

charte pour l'environnement

CONSEIL GÉNÉRAL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

François BONNEAUD

paysagiste dplg

Tel : 02 99 96 49 26

francois.bonneaud@free.fr

12 rue de Rennes

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

Stéphane BERTIN

paysagiste dplg

Tel : 01 43 21 49 89

Stephane.bertin@free.fr

36, rue Boissonnade

75014 PARIS

Jacques VERTES

ingénieur agronome INA-PG

Tel : 02 31 25 27 89

verakis@wanadoo.fr

Le Maizerais

14310 VILLY-BOCAGE

Thomas SCHMUTZ

ingénieur agronome INA-PG

Tel : 02 23 30 43 44

aubepine@aubepine.fr

le Sémiramis 1

allée du Communal

35770 VERN SUR SEICHE

ATLAS DES PAYSAGES VOSGIENS

Juin 2005

Introduction

Atlas des Paysages Vosgiens

DECOUVRIR

L'ESPRIT ET LES PAYSAGES
DU DEPARTEMENT DES
VOSGES

Clés de lecture du
département

... EN SAVOIR PLUS

COMPRENDRE

LES CARACTERISTIQUES
RECURRENTES
DU PAYSAGE DU
DEPARTEMENT DES VOSGES

Quelques composantes
paysagères

Les références

- Les textes
- Les images

CONSULTER

LES ENTITES PAYSAGERES

Les entités paysagères

La boîte à outils

- Le glossaire
- Les sigles utilisés
- La méthode de l'Atlas
- l'équipe réalisatrice

PRENDRE EN COMPTE

UN ENJEU

Dans le département :
enjeux et objectifs de
qualité paysagère

Sommaire général de l'Atlas

Introduction

	page
• Le menu	3
• Sommaire	4
• Préface	5
• Aide	6

Le département des Vosges

• Le département	13
------------------	----

Les composantes du paysage

• Liste des composantes	61
• Composantes liées à la maison	62
• Composantes liées à l'eau	74
• Composantes liées à la forêt	84
• Composantes liées à la terre	90
• Composantes liées à la route	98
• Composantes liées au chemin	106

Les enjeux paysagers

	page
• Menu des enjeux	289
• Introduction	291
• Les enjeux cités dans les ateliers d'échange	306
• Enjeux liés à l'urbanisme	322
• Enjeux liés à la forêt	358
• Enjeux liés à l'agriculture	380
• Enjeux liés à l'eau	406
• Enjeux liés à la route	430

Les entités paysagères du département

• Liste des entités	113
• Le Châtenois	114
• Le haut plateau	126
• Les côtes de Neufchâteau	138
• Les vaux du Madon	154
• Les vallons sous Mirecourt	168
• Le Xaintois	178
• La vallée de la Moselle	190
• Les basses vosges gréseuses	206
• Les hautes vosges granitiques	222
• Entre Moselle et Mortagne	236
• Le val de Vologne	248
• La Vôge saônoise	262
• La Vôge	276

Pour en savoir plus

• Glossaire	455
• Sigles utilisés	461
• Méthodologie utilisée pour l'atlas	463
• Les auteurs	471

Introduction

Préface

« Des milieux, une histoire, des Hommes » : ces quelques mots font directement référence à ce qui construit le développement d'un territoire, quel qu'il soit : « Un territoire, des Hommes, un projet ».

La diversité, la qualité de nos paysages et leur préservation, voire leur reconquête, contribuent à l'attractivité touristique de notre région et au bien-être des habitants qui y vivent. Ces exigences sont aussi et surtout, un atout pour notre développement économique et social ainsi qu'un moyen d'affirmer l'identité de nos territoires.

Afin de mieux connaître nos paysages et ainsi prendre d'avantage en considération les particularités du territoire vosgien dans notre politique d'aménagement, l'Etat et le Conseil Général des Vosges ont conjointement souhaité la réalisation d'un atlas départemental. En effet, nous sommes, chacun à notre niveau (habitant, élu, responsable associatif ou chef d'entreprise...), acteurs de ce que sont et de ce que seront les paysages des Vosges. L'élaboration de l'atlas a d'ailleurs montré la grande mobilisation des vosgiens qui ont été sollicités sur la manière dont ils vivent et dont ils perçoivent l'évolution de leur cadre de vie.

L'atlas départemental est une nouvelle étape dans les politiques et les actions de l'Etat et du Conseil Général des Vosges pour le cadre de vie. Il constitue un élément supplémentaire du travail de fond engagé, aux côtés des vosgiens, pour nos paysages : les plans de paysage, l'appui à la plantation de haies, la charte d'aménagement foncier, l'aide à la diversification forestière, la politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, l'appui aux aménagements urbains ou aux extensions urbaines de qualité, les aides à l'aménagement des cours d'eau sont autant d'illustrations d'un accompagnement permanent, par l'Etat et le Département, de tous ceux qui participent à la protection et à la mise en valeur des Vosges.

La réalisation de l'atlas a été décidée dans la première charte pour l'environnement des Vosges. Il est, par conséquent, le reflet de ce partenariat tant dans sa méthode d'élaboration que dans les réflexions qu'il suscite et les actions qu'il propose. Véritable outil pour une politique des paysages, il doit maintenant être partagé par le plus grand nombre et s'affirmer comme support pédagogique, d'échanges et de dialogue afin de permettre la mise en valeur de notre identité commune.

Le Président du Conseil Général

Christian PONCELET

Cordialement,


Le Préfet des Vosges

Jacques REILLER



Introduction

Aide

Aide

1. Les entités paysagères.....	7
2. Les composantes paysagères	9
3. Les enjeux	10

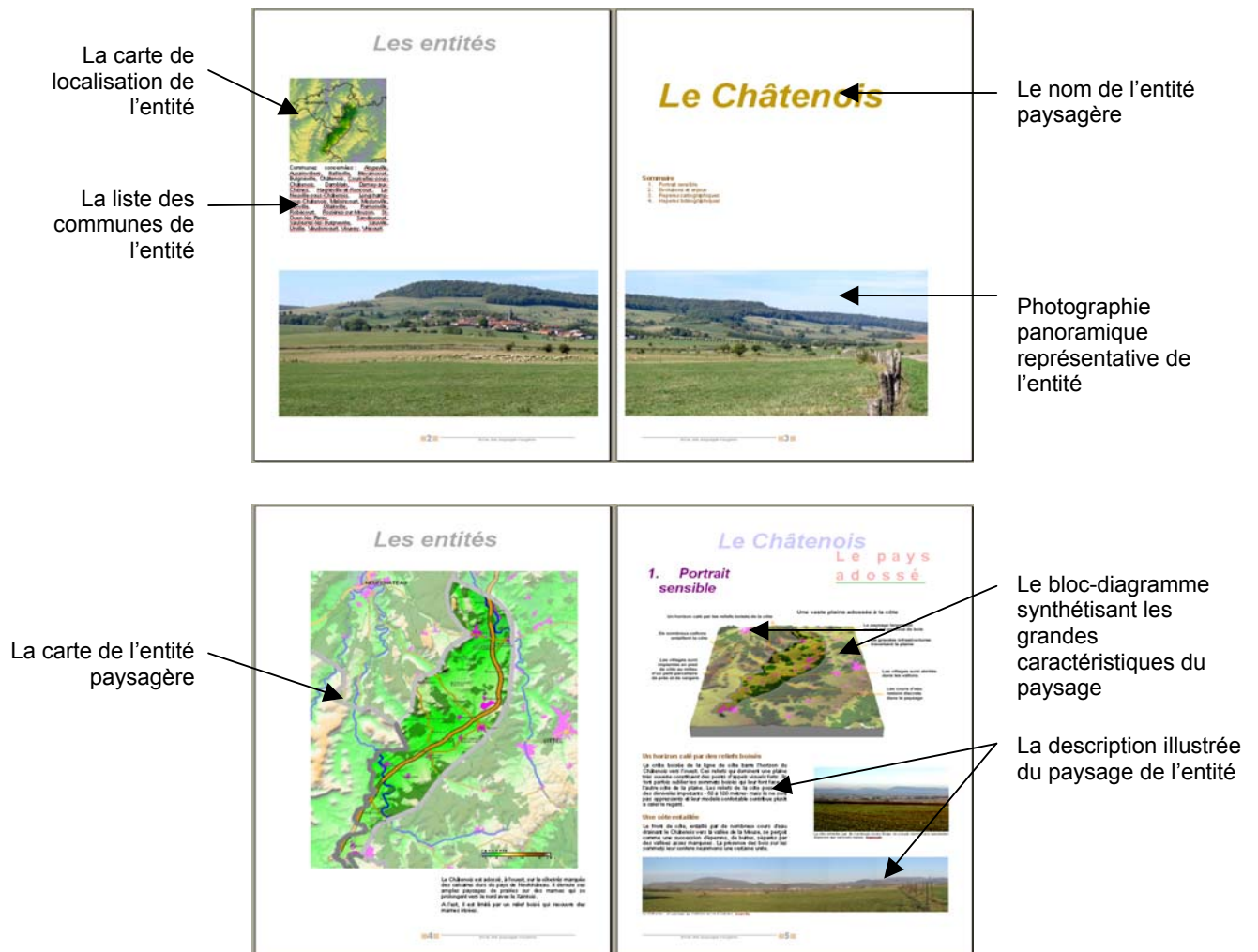
Introduction

1. Les entités paysagères

La description des entités paysagères

Les entités paysagères sont décrites autour de quatre grandes rubriques :

- Le portrait sensible : décrivant le paysage de l'entité
- Les évolutions et enjeux : détaillant les principaux enjeux paysagers de l'entité
- Les repères cartographiques
- Les repères bibliographiques

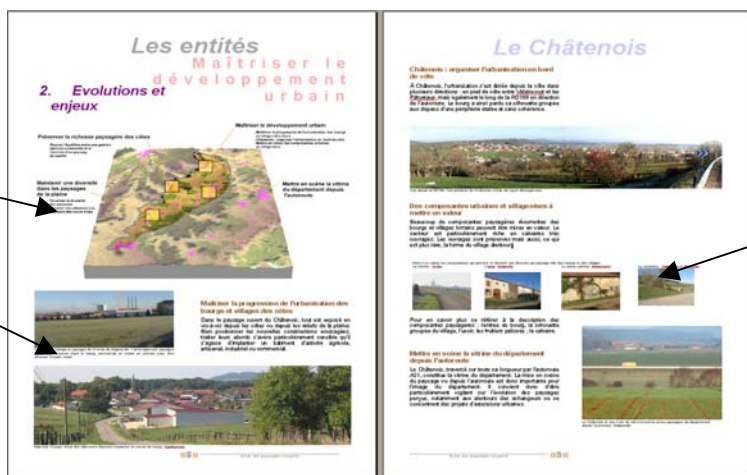


Aide

Les enjeux paysagers de l'entité

Le bloc-diagramme illustre et synthétise les enjeux

La description illustrée par thème, des enjeux du paysage de l'entité

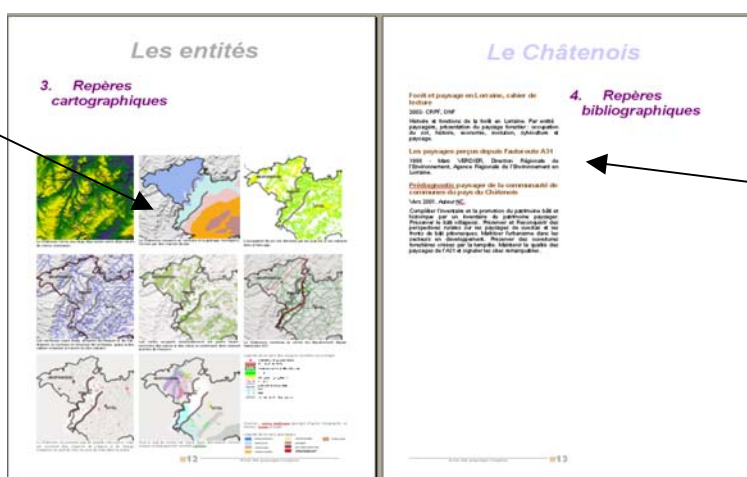


La série de composantes paysagères

- Illustre sur un thème, les principales composantes paysagères de l'entité.

La série de cartes thématiques

- Apporte un éclairage géographique sur l'occupation du territoire de l'entité paysagère.



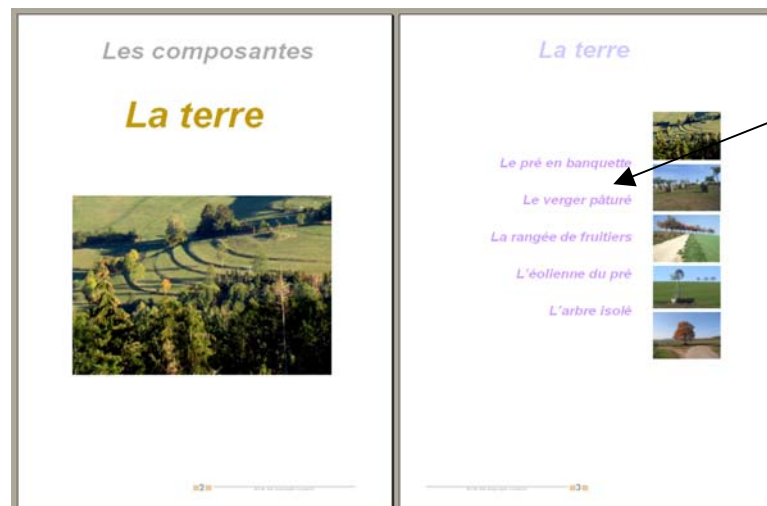
En annexe de chaque entité figure la liste des études réalisées sur le territoire de l'entité, soit sur un aspect thématique, soit sur un secteur plus précis.

Introduction

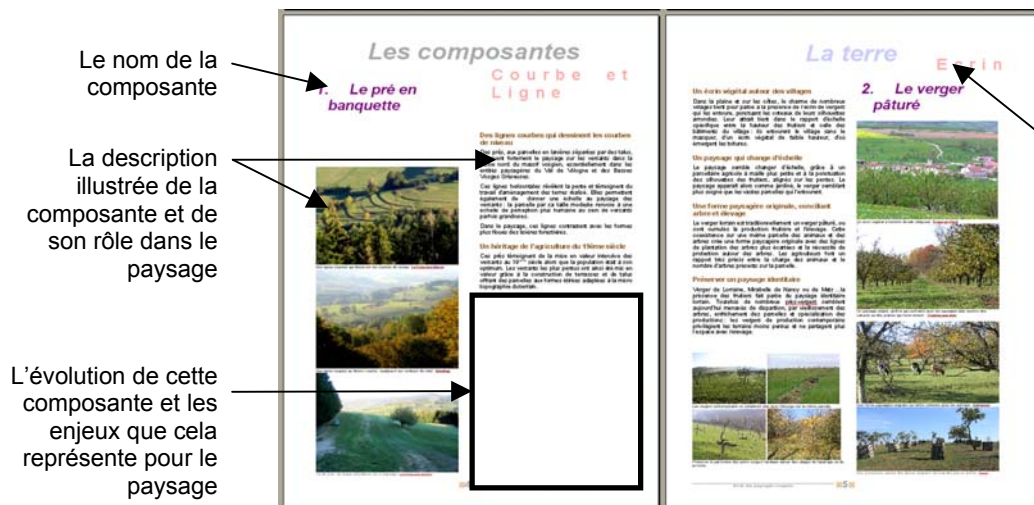
2. Les composantes paysagères

La description des composantes

Les composantes sont regroupées entre six grands thèmes : la maison, l'eau, la forêt, la terre, la route, le chemin, décrits de la façon suivante :



La liste des composantes décrites



Le nom de la composante

La description illustrée de la composante et de son rôle dans le paysage

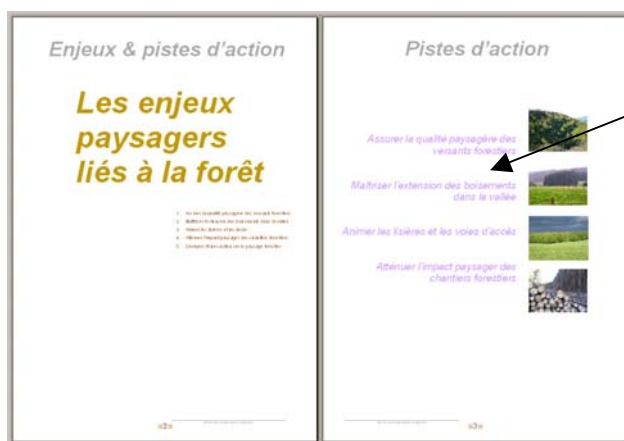
L'évolution de cette composante et les enjeux que cela représente pour le paysage

Le rôle de cette composante dans le paysage

3. Les enjeux

La description des enjeux

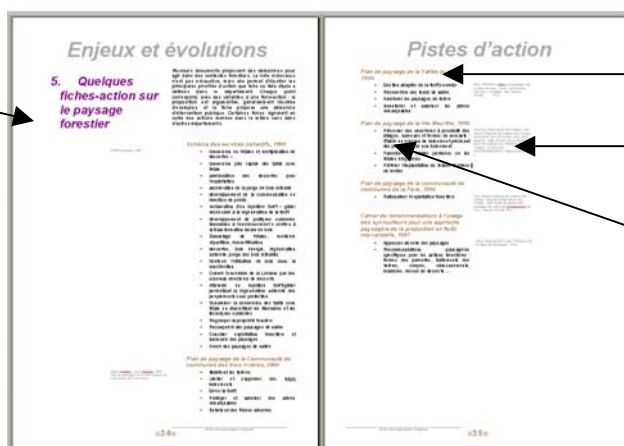
Les enjeux sont répartis entre cinq grands thèmes : l'urbanisme, la route, l'agriculture, la forêt, l'eau, décrits de la façon suivante :



La liste des pistes d'action décrites

En annexe de chaque dossier thématique, figurent les fiches-actions repérées dans les études déjà réalisées dans le département

Plusieurs études réalisées dans le département proposent des démarches pour agir dans des contextes forestiers. La liste ci-dessous permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a définies.



La liste des études

Les auteurs, les commanditaires et la date de réalisation

Les fiches actions décrites par rapport au thème de l'enjeu

Introduction

Composition des fiches enjeux

Au sein de chacun des thèmes sont déterminés des enjeux paysagers, décrits de la façon suivante :

La carte

- localise les secteurs du département les plus concernés par l'enjeu : couleur sombre = enjeu fort, couleur pâle = enjeu faible ou diffus, blanc = absence d'enjeu.

Les scénarios à éviter

- Décrivent des évolutions risquant d'entraîner une évolution négative du paysage.

Les cartes ou cartes postales anciennes

- Mettent en évidence les évolutions passées du paysage.

Les atouts

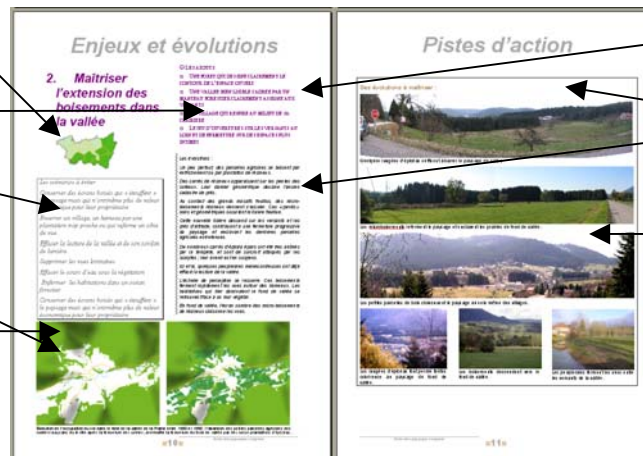
- Rappellent les points forts du paysage liés à cet enjeu.

Les évolutions

- Décrivent les évolutions en cours.

Les évolutions à maîtriser

- Illustrent les évolutions actuelles du paysage dont la maîtrise est nécessaire afin d'assurer la qualité des paysages.

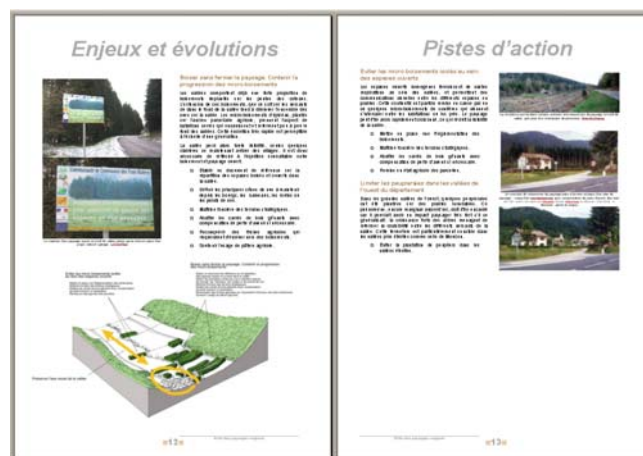


Les pistes d'actions

- Décrivent les actions pouvant être engagées afin de répondre à chaque enjeu paysager.

Le bloc-diagramme

- Illustre et synthétise les enjeux et les pistes d'actions.



Les photographies

- Illustrent des exemples positifs localisés dans le département

Aide

Le département des Vosges - Clefs de lecture -

Sommaire

UN DEPARTEMENT ENTRE PLAINE ET MASSIF

1. Vu de loin
2. Vu de près

UNE SEQUENCE DE ROCHES ET DE CLIMATS

3. Trois côtes bien lisibles
4. Les reliefs cristallins de la montagne et de la Vôge
5. Les collines de calcaires et de marnes
6. La marque des rivières
7. Douceurs et excès du climat de la plaine
8. Le rude climat montagnard

LA PLACE DE LA FORET

9. Le manteau boisé de la montagne
10. Les grands massifs de la plaine
11. Les bois épars qui cloisonnent la plaine

LES FORMES RURALES

12. La plaine boisée
13. La clairière de défrichement isolée dans la forêt
14. La côte
15. Le village-rue lorrain
16. Le semis épars des fermes vosgiennes

L'EMPREINTE DE L'HISTOIRE RECENTE

17. La petite industrie
18. L'industrie textile
19. Les guerres

LE TRACE DES AXES PRINCIPAUX

20. Les axes d'hier
21. Les axes contemporains

LES POLES D'ATTRACTION CONTEMPORAINS

22. La ville
23. La cité à la campagne
24. Le village agricole
25. L'espace touristique

POUR EN SAVOIR PLUS

26. Bibliographie

Clefs de lecture

Un département entre plaine et massif

Le département des Vosges ne se limite pas à la montagne. Il couvre une large séquence est-ouest de paysages, de climats et d'influences culturelles depuis les plateaux lorrains jusqu'au pied du massif.

1. Vu de loin

Adossé au massif vosgien

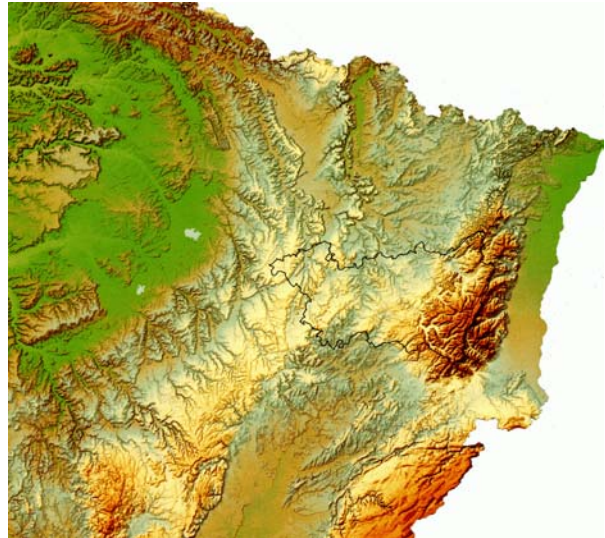
Le département s'adosse, sur sa frontière orientale, sur la ligne de crête des Vosges.

Une « plaine » chahutée

La « plaine » du département est plutôt une succession de collines aux formes parfois escarpées dans les calcaires durs de l'ouest, souvent chahutées dans le centre du département ou dans la Vôge, parfois en amples ondulations dans le Xaintois.

Ces collines d'ampleur variable tranchent certes avec les pentes escarpées du massif mais tout autant avec les plâtitudes de la Champagne à l'ouest, les plateaux des autres départements lorrains, et la plaine d'Alsace par-delà les crêtes.

L'usage courant du terme de « plaine » témoigne que les Vosgiens eux-mêmes se définissent en rapport à la ligne de crête du massif.

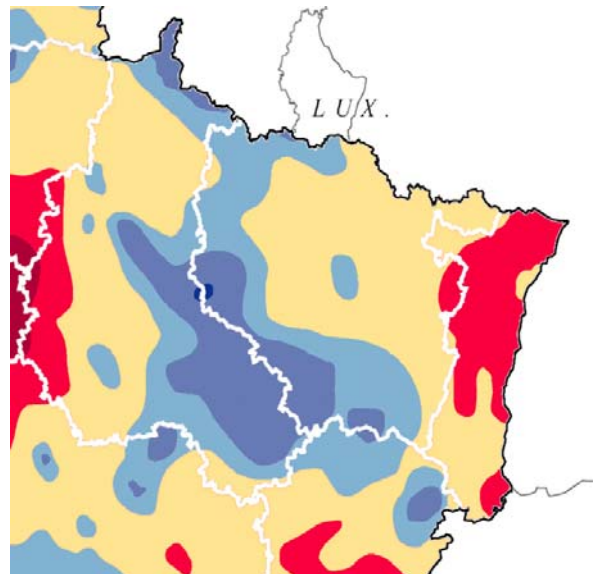


Le département couvre toute la transition depuis les côtes calcaires qui couronnent le bassin parisien jusqu'aux crêtes du massif vosgien. source IGN.

Des forces centrifuges

Un relief chahuté, une ligne de crêtes imposante : ces qualités paysagères indéniables n'attirent pas les faveurs des grands voyageurs pressés. Les grands axes de communication européens ont résolument fait le choix de contourner le département. L'axe ferroviaire est-ouest passe au nord par Nancy et Metz tandis que l'axe nord-sud européen emprunte le sillon alsacien.

Les pôles d'attraction démographiques sont également centrifuges. L'ouest du département, en particulier, se rattache à un large croissant à cheval entre Lorraine et Champagne qui recherche de nouveaux équilibres démographiques. Richesse et emplois tendent à se redistribuer depuis plus de cent ans en Alsace, sur la zone frontalière au nord, sur la couronne parisienne à l'ouest.

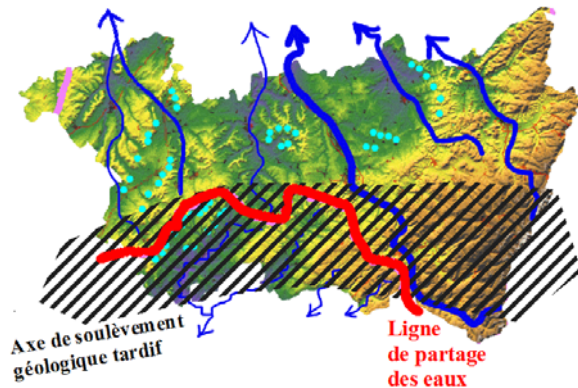


Évolution prévisible de la population d'ici 2020.

En bleu : secteurs de baisse ;
En rouge : secteurs d'accroissement.
Source DATAR.

Clefs de lecture

2. Vu de près



Le contraste nord-sud.

Il résulte d'un soulèvement géologique qui a réorienté tardivement (éocène) le réseau hydrographique du département, et a provoqué la mise à nu des soubassements de grès de la Vosgé.
Les rivières s'organisent désormais de part et d'autre de la ligne de partage des eaux. Au sud de cette ligne, les eaux rejoignent le rhône.
En bleu clair : principales lignes de source à flanc de côtes calcaires.



Le contraste est-ouest

A l'ouest, le calcaire dur ; à l'est, le grès et le granite. L'ensemble du département a un double héritage. Du royaume des Francs à l'ouest, il a adopté la majorité des toponymes jusqu'au massif vosgien. De l'influence germanique, venue de l'est, il a adopté la forme du village-rue réparti sur tout le plateau lorrain.

La ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône

La ligne de partage des eaux entre Rhône et Rhin au nord emprunte grossièrement la ligne de soulèvement géologique selon l'axe Langres-Gérardmer qui a rehaussé la moitié sud du département où naissent de nombreuses rivières.

A proximité de cette ligne de partage, les vallons sont peu creusés et les crues restent modérées. Le chevelu de ruisseaux est dense mais leur position en tête de bassin limite leur puissance.

Un secteur de transition

Le département couvre toute la séquence des roches, des climats et des paysages depuis les plateaux de calcaire dur à l'ouest jusqu'au massif granitique.

Vers l'ouest, il s'enracine dans un vieux pays de transition entre Francs et Germains, entre Bassin Parisien et Lorraine : c'est le pays de Jeanne d'Arc.

Les racines franques

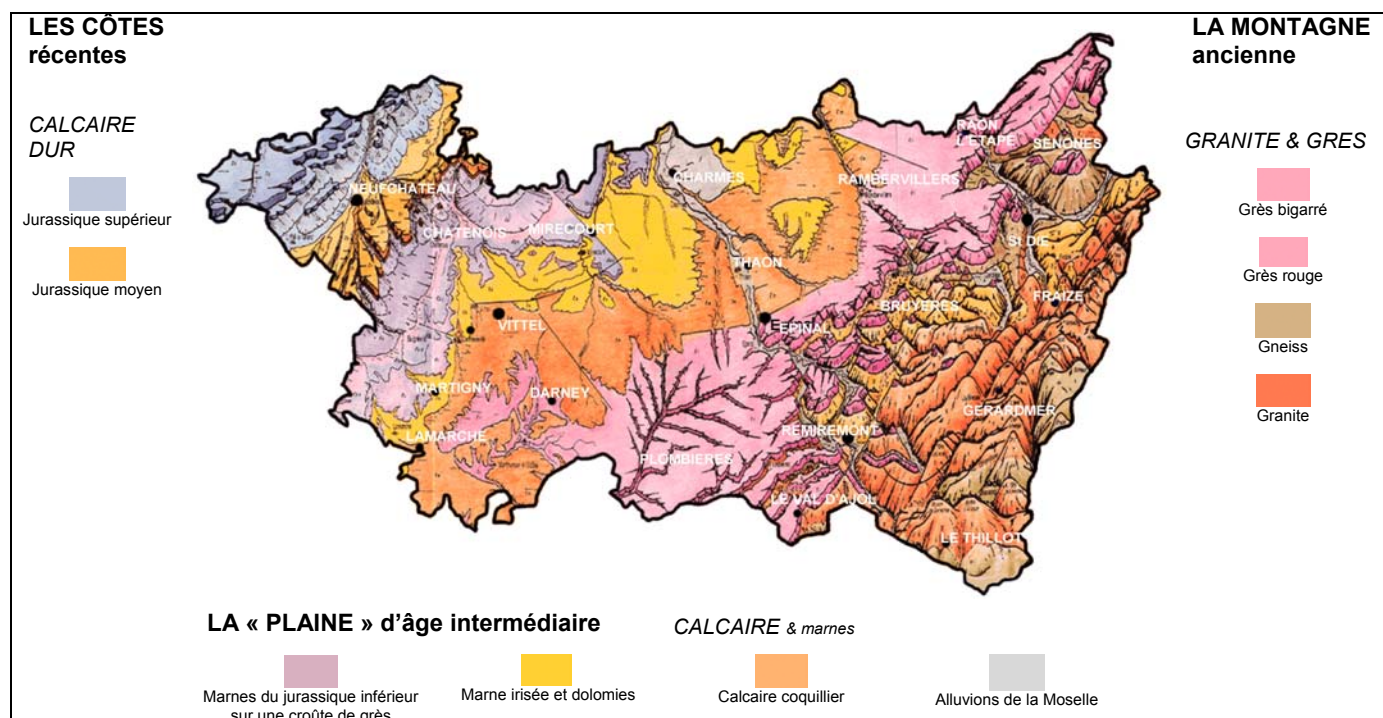
La toponymie est majoritairement franque, latine, car la Lorraine a d'abord été romaine et carolingienne. Jusque dans les vallées du massif, les lieux-dits finissent en -villers, -court, -ménil.

Les racines germaniques

L'histoire germanique de la Lorraine débute plus tardivement avec la partition de Verdun (843) quand Lothaire 1er hérite de la Lotharingie. Cette influence recouvre toute la « plaine » avec ses villages-rues à demi vidés et reconstruits après des guerres -en particulier la guerre de Trente Ans-, avec les mines de fer, les forges et les verreries nichées au creux de clairières dans la forêt.

Une séquence de roches et de climats

La masse cristalline des Hautes-Vosges, à l'est du département, forme un socle ancien contre lequel sont adossées les couches de plus en plus récentes à mesure que l'on va vers l'ouest : le grès d'abord, puis le calcaire coquillier qui s'enfonce à son tour sous des couches alternées de marne et de calcaire. L'ensemble est recouvert et dominé, à l'ouest, par les deux côtes calcaires.



Les roches du sous-sol génèrent des formes de relief. Fond dessiné par A. Hampé, 1983

	CALCAIRE DUR		MARNES et calcaires tendres		CALCAIRE et marnes	GRANITE ET GRES				
	 jurassique supérieur	 jurassique moyen	 Alluvions de la Moselle	 Marnes du jurassique inférieur sur une croûte de grès	 Marne irisée et dolomies	 Calcaire coquillier	 Grès bigarré	 Grès rouge	 Gneiss	 Granite
Relief										
Relief	Karstique : « Roches » proéminentes sur les côtes, replat en arrière côtes. Plateaux 400m, pentes, vallées 300m Microclimats selon l'exposition	Fonds de vallées plats et terrasses plates	Plaines aux ondulations douces de l'ordre de plusieurs kilomètres	Collines un peu chahutées, formes douces	Plateau ondulé entaillé de vallées larges (Arc, Madon)	Chahuté, avec des pentes courtes mais fortes	Entablements rocheux coupés de corniches	Croupes, Ballons. Vallées en U qui s'élargissent dans le gneiss. Le Honeck 1362 m		
Rivières et vallons	Rares, linéaires et structurantes. Tracé en arête de poisson	Vallée encaissée dont la largeur varie	Ruisseaux peu encaissés, légèrement sinueux, très lisibles de loin	Ruisseaux ondulant dans leur vallon	Vallées marquées	Ruisseaux nombreux, encaissés	Ruisseaux nombreux, encaissés	Torrents nombreux avec blocs de pierre		
Côtes perceptibles	Deux côtes calcaires : • Liffol-Neufchateau : côte « de Meuse » • Bulgneville-Dommartin/Vraine : côte « de Moselle »	(sans objet)	Petite côte du grès, parfois appelée « côte du Lias », à l'ouest de l'axe Vittel-Lamarche	(sans objet)	Monts Faucille	(côte non perceptible)	Côte du grès : secteur de corniches sinueuses de St Dié à Remiremont	(sans objet)		
Occupation humaine										
Occupation du sol	Sols peu épais de l'arrière côte : prairies, hêtraie. Sols épais de plateaux : Agriculture & hêtraie.	Culture, habitat	Agriculture & forêt feuillue	Agriculture & forêt feuillue	Agriculture & forêt feuillue	Agriculture & forêt feuillue	Forêt résineuse	Forêt résineuse, élevage laitier		
Habitat	Village groupé	Village groupé	Village groupé	Village groupé	Village groupé	Village à hameaux	Village à hameaux	Dispersé		
Sols et géologie										
Sols	Argilo-calcaires, filtrants	Argileux ou sableux, variablement acides	← Argileux et humides, modérément acides →		Argileux et humides, rarement acides. Mosaïque de calcaires & marnes.	Argileux et humides, modérément acides	Acides, pauvres, filtrants	Assez pauvres, filtrants. Profondeur très variable selon l'emplacement sur la pente.		
Matériau d'origine	Récifs coralliens, sables coquilliers de mers chaudes Cailloux crème à bruns	Alluvions Cailloux de couleurs variées	Boues avec coquilles calcaires	Boues, argiles Sel gemme et gypse déposés par évaporation de lagunes isolées	Vase de lagunes générant un empilement de calcaires et marnes	Bancs de sable Cailloux rouges lie de vin	Bancs de Sables Galets rosés (conglomérat)	Boues, sables		
Ancienneté (croissante vers l'est)	Jurassique	(Dépôts récents)	Trias, sur un socle de grès plus ancien dit « réthien », infraliasique.	Keuper, fin du Trias	Muschelkalk, milieu du Trias	Buntsandstein,	début du Trias	socle primaire		
Décapage	Par entailles de direction aléatoire	Entailles aux exutoires d'affluents	← Égalisation des pentes par grands bassins versants →		Creusement du pied des collines.	Faible sur les croupes, mais les vallons sont entaillés et rectilignes	Entablements peu touchés, bordés de corniches profondes	Très important : départ d'arête depuis les pentes, accumulation dans les vallées		

D'ouest en est, les roches les plus récentes recouvrent les roches plus anciennes :

- Au nord du département, les plateaux calcaires du pays de Neufchâteau laissent place aux ondulations des marnes du Xaintois. Le passage sur les collines de calcaire coquillier est discret, entrecoupé par les collines du Madon, coupé par l'imposante vallée alluviale de la Moselle. A l'est de Rambervillers, ces collines s'interrompent au pied des premiers entablements boisés de grès rouge. L'approche de la montagne est d'abord annoncée par une barrière de collines boisées de grès où domine le pin sylvestre. Au-delà, l'horizon s'ouvre sur des vallées plus amples taillées dans le gneiss.

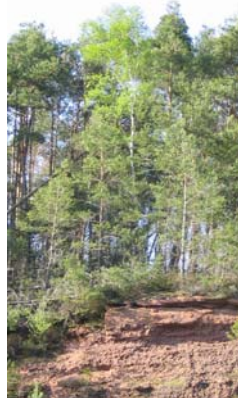
- Au sud de Vittel et d'Épinal, un système de côtes assez perceptible s'interrompt et laisse place au grès bigarré qui forme des plateaux boisés où l'érosion a taillé des vallons encaissés. Au sud du massif, la montagne s'approche par des vallées étroites qui se fauillent entre des ballons de granite.

Clefs de lecture

3. Trois côtes bien lisibles



Les roches des deux côtes calcaires sont entaillées par les rivières et les routes. Ici, le calcaire brun de la côte « de Moselle » sur la RD 166. Rouvres la Chétive.



La côte de grès rouge des Vosges à Jeanménil.
L'entablement de grès forme les rebords en corniche qui coiffent les buttes de Remiremont à St Dié. Le sol ingrat a fait de ces replats des déserts humains mais ces corniches offrent aux randonneurs de nombreux belvédères. Le houppier clair des pins sylvestres, les troncs aux reflets saumon créent une heureuse et surprenante harmonie de couleurs.



2 côtes peu lisibles

Les côtes se succèdent d'ouest en est.



Les côtes « de Meuse » et « de Moselle »

La première dite « côte de Meuse » encadre les vallées de la Meuse et recouvre l'extrême ouest du département. Son calcaire jurassique sculpte un relief brisé ; le revers de la côte est très boisé.

La seconde dite « côte de Moselle » trace une ligne de côte à la hauteur de Châtenois. C'est la bordure du calcaire du Dogger célèbre dans tous les manuels de géographie : la Moselle la longe de Nancy à Thionville, et elle est percée de puits et de galerie de mines de fer. C'est pourquoi, même dans le département des Vosges où la Moselle ne l'a pas encore rejointe, elle conserve souvent son nom. La colline de Sion est l'une de ses buttes témoin.

Dans le département, ces côtes sont très découpées par des vallées sud-nord jalonnées de « roches » promontoires, de pelouses calcaires et de quelques marais alcalins.



La côte du grès rouge « vosgien »

Ce grès rouge est l'un des matériaux principaux des Vosges du nord avant de disparaître, à l'ouest, sous le calcaire coquillier. Ici, il est davantage découpé et sa largeur s'estompe vers le sud. Les sols, particulièrement ingrats, constituent le domaine du pin sylvestre.

Sur sa bordure orientale il s'interrompt brusquement par une corniche très découpée dont des lambeaux recouvrent les sommets sur une large bande de 5 km de large environ. Ces sommets caractéristiques abondent particulièrement vers le Val d'Ajol et Remiremont. Ces corniches sont recouvertes d'une table de conglomérat vers 500 m, dont la forme bien reconnaissable domine les vallées (St Dié) ou les plateaux voisins (Rambervillers).



Deux autres côtes peu lisibles

- La « côte du Lias » passe au nord de Lamarche, Contrexéville. Ce soubassement de grès très érodé passe souvent inaperçu. De Contrexéville à Mirecourt, le Madon et ses affluents y creusent une dentelle de collines aux flancs boisés dont l'alignement reste peu perceptible, mais qui annoncent la fin des larges étendues du Xaintois.

Cette côte se prolonge jusqu'au nord de Charmes où elle prend une forme plus typée de croupes boisées en belvédère sur la rive gauche de la Moselle.

- La « côte du calcaire coquillier » du Muschelkalk forme le matériau des Monts Faucille et des collines qui bordent la Vôge au nord et à l'ouest. La séquence typée de pied de côte agricole, front et arrière côte est assez perceptible sur l'axe de Sérécourt-Frain. Plus à l'est, la séquence s'efface sous l'assaut de nombreuses rivières. Aux abords de Thaon et au-delà, ces roches tendres s'érodent en un simple glacis.



Le granite

Les masses arrondies du granite forment les sommets des Vosges ; leur taille et leur altitude se réduisent vers l'ouest.

En s'altérant, ce granite génère toute une famille de sols. Les hauts de pente granitiques sont ingrats : acides, peu profonds. Sur les pentes, l'arène de ces granites riches en fer peut générer des sols bruns fertiles. Le sol s'épaissit à la faveur d'une moraine ou simplement dans les colluvions des bas de pente. Les espaces naturels sensibles y sont surtout des tourbières et des forêts.

Deux couches sculptent des paysages assimilables aux paysages granitiques, même si leur nature géologique diffère : les gneiss et les schistes.

Le gneiss est réparti en deux groupes de collines : le premier entre Fraize et St Dié, et l'autre au sud de Bruyères. Ayant échappé pour partie à la fusion du magma, il est plus sensible à l'érosion que le granite, et sa présence génère souvent un élargissement des vallées.

Un mélange de grès et de schistes forme la première assise des monts dans tout le secteur allant de la vallée de la Fave à Bruyères, y compris tout autour du bassin de St Dié. De fertilité généralement médiocre, il se distingue peu du substrat granitique dans le paysage. Souvent dur, vitreux, il sculpte les reliefs très tourmentés caractéristiques au sud du Val d'Ajol. Plus au nord, il est entaillé par la vallée de la Bruche. Au sud, il coiffe le granite sur le petit et le grand ballon. Cette couche est une calotte relictuelle de l'ancien continent qui a échappé à la fusion en granite ; on y trouve des filons et des cendres volcaniques. Très ancienne, elle a été presque entièrement décapée dans le département malgré sa grande épaisseur initiale qui dépassait peut-être 6 000 m.



Le grès bigarré de la Vôge

L'érosion attaque assez facilement la plupart des couches de ce grès bigarré, mais seuls les ruisseaux parviennent à s'encaisser dans des couches plus dures. L'aspect général est celui d'un plateau tourmenté aux vallées profondes, très boisées de sapinières. Le sol y est imperméable mais reste modérément acide. Lorsque les pentes sont faibles, le drainage fait défaut ; les étangs y sont nombreux.

Lorsque ce grès est très bigarré, riche en fer, il génère des sols argileux appréciés du paysan. Les carrières cherchent en revanche des filons de « poudingue » sans argile comme matériau de construction : il s'agit au départ d'anciens chenaux de galets cimentés de matériaux grossiers, et exempts d'argile. Ce grès donne ses couleurs chaudes à la Cathédrale de Strasbourg. Il était utilisé il y a 3000 ans dans le "mur païen" qui couronne le Mont Sainte-Odile.

4. Les reliefs cristallins de la montagne et de la Vôge



Le granite : des croupes aux formes rondes, des prairies verdoyantes où affleurent des blocs de granite. Les sommets offrent peu de vues car ils sont boisés. St Amé.



La roche est dure mais sous l'action de l'eau, elle s'altère en un sol d'arène fertile favorable à la forêt. Julienrupt.



Le grès bigarré. L'érosion génère une alternance de replats, de collines douces et de vallons encaissés dans des pentes fortes atteignant 45 degrés, dans une mosaïque d'espaces ouverts et d'espaces boisés. Hennezel.



Formé de grains de quartz plus ou moins fins, ce grès est facile à reconnaître à sa couleur grise, veinée de rouge, de vert ou de bleu par les argiles. Claudon.

Clefs de lecture

5. Les collines de calcaires et de marnes



Les champs ouverts des plateaux du calcaire coquillier. Ils tracent une bande claire est-ouest bien identifiable sur les photos aériennes depuis Martigny jusqu'à Rambervillers en passant par Dompierre. Depuis le sol, en revanche, cette perception d'ensemble disparaît au profit d'un paysage complexe où alternent des ouvertures céréalières et des secteurs de pré.
Hardancourt



Sur les hauteurs, le calcaire dessine de vastes plateaux céréalières. Les villages se nichent sur le flanc des talus taillés par l'érosion. Rugney



Les marnes dessinent de longues ondulations épurées, essentiellement couvertes de prairies, offrant une lecture apaisante des lignes des haies, des ruisseaux, et les villages sur les hauteurs. Saint Paul

Plutôt tendres à l'érosion, ces roches dessinent un paysage faiblement ondulé que les routes franchissent souvent sans tenir grand cas du relief partout où collines et vallons se rejoignent en pentes douces. Cultures et prairies se juxtaposent sans règle de répartition évidente, sauf dans les parties basses où ces dernières dominent. Les espaces naturels sensibles y sont surtout des vergers de la région de Mirecourt.



Le calcaire coquillier

Il forme une limite séparative entre la plaine d'une part, la Vôge et la Montagne d'autre part. Faiblement boisé, le secteur a toujours été utilisé comme voie de passage du « seuil de Lorraine ». Les hauteurs sont très cultivées ; elles reposent sur un calcaire dur, perméable et jaunâtre. Les fonds de vallée, plus marneux et situés en-dessous des lignes de source, sont herbagers.

Les labours y exhument de nombreux fossiles, et en particulier des entroques, petits disques étoilés. La superstition populaire les appelle « étoiles de la Vierge » ; il s'agit de lys de mer, ancêtres lointains des étoiles de mer.



Les marnes

L'étage des marnes dites du Lias est plus bas que les précédents : autour de 230 m. Un manteau de prairies puise sa fertilité dans une mosaïque de calcaires tendres et de marnes grasses. L'ensemble repose sur une table de grès plus ancienne dite « du Rhétien » dont les rebords forment une petite côte dentelée.

La marne irisée dite « du Keuper », plus à l'est, alterne de petites couches d'argile et de marnes jaunes, rouges ou bleuâtres, entrecoupées de bancs de dolomie plus dure. Le sol est frais, compact mais propice au pâturage. Cultures, élevages de moutons et bois se mêlent dans un relief doux. Les dépressions accueillent de nombreux étangs. Cette couche recèle du sel gemme, du cuivre et du gypse comme à Circourt où l'activité de la pierre à plâtre occupait une dizaine d'ouvriers au 19^{ème} siècle.



Les alluvions

La Moselle trace sa moyenne vallée en travers de ces couches. Elle y dépose sables et galets arrachés à sa haute vallée par poches, en l'aval du verrou d'Épinal. Au-delà de Châtel, ces dépôts s'échelonnent de part et d'autre de la vallée qui bénéficie ainsi d'un sol fertile, principalement occupé par des cultures.

La seule terrasse bien repérable est située sous la forêt de Charmes : ses galets surplombent de 70-80 m la Moselle actuelle à l'aval d'Épinal. Une terrasse plus récente domine la rivière d'environ 15 m dans toute la vallée d'Épinal à Charmes.

Trois vallées structurantes tournées vers le nord

Puisant leur force dans le soulèvement vosgien et dans l'abondance de ses pluies, trois rivières entaillent de front le manteau sédimentaire : Meurthe, Mortagne, Moselle. Tour à tour, elles creusent leur sillon dans les verrous de roches dures (Épinal), élargissent leur tracé dans les roches tendres (Thaon, Charmes), impatientes d'emporter leurs matériaux vers les plaines du nord. Leur vallée s'étage en terrasses plus ou moins inondables où des villages sont implantés de longue date, au risque de subir épisodiquement une crue soudaine.

Plus à l'ouest, Madon et Meuse ont terminé leur travail de déblaiement, les roches étant plus tendres. N'ayant plus de pentes à dévaler elles sont devenues plus opportunistes : leurs vallées sinueuses s'enfoncent entre les placages de roche dure, et elles ont constitué un vaste lit majeur inondable, comblé d'argiles et de sables, qui préserve le caractère agricole de leur vallée.

Vers l'aval, perdant leur force vosgienne, toutes ces rivières finiront par appuyer leur vallée contre une cuesta de roche dure, dessinant les paysages typiques des côtes de la Lorraine du nord.

L'absence de ruisseaux sur le karst

Autour de Neufchâteau et des terrains calcaires qui l'environnent, le chevelu de ruisseaux disparaît ; l'eau ressort dans des zones de sources sur les flancs des vallées des cotes de Meuse et de Moselle, au contact des marnes.

Le calcaire coquillier où alternent marnes et calcaires est lui aussi un piège naturel pour des nappes d'eau chargées en minéraux, peu profondes et protégées les unes des autres : c'est ici que sont puisées les eaux de Vittel et de Contrexéville.

Ces nappes sont situées à faible profondeur : tout dénivélé tend à générer une ligne de résurgences.

Le méandre du vallon calcaire

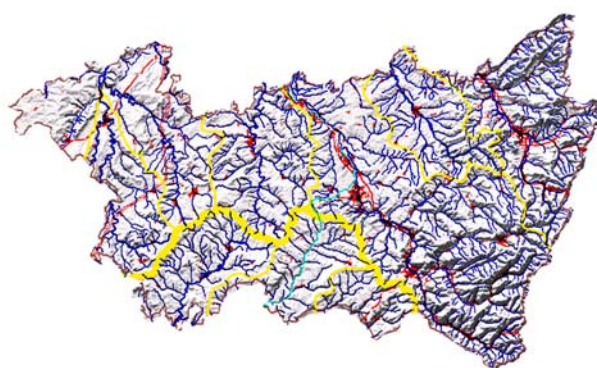
Dans le sud-ouest du département, le rehaussement, en accentuant la pente des placages calcaires, a inversé le sens d'écoulement des ruisseaux qui naissent au pied de leur côte. Ces derniers, au lieu de s'en éloigner classiquement, redescendent vers l'arrière de la côte en serpentant sur la ligne de pente d'un sous-bassement marneux.

Il en résulte, au sud de Neufchâteau, une dentelle de petites vallées taillées dans le calcaire dur, individuellement bien lisibles : Rouvres, Jainvillotte, Sarles, etc.

Dans le calcaire coquillier le phénomène est identique mais le matériau plus érodable, plus diversifié, génère des systèmes collinaires aux formes molles. Madon, Illon, Vair sont rejoints par des ruisseaux nés à flanc de la vallée principale.

Ces reliefs doux se retrouvent dans la vallée tracée par la Saône vers le sud. A l'aval de Monthureux, elle serpente, ondule dans les ondulations de roches tendres, alimentée par des ruisseaux encaissés qui dévalent des versants de grès.

6. La marque des rivières



Les rivières du département
En bleu : les principaux cours d'eau
En jaune : les lignes de crête séparant les principaux bassins versants
En rose : les routes et villes principales



Le calcaire dur.
Un village niché dans un méandre du Mouzon, né sur le front de côte à l'est avant de retourner tailler sa vallée dans le calcaire. Circourt-sur-Mouzon.
Les berges dégagées des rivières du calcaire, du Xaintois et de tout le nord du département offrent de beaux méandres. Un promontoire, même modeste (10 à 20 m de hauteur) permet souvent d'embrasser d'un coup d'œil le méandre et les villages, dans une composition très lisible.

Clefs de lecture



La Vôge.

Le talus abrupt qui encadre la vallée offre, à la faveur d'une trouée dans la forêt, un belvédère sur l'intimité du vallon. Droiteval à Claudon



Dans la Vôge, les ruisseaux ont peu entamé le grès sur les hauteurs. Le relief est très perceptible en cheminant mais les points hauts constituent rarement des panoramas dégagés. Gruey



Un ru se transforme en torrent. La Bresse

La nappe souterraine du grès

Le grès recèle dans ses profondeurs une nappe considérable, chaude, peu minéralisée et qui reste modérément salée à l'est de Châtenois. Nichée dans les failles du grès rouge, elle est trop profonde pour ressurgir en surface. Elle alimente en revanche les sources chaudes de Plombières et de Bains-les-bains.

L'étang salé sur les marnes irisées

Sur les marnes irisées du Keuper, certains étangs sont salés. Ils accueillent des essences de bord de mer, comme les salicornes et sont entourés de prés salés.

Le chevelu de ruisseaux sinueux de la Vôge

Sur le grès bigarré, les ruisseaux serpentent d'abord et cherchent leur chemin en un chevelu dense. Ils prennent force à mesure qu'ils se rassemblent et parviennent à creuser un étroit sillon dans cette roche dure, parfois entrecoupé d'une cascade, avant de rejoindre le Corney, la Semouse ou l'Augronne et au-delà, les rivières bourguignonnes.

La vallée en U du massif

Dans le massif granitique, la hiérarchie des ruisseaux est particulièrement lisible. A proximité des crêtes, de simples rus courent dans les creux des prés. Dans les pentes boisées, des torrents tumultueux chantent sur les blocs de roche ; ils s'enfoncent ensuite en serpentant dans les alluvions épais d'une large vallée en U creusée par les glaciers : Meurthe, Moselle, Moselotte. Ces vallées s'élargissent parfois généreusement à la faveur d'une roche moins dure ou d'un secteur broyé par le métamorphisme : du Gneiss à l'aval de Fraize, du granite tendre pour la confluence de Remiremont.

Clefs de lecture



Pour les lorrains qui habitent surtout les vallées, cette brume habituelle annonce, été comme hiver, un bel après midi ensoleillé. Grandvillers

La brume du matin et le ciel bleu de l'après midi

L'air est souvent calme, anticyclonique, avec peu de vent. L'air froid qui s'est refroidi la nuit sur les plateaux s'écoule vers le fonds des vallées. Un nuage se forme au sol au contact de l'humidité, que le soleil vient déchirer lentement au cours de la matinée. La station de Nancy enregistre 63 j de brume par an.

La crue d'été

Un gros orage d'été est réputé pouvoir provoquer une crue dans les vallées lorraines dans les 2 jours qui suivent.

Le coup de froid en octobre

Le froid arrive soudainement en octobre, mais laisse souvent un beau répit avant l'hiver : l'été indien dans les paysages forestiers lorrains est un cadeau assez fréquent du climat.

Au cœur de l'hiver, la vague de grand froid peut durer. Elle gèle les rivières et marque les esprits. En plaine, la température descend en-dessous de -10°C pendant 5 à 15 jours par an.

La crue d'hiver

Les crues de la Moselle peuvent être très fortes en hiver ; elles se propagent rapidement vers l'Allemagne.

Leur ampleur, cependant, est moindre dans le département des Vosges que dans les autres départements de Lorraine situés plus à l'aval du cours des rivières.



La crue habituelle de la Meuse. Domrémy-la-Pucelle

L'abri de la corniche

Les effets d'abri qui tempèrent la pluie et les nuages en plaine d'Alsace ou en Limagne sont rares sur le versant occidental des Vosges, hormis un léger effet local dans la vallée de St Dié où le randonneur apprécie particulièrement les bordures est et sud-est des corniches de grès. Ces situations sont ponctuellement assez fréquentes en plaine, au pied des cuestas.



Le flanc sud des côtes –ici, une butte témoin- bénéficie d'un climat plus chaud et sec. Le village au pied est assis au pied d'un parcellaire serré d'anciennes vignes et vergers. La Neuveville-sous-Montfort

La pluie, et la neige qui reste au sol

Le climat montagnard se fait sentir dans tout l'est et le sud est du département : davantage de pluies ; des gels tardifs ou précoces ; la neige y reste davantage au sol.

Il pleut 1 600 mm à Gérardmer contre 1 100 à Epinal et 750 à Neufchâteau. La température moyenne gagne 1,5 °C dans le même temps : 8°C à Gérardmer contre 9,5 °C à Neufchâteau.

Les premières neiges tombent en moyenne à la saint Nicolas (6 décembre). Alors que la plaine ne garde pas plus de 10 à 20 jours de neige au sol chaque hiver, les sommets restent enneigés plus de 100 jours, centrés sur février-mars. Le manteau atteint 30 à 80 cm. La neige est balayée par le vent sur les chaumes, mais à l'inverse, piégée par les branches basses des hêtres d'altitude.

Dans les vallées du massif, la fonte des neiges tempère un peu la vitesse du réchauffement en avril.

Le froid vif et la gelée hors-saison

Les gelées tardives sont fréquentes jusqu'aux saints de glace (11-12-13 mai), et restent à craindre jusqu'au début juin, surtout sur les plateaux atteignant 400-500m, ce qui y proscriit toute production fruitière régulière.

A l'automne, les premières gelées arrivent vers le 20 octobre, aussi bien en plaine qu'en montagne, mais la chute de température en octobre est plus brutale en montagne.

Le climat nordique des crêtes

Sur le Hohneck, deux mois par an seulement dépassent la température moyenne de +10°C, et le vent glacial est presque incessant.

8. *Le rude climat montagnard*



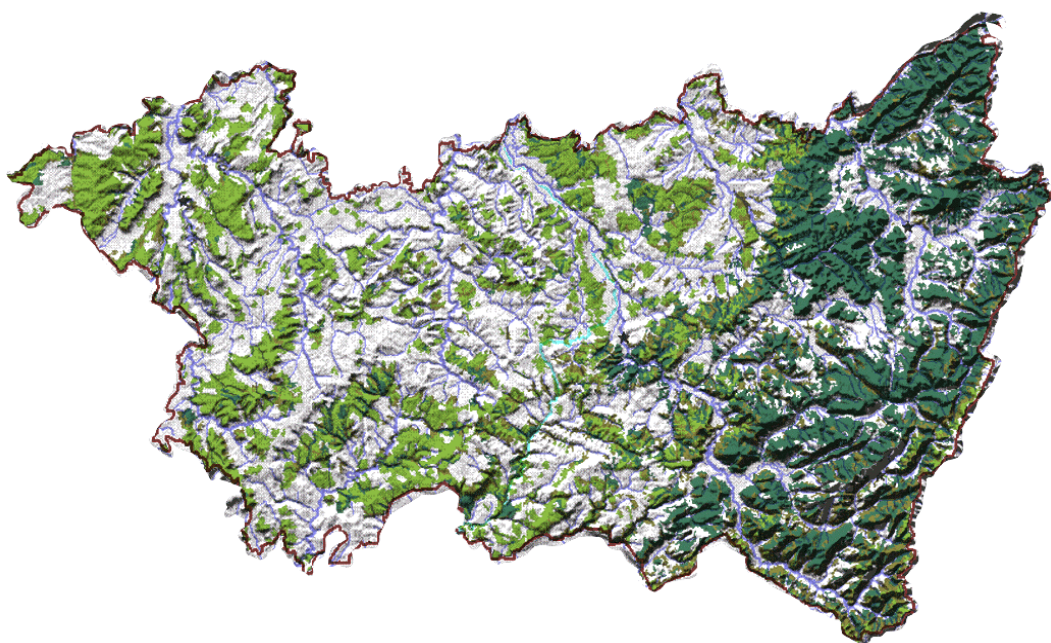
La neige s'accroche jusqu'en mai sur les flancs ombragés du Hohneck (1362 m).
Xonrupt

La place de la forêt

Les conifères sont très présents sur le massif des Vosges mais les feuillus, même peu nombreux, y apportent leurs lumières et leur jeu de couleurs.

En plaine, plusieurs grands massifs déroulent un océan de hêtraies et de chênaies : Darney, Charmes, Rambervillers. A l'ouest, les hêtraies recouvrent les côtes et leurs arrières.

Une multitude de petites forêts, enfin, cloisonnent les vues dans les secteurs les plus agricoles.



Les forêts

- En vert sombre : la forêt résineuse, centrée sur le massif.
- En vert clair : les feuillus, qui recouvrent les arrière-côtes et quelques grands massifs dans la plaine.
- En marron : les forêts mixtes feuillus-résineux, par places sur les versants du sud du massif.

Les conifères sont très présents sur le massif des Vosges. Les boisements mixtes de hêtres, chênes, sapins prennent de l'importance dans la partie méridionale des Vosges granitiques. Ces forêts sont, pour plus de la moitié, communales ou privées ; le reste est domanial.

La hêtraie d'altitude

C'est au-dessus de 1200 m, sur les hauteurs au sud du Hohneck, que se trouvent les figures emblématiques de la forêt vosgienne : la lisière des chaumes, la hêtraie d'altitude, la pessière d'éboulis.

Le hêtre y côtoie des sapins. Il prend des formes trapues et tourmentées ; ses branches basses qui semblent s'appuyer sur le sol retiennent la neige en hiver. Cet étage montagnard dit « supérieur » débute autour de 800 m d'altitude. C'est celui qui ourle les chaumes d'une lisière de pré-bois où s'accrochent plusieurs essences qui bravent le vent et le froid : sorbiers, alisiers, érables.

La pessière (forêt d'épicéa) des éboulis offre un spectacle grandiose où épicéas et érables défient la pente vertigineuse des éboulis. Les chemins y sont souvent intimes, très ombragés.

La hêtraie-sapinière

Au-dessus de 350-400 m sur les versants exposés au sud ou à l'ouest, le chêne laisse la primauté au hêtre : c'est l'étage montagnard « inférieur ». 50 mètres plus haut, le hêtre est rejoint par le sapin qui domine. Hêtre et sapin recouvrent les pentes de leur mosaïque de couleurs aux entre-saisons. Ce dernier peut prendre sa place sur les versants exposés à l'ouest et au sud. Au-dessus de 800m au nord de Gérardmer se trouve une aire naturelle de l'épicéa peu perceptible car cette essence a été replantée par l'homme dans tout le massif.

Sur les versants séchants, les branches basses des sapins épars semblent émerger d'un tapis de callune et de myrtille.

La tache lumineuse d'une tourbière acide offre une respiration ici et là dans le manteau forestier, à la faveur d'un replat où l'arène est venue s'adosser à une moraine.

Le pin sylvestre accroché aux corniches de grès

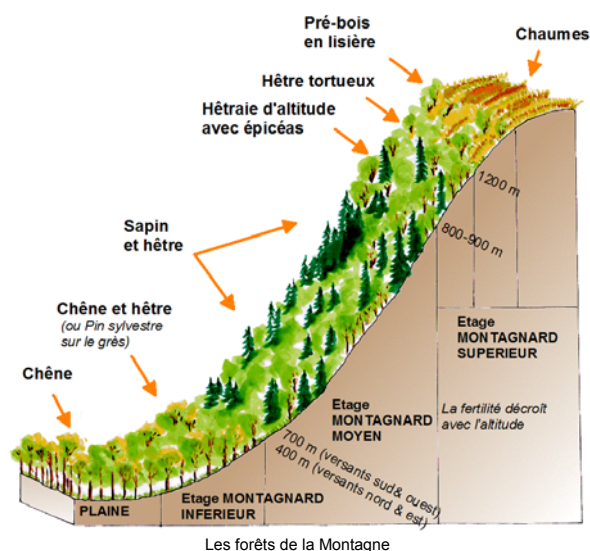
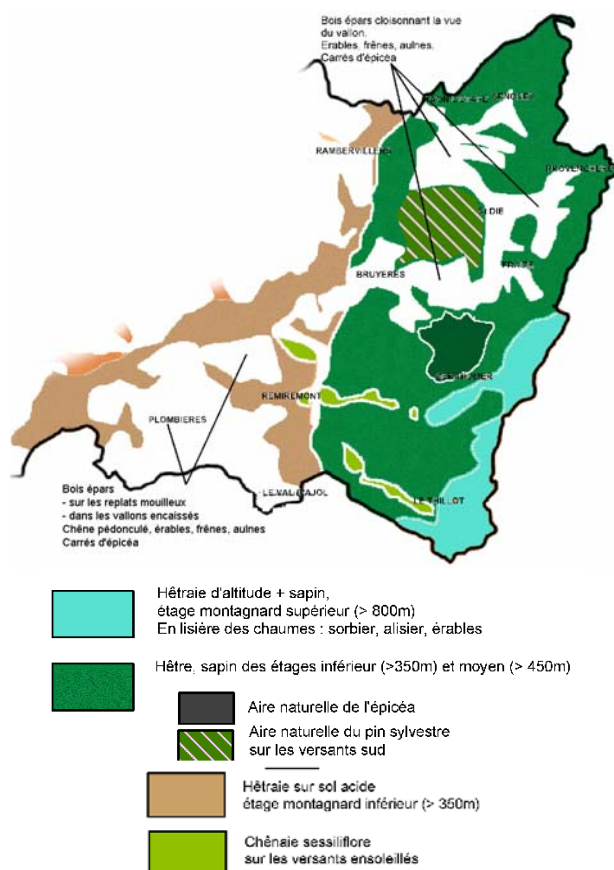
La côte du grès rouge est recouverte de forêt de hêtres et de sapins. La vie se concentre dans les vallées agricoles, tantôt larges, tantôt encaissées, enchâssées entre les corniches boisées.

Sur les sols ingrats du grès entre Bruyères et Corcieux se trouve une aire naturelle du pin sylvestre. Ce dernier s'est étendu naturellement sur tous les versants sud alentour, à mesure que l'exploitation des maigres taillis réduisait la fertilité des pentes. L'homme l'y a souvent replanté depuis le 19ème siècle.

La hêtraie sur sol acide qui encadre les vallées basses

C'est elle qui forme l'horizon des vallées les plus habitées du massif. Le hêtre y domine. Son sous-bois invite à la promenade au printemps dans la lumière douce et irréaliste du vert tendre. Il devient austère mais dégagé en été

9. Le manteau boisé de la montagne



Clefs de lecture

tandis qu'à l'automne, ces forêts prennent des couleurs chatoyantes entre rouge et jaune vif et deviennent de véritables vitraux naturels.

Le chêne « sudiste » des versants bien exposés vers Remiremont

Dans les vallées les plus méridionales de Saulxures, du Thillot, une chênaie sessiliflore occupe les versants les plus ensoleillés. Cette forêt providentiellement placée au bord des vallées industrialisées a longtemps été surexploitée en taillis ; ces pentes à demi stérilisées ont souvent été replantées en pin sylvestre au cours du 19^{ème} siècle.

Les bois épars qui cloisonnent la vue du vallon agricole

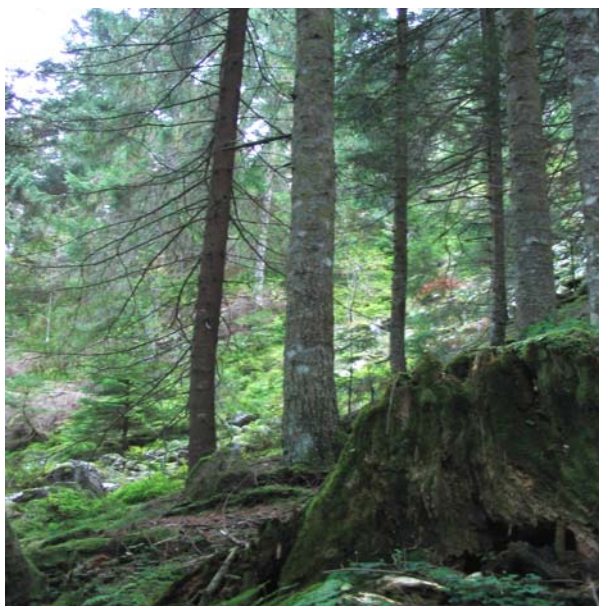
Les vallons sont entrecoupés de boisements : carrés d'épicéa, mais aussi feuillus. Le hêtre évite le fond de vallée où l'air froid qui s'accumule dans la nuit provoque des gelées tardives.

Le vallon boisé

Les vallons les plus étroits sont entièrement boisés : vallée de la Mortagne à l'amont de Bruyères, vallées de la Semouse et de l'Augronne dans la Vôge. La végétation s'y étage selon le degré d'inondation : l'érable domine dans les secteurs les plus sains ; le frêne occupe les mouillères et laisse la place à l'aulne sur les berges.

La friche de recolonisation naturelle

Les prés de pente en lisière de la forêt tendent à s'enfricher. Une forêt naturelle s'y ré-installe par étapes. L'ancienneté de l'abandon de l'usage agricole est ainsi bien lisible sur ces parcelles très exposées au regard.



Pessière (épicéas) sur éboulis granitiques. Xonrupt



La hêtraie sapinière offre au printemps une mosaïque de verts. Granges-sur-Vologne



La hêtraie sapinière vue de l'intérieur. Entre les troncs sobres et majestueux des résineux, les feuilles de hêtre déploient au printemps un vitrail de jeunes feuilles. Granges-sur-Vologne



Pin sylvestre sur un versant sec du grès, exposé à l'ouest.

La forêt de côte et d'arrière-côte

Le front sombre de la forêt recouvre les pentes et l'arrière côte des côtes calcaires : côte de Meuse, de « Moselle », et, de façon moins systématique, côte du Lias. La hêtraie y domine, entrecoupée de reboisements d'épicéa, en particulier en pied de côte. Les surfaces se répartissent grossièrement par tiers entre forêts domaniales, communales et privées.

De nombreux bois épars sont plus ou moins connectés, situés sur le pied de côte ou à flanc des collines alentour. Ils brouillent la perception de ce relief dont le tracé sinueux, très érodé, est souvent peu lisible.

La lisière de cette forêt n'est pas linéaire. Sa composition varie en raison d'une mosaïque de sols. Le hêtre domine sur les hauteurs du plateau lorrain, certes, et le chêne apparaît dans les parties basses et peut même s'imposer sur un secteur mal drainé. Sur les sols plus frais (secteur de colluvion, bas de pente), frêne et tilleul les rejoignent ; sur les sols plus sains, c'est le charme. Sur l'argilo-calcaire, les lisières se colorent avec l'érable champêtre, l'aubépine, le merisier. Non loin de là, cette richesse s'effacera sur un secteur acide dont le sous-bois aéré sera ponctué de chèvrefeuille.

Entre friches et vignes sur la cuesta

Les rebords des côtes de calcaire dur, lorsqu'ils sont exposés au sud, prennent parfois des airs de forêt beaucoup plus méridionale à proximité de ces pelouses calcaires situées en belvédère, prisées à la fois par les randonneurs et les militaires. Quand le sol devient fin et sec, la flore est très spécifique : anémone pulsatile, orchidées, et quelques espèces méditerranéennes y trouvent refuge : érable de Montpellier, baguenaudier.

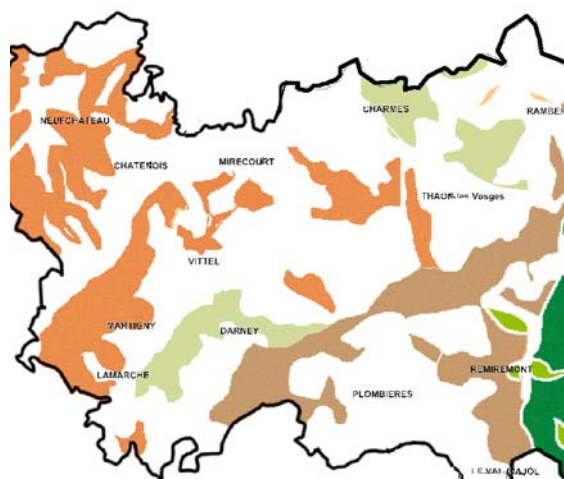
De petits chênes pubescents y alternent avec des alisiers blancs, des genévriers et des touffes épineuses -prunellier, églantier, cerisier de sainte Lucie, troène, fusain- qui prennent des couleurs fauves à l'automne : viorne lantane, cornouiller sanguin. Sur les pentes, cette végétation a longtemps laissé place à une mosaïque de carrés de vigne et d'arbres fruitiers. Leur disparition aujourd'hui les fait retourner à une friche de ces mêmes essences, qui se referme, par places, en forêt de bouleaux, de chênes.

Le grand massif domanial de plaine

Les routes tracent de longs couloirs forestiers rectilignes à travers les massifs de Charmes, de Rambervillers et de Darney. Ces forêts forment autant de barrières entre deux plaines agricoles, dont l'origine remonte loin dans l'histoire.

Leur relief est faible et sur ces sols généralement peu drainants, l'eau stagne par places. Dans les meilleurs sols, souvent à l'emplacement d'un placage plus épais de limon, apparaissent les belles forêts d'automne colorées par le charme, le hêtre et la fougère.

10. Les grands massifs de la plaine



Les forêts de la plaine



Les formes sobres et majestueuses de la hêtraie en plaine. Charmois l'Orgueilleux

Clefs de lecture

11. Les bois épars qui cloisonnent la plaine



Effets de porte entre des poches de champs cultivés. Darnieulles



Le contraste entre lisières feuillue et résineuse.
Badménil-aux-bois



Lumières du soir dans des chênes, hêtres, charmes. Badménil-aux-bois

Un semis de petits bois de chêne qui rapproche les perspectives

De Neufchâteau à Rambervillers, le paysage est jalonné de petites forêts et de bosquets épars dont la traversée décline à l'infini le thème de la porte, de la fenêtre, du passage entre l'ouvert et le fermé. Leurs lisières forestières aux contours aléatoires referment l'horizon à-travers un jeu de percées visuelles sans direction dominante.

Leur position résulte à la fois de l'histoire foncière et des contraintes de sol : ces forêts, majoritairement communales, se situent préférentiellement en périphérie des communes, loin des bourgs, et souvent sur les replats où l'eau draine mal tandis que le flanc des ondulations est souvent cultivé.

Le taillis intensivement exploité

Ces bois ont été conduits en taillis intensif de longue date, et de façon systématique depuis le 17^{ème} siècle. Ils faisaient souvent partie du ban communal, auquel cas le berger y emmenait le troupeau communal et les habitants y prélevaient leur quota de bois d'affouage. Ailleurs, ce petit bois partait comme ressource énergétique dans les fours des forges et des verreries. Dans les forêts domaniales, de belles futaies échappaient souvent à ce traitement.

L'exploitation en taillis consiste à couper, tous les 10 à 50 ans, l'ensemble des jeunes tiges. Dans le cas des taillis sous futaie, quelques-uns des plus beaux brins sont conservés pour faire, à terme, de belles grumes pour la construction. Ce traitement favorise les essences de lumière qui rejettent bien de souche comme le chêne et le charme au détriment du hêtre. A la longue, certaines parcelles ont cependant du mal à se régénérer, d'autant que ce traitement intensif et répété a fait basculer certains sols vers un processus d'acidification. Ces forêts « usées » prennent alors l'aspect d'une forêt plus lumineuse où alternent des touffes de bouleaux, bourdaine, pins sylvestres, et des chênes sessiles.

La forêt des bons sols : la fougère et le charme

Le chêne est toujours présent ; le charme l'accompagne dans les sols plus sains, souvent à la faveur d'un placage de limon que l'érosion a bien voulu laisser en place. Sa fréquence augmente sur les couches argilo-calcaires où la forêt s'intercale dans une mosaïque de prés et de champs.

Les chênaies pures occupent généralement des secteurs de sols mal drainés où elles côtoient des prairies humides. Dans les secteurs les plus frais, le chêne est rejoint par les houpriers majestueux du frêne et du tilleul à grandes feuilles. Le bord des rivières est souvent souligné d'une ligne d'aulnes ou de frênes.

Le vallon encaissé

Le hêtre disparaît dans les vallons encaissés des côtes de Meuse où il craint l'air froid et les gelées tardives. Des espèces montagnardes y prennent place : érable sycomore, et au sol l'aconit tue-loup.

Le vallon boisé

Dans la Vôge, ces bois épars signalent souvent des replats mouilleux. Les carrés d'épicéa jouxtent des bois plus anciens de feuillus dont la taille augmente à mesure que l'on progresse vers la Franche Comté. Le hêtre s'y plaît, accompagné de chênes épars et de houx en sous bois.

Les vallons encaissés sont noyés sous un manteau forestier de chênes pédonculés, érables, frênes, aulnes, et les derniers près de fond de vallon sont souvent devenus des carrés d'épicéa qui forment de sombres tunnels.



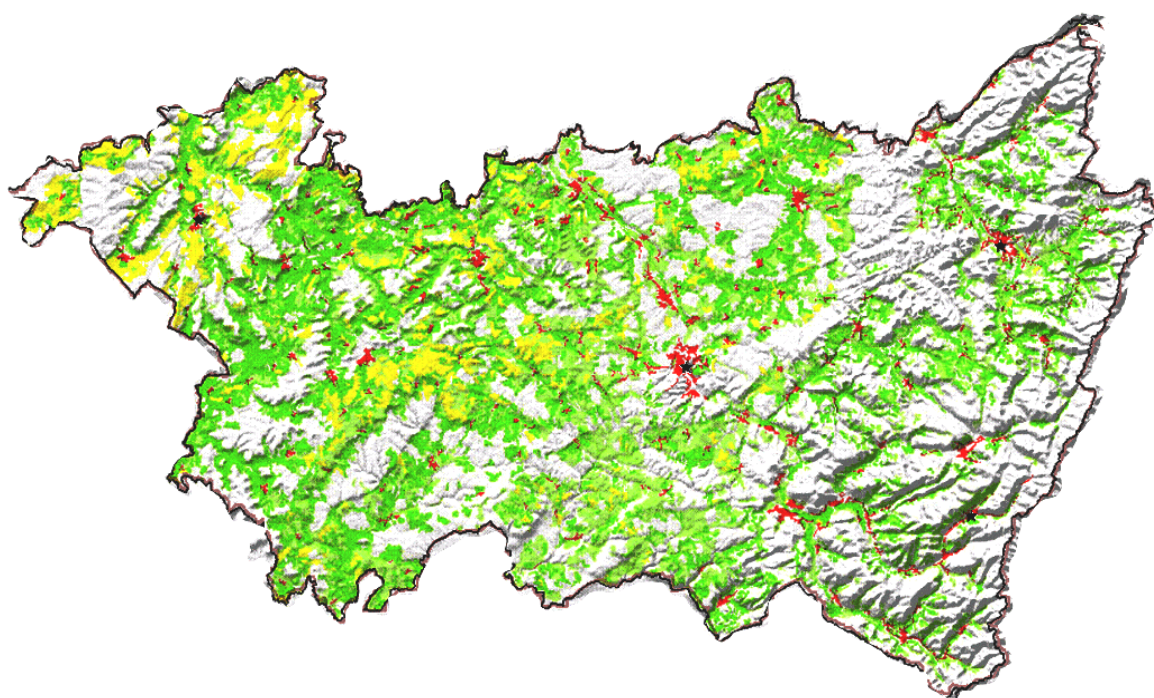
Une route en fond de vallon à-travers un « tunnel » d'épicéas. Claudon

Les formes rurales

Les paysages de grands champs céréaliers se déployaient dès l'antiquité sur les replats de calcaire coquillier et sur les plateaux lorrains de calcaire dur.

Les paysages qui dominent dans le reste de la plaine sont des prairies entrecoupées de bois temporaires. Les agriculteurs y produisent aujourd'hui de la viande et du lait. Les prairies temporaires sont particulièrement importantes dans la Vôge où elles étaient généralement cultivées en céréales, pommes de terre jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle. Beaucoup d'entre elles étaient alors labourées en planches dont les rayures caractéristiques restent très lisibles, souvent soulignées par des rangées de fruitiers.

De grasses prairies permanentes s'étendent à perte de vue sur les ondulations du Xaintois. Des prairies plus localisées tapissent les flancs des côtes, ouvrent des clairières dans la forêt de Darney, s'accrochent sur les pentes des vallées du massif et sur ses crêtes battues par les vents.



- En jaune : céréaliculture
- En vert pâle : prairies temporaires
- En vert foncé : prairies permanentes
- En grisé : secteurs non agricoles (forêts)

Source Corine Land Cover et MNT.

Le damier ouvert de champs et de prés

Les terres fertiles du centre du département étaient déjà défrichées au néolithique par le peuple des Leuques. La forêt de Darney faisait frontière avec les territoires Séquanes plus au sud.

A l'époque romaine, céréales et vins étaient déjà exportés par voie terrestre et fluviale. A la grande période de l'assolement triennal, du 11^{ème} au 13^{ème} siècles, ces terres se rattachaient aux vastes openfields qui couvraient le tiers nord-est de la France et une bonne part de l'Europe centrale, jusqu'au sud de l'Angleterre.

Les villages en « -y » et en « -ey » signalent une implantation romaine. Les noms de Saints ont été utilisés pour créer des villages du Haut Moyen-Age. Les noms empruntés à la végétation, au relief et aux eaux furent choisis lors des créations tardives aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles. Les périodes d'expansion démographique et de défrichage dans le massif vosgien ont donné lieu à des noms en « hayes », « accrues », « rapailles ».

Aujourd'hui encore, dès que le sol sain domine, la céréaliculture déroule ses tapis de grands champs. Presque partout cependant, ces champs composent avec des prairies temporaires, des prairies humides, et des bois. Les contrastes d'un secteur à l'autre restent toujours subtils entre ces équilibres.

Ces paysages ouverts sont anciens, mais le parcellaire a subi une révolution totale depuis 1950 : les grandes parcelles géométriques ont effacé l'ancien parcellaire de petits champs en lanières.

La petite commune des terres à blé

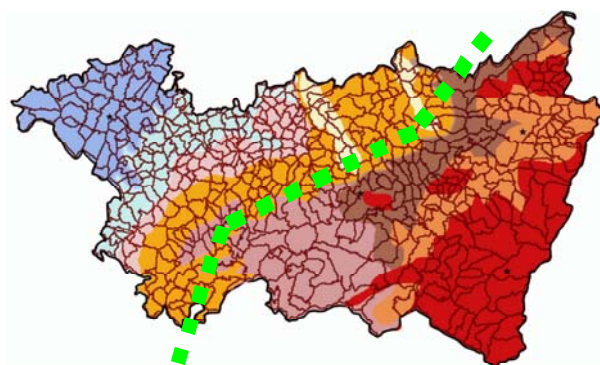
Hérité du découpage des paroisses du Haut Moyen Age, le maillage des communes et des chemins définit aujourd'hui encore le cadre de l'agriculture et de l'urbanisme. La cellule unitaire de la vie rurale, longtemps immuable, fait cependant l'objet de nombreux remaniements actuellement : renouvellement du réseau routier, mais aussi regroupement de communes, mise en place des pays et de l'intercommunalité.

Sur les plateaux lorrains, les villages sont situés au centre du finage, au milieu des différents terroirs. Les champs étaient jusqu'en 1950 étroitement laniérés en raison du système d'assolement triennal. Aucune haie ni bosquet ne

12. La plaine boisée



Les terres fertiles sur les marnes et calcaires sont cultivées depuis l'antiquité.
Romont



Les limites communales et les roches du sous-sol.
Les communes de terres acides et froides, au sud d'une ligne Darney-Rambervillers, sont plus étendues que celles situées sur les marnes et les calcaires fertiles (jaune safran, bleu clair). Elles recouvrent grès (marron, violet), granites et schistes (rouge, saumon). Leurs limites administratives sont également plus sinueuses et elles sont, de longue date, les plus boisées.



Céréale, colza ; la terre nue attend un semis de tournesol. Floremont en avril

Clefs de lecture

viennent les agrémenter, hormis un alignement d'arbres qui souligne le tracé de la route d'accès. La forêt se situe en limite du finage communal.

La carte des limites communales garde ainsi l'empreinte de la grande vague d'abandon de villages aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles et de la politique volontariste de recolonisation menée par les ducs de Lorraine. L'objectif était de produire puisque la démographie reprenait sa croissance, mais aussi de recoloniser rapidement avec des populations de langue romane là où, avant la guerre, se trouvait une population germanique. Ce front de colonisation était centré sur le nord-ouest de la Lorraine ; il a touché les bonnes terres situées à l'ouest du département des Vosges.

L'agriculture disciplinée de l'assolement triennal

La communauté -quelques dizaines de familles au départ- disposait de 3 à 6 années pour défricher et exploiter les terrains. Seuls les terrains assez fertiles pouvaient supporter ce système intensif, le mieux organisé de l'époque : l'assolement triennal. La communauté dans son ensemble était redevable d'une charte qui régissait précisément les pratiques d'assolement et de vaine pâture, ce qui induisait un contrôle strict des usages de chacun. Les terres étaient organisées en trois vastes « soles » : l'hivernois était semé de blé en hiver ; le tramois était semé au printemps d'une avoine ou d'un seigle ; le semart était une jachère librement parcourue par le troupeau gardé par le berger communal, avec l'aide de ses chiens bergers. L'unité semée était le « jour » lorrain, une bande de labour d'environ 0,2 ha.

Dans les territoires plus rudes, la terre se serait épuisée dans ce système qui ne lui accordait qu'une année de repos. Grands domaines et petites exploitations préféraient se disperser dans le paysage pour tirer profit des espaces de pâturage.

L'empreinte des labours en planche

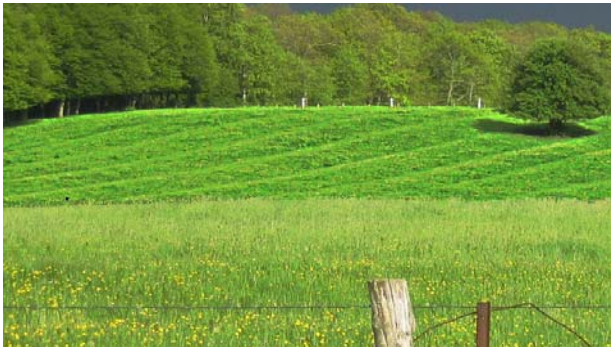
Dans les terrains souffrant d'un mauvais ressuyage, le labour en « planche » contribuait à assainir le sol.

Les premiers remembrements d'après la guerre de 1914 ont rarement effacé les lanières. A partir de 1955, en revanche, les remembrements s'intensifient sur les plateaux lorrains pour tailler des parcelles adaptées au tracteur. La montagne reste un peu en retrait : les terres aptes au labour y sont plus rares et dans le secteur est du département, la population d'ouvriers paysans reste souvent hostile au remembrement.

Curieusement, l'empreinte des lanières est souvent effacée dans les secteurs céréaliers tandis qu'elle reste lisible dans des prairies. Beaucoup de ces anciens champs, en effet, ont été reconvertis en prairie temporaire.

La prairie grasse

Dans le paysage ondulé de la plaine, les parties basses, inondables ou humides, ont toujours été vouées aux prairies de fauche, parfois au prix d'importants travaux : certaines rivières étaient endiguées afin de diriger les crues ; ailleurs, des haies de clayonnages transversaux amélioraient le piégeage du limon déposé par les crues.



Les ondulations des anciens labours en planche restent très lisibles dans les prairies. La largeur très régulière des billons ainsi formés -quelques mètres- ne correspond pas forcément à d'anciennes limites de propriété mais elle s'intégrait dans cet ancien parcellaire en lanières.

Ces ondulations restent très lisibles jusqu'au printemps, où elles sont parfois soulignées par des bandes de pissenlit dans les creux. Elles sont très fréquentes depuis les plateaux barrois jusqu'à la Vôge. Badménil-aux-Bois



Au sud du Xaintois, les prairies s'étendent à perte de vue sur les ondulations des marnes. Saint Paul

La clairière dans l'océan de forêt en plaine

Dans la Vôge, les terres humides dominent. Des clairières de prés aux contours irréguliers semblent découpées dans un manteau de bois feuillus.

Une dizaine de clairières très typées trouent ainsi le manteau de la forêt de Darney.

La clairière dans le manteau forestier de la montagne

Dans les terres froides du sud du massif et dans la Vôge, une première colonisation avait eu lieu dans le haut moyen âge autour d'abbayes. Une bonne part de ces défrichements est retournée à la friche après la guerre de Trente Ans (1618 – 1648).

Des défrichements reprendront au 18ème siècle sous l'impulsion des abbayes de Senones, Moyenmoutiers, Etival et Remiremont.

Les trouées des prés d'estive sur les hauteurs

Les défrichages commencent par le fond de vallée mais ouvrent également des trouées à flanc de pente ou en haut de pente qui offrent aujourd'hui encore des points de vue remarquables.

Les essarts, souvent cernés d'un muret de pierre, tracent une lisière assez nette avec la forêt.

Les petites chaumes et les grandes chaumes créées -ou agrandies- et entretenues par des générations de marcaires, sont des parcours d'estive aux limites plus floues. Leurs lisières progressives, passant progressivement de la prairie à la forêt à-travers un semis d'arbustes et de bosquets, forment des paysages-témoin de nos campagnes sous l'ancien régime.

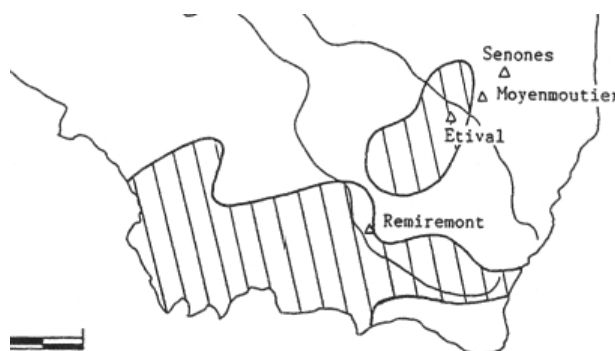
Le terme «marcaire», qui vient du terme alsacien Malger, «celui qui traite», désigne les agriculteurs de montagne qui emmènent leur bétail sur les chaumes au mois de mai, pour la saison d'estive. Vers la Saint-Michel, lorsque l'herbe s'appauvrit et que soufflent les premiers vents froids, bêtes et gens redescendent dans les vallées.

Leurs maisons d'alpage, les marcaireries, sont devenues des fermes-auberges dans les années 1980.

13. La clairière de défrichement isolée dans la forêt



Une prairie sur grès de la Vôge, cernée de forêts, au cœur de la forêt de Darney. Clairière de la Bataille à Viocourt



DÉFRICHEMENTS ET ABANDONS DES XVIème ET XVIIème SIÈCLES

- Triangles : Abbayes ayant encouragé la reprise des défrichements individuels en montagne au 18ème siècle.
- Hachures : Secteurs d'extension durable des friches provoquées par la guerre de Trente Ans.

Source : « Les hommes et la forêt en Lorraine », JP Husson, éd Bonneton, 1991 / J Peltre, RGE 66, réf cit Déclarations de Communautés de 1708.

Clefs de lecture

14. La côte



Le pré défriché dans la pente

Les pentes des côtes ont vraisemblablement été les premières défrichées, dès l'apparition de l'agriculture dans les plaines cultivables situées à leur pied.

La vigne

Dès le haut moyen-âge, des vignes sont plantées dans la vallée de la Moselle. A l'orée du 20ème siècle, des carrés de vigne jalonnaient sans doute l'ensemble du terroir de la plaine du département.

Les vignes seront massivement arrachées suite à la grande crise du vignoble, après la première guerre mondiale. Le phylloxera, la concurrence des vins du midi, le manque de main d'œuvre après la guerre, ont eu raison de cette production multiséculaire sur les pentes lorraines.

Le verger

Les vergers ont remplacé la vigne sur les côtes, les versants, mais aussi sur l'ensemble du terroir où les champs sont complantés d'arbres fruitiers : mirabelliers, pommiers, poiriers, cerisiers. La crise de la vigne, en effet, crée une forte demande de boissons et d'alcools alternatifs. Les arbres sont plantés à très grande échelle dans les années 1920, redessinant largement le paysage. Ces plants de haute tige, greffés à hauteur d'homme, n'arriveront en pleine production que 10 à 15 ans plus tard, à l'orée de la seconde guerre mondiale. Les gels tardifs rendent cependant les productions aléatoires sur les hauteurs des plateaux.

Ils ne produiront à plein régime que pendant une bonne trentaine d'années puisque les premiers chocs économiques de la filière apparaissent dès les années 1950. Pendant toute la première moitié du 20ème siècle cependant, le calendrier annuel des ruraux s'organise pour grande part autour des soins aux arbres depuis les tailles d'hiver, d'été, jusqu'aux ramassages et aux pressages et aux confitures d'automne.

Les premiers vergers abandonnés apparaissent dès les années 1960. Les vergers les plus conservés aujourd'hui sont situés au contact des bourgs, sur les pentes et en bord de voirie, surtout en entrée de bourg, où leur emprise est parfois départementale ou communale... Dans ces trois cas, leur rôle paysager est majeur. Les vergers péri-villageois sont par ailleurs très exposés à l'urbanisation.



Les rides en courbes de niveau sont l'empreinte de l'ancienne mise en culture des pentes, aujourd'hui retournées en prairie. Mandray

L'empreinte des champs en lanière sur les pentes

Sur les pentes, les labours ont généré des rides en travers des pentes. Leurs formes très épurées soulignent les reliefs.

Le bourg lorrain

Le village-rue lorrain a longtemps ressemblé davantage à une cour intérieure de ferme qu'à la rue d'aujourd'hui. Les larges usoirs de sa rue centrale constituaient le cœur d'un village très uni autour d'usages strictement réglementés. Sa linéarité, qui évoque les villages de la conquête de l'ouest américain, ne résulte pas du hasard : les ducs de Lorraine l'ont développé intensivement pour implanter des colonies de langue romane dans les meilleures terres après l'effondrement démographique des 14^{ème} et 15^{ème} siècles.

Les pouvoirs germaniques feront de même après la guerre de Trente Ans, à la fin 17^{ème} et au cours du 18^{ème} siècle, en installant plus au nord, sur la frontière qui court de Saverne à Thionville, une série de villages de colons germanophones venus de Suisse alémanique, ainsi que des colons picards et franc-comtois.

Le modèle s'est répandu dans tout l'ouest du département avec cet alignement de maisons jointives par leur pignon qui délimitent une rue bordée de larges usoirs. Souvent, seul un côté de la rue était construit à l'origine, et la jointivité des maisons n'était pas totale. La pression démographique, au 18^{ème} siècle notamment, a ensuite densifié le tissu urbain, ce qui a donné au village lorrain son aspect actuel.

Une partie de la rue est une dépendance de la maison, car elle sert de grange, de hangar, d'aire à fumier : on y laisse la charrette, les machines agricoles, on y entasse le bois. Cette place s'appelle « l'usoir » ou la « parge ». Derrière la maison et épousant sa faible largeur s'étendent le potager et le verger. L'ensemble des vergers forme une couronne boisée, toute fleurie au printemps, autour du village.

Ce modèle à la fois architectural, social et politique -puisque'il résulte d'une urbanisation très planifiée- semble avoir connu un large succès puisqu'à partir de cette époque, même les anciens villages tassés se sont étendus sous forme de rues visiblement très planifiées. Il domine dans toute la plaine du département et jusqu'à certains villages de la Vôge. Les longs villages-rue des vallées de la Moselle, de la Meurthe en ont probablement emprunté des éléments, au moins dans l'agencement des usoirs et des maisons. Il semble qu'il proposait de concilier une proximité de vie, un lopin individuel et une capacité à se défendre en période troublée, sans trop de sacrifice en surface.

La maison de bourg lorraine

Elle est construite généralement en pierre, étroite et profonde, à grands toits à faible pente le plus souvent couverts de tuile canal. L'une des pentes du toit s'abaisse du côté de la rue, alors qu'en Alsace c'est le pignon qui regarde celle-ci et que le toit est couvert de petites tuiles plates.

La maison lorraine regroupe côte à côte dans un seul bâtiment tout en profondeur récoltes, bestiaux et habitants. La place de chacun est mesurée parcimonieusement. Le logement est réduit à une étroite bande collée sur le côté de la ferme et comprend la cuisine, donnant sur la rue, et le « poêle », chambre sombre ou faiblement éclairée par un vitrage d'en haut appelé « fenêtre flamande ». Au-dessus, un grenier bas sert de séchoir pour le houblon. Tout le reste du cube bâti est rempli par les écuries et les granges.

La façade reflète l'importance respective de ces trois compartiments. La grande porte monumentale,

15. Le village-rue lorrain

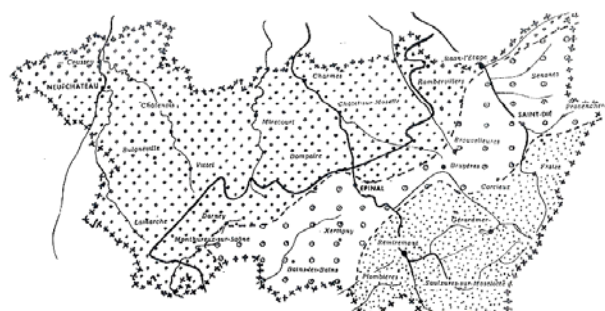


L'usoir a longtemps été une cour de ferme davantage qu'une rue.
Celles-sur-Plaine.

Carte postale du début 20^{ème} siècle, Source Archives Départementales



Le village-rue est entouré de jardins à l'arrière des maisons, parfois bordés de murs de pierres, comprenant le potager et des arbres fruitiers.
Rouvres-la-Chétive.



Zone d'extension des villages agglomérés

Zone d'extension des villages à hameaux

Zone d'extension de l'habitat dispersé

Limite vers l'est de l'affleurement des grès (bigarres, vosgiens)

Répartition des types de villages et de finages
« Nos Vosges à la belle époque », éd JP Gyss, 1982

Clefs de lecture

dessinant un beau cintre de pierre, et celle de la grange : l'ouverture est si vaste qu'à elle seule, elle occupe parfois la moitié de la façade, révélant toute l'importance des cultures et des engrangements. Sur le côté, une porte plus basse mène aux écuries et une autre à la cuisine. Les dimensions des ouvertures semblent marquer une hiérarchie : le grain, le bétail, l'homme. (Texte d'après le Musée National des Arts et Traditions Populaires, 1964).

Un jardin enclos de murs borde systématiquement l'arrière des maisons. L'accès se fait par la grange au moyen d'une petite porte qui donne sur les champs.

La reconversion difficile

Les maisons traditionnelles ont souvent connu une période d'abandon lorsqu'elles ont cessé d'être adaptées à l'agriculture. Les agriculteurs préféraient bâtir en périphérie du village des hangars plus adaptés, en matériau plus léger et moins coûteux. Des maisons ont pu tomber en ruine au centre du village tandis qu'un lotissement sans référence architecturale se construisait au hasard d'une transaction foncière de terrain à bâtir.

Le village au bord de l'eau

Des villages très anciens sont implantés sur les terrasses des vallées de la Meurthe et de la Moselle. Leur positionnement recherchait visiblement la proximité de la rivière tout en cherchant à rester à l'abri des inondations. L'urbanisation s'y est concentrée au point de générer une vaste conurbation linéaire qui s'étale le long du principal axe routier.



Les maisons n'étaient pas toutes jointives au départ. Cette rue secondaire, probablement plus tardive que la rue principale comporte des maisons isolées (sur la droite) dans le bourg par ailleurs très préservé de Gruey-les-Surance.



Les toits alignés, les pignons jointifs, les trois entrées bien hiérarchisées en façade.
« Visages de la campagne française », 1976

Le semis de fermes

Régulièrement réparties sur les flancs et les hauteurs des reliefs, les fermes isolées jalonnent les secteurs d'alpage. Chacune est au centre d'un espace ouvert et semble défier l'avancée de la lisière forestière. La plupart d'entre elles ne sont plus des sièges d'exploitation. Ces espaces ouverts offrent des fenêtres, parfois des belvédères, sur les reliefs.

La ferme vosgienne

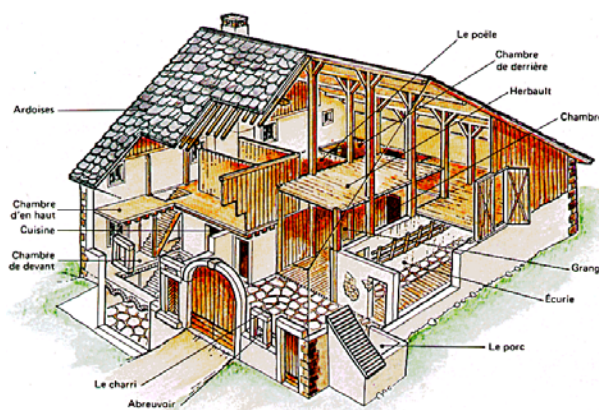
En partie enterrée, elle regroupe sous un même toit hommes, animaux et récoltes. Elle est construite à partir de boules de granit trouvées dans les champs et surmontées d'une charpente en bois. Sa façade la plus exposée est protégée d'un bardage réalisé en planchettes de bois posées en écailles de poisson, les essis, tandis que le foin remis au grenier préserve du froid. Sur ces fermes isolées et établies à proximité des sources, le four à pain émerge d'une façade.

Les abords sont marqués par un vocabulaire typé : des routes d'accès sinueuses, des clôtures agricoles (barbelés essentiellement), des talus en travers des prés, boisés de feuillus pour les plus larges d'entre eux, des fruitiers disséminés dans les prés les plus proches.

16. Le semis épars des fermes vosgiennes



Les fermes dispersées sur la pente. Basse-sur-le-Rupt



Le plan type d'une ferme Vosgienne à flanc de pente, qui rassemble sous un même toit l'habitation, l'écurie et la grange.

Source « Visages de la campagne française », 1976

L'empreinte de l'histoire récente

L'établissement d'industries le long des rivières s'est fait d'abord progressivement et s'est intensifié dans la seconde moitié du 19ème siècle. Certaines vallées n'ont été ouvertes qu'à cette période ; le paysage de chaque vallée a été réorganisé autour de l'usine -forge, verrerie, filature- et de l'habitat de ses ouvriers.

Les guerres ont surtout contribué à effacer l'héritage de ces activités ; leurs mémoriaux jalonnent les vallées de St Dié à Charmes en souvenir des jours où ces beaux panoramas se sont transformés en autant de lignes de front.

L'industrie naissante en 1830-1850 a attiré autour des grandes vallées une forte population rurale d'ouvriers et d'ouvriers paysans.

L'eau énergie

L'exploitation de la force motrice de l'eau a donné lieu à la construction d'aménagements et d'ouvrages d'architecture souvent remarquables qui, même quand ils sont abandonnés, jalonnent encore le paysage : canaux d'amenée ou biefs, petites chutes forcées entraînant une roue motrice, retenues d'eau, moulins, scieries, etc.

Les bassins versants du massif fournissent à leurs puissantes rivières jusqu'à 40 litres par km² et par seconde, pour 10 litres environ dans la plaine.

A partir de 1850, la machine à vapeur suppléera à l'énergie hydraulique, mais les deux sources d'énergie cohabiteront encore longtemps.

« Chaque vallon a son réservoir, qui emmagasine les eaux de sources et les utilise pour arroser ses prés. Quand il y a un peu de culture, la chute fait marcher la machine à battre ou la féculerie. Dans les principales vallées, l'industrie est venue se joindre à l'agriculture pour utiliser ces forces naturelles. Une partie des familles travaille dans les tissages, une autre dans les champs ou dans les bois, et grâce à cette union de l'industrie et de l'agriculture, la population vit dans l'aisance, malgré la rigueur du climat et la pauvreté naturelle du sol. » Risler, Géologie agricole, cité dans les Primes d'Honneur, 1888.

L'eau ressource industrielle

L'industrialisation a été grosse consommatrice des eaux vosgiennes. Le laminage, la fonderie consomment 30 m³ par tonne de fonte. Jusqu'à 1000 m³ de cette eau du granite, exempte de calcaire, sont utilisés pour traiter chaque tonne de coton. La fabrication d'une tonne de pâte à papier nécessite 500 m³. Non sans conséquence sur la pollution des rivières, qui reste cependant moins marquée dans le département des Vosges, situé en tête de bassin.

Les scieries s'installeront au bord de cours d'eau majeurs car elles ont été longtemps approvisionnées par flottage du bois.

17. La petite industrie



Une scierie. Granges-sur-Vologne



L'usine est généralement située entre la route, la voie de chemin de fer et la rivière. Vincey



Toute l'activité de la vallée s'est longtemps organisée autour d'un cours d'eau aménagé pour faciliter la navigation, la pêche, et plus tard le flottage du bois, l'alimentation de roues à aubes ou à augets. Bellefontaine.

Clefs de lecture

Dans les vallées vosgiennes, ces aménagements seront souvent reconvertis au 19ème siècle pour développer les manufactures textiles.

Autour de la petite mine de fer

Le département est situé à l'écart des immenses gisements de minerai de fer lorrains. Ces derniers sont centrés plus au nord le long de la côte de Moselle, l'un sur Nancy, l'autre entre Metz et Thionville.

Des mines de fer plus modestes cependant ont été exploitées à ciel ouvert par des paysans-mineurs à la fin du 19ème siècle dans la Vôge et au sud de Neufchâteau. Certains de leurs chevalements se voient encore de loin. Les forges, de petite dimension, étaient dispersées.

La clairière de forge ou de verrerie

Dans la Vôge, les Basses Vosges, les sables fins de l'étage du grès bigarré, associés à la présence de vastes forêts, ont permis l'activité de verriers. A l'origine, ces verreries étaient itinérantes : elles s'installaient au bord d'une rivière au fond d'une forêt et se déplaçaient quand le sable ou le bois venaient à manquer. La forêt de Darney reste percée de ces multiples clairières de forges et verreries.

La Meurthe, ancienne vallée des verriers

L'activité des verreries a connu un développement célèbre dans la vallée de la Meurthe. Depuis le 18ème siècle, la production de verre et de faïences était devenue célèbre à Lunéville ou Baccarat et dans notre département, à Raon-l'Étape, St Dié. Le procédé du cristal, venu d'Angleterre au début du 19ème siècle, connaissait des heures de gloire avant 1914. Les deux guerres mondiales auront raison de cette activité à Azerailles, Raon-l'Étape et Saint-Dié tandis qu'une activité se maintiendra à Baccarat (54) et à Portieux.

L'usine en ruine

Les ruines industrielles jalonnent les vallées de la montagne comme celles de la plaine. Elles dessinent des espaces industriels aujourd'hui sur-dimensionnés.

La proximité de l'eau accélère l'enrichissement des abords et la ruine est presque toujours visible depuis la route de la vallée car l'aire d'accès, compactée par des décennies de passages d'engins, préserve une fenêtre de vue. Ces friches sont des variations sur des thèmes fondamentaux : le dialogue de la pierre et du végétal, de l'eau et de l'homme, le temps qui passe.

« On s'est habitué aux ruines ; parfois même on ne les voit plus. Ni leur étrange poésie, ni leur plainte muette ne troublent nos consciences. » Extrait d'un texte rédigé par le collège de Dompierre, 1998.



Un ancien moulin couplé à une usine. Bains-les-Bains

Le département est en retrait des grands gisements de fer mais aussi de houille et de sel qui ont concentré une très forte population industrielle entre 1850 et 1960.

L'industrie textile provoque un phénomène assez similaire cependant dans l'ensemble des vallées vosgiennes : hautes vallées de la Meurthe et de la Moselle jusqu'à Charmes, vallées de la Moselotte, Petite Meurthe, Fave.

La reconversion d'un patrimoine pré-existant

Les métiers à tisser étaient nombreux dans les fermes lorraines à l'orée du 19^{ème} siècle.

C'est en 1805 que naît la première industrialisation du coton sur le versant lorrain des Vosges : une filature mécanique est installée à Senones dans les bâtiments désaffectés de l'ancienne abbaye bénédictine. D'autres unités suivront dans d'autres bâtiments revendus en biens nationaux : en 1812, une unité de blanchiment de coton dans l'ancien monastère bénédictin de Moyenmoutier ; en 1820, une seconde filature dans l'ancien château des princes de Salm à Senones.

Jusqu'en 1850, filatures et tissages se multiplient par vagues successives. Ils sont installés systématiquement le long des cours d'eau, réutilisant souvent les locaux et les roues à aube d'anciens moulins, huileries et scieries. Les évolutions technologiques se succéderont, entraînant une forte expansion de l'activité : le métier à tisser à bras sera remplacé par un métier à vapeur, puis le métier automatique Northrop en 1883, lui-même remplacé en 1950 par la machine Sulzer.

Les Vosges regroupaient de nombreux atouts pour l'industrie textile :

- de nombreux cours d'eau et fonds de vallons humides dont l'humidité ambiante favorisait le travail de la fibre.
- la proximité de Mulhouse, capitale du textile à l'époque qui regroupait des ateliers finisseurs : blanchiment, teinture, impression, apprêt.
- une abondante main d'œuvre d'ouvriers paysans, déjà habituée au travail du textile sur les métiers à tisser.
- la présence d'un milieu d'entrepreneurs.

La réorganisation du paysage des vallées

À l'apogée de l'industrie textile, entre 1888 et 1913, le paysage des vallées est entièrement réorganisé autour de l'activité industrielle. L'usine est devenue le nœud central où convergent routes, voies de chemin de fer, ports, qui se longent et s'entrecroisent. Certaines vallées quasiment vides jusqu'en 1880 se retrouvent entièrement colonisées.

Les anciens villages ruraux grandissent très vite ; ils s'adjoignent d'abord des cités ouvrières à l'agencement toujours très cohérent, et quelques rares demeures bourgeoises fondées par un patron d'industrie local. Dans les vallées étroites, tous les espaces agricoles de la vallée sont rapidement occupés ; hors du massif vosgien, cette urbanisation s'étend sur les plateaux, prenant place au milieu des cultures.

Après la première guerre mondiale, l'industrie textile vosgienne sera peu modifiée en apparence, mais subira une forte concentration économique et financière. À partir

18. L'industrie textile



Bussang à l'orée du 20^{ème} siècle : l'ancien centre bourg est déjà concurrencé par les usines et leurs cités qui occupent tout le fond de la vallée tandis que les fermes se dispersent sur les pentes, cultivées jusqu'à leur sommet.

Source : archives départementales.

Clefs de lecture

de 1954, le bassin cotonnier lorrain régressera sous l'effet de crises successives.

Plus tard, des zones résidentielles et commerciales, dont la logique paysagère sera plus erratique, gagneront sur l'espace agricole alentour.

Le bâtiment d'usine

Si sa forme allongée s'impose toujours le long du cours d'eau, son aspect a évolué. Les premiers bâtiments à étages reprenaient le profil des grosses fermes de montagne ; les filatures ont ensuite comporté plusieurs étages, à la mode anglaise, bâtis en ciment armé avec des tours d'angles. Sont venus enfin les bâtiments horizontaux à « sheds » avec leur cheminée de machine à vapeur.

La cité ouvrière

Si les cités les plus anciennes ressemblent à des casernes sans confort, celles qui leur succèdent sont plutôt des cités de maisons jumelées avec leurs jardinets strictement alignés. Les bas loyers compensent les bas salaires et fidélisent la main d'œuvre.

La hiérarchie sociale est très lisible dans le paysage urbain entre les maisons ouvrières alignées, celles des employés, plus coquettes et les maisons des cadres plus soignées encore.

L'usine et sa cité sont souvent implantées quelque peu à l'écart de l'ancien village agricole, sur un vaste espace libre en bord de rivière. La route qui reliait le village rural et « la cité » s'est généralement urbanisée par un chapelet de résidences et de lotissements, à mesure que des employés faisaient construire des logements plus modernes et individualisés pour y élever leurs enfants ou y prendre leur retraite. Le bourg résulte de ces différentes vagues d'urbanisation.

La maison de maître

Le « château » du patron d'usine est de préférence situé un peu à l'écart. Son architecture est toujours richement travaillée, et parfois entourée d'un parc comme à Plainfaing ou à Cornimont.

Les autres industries

D'autres industries ont pris des formes proches dans les vallées vosgiennes : mécanique vers Rupt-sur-Moselle, Le Thillot, St Dié, électrique vers Gérardmer, verrerie vers Raon-l'Étape, Chatel-sur-Moselle, papeterie –dont la célèbre papeterie Clairefontaine à Etival-. Les autres activités sont davantage réparties sur l'ensemble du département : scieries, usines d'ameublement, laiteries.



Une cité ouvrière au début du 20^{ème} siècle, vue depuis la ligne de jardins. Archettes



La cité ouvrière d'aujourd'hui, vue depuis l'axe de la rue. Ces cités sont bâties à proximité immédiate de l'usine -ici une filature-. Vincey



La maison du gardien et une maison de cadre -comme l'atteste le nombre de cheminées- encadrent l'entrée de la filature. Vincey

La destruction des châteaux au 17ème siècle

Aux 16ème et 17ème siècles, le département se trouve à la marge du pays des trois évêchés où se concentrent des enjeux entre les mondes catholiques -roi de France, Habsbourg- et réformés. Louis XIII et Louis XIV effaceront une part du paysage médiéval en faisant détruire les derniers châteaux forts féodaux de la région pour mieux fortifier les villes-citadelles de Metz, Toul et Verdun.

Peut-être cette lutte d'influence politique, mais aussi religieuse, explique-t-elle aussi la fréquence de calvaires à la croisée des chemins : rappels à la catholicité, mais aussi mémoriaux de la fin des troubles.

La naissance d'un mythe : la ligne bleue

Le département reste épargné dans ses contours au traité de Francfort en 1871, mais sa frontière orientale devient frontalière avec l'Allemagne. La « ligne bleue des Vosges » devient en 1893, sous la plume de Jules Ferry, un mythe du nationalisme français.

Le village reconstruit après 1914

Les cols et les vallées depuis la Plaine, la Meurthe et jusqu'à St Dié et Charmes sont le théâtre de violents combats en 1914-18. Les villages sont détruits puis reconstruits ; les industries de verrerie d'art de la vallée entre St Dié et Raon-l'Etape sont ravagées. Certains villages proches de la ligne de front de Raon-l'Etape jusqu'au ballon d'Alsace ont subi le même sort.

La vallée de la Moselle a été moins touchée.

Le mémorial

Les mémoriaux jalonnent l'ancienne ligne de front. Ces sites souvent grandioses offrent pour longtemps d'émouvants mémoriaux qui appellent à une réconciliation européenne.



Cimetière militaire de la Chipotte à Etival

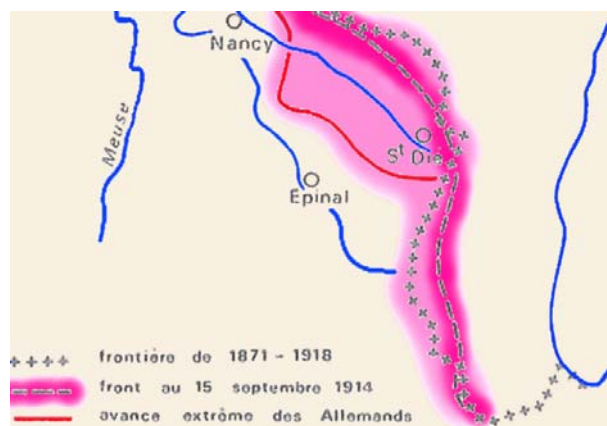
19. Les guerres



Un calvaire de carrefour. Ste Hélène



Un cimetière militaire en 1918. Col des journaux à Fraize.
Source : archives Départementales.

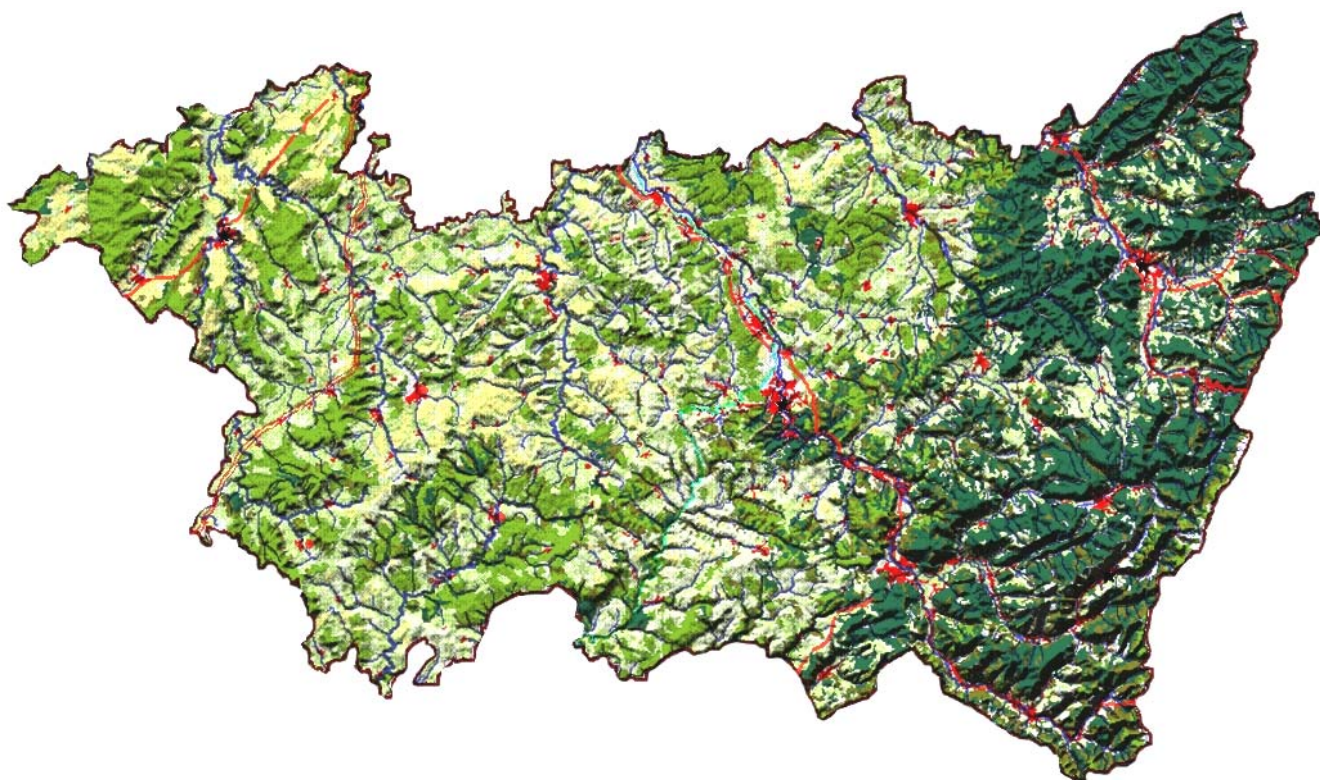


Les combats ont laissé peu de cicatrices visuelles. Le souvenir passe davantage par les monuments. Mémorial des passeurs à Raon-sur-Plaine

Le tracé des axes principaux

Le département a longtemps porté l'un des grands axes est-ouest reliant le bassin parisien au monde germanique.

Depuis 1840, les grands axes de communication européens ont résolument fait le choix de contourner le département. Le relief chahuté de la plaine offre des qualités paysagères indéniables mais qui n'attirent pas les faveurs des grands voyageurs pressés.



- Routes en rouge : autoroutes et 2x2 voies dépassant généralement 15 000 véhicules/jour.
- Routes en orange : routes principales. Elles empruntent les vallons, les hautes terrasses en bas de pente (dans la partie marneuse du Xaintois), parfois des plateaux (Vôge) ou un flanc de côte (Vôge saônoise) ; sur le calcaire coquillier, les routes semblent faire davantage fi du relief sauf le long du Madon.
- En rouge : zones urbanisées des villes et des vallons industrialisés, concentrés dans l'est du département et sur l'axe de la Moselle.

L'ancien axe ouest-est du seuil de Lorraine

A l'époque romaine, la plaine était quadrillée de voies romaines d'importance variable dont le tracé reste mal connu.

En direction sud-nord la voie de Bâle à Metz franchissait les Vosges au col de Bussang, passait Remiremont, puis Épinal, Charmes et Toul.

En direction ouest-est la voie de Langres à Strasbourg, mieux identifiée, passait à l'ouest de la Vôge, reliant grossièrement Lamarche – Vittel – Dompierre – Châtel – Charmes. Coupant droit au travers des ondulations du calcaire coquillier, elle évitait le franchissement des vallons encaissés de la Vôge au sud, des côtes au nord, et rejoignait la vallée de la Moselle qu'elle franchissait, en été du moins, par un gué à la hauteur de Charmes.

Un gué pavé de 30 mètres de large reste visible aujourd'hui dans le lit de la Moselle entre Portieux et Vincey à 150 mètres en amont du pont.

Ces itinéraires ont laissé peu de traces aujourd'hui ; certains tronçons restent empruntés par des routes secondaires ou de simples chemins.

Le réseau ferré tourne le dos à l'ancienne frontière allemande

La période de 1870 à 1918 est déterminante dans le tracé des voies ferroviaires, des canaux et dans une moindre mesure, des axes routiers. La Moselle y a consolidé ses liaisons vers l'Allemagne tandis que la plaine des Vosges lui tournait le dos, consolidant ses axes nord-sud -canal de l'est, train Épinal-Nancy, et multipliant les cul-de-sac ferroviaires au fond de vallées vosgiennes.

Le département conserve ainsi l'empreinte de l'ancienne frontière allemande : il reste à l'écart du grand nœud routier et ferroviaire autour de Nancy et Metz tandis que l'axe nord-sud européen emprunte le sillon alsacien.

Le canal de l'est

Ce canal a été construit suite à la défaite de 1870 comme un axe d'approvisionnement de la ligne de front désormais située sur la ligne de crête des Vosges, il irriguait économiquement ce qui était à l'époque le dernier éperon de territoire français vers l'est.

Une longue rigole qui descend de la vallée de Remiremont l'alimente à son point haut, sur la ligne de partage des eaux. Il redescend, au nord, vers le cours d'eau majeur que constitue déjà la Moselle à Épinal.

Son chemin de halage est jalonné de maisons éclésières, écluses, ports (Charmes, Épinal, Fontenoy), alignements d'arbres, et de voies d'accès. Il relie des sites industriels d'hier et d'aujourd'hui ; du nord au sud : verrerie de Portieux, Filature et cité de Vincey, papeterie de Golbey, brasserie et filatures de Charmes, briqueterie de Nomexy, forges de Thunémont, Bains les bains, Fontenoy-le-Château.

Son gabarit modeste, cependant, a limité son usage dès le début du 20ème siècle et il reste en marge des axes et des ports fluviaux majeurs.

20. Les axes d'hier



Le gué pavé de la voie romaine Langres-Strasbourg vu depuis la rive gauche face à Portieux
Source : étude sur la vallée de la Moselle. N. BELGERI, CAUE, DDE. 1995



Un port sur le canal de l'est. Fontenoy-le-Château.
Source : archives départementales



Le canal de l'est est aussi un patrimoine discret mais généreux d'écluses, de ponts qui jalonnent le chemin de halage. Girancourt



Le canal a justifié en outre quelques ouvrages d'art imposants : la rigole et le lac. Réservoir de Bouzey

Clefs de lecture

21. Les axes contemporains



« D'ici on voit la butte de Sion. » Une route secondaire passant sur une crête.
Socourt

La route secondaire

Dans la plaine, les axes majeurs tendent à éviter les secteurs de collines chahutées. Les routes secondaires, en revanche, traversent des crêtes nues, agricoles, et offrent des points de vue permettant à chacun de se repérer à telle ou telle butte proéminente.

Le col de franchissement des Vosges

Entre les deux guerres, la vallée de St Dié consolidera son rôle d'axe -secondaire- de liaison vers l'Alsace via Sélestat avec le creusement du tunnel de Ste Marie en 1937.

Les voies de passage entre les deux versants du massif vosgien subissent une forte transformation des vallées d'accès : vallées de la Plaine, du Rabodeau, de la Fave. Leurs deux rives se voient séparées par un complexe de voies de communication généralement déconnectées des villages qu'elles longent et des pôles d'activités jalonnent rapidement chaque gros accès routier.

Le nouvel axe européen

L'un des axes majeurs européens relie le Bénélux à la vallée du Rhône ; il passe par Thionville, Nancy. Camions et touristes de l'Europe du nord circulaient nombreux à Neufchâteau. La construction de l'autoroute A31 les fait aujourd'hui traverser sans s'arrêter légèrement plus à l'est à la hauteur de Châtenois.

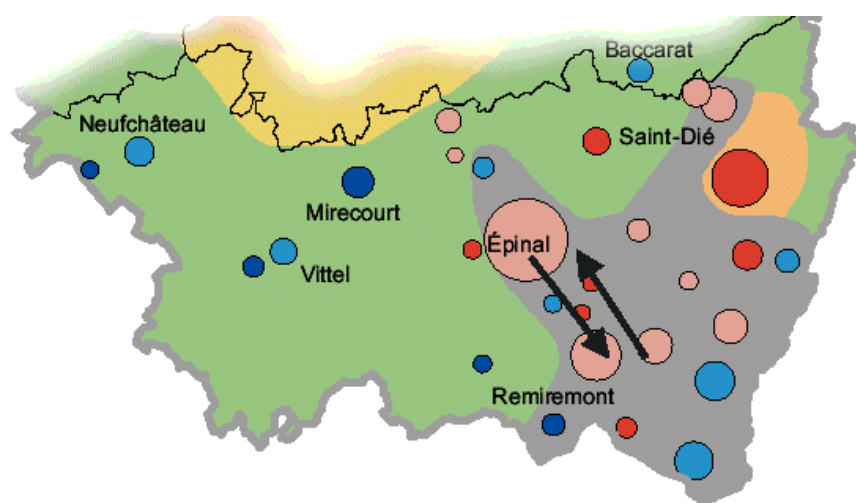
Cet axe renforce le lien de la plaine vosgienne avec le monde rhodanien.



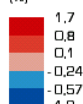
Le réseau routier du département aujourd'hui :
en rouge sombre : l'autoroute A31
en rouge : routes principales
en vert : réseau secondaire

Les pôles d'attraction contemporains

Les pôles d'attraction historiques tendent à se déplacer d'ouest en est : les bonnes terres agricoles du centre et de l'ouest du département, longtemps convoitées, se sont d'abord inclinées face à l'attractivité des vallées industrielles de l'est qui a fait des vosgiens des « ruraux ouvriers ». Nombre de leurs enfants vont chercher un emploi en Alsace, en Île de France ou dans la zone frontalière, pour un temps et souvent pour toujours. Même si le département reste très rural, plaine et vallées peinent aujourd'hui à partager l'attractivité récente des pôles urbains -Épinal, Remiremont, St Dié- et des vallées au pied des sites touristiques.



Evolution annuelle
moyenne (90/99) de
la population urbaine
(%)



Attraction principale

Zone de croissance moins marquée

Diffusion de la croissance en périphérie des zones dynamiques

Foyer industriel en difficulté. Baisse de l'emploi et de la population

Zone de déclin continu de l'emploi et de la population

La dynamique de l'emploi et de la démographie. Source INSEE 2003

Le pôle urbain : Épinal, St Dié

Deux pôles urbains se détachent à l'est du département : Épinal avec ses 62 000 habitants recensés en 1999, dont 36 000 dans la commune centre, et St Dié. A l'échelle régionale, tous deux sont des pôles de seconde importance dans la périphérie du bassin de Nancy.

Des quatre villes lorraines de plus de 100 000 habitants (Metz, Nancy, Thionville et Forbach), aucune ne se situe dans le département.

Les hautes vallées de la Moselle et de la Moselotte, autour de Remiremont, constituent un troisième pôle dans les définitions récentes de l'Insee tandis que la plupart des ouvrages citent le pôle de Neufchâteau.

La population des communes-centre a un revenu moyen peu élevé en raison d'une proportion importante de personnes vivant seules, souvent des femmes âgées.

La couronne péri-urbaine

Les périphéries d'Épinal et de St Dié, sur une dizaine de kilomètres de rayon, constituent les seuls secteurs du département qui ont maintenu leur démographie depuis les années 1960. La baisse avait longtemps épargné la vallée mosellane, les vallées autour de St Dié, et une couronne de 10 km environ autour de toutes les petites villes : Mirecourt, Neufchâteau, Vittel.

La densité y reste modérée cependant : autour de 80 à 100 habitants au km² contre 200 pour une « banlieue » classique de grande ville. Plus de 20% des actifs y possèdent le baccalauréat avec une pointe à 30% dans les 10 km autour d'Épinal, contre moins de 15% dans une bonne moitié du département.

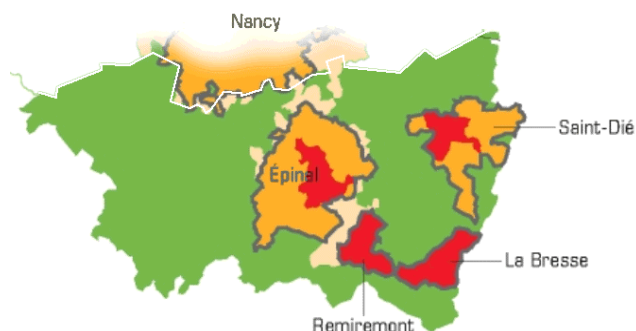
Le revenu moyen des ménages y est plus élevé qu'ailleurs. Ce caractère se retrouve dans des communes de moindre importance autour de Vittel et dans le secteur collinaire entre Mirecourt et Charmes.

Les habitations y changent souvent de propriétaire et ces populations se déplacent facilement. Les logements neufs peuvent dépasser 10, 20% du parc et la moitié des ménages disposent de deux voitures.

Dans la plaine, l'espace disponible est vaste et attire des actifs et des retraités, en particulier originaires de la Meuse. Le risque de mitage du paysage est élevé.

Dans la montagne, l'espace est restreint et les secteurs résidentiels se sont implantés au fond des vallées, jusqu'à se rejoindre en une conurbation mal délimitée.

22. La ville

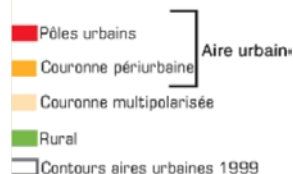


Les aires urbaines de Lorraine

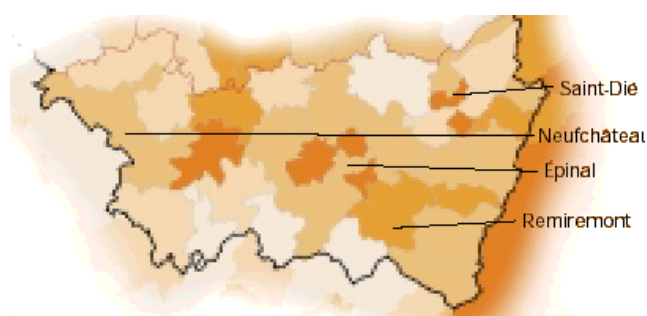
Le pôle urbain est défini par l'INSEE comme une unité urbaine de plus de 5 000 emplois, contre 2000 pour un « pôle rural ».

Une première couronne de Communes périurbaines envoie plus de 40% de leurs actifs vers ce pôle.

Une seconde couronne dite « à dominante urbaine » envoie encore plus de 20% de ses actifs vers le pôle et sa première couronne.



Source : recensement de la population 1999, Insee.

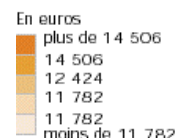


Les pôles de richesse économique.

Revenu fiscal médian par unité de consommation

Noter le pôle d'attraction que représente, pour les jeunes vosgiens, la riche plaine d'Alsace.

Source Insee - DGI 2000

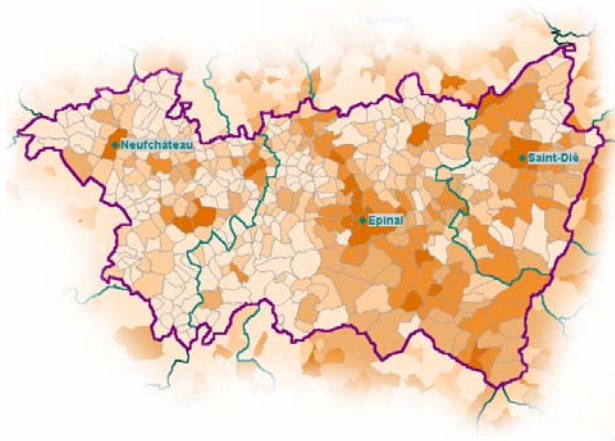


Clefs de lecture

23. La cité à la campagne



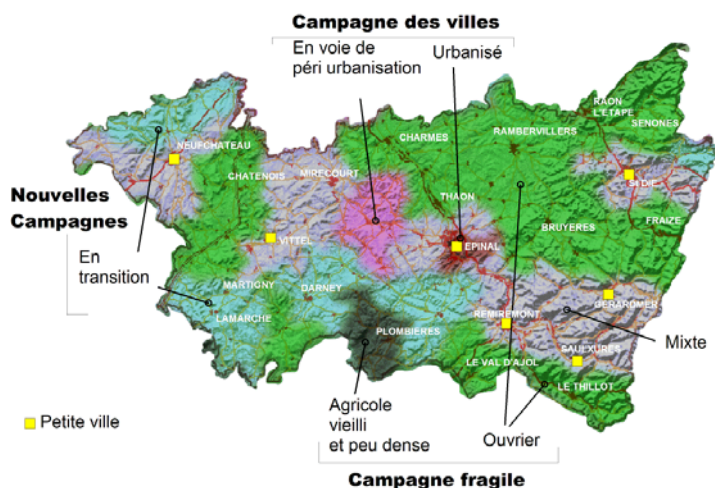
Scieries, forges, verreries sont implantées au creux d'un vallon en pleine campagne ou en plein bois. Ici, la verrerie de Portieux en lisière de la forêt de Charmes.



Densité de la population

Source INSEE- recensement 1999

En habitants au km²



Les trois types de cantons ruraux selon leur dynamique d'évolution.

Au sein d'une même catégorie, l'interprétation varie selon la densité de population.
D'après l'étude DATAR – Segesa 1999

Le « rural ouvrier » diffus des vallées industrielles

Les pôles urbains concentrent encore moins de 40 % de la population. Le modèle dominant reste le « rural ouvrier » des vallées industrielles de l'est du département, avec une densité de 20 à 80 habitants au km² concentrée dans des cités ouvrières et des bourgs denses, ce qui contribue à préserver le caractère rural du paysage environnant.

Les emplois industriels sont clairement concentrés dans les communes des grandes vallées. St Dié, Remiremont, Gérardmer ont un secteur tertiaire assez développé ; ils offrent une large palette de commerçants, entreprises de bâtiment, activités touristiques. Le phénomène se retrouve à une échelle plus fine : les populations ouvrières prennent de l'importance à l'approche de la Saône, de la Semouse, du Coney.

Le revenu moyen y dépasse légèrement celui du département, avec un moindre taux de femmes en activité.

Les ressorts de la ruralité d'ici 2020

Une étude de la Datar définit trois catégories de cantons ruraux selon leur dynamique d'évolution dans les 20 prochaines années. Ces trois grandes catégories définies à l'échelle nationale sont inégalement présentes dans le département où prédominent les cantons « ruraux ouvriers » depuis les vallées de la haute Meurthe, de la Moselle, jusqu'aux cantons de la Meuse et du Mouzon.

Le sud du massif et le reste de la plaine apparaissent comme en transition vers de nouveaux équilibres. Certaines sous catégories de cantons sont absentes : « Périurbain de proximité » ; « Rural à vocation touristique » ; « Rural à attractivité touristique résidentielle ». Ces dynamiques, qui ne ressortent pas statistiquement à l'échelle cantonale, existent néanmoins de façon diffuse ou ponctuelle.

La petite ville ouvrière et rurale

La plupart des petites villes du département recensent 5 000 à 15 000 habitants avec un taux de population ouvrière exceptionnel, qui dépassait 60% dans les années 1970 : Le Thillot, La Bresse, Vagney, Thaon-les-Vosges, Senones, Moyenmoutiers, Raon-l'Étape, le Val d'Ajol.

Ces villes et ces cités, bénéficient d'un contact direct avec la campagne environnante et leur convivialité est grande car les familles y sont souvent établies depuis deux ou trois générations. Elles connaissent un vieillissement important de leur population car les anciens ouvriers s'y installent souvent à la retraite.

Les nouvelles constructions y restent peu nombreuses mais le caractère extrêmement typé de l'urbanisme et des lisières urbaines est fragile : quelques constructions isolées ont tôt fait de les banaliser.

Celui qui s'installe

Les migrants viennent parfois de Champagne, souvent de l'ouest lorrain et en particulier des villes de Meurthe et Moselle. Ils affectionnent les petites communes et les petites villes et y recherchent un cadre à la fois résidentiel et rural : des territoires étendus et des habitations plus spacieuses.

Peu de nouvelles têtes

Le département est particulièrement rural puisque 60% des vosgiens vivent hors des pôles urbains, dont 19% dans une commune « rurale isolée », loin de tout pôle même rural.

L'ouest et le sud du département avaient amorcé une dépopulation dès le second empire. Le revenu moyen par personne y est plus faible que dans le reste du département.

La baisse démographique s'est maintenue et fortement accentuée dans les années 1960-1970 où elle a affecté presque tout le département. Dans ces secteurs, plus d'un quart des actifs n'a aucun diplôme ; les jeunes, et les jeunes femmes en particulier, s'expatrient vers l'Alsace, la région frontalière et vers la région parisienne.

La densité démographique semble s'être stabilisée dans les années 1990 en dessous de 20 habitants/km². La part des personnes âgées et vivant seules croît.

La baisse se prolonge dans les villages des Hautes Vosges et dans un large triangle Plombières – Dompierre – Lamarche où la population restante est essentiellement agricole. Elle comporte à la fois une proportion élevée de familles nombreuses et de personnes âgées.

La vie sans les services

Les emplois de services aux particuliers se raréfient au nord d'une médiane Darney-Rambervillers. La vie s'y regroupe dans des villages qui dépassent rarement 200, 300 habitants, souvent sans école, sans magasin, sans animation collective.

Sur un large croissant depuis les monts Faucille jusqu'à Mirecourt, plus des trois quarts des emplois sont agricoles. Cette activité domine fortement dans les communes sauf dans les villages où sont installés quelques artisans du bâtiment.

L'espace libre

Ces secteurs sont aussi ceux où les logements vacants sont nombreux, où les seules constructions neuves sont les bâtiments agricoles. Malencontreusement pour le paysage, ces bâtiments sont souvent implantés en entrée de bourg, masquant un ensemble par ailleurs exceptionnellement préservé.

Les déménagements y sont peu fréquents, à l'exception des Hautes Vosges où plus de 20% des logements sont utilisés en résidence secondaire.

Les signes d'abandon sont très fortement perçus par les acteurs locaux, mais ils semblent souvent s'y être habitués. La maison en ruine et la parcelle enfrichée font partie du paysage. Il est vrai que les usoirs encombrés des villages d'autrefois ont peut-être laissé des traces dans les esprits : cette arrière-cour était disposée en façade sur la rue. L'intimité ainsi exposée au regard de tous génèrait un fort contrôle social, et une velléité de rangement et de décoration y serait apparue quelque peu dérisoire.

Le vide appelle pourtant le projet, ici comme ailleurs : les logements sont souvent rachetés et réhabilités comme résidence secondaire.

24. Le village agricole



La structure traditionnelle du village reste perceptible en l'absence de nouvelles constructions. Moyemont

	Vosges	Lorraine	France métrop.
Espaces à dominante urbaine	40%	77%	77%
Pôle urbain	33%	54%	60%
Communes périurbaines	8%	23%	17%
Espaces à dominante rurale	60%	23%	23%
Communes sous faible influence urbaine	14%	8%	9%
Pôles ruraux	17%	5%	4%
Communes sous influence des pôles ruraux	11%	4%	2%
Rural isolé	19%	6%	9%
Population totale en millions	0,38	2,31	58,52

Degré d'urbanisation en % de la population totale.
Insee 1999



La part des logements vacants.

En %
Plus de 10 à 15 % des logements sont vacants dans l'ouest du département.
Source INSEE- recensement 1999

■ 16.1 ou plus
■ de 10 à moins de 16.1
■ de 6.6 à moins de 10
■ de 3.5 à moins de 6.6
■ moins de 3.5

Clefs de lecture

25. L'espace touristique



Les quatre villes thermales portent la signature du début 20ème siècle dans leur architecture, ce qui leur confère un air à la fois charmant et désuet. Plombières-les-Bains.



Randonnée en raquettes dans le massif vosgien. (Cliché PNRBV)



Marcheurs au Hohneck.

Les quatre stations thermales

Beaucoup de sources aux eaux minérales et thermales ont généré des villes d'eaux. Les romains exploitaient déjà les eaux thermales à Plombières-les-bains et à Bains-les-Bains. Les stations thermales utilisent la nappe d'eau assez riche en sels nichée en profondeur dans les failles des grès et des granites.

Les stations de Vittel et Contrexéville sont des créations récentes au 19ème siècle.

La « station » de montagne

Le pôle touristique principal du département se situe autour de Gérardmer et La Bresse. Il est très repérable à la multiplication des équipements d'accueil et au foisonnement de chalets dans les vallées et sur les pentes.

La fréquentation étrangère se concentre sur le massif et en été : allemands d'abord, puis néerlandais, belges et anglais. A l'échelle régionale, ces publics réservaient en 2002 un tiers des nuitées d'hôtel, deux tiers des nuitées de camping. (Source : INSEE, Direction du tourisme)

La richesse des ménages y est légèrement plus élevée que dans le reste du département, même si ils disposent rarement de deux voitures. Hôtellerie, restauration, bâtiment y maintiennent un taux de chômage plus faible qu'ailleurs, en particulier pour les femmes. Il s'agit essentiellement d'emplois précaires et de proximité.

Ce secteur est aussi l'un de ceux qui, à l'échelle régionale, concentre le plus de réserves biologiques protégées et d'espaces naturels gérés à titre conservatoire. Plusieurs d'entre eux sont aménagés pour un accueil pédagogique du public : la réserve du Tanet près du gazon du Faing, le Delta des Plombes à Xonrupt-Longemer, le champ de roches de Barbey-Seroux, la tourbière du grand étang à Gérardmer.

Les vallées secondaires

Aux alentours de St Dié en particulier, quelques vallées secondaires -ou des parties amont de grosses vallées-, faute d'offrir un col de franchissement aisé, sont restées préservées des gros aménagements routiers et ferroviaires, bien qu'ayant accueilli comme leurs voisines des industries textiles et des scieries : vallée du Hure, de la Morte, etc.

Elles souffrent de fermeture suite à la déprise agricole - surtout si le camion de lait a renoncé à y effectuer ses tournées- mais elles offrent en revanche des ambiances très préservées des chalets tapageurs, du grondement incessant de la route du fond de vallée et de son cordon de zones d'activités.

Ces vallées situées à 15 mn d'une ville, à moins d'une heure de grandes villes alsaciennes ou allemandes sont des poumons de respiration précieux mais fragiles où se concentrent des enjeux d'évolution du paysage. Les exploitations agricoles petites -rarement plus de 20 ha-, très contraintes, souvent pluri-actives, ont un rôle essentiel de préservation de l'ouverture des paysages.

Les résidences secondaires

Dans les 15 km autour du Hohneck, plus d'un tiers des logements sont des résidences secondaires, souvent de construction récente.

Le phénomène touche également les pentes autour de St Dié vers Grandrupt-Senones, Le Saulcy, et dans la partie amont de la vallée de la Plaine.

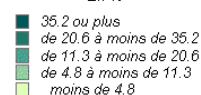
La proportion de résidences secondaires est importante également vers la Vôge Saônoise au sud de Darney mais cette fois il s'agit plutôt d'une faible densité de bâti ancien dont les héritiers ont gardé un usage familial.



% de résidences secondaires dans le logement

Source INSEE- recensement 1999

En %



Clefs de lecture

***Pour en
savoir
plus***

La géographie

Carte topographique et géologique de l'est de la France et des régions limitrophes. A. Hampé, 1983. Ce beau panorama dessiné de façon très synthétique illustre les limites géologiques et formes du relief.

Géographie de la Lorraine. René Frécaut, PUF de Nancy, 1983.

Tableau de la géographie de la France. Vidal de la Blache Paul, 1903.

L'évolution du territoire de la Moyenne Vallée de la Moselle d'Epinal à Socourt. CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, DDE des Vosges, 1995.

Les Vosges et l'Alsace à travers les âges géologiques. Jean-Claude GALL. Saisons d'Alsace n°72.

Nos Vosges à la belle époque, éd JP Gyss, 1982.

INSEE- recensement 1999 et fiches de synthèse thématiques sur la Lorraine parues de 1999 à 2004.

Atlas aérien de la France. JP Deffontaines & M. J Bruhnes Delamarre, éd Gallimard, 1964.

Les entités de la Lorraine

Étude préalable de définition d'une politique régionale des paysages en Lorraine. Délimitation des secteurs de paysages remarquables représentatifs du patrimoine lorrain. DAT Conseils CR DIREN, 1995.

Étude préalable de définition d'une politique régionale des paysages en Lorraine. Deuxième phase : analyse des régions paysagères et recommandations de gestion. . DAT Conseils CR DIREN, 1995.

La Lorraine et ses paysages. Direction Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, DAT Conseils, 1997.

La stratégie d'action paysagère en Lorraine

Atlas régional des paysages de Lorraine. DAT Conseils, 1996.

Schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux - Lorraine. Préfecture région, Diren, Draf Coordination : Eric Moget, Hugues de Framond, 2000.

Rapport d'orientation pour une politique régionale des paysages : conseil économique et social du 22 Mars 1996, conseil régional des 28 et 29 Mars 1996. Conseil Régional de Lorraine, 1996.

26. Bibliographie

Quelques composantes paysagères du département des Vosges

LA MAISON

Le clocher
La maison ouvrière
L'usine
La scierie
Le cimetière
L'usoir
Le mur de pierre
Le fruitier en façade
La ferme

L'EAU

Le canal
La rivière
Le ruisseau
Le fossé et la rigole
L'étang
Le pont
Le lavoir
La fontaine-abreuvoir

LA FORET

La coupe
La lisière
Le bosquet
Le sous-bois

LA TERRE

Le pré en banquette
Le verger pâturé
La rangée de fruitiers
La haie buissonnante
L'arbre isolé
L'éolienne du pré

LA ROUTE

La route en belvédère
La route de fond de vallée
La route forestière
La porte boisée
L'alignement d'arbres
Le col

LE CHEMIN

Le point de vue
La piste forestière
Le chemin agricole
Le calvaire

Les composantes

La maison



La maison

Le clocher



La maison ouvrière



L'usine



La scierie



Le cimetière



L'usoir



Le mur de pierre



Le fruitier en façade



La ferme



Les composantes Silhouette

1. Le clocher



Un repère de loin alors que le village n'est pas encore visible. Malaincourt



Une position dominante du clocher et une composition structurée avec les épannelages des toits du village. Ruppes



La flèche du clocher et sa visibilité participe à la composition de la silhouette du village. Médonville



De nombreuses routes d'entrées dans les villages présentent des perspectives sur le clocher, parfois accompagnées d'un alignement d'arbres. Ménil-en-Xaintois

Un élément d'identification et de composition des villages

Il semble finalement évident que le clocher bénéficie d'une place de choix dans les paysages des Vosges. Sa présence immuable s'impose et est évidente. Il sert de référent et constitue un élément bâti qui a toujours un grand rôle dans la composition de la silhouette des villages. Sa position varie, légèrement à l'écart, au centre des habitations entouré d'une place... donnant à chaque village une perception unique.

Un point de repère attachant dans le paysage

Mais sa première caractéristique est qu'il domine les autres constructions des bourgs et des villages. Cette hiérarchie est donnée par une place en hauteur, ou bien par une architecture le dotant d'une pointe au-dessus des autres masses bâties. Sa visibilité de loin varie en fonction de l'ouverture des paysages et du relief. Il dépasse parfois juste de la ligne d'horizon, annonçant le village qui se découvre plus tard à la faveur d'un mouvement du relief. Il apparaît aussi souvent dans la perspective d'une route ou bien en entrée de bourg, parfois accompagné d'un alignement d'arbres. Dans les secteurs où la conurbation s'impose, le clocher indique les centres anciens.

Une rôle phare à conserver

Son rôle phare dans la composition de la silhouette du bourg doit être pris en compte dans les extensions urbaines. Cela implique d'éviter de briser sa hiérarchie sur la silhouette, par l'implantation de nouveaux bâtiments dont les volumes viendraient le concurrencer. Le contrôle de l'étendue des nouvelles constructions en périphérie du village, notamment sur des reliefs, permet également d'éviter l'altération de la silhouette dont le clocher reste le point de mire. La mise en scène de l'église depuis les axes routiers (gestion des vues, présence d'arbres d'alignement cadrant la perspective) constitue un autre atout pour valoriser cette composante du paysage.



L'étalement des maisons disséminées sur le relief brouille la perception originelle du clocher, enlevant la hiérarchie dans le bâti et son rôle de repère.



Maîtriser l'implantation des bâtiments d'activité dans les perspectives sur le clocher, en périphérie des bourgs et des villages.

La maison

Alignement

2. La maison ouvrière

Des ensembles urbains ordonnés

Les habitations ouvrières se distinguent par la répétition d'un même module bâti, ordonné avec rigueur, le long d'une route ou bien constituant un petit quartier. Ce mode de construction génère une véritable forme urbaine ordonnancée qui tranche avec l'étalement pavillonnaire. Les maisons peuvent être individuelles, jumelées, ou semi-collectives avec plusieurs appartements. La proximité de l'usine dictait l'emplacement. A chaque logement correspond en général un jardin accolé derrière, ou bien déconnecté des bâtiments.

Des ambiances contrastées de cités-jardins ou bien de tristes alignements

Même si les volumes et l'architecture sont similaires, chaque maison, personnalisée par ses occupants, apporte une touche de diversité. L'ensemble conservant toujours une grande unité. Ces groupes occupent souvent des emplacements déconnectés du tissu urbain plus ancien, en prise directe avec l'espace agricole ou bien la rivière. Entre ces petites cités et l'espace rural se crée un fort contraste, qui en forge le charme. Mais dans certains cas la perception peut être moins favorable : celle d'un long alignement de constructions donnant directement sur une route, faisant face à une usine parfois désaffectée.

Un mode d'habitat à améliorer et promouvoir

Ces groupes de maisons ont cependant une touche de modernité qui traverse le temps. Ils représentent une forme urbaine structurée qu'il serait bon de remettre au goût du jour, ce qui nécessite de réhabiliter leur image. Il est nécessaire de restructurer leur volumes afin de les adapter aux usages actuels. Un travail sur les espaces publics et privés autour des constructions constitue une autre piste de travail. Ces formes urbaines méritent d'être réhabilitées et promues à travers le département, afin de proposer d'autres modes de développement que le lotissement.



Les maisons ouvrières constituent des groupes bâtis structurés à proximité d'une usine. Plainfaing



Une répétition de volumes bâtis personnalisés par les habitants. Igney



Un contact direct avec l'espace rural. Cornimont



Améliorer la qualité des espaces publics et privés aux abords des habitations.



Réhabiliter l'image et la fonction de ces maisons jointives.



Des constructions structurant fortement le paysage. Darnieulles

Les composantes repère imposant

3. L'usine



Une situation privilégiée aux abords du cours d'eau. Etival-Clairefontaine



Des implantations isolées au sein de petites vallées montagnardes. La Bresse



Des ensembles bâtis imposants dont l'architecture revêt un caractère patrimonial. Vincey



De vastes emprises industrielles en fond de vallée dont la présence reste très prégnante. Le Thillot

Une forte présence départementale

Le département des Vosges comporte de nombreuses usines, témoins de son dynamisme économique. Leur taille varie, du petit bâtiment très localisé à d'autres de tailles imposantes formant de véritables complexes, étalés sur une vaste emprise. Ils offrent souvent un patchwork d'architectures différentes, liées au développement ou la régression de l'activité. La présence de l'usine est parfois complétée par des maisons ouvrières à proximité.

Un bâti ancien évocateur

Dans la vallée de la Moselle ou de la Meurthe, de grands bâtiments anciens, parfois monumentaux, s'imposent dans le paysage. Des cheminées de brique en signalent encore parfois la présence de très loin, au sein d'une urbanisation étalée. Certains abandonnés et inaccessibles comportent une part de mystère. Ils tissent une relation forte avec le site et en particulier avec la rivière proche, raison de leur implantation. Dans un autre registre, de petites usines se découvrent, blotties au fond d'une vallée encaissée et boisée, accompagnées d'un étang.

Des friches industrielles à utiliser, de nouvelles implantations à améliorer

Le patrimoine industriel occupe maintenant des emplacements stratégiques, en périphérie d'un bourg, proche d'un centre ville ou bien au contact du cours d'eau. L'évolution des modes de production et la recherche d'emplacements plus proches des axes de communications, entraînent une déprise ou un relatif abandon des emprises industrielles originelles. La réhabilitation de ces friches, aussi bien que la maîtrise des nouvelles implantations le long des voies, constituent des objectifs à atteindre.



Valoriser les sites industriels stratégiquement bien situés d'un point de vue urbain, que ceux plus confidentiels et isolés.



Maîtriser les nouvelles implantations et accompagner l'évolution des anciens sites industriels vers de nouvelles fonctions.

La maison graphisme

4. La scierie

La vitrine d'une production locale

Dans l'ensemble du département, les scieries sont très nombreuses, reflétant la forte couverture boisée des Vosges. De nombreuses scieries sont également présentes dans les paysages ouverts des plaines. Cette forte visibilité dans un paysage non forestier étonne parfois. Elle témoigne d'une ressource départementale reconnue, dont l'image forte d'une transformation d'un matériau noble, constitue une référence nationale.

Un aspect graphique surprenant

Le stockage du bois est constitué d'un ensemble de pièces de différentes tailles et de différentes textures. Leurs nombres souvent important et leur répétition créent de véritables compositions géométriques. Le dessin ainsi obtenu crée un effet graphique unique dans le paysage. Ces effets attirent l'attention et se retrouvent dans les nombreuses piles de bois le long des routes.

Une activité à mettre en scène

Leur positionnement en périphérie et à l'entrée des villages dans les plaines, les rend particulièrement visibles de loin. Elles participent à la définition de la silhouette du village dans son paysage.

Dans la partie montagneuse, elles se côtoient de près, dans des vallées encaissées, visibles aussi en surplomb depuis les hauteurs. L'ordonnancement des surfaces de stockage reste à maîtriser pour optimiser un impact visuel avec un fort potentiel « artistique ».



De nombreux effets graphiques donnés par les aires de stockage. Ban-de-Laveline



Les scieries participent souvent à la composition de la silhouette du village en raison de leur position en périphérie. Tigneville



En périphérie des bourgs ou isolés dans un paysage ouvert, les aires de stockages sont fortement visibles. Ces emplacements sont stratégiques pour donner une image valorisante de la profession du bois par une maîtrise des abords des scieries.



Organiser l'exploitation du bois et le stockage en bord de route, qui marquent le paysage de leur présence avant que le bois soit transporté vers la scierie.



Le stockage et la conservation des grumes ont fortement augmenté en raison de la tempête de 1999. Docelles



Des modes de stockage ordonnés qui valorisent le paysage des zones et l'image d'un savoir-faire local. Senones

Les composantes recueillement

5. Le cimetière



Un petit ensemble de pierre, déconnecté du village, qui compose avec le paysage rural. Ruppes



La présence d'arbres isolés ou en mail participe à l'ambiance solennelle des lieux. Les Thons



Dans les plaines, le cimetière peut participer à la composition de la silhouette et l'entrée du village. Maxey-sur-Meuse



D'autres types de cimetières sont apparus au fil du temps. Etival-Clairefontaine

Un lieu simple

Dans la plaine, le cimetière se trouve souvent à l'extérieur du village, parfois à l'entrée, ou bien déconnecté du village. D'une organisation simple, il est clos d'un mur de pierre qui effectue une forte séparation avec les champs alentour. Un portail en marque l'entrée. Quelques arbres, plantés de façon ordonnée, en accompagnent parfois l'entrée, tel un repère. Pourtant le cimetière reste discret dans le paysage, visible sans s'affirmer. Quelques tombes plus hautes dépassent du mur tout au plus.

Dans les vallées montagneuses, étant donné l'étalement des constructions, leur emplacement semble varier plus. Leur présence reste moins prégnante que dans les paysages ouverts de l'ouest du département.

Un lieu de mémoire à respecter

L'ambiance et le cadre des cimetières sont souvent affectés par des modifications. Il arrive que le mur soit remplacé par des modules en béton ou bien par des murs sans qualité, parfois dans une composition disparate. L'aménagement des accès et des stationnements peut aussi transformer l'esprit du lieu, qui doit rester simple et de qualité. Dans d'autres cas, des hangars agricoles ou artisanaux, des aires de dépôts et de stockage, viennent s'implanter à proximité.

Toutes ces transformations restent à contrôler pour garder aux cimetières, lieux de mémoire, un cadre digne et calme propice au recueillement.



Veiller à la qualité des murs et à la maîtrise des terrains à proximité pour respecter la présence du cimetière.



Veiller à la qualité de l'aménagement des abords et de l'intérieur du cimetière en conservant une harmonie et une simplicité.

La maison transition

6. L'usoir

Autrefois un espace de vie

L'usoir correspond à l'espace entre la maison et la chaussée dans les villages lorrains, où les constructions forment un front aligné. De statut public, il servait autrefois à l'accès et à l'entrepôt du bois, du fumier, des récoltes avant de les engranger. Il constituait un espace de vie et de travail, un lieu de rencontre et d'échange entre les voisins. Cet état créait une rue animée et variée.

Une unité, simple et de qualité

Aujourd'hui, l'intérêt de l'usoir est de créer une transition entre la maison, le trottoir et la chaussée. C'est un espace individuel mais qui participe à l'ampleur de l'espace public des villages, au moins visuellement. Il n'y a en général pas de barrière, pas de cloisonnement, ce qui confère une certaine unité à cette surface qui met en valeur les façades. De ce fait il devient, au moins dans la perception, un espace communautaire. Cet espace entre dans la composition urbaine à part entière et permet un usage confortable de la rue.

Une homogénéité et une ouverture à conserver

L'évolution des usoirs tend parfois à banaliser l'espace de l'ensemble de la rue. Il n'est pas rare qu'ils soient entièrement bitumés pour servir de stationnement ou bien partiellement clôturés. Même si les usages changent, il est intéressant de garder une certaine homogénéité de tous les usoirs d'un côté d'une rue, établie par une réflexion communautaire sur ces espaces. Cela peut se traduire par soit par la conservation d'une ouverture, soit par un aménagement d'ensemble si des modifications sont envisagées.



Une bande de terrain entre chaussée et façade qui conditionne l'ambiance de la rue. Oëllville



Un usage traditionnel de stockage du bois qui anime les façades. Aingeville.



Une certaine homogénéité du traitement et de l'usage des usoirs conserve la lisibilité de l'alignement des façades du village rue. Damas-au-Bois



Maîtriser l'occupation du sol des usoirs de façon à conserver une homogénéité d'ensemble de l'espace public et de mise en valeur des façades.



Maîtriser le traitement des surfaces et la nature du mobilier urbain.



Des surfaces en herbe permettent de distinguer l'espace public du privé, en proposant un traitement simple de l'usoir. Monthureux-sur-Saône

Les composantes

l i m i t e

7. Le mur de pierre



Le mur de pierre participe à la mise en scène et la qualité des itinéraires routiers, annonçant parfois le village. Ubexy



Une limite graphique et symbolique des tombes qui forme un écrin au cimetière. Hagneville-et-Roncourt



Le mur, constitue un élément de composition urbaine qui met en valeur les abords du cours d'eau et souligne la perspective sur l'église. Bainville-aux-Saules



Des assemblages simples de pierres verticales. Hadol

Une diversité d'appareillage témoin de la géologie

En fonction de la nature du sous-sol, du type de village (rue, groupé), la nature des murs varie. Leur forme peut aller du simple muret de pierre sèche à un agencement de pierres levées, en passant par des murs plus classiques, présentant un assemblage régulier, jointoyé ou non, mixte ou uniforme.

Un rôle mécanique et une limite de propriété

Certains assemblages de pierres sèches, créant des enclos, sont encore bien présents dans les hautes vallées de la montagne. D'autres bordent quelques terrasses dans les parties gréseuses. Bien visibles quand ils accompagnent les habitations, ils annoncent aussi la présence des villages. Ils délimitent l'enceinte du cimetière, puis les parcelles de jardins, ou bien en soutiennent les talus des routes. Leur présence apporte au paysage un élément de diversité simple et graphique, comme s'il avait toujours été là.

Un usage à développer, une présence à révéler

Ce savoir faire tend à disparaître au profit d'autres systèmes d'enclosure tel que les haies de conifères, des grillages ou des murs de parpaing qui accompagnent les nouvelles constructions. La dégradation des murs ou leur recouvrement par la végétation sont aussi constatés notamment le long des routes. Au hasard du développement urbain certains apparaissent mais semblent artificiels, perdant leur charme simple et discret. Les murs de pierre gagneraient à être encouragés pour enrichir les paysages urbains et ruraux.



Maîtriser et promouvoir une recherche de qualité dans la facture des murs et des clôtures.



Gérer ce patrimoine pour en assurer la pérennité à défaut de nouvelles constructions.

La maison

composition

8. Le fruitier en façade

Une forme paysagère traditionnelle mariant l'utile à l'esthétique

Les arbres fruitiers palissés contre les façades, appelés également espaliers, ornent encore de nombreuses constructions dans le département. Dans la plupart des cas, il s'agit de poiriers ou de vignes, implantés sur une façade bien exposée par rapport au soleil. Cette technique répond à un triple objectif : une production fruitière abritée du gel grâce à l'inertie thermique du mur, un assainissement de l'humidité au pied du mur par l'absorption racinaire et enfin un rôle esthétique indéniable.

Ces arbres témoignent d'un réel savoir-faire de la part de leur jardinier. Ils s'inscrivent dans la composition de la façade, soulignant le dessin des ouvertures par la forme de leurs branches charpentières et apportent un contre-point végétal sur des façades minérales.

Un savoir-faire qui disparaît

Si quelques beaux exemples de fruitiers palissés se rencontrent toujours dans le département, il devient beaucoup plus fréquent de découvrir des arbres palissés à l'abandon, évolution qui préfigure certainement leur disparition. Cette forme de conduite des arbres nécessite un savoir-faire qui risque de disparaître en l'absence d'une prise de conscience de la qualité paysagère de cette association entre l'arbre et le bâti.



Poirier palissé, forme en palmette régulière, d'environ 6 mètres de hauteur, au centre des ouvertures de cette façade. Ville-sur-Illon



Les fruitiers palissés jalonnent les façades et se répètent tout au long de la rue. Tranqueville-Graux



Ce beau poirier palissé, d'environ 6 mètres de hauteur, s'inscrit dans la composition symétrique de la façade. Ville-sur-Illon



L'absence d'une gestion par la taille ou l'abandon du bâti qui le porte, laisse entrevoir la disparition progressive de ce patrimoine arboré.



De nouvelles plantations de fruitiers palissés ou leur préservation le long de façade restaurée laissent entrevoir la pérennité d'un savoir faire.



Les fruitiers peuvent aussi animer une façade aveugle d'un bâtiment agricole. Les Ableuvenettes

Les composantes

Groupe et repère

9. La ferme



Des fermes imbriquées, groupées autour du clocher, dont les toits forment un épannelage ordonné typique des villages-rue lorrains. Beaufrémont



Des implantations isolées qui ponctuent les versants, leur donnant un aspect jardiné. Basse-sur-le-Rupt



Des alignements de façades alliant diversité de l'architecture et unité d'ensemble. Sandaucourt



Des fermes en prise directe avec la forêt et les prairies, reliées par de petites routes à échelle humaine. Granges-sur-Vologne

Un groupement organisé et unitaire dans la plaine

Suivant les types de paysages et les pratiques culturelles, la ferme prend différentes formes. Sur les plaines et les plateaux lorrains, l'habitat est groupé. Les fermes s'organisent de part et d'autre de la rue, formant un front bâti, quasi continu. La rigueur des implantations laisse tout de même une certaine diversité dans l'architecture tout en gardant une unité de volume. De loin les fermes forment un ensemble compact aux formes imbriquées en harmonie avec les lignes tendues du paysage. Une couronne de vergers et de jardins ourle le bâti, créant une transition avec les champs.

Une dispersion de fermes ponctuant la montagne

A l'est du département, l'habitat devient dispersé. Les fermes s'égrènent sur les coteaux bien exposés, ou bien constituent des groupes bâtis distendus. Elles jalonnent l'espace par des modules répétitifs dans les parties en altitude et de façon équidistante. La ferme établit une relation directe avec les prairies qui l'entoure. Leur mode d'implantation joue avec le relief et l'accès au grenier s'effectue plus facilement en raison de la déclivité et d'une légère rampe. Les fermes montagnardes donnent au paysage un aspect jardiné et habité.

Une évolution des usages

Sur l'ensemble du territoire de nombreuses fermes voient leur structure ou leur usage changer. A l'intérieur des villages lorrains, coexistent un abandon des fermes et des rénovations en habitation. Dans la montagne, la pression touristique et industrielle provoque un mitage qui noie les fermes dans une marée de constructions. Parallèlement, des hangars s'implantent en périphérie des villages ou des bâtiments anciens d'exploitation, créant des volumes imposants. Sans vision passéiste, ces modifications transforment fortement l'habitat rural d'origine, tant dans sa qualité patrimoniale que dans sa place dans le paysage.



L'abandon des fermes ternit l'image et la richesse des villages.



Maîtriser L'adjonction de nouvelles constructions disparates qui détruit la qualité des ensembles architecturaux ruraux.

Les composantes

L'eau



L'eau

Le canal



La rivière



Le ruisseau



L'étang



Le pont



Le lavoir



La fontaine-abreuvoir



Les composantes

un fil conducteur

1. Le canal



Une composition majestueuse rythmée par les alignements d'arbres. La nature des berges et des plantations varie tout au long du parcours. Etival-Clairefontaine



De nombreuses écluses jalonnent le tracé, point d'accès et de vision du canal. Girancourt



Dans la vallée de la Moselle, la rigole suit le canal, bien visible depuis les ponts. Charmes



Le canal passe souvent au milieu de l'urbanisation dont le contact reste à repenser en fonction de l'évolution des pratiques et des activités des alentours. Fontenoy-le-Château

Des voies d'eau artificielles

Il existe à travers les Vosges différents types de canaux, variant par leur taille et leur usage. Les plus modestes sont, par exemple, ceux utilisés pour produire une force motrice dans les scieries ou les industries (canal d'amenée). Mais le plus important est celui reliant la Moselle à la Saône, destiné au transport. Leur point commun est d'être implanté en s'affranchissant du relief et des dénivelés, en faisant appel à un savoir faire technique rigoureux. Un ensemble d'éléments nécessaires à leur bon fonctionnement, participe à leur composition : les vannes et les écluses permettent de gérer les flux, les rigoles et les bassins de collecte fournissent l'approvisionnement en eau.

Un fil conducteur aux ambiances contrastées

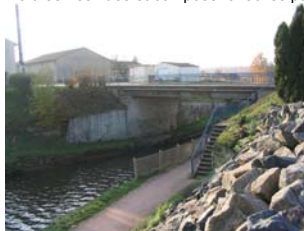
Le canal des Vosges traverse le département du nord vers le sud. Il apparaît comme un fil conducteur, traversant une grande diversité de paysages tant urbains que ruraux, tout en restant lui-même constant et immuable. Il semble souvent déconnecté de son contexte, dont il s'affranchit grâce à la technique. Sa présence surprend par endroits, parfois incongrue étant donné la topographie. Toute cette ambivalence en constitue un de ses charmes. C'est également un seuil qu'il faut traverser.

Une insertion et une présence à valoriser

En ce qui concerne les petits canaux, le changement de fonctionnement des industries a entraîné leur abandon. Noyés dans les boisements ou les friches, souvent vides comme un fossé, leur restauration reste improbable. Le canal des Vosges a aussi vu son usage et l'affectation de ses abords fortement évoluer. De nouveaux liens avec son entourage restent à trouver pour ce formidable vecteur de découverte linéaire du territoire. Ceci doit être raisonné notamment en terme d'accès, de communications et de composition avec le paysage environnant (ouvertures), en complément de la mise en valeur de la machinerie technique déjà entreprise.



Maîtriser les vues et composer avec les paysages traversés.



Gérer la qualité des aménagements des abords du canal, des ouvrages et des liaisons.

L'eau

élément fédérateur

2. La rivière

Une diversité d'échelle

Les rivières sont fortement présentes sur l'ensemble du territoire du département des Vosges. Les plus importantes coulent dans les grandes vallées telle la Moselle, la Meuse ou bien la Meurthe. Les autres passent dans des reliefs plus restreints et intimes. Elles sont à l'origine de nombreuses implantations de villages, souvent dans les secteurs de confluence.

De multiples visages parfois inconnus

Dans les paysages vosgiens, les rivières ne sont pas toujours facilement visibles, même de près. Leur accessibilité reste bien souvent possible uniquement près des ponts. Ceux-ci constituent les points de vision majeurs pour les vallées les plus larges. L'eau offre pourtant un grand nombre de perceptions potentielles. Celles-ci sont conditionnées par ce qui entoure l'emplacement du lit : la composition de ses berges (ripisylve), la nature des coteaux et leur éloignement, les prairies à proximité, qui participent à la mise en scène des lieux. Le fil d'eau devient alors un miroir qui compose avec son entourage. De nombreux événements rappellent sa mouvance, son aspect vivant et sa force : les inondations, les cascades, les bouillonnements... Sa maîtrise, en particulier en milieu urbain, apporte une animation non négligeable, et constitue autant de points de découvertes facilement visibles, souvent à mettre en valeur.

Une présence à affirmer

Les rivières ont un rôle prépondérant dans la formation des paysages. Elles constituent un élément majeur de repère et de découverte. Mais la richesse qu'elles apportent reste souvent discrète dans le paysage. Leur accessibilité semble réduite. Les rivières semblent ainsi constituer un potentiel paysager aujourd'hui sous valorisé. Leur présence demande à être plus affirmée dans le paysage. Cela doit se traduire par une plus grande lisibilité de son tracé souligné par sa ripisylve, ainsi que par l'amélioration des contacts et des liaisons avec son entourage, notamment en milieu urbain.



Des abords dégagés en prairie et la présence d'arbres jalonnant le cours d'eau structurent le passage de la rivière dans le fond d'une vallée montagnarde. Plainfaing



La rivière compose et dialogue avec la ville par les nombreux contacts établis : berges, promenades, ponts, accès. Saint-Dié



Les crues transforment temporairement le visage des vallées. La rivière disparaît au profit de vastes miroirs d'eau. Coussey



Des berges enherbées et la silhouette d'un arbre isolé mettent en valeur le cours d'eau à travers le village. Valleroy-aux-Saules



La gestion de la ripisylve a une grande importance dans la perception de la rivière : trop dense elle enferme le cours d'eau dans un carcan. Par contre en milieu forestier, des abords dégagés mettent en valeur la présence de l'eau.



La ville doit composer avec la rivière en mettant en valeur le patrimoine hydraulique, ainsi que les espaces en contact avec l'eau : berges, routes, quartiers, espaces publics.



Les composantes

fil d'eau

3. Le ruisseau, le fossé, la rigole



Des ambiances fraîches et forestières animées par le passage de l'eau. Deycimont



L'eau n'est pas visible, mais les phragmites jaunes marquent le tracé du ruisseau. Racecourt



Des petits événements, telle une gouttière, qui ponctue le fil de l'eau, apporte un intérêt supplémentaire au charme des lieux. Saint-Jean-d'Ormont



Les royes donnent aux prairies un côté graphique bien visible. Pont-les-Bienfays

Une grande diversité de petits cours d'eau

A une échelle plus restreinte que la rivière, les paysages des Vosges comportent différents petits cours d'eau. Ces petites dépressions sont soit naturelles, comme le ruisseau, soit issu de creusements par l'homme (rigole, fossé). Leur point commun est de constituer les premiers moyens de collecte de l'eau, résultat du ruissellement, à proximité des secteurs où la pluie atteint le sol. Les rigoles prennent le nom de royes dans la partie montagnarde du département. Leur conception repose sur une bonne maîtrise des niveaux d'eau par gravitation. Elles permettent selon les cas de drainer les terres ou bien de les irriguer.

Une découverte intime pour une composante discrète

Dans la partie montagnarde, le ruisseau anime le paysage par son bruit discret, découvert au creux d'un vallon, au détour d'un chemin. Son parcours, peu visible de loin, se fond dans les forêts. Le relief plus accentué lui donne un aspect dynamique, ponctué de petites cascades. Dans la plaine, il devient plus paisible. Au sein des prairies, son passage devient visible de loin en raison de la présence de phragmite ou d'une ripisylve. Etant donné leur dimension, leur découverte reste confidentielle et intime. En ce qui concerne les rigoles, ce sont surtout les lignes qu'elles dessinent, plus que la vue de l'eau, qui comptent dans le paysage.

Une mise en valeur fine

Outre le rôle hydraulique majeur des petites dépressions récoltant l'eau (érosion), rappelé par leur activité intense en cas de pluies soutenues, leur présence enrichit considérablement la perception du paysage. Toute intervention les concernant (défrichage, curage) doit être précédée d'une analyse fine de leur situation afin d'éviter que ces fils d'eau ne deviennent de vulgaires fossés.



Dénudé ou enfriché : un équilibre à trouver en fonction du paysage traversé.



Le respect et la mise en valeur du cours d'eau sont aussi très sensibles en milieu urbain ou villageois.

L'eau miroir

Des miroirs d'eau

Les petits étangs animent le paysage par petites touches. Leur découverte s'effectue de façon intime. Ils constituent souvent un coin de « pêche », un terrain de week-end avec une cabane, entouré de plantations. Au creux d'une petite vallée, certains se succèdent, associés aux vestiges de petites industries, auxquelles ils fournissaient la force motrice. Leur présence est accompagnée de vannes ou de petits canaux d'amenée d'eau.

Des pôles touristiques

Le lac de Gérardmer, couvrant une centaine d'hectares, en est l'exemple le plus évident. Mais en contre-bas de la route des crêtes, plusieurs autres lacs plus petits répondent à une autre demande, plus contemplative et calme. Chacun en fonction de sa situation, de son entourage forestier ou non, de belvédères proches, génère des ambiances riches en perceptions variées, illustrant le calme et la montagne.

Les gravières : un cataclysme

A une vaste échelle dans les vallées de la Meurthe ou de la Moselle, de nombreux plans d'eau se trouvent dans les anciennes carrières d'extractions de granulats. Ils s'étendent dans un paysage chamboulé, inachevé, désorganisé, souvent semi-lunaire, évoluant au rythme de l'exploitation du sol. Pour ceux réaménagés en parc de détente, l'histoire des lieux est gommée et lissée, pour souvent laisser place à un cheminement longeant des berges polices.

Une identité à préserver

A la différence d'autres composantes, telle la rivière qui traverse de nombreux sites, chaque lac ou étang est indissociable d'un unique site. Ils constituent des points de mire, autour duquel s'articule le reste du paysage. Dans ce contexte, la composition de l'eau avec son entourage conditionne la qualité du site : sa visibilité et les points de vue sur l'étendue d'eau, la façon d'y accéder, la composition des berges, la forme du plan d'eau surtout pour les gravières. Toutes ces notions sont autant de pistes de réflexion pour aménager ou préserver les plans d'eau.



Pour le réaménagement des carrières, un équilibre reste à trouver dans la conservation des ambiances données par les extractions dans le site et un aménagement neutre de type base de loisirs.



Trouver un projet global pour qualifier le paysage des étangs périurbains.

4. L'étang et le lac



Des ambiances intimes dans un écrin boisé, où l'eau sert de miroir. Charmois-l'Orgueilleux



Le réservoir de Bouzey offre une ambiance de grève. Sanchev



Dans la Vôge, de petites retenues d'eau, associées à un édifice ou à une usine, jalonnent les petites vallées intimes. Claudon



Des lacs d'altitude, le long de la route des crêtes, offrent des buts de promenade. La Bresse

Les composantes p a s s a g e

5. Le pont



Le pont, aux abords dégagés, compose dans le paysage avec la silhouette du village et l'ensemble de la vallée. Neufchâteau



Le pont constitue un petit événement qui jalonne les routes, matérialisé par un parapet sobre mais bien visible. Dans un paysage ouvert, la ripisylve qui l'accompagne participe à signaler de loin le passage du cours d'eau. Escles



Les gués, doublés dans certains cas d'un pont étroit, donne une perception intéressante du franchissement du cours d'eau. Rollainville



Les ponts routiers donnent l'opportunité de réaliser une architecture contemporaine pour les ouvrages. La Bresse

Un lien avec la rivière, une ouverture sur le paysage

Qu'il s'agisse des grands ouvrages traversant les grandes vallées (Meurthe, Moselle) ou des plus humbles au-dessus des petites rivières, les ponts constituent des points de vision privilégiés sur les cours d'eau, offrant parfois de vastes panoramas sur l'ensemble d'un fond de vallée, peu visible par ailleurs. Ils forment des points de repère essentiels dans le paysage des vallées. Ce sont également souvent des points d'accès à l'eau, des lieux de visite et des points d'arrêt.

Des événements jalonnant les parcours routiers

Le premier mode de perception des ponts est souvent la route ou la rue. Dans la ville, ils concentrent les flux automobiles et bénéficient d'une animation importante. Sur les routes, les différents ouvrages ponctuent les itinéraires, constituant autant d'événements, parfois trop peu perceptibles. Leur présence anime, enrichit et diversifie l'identité des parcours routiers. Plus globalement la qualité des ponts tient aussi à celle de leur approche, qui annonce le franchissement du cours d'eau.

Un patrimoine architectural et hydraulique à révéler, un savoir faire à retrouver

Le charme des ponts est également fortement conditionné par leur facture, leur conception ainsi que par la composition de leurs abords et l'ancrage dans le site. Les ouvrages anciens allient bien souvent une qualité technique et esthétique, qu'il est nécessaire de préserver, de rendre visible et accessible. Ce savoir-faire tend à disparaître aujourd'hui, notamment pour les petits ouvrages, subissant des transformations (mise au norme, réparation, remplacement).



Maîtriser la qualité architecturale des ponts et l'aménagement de leurs abords.



Contrôler l'occupation du sol à proximité de l'ouvrage qui peut anéantir la composition de qualité, à laquelle il participe dans le paysage.

L'eau

L'eau abritée

6. Le lavoir

Une diversité de formes et d'emplacements

Les lavoirs offrent une grande variété de situations et d'architectures. Situé au sein du village, il peut jouxter d'autres bâtiments, ou bien être isolé sur la place du village. Il participe souvent à la composition des espaces publics ou situé à la croisée de deux rues. Il peut aussi être déconnecté du centre, et se découvre au hasard du cheminement. Isolé en périphérie des habitations, il devient un repère. Son architecture va du simple toit en tuile abritant un abreuvoir à une véritable construction avec des piliers et des ouvertures en forme d'arche.

Une eau abritée, un accès essentiel à l'eau malgré un usage obsolète

Il est bien rare de constater une véritable utilisation actuelle des lavoirs. Ils sont cependant maintenus en état pour la plupart et ouverts à la visite. Ils fournissent un accès civilisé à l'eau, et constituent un lieu protégé du monde extérieur qui pousse à la contemplation et au calme. L'eau devient intime et maîtrisée. Leur charme réside aussi dans une implantation simple qui compose avec un site urbain ou rural.

Un respect de sa présence et de son identité

De nombreuses restaurations ont été entreprises sur ces petits édifices. Leur usage a même parfois changé pour devenir un bâtiment administratif. La nature des matériaux et leur mise en œuvre doit rester en accord avec l'identité du bâtiment. L'aménagement de leurs abords a également une grande importance. Ceux-ci ne sont pas toujours traités dans le même esprit de simplicité. Parfois, des bâtiments viennent s'implanter à proximité, faisant perdre tout charme à ces édifices.



Un élément vernaculaire qui entre dans la composition des villages, parfois de taille significative au regard des bâtiments qui l'entourent. Tignécourt



Certains sont isolés en marge du village dans un environnement simple, mis en valeur par la présence d'un arbre majestueux. Vioménil



Une restauration simple met en valeur le lavoir. Martinville



Des transformations d'usage ou des implantations bâties proches à accompagner et à maîtriser.



Des abords à gérer et à mettre en concordance avec la qualité patrimoniale du lavoir.



Un lavoir à ciel ouvert associé à une mare pour laver les chevaux de labours, auxquels a été ajouté un petit auvent en bois. Urville

Les composantes point d'eau

7. La fontaine-abreuvoir



Une présence qui s'affirme en toute simplicité. Fignevelle



Un aspect désuet, plein de charme, découvert au détour d'une rue dans un petit village. Gelvécourt-et-Adompt



Des formes étonnantes au milieu d'une place. Mattaincourt



La fontaine et ses abords participent fortement à la composition d'ensemble de l'espace public. Dommage que l'eau soit remplacée par de la terre. Fauconcourt

De nombreuses fontaines à travers le département

Que ce soit dans la partie montagneuse ou bien dans les paysages de plaine, les fontaines sont encore fortement représentées de nos jours sur l'ensemble du département. Utilisant souvent la pierre locale, à l'image des constructions à proximité (calcaire ou grès), la forme est souvent rectangulaire. Elles servaient d'abreuvoir pour le bétail, mais aussi à d'autres usages similaires au lavoir. Certains abreuvoirs ont d'ailleurs été recouverts d'un toit. Le métal est également utilisé. Pour ce dernier cas des formes arrondies, avec une ornementation plus élaborée, apparaissent.

Un élément animant l'espace public

Les fontaines, même si leur usage d'origine est de plus en plus obsolète, constituent toujours un élément patrimonial. Leur rôle évolue du fonctionnel vers celui de la mémoire et de l'esthétique. Leur emplacement est souvent bien visible sur la place du village ou le long des rues. Elles participent d'ailleurs fortement à la qualité des espaces publics, offrant une animation, reconnue et appréciée par tout le monde.

De multiples transformations : restaurer et conserver sans banaliser

Leur implantation résultait d'une nécessité, aujourd'hui leur présence fait l'objet d'autres enjeux. De nombreuses transformations, tant sur la fontaine elle-même que son entourage, ont été effectuées çà et là dans une logique d'embellissement artificiel, sans lien avec l'identité initiale de la fontaine. Aussi il est bien nécessaire de conserver une grande simplicité tant dans la restauration que dans l'aménagement des abords. Ceci afin de garder leur charme initial et la raison de leur présence : voir, toucher, entendre l'eau qui coule.



La fontaine doit retrouver une composition harmonieuse avec l'espace qui l'entoure.



Transformer son usage en jardinière ou bien lui ajouter d'autres éléments peut faire perdre tout leur charme aux fontaines.

Les composantes

La forêt



La forêt

La lisière



Le bosquet



Le sous-bois



La coupe



Les composantes interface

1. La lisière



L'ourlet sombre de la lisière abrutie près de la pâture. Badménil-aux-Bois



Une lisière variée où conifères et feuillus trouvent leur place en harmonie. Xaronval



Les taillis offrent des lisières monotones. Darnieulles



Une lisière élaguée, laissant partiellement passer le regard. Ban-de-sapt

La première perception du bois

La lisière constitue la façade du boisement dans le paysage. Elle relie deux mondes, appartenant à la fois à la forêt et à la route ou au pré qui la jouxte. Sa forme résulte de l'influence entre ces deux mondes : la logique forestière se confronte là à l'influence des gestions agricoles ou routières. Les arbres s'étalent plus largement du côté ouvert, formant parfois des voûtes sculptées par le bétail. Une ligne d'ombre marque la limite des feuillages broutés en pied des arbres et des branches abruties à une hauteur constante par les vaches.

La ligne qui limite ou filtre le regard

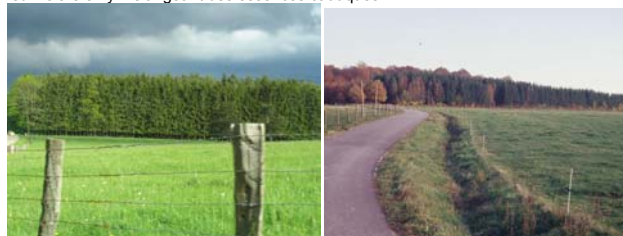
La lisière opaque, dense, ferme le paysage autour de la route, tandis qu'une lisière plus transparente laissera passer le regard vers le sous-bois. Selon sa transparence ou son opacité, elle sera un mur ou une invitation à découvrir le boisement. La qualité de la lisière conditionne fortement la perception du bois depuis la route et dans le paysage.

Varier les lisières pour animer le paysage

La qualité paysagère d'une lisière dépend de sa variété de formes et d'essences et de sa relative transparence aux regards. Les lisières des micro-boisements de conifères demandent pour cette raison une réflexion particulière.



La bonne insertion des boisements de conifères dans le paysage nécessite de diversifier leur lisière en y mélangeant des essences caduques.



La monotonie de la lisière rend encore plus perceptible sa linéarité

La forêt

P o n c t u a t i o n

2. Le bosquet

Une ponctuation dans la plaine

La silhouette du bosquet constitue souvent un point de repère dans les paysages ouverts, permettant également d'apprécier la profondeur.

Le bois qui coiffe le sommet

La présence du bois souligne les hauteurs parfois modestes dominant les légers vallonements de la plaine. Le bosquet est bien souvent implanté sur une limite communale, marquant ainsi la limite du défrichage autour du finage communal. Subsistant sur les terrains que la culture trouve ingrats, les bosquets marquent souvent les secteurs de transition, secteurs séchants, rupture de pente...

Un jeu d'écrans, d'ouvertures et de fermetures qui oriente le regard

Lorsqu'ils sont plus nombreux, les bosquets contribuent à cadrer le regard en créant un jeu d'écrans et d'ouvertures. Les fenêtres s'ouvrent alors entre deux lisières, sur des perspectives qui attirent inmanquablement le regard.

Du bosquet au micro-boisement : trouver la place des feuillus dans le paysage

Sur les franges du massif vosgien, les petits boisements feuillus voient leur place concurrencée par des micro-boisements de conifères. Toutefois l'impact visuel est alors très différent, lié à la nature persistante des essences, ainsi qu'à la régularité des peuplements mono spécifiques.



Les bosquets ponctuent le paysage dans la plaine. Darnieulles



Les bosquets ponctuent le paysage dans la plaine. Uzemain



Un jeu d'écrans et d'ouverture qui cadre le regard. Escles



Les chemins jouent un rôle important entre espace agricole et le bosquet : ils contribuent à la qualité des lisières



Les bosquets mixtes conifères-feuillus permettent une bonne insertion des conifères dans les paysages ouverts.



La lisière forme le cadre autour des percées visuelles. Uzemain

Les composantes

A m b i a n c e

3. Le sous-bois



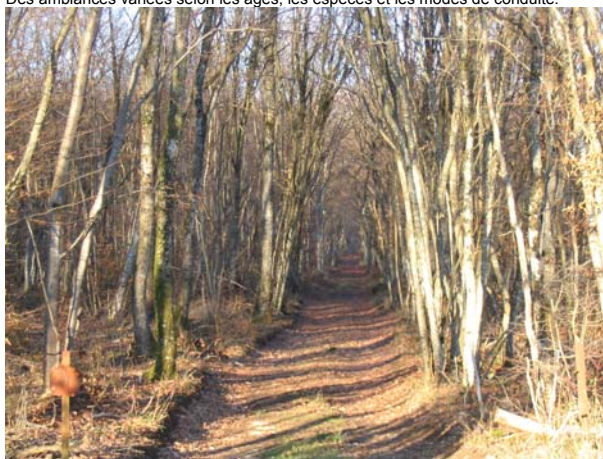
L'uniformité de la futaie de hêtres n'est pas oppressante grâce à la lumière et à la clarté des troncs. Le-Clerjus



Riche sous-bois d'une futaie d'épicéas. Granges-sur-Vologne



Des ambiances variées selon les âges, les espèces et les modes de conduite.



La voûte étroite à travers le taillis. Maxey-sur-Meuse

Le sous-bois mystérieux des feuillus

Les boisements de feuillus changent d'aspect au cours des saisons, un visage différent apparaît à chaque visite. L'hiver la lumière traverse les frondaisons nues, l'été le vent anime toujours le feuillage. Une sensation de vie se dégage face à la diversité, tant paysagère que botanique ou animale des lieux. Les sous-bois des secteurs humides bruissent de vie cachée en été. Chacun y connaît ses sites à champignons.

L'ombre austère du sous-bois résineux

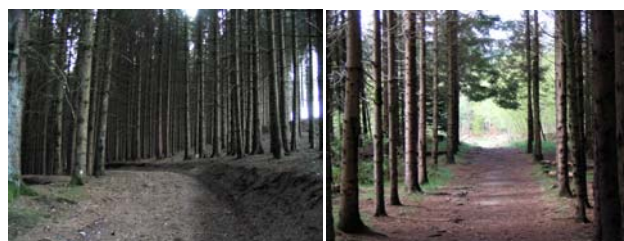
Le sous-bois de résineux impressionne, car il est sombre, uniforme, avec un sol sans végétation, avec peu de points de repère, les arbres étant souvent du même âge et très serrés. Il est souvent décrit comme austère, la sensation d'oppression semble bien partagée, y compris par les forestiers. Mais il donne aussi une sensation de silence et de recueillement, une atmosphère ouatée, qui isole le visiteur. Les futaies âgées de conifères offrent une plus grande variété d'ambiances, les éclaircies apportant la lumière et favorisant l'implantation d'un sous-bois.

La riche palette des ambiances forestières

Au-delà de cette dichotomie entre feuillus et conifères, les ambiances forestières offrent une infinie palette qui se décline selon l'âge ou le mode de gestion sylvicole : depuis le taillis dense impénétrable à la lumière des grandes futaies. De multiples événements animent également le paysage sylvicole : arbres remarquables, ruisseaux, clairières, blocs rocheux, points de vue, traces de l'ancien parcellaire agricole...

Eviter l'uniformité des sous-bois

Lieux de production mais également espaces de promenade ou de loisir, c'est dans l'interface entre ces deux rôles de l'activité sylvicole que se situe l'enjeu du paysage forestier : valoriser la diversité des ambiances forestières par un sous-bois pénétrable et varié.



Eviter l'uniformité des sous-bois



Mettre en valeur les événements du paysage sylvicole

La forêt

Évènement

4. La coupe

Des ouvertures soudaines sur le paysage

La coupe fait partie du cycle de la forêt depuis les coupes d'éclaircie jusqu'aux coupes rases qui ouvrent parfois un panorama appréciable. Dans certains secteurs très boisés, c'est même parfois la seule occasion de découvrir un large point de vue, de révéler la présence d'un hameau, de retrouver la vue sur la rivière ou sur le fond de la vallée.

Un événement radical dans le paysage

La coupe rase ne peut laisser indifférent car elle modifie rapidement et radicalement un paysage. C'est le cadre de vie connu depuis deux ou trois générations qui est ainsi coupé. Lorsqu'il s'agit de couper une grande parcelle, la coupe est parfois vécue comme un traumatisme, un déménagement : en plus du bois, c'est tout le paysage qui part : les chemins, les coins à champignons, le sous-bois... Mais la coupe rappelle qu'une des finalités de la forêt est la production de bois : les billes qui s'accumulent sont pour de nombreux néophytes une rare opportunité d'appréhender ce qui pour les gestionnaires forestiers est une telle évidence.

Effacer le traumatisme du chantier

La perception plus ou moins traumatisante de la coupe est liée pour partie à la persistance des traces du chantier bien après la coupe : les ornières, les andins, les lisières dépenaillées des boisements contigus, témoignent du bouleversement du paysage. Parfois, lorsque la coupe a eu lieu sur un versant exposé aux regards, c'est la forme du parcellaire qui s'impose dans le paysage, affichant durant de nombreuses années la lenteur de la cicatrisation dans le paysage.



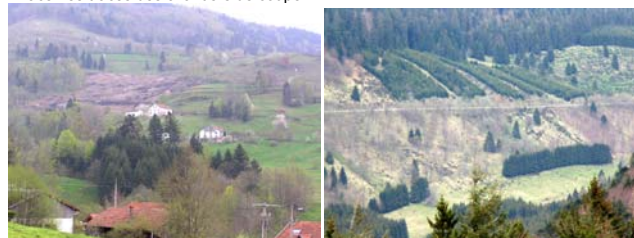
Coupe d'un versant. Raon-aux-Bois



Dans la vallée de la Plaine, les coupes consécutives à la tempête ont permis une réouverture du paysage. Raon-sur-Plaine



Effacer les traces des chantiers de coupe



Éviter les coupes aux formes géométriques sur les versants exposés aux regards



Un événement radical dans le paysage. Brouvelieures

Les composantes

La terre



La grande de chate. Alt 11

La terre

Le pré en banquette



Le verger pâturé



La rangée de fruitiers



La haie buissonnante



L'éolienne du pré



L'arbre isolé



Les composantes

Courbe et Ligne

1. Le pré en banquette



Des lignes courbes qui dessinent les courbes de niveau. La-Croix-aux-Mines



Des lignes souples au dessin courbe, soulignant les rondeurs du relief. Mandray



Vu de près, de beaux belvédères sur le paysage. La-Croix-aux-Mines

Des lignes courbes qui dessinent les courbes de niveau

Des prés, aux parcelles en lanières séparées par des talus, marquent fortement le paysage sur les versants dans la partie nord du massif vosgien, essentiellement dans les entités paysagères du Val de Vologne et des Basses Vosges Gréseuses.

Ces lignes horizontales révèlent la pente et témoignent du travail d'aménagement des terres réalisé. Elles permettent également de donner une échelle au paysage des versants : la parcelle par sa taille modeste renvoie à une échelle de perception plus humaine au sein de versants parfois grandioses.

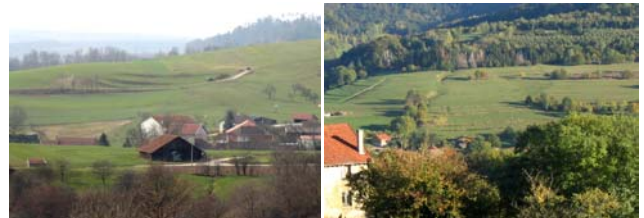
Dans le paysage, ces lignes contrastent avec les formes plus floues des lisières forestières.

Un héritage de l'agriculture du 19^{ème} siècle

Ces prés témoignent de la mise en valeur intensive des versants au 19^{ème} siècle alors que la population était à son optimum. Les versants les plus pentus ont ainsi été mis en valeur grâce à la construction de terrasses et de talus offrant des parcelles aux formes étirées adaptées à la micro topographie du terrain.

Préserver ces lignes qui structurent le paysage des versants

La mécanisation du travail, l'abandon des petites parcelles de cultures, contribuent à la disparition de ce petit parcellaire. Le paysage des versants tend alors à se banaliser, à s'uniformiser avec de vastes parcelles de prairies. Parfois, c'est au contraire le manque d'entretien de la végétation des talus, ou la plantation de micro-boisements sur quelques parcelles, qui contribue à la fermeture du paysage.



Agrandir le parcellaire sans effacer ces lignes qui structurent le paysage des versants



Eviter la fermeture des versants en gérant les talus et en maîtrisant les micro-boisements

Un écrin végétal autour des villages

Dans la plaine et sur les côtes, le charme de nombreux villages tient pour partie à la présence de l'écrin de vergers qui les entoure, ponctuant les coteaux de leurs silhouettes arrondies. Leur attrait tient dans le rapport d'échelle spécifique entre la hauteur des fruitiers et celle des bâtiments du village : ils entourent le village sans le masquer, d'un écrin végétal de faible hauteur, d'où émergent les toitures.

Un paysage qui change d'échelle

Le paysage semble changer d'échelle, grâce à un parcellaire agricole à maille plus petite et à la ponctuation des silhouettes des fruitiers, alignés sur les pentes. Le paysage apparaît alors comme jardiné, le verger semblant plus soigné que les vastes parcelles qui l'entourent.

Une forme paysagère originale, conciliant arbre et élevage

Le verger lorrain est traditionnellement un verger pâturé, où sont cumulés la production fruitière et l'élevage. Cette coexistence sur une même parcelle des animaux et des arbres crée une forme paysagère originale avec des lignes de plantation des arbres plus écartées et la nécessité de protection autour des arbres. Les agriculteurs font un rapport très précis entre la charge des animaux et le nombre d'arbres présents sur la parcelle.

Préserver un paysage identitaire

Verger de Lorraine, Mirabelle de Nancy ou de Metz... la présence des fruitiers fait partie du paysage identitaire lorrain. Toutefois de nombreux prés-vergers semblent aujourd'hui menacés de disparition, par vieillissement des arbres, enrichissement des parcelles et spécialisation des productions : les vergers de production contemporains privilégient les terrains moins pentus et ne partagent plus l'espace avec l'élevage.



Les vergers contemporains ne cohabitent plus avec l'élevage sur la même parcelle.



Préserver le patrimoine des petits vergers familiaux autour des villages de l'abattage ou de la friche

2. Le verger pâturé



Un écrin végétal à l'échelle du bâti villageois. Evaux-et-Menil



Un paysage soigné, jardiné qui contraste avec les paysages plus ouverts des cultures ou des prairies qui l'entourent. Gugney-aux-Aulx



Une forme paysagère originale où l'arbre cohabite avec les animaux. Estrennes



Des protections variées des arbres éloignent l'animal des jeunes arbres. Repel

Les composantes

Ligne et ombre

3. La rangée de fruitiers



Une ligne de fruitiers accompagnant le chemin. Brantigny



Le rythme des lignes sur le coteau. Saint-Vallier



La ligne de fruitiers donne une échelle au sein des paysages ouverts, Esley



L'alignement de fruitiers accompagne rarement l'entrée des villages. Gorhey

La rangée qui accompagne

Les rangées de fruitiers se retrouvent fréquemment dans les paysages vosgiens : elles accompagnent souvent les routes et les chemins dans la plaine ou sur les coteaux, détachant parfois leur silhouette sur la crête. Cerisiers, pommiers ou pruniers accompagnent ainsi la découverte du département, mais toujours en une seule rangée d'un côté de la voie.

Assez curieusement, cette forme paysagère est très peu utilisée pour accompagner les entrées de villages.

Le rythme des lignes sur le coteau

Sur les coteaux, les lignes de fruitiers se multiplient souvent sans toujours former une parcelle de verger. Leur charme est alors lié à leur répétition et au rythme qu'elle induit dans le paysage. Les lignes fruitières soulignent l'horizontale sur les versants aux pentes fortes, tandis qu'elles descendent la pente lorsque celle-ci est plus douce.

Transmettre un savoir-faire pour l'avenir

Cette forme paysagère n'est pas liée à une filière économique mais relève plutôt d'une logique de production familiale. La question de sa transmission est donc liée au maintien d'une population active dans les territoires ruraux de l'ouest du département. De nombreuses lignes fruitières portent déjà les signes du vieillissement ou de l'abandon : branches cassées, arbres couchés ou morts.



Entretenir et renouveler les arbres vieillissants



Transmettre un savoir-faire qui marque le paysage

La terre

Ligne brisée

4. La haie buissonnante

Une présence discrète à travers le département

Contrairement à d'autres régions où le bocage constitue traditionnellement l'ossature des territoires agricoles (La Manche, la Saône-et-Loire par exemple), la trace des haies reste ténue dans le département des Vosges. Elles ne le structurent pas. Leur présence apparaît souvent comme résiduelle ou isolée, sans qu'un maillage significatif ne s'affirme. Pourtant, ces haies soulignent des limites de parcelles et contribuent par leur présence, à animer des paysages de plus en plus ouverts.

Une végétation spontanée linéaire

La notion de haie, tel qu'elle est pratiquée dans les pays bocagers, c'est à dire plantée et gérée à des fins d'enclosure, de protection du bétail ou bien de maintien du sol, n'existe pas ici. Les haies s'apparentent plutôt à des linéaires arborés ou arbustifs ayant poussé librement sur certaines limites de parcelles. Elles sont d'ailleurs rarement taillées et accompagnent souvent les chemins. Dans la partie montagneuse, elles apparaissent sous forme de bandes arborées, plus ou moins larges. Elles poussent sur les talus des prés, et marquent les changements de niveau.

Entre disparition et néo-bocage

La gestion du territoire agricole depuis de nombreuses années ayant tendance à éliminer les éléments arborés (opération foncière, remembrement...), les haies n'échappent pas à ce phénomène. Les linéaires qui y subsistent, sont souvent orphelins et déconnectés. Certains se transforment en bosquets.

A d'autres endroits de la plaine, des haies sont replantées. L'aspect reste souvent artificiel, tant par le choix des essences que de la position isolée sur de longs linéaires. La plantation de haie nécessite, en plus des critères écologiques ou environnementaux, une réflexion paysagère, concernant leur nature, leur emplacement, et la composition avec le paysage en place.



Les haies se rencontrent souvent sous la forme de linéaires hétérogènes et discontinus, poussant sans avoir été plantés. Médonville



Une présence discrète ou résiduelle dans les paysages ouverts de la plaine. Suriauville



Quelques petites haies accompagnent parfois la route. Claudon



Préserver un minimum de présence arborée en limite de prairies



La plantation d'un néo-bocage composé de haies longues et homogènes, apparaît déconnectée du contexte paysager local.



Quelques linéaires aux lignes géométriques sur les pentes des coteaux. Estrennes

Les composantes

p o n c t u a t i o n

5. L'éolienne du pré



L'éolienne, l'abreuvoir et la pâture. Fauconcourt



L'éolienne impose souvent sa silhouette dans les prairies. Begnecourt



Le charme désuet d'une mécanique solitaire

Il peut surprendre de voir l'éolienne considérée comme une composante des paysages vosgiens, mais cet objet s'impose par sa fréquence dans les paysages de la plaine et des côtes.

Le charme désuet d'une mécanique solitaire

La simplicité de ces mécanismes, et la modestie de ses matériaux de construction, mais surtout la mobilité de ces aubes, l'autonomie de son mouvement, le bruit lié au mouvement...tout cela renvoie à la fascination d'une mécanique un peu désuète, mais qui n'est pas sans évoquer également les mobiles plus élitistes d'un Calder.

Un témoin de la présence de l'eau et d'une agriculture tournée vers l'élevage

La fréquence des éoliennes témoigne de la nécessité d'un appoint d'eau, pour une agriculture ou le pâturage reste de règle. Leur maintien dans le paysage peut être considéré comme le signe d'une agriculture qui a su conserver ses liens avec son terroir.

Des évolutions contrastées

Il reste difficile de définir quelle est la tendance d'évolution de ces objets car des choix contrastés peuvent s'observer sur le même terroir : abandon, démontage, installation, entretien, reflétant les différentes stratégies des agriculteurs.



Abandon, cultures autour de l'éolienne : les signes du déclin ...



...tandis que d'autres entretiennent et installent de nouvelles éoliennes

La terre

Repère

Des points de repères dans le paysage agricole

Marquant l'entrée d'un hameau, signalant la croisée de chemins, un calvaire, ou ombrageant les pâtures, parfois dernier survivant d'une haie disparue, l'arbre isolé, par son port épanoui et son bel âge, se fait souvent arbre-signal dans le paysage.

"L'arbre unique est simultanément monument, voûte, repère. Il domine un lieu par ses dimensions exceptionnelles et il étend largement son couvert. Il est depuis toujours symbole de vie et d'éternité, sa présence est donc souvent associée à un culte ou à une commémoration. Cette disposition qui reste exceptionnelle justifie que l'on attache le plus grand soin à sa plantation."
Extrait de <L'urbanisme végétal>, Caroline Stefulesco.

Une ponctuation qui met en valeur le paysage

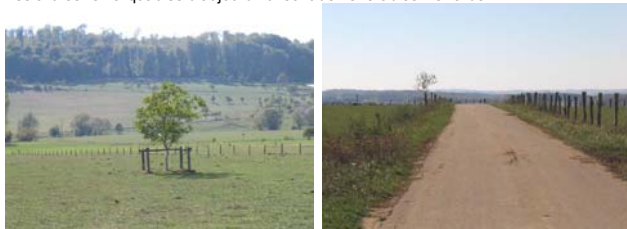
Ces arbres jouent un rôle paysager d'autant plus fort que le paysage est plus dénudé : dans les vastes étendues cultivées de la plaine, certains arbres ont ainsi un impact paysager énorme car ils constituent le seul point focal sur un vaste territoire.

Renouveler pour transmettre

Ces arbres majestueux sont bien souvent aujourd'hui de vénérables vieillards, et se pose donc la question de leur renouvellement : saurons-nous planter aujourd'hui les arbres isolés de demain ?



Les arbres remarquables d'aujourd'hui sont de vénérables vieillards



Renouveler les arbres isolés pour transmettre un paysage de qualité

6. L'arbre isolé



La silhouette majestueuse de ce chêne se détache sur la crête. Bainville-aux-Saules



Un arbre signal à la croisée des chemins. Charmois-l'Orgueilleux



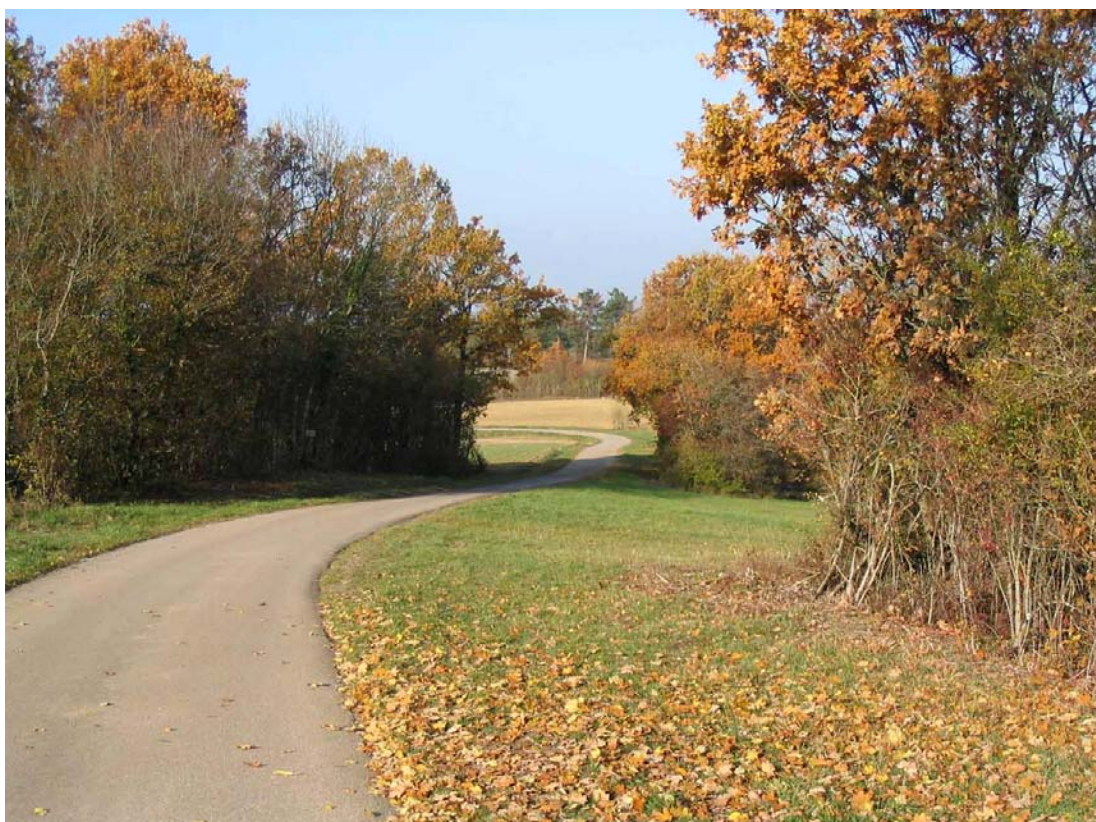
Un point de repère fort dans le paysage. Harol



Une ponctuation au sein des prairies. Parey-sous-Montfort

Les composantes

La route



La route

La route en belvédère



La route de fond de vallée



La route forestière



La porte boisée



L'alignement d'arbres



Le col



Les composantes Panoramique

1. La route en belvédère



En dehors du massif, de nombreuses routes de crête offrent de larges belvédères sur le paysage. Romont



Route en belvédère sur la vallée de la Meuse et du Vair. Moncel-sur-Vair



Dans le massif, les belvédères permettent une compréhension du paysage. La-Croix-aux-Mines



La route d'où tout ce voit. Saint-Jean-d'Ormont

Dans la plaine, la route de crête au large panorama

Les hauteurs de la plaine vosgienne, sont fréquemment sillonnées de voies implantées en crête, qui offrent des points de vue panoramiques sur de très larges portions du territoire. Ces routes contribuent fortement à l'impression d'ouverture du paysage.

Sur les versants, la route en belvédère sur la vallée

Dans le massif, les routes en belvédère permettent de se situer dans le paysage, de découvrir une clairière, une vallée et elles constituent souvent de très bons points d'observation et de compréhension du paysage.

Le contrepoint de l'intérêt de ces routes, c'est qu'elles révèlent tout d'un territoire, le bon comme le mauvais : le mitage des versants, l'enfrichement du fond de vallée, les micro boisements...mais elles sont ainsi un aiguillon pour maîtriser la gestion du paysage.

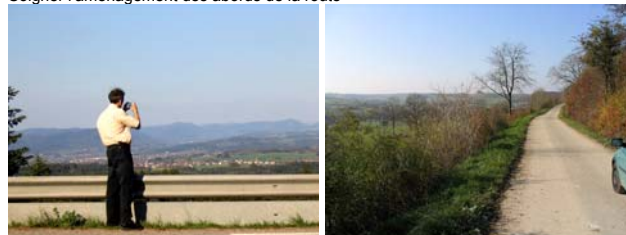
Soigner les abords de la route du côté du point de vue

Leur qualité dépend de l'aménagement de leurs abords qui constituent le premier plan permettant ou non des points de vue lointains. Certains tracés mériteraient des aménagements plus soignés afin de mettre en valeur les vues qu'ils proposent : plantation d'arbres, aires d'arrêt, traitement plus soigné des talus. Il convient aussi de faire attention à la qualité des aménagements disposés sur le bas-côté : glissières, panneaux, mais aussi poteaux électriques ou de téléphone...

Dans le massif, la fermeture par la végétation menace également certaines sections en belvédère.



Soigner l'aménagement des abords de la route



Eviter la fermeture des belvédères par la végétation

La route

L'intimité

Dans l'intimité de la vallée

Dans les vallées au relief bien marqué, les routes et l'urbanisme se sont calés sur la topographie. Reliant les bourgs implantés en pied de coteau, la route emprunte le fond de vallée, le plus souvent en léger surplomb des secteurs humides et du cours d'eau. Le charme de ces voies, tient à ce qu'elles permettent un déplacement linéaire dans le fond de vallée, calé par les coteaux boisés. La vallée est alors souvent bien lisible, même si le cours d'eau reste parfois masqué.

L'importance des premiers plans

La voie située au pied d'un des versants, oriente les vues vers le fond de vallée et le coteau opposé qui devient plus sensible visuellement. La qualité des vues dépend alors de l'environnement proche de la voie et de l'ouverture plus ou moins importante du fond de vallée. Dans les vallées plus larges, la bande de prés qui sépare la route de la rivière, met celle-ci en valeur.

Dans les vallées forestières plus étroites, la route longe fréquemment le cours d'eau dont elle n'est séparée que par une étroite bande de végétation. Les boisements ferment l'horizon, centrant le regard sur le cours d'eau qui s'écoule à proximité, au même niveau que la route, donnant parfois l'impression qu'une montée des eaux inonderait la chaussée.

Révéler la présence du cours d'eau depuis la route

Dans le massif, de nombreux fonds de vallée ont tendance à se refermer suite à une déprise agricole dans les terres humides des fonds de vallées : la friche ou les micro boisements referment le paysage entre la route et la rivière, contribuant ainsi à une fermeture générale du paysage des vallées.



Entretien des ouvertures du paysage pour révéler le cours d'eau depuis la route



Soigner la qualité des premiers plans entre la route et le cours d'eau

2. La route de fond de vallée



La route relie les bourgs implantés dans la vallée. Ferdrut



La route offre une perception claire de la vallée. Granges-sur-Vologne



Dans la vallée étroite, le contact direct avec le ruisseau. Claudon



L'importance des premiers plans dans la qualité du paysage. Le Clerjus

Les composantes

La traversée

3. La route forestière



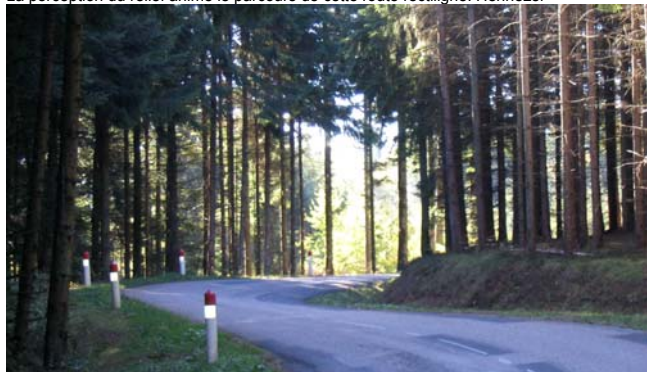
La petite route entièrement ombragée sous la haute voûte d'une futaie de hêtre. Charmois-l'Orgueilleux



La grande route coupe le jeune boisement comme un couloir de lumière. Rehaincourt



La perception du relief anime le parcours de cette route rectiligne. Hennezel



Importance des percées lumineuses dans la qualité du paysage. Ban-de-Sapt

Les jeux d'ombre et de lumière

Traverser la forêt c'est d'abord basculer dans un univers ombragé, où la lumière est plus ou moins tamisée selon les essences composant le bois : les conifères offrent une ombre très dense, tandis que les feuillus offrent des lumières plus tamisées. Selon la largeur de la route et de ses bas-côtés, et l'âge du boisement traversé, la lumière va éclairer la route, ou constituer un point d'appel au bout du « tunnel forestier » annonçant l'orée.

Le tunnel ombragé sous la futaie

Lorsque le feuillage recouvre entièrement la chaussée, la route se transforme en une voûte boisée ombragée. La lumière qui apparaît au bout de cette voûte constitue alors un point d'appel visuel fort. La qualité de ces tunnels dépend alors de la transparence de la lisière, laissant apparaître un jeu de lumières entre le premier plan et les alignements de troncs.

La grande route en couloir dans la forêt

Lorsque le ciel est visible entre les deux rangées de frondaisons, la route forme un sillon lumineux ouvert au milieu de masses boisées. Ce cas se retrouve autour des grandes routes qui traversent les massifs, mais également lors de la traversée des jeunes boisements. Lorsque l'itinéraire est rectiligne, le cadre boisé lui donne alors parfois l'image d'un couloir parfois monotone.

Eviter la monotonie des longues traversées

Certaines routes forestières sont vraiment fermées, oppressantes. Dans ces tronçons, les respirations prennent une grande importance : la qualité des lisières, leur variété, leur relative transparence au regard, leur recul par rapport au bord de la route, la mise en scène des carrefours, des entrées de pistes, conditionnent la qualité paysagère des grandes traversées forestières.



Mettre en scène les petits événements le long des parcours forestiers : carrefours, arbres remarquables, blocs rocheux...



Le travail sur les lisières est essentiel pour la mise en valeur des traversées forestières et donc de l'activité des forestiers.

La route

Le point d'appel

La porte lumineuse à travers l'ombre du bois

C'est une situation qui se retrouve ponctuellement sur les paysages rythmés de bois et de bosquets de la plaine : la route est amenée par moment à traverser une bande boisée, une ripisylve épaissie par manque d'entretien, ou à traverser un bosquet peu épais. L'effet visuel est alors comparable au franchissement d'une porte lumineuse à travers un mince écran boisé sombre.

Un point d'appel visuel vers ce qui est entrevu

L'attrait de cette composition tient à l'équilibre entre ce qui est caché et ce qui est entrevu : ce que le bois masque, l'ouverture de la porte le laisse entrevoir, créant ainsi un appel visuel fort qui invite à poursuivre la route.

Pérenniser et utiliser un effet paysager caractéristique des plaines et de leurs bosquets

Ces portes boisées ne sont pas menacées en tant que telles si ce n'est par une éventuelle disparition des bosquets. Mais il serait intéressant d'utiliser cet effet dans les aménagements paysagers des routes de la plaine vosgienne.



utiliser cet effet paysager dans les aménagements aux abords des routes de plaine



4. La porte boisée



La porte de sortie d'une demi clairière. Offroicourt



La lumière joue comme un appel, une invitation à poursuivre. Darnieulles



La route se laisse entrevoir. Offroicourt



Porte à travers une bande forestière. Brantigny

Les composantes

La ligne et l'ombre

5. L'alignement d'arbres



L'alignement d'arbres met en valeur la route ainsi que l'axe de la vallée de la Meuse. Coussey



L'entrée du bourg est accompagnée par une majestueuse voûte végétale. Méné-en-Xaintois



Une petite route ombragée. Brechainville

La ligne d'arbre majestueuse

De beaux alignements d'arbres accompagnent de leurs silhouettes imposantes les routes dans l'ouest du département, soulignant le tracé de la voie, ou ombrageant l'entrée du village.

Une mise en scène du paysage

Offrant son ombre au visiteur, la succession des troncs cadre des vues sur le paysage. Composés d'une ou de deux rangées d'arbres, ils constituent une mise en scène majestueuse de la voie qu'ils bordent. Leur rôle est également de marquer les seuils, lieux de passage d'un espace à un autre : des champs au village, de l'espace public à l'espace privé...

Une grande variété d'effets

Malgré une simplicité formelle évidente, puisqu'il ne s'agit toujours que d'une ou de deux rangées d'arbres, les alignements d'arbres suffisent à créer des ambiances et des effets paysagers très variés. Par le choix des essences plantées, par les distances de plantation sur le rang et par l'écartement des lignes d'arbres par rapport à la voie, il est ainsi possible de créer des formes majestueuses avec des arbres de haut-jet ou au contraire plus intimistes avec des arbres fruitiers ou par la taille. Le choix peut également porter sur les qualités d'ombrage des essences : ombre dense du marronnier, ombre claire du platane ou du frêne...

Planter de jeunes alignements pour demain

Un rapide constat suffit : les alignements d'arbres du département sont pour la plupart vieillissants. De plus l'élargissement successif des chaussées a rendu certains alignements dangereux car ils se trouvent aujourd'hui très près de la route.

Il devient donc d'actualité de penser à planter de jeunes alignements pour demain, en intégrant les nouvelles techniques de plantations qui prennent en compte la sécurité routière.



Planter en éloignant l'arbre du bord de la chaussée



Accompagner les entrées de bourg par des alignements d'arbres d'ornement ou de fruitiers

La route

Le passage

6. Le col

Monter pour découvrir ce qui est au-delà

Les cols constituent des points particuliers dans la découverte d'un paysage. Ils sont toujours situés au point de basculement entre différents paysages, parfois entre deux entités paysagères, qu'ils permettent ainsi de comparer et de relier. Monter à un col est toujours espoir de points de vue et de découverte de « l'autre côté ».

Ces lieux élevés offrent souvent des vues panoramiques sur les territoires qu'ils dominent.

Un carrefour et un point de départ

Le col est très souvent associé à un carrefour entre plusieurs voies : le col est ainsi souvent un point de départ vers les crêtes ou les versants du massif, que ce soit par la route, par un sentier ou par une piste de ski. Ce sont donc des points de passage fréquentés.

Des lieux touristiques à aménager

Qu'il s'agisse d'un petit col au cœur du massif ou de ceux plus renommés qui permettent le passage de la ligne de crête du massif vosgien, les cols ont suscité de nombreux aménagements, routiers ou touristiques. Remontées mécaniques, parkings, auberges, boutiques de souvenirs, cohabitent parfois sur ces espaces restreints, sans grande cohérence, contribuant à créer des espaces sans grande qualité.

Une réflexion doit être menée sur les grands cols vosgiens, afin de restaurer un cadre de qualité en veillant à la qualité paysagère de leurs aménagements et sur le maintien des points de vues qu'ils peuvent offrir.



L'attrait du col réside dans le point de vue qu'il offre de chaque côté. Arrentes-de-Corcieux



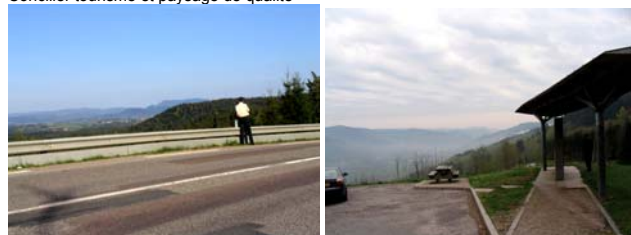
Le col est souvent un carrefour et un point de départ. Col du Page à Bussang



Le point de vue sur la vallée. Rupt-sur-Moselle



Concilier tourisme et paysage de qualité



Veiller au maintien et à la qualité des points de vues offerts



Des lieux touristiques fréquentés. col du ballon d'Alsace, Saint-Maurice-sur-Moselle

Les composantes

Le chemin



Le chemin agricole



Le calvaire



Le point de vue



La piste forestière



Les composantes

L'intimité du paysage

1. Le chemin agricole



Chemin à travers les vergers du coteau. Bouxières-aux-Bois



À travers la plaine, les clôtures des pâtures accompagnent le chemin. Bulgnéville



Chemin sous la voûte d'une haie de noisetiers. Damas-aux-Bois



la silhouette ronde d'un arbre isolé en bord de chemin anime ce tracé. Avillers

Les différents chemins du département reflètent les grands types de paysages qu'ils traversent :

Le chemin qui monte sur la côte calcaire

A proximité des côtes, les chemins se voient parfois de loin, matérialisés par un sillon blanc qui tranche sur les prairies des côtes. Leur tracé permet souvent de découvrir la richesse paysagère des côtes avec leurs paysages de prés et de vergers dominés par les boisements des sommets.

Le chemin entouré de clôture

En traversant la « plaine », les chemins s'étirent, ondulent au sein de paysages ouverts. Leur tracé est le plus souvent uniquement signalé par la double rangée de piquets soutenant la clôture barbelée qui les accompagnent. De temps en temps un arbre isolé vient ponctuer leur tracé à proximité d'un calvaire, signalant un carrefour ou marquant l'entrée d'une parcelle. Sur les plateaux où les cultures sont plus présentes, les clôtures disparaissent, laissant alors le chemin réduit à sa plus simple expression.

Dans l'intimité du paysage

Le charme du chemin est lié à son intimité avec le territoire : il permet d'en découvrir les détails et la palette de nuances qui le caractérisent : la couleur du sol du chemin, blanc en pays calcaire, rose en pays gréseux, la topographie et ses surprises, la crête, le belvédère, le fond du vallon, et tous les petits détails qui animent l'itinéraire, le calvaire, le point de vue, l'arbre isolé...

Préserver la richesse paysagère de ces tracés

Liés au travail des agriculteurs qui contribuent à leur entretien, les chemins sont également le moyen privilégié d'une découverte intime du paysage du département. Au-delà des grands itinéraires de randonnée balisés, l'aménagement des chemins doit pouvoir intégrer ces deux usages, travail et loisir, afin de concilier les impératifs de desserte du territoire et l'aménagement de sentiers attractifs pour les habitants.



Attention à préserver la richesse paysagère de ces tracés en prenant en compte leur double vocation de travail et de loisir.



Mettre en valeur les traces de l'histoire et la découverte du paysage.



2. Le calvaire

Témoins et balises

Isolés au milieu des prés où situés en entrée du village, les calvaires abondent dans le paysage du département, marquant de leur silhouette dressée la croisée de chemins ou de routes.

Leur rôle et leur histoire peuvent être variés. Outre l'affirmation d'une foi religieuse, ils avaient également un rôle de bornage entre paroisses et de balisage de chemins. Leur importance comme borne ou repère est d'ailleurs consacrée de longue date par la cartographie, qui aujourd'hui encore signale les calvaires comme point de repère sur les cartes.

Un patrimoine architectural et paysager

Leur diversité de formes reflète les diverses époques où ils ont été érigés, ainsi que la diversité des roches utilisées lors de leur construction.

Certains offrent d'ailleurs un intérêt historique ou architectural non négligeable. Ainsi autour de Châteinois, une trentaine de calvaire des 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} siècles, richement ouvragés ont été inventoriés et pour certains classés Monuments historiques.

Respecter l'environnement de ces lieux symboliques

Si quelques calvaires voient leurs abords aménagés avec respect, en général avec une simple aire enherbée, plantée de quelques arbres, de nombreux autres sont laissés à l'abandon, voire masqués par des pylônes, des panneaux de signalisation... Ces lieux symboliques méritent sans doute mieux.



Le calvaire marque la croisée de chemins. Villotte



Deux arbres accompagnent le calvaire. Beaufremont



Détail du socle en marqueterie de grès. Calvaire à Laveline-du-Houx



Soigner les abords de ces lieux symboliques qui jalonnent le paysage villageois et rural.



Mettre en valeur ce patrimoine architectural et paysager.



Un patrimoine architectural d'une grande variété de formes, de styles et d'époque.

Les composantes

Une fenêtre sur le paysage

3. Le point de vue



Le banc officialise le point de vue sur le bourg. Saint-Maurice-sur-Moselle



Certains points de vue sont fugaces, car liés à une coupe dans le massif. La Bresse



De nombreux monuments ou mémoriaux sont implantés en situation de belvédère. Raon-sur-Plaine



Belvédère dans la plaine. Saint-Rémy

Le belvédère : dominer pour comprendre

La découverte d'un point haut d'où il est possible d'embrasser un large panorama reste toujours un moment fort lors d'une promenade ou d'une randonnée. La qualité de ces points de vue tient à la fois à la mise en scène de leur découverte, à la qualité de la vue qu'ils proposent et à la qualité de leur aménagement.

A proximité du village, un banc isolé « officialise » parfois ainsi un point de vue reconnu et fréquenté, parfois un arbre offre son ombre à ceux qui souhaitent s'arrêter un instant. Une aire d'arrêt permet parfois aux automobilistes de stationner pour apprécier le point de vue. De nombreux belvédères ont ainsi été aménagés, offrant une table d'orientation ou accueillant un monument commémoratif.

Préserver et aménager les points de vue

En de nombreux sites, les bancs qui permettaient de profiter du repos et de la vue, ne font plus face qu'à une lisière végétale qui masque le paysage : le point de vue a disparu par manque d'entretien. Parfois les abords immédiats ne sont plus entretenus : sol raviné, aire de stationnement dégradée...



Attention à la fermeture des points de vue



Entretien pour préserver la qualité de ces sites



Le chemin

Le couloir dans le massif

4. La piste forestière

Mi-route, mi-chemin

La piste forestière semble souvent avoir un statut ambigu, hésitant entre la route dont elle possède souvent la rigueur, avec des pentes régulières et une emprise calibrée, et le chemin avec son sol empierré, progressivement envahi par la végétation.

Ces voies offrent des accès aisés au cœur des grands massifs boisés, mais elles sont calibrées pour des poids lourds et la marche y reste monotone. Avec le temps, la végétation amorce une recolonisation partielle qui recrée une lisière plus attrayante.

La découverte de la gestion forestière

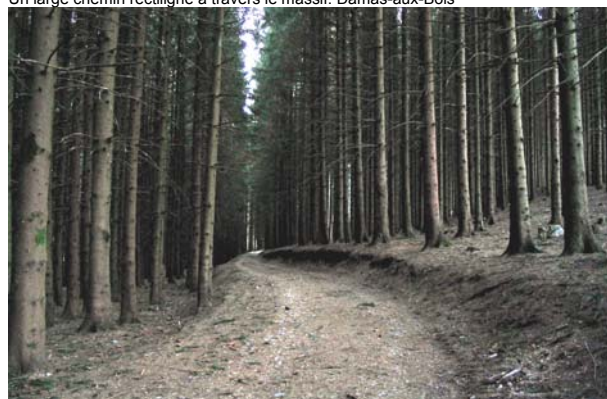
La piste permet l'accès au cœur des massifs, révélant la variété des peuplements et des modes de gestion. Durant les coupes, les tas de bois accompagnent les routes en formant des murs de rondins ou des piles de grumes. Le bois marque ainsi le paysage au rythme des périodes de coupe ou de collecte.

Concilier espace de travail et de loisir, le grumier et le promeneur

A la fois outil de travail et voie de promenade, les pistes peuvent être une vitrine de l'activité forestière, moyennant une meilleure gestion des accès et l'atténuation de l'impact des chantiers. Ainsi, la cicatrisation des nouvelles pistes pourrait être plus rapide avec la mise en œuvre des techniques de végétalisation utilisées lors des aménagements routiers. De même une remise en état des chemins serait parfois souhaitable à la fin des chantiers de débardage transformant les chemins en piste boueuse aux ornières profondes.



Un large chemin rectiligne à travers le massif. Damas-aux-Bois



La piste révèle les différentes facettes de la gestion forestière. Granges-sur-Vologne



La découverte des rythmes de la gestion forestière. Oelleville



Concilier débardage, récolte des grumes et promenade.



Accueillir en maîtrisant les accès.



Un tracé plus sinueux augmente l'attrait paysager de la piste. Charmois-l'Orgueilleux

Les composantes

Les entités paysagères du département des Vosges

LA PLAINE

Le Châtenois

Le Haut Plateau

Les Côtes de Neufchâteau

Les Vaux du Madon

Les Vallons sous Mirecourt

Le Xaintois

La Vallée de la Moselle

LE MASSIF et les collines

Les Basses Vosges Gréseuses

Les Hautes Vosges Granitiques

Entre Moselle et Mortagne

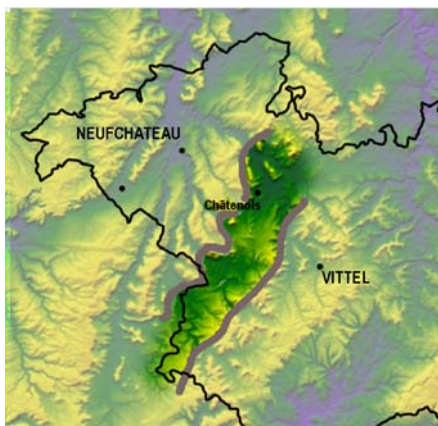
Le Val de Vologne

La Vôge Saônoise

La Vôge



Les entités



Communes concernées : Aingeville, Auzainvilliers, Balléville, Blévaucourt, Bulgnéville, Châtenois, Courcelles-sous-Châtenois, Damblain, Darney-aux-Chênes, Hagnéville-et-Roncourt, La Neuville-sous-Châtenois, Longchamp-sous-Châtenois, Malaincourt, Médonville, Morville, Ollainville, Remonville, Robécourt, Rozières-sur-Mouzon, St-Ouen-lès-Parey, Sandaucourt, Saulxures-lès-Bulgnéville, Sauville, Urville, Vaudoncourt, Vouxey, Vrécourt.



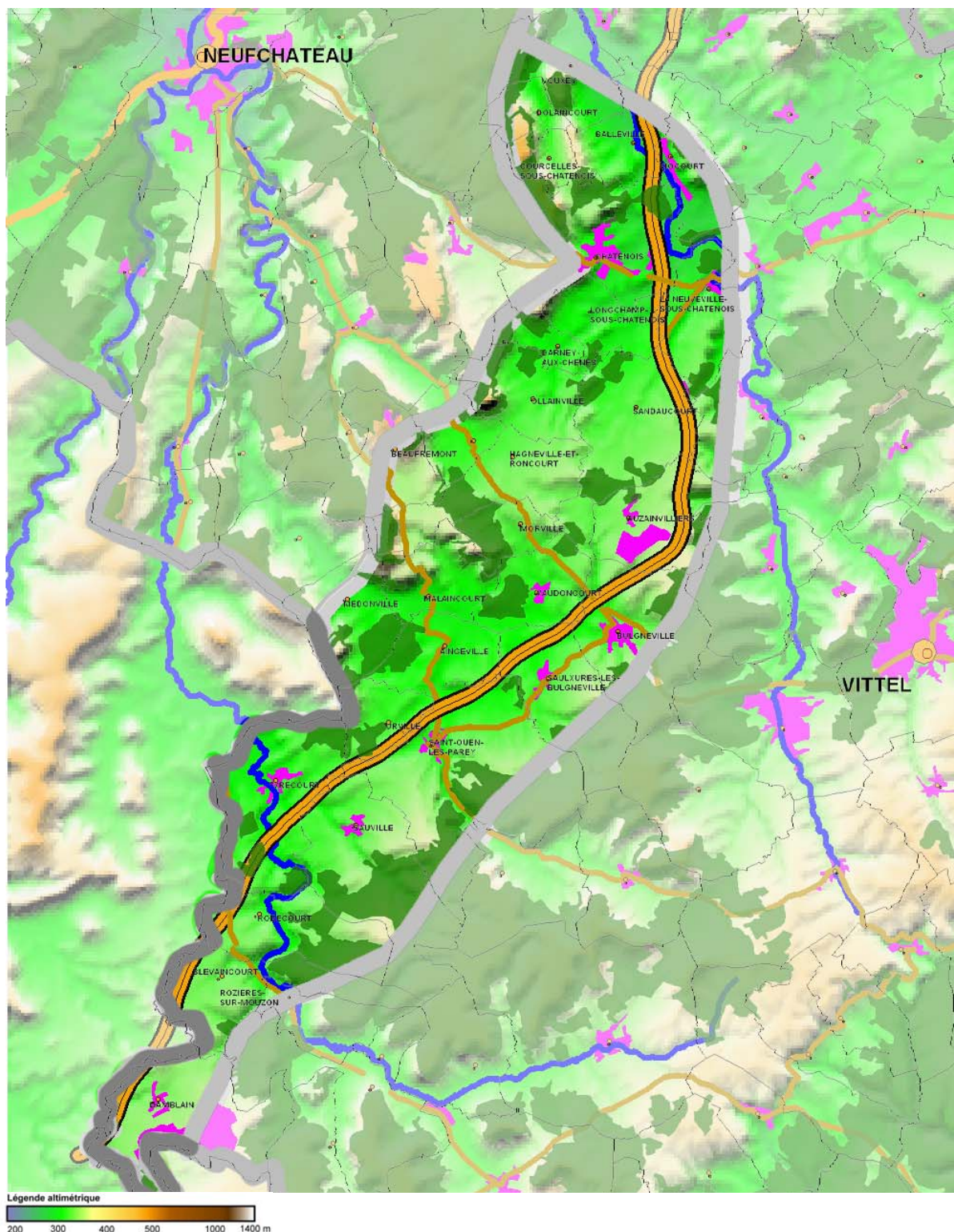
Le Châtenois

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



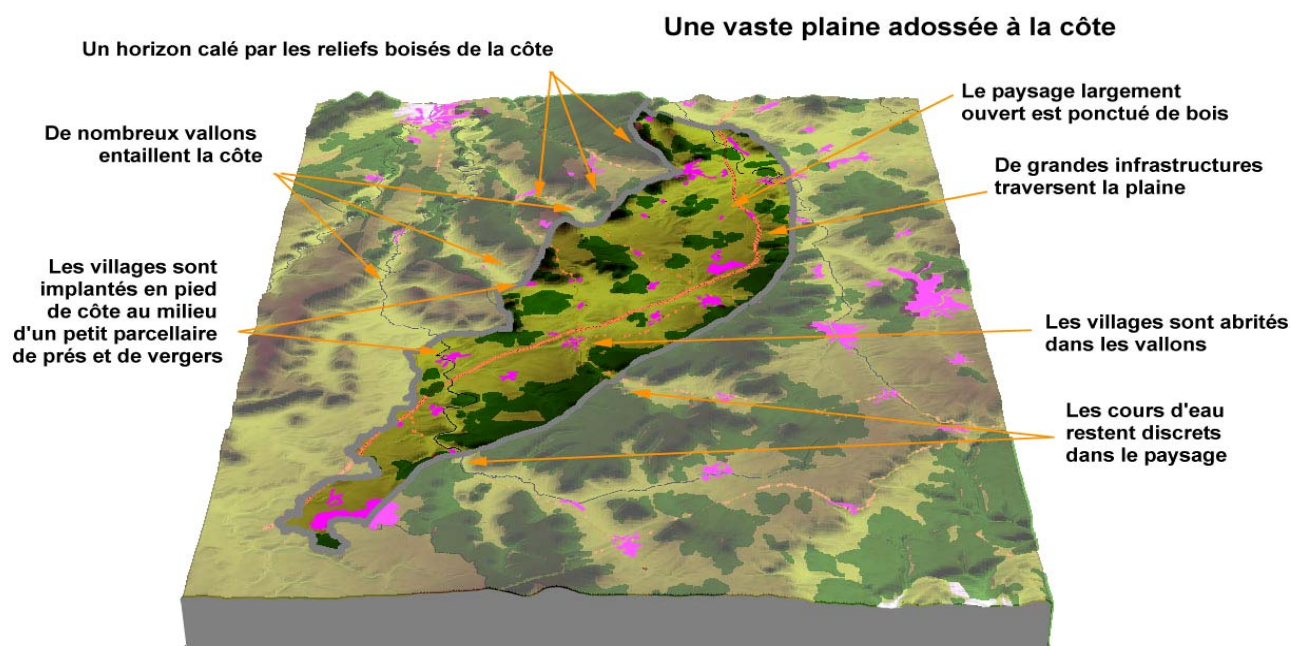
Le Châtenois est adossé à l'ouest sur la côte très marquée des calcaires durs du pays de Neufchâteau. Il déroule ses amples paysages de prairies sur des marnes qui se prolongent vers le nord avec le Sainthois.

A l'est, il est limité par un relief boisé qui recouvre des marnes irisées.

Le Châtenois

Le pays
adossé

1. Portrait sensible



Un horizon calé par des reliefs boisés

La crête boisée de la ligne de côte barre l'horizon du Châtenois vers l'ouest. Ces reliefs qui dominent une plaine très ouverte constituent des points d'appels visuels forts. Ils font parfois oublier les sommets boisés qui leur font face de l'autre côté de la plaine. Les dénivelés sont importants -50 à 100 mètres- mais ils ne sont pas oppressants et leur modelé confortable contribue plutôt à caler le regard.

Une côte entaillée

Le front de côte, entaillé par de nombreux cours d'eau drainant le Châtenois vers la vallée de la Meuse, se perçoit comme une succession d'éperons et de buttes séparés par des vallées assez marquées. La présence des bois sur les sommets leur confère néanmoins une certaine unité.



La côte entaillée par de nombreux cours d'eau, se perçoit comme une succession d'éperons aux sommets boisés. Bulgnéville



Le Châtenois : un paysage qui s'adosse au relief calcaire. Aingeville

Les entités

Une côte au paysage varié



L'ourlet forestier du sommet de la côte souligne le contraste avec le parcellaire du versant. Médonville



Les côtes offrent un paysage varié et riche animé par la présence des rangées d'arbres fruitiers et par les arbres accompagnant le petit parcellaire de prairies. Médonville



De nombreux villages se sont implantés au pied des côtes, profitant de l'exposition ensoleillée et parfois de sites défensifs. Darney-aux-Chênes

Des versants aux paysages variés

La côte offre un contraste saisissant avec la plaine. Le paysage change d'échelle. La maille du parcellaire agricole se resserre. Les arbres sont plus présents qu'en plaine, notamment sous forme de vergers très fréquents sur les pentes. Le parcellaire est souligné par les clôtures dont le tracé semble souligner la pente.

Le charme des côtes tient également dans le contraste entre ce paysage plus intimiste et les larges panoramas offerts depuis les nombreux belvédères sur la plaine ou sur les éperons voisins.

Une côte habitée

Quelques villages ont exploité la topographie de la côte, marquée par de nombreux éperons, pour s'implanter en hauteur sur ces sites facilement défendables et bien ensoleillés.

Mais le plus souvent les villages ont préféré s'implanter sur le pied de la côte, évitant ainsi les pentes les plus fortes. Le pied de côte est ainsi jalonné de plusieurs villages bien visibles de loin, soulignés par leur clocher.



Malaincourt, implanté au pied de la côte.

Le Châtenois

Une plaine vallonnée

La plaine : un paysage à grande échelle

Au pied des côtes, la plaine offre un paysage agricole ouvert, légèrement vallonné par les nombreux cours d'eau qui la traversent en direction des côtes. Les parcelles agricoles sont vastes, essentiellement des prairies, et les arbres s'y font rares. Quelques cultures prennent place sur les terres les plus fertiles.

Le paysage est parfois simplifié à l'extrême, sobrement animé par le dessin des clôtures qui bordent routes et chemins, et ponctué de nombreuses éoliennes agricoles qui alimentent les abreuvoirs dans les prés.

En plaine, des villages abrités dans les vallons

Dans la plaine, tous les villages sont implantés le long d'un cours d'eau, en léger contrebas. Le clocher, qui émerge solitaire des légers vallons, est souvent le seul témoin qui signale de loin la présence du village.

Une plaine traversée par de grandes infrastructures

Dépourvu de grandes agglomérations, le Châtenois est longtemps resté à l'écart des grandes voies de circulation nord-sud qui lui préféreraient les corridors de la Meuse et de la Moselle. Ses petites routes est-ouest suffisaient pour relier Neufchâteau à l'ouest à Vittel ou Mirecourt à l'est. L'autoroute A 31, qui le traverse maintenant dans toute sa longueur nord-sud, propose aujourd'hui sa plaine comme vitrine du département avec sa côte en toile de fond.

Des cours d'eau nombreux, mais discrets

De nombreux ruisseaux et rivières rejoignent l'Anger, le Mouzon ou le Vair, traversant la plaine en direction du nord-ouest. Dans ces paysages relativement ouverts, ils restent cependant discrets, encaissés entre deux prairies et rarement accompagnés d'une ripisylve importante.

Une plaine ponctuée de boisements

De nombreux boisements feuillus (chênes, hêtres) viennent ponctuer le paysage de la plaine. Accrochés en général à un léger relief, ils jalonnent et cadrent ces paysages ouverts.



La plaine : un paysage ouvert, aux grandes parcelles de prairies, limitées par des clôtures en barbelé. Saint-Ouen-les-Parey



Le clocher émerge seul du vallon dans lequel s'est niché le village de Saulxures-les-Bulgnéville.



L'Anger est très peu visible dans le paysage. Medonville



Les boisements feuillus, souvent situés sur un léger mouvement de terrain, cloisonnent le paysage de la plaine. Urville

Les entités

Maîtriser le développement urbain

2. Evolutions et enjeux

Préserver la richesse paysagère des côtes

Trouver l'équilibre entre une gestion agricole soutenable et le maintien d'un paysage de qualité

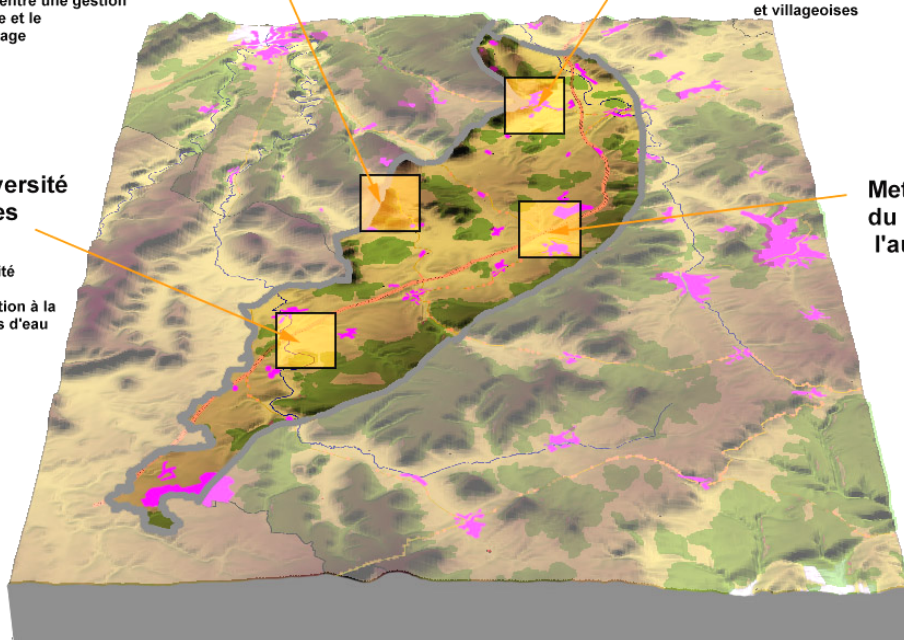
Maintenir une diversité dans les paysages de la plaine

- Favoriser la diversité des paysages
- Apporter une attention à la présence des cours d'eau

Maîtriser le développement urbain

- Maîtriser la progression de l'urbanisation des bourgs et villages des côtes
- Châtenois : organiser l'urbanisation en bord de côte
- Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Mettre en scène la vitrine du département depuis l'autoroute



Cette usine marque le paysage de l'entrée de Bulgnéville. L'aménagement paysager de la route d'entrée dans le bourg permettrait, en créant un premier plan, d'en atténuer l'impact visuel.

Maîtriser la progression de l'urbanisation des bourgs et villages des côtes

Dans le paysage ouvert du Châtenois, tout est exposé en vis-à-vis depuis les côtes ou depuis les reliefs de la plaine : bien positionner les nouvelles constructions envisagées et traiter leurs abords s'avère particulièrement utile, qu'il s'agisse d'implanter un bâtiment d'activité agricole, artisanal, industriel ou commercial.



Vue depuis la RD 166, l'urbanisation de Châtenois s'étale de façon peu organisée.

Le Châtenois

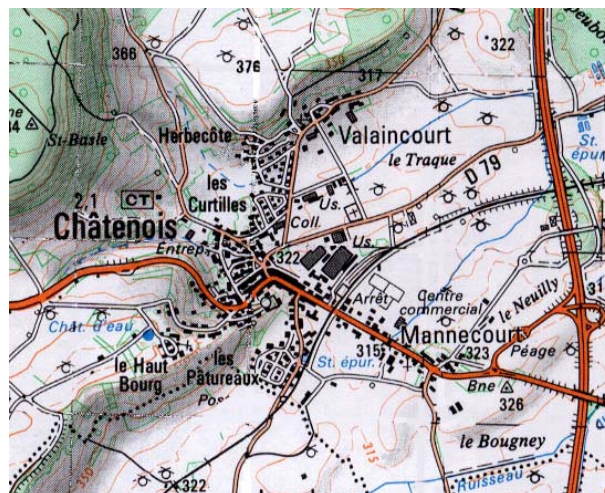
Châtenois : organiser l'urbanisation en bord de côte

À Châtenois, l'urbanisation s'est étirée depuis la côte dans plusieurs directions : en pied de côte entre Valaincourt et les Pâturaux, mais également le long de la RD166 en direction de l'autoroute. Le bourg a ainsi perdu sa silhouette groupée aux dépens d'une périphérie étalée et sans cohérence.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Beaucoup de composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains peuvent être mises en valeur. Le secteur est particulièrement riche en calvaires très ouvragés. Les ouvrages sont préservés mais aussi, ce qui est plus rare, la forme du village alentour.

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés, le calvaire.



Châtenois : comment retrouver une cohérence dans le développement urbain ?

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :

La clocher. Urville

L'entrée. Médonville

L'usoir. Aingeville

Le poirier palissé. Malaincourt

Le cimetière. Hagneville et Roncourt



Mettre en scène la vitrine du département depuis l'autoroute

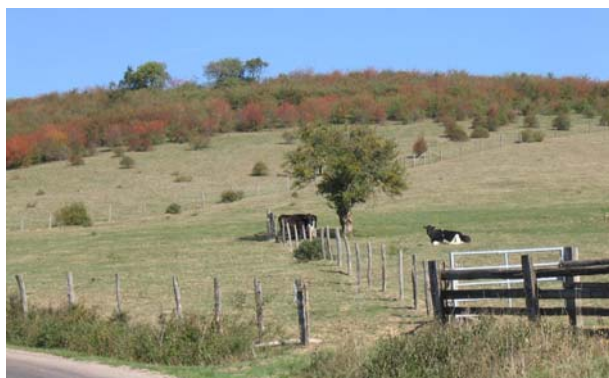
Le Châtenois, traversé sur toute sa longueur par l'autoroute A 31, constitue la vitrine du département. La mise en scène du paysage vu depuis l'autoroute est donc importante pour l'image du département. Il convient donc d'être particulièrement vigilant sur l'évolution des paysages perçus, notamment aux alentours des échangeurs où se concentrent des projets d'extensions urbaines.



Le Châtenois et son front de côte forment la vitrine paysagère du département depuis l'autoroute. Bulgnéville

Les entités

Préserver la richesse paysagère des côtes



Enfrichement de versant à Malaincourt.

**La simplification du paysage des côtes :
trouver un équilibre entre une gestion
agricole soutenable et le maintien d'un
paysage de qualité**

Sur les pentes des côtes, plusieurs évolutions se font sentir, convergeant vers une simplification paysagère. Les prairies se regroupent jusqu'à occuper parfois tout un versant. Le faible renouvellement des fruitiers laisse entrevoir leur disparition prochaine du paysage. A contrario, une déprise agricole apparaît sur les terrains les plus pentus : présence de refus, enfrichement et reboisement de quelques parcelles. Toutes ces évolutions témoignent de la difficulté de gestion de ces terres pentues qui d'un point de vue paysager constituent l'écrin de nombreux bourgs et villages, et les paysages les plus riches du Châtenois.

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage de la côte :

La rangée fruitière. Rémoville



Le verger. Châtenois



Le petit parcellaire autour du village.
Médonville



L'arbre. Médonville



L'éolienne agricole. Darney-aux-
Chênes



Le Châtenois

Favoriser la diversité des paysages

Maintenir une diversité dans les paysages de la plaine

Terre d'élevage, aux très nombreuses pâtures, la plaine offre un paysage extrêmement dénudé dans certains secteurs où il devient difficile d'évaluer les distances et de se repérer. Le paysage a perdu tous les petits événements qui lui donnaient une échelle, des repères : arbres isolés, rangées de fruitiers, éolienne agricole, bosquets, ripisylve le long du cours d'eau...

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, l'éolienne, la lisière, la rivière.



La présence d'arbres isolés, de bosquets et d'une ripisylve permet d'offrir des repères, de percevoir l'échelle du paysage. Bulgnéville

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage de la plaine :
Le verger. Vaudoncourt



La ripisylve. St-Ouen-les-Parey



L'arbre isolé. Aingeville



La clôture. St-Ouen-les-Parey



L'éolienne agricole. Bulgnéville



Apporter une attention à la présence des cours d'eau / L'eau dans la composition urbaine

Dans la plaine, la plupart des villages et des bourgs sont implantés au bord d'un cours d'eau, mais la présence de la rivière n'est que rarement mise en valeur depuis les bourgs. L'accès à l'eau est souvent privatisé.

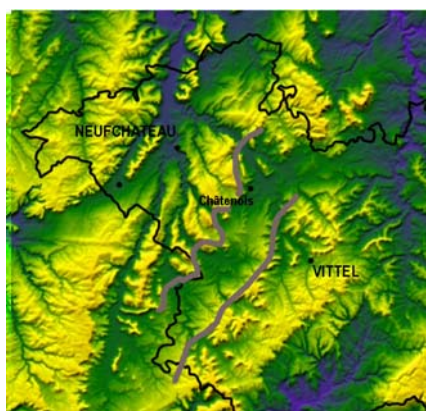
Dans le parcellaire agricole, les rivières sont peu accessibles. Les chemins le long des berges sont fort rares, même le long des cours d'eau principaux.



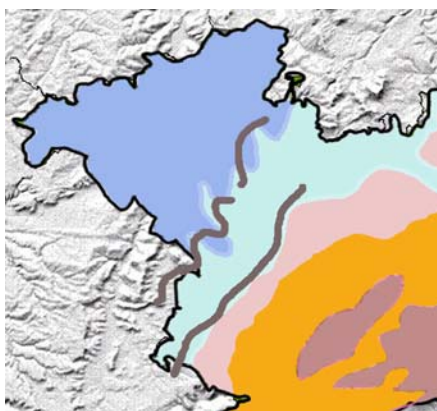
L'Anger à Malaincourt. La rivière a perdu sa ripisylve et ne se signale plus dans le paysage que grâce à la présence de quelques phragmites.

Les entités

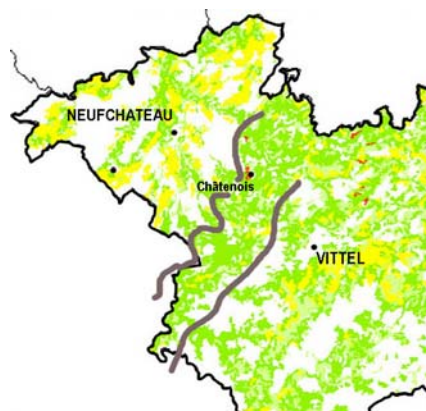
3. Repères cartographiques



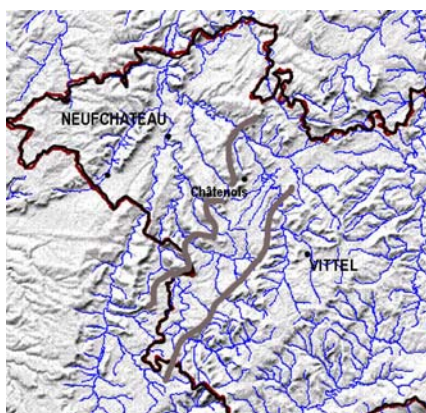
Le Châtenois forme une large dépression entre deux reliefs de même orientation.



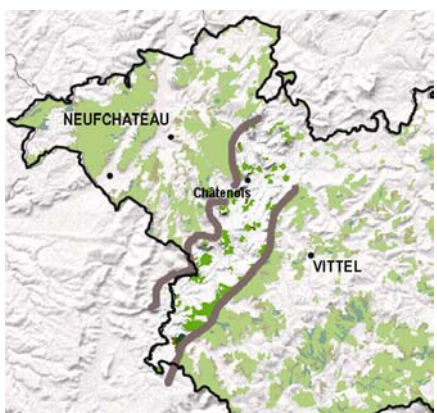
Le Châtenois recouvre un territoire à la géologie homogène, formée par des marnes du lias.



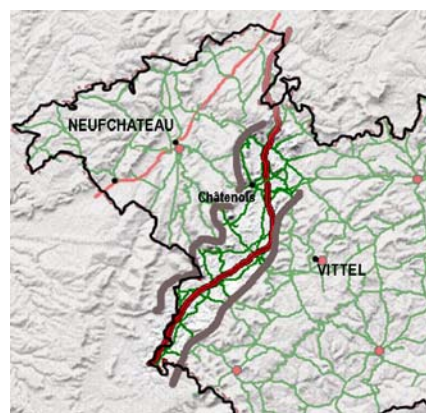
L'occupation du sol est dominée par les prairies et les cultures liées à l'élevage.



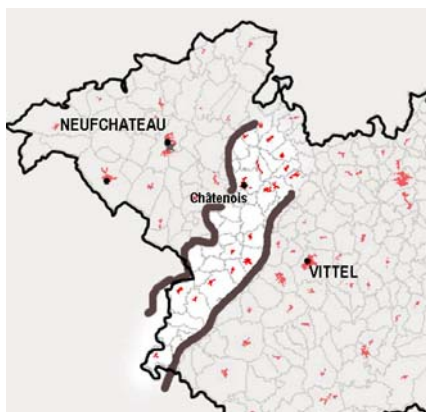
Les nombreux cours d'eau, affluents du Mouzon et du Vair, drainent ce territoire en direction de la Meuse, grâce à des vallées creusées à travers la côte calcaire.



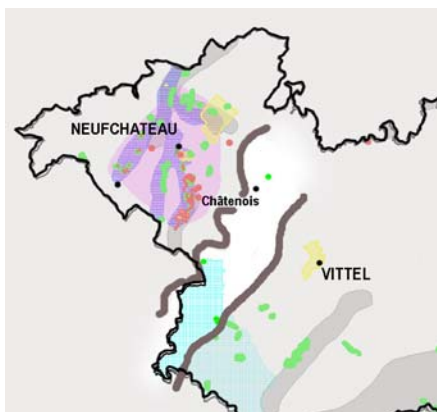
Les forêts occupent essentiellement les points hauts : sommets des buttes et des côtes et constituent donc souvent la limite de l'horizon.



Le Châtenois constitue la vitrine du département depuis l'autoroute A 31



Le Châtenois ne possède pas de grande ville-centre, mais est composé d'un chapelet de villages et de bourgs implantés en pied de côte ou près de l'eau dans la plaine.



Seul le sud de l'entité fait l'objet d'une délimitation comme espace écologiquement sensible (ZICO).

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- alluvions fluviales
- schistes et grès
- marnes du lias
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- marnes irisées
- grès granuleux, grès
- clacaires coquilliers
- schistes cristallins, etc.

Le Châtenois

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les paysages perçus depuis l'autoroute A 31

1998 - Marc VERDIER, Direction Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine.

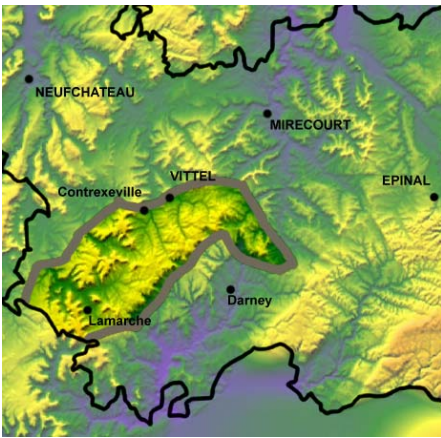
Prédiagnostic paysager de la communauté de communes du pays du Châtenois

2000. DATconseils

Compléter l'inventaire et la promotion du patrimoine bâti et historique par un inventaire du patrimoine paysager. Préserver le bâti villageois. Préserver et Reconquérir des perspectives rurales sur les paysages de cuestas et les fronts de bâti pittoresques. Maîtriser l'urbanisme dans les secteurs en développement. Préserver des ouvertures forestières créées par la tempête. Maintenir la qualité des paysages de l'A 31 et signaler les sites remarquables.

4. Repères bibliographiques

Les entités



Communes concernées : Crainvilliers, Contrexéville, Dombasle-devant-Darney, Dombrot-le-Sec, Esley, Frain, Gignéville, Haréville, Jésonville, La Neuveville-sous-Montfort, La Vacheresse et la Rouillie, Lamarche, Lignéville, Marey, Martigny-les-Bains, Monthureux-le-Sec, Morizécourt, Provenchères-les-Darney, Rémoncourt, Rocourt, Saint-Baslemont, Senonges, Sérécourt, Sérocourt, Suriauville, Thuillières, Tollaincourt, Valfroidcourt, Valleroy-le-Sec, Villote, Vittel, Viviers-le-Gras.



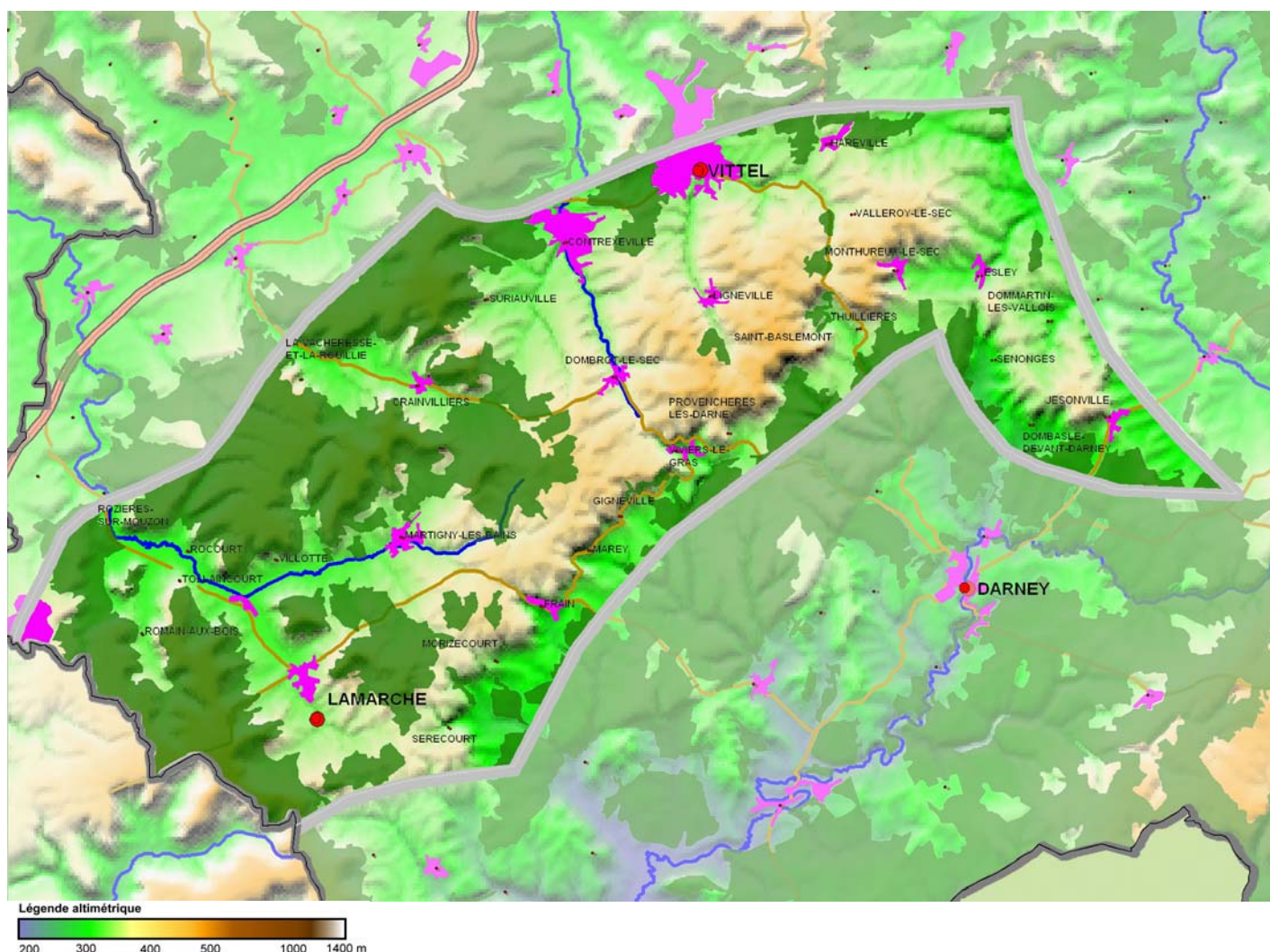
Le Haut Plateau

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



Au sud de Vittel, le Haut Plateau étire ses vastes étendues calcaires depuis le Châtenois jusqu'à la Vôge.

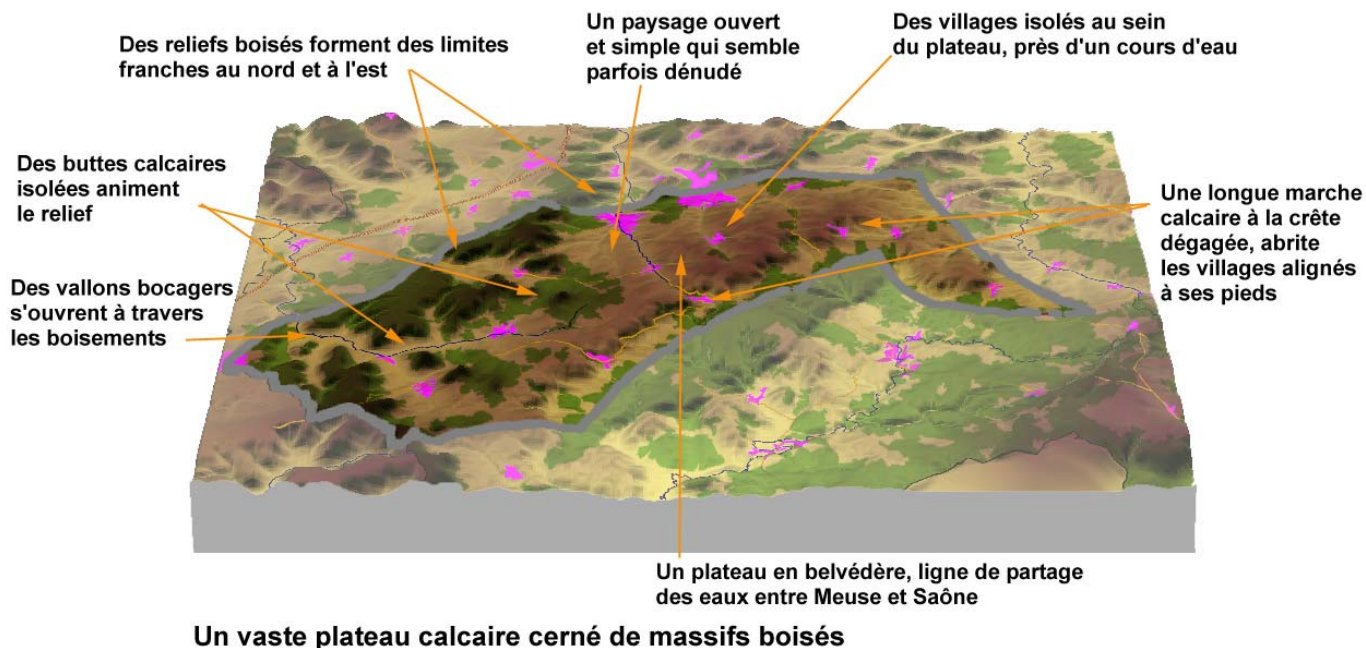
Il est limité au nord et à l'ouest par des reliefs boisés entrecoupés de vallées. Vers l'est, le Haut Plateau rencontre les Vaux du Madon et laisse progressivement la place à des vallées ouvertes et parallèles.

Au sud, le Haut Plateau se termine par une marche en belvédère sur l'horizon forestier de la Vôge.

Le Haut Plateau

1. Portrait sensible

Un paysage ouvert



Un paysage ouvert et simple

Une vaste étendue plane s'offre au regard au sud de Vittel et Contrexéville. Elle est adossée au nord sur des reliefs boisés qui forment l'horizon. Au sud, à l'inverse, aucun obstacle ne vient limiter les vues. Le paysage offre peu de diversité, hormis la présence de quelques petits cours d'eau animant la topographie. Les cultures occupent une bonne place et s'intercalent avec des prairies. Les éléments arborés sont situés dans les vallons ou à proximité du bâti. Les clôtures sont rares.

Un plateau en belvédère, ligne de partage des eaux entre Meuse et Saône

Le plateau est le point de départ des affluents de la Meuse orientés vers le nord qui traversent une partie du plateau : le ruisseau du Vair passant à Dombrot-le-Sec ; le ruisseau de Belle Fontaine passant à Lignéville. Ces cours d'eau sont peu visibles de loin et forment une légère déclivité dans le plateau où sont implantés les villages. A l'est, plusieurs ruisseaux naissent au pied d'une marche avant de se diriger vers la Saône. Entre ces deux bassins versants, une longue ligne de crête dégagée offre de vastes panoramas sur la Vôge. L'ancienne voie romaine la suit sur toute sa longueur et la toponymie rappelle sa position en hauteur (Col du Haut Salin).



De vastes secteurs homogènes de culture et de prairies sur un relief peu ondulé. Contrexéville



Le Haut Plateau offre un paysage faiblement ondulé limité à l'ouest par de vastes reliefs boisés. Contrexéville

Les entités

Une crête dégagée, bordée vers l'est d'une marche calcaire



Quelques villages se nichent dans le creux des vallons peu prononcés ; seul leur clocher dépasse de la ligne d'horizon. Ils restent visibles de loin et ponctuent le paysage ouvert du plateau. Contrexéville



Le bord du plateau vers l'est offre une crête dégagée avec des vues en belvédère sur la Vôge. Provençères-lès-Darney



Des villages apparaissent lorsqu'on bascule, depuis le plateau, vers la vaste nappe boisée du secteur de Darney. Provençères-lès-Darney



Le coteau forme une longue marche, matérialisant dans le paysage le passage entre le plateau calcaire et la Vôge Saônoise. Viviers-le-Gras

Des villages isolés au sein du plateau

L'habitat est exclusivement groupé. Implantés à la faveur d'une dépression, point de départ ou de passage des cours d'eau, les villages sont visibles de loin, dans leur ensemble. De loin, la transition du bâti avec les champs est nette. En se rapprochant, l'échelle de perception devient plus confidentielle, favorisant une découverte de proximité et de détails. Les vergers et les jardins apparaissent. L'ambiance intime du village tranche avec la nudité du plateau. Les habitations se sont installées en contact direct avec le cours d'eau, ce qui ajoute au charme des lieux. Le cimetière, situé à l'extérieur, marque souvent l'entrée du village.

Les villages sont reliés directement par des routes droites formant des réseaux en étoile. Profitant des reliefs doux du plateau, elles offrent des vues lointaines tout au long de leur parcours.

Un long relief continu

En venant du nord le paysage domine la nappe dense et arborée de la Vôge. Une marche s'étend de Sérécourt à Monthureux-le-Sec, puis oblique de façon discontinue vers Jésonville. Elle forme une rupture, témoin de la transition géologique entre calcaire et grès, et prend par endroits l'apparence d'un coteau. Cette marche comporte une crête majoritairement nue, qui contraste avec la nappe boisée. A ses pieds, une bande de prairies offre un espace ouvert devant les boisements. De petites routes traversent perpendiculairement ce relief en direction des villages situés en contrebas.

Des villages frontières alignés

Une succession de villages, parfois en vis-à-vis, tous implantés sur la même ligne, anime cette marche rectiligne sur plusieurs kilomètres. Blottis dans une dépression, parfois en promontoire, ils forment des points de passage obligés en descendant du plateau. La route qui les relie à flanc de coteau offre de vastes vues sur la nappe boisée de la Vôge.

Le Haut Plateau

A l'ouest, un plateau aux limites boisées

Au nord et à l'ouest, un long ruban forestier entaillé de vallées

Des reliefs boisés entourent le plateau ouvert, marquant le passage du calcaire aux marnes. Au nord de l'entité, au niveau de Vittel et Contrexéville, le plateau bascule vers des vallées bien marquées. Plus au sud (Martigny-les-Bains et Lamarche), ces reliefs prennent de l'épaisseur. Les boisements s'avancent aussi sur le plateau, refermant le paysage qui devient plus intime. Ils sont entrecoupés perpendiculairement par des vallées au fond dégagé et aux hauts de coteaux boisés où passent l'Anger et le Mouzon qui s'écoulent vers le Châtenois.

Des villages et bourgs dans les vallées

En limite de ces boisements, le noyau originel des villages et bourgs est implanté dans les fonds, au contact direct du cours d'eau. Certains bourgs exploitent les vertus thermales des sources (Contrexéville, Martigny-les-Bains, Vittel). Ils marquent l'entrée des vallées transversales qui coupent les reliefs boisés. Leurs extensions récentes sont bien visibles depuis le plateau ouvert.

Dans les vallées transversales, les villages prennent de la hauteur sur la pente des coteaux (Tollaincourt, la Vacheresse-et-la-Rouillie), offrant des silhouettes groupées, aux épannelages de toits caractéristiques. Les fonds de vallées sont dégagés, laissant bien visible le cordon d'aulnes de la ripisylve ou les phragmites.



Le long relief boisé qui s'étend de Vittel à Lamarche forme un écrin aux villages implantés dans les fonds. Martigny-les-Bains



Des villages en belvédère accompagnent les vallées traversant les reliefs boisés qui séparent l'entité paysagère du Haut Plateau de celle du Châtenois. Rocourt



Des reliefs boisés forment une limite forte au sud-ouest de l'entité. Isches

Les entités

2. Evolutions et enjeux

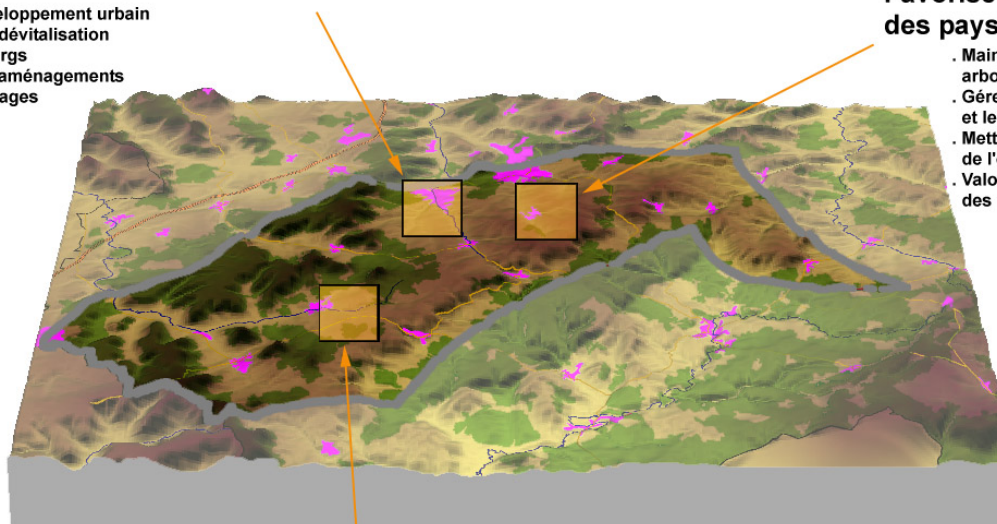
Maîtriser le développement urbain

Organiser et accompagner le développement urbain

- . Maîtriser le développement urbain
- . Lutter contre la dévitalisation des centres bourgs
- . Harmoniser les aménagements internes des villages

Favoriser la diversité des paysages

- . Maintenir une présence arborée sur le plateau
- . Gérer les lisières forestières et les coteaux en périphérie
- . Mettre en valeur la présence de l'eau
- . Valoriser la diversité des vallons



Insérer les routes dans le paysage

- . Agir sur les entrées de bourgs
- . Soigner la qualité paysagère des liaisons routières



Le développement de l'urbanisation sur un coteau ouvert en vis-à-vis du village. Lamarche

Organiser et accompagner les évolutions du développement urbain

Villages et bourgs s'étendent sur leur périphérie, comme en témoignent des travaux de viabilisation des terrains : pavillon, maison de ville, salle polyvalente, bâtiment d'activités. Certaines opérations de lotissement s'étalent de façon excentrée et en impasse, créant des parties urbanisées enclavées. Cette urbanisation s'implante aussi sur des terres agricoles dénudées.

Une grande vigilance s'impose pour accompagner ces implantations disposées en premier plan : en périphérie du centre ancien, à proximité des axes routiers, et parfois sur des terrains en hauteur donc les plus visibles de loin.



L'implantation de nouveaux quartiers doit s'accompagner d'une réflexion sur le cadre de vie (espace public), sur les modes d'implantation par rapport au relief et le raccordement au réseau viaire existant. Contrexéville

Le Haut Plateau

Assurer la qualité des aménagements de bourg

Lutter contre la dévitalisation des centres bourgs

Alors que les bourgs se développent en périphérie avec de nouveaux pavillons, certaines maisons plus anciennes des centres bourgs ne sont plus habitées et périclitent. Les opérations d'amélioration de l'existant sont nécessaires pour combattre l'image négative créée par l'abandon des lieux.

Harmoniser les aménagements internes des villages

Les opérations d'aménagement urbain et d'espace public réalisées semblent parfois déconnectées de leur contexte. Certains endroits n'ont fait l'objet d'aucune attention. La transformation des espaces publics à l'intérieur des villages mériterait un vocabulaire adapté aux lieux et un projet d'ensemble harmonieux : passage de la rivière, fontaine, accès aux équipements, respect du caractère rural des villages. Cette harmonisation a une grande importance pour l'image globale des villages ou des bourgs.



L'abandon des maisons anciennes du bourg au profit de nouvelles constructions périphériques pénalise l'image de la commune. Lamarche



Les choix effectués dans le positionnement des aménagements d'espaces publics et leur facture, conditionnent leur qualité. Ici un aménagement plus souple aurait pu être proposé, plus en rapport avec la présence de l'eau. Lignéville



Mettre en valeur les espaces publics de centre-bourg. Martigny-les-Bains

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur :



La ferme. Sérécourt



Le cimetière. Lignéville



Le fruitier en façade. Crainvilliers



Le lavoir. Lamarche



Le clocher. Suriauville

Les entités

Insérer les routes dans le paysage



L'amélioration des liaisons routières et des entrées de ville nécessite une prise en compte du paysage plus large. Contrexéville



Les abords de la route en périphérie du bourg constituent la première impression. Martigny-les-Bains



Les alignements d'arbres le long des routes cadrent et balisent le parcours. Lamarche

Agir sur les entrées de bourgs

Les franges constituent la première image de l'agglomération et forment une transition entre l'espace rural et le centre ancien ou les quartiers périphériques. Le développement des bourgs place souvent les zones d'activités le long des pénétrantes routières. L'organisation de ces endroits a donc un grand intérêt, en particulier le long des routes principales.

L'aménagement des carrefours et des nouvelles voies, privilégiant un vocabulaire routier, pourrait s'accompagner d'interventions paysagères sur des périmètres plus vastes, incluant des plantations et l'organisation des limites ou des transitions avec les parcelles proches.

Soigner la qualité paysagère des liaisons routières

La qualité paysagère des parcours mérite d'être prise en compte dans le choix des aménagements, en particulier pour les voies les plus importantes : présence ou non de terre-plein central, de bordures en béton, d'alignements d'arbres, mise en valeur de perspectives, de points de vue...

Valoriser les parcours typiques de l'entité paysagère

Les routes constituent des voies de découverte et de compréhension privilégiées des entités paysagères. Ainsi, la RD 25 reliant les villages de la marche calcaire permet une découverte plus intime du paysage, après la traversée du plateau sur de grandes routes droites. Celles-ci donnent à voir les villages de loin au sein de vastes panoramas. Les sections passant sur les crêtes dégagées (RD 2 et RD 21), point de partage des eaux, offrent de vastes vues en belvédère. Les différentes qualités de ces routes sont à prendre en considération lors de leur aménagement.

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage routier :



L'entrée du bourg. Lamarche



Le calvaire. Dombasle-devant-Darney



L'alignement d'arbres. Lamarche



Le pont. Martigny-les-Bains



La route en belvédère. Provenchères-les-Damey

Le Haut Plateau

Favoriser la diversité des paysages

Maintenir une présence arborée sur le plateau

L'existence de quelques bosquets et buissons en bordure des prairies ou les vestiges d'anciens vergers en périphérie des villages témoignent d'une plus grande richesse, dans le passé, des composantes du paysage. Et ceci même sur un plateau dégagé. Des plantations de nouveaux vergers sont observées sur ce secteur et fournissent des exemples positifs d'une inversion de cette évolution. La présence de ces arbres est importante à pérenniser car elle crée des repères et redonne une échelle aux paysages du plateau.

Gérer les lisières forestières et les coteaux en périphérie de l'entité

Sur une bonne moitié de l'entité, l'horizon est formé par des reliefs boisés qui effectuent la transition avec le Châtenois. L'apparence de cette toile de fond et de ses lisières est importante dans la perception du paysage. Il est donc utile de gérer les parcelles des coteaux sujettes à l'enfrichement ou au boisement pour maintenir un paysage de qualité.

Mettre en valeur la présence de l'eau

La maîtrise de l'eau est visible en de nombreux points de cette entité, que ce soit par la présence des thermes, ou bien, dans un autre registre, des fontaines-abreuvoirs, des lavoirs et des ponts. Chaque village comporte plusieurs édifices, héritage d'un usage ancien, constituant encore des éléments qualitatifs et d'intérêt, reflets d'une histoire où la survie dépendait de l'organisation à ciel ouvert du cheminement de l'eau. Les rivières entrent souvent dans la composition urbaine et jouent un rôle fédérateur dans l'animation du paysage, méritant ainsi une attention particulière.

Révéler la diversité des vallons

À l'échelle de l'entité, Les vallons constituent des points de découverte plus intime du territoire à ne pas négliger dans la mise en valeur du paysage. Ils contiennent une grande diversité de composantes : rivière, pont, ripisylve, prairie humide, verger sur les coteaux.... Les vallons sont aussi à l'origine des villages et la façon dont le développement urbain s'effectue, influence fortement leur image.



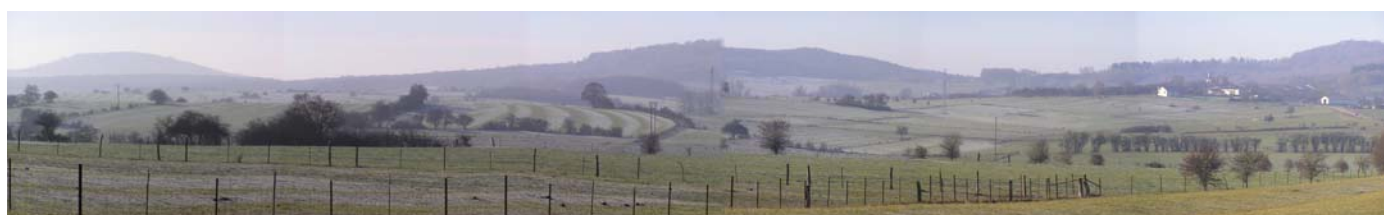
De nouveaux vergers viennent animer le plateau. Dombrot-le-Sec



La progression des résineux, l'enfrichement, la disparition des prairies sont autant de facteurs qui influencent la perception du coteau. Suriauville



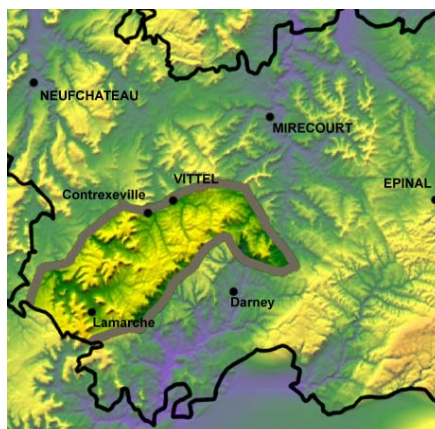
La fermeture des vallons pénalise les vues sur le relief et le cours d'eau. Lignéville



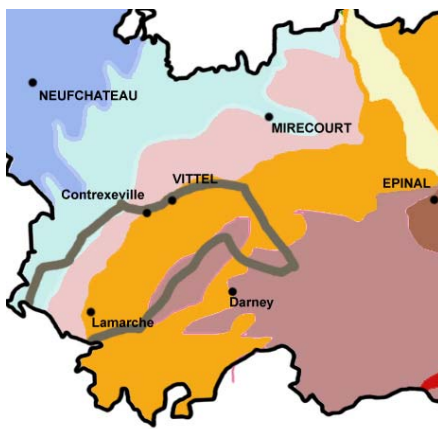
Des bosquets et quelques arbres isolés qui animent encore le paysage aujourd'hui en soulignant les limites de parcelles ou les chemins. Suriauville

Les entités

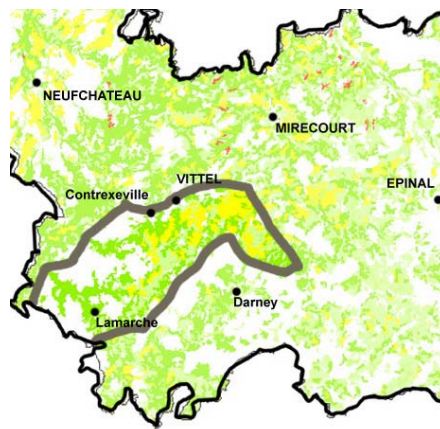
3. Repères cartographiques



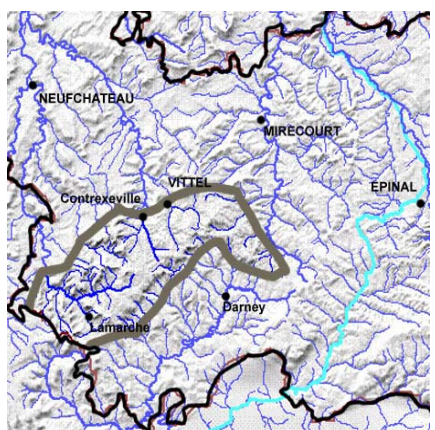
Le Haut Plateau forme une vaste étendue d'altitude supérieure à la Vôge, au sud, et au Châtenois au nord-est.



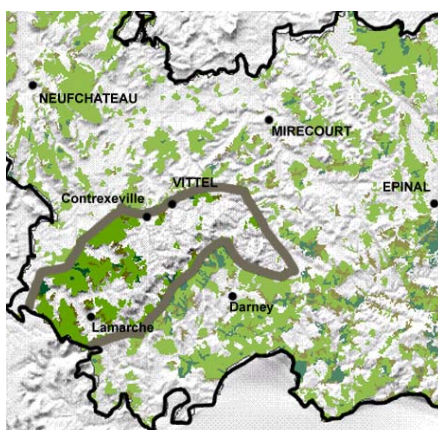
La géologie du Haut Plateau est formée majoritairement de calcaires coquilliers et de marnes irisées dans sa transition avec le Châtenois ou nord.



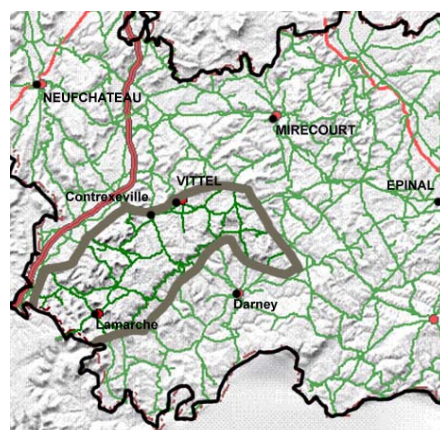
L'agriculture est représentée par une bonne proportion de parcelles cultivées et de surface en herbe (paysage ouvert).



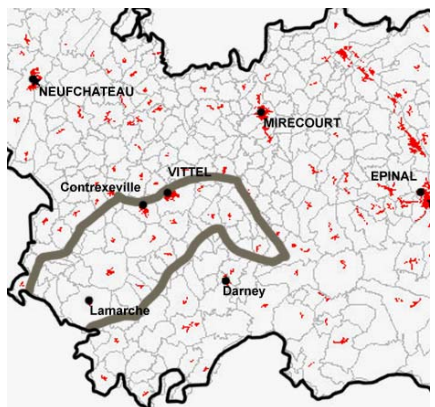
Le Haut Plateau est le point de départ de plusieurs cours d'eau (tête de bassin versant) orientés vers la Meuse ou bien vers la Saône.



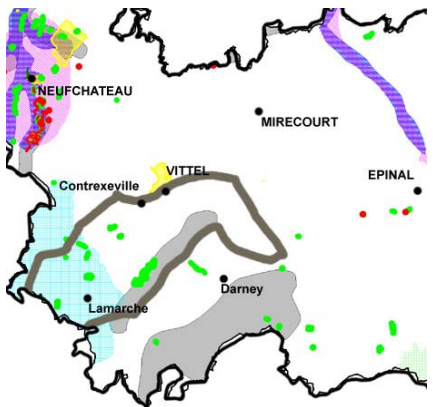
Les boisements sont situés en périphérie de l'entité, formant une vaste transition sur les reliefs en allant vers le Châtenois, ou bien une coupure nette en contrebas vers Darney.



Le réseau routier peu dense, trace des liaisons directes en étoile entre les villages.



Plusieurs villes thermales importantes se trouvent dans cette entité et constituent des bourgs-centres.



Les paysages de la ligne de côte sont répertoriés comme secteurs sensibles. Les vallées et les massifs boisés du sud de l'entité sont classés en Zico ou sont intégrés à l'inventaire Znieff.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- calcaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- grès, conglomérats, etc.
- schistes et grès

Le Haut Plateau

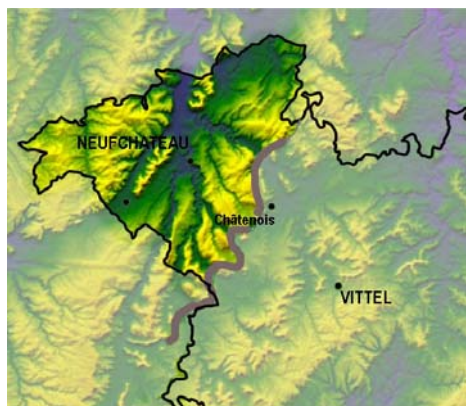
4. Repères bibliographiques

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les entités



Communes concernées : Attignéville, Autigny-la-Tour, Autreville, Avranville, Barville, Bazoilles-sur-Meuse, Beaufremont, Bréchainville, Certilleux, Chermisey, Circourt-sur-Mouzon, Coussey, Domrémy-la-Pucelle, Frébécourt, Fréville, Gendreville, Grand, Greux, Harchéchamp, Harmonville, Houéville, Jainvillotte, Jubainville, Landaville, Lemmecourt, Liffolle-Grand, Martigny-les-Gerbonvaux, Maxey-sur-Meuse, Midrevaux, Moncel-sur-Vair, Mont-les-Neufchâteau, Neufchâteau, Pargny-sous-Mureau, Pompierre, Punerot, Rebeuville, Rollainville, Rouvres-la-Chétive, Ruppes, Sartes, Séraumont, Sionne, Soulosse-sous-Saint-Elophe, Tilleux, Trampot, Tranqueville-Graux, Villouxel,



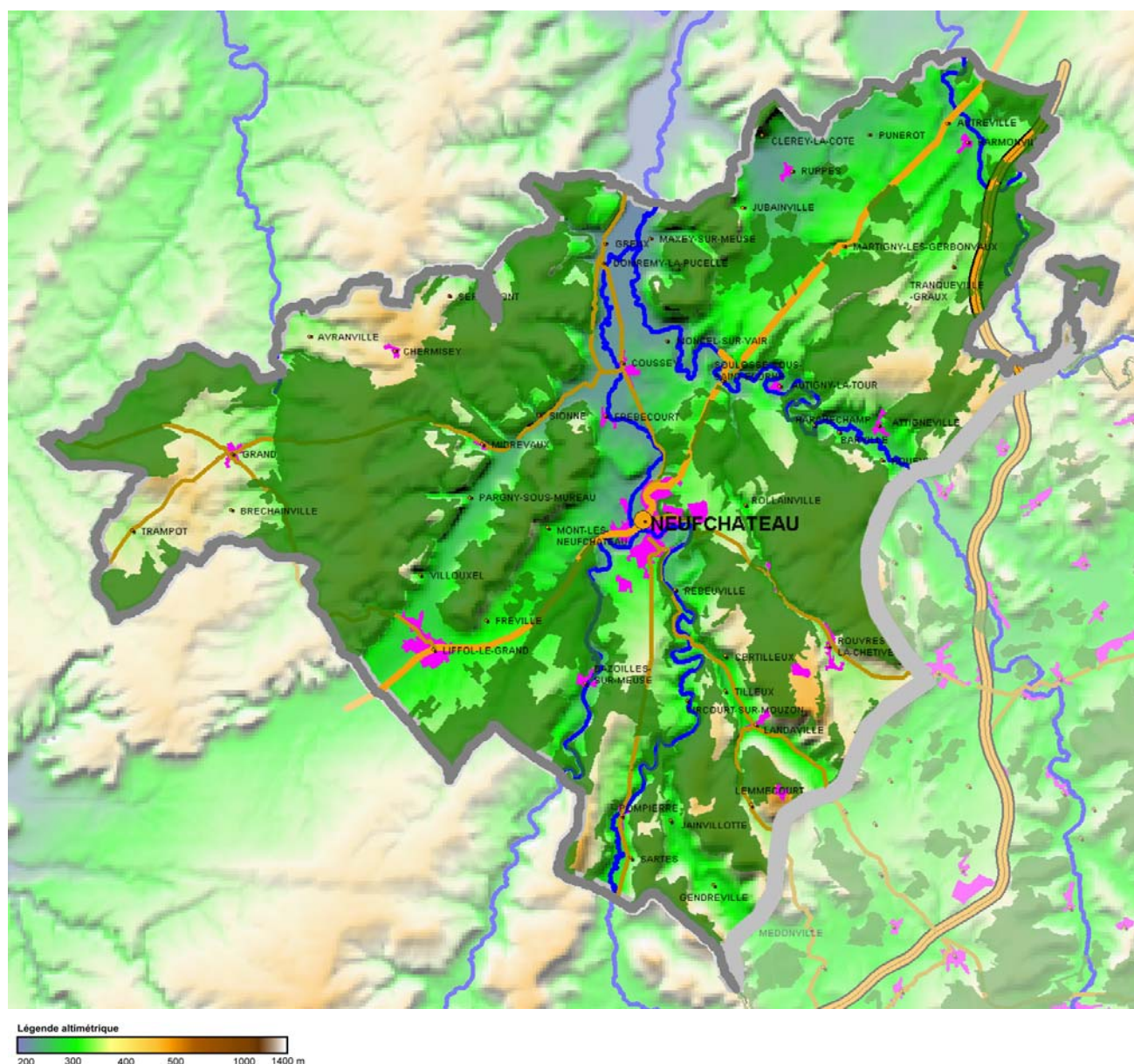
Les Côtes de Neufchâteau

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Sous-entités paysagères
3. Evolutions et enjeux
4. Repères cartographiques
5. Repères bibliographiques



Les entités



A l'extrême ouest du département, au contact avec le Barrois, l'entité des côtes de Neufchâteau recouvre un territoire à la géologie homogène, formée de roches calcaires.

Le paysage s'organise autour de deux lignes de côtes calcaires parallèles : celle de la vallée de la Meuse qui le partage en son milieu et, plus à l'est, la côte calcaire très marquée qui domine le Châtenois.

Les côtes de Neufchâteau

Des vallées ouvertes à travers des côtes boisées

1. Portrait sensible

Le substrat calcaire donne une grande unité

Les côtes de Neufchâteau se présentent comme la succession de deux côtes calcaires et de leur revers. La roche nue affleure le long des routes et sur les versants les plus érodés.

Outre les formes caractéristiques du relief, la nature calcaire du sol se lit à de nombreux indices : le sol blanc des chemins qui montent sur les versants, les pierres des constructions, une végétation spontanée calcicole très typée de prunelliers, cornouillers, érables champêtres et fusains.

Un paysage de vallées reliées par de grands massifs forestiers

Les forêts occupent les sols superficiels des sommets et relient ainsi les différentes vallées qui entaillent les plateaux. Elles représentent une part importante du territoire, mais le paysage est malgré tout perçu comme relativement ouvert car les voies de circulation relient les villages en empruntant l'espace ouvert des vallées.

Selon l'ampleur du relief, le paysage évoque tantôt des vallées plus ou moins larges, tantôt de petites plaines.

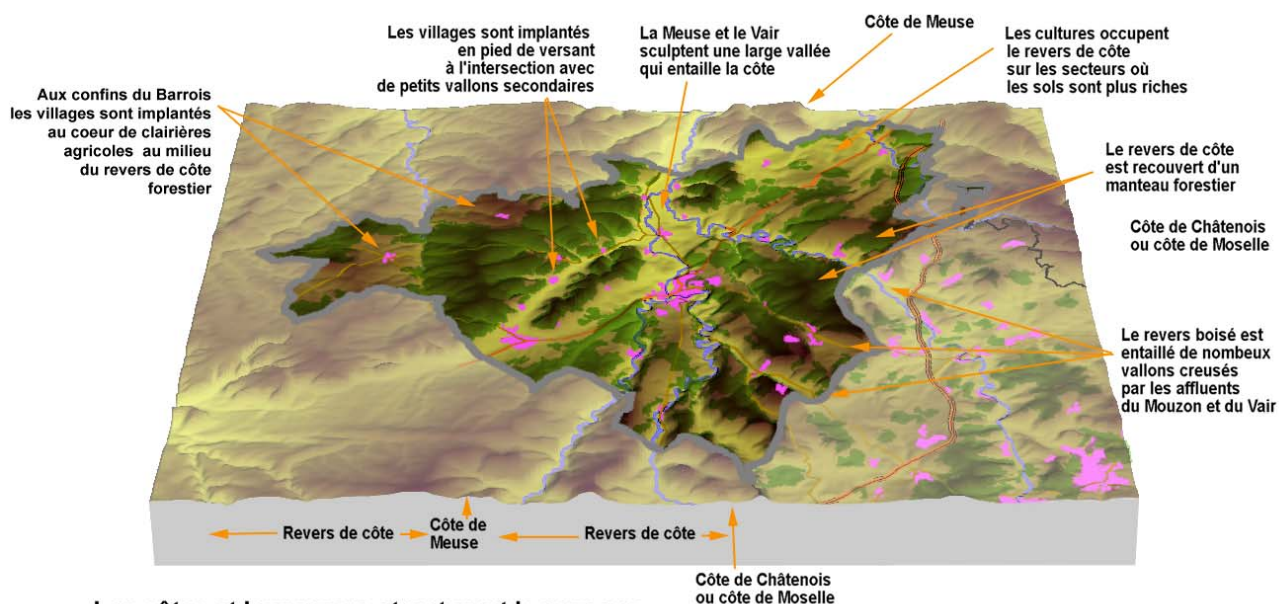
Dans les vallées, le paysage est rythmé par le trait des clôtures en barbelés, délimitant les prairies pâturées. De nombreuses cultures occupent également les terrains les moins pentus, au-dessus des secteurs inondables.



La roche calcaire apparaît régulièrement le long des routes. Circourt-sur-Mouzon



La côte cale les regards dans la vallée de la Meuse, très large au nord de Neufchâteau. Point de vue depuis le hameau de Gouécourt. Moncel-sur-Vair



Les côtes et leur revers structurent le paysage

Les entités

Les versants comme horizon



Tilleux, dans la vallée du Bani, offre une implantation assez fréquente : le village situé en pied de coteau, au-dessus des prés inondables, s'étire le long d'une rue dominée par l'église, située en lisière de la forêt.



Moncel-sur-Vair : la route serpente dans la moitié basse du versant, offrant de larges points de vue sur la vallée sculptée par la Meuse et le Vair.

Les versants calent le regard

Les côtes de Neufchâteau offrent de larges horizons, où le regard est toujours « calé » par le versant d'une côte ou d'un vallon. Dans tous les cas, les versants constituent des points de repère forts. Ils portent les traces d'un parcellaire de petite taille où les arbres sont parfois encore très présents : arbres isolés, rangées de fruitiers, parfois quelques rangées de vignes, quelques haies.

De nombreuses routes en belvédère

Dans les vallées, de nombreux points hauts offrent autant de points d'observation. Les routes surplombent légèrement le fond de vallée, permettant ainsi une découverte panoramique sur la vallée et les villages, sans pour autant emprunter les hauteurs des versants.

Des villages établis en pied de versant

Les silhouettes de villages se perçoivent de loin. Dans les vallées, les villages sont le plus souvent implantés en pied de coteau, sous les boisements, étirés au pied d'une église ou d'une chapelle qui domine le village.

Autour du village subsiste un petit parcellaire de jardins et de vergers qui forme un écrin végétal et assure une transition entre les prairies et les cultures.

Les bourgs sont structurés autour d'un bâti ancien aligné (villages-rues), caractérisé par des porches arrondis et des usoirs. Les encadrements des ouvertures sont en calcaire, les toitures en tuiles.

Les côtes et leurs puissants reliefs organisent le paysage en une succession de trois sous-entités paysagères qui se succèdent d'est en ouest.



Jubainville : le village, blotti au pied de la côte, est entouré d'un petit parcellaire où les fruitiers sont encore nombreux.

Les côtes de Neufchâteau

Le revers de la côte à l'ouest de Châtenois

2. Sous-entités paysagères



Rouvres-la-Chétive dans le vallon de la Frézelle : le village est implanté en pied de coteau, au-dessus des terres inondables. De nombreux vergers confèrent un aspect « jardiné » au paysage environnant.

Un revers boisé, entaillé de nombreux vallées

Le revers de la côte de Châtenois est entaillé par des vallées encaissées aux ambiances intimistes qui contrastent avec les paysages très ouverts du Châtenois ou de la vallée de la Meuse. Ces vallées correspondent au passage du Mouzon et du Vair et de leurs affluents : l'Anger et le Bani, pour le Mouzon et la Frézelle pour le Vair.

Les vallons offrent un paysage de prés et de vergers dominés par les boisements.

Des vallées concentrant les voies de circulation

Les routes ont profité du relief des vallées pour traverser la côte, évitant ainsi les hauteurs forestières. Pour qui emprunte les vallées, l'importance du couvert forestier, dominant le revers de côte n'est ainsi guère perceptible.

Le Mouzon, une vallée sinueuse plus intime

La vallée du Mouzon offre un paysage spécifique. Sa vallée sinueuse, étroite, entaille le revers de la côte où les boisements sont très prégnants. Les sinuosités de la vallée limitent la perception à de petites séquences où le regard ne porte que sur un fond de vallée, parfois réduit à un simple cordon de prés.

Au nord, le plateau d'Autreville

Ce petit plateau cultivé tranche avec les hauteurs boisées du revers de côte. Son paysage est mollement ondulé, très ouvert, couvert d'une alternance de cultures et de prairies. L'arbre est absent du parcellaire agricole ; il se cantonne à la ligne d'horizon boisée et aux quelques bosquets qui cloisonnent le plateau.



La vallée du Mouzon, étroite et sinueuse, offre un paysage intimiste où la présence forestière est plus sensible. Circourt-sur-Mouzon



Circourt-sur-Mouzon : le village, implanté sur un affleurement rocheux, se relie au fond de vallée par un jeu de terrasses.



Autour d'Autreville, le paysage du revers de côte profite d'un relief adouci, pour évoluer vers un paysage de grandes cultures aux horizons lointains. Harmonville

Les entités

La vallée de la Meuse



La vallée de la Meuse offre un fond de vallée très large, occupé par des prairies inondables. L'alignement de peupliers qui accompagne la RD 164 souligne la direction de la vallée. Coussey

Au nord de Neufchâteau, un large couloir au paysage majestueux

En aval de Neufchâteau, la vallée de la Meuse change d'échelle. Son fond de vallée, large d'environ un kilomètre, est occupé par des prairies inondables. Cette vaste ouverture offre une bonne lecture des coteaux. A partir de Coussey, la Meuse traverse le front de côte, sculptant une vallée symétrique dominée de part et d'autre par des versants aux sommets boisés.

La topographie a imposé ici sa logique à l'occupation du sol avec, sur chaque versant, la présence d'une route reliant les villages dont les silhouettes jalonnent la vallée.

L'alignement de peupliers qui accompagne la RD 164, constitue une composante paysagère forte qui souligne la direction de la vallée.

Neufchâteau, au carrefour des vallées et des routes

La ville s'est implantée sur un éperon défensif à la confluence de la Meuse et du Mouzon. La vieille ville et son clocher dominant aujourd'hui les faubourgs plus récents.

En amont de Neufchâteau, la Meuse s'encaisse dans une vallée sinueuse, relativement étroite. La perception du relief se complexifie car la vallée de la Meuse ne coïncide pas avec le relief de la côte au pied de laquelle se concentrent les grandes voies de circulation : voie ferrée et RN 74.



Neufchâteau, implanté sur un éperon au carrefour des vallées de la Meuse et du Mouzon.



Un méandre de la Meuse devant Neufchâteau.

Les côtes de Neufchâteau

Le revers de la côte de Meuse et la clairière de Grand

Une longue traversée forestière

Le revers de la côte de Meuse est majoritairement occupé par un vaste massif forestier dominé par les feuillus. Depuis la vallée de la Meuse, les routes se fauillent dans de petits vallons entaillant la côte, puis très vite pénètrent dans la forêt. Les traces de la tempête sont malheureusement visibles sur les hauteurs du massif, soulignées par la lumière de ces clairières au paysage dévasté. Cette vaste traversée forestière souligne la rupture paysagère entre la vallée de la Meuse et les paysages ouverts du Barrois.



Un horizon forestier entoure la clairière au centre de laquelle s'est implanté le village. Grand

Une vaste clairière agricole

Le village de Grand est implanté au cœur d'une vaste clairière agricole de deux kilomètres de rayon.

Le paysage s'ouvre radicalement et les cultures relèguent l'arbre aux lisières forestières. Dans ce contexte, les quelques alignements d'arbres qui accompagnent les routes prennent une très grande importance visuelle.

Grand, un village au riche patrimoine

Les vestiges s'imposent au visiteur : l'amphithéâtre gallo-romain, la mosaïque de la basilique. D'autres se font plus discrets, tel le tracé de l'ancienne enceinte circulaire romaine qui marquait la limite de l'espace sacré.

Perpétuée sur les anciens cadastres par le toponyme évocateur de «Voie Close», cette enceinte circulaire se trouve aujourd'hui fossilisée par le chemin de ceinture du village. Ce tracé hérité du passé démontre aujourd'hui encore toute son utilité, offrant une remarquable liaison entre le village et l'espace agricole.



Une longue traversée forestière assure la transition entre la vallée de la Meuse et les clairières annonçant les paysages du Barrois.



La clairière présente un paysage agricole très ouvert où les quelques arbres encore présents servent de repères. Grand



L'amphithéâtre gallo-romain. Grand

Les entités

3. Evolutions et enjeux

Maîtriser l'impact paysager des extensions bâties

Mettre en scène les voies de découverte

- Mettre en scène l'accès aux grands sites touristiques
- Mettre en valeur les itinéraires pédestres

Préserver la richesse paysagère des versants

- Maintenir un paysage agricole varié en pérennisant le petit parcellaire des versants

Mettre en valeur les couloirs des vallées

- . Maîtriser le développement des peupleraies
- . Mettre en scène le paysage depuis les routes
- . Valoriser la présence de l'eau dans le paysage

Maîtriser l'impact paysager des extensions bâties

- Maîtriser la progression de l'urbanisation des bourgs et des villages
- Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises



Dans ce paysage ouvert, les bâtiments agricoles ont un fort impact visuel. Le choix des sites d'implantation, des volumes, des matériaux, des couleurs et l'aménagement des abords conditionnent la qualité de leur insertion dans le paysage. Fréville

Maîtriser la progression de l'urbanisation des bourgs et des villages

Dans le paysage ouvert du pays de Neufchâteau, les silhouettes des bourgs et des villages se perçoivent aisément de loin, depuis les côtes ou les routes. Il est donc important de bien positionner les nouvelles constructions envisagées et de veiller à une bonne insertion dans le paysage. Cette attention est particulièrement nécessaire pour tout projet d'implantation de bâtiment d'activité, qu'il soit agricole, artisanal, industriel ou commercial.



Les extensions en périphérie des villages et des bourgs ont un impact paysager très fort. Beaufremont

Les côtes de Neufchâteau

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg ; la silhouette groupée du village, les fruitiers palissés, les calvaires, le cimetière...

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :

La silhouette. Ruppes



L'entrée. Midrevaux



Le calvaire. Beaufremont



Le poirier palissé. Midrevaux

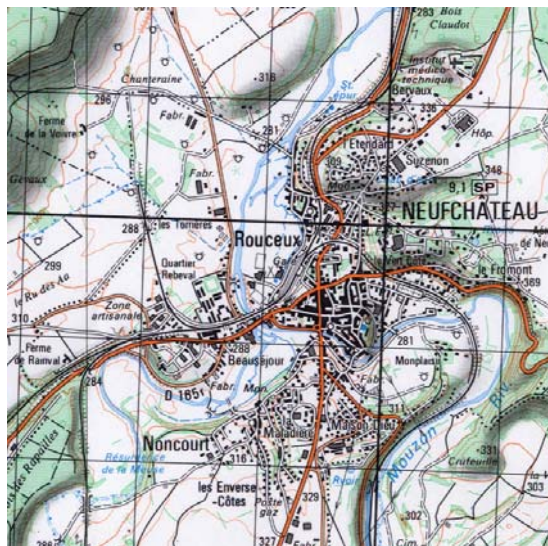


Le cimetière. Moncel-sur-Vair



Neufchâteau

La ville a largement débordé de son site d'origine, s'étalant le long des axes routiers principaux. Elle occupe progressivement les coteaux, remonte sur le plateau et s'étend également sur l'autre berge de la Meuse et du Mouzon. Aujourd'hui se pose la question de l'impact paysager de ces extensions et de la mise en valeur du site accueillant la ville : maîtriser l'étalement des zones d'activités, mettre en valeur les entrées, les berges, les points de vue depuis les versants.



Organiser l'extension de la ville en maîtrisant l'urbanisation linéaire le long des axes routiers. Neufchâteau



Maîtriser l'impact paysager des extensions bâties en périphérie du centre-ville. Neufchâteau

Les entités

Mettre en valeur les couloirs des vallées



Une jeune peupleraie dans la vallée du Bani : une fermeture prévisible du paysage du fond de vallée. Certilleux



Les peupliers accompagnant la RD 164 mettent en valeur le paysage depuis la route circulant en fond de vallée. Coussey



Le vallon de l'Anger : le cours d'eau reste presque imperceptible dans le paysage. Gendreville

L'équilibre du paysage actuel tient en grande partie à la lisibilité du couloir des vallées qui entaillent le revers de côte forestier.

Eviter le cloisonnement des vallées par le développement des peupleraies

Ce phénomène semble pour l'instant encore ponctuel, mais il pourrait avoir un impact paysager très fort s'il se généralisait : une grande vigilance est donc nécessaire afin d'éviter la fermeture des paysages des fonds de vallée.

Mettre en scène le paysage depuis les routes

Les vallées servent de voies de pénétration dans les côtes de Neufchâteau. Les routes s'y retrouvent dans deux types d'implantation : soit en fond de vallée, soit en pied de versant c'est-à-dire en situation légèrement dominante par rapport au fond de vallée. La mise en valeur de ces axes peut s'appuyer sur des composantes paysagères locales : les alignements d'arbres de haute tige, les rangées de fruitiers. Elle passe également par la valorisation des points de vue, des entrées et des traversées de villages.

Mettre en valeur la présence de l'eau dans le paysage

Au milieu de ces paysages ouverts, les cours d'eau restent très discrets, car ils ne sont que rarement accompagnés d'une ripisylve importante. Souvent, seuls quelques arbres isolés, vieux saules ou frênes, en balisent le parcours.

Les versants forment l'horizon des paysages du pays de Neufchâteau. Leur gestion et leur évolution influent donc fortement la qualité du paysage.



Vallée du Mouzon : la route implantée en pied de coteau offre néanmoins quelques beaux points de vue sur la vallée qui pourraient être mieux mis en valeur. Rebeville

Les côtes de Neufchâteau

Maintenir un paysage agricole varié en pérennisant le petit parcellaire des versants

L'évolution de l'occupation du sol des coteaux tend vers une simplification. Certains d'entre eux se réduisent déjà à une immense prairie où rien ne parvient à fixer le regard.

A contrario peuvent s'observer ponctuellement des signes d'une déprise agricole : présence de refus, enrichissements et reboisements de quelques parcelles. Toutes ces évolutions témoignent de la difficulté de gestion de ces terres pentues qui, d'un point de vue paysager, constituent l'écrin de nombreux bourgs et villages.

Le maintien de la diversité paysagère des versants passe par la préservation des arbres isolés, des rangées de fruitiers et des clôtures.

Préserver la richesse paysagère des versants



Les arbres isolés sont en voie de régression : leur renouvellement devient rare. Houéville



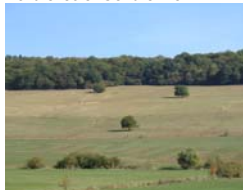
Attention à l'enfrichement des versants ou à l'abandon des plus petites parcelles : comment pérenniser un paysage jardiné ? Autigny-la-Tour



Les prairies des versants sont encore animées de quelques fruitiers. Landaville, vallon du Bani.

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :

L'arbre isolé. Gendreville



La rangée fruitière. Landaville



Le verger. Tilleux



Le point de vue. Jubainville



La clôture. Punerot



Les entités

Mettre en scène les voies de découverte



Les routes rayonnant vers le village de Grand pourraient être le support d'une mise en valeur paysagère de la clairière. Grand

Mettre en scène l'accès aux grands sites touristiques

La vallée de la Meuse et le revers de côte font la jonction entre deux sites touristiques majeurs du département : Grand et Domrémy.

Les accès de ces deux sites prestigieux pourraient faire l'objet d'un plan de paysage portant notamment sur la perception du paysage depuis la route en belvédère menant à la basilique de Bois-Chenu, ou sur la mise en valeur du réseau de routes rayonnantes et du chemin de ceinture à Grand, sur l'aménagement de la traversée forestière.

La mise en valeur des itinéraires pédestres

Outre les GR 7 et 714 qui parcourent les côtes de Meuse et de Moselle, les tracés des voies romaines, lorsque les emprises de chemins existent toujours, pourraient être

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage des routes et des chemins :

La traversée forestière. Maxey-sur-Meuse

Les belvédères. Moncel-sur-Vair

Les portes boisées. Neuchâteau

Les arbres isolés. Grand

L'alignement d'arbres. Brechainville



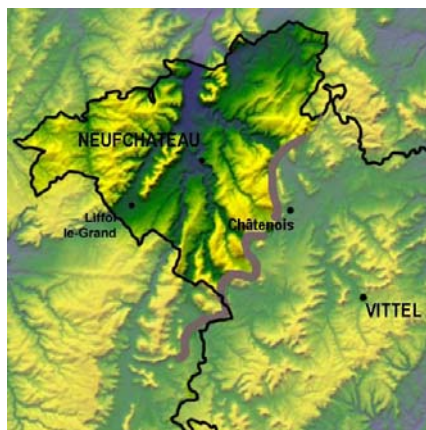
valorisés comme voies de découverte et aménagés en tant que tels. Ainsi la voie romaine traversant le plateau d'Autreville pourrait être remise en valeur.



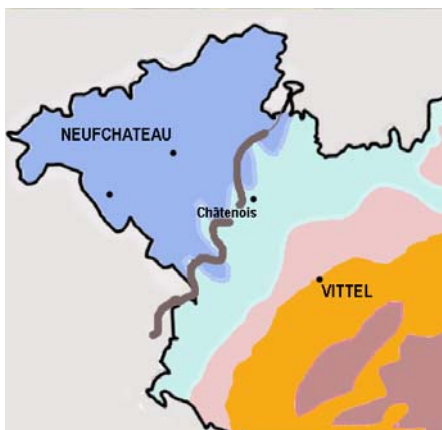
Bâtiment agricole en tôle au premier plan de l'accès à la basilique de Bois-Chenu : un plan de paysage pourrait être mis en place afin de valoriser les accès aux deux sites touristiques.

Les côtes de Neufchâteau

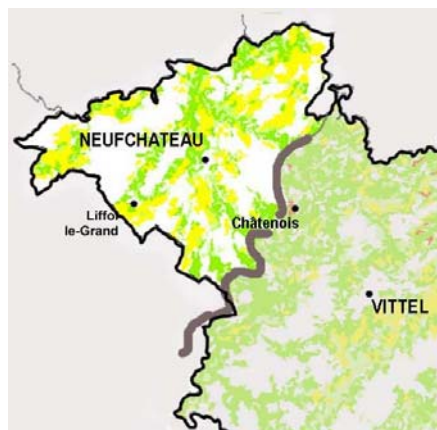
4. Repères cartographiques



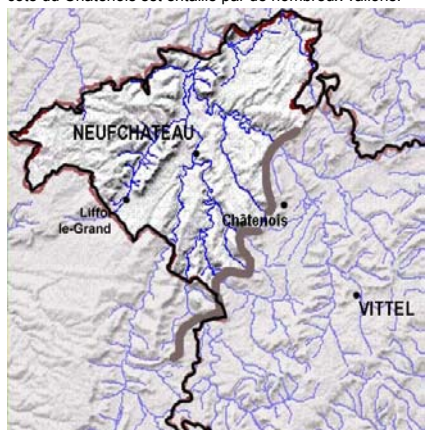
Le relief des côtes de Neufchâteau est organisé par deux lignes de côtes parallèles : celle du Châtenois qui le limite au sud et celle de la vallée de la Meuse. Le revers de la côte du Châtenois est entaillé par de nombreux vallons.



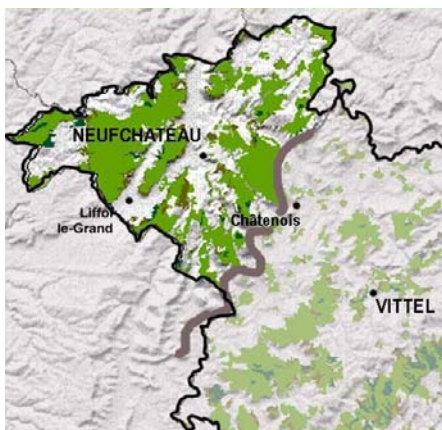
Les côtes de Neufchâteau recouvrent un territoire formé par des calcaires du jurassique.



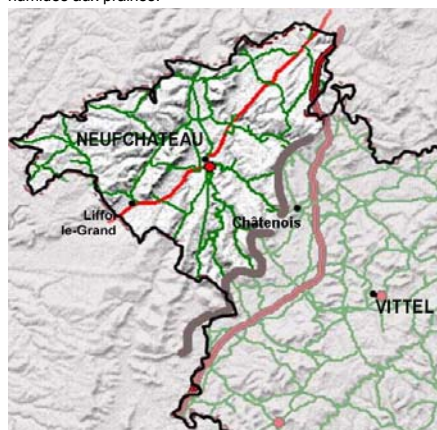
Les cultures prennent ici plus de place que dans le reste du département : elles se répartissent majoritairement sur les versants et les replats, laissant les fonds de vallées plus humides aux prairies.



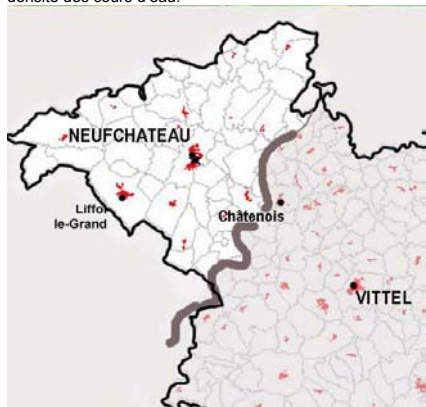
Les cours d'eau, affluents du Mouzon et du Vair, drainent ce territoire en direction de la Meuse. La transition géologique avec le Châtenois est soulignée par la moindre densité des cours d'eau.



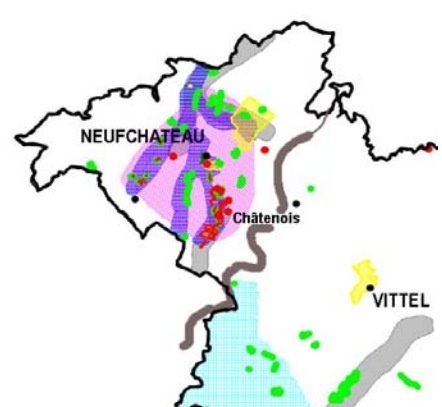
Les forêts occupent les sommets des côtes et des vallées : elles constituent donc toujours la limite de l'horizon.



Le relief a ici clairement imposé sa marque au réseau routier : les routes principales circulent soit en pied de côte soit dans les vallées. Seule la RN 74 en direction de Toul semble échapper à ce principe, profitant d'un relief plus doux.



Neufchâteau, implanté sur un éperon constitue la principale agglomération. L'habitat est concentré dans les vallées, à l'exception de Grand, au cœur d'une grande clairière sur le plateau.



Les vallées de la Meuse et de ses affluents concentrent un grand nombre d'espaces répertoriés comme sensibles ou protégés. Il s'agit surtout de zones humides inondables et de pelouses calcaires sèches.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- clacaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vogien et grès rouge
- grès, granule, grès schiste cristallin, etc.
- schistes et grès

Les entités

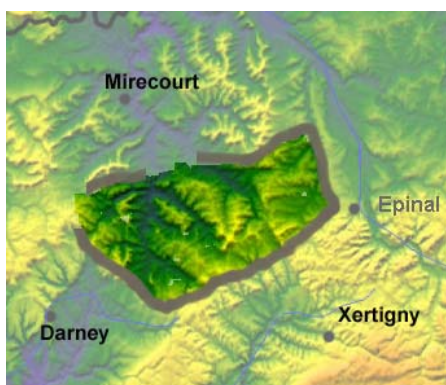
5. Repères bibliographiques

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les entités



Communes concernées : Bainville-aux-Saules, Bégnécourt, Bocquegney, Charmois-l'Orgueilleux, Chaumousey, Circourt, Darnieulles, Dammas-et-Bettegney, Domèvre-sur-Avière, Dommartin-aux-Bois, Dommartain-lès-Vallois, Dompaire, Escles, Esley, Fomerey, Frénois, Gélvécourt-et-Adompt, Gigney, Girancourt, Gorey, Hagécourt, Harol, Hennécourt, Jesonville, Légéville-et-Bonfay, Lerrain, les Ableuvenettes, les Forges, les Vallois, Madonne-et-Lamerey, Mazeley, Oncourt, Pierrefitte, Pont-les-Bienfay, Rancourt, Sanchey, Sans-Vallois, Uxeney, Valfroidcourt, Ville-sur-Ilion



Les Vaux du Madon

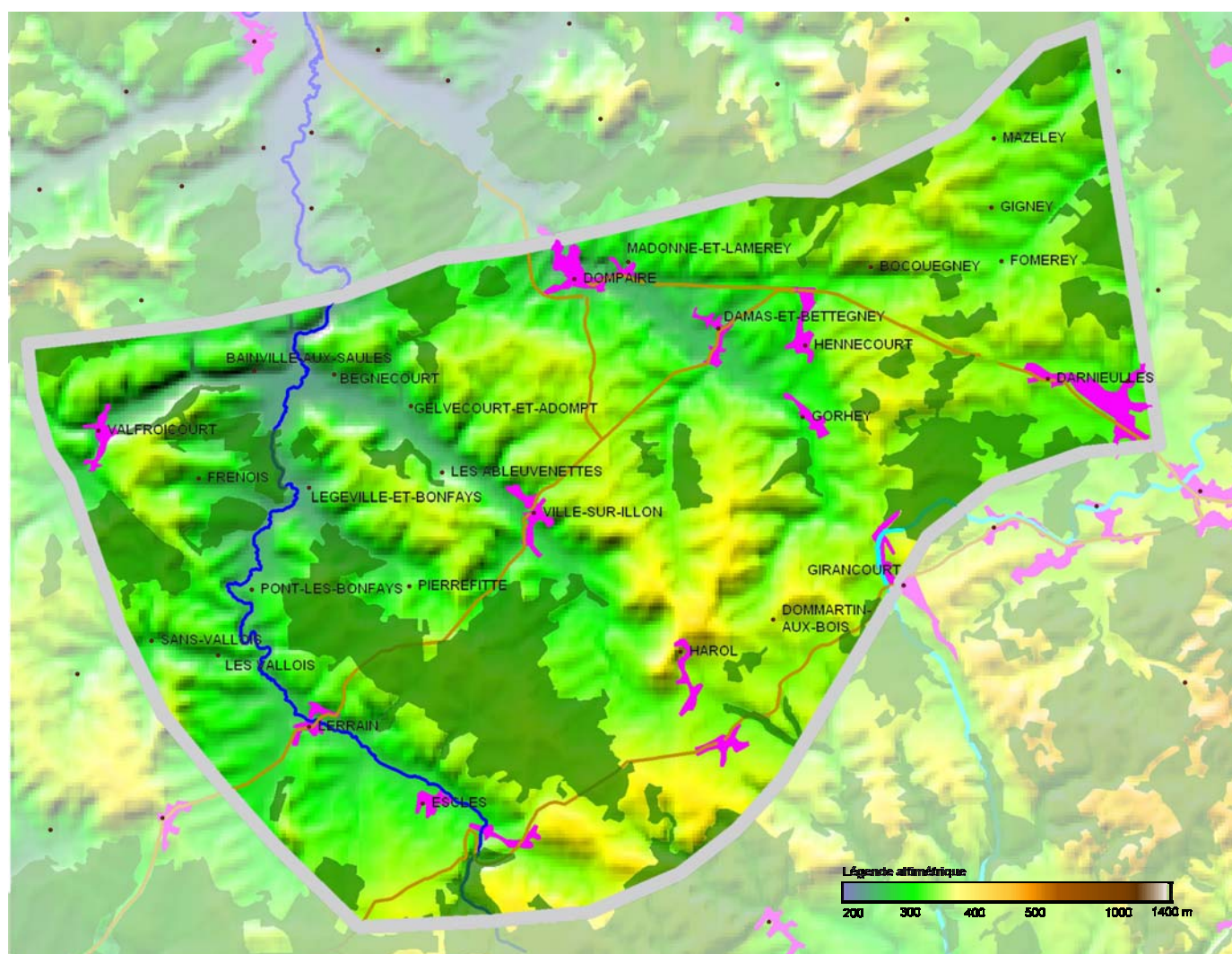
Sommaire

LES VAUX DU MADON

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



Les vaux du Madon forment un paysage relativement ouvert, ondulé par de nombreuses vallées parallèles.

Au nord, les reliefs boisés comme la Côte de Virine forment une limite franche. Ils dominent les vallées en contrebas.

Au sud, les boisements et le doux basculement du relief créent une transition avec les deux Vôges.

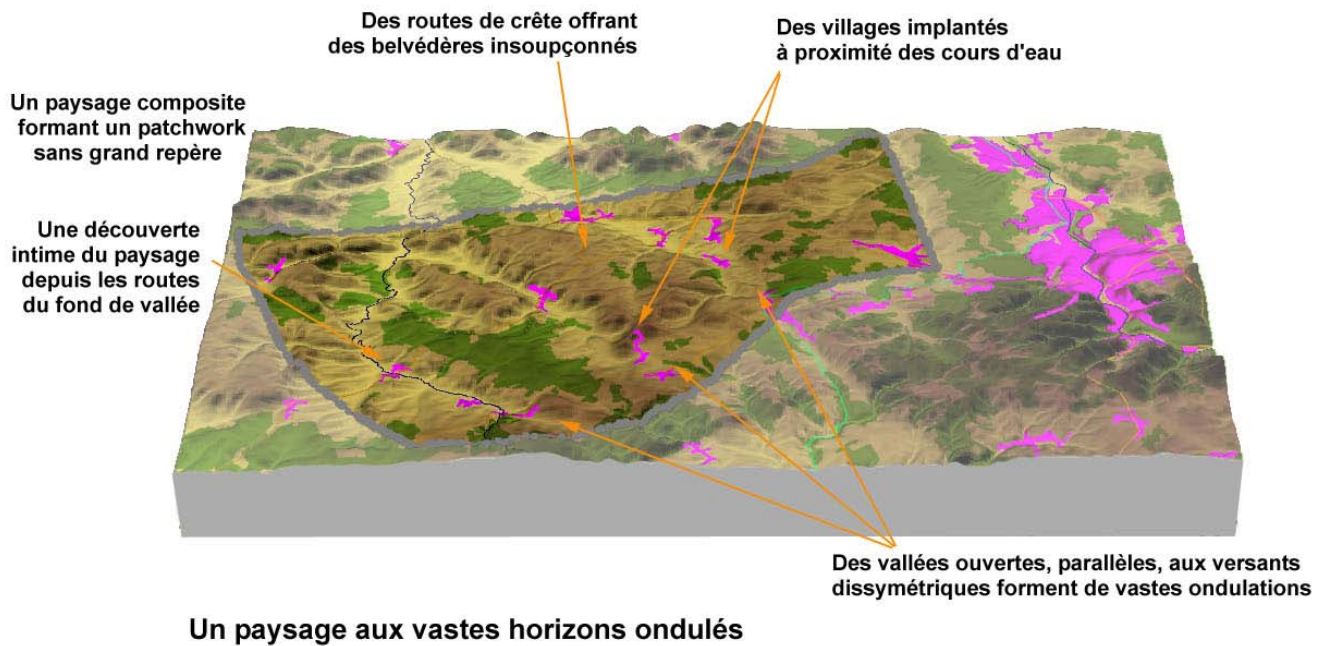
A l'est, la vallée de la Moselle forme une rupture annoncée par la densification de l'urbanisation et les coteaux boisés.

A l'ouest, le passage du plateau aux vallons est progressif. Le relief devient plus ondulé et plus boisé.

Les Vaux du Madon

Un paysage

1. Portrait ondulé sensible



De grands mouvements amples du relief forment tour à tour des dépressions (vallée, vallon) et de petits plateaux. Esley

Un paysage peu contrasté, homogène, comportant peu de repères

La particularité des paysages de cette entité n'apparaît pas au premier regard. A cette échelle, quelques types d'ambiances se retrouvent de place en place donnant l'impression d'une répétition. Une composition « déjà vue » mais finalement légèrement différente quelques kilomètres plus loin, ce qui n'aide pas à s'orienter.

Les limites de cette entité sont globalement constituées de transitions progressives : faibles basculements du relief, densification des boisements qui finissent par former des étendues homogènes tout autour. Seuls les reliefs boisés au nord de Bocquegney forment une barrière nette.



La transition vers la Vôge est annoncée par des boisements plus présents le long des vallées et par la couleur rouge de la terre (grès) indiquant la fin du sol calcaire. Dommartin-aux-Bois

Les entités

Un paysage ouvert



De vastes panoramas couverts de pâtures et ponctués de boisements. Harol



Des vallées au fond ouvert, dont les coteaux aux longues pentes, s'ourlent de boisements ou offrent de larges crêtes dégagées. Dommartin-les-Vallois



De grands versants dégagés comportant des arbres, des bosquets, quelques haies ponctuent le paysage sans occuper des emplacements constants. Dommartin-aux-Bois



Une présence arborée diversifiée : arbres isolés dans les prés et boisements étendus. Harol

De vastes horizons ondulés

Dans ce paysage à dominante ouverte, quel que soit l'endroit, il n'est pas rare d'avoir au moins une ou plusieurs vues lointaines. En revanche, différents plans successifs apparaissent et rendent la lecture du paysage plus complexe. Les crêtes dégagées, des petits plateaux, des coteaux nus, des creux des vallons se succèdent et animent le paysage. L'absence de limite (haie, clôture) entre les parcelles de prairie ou de culture permet au regard de glisser au loin sans obstacle et unifie les vastes étendues.

Des vallées ouvertes, parallèles, aux versants dissymétriques

Sur l'ensemble de l'entité, plusieurs vallées forment de vastes ondulations (Gitte, Illion, Madon) parallèles et majoritairement orientées sud-est/nord-ouest. Elles constituent la tête du bassin versant du Madon. La notion de vallée est ici bien différente de celle de secteurs plus encaissés et montagnards par exemple. Les vastes mouvements du relief, axés et continus, justifient l'appellation, mais la largeur et l'ouverture font quelquefois percevoir la vallée comme une plaine ou un petit plateau. Souvent un des coteaux, orienté sud-ouest, est plus marqué, créant une dissymétrie, ce qui donne parfois la perception d'une côte. Les boisements, situés plutôt sur des replats, ne viennent pas appuyer les reliefs des vallées.

Un paysage composite formant un patchwork

L'homogénéité globale du paysage et ses grandes ouvertures peuvent cacher dans un premier temps une diversité pourtant bien présente. Les mêmes éléments composant le paysage se recombinent souvent différemment. Les prairies et les parcelles cultivées, plus rares, occupent tour à tour les versants, les fonds de vallées, les bombements des crêtes. Les boisements varient constamment de taille et de situation, ponctuant les vastes horizons ou formant de longues lisières. Les arbres isolés, les vergers, les bosquets sont distribués irrégulièrement.



Les villages sont entourés de vergers, de jardins et de bosquets. Esley

Les Vaux du Madon

Des vallées habitées

Des vallées habitées

Les villages sont bien visibles de loin. A quelques exceptions près, les constructions sont regroupées autour des églises ou s'alignent en villages-rues bien lorrains. L'habitat est majoritairement situé en fond de vallée. Il remonte sur les coteaux, en contact direct avec les cours d'eau de faible importance situés en tête du bassin versant. Chaque village tisse un lien avec l'eau, visible par les nombreux lavoirs, puits, fontaine-abreuvoirs, gués, ponts ou par les ruisseaux en prise directe avec le bâti. Ce petit patrimoine est de ce fait compris dans les espaces publics des villages et participe à leur qualité.

Un quadrillage de routes, en crête et en fond de vallée

Au fil des vallées, les routes relient un chapelet de villages. Elles offrent une découverte des périphéries villageoises (vergers, jardins) puis traversent leur centre. Les parcours sont alors rythmés par une alternance de larges vues sur les silhouettes des villages et de perceptions plus intimes au contact du bâti.

D'autres routes relient perpendiculairement les vallées à travers de larges crêtes dégagées. Ces parcours élevés offrent de vastes panoramas sur l'aspect ondulé du paysage. Le contraste et l'alternance entre ces deux types de parcours caractérisent cette entité.

A une autre échelle, les RD 28 et 166 offrent de grandes traversées rapides de l'entité et créent de nouvelles liaisons avec les villages : contournement et voies de raccordement.



Les villages sont implantés dans les fonds de vallée ou en pied de coteau, bien visibles de loin. Les Vallois



Un village en belvédère qui donne un point de repère et forme un appel visuel. Harol



Les routes reliant les vallées offrent de longues perspectives au sein d'un paysage ouvert. Dommartin-les-Vallois

Des belvédères insoupçonnés

Au sein de ces vastes paysages amples, quelques situations offrent des panoramas remarquables dont rien ne laissait présager l'intérêt de loin. Le côté extraordinaire n'apparaît qu'une fois le lieu atteint. Il s'agit par exemple de la Côte de Virine, en limite nord de l'entité, offrant des vues jusqu'à Epinal. Ou bien du village d'Harol et de son coteau au relief marqué, permettant un survol visuel du début de la vallée de l'Illion. Le clocher de Dommartin-aux-bois forme un point de repère, visible de loin depuis le coteau de Girancourt ou bien depuis des replats dégagés entre deux vallées vers Gelvécourt.



Les routes en fond de vallée offrent une découverte des villages depuis leur périphérie jusqu'à leur centre. Escles



Un coteau dégagé, sans vis-à-vis, formant un fort tremplin sur une vaste étendue, qui semble infinie en contre-bas. Harol

Les entités

2. Evolutions et enjeux

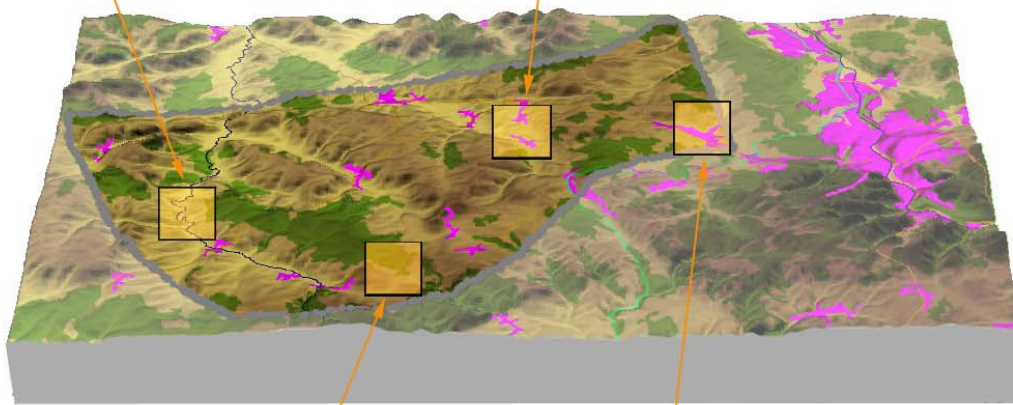
Maîtriser les extensions villageoises

Favoriser la perception de la présence de l'eau

- Maintenir les ripisylves
- Mettre en valeur les ponts
- Mettre en scène la présence de l'eau dans les villages

Maîtriser les extensions villageoises

- Développer harmonieusement les villages
- Tenir compte des composantes villageoises pour l'aménagement interne des villages



Favoriser la diversité du paysage

- Maintenir les composantes du paysage rural
- Maîtriser l'impact paysager des conifères dans le paysage forestier
- Conserver et planter des arbres isolés et des vergers
- Veiller au traitement des lisières boisées
- Améliorer l'insertion du bâti agricole récent

Organiser le développement urbain

- Darnieulles et Uxegney : gérer l'avenir d'un vaste périmètre urbain
- Dompierre et Madame-et-Lamerey : organiser les développements urbains
- Continuer l'insertion de la RD 166 et de la RD 28 dans le paysage

Développer harmonieusement les villages

Les villages voient leur nombre de maisons s'accroître en périphérie du noyau ancien, tandis que les maisons anciennes du centre du village tendent à être délaissées. Souvent les nouvelles maisons s'implantent au coup par coup, en fonction de la disponibilité des terrains. Sans stratégie d'ensemble, la composition peut prendre une allure disparate. Cette nouvelle frange constitue pourtant bien souvent la première image du village, surtout si l'urbanisation linéaire s'est étirée le long de l'entrée du bourg. Parfois les bâtiments d'activités sont placés en périphérie et sur des points hauts, donc aux emplacements les plus visibles. Ce développement périphérique aboutit à du mitage quand les maisons sont déconnectées du groupe d'origine. Ces évolutions constituent une forte transformation de l'identité architecturale et paysagère qu'il devient nécessaire de maîtriser.



L'accumulation d'éléments hétéroclites nuit à la qualité des espaces publics. Ici la présence du lavoir et d'un arbre de forte taille mériterait mieux. Légéville-et-Bonfays



L'emplacement des bâtiments d'activités, leur gabarit, leur couleur, transforment considérablement la perception des abords du village. Pierrefitte

Les Vaux du Madon



Les nouvelles maisons implantées en périphérie du noyau d'origine transforment considérablement la perception du village. Maîtriser le choix des emplacements, l'orientation des constructions, la présence de plantations adéquates permet de mieux composer les extensions bâties avec le reste du village et du paysage. Sans-Vallois

Tenir compte des composantes villageoises pour l'aménagement interne des villages

La diversité du paysage se rencontre aussi à l'intérieur des villages. Chaque opération d'aménagement propose des transformations pour s'adapter aux nouveaux usages, améliorer le cadre de vie et donner une image positive. Elle gagnerait souvent à s'appuyer sur le tissu ancien et les éléments en place : rivière, façade, espace public. Cette prise en compte du contexte des villages peut rester simple mais très efficace, surtout dans des secteurs ruraux où ces éléments sont encore de grande qualité.



L'organisation des espaces publics, des rues et des carrefours doit composer avec harmonie avec le petit patrimoine en place, sans en dénaturer ses caractéristiques. Mazeley

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur :



Le clocher. Harol



Le fruitier en façade. Charmois l'Orgueilleux



Le calvaire. Hennecourt



La ferme. Escles



Le mur en pierre. Bagnécourt

Améliorer l'insertion du bâti agricole récent

Les bâtiments agricoles sont visibles de loin, en périphérie des villages : stabulations, hangars, silos. Leur dispersion à travers le territoire constitue autant de points d'enjeux. Il est nécessaire de veiller à ce que leur qualité architecturale (volume, forme, coloris) et l'aménagement de leurs abords s'accordent mieux avec la qualité du paysage de l'entité.



L'organisation des abords des bâtiments agricoles et la qualité de leur architecture conditionnent la réussite de leur implantation dans le paysage. Gorhey

Les entités

Organiser le développement urbain



Les implantations pavillonnaires gagnent à être mieux organisées pour constituer un véritable tissu urbain. Darnieulles



Route, boulevard urbain, rue ? Ces longues et larges traversées constituent des espaces publics inadaptés à leur environnement. Darnieulles



Le développement des bourgs a tendance à oublier la reconversion des espaces industriels abandonnés, souvent situés à proximité des habitations. Darnieulles

Darnieulles et Uxegney : gérer l'avenir d'un vaste périmètre urbain

La proximité d'Epinal et de la vallée de la Moselle entraîne une forte progression des extensions bâties sur l'espace agricole. Ces mutations modifient l'usage des lieux (loisirs, déplacements) et le contact du bâti avec les terres agricoles. La progression des équipements et des lotissements, dans les espaces ouverts, transforme radicalement le village-rue d'origine. Le long de la RD 36 et de la RD 66, l'urbanisation linéaire a créé une conurbation avec Epinal, entraînant une perception urbaine monotone et continue qui masque l'espace rural en arrière plan. Une réflexion urbaine sur un vaste périmètre doit être envisagée pour améliorer la situation actuelle et accompagner les futurs développements.

Dompaire et Madonne-et-Lamerey : organiser les développements urbains

Entourées de grandes surfaces agricoles dégagées, l'urbanisation récente et les zones d'activités de ces deux communes sont bien visibles de loin. Le passage de la RD 66 a induit un développement bâti en bordure de l'axe. Ces transformations nécessitent qu'une réflexion paysagère soit menée afin d'organiser l'aménagement des extensions de l'habitat et des activités, tout en préservant la qualité du paysage communal.



Le paysage des échangeurs, où s'implantent préférentiellement les activités, constitue souvent la première image du village proche ; il devient nécessaire de le maîtriser. Dompaire



La qualité des terrassements et des plantations conditionne la réussite de l'insertion des échangeurs routiers. Bocquegney

Continuer l'insertion de la RD 166 et la RD 28 dans le paysage

Sur une partie du parcours, ces axes ont déjà fait l'objet d'une insertion dans le paysage. Les voies dissociées, avec un large espace central par endroit (système de parkway) donnent quelques opportunités d'aménagement pour la RD 166. L'importance de la liaison Epinal-Vittel leur donne un rôle de vitrine. Une attention doit être portée sur les aménagements autour des échangeurs avec les villages et bourgs du parcours, et sur le développement bâti qui en découle.

Les Vaux du Madon

Favoriser la diversité du paysage rural



Les arbres animent le paysage de ces vastes étendues ouvertes, constituant des points de repère ou bien apportant un côté graphique. Dommartin-aux-Bois

Maintenir les composantes du paysage rural

L'évolution du contexte économique entraîne une augmentation de la taille des exploitations et la diminution du nombre d'exploitants. La création de grandes unités, forestières ou cultivées tend à simplifier le paysage et à le banaliser. La diversité du paysage joue pourtant un rôle dans la prévention de l'érosion des sols. Une vigilance doit être maintenue afin de limiter l'agrandissement des parcelles et la disparition des arbres, des bosquets ou des vergers, qui contribuent à un appauvrissement du paysage.



La simplification du paysage s'effectue petit à petit, et même sur des secteurs très ouverts depuis longtemps un équilibre reste à trouver. Escles

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :



L'arbre isolé et le chemin. Harol



L'éolienne du pré. Bégnéville



La rangée de fruitiers. Darnieulles



La lisière. Pierrefitte



Le bosquet. Darnieulles

Conserver et planter des arbres isolés et des vergers

Certains secteurs de l'entité constituent de véritables vergers étalés. Du côté de Esley, de nombreux cerisiers sont disséminés dans les champs. Ces arbres isolés animent les vastes étendues. Ils servent de point de repère, donnent une échelle au paysage. Ils accompagnent les chemins où indiquent des changements de propriétés. Quelques-uns affirmant leur silhouette âgée sont remarquables et uniques.



Plantation d'une jeune rangée d'arbres fruitiers. Pierrefitte

Les entités

Accompagner les évolutions du paysage forestier



Quelques arbres isolés persistent encore, mais bon nombre sont en déclin. Leur succession n'est pas assurée par la plantation de jeunes sujets. Harol



La composition des boisements marque les vues depuis les points hauts ou tout au long de leur lisière. Les boisements mixtes donnent des formes et des couleurs plus en accord avec le paysage rural de l'entité. Circourt



Les lisières de conifères le long des routes ont un caractère plus austère et homogène contrairement aux feuillus qui laissent passer les regards et la lumière. Pierrefitte

Maîtriser l'impact paysager des conifères dans le paysage forestier

Les boisements, bien visibles de loin, structurent le paysage des Vaux du Madon. La plantation de résineux au détriment des feuillus durcit la perception du paysage aux lignes tendues de cette entité. La progression des micro-boisements est à double tranchant. Ils apportent une certaine diversité mais peuvent aussi être mal positionnés (fermeture, vue masquée) ou produire un effet de mitage (formes géométriques). Quand ils sont constitués de conifères, l'effet reste artificiel. L'emplacement et la composition des boisements (feuillus/résineux) ainsi que leurs modes de gestion (groupement monospécifique ou futaie jardinée) méritent donc une attention particulière.

Veiller au traitement des lisières boisées

Dans ce paysage composite, les bois recouvrent 20% du territoire de l'entité, et leurs lisières sont perceptibles de loin. Le traitement des espaces de transition en lisière des boisements prend une grande importance dans la perception. Le mode d'implantation des arbres, les essences, leur gestion (défrichage, taille...) et l'interface avec les cultures, les prairies (bande enherbée, friche), les routes ou les villages, sont des paramètres à prendre en compte dans la gestion forestière.



Les micro-boisements de conifères peuvent occulter des points de vues stratégiques. Escles

Les Vaux du Madon

Favoriser la perception de la présence de l'eau

Maintenir les ripisylves

Les arbres qui poussent sur les berges, outre leur rôle écologique ou mécanique, matérialisent dans le paysage l'emplacement du cours d'eau. Ils apportent ainsi une diversité paysagère non négligeable au sein de ces vastes étendues ouvertes. La présence d'une ripisylve permet de marquer un long linéaire à l'échelle des territoires traversés.

Mettre en valeur les ponts

Ce sont des points de vision et de contact avec l'eau : un évènement au fil des parcours. La facture de l'ouvrage et les choix d'aménagements de ses abords conditionnent la qualité du paysage des rivières. L'accès à l'eau mérite d'être favorisé à travers l'entité.

Mettre en scène la présence de l'eau dans les villages

La proximité de l'eau est à l'origine de l'implantation des villages. Cette proximité reste lisible dans de nombreux éléments domestiques : abreuvoir, fontaine, lavoir. Souvent, un ruisseau ou une rivière chemine à travers les habitations. Ces éléments suscitent toujours un attrait marqué et un attachement qui doivent être pris en compte lors des actions de valorisation et d'aménagement des villages.



L'architecture des ouvrages et leur raccordement au terrain existant (terrassement) sont des points à ne pas négliger. Mazelay



La valorisation des cours d'eau urbains permet de mettre en valeur le bâti. Damas-et-Bettegney

Mettre en valeur les composantes du paysage liées à l'eau



La rigole. Sanchey



Le lavoir. Les Ableuvenettes



Le ruisseau. Damas-et-Bettegney



L'étang. Escles



Le fossé. Bainville-aux-Saules



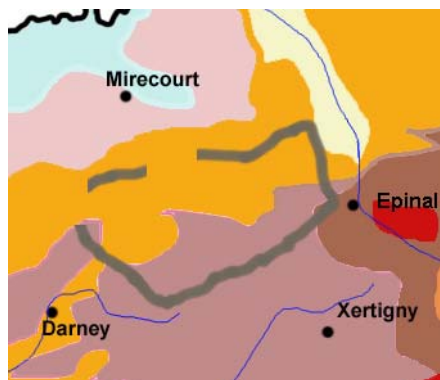
Un équilibre à trouver dans la gestion de la ripisylve afin de percevoir le tracé du cours d'eau de loin. Begnécourt

Les entités

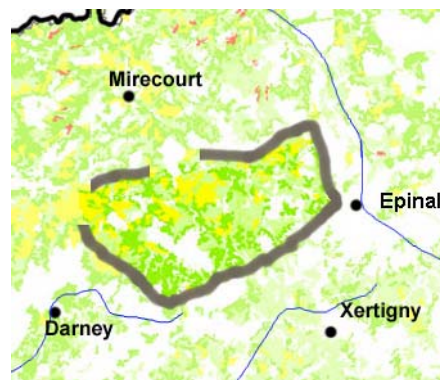
3. Repères cartographiques



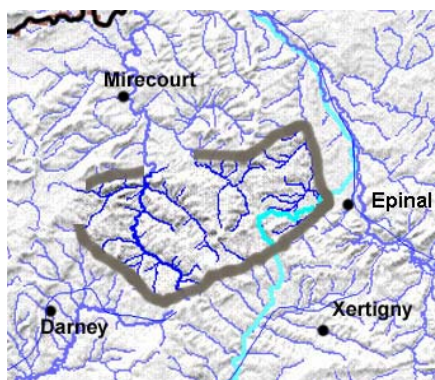
Les Vaux du Madon s'organisent autour de larges vallées orientées nord/ouest – sud/est.



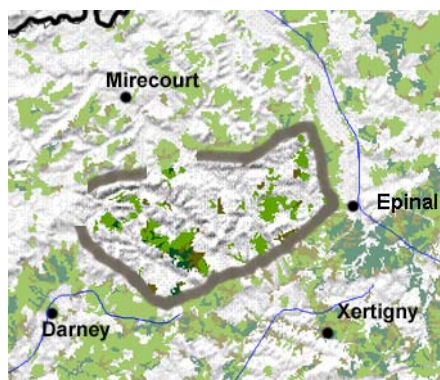
Les Vaux du Madon se partagent entre un sol calcaire au nord et des marnes au sud.



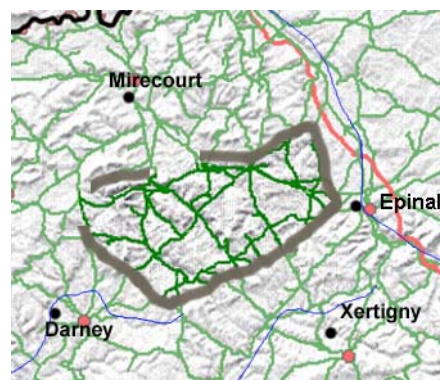
L'entité paysagère est caractérisée par un mélange de prairies permanentes, de prairies temporaires et de parcelles de grandes cultures.



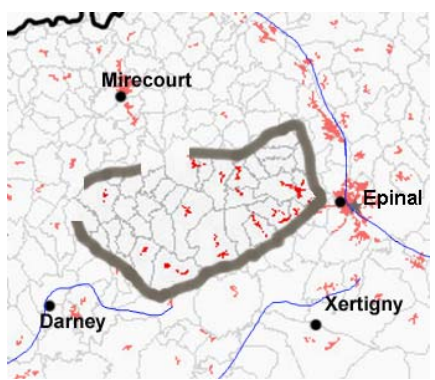
Plusieurs cours d'eau affluents du Madon traversent, avec une répartition homogène le territoire de l'entité.



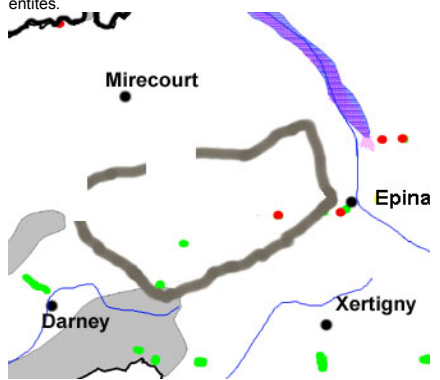
Les boisements, de taille variable, s'intercalent avec les cultures. Ils s'étalent sur les replats entre les cours d'eau. Vers l'ouest, leur densification indique le passage à d'autres entités.



Les routes quadrillent régulièrement l'entité, suivant les vallées ou bien les reliant perpendiculairement.



Les Vaux du Madon ne possède pas de grande ville-centre, mais sont composés d'un chapelet de villages et de bourgs implantés au fil des vallées. En marge de l'entité à l'est, l'urbanisation s'étale en raison de la proximité de la vallée industrielle de la Moselle.



Très peu de secteurs sont répertoriés comme sensibles ou protégés.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- clacaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- grès granuleux grès
- schistes et grès

Les Vaux du Madon

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

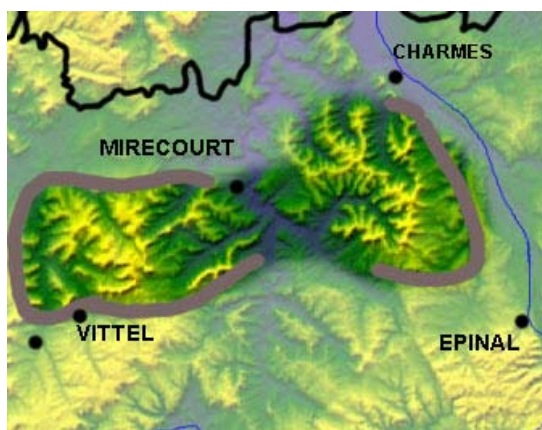
Prédiagnostic du pays de Saône et Madon

Septembre 1998 - Diren Lorraine - Agence Régionale pour l'Environnement.

Résumé historique. Carte de progression des boisements. Premier avis sur les enjeux, les orientations d'une politique locale de paysage.

4. Repères bibliographiques

Les entités



Communes concernées : Ahéville, Avillers, Bazegney, Bazoilles-et-Ménil, Belmont-sur-Vair, Bettegney-Saint-Brice, Bouxières-aux-bois, Bouxurulles, Bouzemont, Brantigny, Chauffecourt, Circourt, Derbamont, Dombrot-sur-Vair, Domèvre-sous-Montfort, Domjulien, Estrennes, Evaux-et-Ménil, Frizon, Gemmelaincourt, Gircourt-les-Viéville, Gugney-aux-Aulx, Hagécourt, Hymont, Jorxey, La-Neuveville-sous-Montfort, Madécourt, Madegney, Mandres-sur-Vair, Maroncourt, Mattaincourt, Mazirot, Mirecourt, Norroy, Offroicourt, Parey-sous-Montfort, Racécourt, Rancourt, Rapey, Regney, Remicourt, Remoncourt, Rozerotte, Rugney, Saint-Menge, Saint-Remimont, Saint-Valliers, Savigny, They-sous-Montfort, Thiraucourt, Ubexy, Valleroy-aux-Saules, Varmonzey, Vaubexy, Velotte-et-Tatignécourt, Villers, Vittel, Viviers-les-Offroicourt, Vroville.



Les vallons sous Mirecourt

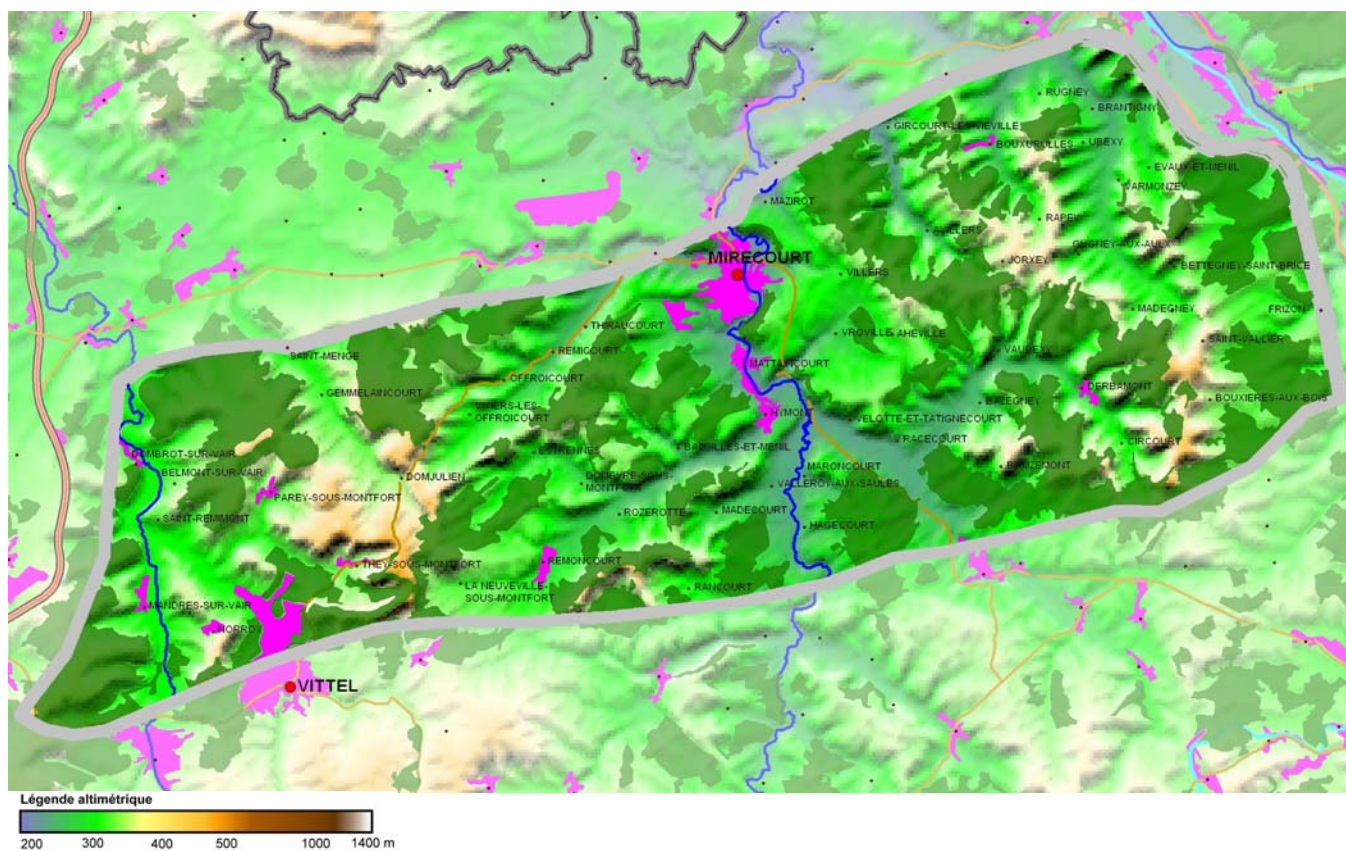
Sommaire

LES VALLONS SOUS MIRECOURT

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



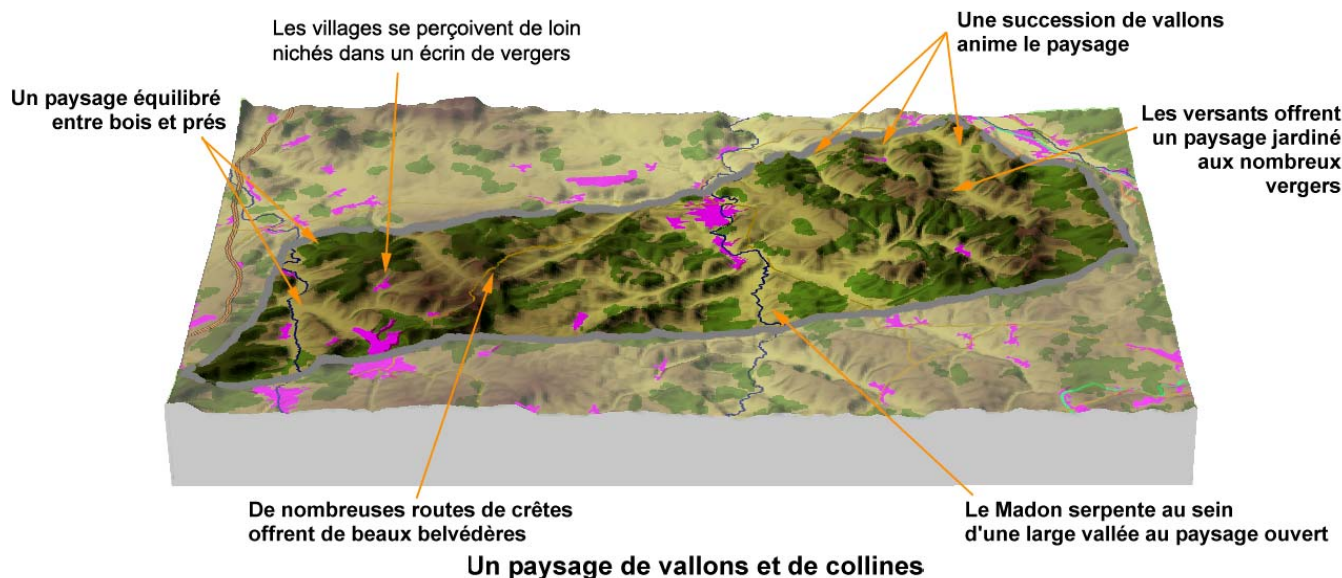
L'entité des Vallons sous Mirecourt marque la transition géologique entre les marnes qui se prolongent au nord vers le Xaintois et le calcaire coquiller s'étendant vers le sud.

Elle est bordée au nord par les paysages ouverts du Xaintois et au sud par ceux du plateau calcaire et des vallons du Madon. A l'est et à l'ouest des reliefs boisés annoncent les transitions vers la vallée de la Moselle et vers le Châtenois.

Vallons sous Mirecourt

Une succession de vallons

1. Portrait sensible



Un paysage aux formes douces

Le paysage offre ici une sensation de confort. Les formes douces des collines et des vallons tranchent avec les vastes paysages ouverts des entités voisines. Ce paysage ne se laisse pas découvrir d'un seul regard : il faut le parcourir car il change constamment selon la situation d'où il est observé. Depuis les fonds, le regard est calé par des versants agricoles, ponctués de boisements épars. Depuis les hauteurs, le regard porte souvent très loin. Cette alternance entre vues larges et visions plus restreintes est une caractéristique de cette entité.

Une succession de vallons

Les vallons offrent des dénivelés compris entre 50 et 100 mètres, mais les reliefs ne s'imposent pas toujours comme des repères : la sinuosité des vallons et la présence des bois atténuent la lecture du relief. Quelques sommets se détachent, formant de petites buttes qui dominent localement un petit territoire, comme la butte de Montfort.

L'élément le plus marquant reste finalement la répétition des vallons. Montées et descentes se succèdent tandis que les replats restent rares, localisés dans les fonds des deux vallées principales du Madon et du Vair. Dans l'ensemble, le paysage reste relativement ouvert grâce à la forte présence des herbages dans les vallons.

Des versants au paysage jardiné

Le charme de cette entité réside dans la très forte présence des vergers qui ponctuent les coteaux de leurs silhouettes arrondies. Le paysage semble changer d'échelle grâce à un parcellaire agricole à maille plus petite et à la présence de nombreux vergers sur les pentes. Ceux-ci sont déclinés sous diverses formes : verger de plein champ ou



Vu des crêtes, un paysage de vallons et de collines arrondies, où le regard porte loin. Estrennes



Vu du fond de vallon, le regard est calé par des versants qui n'imposent pas toujours une direction évidente au paysage. Racécourt



Un paysage jardiné au petit parcellaire, animé par les rangées de fruitiers. Ubexy



Chemin à travers les vergers du coteau. Bouxières-aux-bois

Les entités

De nombreux belvédères

rangée d'arbres. Ils accompagnent souvent les routes et les chemins des coteaux, détachant parfois leur silhouette sur la crête. Très souvent, ils cernent les villages, les entourant d'un écrin végétal de faible hauteur, d'où émergent les toitures. Quelques petites parcelles de vignes témoignent du vignoble qui recouvrait ces terroirs au 19^{ème} siècle.

De nombreuses routes de crête

Les crêtes présentent une alternance de bois et de pâtures : les bois ne forment donc pas tous les horizons et laissent ainsi souvent passer les regards. Le basculement, d'une vallée à l'autre, se fait souvent par le haut depuis des routes de crête, en situation de belvédère.



Les nombreuses routes de crête offrent de très larges points de vue sur les vallons et sur les silhouettes des villages. Parey-sous-Montfort



Les villages apparaissent entourés d'un écrin de vergers. Domjulien

Le charme des versants tient dans ce contraste entre des paysages intimistes et les larges panoramas. Ces derniers sont offerts depuis les nombreux belvédères, tant sur les vallons voisins que sur les franges de l'entité, vers le sud et vers la vallée de la Moselle.

Des villages visibles de loin

Les villages se sont pour la plupart abrités dans les vallons, souvent à proximité du cours d'eau. Seuls quelques villages ont une implantation en hauteur, perchés en haut de versant ou sur une butte : Parey-sous-Montfort, Jorxey. Toutefois, tous se perçoivent de loin depuis les nombreux points dominants du paysage.

La vallée du Madon : un paysage qui change d'échelle

Coupant en deux ces reliefs de collines et de vallons, la vallée du Madon offre un paysage au relief plus ample, largement ouvert, à l'échelle plus vaste. Dominée par les reliefs des vallons qui l'entourent, la vallée du Madon prend par contraste des allures de vaste plaine agricole où alternent cultures et prairies, dans un paysage où l'arbre se fait rare. C'est dans cette vaste ouverture que s'est implanté Mirecourt, au carrefour de la vallée et de plusieurs routes.



Les silhouettes des villages se perçoivent de loin. Parey-sous-Montfort



L'ouverture de la vallée du Madon a favorisé le passage vers le nord de l'entité en direction de Mirecourt. Valleroy-aux-Saules



La vallée du Madon offre un paysage de plaine très ouvert où les arbres sont peu nombreux. Maroncourt

Vallons sous Mirecourt

Maîtriser le

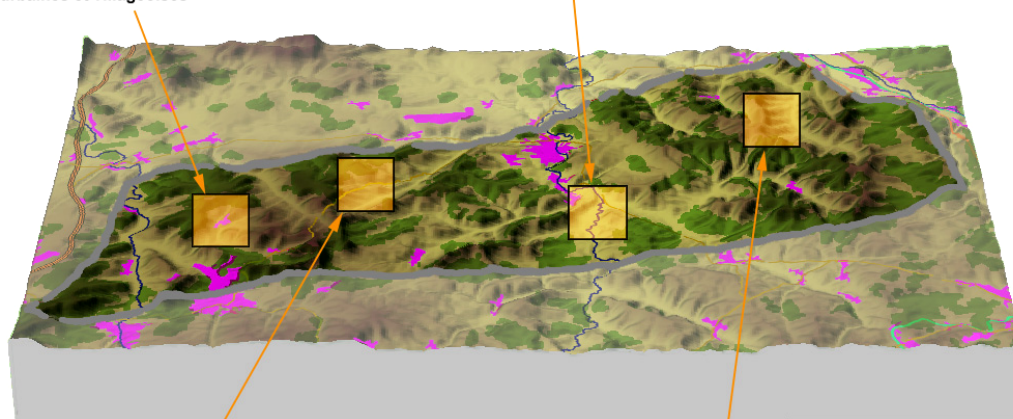
2. Evolutions développement et enjeux urbain

Maîtriser le développement urbain

- . Développer les bourgs et les villages en préservant l'harmonie de leur structure
- . mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Révéler l'eau dans le paysage

- . Mettre en valeur l'eau dans la composition urbaine



Mettre en scène la découverte du territoire

Préserver la richesse du paysage agricole

- . La simplification du paysage des versants : trouver l'équilibre entre une gestion agricole soutenable et le maintien d'un paysage de qualité
- . Maintenir une présence arborée dans les paysages où l'agriculture est dynamique

Développer les bourgs et les villages en préservant l'harmonie de leur structure

Dans le paysage ouvert des Vallons sous Mirecourt, tout se voit aisément de loin comme de près : il est donc important de bien positionner les nouvelles constructions envisagées et de veiller à leur bonne insertion dans le paysage. La pression bâtie modérée doit d'ailleurs faciliter cette recherche de cohérence dans le développement des bourgs et des villages : il est relativement aisé d'insérer harmonieusement quelques constructions neuves dans une structure de village-rue.

Cette attention est particulièrement nécessaire pour tout projet d'implantation de bâtiment d'activité, et notamment pour les bâtiments agricoles, dont certains marquent fortement l'entrée et la silhouette des villages.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

La pression urbaine relativement faible a permis de



Attention à la préservation de la structure du bourg : quelques maisons isolées suffisent à altérer la structure de ce village-rue. Bettegney-Saint-Brice



Un seul bâtiment mal implanté suffit à dévaloriser l'entrée du village. Saint-Vallier

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :

La silhouette. Gugney



L'entrée. Derbamont



L'usoir. Saint-Vallier



La place. Mattaincourt



Le poirier palissé. Mattaincourt



Les entités

Préserver la richesse du paysage agricole



Enrichissement de versant. Ubéxy

conserver le caractère patrimonial de nombreux villages, mais elle entraîne parfois un certain délabrement des bâtiments (présence de quelques habitations abandonnées ou en ruine) et de petits éléments de patrimoine : lavoirs, fontaines ou calvaires.

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus, se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg ; la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés.

La simplification du paysage des versants : un équilibre à trouver entre une gestion agricole soutenable et le maintien d'un paysage de qualité

Sur les pentes des vallons, plusieurs évolutions se font sentir, convergeant vers une simplification paysagère. Les prairies se regroupent jusqu'à occuper parfois tout un versant. Le faible renouvellement des fruitiers laisse entrevoir leur disparition prochaine du paysage. A contrario, une déprise agricole apparaît sur les terrains les plus pentus : présence de refus, enfrichements et reboisements de quelques parcelles. Toutes ces évolutions témoignent de la difficulté de gestion de ces terres pentues qui, d'un point de vue paysager, constituent l'écrin de nombreux bourgs et villages et les paysages les plus riches de l'entité.

Mettre en valeur les diverses formes fruitières qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :
Le fruitier isolé. Parey-sous-Montfort



La rangée le long de la route. Gugney-aux-Aulx



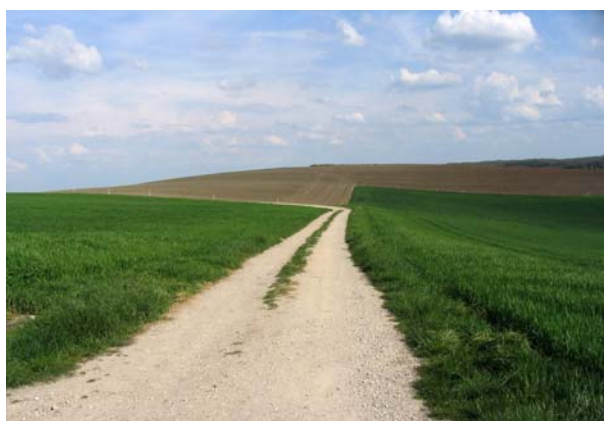
La rangée le long du chemin. Brantigny



Verger pâturé de plein champ. Estrennes



Ecrin fruitier du village. Parey-sous-Montfort



La disparition de l'arbre dans les secteurs agricoles les plus dynamiques appauvrit la qualité des paysages. Maroncourt

Maintenir une présence arborée dans les paysages où l'agriculture est dynamique

Dans les secteurs les plus plats, qu'il s'agisse de crêtes élargies ou de fonds de vallées, le paysage tend à se dénuder sous la pression d'une gestion agricole plus dynamique. Il devient alors difficile d'évaluer les distances et de se repérer. Le paysage a perdu tous les petits événements, toutes les composantes qui lui donnaient une échelle et des repères : arbres isolés, rangées de fruitiers, éoliennes, bosquets, ripisylve le long des cours d'eau... Un aménagement raisonné du territoire doit permettre de concilier les logiques d'une gestion agricole intensive et celles d'un cadre de vie paysager de qualité.

Vallons sous Mirecourt

Apporter une attention à la présence des cours d'eau - L'eau dans la composition urbaine

Dans les vallons, la plupart des villages et des bourgs sont implantés au bord d'un cours d'eau, mais la présence de la rivière n'est que rarement mise en valeur depuis les bourgs. L'accès à l'eau est souvent privatisé.

Dans le parcellaire agricole, les rivières sont peu accessibles. Les chemins le long des berges sont fort rares, même le long des cours d'eau principaux.



Les cours d'eau restent très discrets dans le paysage en l'absence de toute ripisylve. Le Vair à Saint-Remimont



Un bel exemple de cours d'eau au cœur du bourg les berges du Saules à Hymont

Mettre en scène la découverte du territoire

Le charme de cette entité tient en grande partie à son réseau de petites routes qui en permet la découverte : routes de crête, routes de fond de vallée, routes en belvédère. De nombreux petits événements ou aménagements viennent animer ces tracés : porte forestière, franchissement de cours d'eau, murs de soutènement, alignement d'arbres, rangées de fruitiers, calvaires, points de vue, traversées forestières... Cette variété mérite d'être entretenue et mise en valeur.



Mur de soutènement en pierre en voie d'enrichissement le long de la route. Ubéxy

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage routier :

Le pont. Hymont

L'alignement d'arbres. Racécourt

Le point de vue. Parey-sous-Montfort

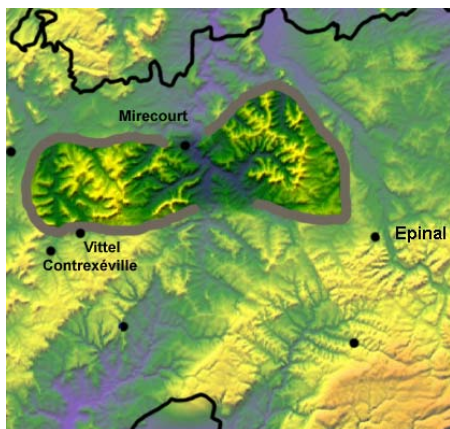
La porte forestière. Offroicourt

La traversée forestière. Derbamont

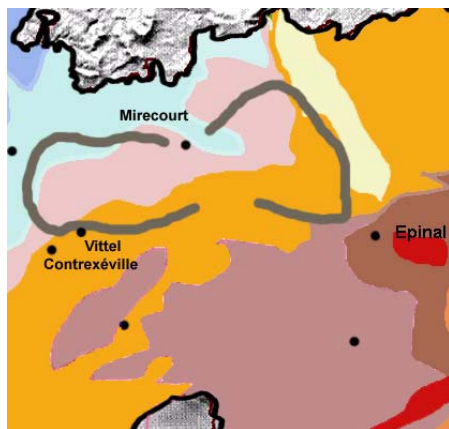


Les entités

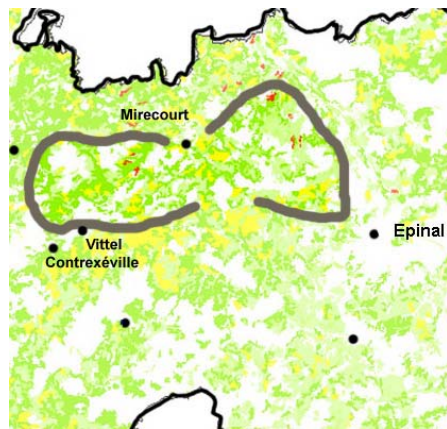
3. Repères cartographiques



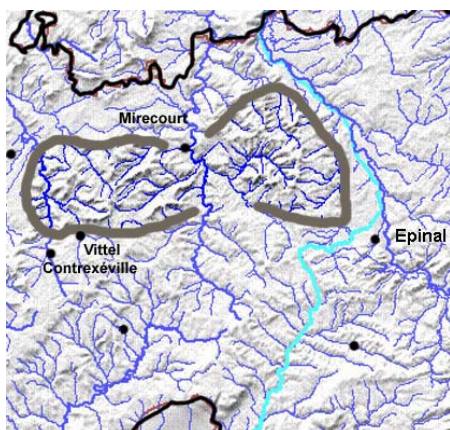
Les Vallons sous Mirecourt forment une succession de vallons de faible altitude (entre 300 m et 450 m) au milieu desquels la vallée du Madon crée une ouverture plus ample.



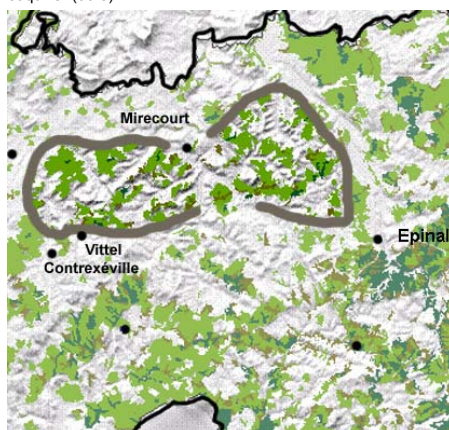
Les formes amples du relief sont celles des marnes irisées (rose). Au nord, des marnes du Lias (bleu) font la transition avec le Saintois, tandis que le sud est composé de calcaire coquillier (ocre).



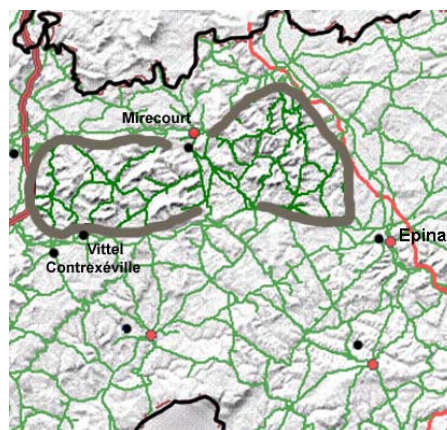
L'occupation du sol est dominée par les prairies et les cultures liées à l'élevage. Les vergers sont également très présents sur les versants autour des villages.



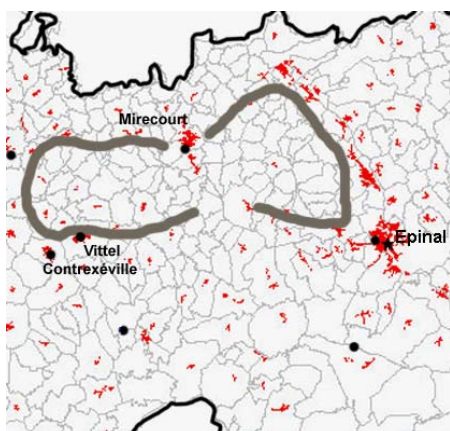
Le Madon draine l'essentiel du territoire en direction de Mirecourt. A l'ouest, les affluents du Vair drainent le territoire en direction de la Meuse.



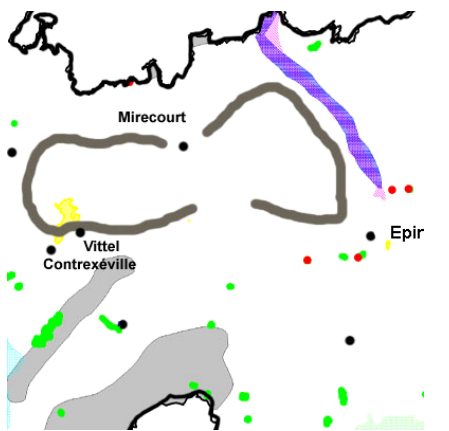
Les bois occupent essentiellement des points hauts : ils sont composés de taillis ou de futaies de chênes et de hêtres.



Les grands axes routiers ont évité ce territoire au relief chahuté. Quelques routes importantes profitent néanmoins de la vallée du Madon pour traverser vers le nord.



Mirecourt constitue le bourg centre de cette entité, composée d'un chapelet de villages et de bourgs implantés sur les coteaux ou près de l'eau dans la plaine.



Un seul secteur au sud de l'entité est protégé au titre des sites.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- calcaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- grès, granule, grès, schistes cristallins, etc.
- schistes et grès

Vallons sous Mirecourt

4. Repères bibliographiques

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

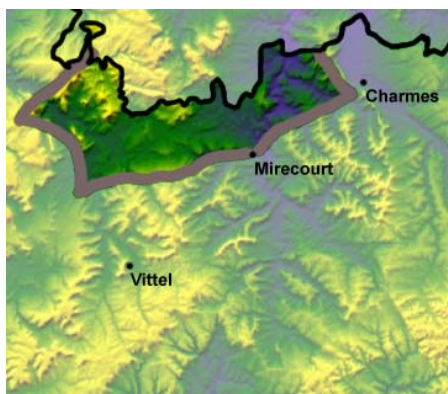
Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Guide thématique pour la valorisation du cadre de vie de la communauté de communes de Mirecourt

2002 - CAUE des Vosges

Analyse communale et fiches d'actions thématiques.

Les entités



Communes concernées :

Ambacourt, Aouze, Aroffe, Avrainville, Battexey, Baudricourt, Bettoncourt, Biécourt, Blémeray, Boulaincourt, Chauffécourt, Chef-Haut, Dombasle-en-Xaintois, Dommartin-sur-Vraine, Domvallier, Florémont, Frenelle-la-Grande, Frenelle-la-Petite, Gemmelaincourt, Gironcourt-sur-Vraine, Hergugney, Houécourt, Juvaincourt, Maconcourt, Marainville-sur-Madon, Mazirot, Ménil-en-Xaintois, Mirecourt, Morelmaison, Oëlleville, Pleuvezain, Pont-sur-Madon, Poussay, Puzieux, Rainville, Ramecourt, Rémoville, Repel, Rouvres-en-Xaintois, Rugney, Saint-Menge, Saint-Paul, Saint-Prancher, Savigny, Soncourt, Totainville, Vicherey, Viocourt, Vomécourt-sur-Madon, Vouxey, Xaronval.



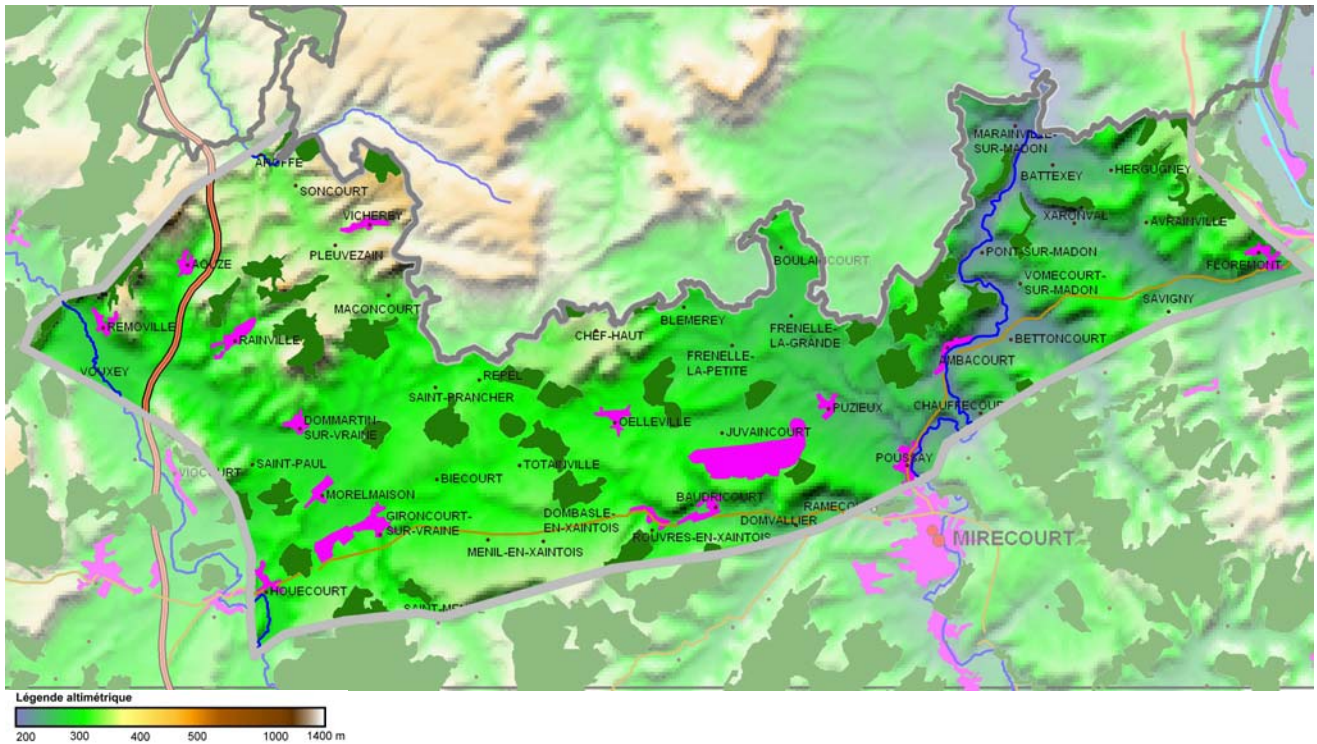
Le Xaintois

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



Le Xaintois forme un large plan incliné s'étendant vers le nord, constitué de marnes. A l'ouest, il est adossé à la côte du Châtenois (ou de Moselle) devancée par plusieurs buttes témoin.

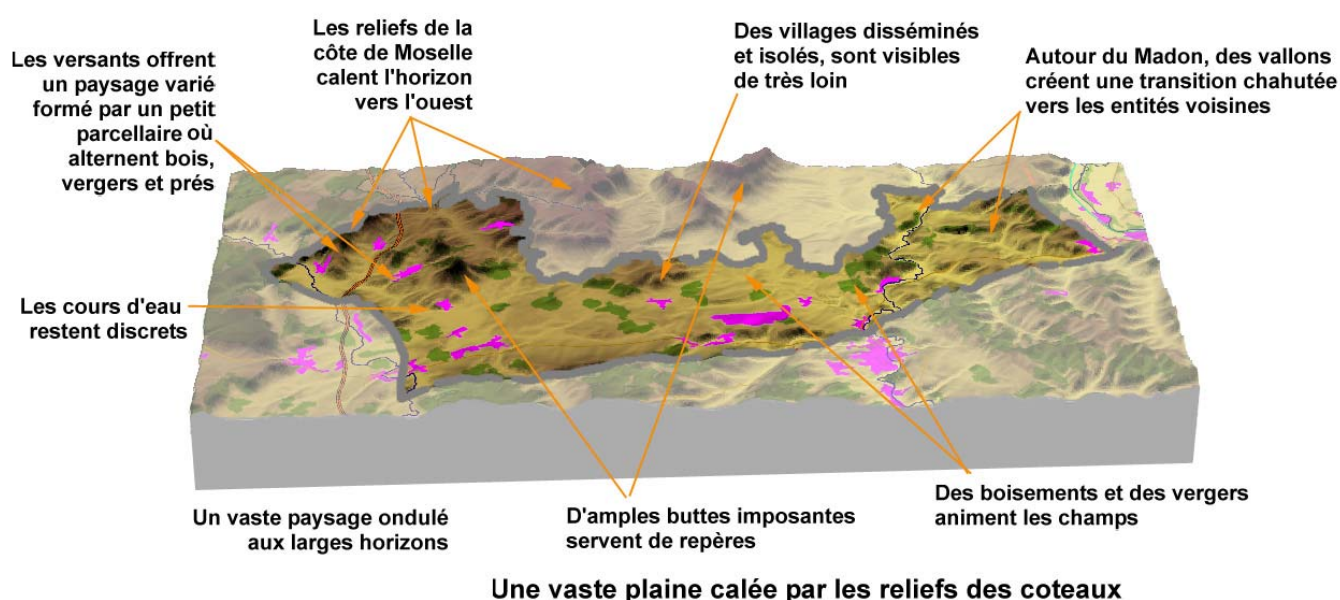
Au sud la limite est donnée par l'apparition de collines plus arborées de part et d'autres de Mirecourt.

A l'est, le relief évolue avec le passage du Madon et de ses affluents. Puis la rupture s'effectue avec la vallée de la Moselle.

Le Xaintois

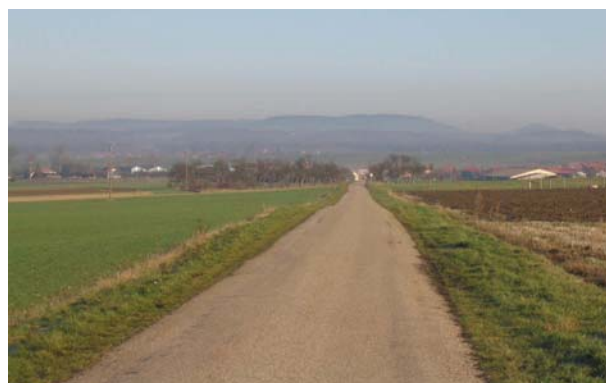
De larges horizons

1. Portrait sensible



De vastes horizons calés par des reliefs de coteaux

En périphérie de l'entité, des reliefs apparaissent marquant les limites de la vaste plaine du Xaintois. Ces reliefs donnent une échelle aux vastes étendues en fournissant des points de repère ou d'appel visuel. Etant donné l'ouverture du paysage, leur toile de fond est presque toujours bien perceptible ; leur modelé cale le regard. Ces reliefs prennent tour à tour différents visages : imposant comme la colline de Sion (Meurthe-et-Moselle) ou bien plus ténu vers le sud (entité des Vallons sous Mirecourt). Ils ne sont pas toujours boisés. Vers la vallée du Madon, ils forment une côte couverte de prairies tournées vers la plaine. Depuis ces reliefs dégagés les vues sont aériennes, parfois infinies.



Les grandes étendues plates établissent un fort contraste avec les reliefs qui marquent la fin de l'entité. Mesnil-en-Xaintois



En arrière plan figurent souvent des reliefs lointains qui calent l'horizon. Juvaincourt

Les entités

Une vaste plaine



Un paysage, au relief peu ondulé, où prend place un patchwork de prairies, de cultures et de petits boisements. Juvaincourt



Les boisements créent des repères et cadrent les vues au sein de ce paysage ouvert. Saint-Paul



Des cours d'eau qui se découvrent seulement au niveau des ponts routiers. Ramécourt



Des villages-rue dont le clocher pointe à l'horizon. Dombasle-en-Xaintois



Des fermes imposantes dans les villages de la Plaine. Biécourt



De vastes étendues plates animées par des villages isolés, qui ponctuent le paysage. Biécourt

Un vaste paysage simple et ondulé

Le relief souple et ample, légèrement vallonné, ne réserve que peu de surprises a priori, donnant l'impression d'embrasser de vastes panoramas. De vastes étendues de prairies, entrecoupées de cultures, constituent la base du paysage. Mais le paysage des champs reste simple, animé par quelques buissons, arbres isolés ou bosquets. Les parcelles agricoles apparaissent vastes, parfois uniquement bordées de clôtures.

Des boisements animant les champs

Un certain nombre de boisements sont répartis de façon homogène à travers la plaine. Constitués majoritairement de feuillus, ils ponctuent de place en place le paysage, fournissant des points de repères, et donnant une échelle aux distances. Leur présence cadre les vues. Les lisières créent des contrastes avec les vastes étendues herbeuses, sources de diversité.

Des cours d'eau discrets

De nombreux petits ruisseaux ou rivières traversent le Xaintois, orientés vers la Meuse et la Moselle. Ils sont en général peu visibles et n'impriment pas de direction dans le paysage. Au sein de ces vastes étendues, plutôt plates, ils restent confidentiels, leur passage rarement souligné par une ripisylve. Il faut souvent tomber dessus pour les voir, à la faveur d'un petit pont sur la route.

Des villages disséminés et isolés

L'habitat est exclusivement groupé. Les villages et leur clocher sont visibles de très loin ; ils sont implantés non loin d'un cours d'eau, sur un léger relief ou au sein d'une vaste plaine. Ils se fondent dans le paysage, qu'ils ponctuent de points de mire. De loin, les petits groupes bâtis semblent posés sur un tapis de prairie, cernés d'un écrin de vergers et de jardins. L'ambiance intime du village-rue lorrain, avec ses façades continues et ses usoirs, tranche avec les vastes étendues. Les fermes sont imposantes avec un étage et un grenier. Le cimetière, souvent situé à l'extérieur du village, marque l'entrée du village.

Le Xaintois

Des reliefs périphériques



A l'ouest du Xaintois, la côte de Moselle s'égraine en une série de buttes majestueuses qui se détachent fortement sur l'étendue de la plaine. Rémoville

D'amples buttes imposantes

A l'ouest du Xaintois, la côte de Moselle se fragmente en un chapelet de plusieurs buttes de forte taille bien individualisées qui s'imposent comme des points de repère incontournables. Elles ourlent toute la frange ouest de l'entité jusqu'à la Colline Inspirée, au delà de laquelle se poursuit le Xaintois. Elles forment une transition qui contraste fortement avec l'étendue plate de la plaine. Elles imposent leur envergure, en s'avancant majestueusement. Leur isolement du relief de la côte leur donne une grande force dans le paysage.

Des versants au paysage varié

Sur les versants, la maille du parcellaire agricole se resserre ; les arbres sont plus présents. Des bois coiffent par endroits les sommets, mais pas systématiquement, laissant parfois de longues crêtes dégagées en prairies. Ces variations qui animent les vues sont renforcées par la présence de vergers, très fréquents sur les pentes. De plus des villages belvédères, tel Saint-Paul, sont positionnés par endroits sur les reliefs. Le charme des versants tient également dans le contraste entre ce paysage plus intimiste et les nombreux belvédères sur la plaine.

Une transition chahutée autour du Madon

Le Madon et ses affluents offrent une pause au sein de ces paysages ouverts. A la faveur des vallons, tout comme les versants qui offrent une échelle de perception plus restreinte, l'ambiance des fonds est plus intime. Le Madon poursuit son cours hors département, vers le nord, pour se jeter dans la Moselle. Cette direction est très perceptible depuis les hauteurs vers Hergugney. D'autres villages jalonnent le Madon, en pied de coteau, en contact direct avec l'eau, participant ainsi au charme des lieux.



Un petit parcellaire de vergers et de boisements occupe les versants des buttes ou des côtes. Chef-Haut



Des villages implantés à proximité du Madon, en ponctuent le cours. Ambacourt



En marge de l'entité, le paysage s'ouvre vers le nord en suivant la vallée du Madon et du Coulon. Avranville

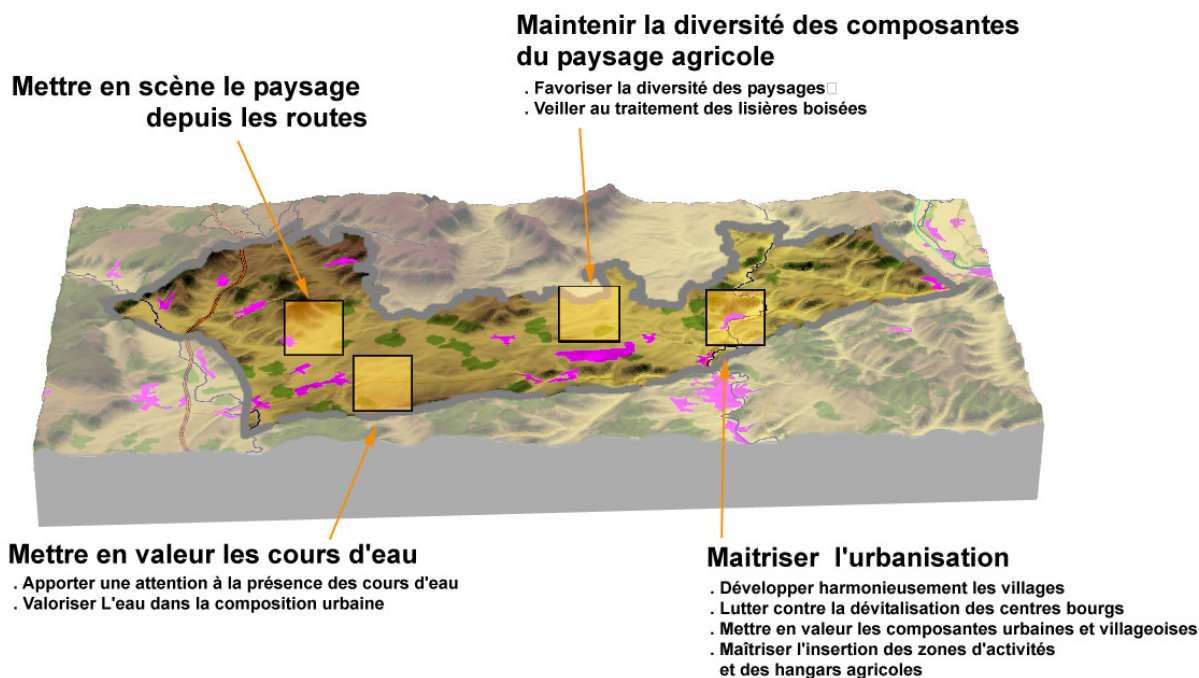


En périphérie de l'entité, des villages sur les reliefs offrent des points de mire depuis la plaine et des belvédères sur la plaine. Saint-Paul

Les entités

2. Evolutions et enjeux

Maîtriser l'urbanisation



Développer harmonieusement les villages

Dans le paysage ouvert du Xaintois, tout se voit aisément soit depuis les buttes, soit au sein de la vaste plaine. Les villages au sein de l'entité voient leur nombre de maisons s'accroître en périphérie du noyau ancien. Les maisons s'implantent souvent au coup par coup, en fonction de la disponibilité des terrains. Sans stratégie d'ensemble, la composition peut prendre une allure disparate. Cette nouvelle frange constitue pourtant bien souvent la première image, surtout si l'urbanisation linéaire s'est étirée le long de l'entrée du bourg. Il est donc important de bien positionner les nouvelles constructions envisagées et de veiller à leur bonne insertion dans le paysage.



Le développement en périphérie des villages constituera à terme la façade du village, méritant un traitement de transition avec l'espace agricole. Juvaincourt



L'étalement des constructions sur les points stratégiques en belvédère transforme la silhouette du village en le banalisant. Ambacourt

Le Xaintois

Améliorer l'urbanisation



La dissémination des constructions au coup par coup, en entrée de village et en bordure des axes principaux, banalise un paysage hétérogène et sans qualité. Houécourt

Lutter contre la dévitalisation des centres bourgs

Alors que les bourgs se développent en périphérie avec de nouveaux pavillons, certaines maisons plus anciennes des centres-bourg ne sont plus habitées et périssent. Les opérations d'amélioration de l'existant sont nécessaires pour combattre l'image négative créée par l'abandon des lieux.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés.



L'abandon des bâtiments à l'intérieur des bourgs confère au lieu une image triste. Juvaincourt

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :



Le cimetière. Houécourt



Le fruitier en façade. Dombasle-en-Xaintois



Le clocher et le pont. Frenelle-la-Grande



L'usoir. Juvaincourt.



La ferme. Biécourt

Maîtriser l'insertion des zones d'activités et des hangars agricoles

Les bâtiments agricoles ou des zones artisanales/industrielles/commerciales sont visibles de loin, en périphérie des villages : stabulations, hangars, silos. Leur dispersion à travers le territoire constitue autant de points d'enjeux. Il est nécessaire de veiller à ce que leur qualité architecturale (volume, forme, coloris), et l'aménagement de leurs abords s'accordent mieux avec la qualité du paysage de l'entité du Xaintois.



Les hangars agricoles et leurs annexes restent extrêmement prégnants dans le paysage ouvert du Xaintois. Oëlleville



La qualité des constructions et des aménagements de leurs abords conditionne la réussite de l'implantation des zones artisanales ou industrielles. Gironcourt-sur-Vraine

Les entités

Favoriser la diversité des paysages



Chef-Haut



Une trop grande simplification du paysage enlève les points de repères et de découvertes ponctuels qui l'animent. Saint-Paul

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage de la plaine et des côtes :



Le verger de coteau. Savigny



L'arbre isolé. Oëlleville



Le verger pâturé. Repel



La lisière. Totainville



Le chemin. Xaronval

Maintenir une diversité des composantes du paysage agricole

La création de grandes unités cultivées tend à simplifier le paysage, et à le banaliser. La diversité du paysage joue également un rôle dans la prévention de l'érosion des sols. Une vigilance doit être maintenue afin de limiter l'uniformisation des ouvertures du paysage.

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, l'éolienne agricole, la lisière, la rivière.



La diversité des essences des lisières boisées génère une animation de couleurs au fil des saisons. Xaronval

Veiller au traitement des lisières boisées

Dans ce paysage ouvert, parfois en belvédère, les bois et leurs lisières sont perceptibles de loin. Le traitement des espaces de transition en lisière des boisements prend une grande importance dans la perception. Le mode d'implantation des arbres, les essences, leur gestion (défrichage, taille...) et l'interface avec les cultures, les prairies (bande enherbée, friche), les routes ou les villages, sont des paramètres à prendre en compte.



Le paysage du Xaintois bénéficie de larges horizons. Le regard s'accroche aux éléments en relief comme les boisements. Leur forme ainsi que leurs limites avec les prairies ou les cultures conditionnent la qualité du paysage. Repel

Le Xaintois

Mettre en valeur routes et cours d'eau



La ripisylve, ici constituée par la ligne d'arbre en premier plan, matérialise le passage du cours d'eau, apportant une diversité et une échelle au paysage. Repel.

Apporter une attention à la présence des cours d'eau / L'eau dans la composition urbaine

Dans la plaine, plusieurs villages et bourgs sont implantés à proximité d'un cours d'eau. Cette proximité est rarement mise en valeur, mise en relation avec le bâti. L'eau est parfois même devenue inaccessible. Au milieu de ces paysages ouverts les cours d'eau restent très discrets, rarement soulignés d'une ripisylve importante. Souvent quelques arbres isolés, vieux saules ou frênes, en balisent le parcours. La présence de l'eau pourrait davantage contribuer au charme et à la diversité des paysages du Xaintois.



La réduction des ruisseaux en de simples fossés nus banalise le paysage. Puzieux

Mettre en valeur les composantes qui mettent en scène la présence de l'eau :



La rivière. Marainville-sur-Madon



Le pont. Frenelle-la-Grande



La Fontaine. Houéville



Le fossé. Saint-Paul



La fontaine-abreuvoir. Dombasle-en-Xaintois

Mettre en scène le paysage depuis les routes

Les routes du Xaintois offrent différents types de points de vue : vaste panorama en situation en belvédère au niveau des buttes ou bien au cours de traversée de la plaine, plus intime en suivant un léger vallon. La mise en valeur de ces axes peut utiliser les composantes paysagères locales : les alignements d'arbres de haute tige -déjà présents dans cette entité-, les rangées de fruitiers. Elle passe également par la valorisation des points de vue, des entrées et des traversées de villages. L'A31 passe en périphérie de l'entité, dont le trafic rapide donne aussi un vaste aperçu des paysages, vitrine du département. Les différentes qualités de ces routes sont donc à prendre en considération lors de leur aménagement.

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage routier



L'alignement d'arbres. Ménéil-en-Xaintois



La rangée de fruitier. Ménéil-en-Xaintois



Le calvaire et l'arbre isolé. Saint-Paul



Le pont. Marainville-sur-Madon



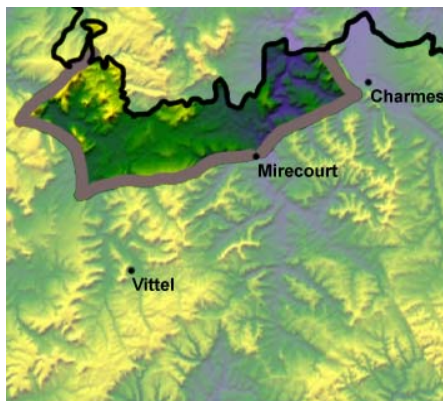
L'alignement d'arbres. Ménéil-en-Xaintois



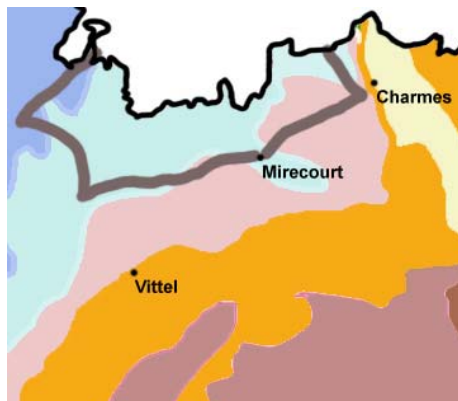
La géométrie, les terrassements ainsi que les plantations sont à prendre en compte pour l'implantation des échangeurs. Gironcourt-sur-Vraine

Les entités

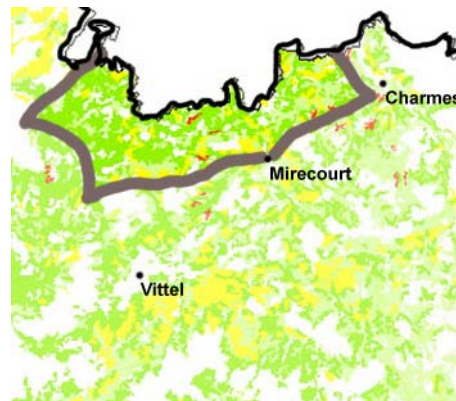
3. Repères cartographiques



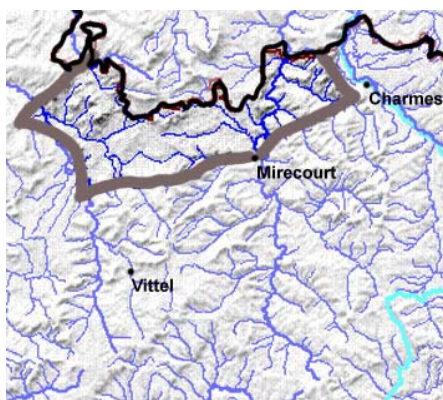
Le Xaintois forme un large plan incliné vers le nord. Il est adossé à la côte du Châtenois (ou de Moselle) avancée par plusieurs buttes-témoin.



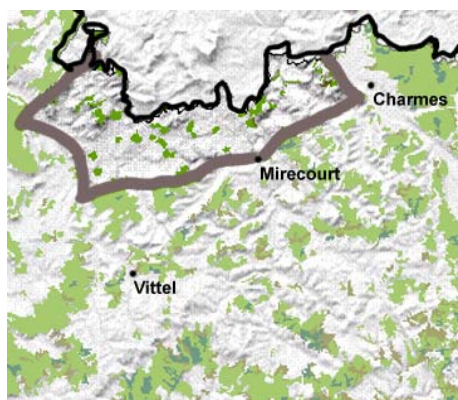
Le Xaintois recouvre un territoire à la géologie homogène, formée par des marnes du lias.



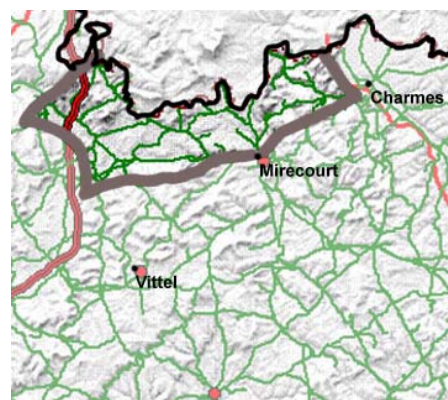
L'occupation du sol est dominée par les prairies et les cultures liées à l'élevage. De nombreux vergers sont également présents.



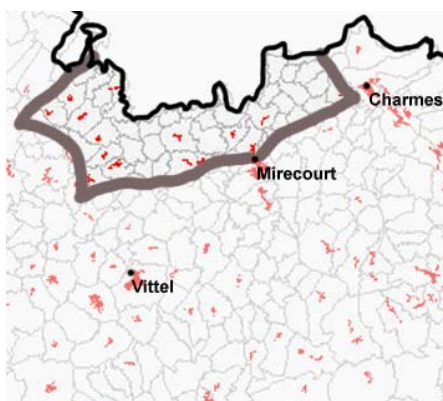
Les nombreux cours d'eau, affluents du Madon et du Vair, drainent ce territoire vers le nord, en direction de la Meuse, ou de la Moselle.



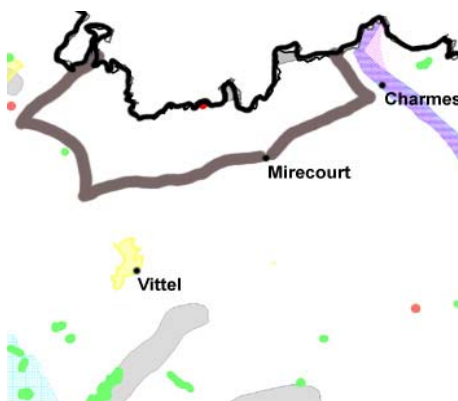
Les forêts sont rares. Elles occupent essentiellement les points hauts sur les buttes et les côtes et ponctuent le plateau de petits bois.



Le Xaintois constitue la vitrine du département depuis l'autoroute A31. L'axe principal est la RD166, reliant Mirecourt à Neufchâteau.



Mirecourt constitue la ville-centre du Xaintois, composé par ailleurs d'un chapelet de villages et de bourgs implantés en pied de côte ou près de l'eau dans la plaine.



Le Xaintois ne présente pas d'espaces répertoriés comme sensibles ou protégés.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : corine landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- alluvions fluviales
- marnes du lias
- grès bigarré
- marnes irisées
- grès vosgien et grès rouge
- clacaires coquilliers
- granite, granodiorite, gneiss
- schistes et grès
- schistes charbonnés, etc.

Le Xaintois

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002- CRPF, ONF

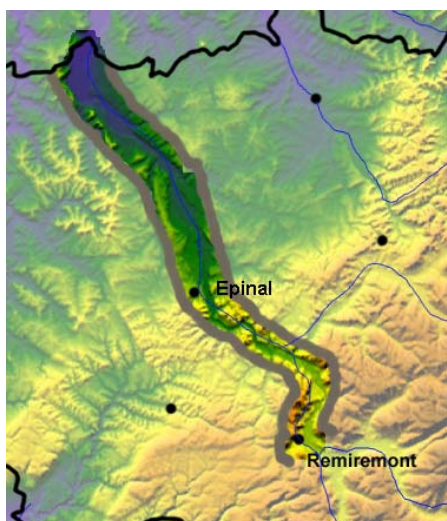
Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les paysages perçus depuis l'autoroute A31

1998 - Marc VERDIER, Direction Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine.

4. Repères bibliographiques

Les entités



Communes concernées : Arches, Archettes, Chamagne, Chantraine, Charmes, Châtel-sur-Moselle, Chavelot, Dinozé, Dogneville, Dommartin-lès-Remiremont, Eloyes, Epinal, Essegney, Florémont, Girmont, Golbey, Igney, Jarménil, Langley, Nomexy, Portieux, Pouxieux, Remiremont, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord, Socourt, Thaon-les-Vosges, Vaxoncourt, Vincey.



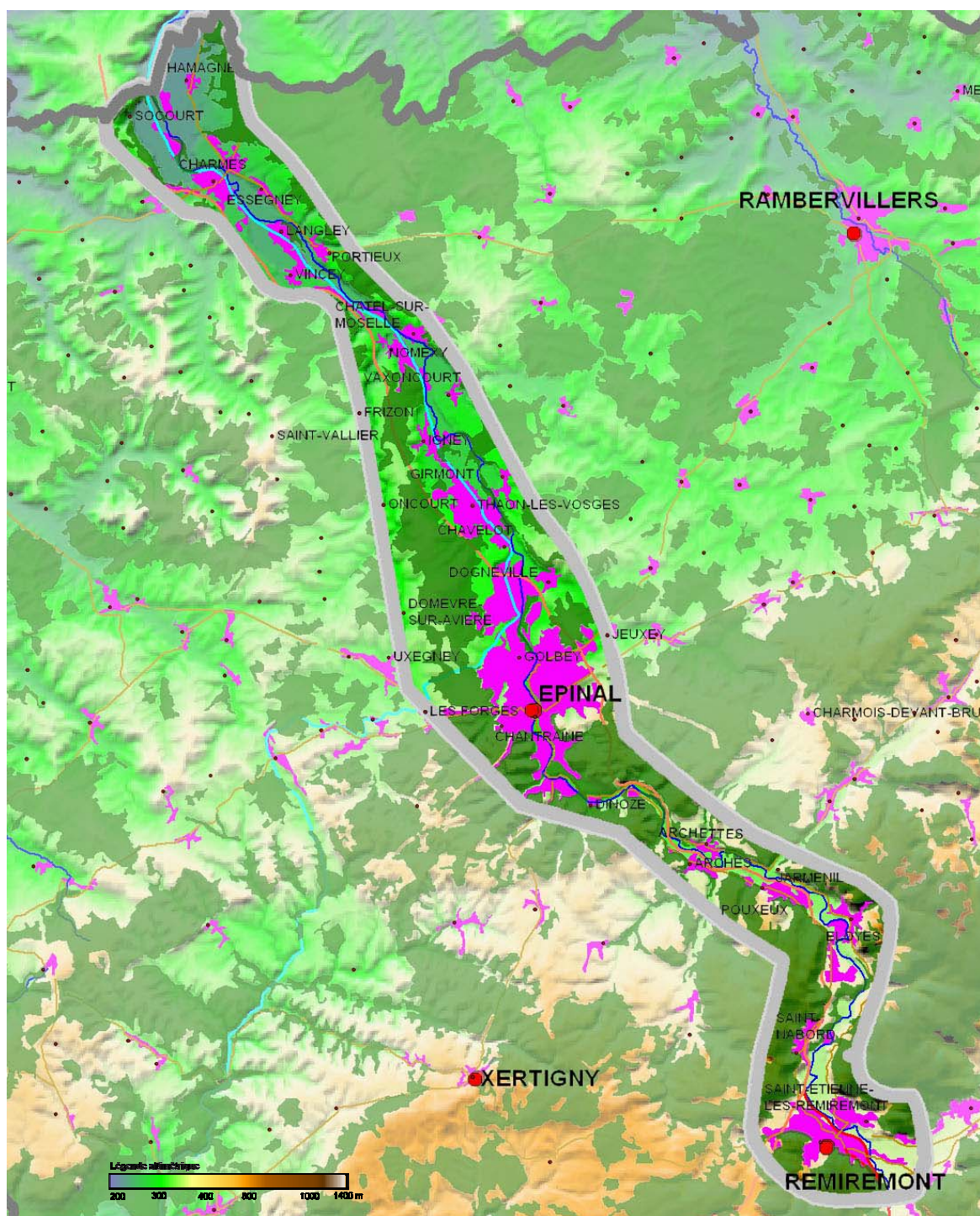
La Vallée de la Moselle

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Sous-entités paysagères
3. Evolutions et enjeux
4. Repères cartographiques
5. Repères bibliographiques



Les entités

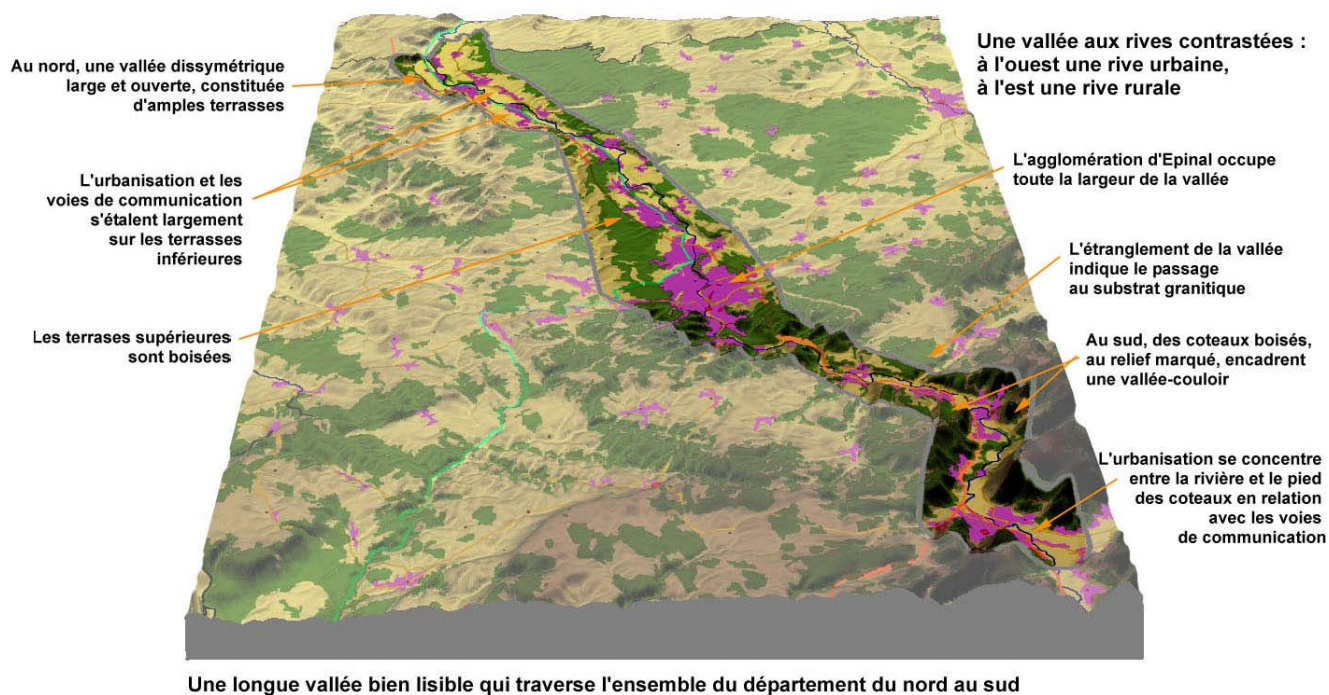


La vallée de la Moselle traverse la totalité du département du nord-est au sud-est. Elle forme une longue dépression, traçant une coupure bien marquée qui délimite les entités paysagères adjacentes : Les Vaux du Madon, Le plateau de Rambervillers, les Hautes Vosges granitiques. De chaque côté de cette vallée prennent place des paysages aux caractéristiques différentes, une fois les coteaux franchis.

La vallée de la Moselle

1. Portrait sensible

Une vallée bien lisible



Du nord au sud, du calcaire au grès

La vallée de la Moselle traverse tour à tour un substrat de grès (partie sud en amont d'Epinal) puis de calcaire (partie nord en aval d'Epinal). La partie la plus à l'amont, au-dessus de Remiremont, traverse les roches cristallines granitiques. La charnière entre les deux est marquée par la vaste zone urbaine d'Epinal, adossée à un couloir resserré sur quelques kilomètres. A ces différences géologiques correspondent des configurations de vallée spécifiques. Aux roches dures correspondent les versants les plus pentus et des verrous qui entraînent, à l'amont, la divagation de la Moselle.



Les entités

L'eau omniprésente



De larges vues depuis les hauts de coteau ou les vastes fonds de vallée plats, ainsi qu'une différence d'occupation du sol en rive droite par rapport à la rive gauche. Epinal



Une eau libre : des fonds de la vallée qui changent de visage en fonction des crues. Ici en rive gauche un secteur agricole entre Remiremont et Eloyes. Saint-Nabord



Une eau maîtrisée : un affluent de la Moselle canalisé, composant avec l'urbanisation. Charmes



De vastes étendues plus naturelles, plutôt en rive droite, où chemine la Moselle. Chatel-sur-Moselle

Une longue et vaste vallée aux horizons variables

Les horizons évoluent au gré de la hauteur des coteaux et de la largeur du fond de la vallée. Ils s'élargissent dans les secteurs de confluence avec les affluents. De grands fonds plats et dégagés ou bien des situations en belvédères offrent de larges vues limitées en arrière plan par les boisements des coteaux. Par endroits, ces versants se rapprochent jusqu'à resserrer la vallée en forme de couloir.

Une vallée aux rives contrastées

Les axes de communication concentrés sur la rive ouest exercent une forte attraction sur le développement de la vallée, ce qui entraîne des ambiances radicalement contrastées entre les deux rives.

La rive ouest laisse très peu de vues sur la Moselle ; elle apparaît comme une longue conurbation qui concentre les usines et les zones d'habitat à proximité des routes et du canal.

La rive est, la plus agricole, offre davantage de contacts avec la Moselle. Des coupures non urbanisées perdurent entre les villages.

De nombreux cours d'eau

La présence de la Moselle n'est pas toujours perceptible de loin. L'eau, cependant, est présente sous de nombreuses formes, plus ou moins maîtrisées par l'homme. De nombreux cours d'eau rejoignent le fond de vallée depuis les entités voisines et créent des secteurs de confluence bien repérables à une vaste zone inondable, à une cassure de relief dans le coteau. Ces confluences diversifient et animent la vallée. L'eau serpente en de nombreux points et de vastes étendues inondables modèlent le paysage au gré des crues. Les cours d'eau secondaires composent souvent avec le bâti des villages des versants ou des terrasses qui se sont implantés majoritairement sur leur passage. En rive gauche, le canal a fédéré l'organisation des structures industrielles plus anciennes.

La vallée de la Moselle

Une vallée contrastée



Une vallée plurielle : de vastes ouvertures où se côtoient intimement des fonds inondables, des fuseaux d'infrastructures, des industries, des coteaux forestiers. Remiremont

Une vallée fédérant les voies de communication

La vallée de la Moselle concentre sur une faible largeur le passage de nombreuses structures linéaires et parallèles : la rivière, le canal, la voie ferrée, la RD 157, la RN 57. Ces voies, installées principalement en rive gauche de la rivière, structurent fortement le paysage de la vallée et offrent chacune une vision spécifique selon sa logique et son époque d'implantation : en belvédère, au ras de l'eau... L'ensemble renforce la perception linéaire de la vallée, tandis que les routes transversales apparaissent plus confidentielles.



De fortes densités urbaines caractérisées par une grande diversité d'installations et une forte mixité des espaces. Saint-Etienne-les-Remiremont



Les habitations et les routes suivent le fil de la vallée à proximité de l'eau mais hors des zones inondables, se partageant l'espace avec les espaces agricoles ou naturels. Eloyes

Un axe de développement urbain

L'urbanisation étalée d'aujourd'hui résulte de la superposition de plusieurs pôles urbains dans l'histoire de la vallée. Les villages agricoles se sont d'abord établis sur les versants ou sur les terrasses à proximité de la Moselle, évitant les secteurs inondables. Certains sont disposés à une confluence (Vaxoncourt). Ils jalonnent la vallée, parfois en vis-à-vis (Nomexy et Chatel-sur-Moselle) et sur de légers belvédères qui referment la vallée (Chavelot ou Charmes).

De nombreuses usines se sont ensuite implantées au contact de la rivière et du canal, bientôt joutées d'une cité ouvrière déconnectée des centres anciens. Les implantations plus récentes, enfin, s'étirent le long des routes qui remontent le coteau vers la RN 57.



L'urbanisation est souvent en relation étroite avec les cours d'eau, comme ici avec le Durbion. Vaxoncourt



Sur un faible périmètre passent plusieurs voies d'eau en fond de vallée : canal, fossé et la Moselle dont la ripisylve est visible sur la droite de la photo. L'urbanisation s'étend sur les basses terrasses de part et d'autre de la vallée. Charmes

Les entités

2. Sous-entités paysagères

La basse vallée de la Moselle



De vastes panoramas s'ouvrent sur une large vallée au relief doux, tant depuis les fonds de vallée que depuis les terrasses ou les coteaux. Les hautes terrasses boisées soulignent l'horizon. Plusieurs villages sont en belvédère sur la vallée depuis les basses terrasses. Girmont



Des terrasses plates et dégagées permettent de larges points de vue sur la vallée. Essegney



Le fond de la vallée se resserre ; les terrasses et les coteaux opposés sont en vis-à-vis. Nomexy



D'importantes infrastructures, ici la RD 157 et la RN 57, suivent le fil de la vallée, s'étalant ou se rapprochant au gré des terrasses et du fond de la vallée. Nomexy

Une vallée alluviale en terrasses

La basse vallée traverse des roches calcaires et des marnes. Elle comporte plusieurs terrasses discontinues (dépôt d'alluvions) de hauteurs décroissantes en allant vers le nord, qui forment de grandes marches en belvédère sur le reste de la vallée. Les plus basses se confondent avec le fond de la vallée quand la Moselle se cache dans un sillon en contrebas. Des affleurements de roches calcaires apparaissent par endroits sur les coteaux. La rive droite, plus propice à la promenade, offre encore un paysage parfois jardiné, jalonné de murets de pierre calcaire et de vergers. Les boisements occupent les terrasses les plus hautes et tracent l'horizon lointain.

Une vallée ouverte, étendue et dissymétrique, aux limites fluctuantes

Les fonds de vallée et les terrasses dégagées offrent de larges perspectives sur des terrains plats. Du fait de la largeur importante de certaines séquences de la vallée, les coteaux ne sont que rarement en vis-à-vis. Les rebords des terrasses forment des paliers successifs qui brouillent les limites de la vallée. A d'autres endroits, le coteau s'affirme et forme un horizon net et continu, même s'il est lointain. Il faut souvent s'élever et s'extraire de la vallée pour en cerner le tracé et l'ampleur depuis un belvédère.

Un étalement des axes de communications et de l'urbanisation

La configuration du relief a permis, en aval d'Epinal, aux routes et à l'urbanisation de s'étaler largement sur toute la partie ouest de la vallée, passant d'une terrasse basse à une haute. La RD 157 jouxte les installations industrielles plus anciennes. Elle longe le canal et permet l'accès aux routes transversales à la vallée. Celles-ci permettent de voir les différentes voies d'eau, qui sont rarement visibles autrement. La RN 57, plus récente, passe sur les terrasses et offre peu de vues sur la vallée. De nouvelles zones d'activités en deviennent la jalon.

La vallée de la Moselle

La haute vallée de la Moselle



La haute vallée de la Moselle est encadrée par des coteaux prononcés et boisés, formant un couloir qui a contraint l'urbanisation à se concentrer dans le fond de la vallée et sur les basses terrasses. Saint Nabord

Epinal et les communes limitrophes : un secteur charnière

La ville d'Epinal marque le passage du calcaire au grès. La vallée se rétrécit par endroits et les coteaux sont plus marqués et boisés, surplombant la vieille ville. La Moselle devient urbaine, bordée de vastes esplanades, de parapets, de parcs ou de jardins qui donnent à voir le cours d'eau. Cette mise en scène constitue un élément d'animation des lieux. La rivière a participé au développement économique en fournissant de l'énergie pour les usines de la ville.

Depuis les axes routiers, l'approche d'Épinal est pourtant perçue à travers de nouvelles zones d'habitat ou d'activités. L'urbanisation s'est étendue bien au-delà du noyau d'origine, formant une conurbation avec les communes voisines.

Une vallée-couloir bien lisible

Une ambiance plus montagnarde s'impose dans la haute vallée. Les coteaux boisés marqués structurent fortement la vallée. Ils encadrent un fond de vallée plus restreint et ferment l'horizon, créant ainsi des limites franches. La présence de terrasses subsiste, mais elles sont de moindre ampleur qu'au nord d'Epinal. Elles sont également moins prégnantes que dans la basse vallée en raison de la force visuelle des coteaux qui les surplombent. La vallée est bien lisible depuis des belvédères d'où l'on embrasse l'étendue de l'urbanisation et des crues en hiver.

Une concentration de l'activité humaine

Le relief accentué a entraîné la concentration de l'urbanisation et des axes routiers principaux qui se côtoient intimement entre le pied du versant et la Moselle. Bien qu'il subsiste des parties agricoles en rive droite, l'urbanisation les emplit densément à plusieurs endroits : Eloyes, Remiremont. Le fond de la vallée forme un fort contraste avec les coteaux boisés de conifères. Sur de vastes secteurs, la vallée est vécue comme une large conurbation en rive gauche, mêlant une grande diversité de constructions et d'installations : activités, résidentielles, noyau ancien, voies de communications.



L'urbanisation du centre d'Epinal encadre la Moselle et tisse un lien étroit avec la rivière. Epinal



L'urbanisation forme par endroit un tissu continu qui a tendance à remonter sur le bas des coteaux. Saint-Etienne-les-Remiremont



La RN 57 passe parfois directement en bordure de la Moselle et permet de larges points de vue sur cette dernière. Arches

Les entités

3. Evolutions et enjeux

Maîtriser l'évolution de l'urbanisation

Maintenir des secteurs agricoles et naturels de qualité

- Préserver des espaces de respiration
- Mettre en scène la présence de l'eau
- Gérer les coteaux et des rebords de terrasses

Qualifier les zones d'activités

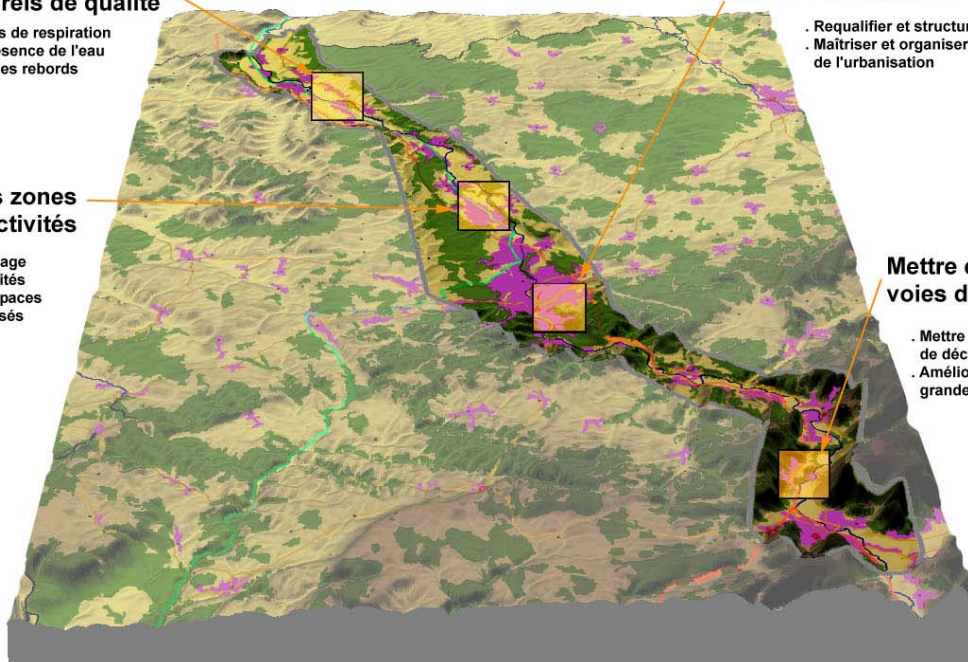
- Améliorer le paysage des zones d'activités
- Réhabiliter les espaces industriels délaissés

Maîtriser l'évolution de l'urbanisation

- Requalifier et structurer l'urbanisation existante
- Maîtriser et organiser la progression de l'urbanisation

Mettre en scène les voies de découverte

- Mettre en valeur les itinéraires de découverte
- Améliorer l'insertion des grandes infrastructures



Requalifier et structurer l'urbanisation existante

Différents types, modes et époques d'urbanisation se superposent dans la vallée de la Moselle : centres anciens, usines, maisons ouvrières, quartiers pavillonnaires, bâtiments d'activités. Cette diversité qui en fait sa particularité et sa richesse apparaît bien souvent hétéroclite, car ces éléments se juxtaposent sans aucun lien ni transition. Une démarche de renouvellement urbain concerté permettrait d'améliorer la qualité des espaces publics, de réhabiliter des bâtiments et leurs usages, de restructurer des quartiers (démolition-reconstruction), de créer des liens entre les différentes parties de la commune.



Des habitations donnant directement sur le parking d'un supermarché : de nouveaux contacts à instaurer. Thaon-les-Vosges



Le tissu urbain, qui s'est étalé au coup par coup, présente une forte mixité dont l'organisation globale est à améliorer. Remiremont

La vallée de la Moselle

Maîtriser l'urbanisation



La maîtrise de l'étalement de l'urbanisation conditionne la qualité du paysage de la vallée et la qualité du cadre de vie des habitants. Charmes

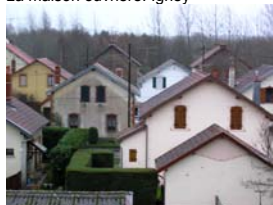
Maîtriser et organiser la progression de l'urbanisation

L'urbanisation a tendance à remonter sur les coteaux, à s'étendre le long des axes routiers (urbanisation linéaire), ou à s'implanter de façon plus aléatoire (mitage). Ces extensions semblent s'étaler sans organisation et au coup par coup. Plusieurs pistes restent à explorer pour projeter l'évolution de l'urbanisation de la vallée de la Moselle : constituer de véritables quartiers, densifier l'habitat ou réutiliser des secteurs délaissés pour construire.



L'urbanisation linéaire le long des routes banalise le paysage en donnant une image urbaine alors que le celui-ci est majoritairement rural. Eloyes

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :
Le clocher. Chamagne La maison ouvrière. Igney Le cimetière. Saint-Nabord



L'usine. Epinal



L'usoir. Vaxoncourt



Epinal, Remiremont et leurs environs

Ces secteurs sont les plus touchés par l'étalement de l'urbanisation le long des axes routiers, sur les coteaux et au-delà sur les secteurs plats. Cette dynamique d'extension incluant les communes voisines implique des réflexions spécifiques sur l'ordonnancement et la cohérence des aménagements, tant en termes d'image que de fonctionnalité. Les longs axes pénétrants urbanisés homogénéisent les perceptions. Adapter l'emprise et le vocabulaire de la route permettrait de réaffirmer l'entrée et la sortie de la ville et du bourg. Cela passe par une différenciation forte de la rue, du boulevard urbain, par un travail sur l'entrée de ville, sur l'organisation et la perception des périphéries et des franges urbaines.



Les longues traversées urbaines gagneraient à améliorer la qualité de leurs espaces publics et de leurs réseaux. Thaon-les-Vosges



La capacité des nouvelles zones urbaines à composer avec le paysage rural constitue un véritable enjeu. Un travail sur les transitions et les limites entre ces deux types d'espace est un vecteur de qualité à instaurer. Epinal

Les entités

Qualifier les zones d'activités



Les installations industrielles sont venues s'implanter le long de la RD 157, transformant considérablement le paysage avec lequel la route doit retisser de nouveaux liens : les limites de parcelles doivent être aménagées dans un projet global. Saint-Nabord



De nombreux sites industriels au cœur des quartiers et à proximité de l'eau constituent un potentiel à valoriser. Vincey



Des zones d'activités dont l'aménagement reste à améliorer : implantations disparates, absence de qualité des espaces publics, absence de plantations. Saint-Nabord



Les zones commerciales sont entourées de vastes aires de stationnement peu qualitatives au regard du paysage : surface nue, minérale, ponctuée de lampadaires. Saint-Etienne-lès-Remiremont



De nouvelles zones d'activités en belvédère sur la vallée, donc très visibles, à proximité des fuseaux routiers, vont s'implanter prochainement. Ces transformations sont à maîtriser par un réel projet visant à organiser le bâti et ses abords. Nomexy

Réhabiliter les espaces industriels délaissés

L'évolution du contexte économique et les nouvelles opportunités foncières près de la RN 57 ont entraîné la déprise des sites industriels installés dans le fond de la vallée. Ces endroits symboliquement chargés d'histoire comportent un patrimoine de bâtiments industriels intéressants, situés en contact direct avec des quartiers et à proximité du canal ou de la Moselle, leur requalification constitue de ce fait un enjeu important.

Améliorer le paysage des zones d'activités

La vallée de la Moselle comporte un grand nombre d'activités qui se sont implantées au fil de la vallée. Les sites initiaux d'installation près du canal, de la Moselle ou de la RD 157 se développent maintenant à proximité de la RN 57. Ces extensions au coup par coup prennent la forme de sites isolés ou s'étendent sur de vastes périmètres le long d'un axe routier, sans projet d'ensemble, dessinant un ensemble hétéroclite et disparate. Il est donc nécessaire d'améliorer la qualité paysagère des zones d'activités de la vallée de la Moselle : établissement d'un schéma d'organisation, création d'espaces publics, effort d'insertion visuelle, de plantations.

La vallée de la Moselle

Mettre en valeur les itinéraires



Une cohabitation à trouver entre les infrastructures et la Moselle : un paysage à créer. Archettes

Améliorer l'insertion des grandes infrastructures

Les voies de communications (RN 57, RD 157, voie ferrée) constituent souvent les premiers points de vue sur le paysage. Formant de véritables artères de déplacement rapide, elles génèrent de nombreux points d'échanges avec le reste de la vallée ; elles se côtoient parfois de façon très proche.

Elles constituent par ailleurs des barrières longitudinales à la vallée qui compartimentent physiquement l'espace.

L'insertion de ces voies passe par une maîtrise des abords directs, en particulier lorsque deux axes entrent en contact, et par des interventions sur le paysage directement perçues depuis l'axe.

Mettre en valeur les itinéraires de découvertes

Les axes secondaires offrent une vision plus intime du territoire. Au contact de la rivière, ils permettent de côtoyer la Moselle par de longues traversées perpendiculaires à la vallée, ou bien de longer directement le cours d'eau et les vastes fonds de vallées ouverts. Au contact du coteau, ils offrent de larges points de vue depuis des points hauts et permettent la découverte d'événements ponctuels, tels les affleurements rocheux de grès sur la rive droite.

La route en tant que vecteur de découverte et d'appréciation des paysages de la vallée mérite donc une attention particulière.



Le traitement des bas côtés et les ouvertures dans la végétation des abords de la route conditionnent la qualité des vues au fil des parcours. Portieux



La qualité architecturale des ouvrages et leur insertion dans le paysage conditionne la qualité des parcours. Saint-Nabord

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage routier :

Le pont. Remiremont

Le fossé et la rigole. Saint-Etienne-les-Remiremont

La route en fond de vallée. Eloyes

La rivière. Chatel-sur-Moselle

La route forestière. Thaon-les-Vosges



Les entités

Préserver des espaces de respiration



Les interruptions de l'urbanisation offrent des respirations nécessaires pour structurer l'étalement urbain. Eloyes



Le fond de la vallée est l'objet de nombreuses transformations irréversibles à contrôler. Saint-Nabord



La gestion du rebord de la dernière terrasse règle le contact avec l'urbanisation proche et conditionne les vues sur la Moselle. Charmes

Maintenir des secteurs agricoles et naturels de qualité

Le phénomène de conurbation est présent sur de long linéaires dans la vallée de la Moselle, créant souvent un paysage oscillant entre rural et urbain, ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre. Cela aboutit à des portions de territoire dont les caractéristiques sont intermédiaires, aléatoires, peu organisées, qui ont tendance à banaliser les paysages, mais aussi à amoindrir la force des grandes ouvertures, ou de l'attrait du cours d'eau. La présence d'espaces non bâtis au fil de la vallée constitue un atout paysager afin de fournir un cadre de vie de proximité pour la forte densité de population du secteur.

Agir sur la gestion des coteaux et des rebords de terrasses

Les reliefs des terrasses et des coteaux constituent les horizons de la vallée, plus ou moins proches suivant les endroits. Ils sont de ce fait fortement visibles au fil de la vallée et en constituent la toile de fond. L'occupation du sol des coteaux et des versants des terrasses, ainsi que leur gestion, méritent une certaine vigilance afin de maîtriser la progression des maisons individuelles en belvédère sur la vallée, ou la composition et la gestion des boisements (feuillus/conifères).



L'organisation de l'occupation des coteaux est fortement visible depuis l'ensemble de la vallée. Une vigilance s'impose pour en maîtriser l'évolution : progression de l'urbanisation, équilibre entre les feuillus et les conifères, maintien d'ouverture, gestion des friches. Eloyes

La vallée de la Moselle



Les carrières qui ne sont plus exploitées nécessitent de véritables projets de valorisation afin d'adapter les formes artificielles issues de l'exploitation. Chamagne

Mettre en scène la présence de l'eau

L'identité paysagère d'une vallée est fortement liée à la visibilité de l'eau sous toutes ses formes. Ceci se manifeste en premier lieu par sa présence physique : crue, évolution du lit mineur, grèves... évocatrice d'un aspect plus naturel. Mais la présence de l'eau est aussi fortement liée à la façon dont l'homme a composé avec cet élément. L'eau domestiquée, laborieuse, est omniprésente dans cette vallée industrielle fortement urbanisée : canal, écluse, quai, parapet, construction sur la berge.

Restaurer l'accessibilité, préserver des vues dégagées sur tous ces éléments contribue à la qualité du paysage.



L'aménagement et la gestion des abords des cours d'eau participent à la qualité paysagère de la vallée. Remiremont

Des composantes paysagères liées à l'eau à mettre en valeur :



Le ruisseau.
Remiremont



Le canal. Châtel-sur-Moselle



La fontaine. Dogneville



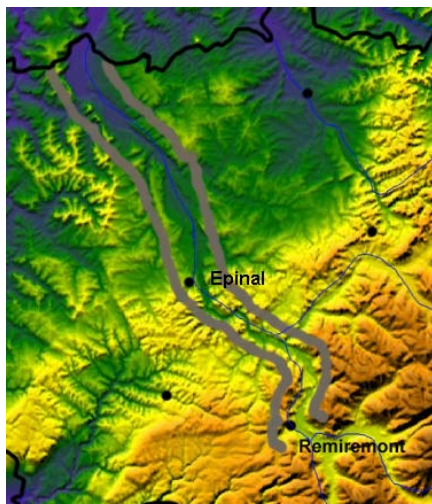
La rivière. Vaxoncourt



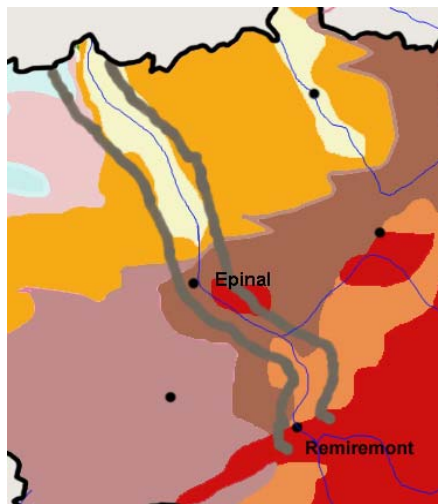
L'étang. Saint-Nabord

Les entités

4. Repères cartographiques



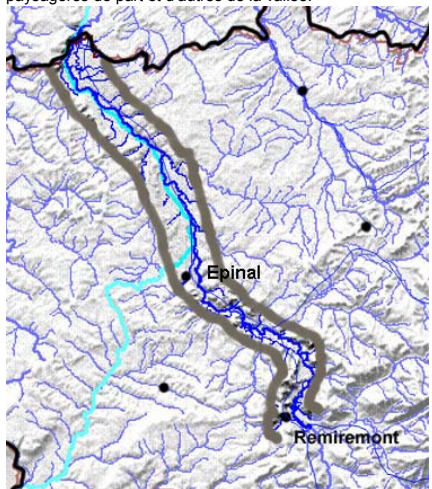
La vallée de la Moselle forme une vaste dépression qui forme une coupure affirmée entre les différentes entités paysagères de part et d'autres de la vallée.



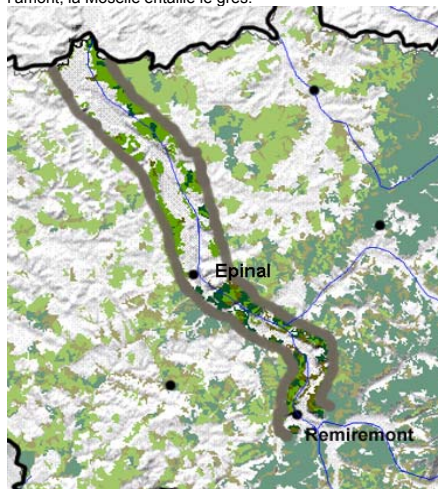
A l'aval d'Épinal, les alluvions se répartissent en terrasses parfois larges entre des coteaux de marne et de calcaire. A l'amont, la Moselle entaille le grès.



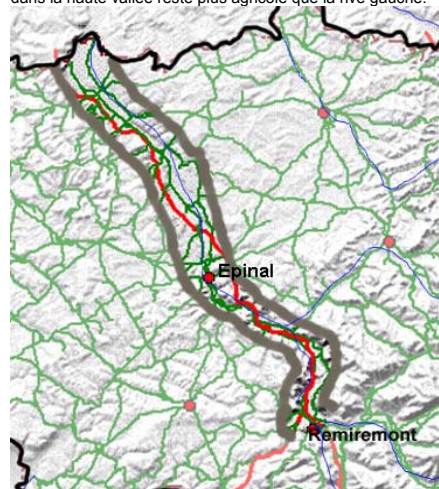
La partie nord (basse vallée) comporte une plus grande portion de surface en herbe (espace ouvert). La rive droite dans la haute vallée reste plus agricole que la rive gauche.



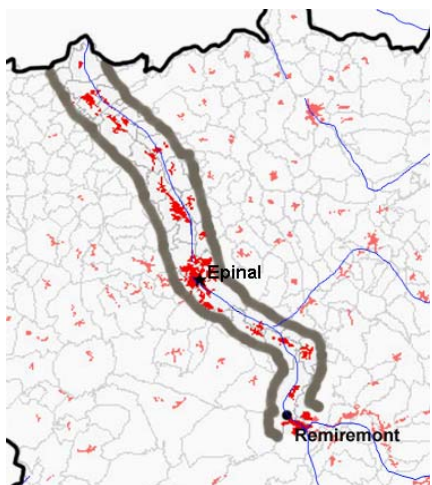
La Moselle traverse du sud-est au nord-ouest l'ensemble du département. Elle collecte tout au long de son parcours bon nombre de ruisseaux perpendiculaires qui entaillent les coteaux et les terrasses.



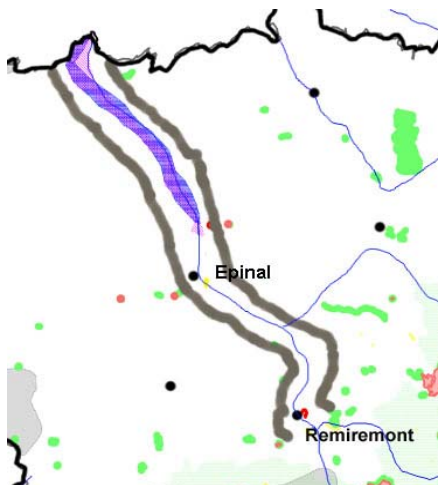
Les boisements sont situés sur les hautes terrasses et les coteaux, encadrant un fond de vallée majoritairement ouvert.



D'importantes infrastructures suivent le couloir de la vallée.



La vallée de la Moselle concentre un grand nombre d'activités (industrie, artisanat) et d'habitations.



Le nord de la vallée est répertorié comme zone humide et comme Znieff de type 2.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- ciacaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- grès de Remiremont
- schistes et grès

La vallée de la Moselle

Paysage et organisation de l'espace en Lorraine – La vallée de la Moselle d'Epinal à Neuves-Maisons

1997 – Thèse de Simon EDELBLUTTE – Université de Nancy 2 - Département de Géographie – Sous la direction du Professeur A. Humbert.

Description du paysage à partir de 17 photos aériennes obliques. Evolutions de ces paysages. Analyses des géosystèmes et de l'avenir de la vallée.

L'évolution du territoire de la Moyenne Vallée de la Moselle d'Epinal à Socourt.

1995 – Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges et la Direction Départementale de l'Équipement des Vosges.

Le milieu naturel – Les infrastructures et leur logique paysagère – L'occupation du sol.

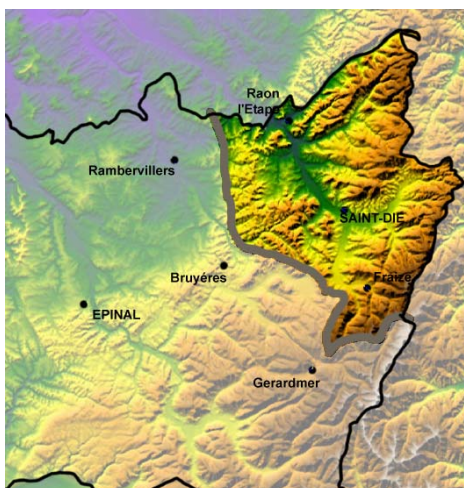
« France Géologique – grands itinéraires »

1980 – Ch. Pomerol, édition Masson.

La vallée de la Moselle : Charmes – Remiremont.

5. Repères bibliographiques

Les entités



Communes concernées : Allarmont, Anould, Ban-de-Laveline, Ban-de-Sapt, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Belval, Bertrimoutier, Celles-sur-Plaine, Châtas, Coinches, Colroy-la-Grande, Combrimont, Denipaire, Entre-deux-eaux, Etival-Clairefontaine, Fraize, Frapelle, Gemaingoutte, Granrupt-senones, Hurbache, La Bourgonce, La Croix-aux-Mines, La Grande-Fosse, La Petite-Fosse, La Petite-Raon, La-Salle, La Voivre, Le Beulay, Le Mont, Le Puid, Le Saulcy, Les Rouges-Eaux, Lesseux, Le Vermont, Lubine, Lusse, Mandray, Ménil-de-Senones, Moussey, Moyenmoutier, Nayemont-les-Fosses, Neuwillers-sur-Fave, Nompatelize, Plainfaing, Pair-et-Granrupt, Provenchères-sur-Fave, Raon-l'Étape, Raves, Remomeix, Saint-Dié-des-Vosges, Sainte-Marguerite, Saint-Jean-d'Ormont, Saint-Léonard, Saint-Michel-sur-Meurthe, Saint-Rémy, Saint-Stail, Saulcy-sur-Meurthe, Senones, Taintrux, Vexaincourt, Vieux-Moulin, Wisembach.



Les Basses Vosges Gréseuses

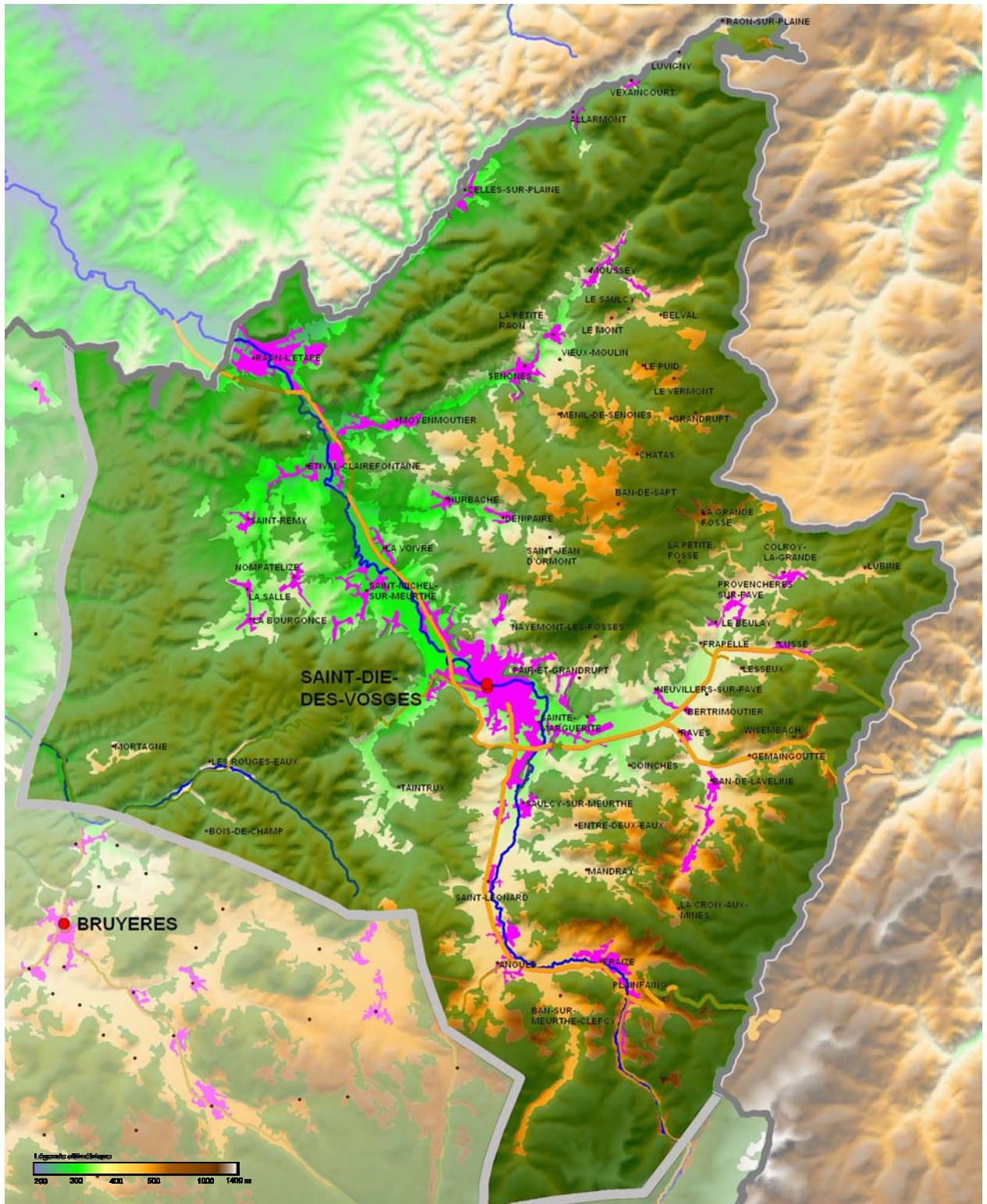
Sommaire

LES BASSES VOSGES GRESEUSES

1. Portrait sensible
2. Sous-entité paysagère
3. Evolutions et enjeux
4. Repères cartographiques
5. Repères bibliographiques



Les entités

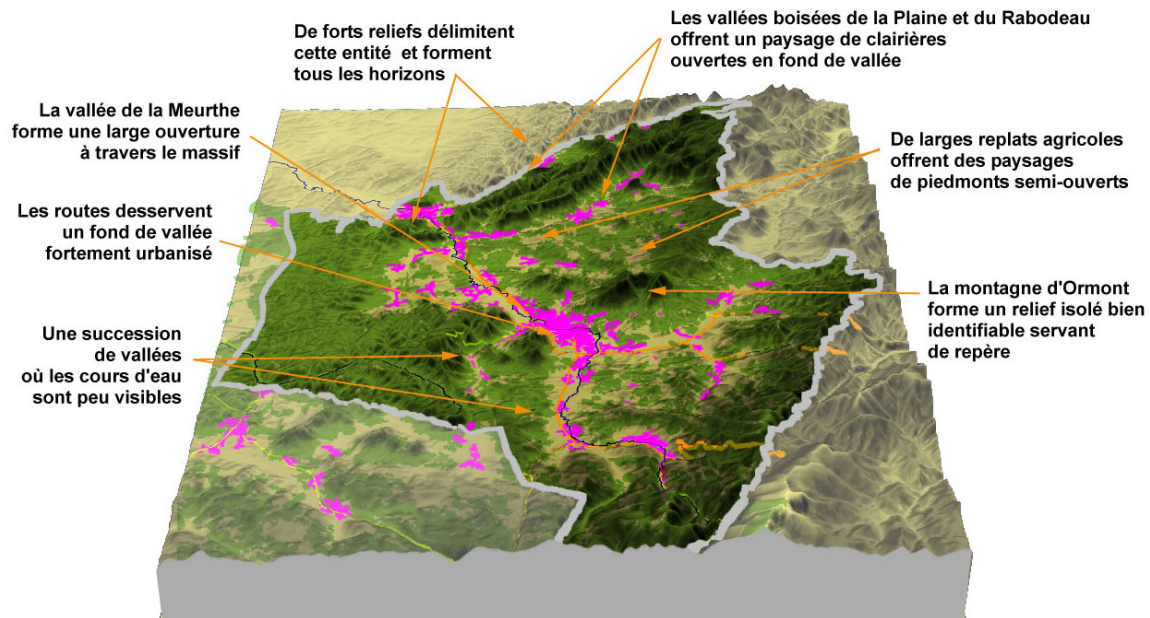


Adossée aux crêtes du massif, l'entité des Basse Vosges Gréseuses forme un système de vallées de part et d'autre de la vallée de la Meurthe, cadré vers l'ouest par les massifs boisés des forêts domaniales de Rambervillers et de Champ.

Basses Vosges Gréseuses

Une succession de vallées

1. Portrait sensible



La haute vallée de la Meurthe et ses affluents

Des limites fortes qui définissent cette entité

A l'échelle du massif, l'entité paysagère des Basses Vosges Gréseuses correspond au bassin versant de la Meurthe. Elle est délimitée de tous côtés par des reliefs forestiers imposants qui constituent une barrière physique forte aisément perceptible. Même la Meurthe, dont la vallée structure le territoire, semble se faufiler à travers les masses boisées lorsqu'elle quitte le département. De tous côtés, la pénétration dans cette entité s'effectue depuis des hauteurs, par des cols débouchant ensuite dans des vallées étroites.

La forêt omniprésente

La forêt semble omniprésente, recouvrant tous les versants sous la forme de larges massifs, mais également par des boisements plus modestes occupant des fonds humides ou des terres pentues. Le regard est ainsi toujours arrêté par une lisière forestière ou une crête boisée.

La montagne comme horizon

Le trait unificateur est constitué par l'appartenance au massif montagneux : le relief est affirmé, tantôt constitué de vallées profondes bien marquées, tantôt structuré autour de replats plus ou moins larges d'où le paysage est appréhendé. Dans tous les cas, les sommets boisés dominant et limitent tous les horizons. L'altitude est relativement modeste, de nombreuses crêtes culminant autour de 700-800m, mais l'impression d'avoir pénétré dans le massif est prégnante. Seules quelques hauteurs approchent les 1000 m d'altitude : le Donon, à l'extrême



D'imposants reliefs forestiers délimitent cette entité. Etival-Clairefontaine



Les versants forestiers forment tous les horizons. Mandray



Les monts Jumeaux aux formes érodées caractéristiques des grès rouges, forment des sommets bien identifiables. La Bourgogne

Les entités

Un axe unificateur : la vallée de la Meurthe



La silhouette de la montagne d'Ormont se détache sur l'horizon depuis St-Genest, situé à 10 km à l'ouest de Rambervillers. Elle annonce de loin la partie montagnarde du département.

nord du département ; ou bien la crête qui, vers le sud, bascule vers les « Hautes Vosges Granitiques ». Au milieu, la montagne d'Ormont, culminant à 900m, forme un sommet isolé qui domine Saint-Dié. Sa silhouette bien caractéristique forme un repère visible de très loin.



Panorama sur la vallée de la Meurthe : l'axe de la vallée disparaît au profit d'une large ouverture entre Etival et Saint-Michel. Etival-Clairefontaine



La RN 59, axe de transit entre Lorraine et Alsace. Saint-Dié

La vallée de la Meurthe : une large ouverture à travers le massif

Au sein de ces montagnes boisées, la vallée de la Meurthe forme une ouverture assez large, où la direction de la vallée n'est pas toujours très perceptible. La Meurthe ne crée pas une vallée-couloir avec des coteaux symétriques. Ceux-ci semblent souvent disparaître au profit de vallonements moins marqués, où la vallée s'élargit en une vaste cuvette. C'est notamment le cas vers Saint-Michel/Etival et à la confluence avec la vallée de la Fave.



Autour des pôles anciens, l'urbanisation s'étend le long des axes routiers et sur les versants. Anould



La Meurthe, enfouie sous la végétation, ne se perçoit guère que lors des franchissements. Etival-Clairefontaine

Un fond de vallée fortement urbanisé

La vallée constitue un axe important pour pénétrer dans le massif ou rejoindre l'Alsace à travers trois cols : de Saales, de Ste-Marie, du Bonhomme. Les infrastructures se sont ainsi concentrées dans les vallées de la Meurthe et de la Fave, accompagnées d'une urbanisation importante qui s'étale depuis Raon-l'Etape au nord, jusqu'à Plainfaing au sud de l'entité.

Des cours d'eau nombreux, mais discrets

Les ruisseaux et les rivières sont nombreux mais, dans ces paysages très boisés, ils sont souvent discrets. Les ruisseaux coulent bien souvent sous le couvert forestier, tandis que les rivières se retrouvent souvent enfouies sous la friche ou masquées par des micro boisements. La Meurthe elle-même reste peu visible. Ses multiples bras qui divaguent dans le fond plat de la vallée sont enfouis sous une ripisylve assez abondante.

Basses Vosges Gréseuses

Des versants en belvédère

Des routes en fond de vallée

Dans ces reliefs accentués, les routes principales empruntent les vallées, circulant généralement en pied de versant au-dessus des secteurs inondables. L'accès aux replats d'altitude s'effectue depuis le fond de vallée par un réseau secondaire de petites routes souvent en cul de sac.



De larges replats agricoles offrent un paysage de piedmont semi-ouvert. Denipaire

De larges replats agricoles offrant des paysages de piedmonts semi-ouverts

Sur les pentes les moins fortes, la couverture forestière des versants laisse la place à un paysage agricole semi-ouvert qui offre de beaux belvédères sur la vallée et sur le versant opposé. Vu d'en haut, il se dégage une impression d'équilibre entre espaces ouverts et forestiers. La trace d'un petit parcellaire sur banquette ou terrasse est encore visible en de nombreux endroits, soulignant la pente des versants des lignes parallèles de leurs talus.



La pente est mise en évidence par les lignes courbes des parcelles en terrasse. Mandray



Les versants agricoles, en vis-à-vis, donnent une impression d'ouverture au paysage, malgré la forte présence forestière. La-Croix-aux-Mines

Le contraste avec le fond de vallée urbanisé

L'ambiance des versants, où le paysage est très structuré et lisible, tranche avec celle du fond de vallée. La péri-urbanisation un peu désorganisée du fond laisse place à un territoire franchement rural dont les logiques d'occupation du sol sont encore bien perceptibles malgré la déprise agricole.

Les entités

Les vallées boisées de la Plaine et du Rabodeau

2. Sous-entité paysagère



Allarmont, implanté au sein d'une clairière, au niveau d'un élargissement de la vallée de la Plaine, à l'occasion d'une confluence avec un petit vallon secondaire.



Des versants boisés aux pentes raides qui contrastent avec le fond très plat de la vallée. Allarmont



Les cours d'eau sont rarement visibles dans le fond de vallée. La-Petite-Raon

Deux grandes vallées boisées : les vallées de la Plaine et du Rabodeau

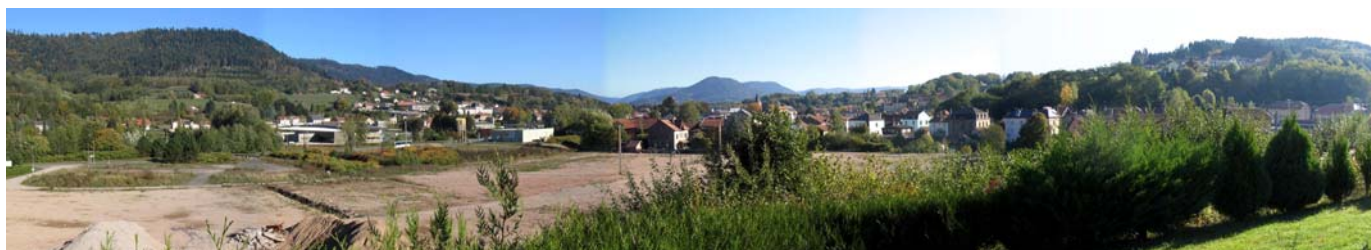
Situées au nord de l'entité paysagère, ces deux vallées présentent de nombreux points communs, bien qu'elles possèdent également des caractéristiques propres.

Toutes deux descendent du massif du Donon à travers un épais massif forestier dominé par la hêtraie-sapinière. Le paysage y est orienté par des versants forestiers imposants, qui encadrent un fond de vallée assez plat, où se concentre l'essentiel de l'habitat. Les pentes fortes sont recouvertes d'un manteau forestier mixte feuillus-conifères, tandis que le fond de vallée apparaît comme un patchwork de prairies, de friches et de micro-boisements d'épicéas.

Un paysage de clairières ouvertes en fond de vallée

Depuis les routes principales circulant en fond de vallée, fermetures et élargissements se succèdent selon l'importance de la couverture végétale. Les villages et les hameaux prennent ainsi place au sein de clairières plus ou moins vastes.

La vallée du Rabodeau offre un paysage plus contrasté ; l'agglomération de Senones s'est implantée dans un élargissement assez marqué.



Senones situé dans un élargissement de la vallée.

Basses Vosges Gréseuses

3. Evolutions et enjeux

Maîtriser le développement urbain

Maintenir les ouvertures agricoles

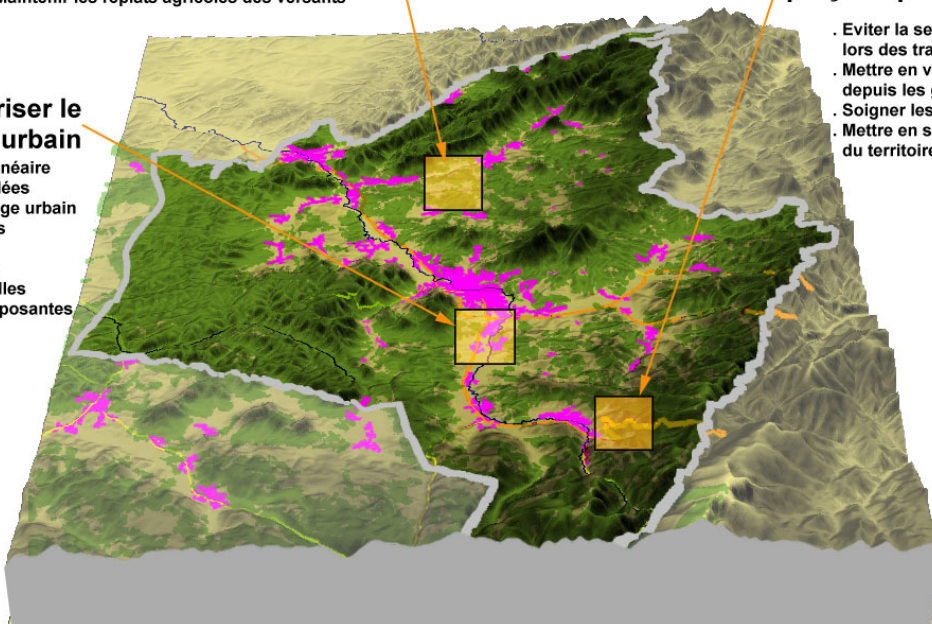
- . Gérer les fonds de vallée, en maintenant un paysage ouvert grâce aux prairies
- . Contenir la progression des micro-boisements
- . Maintenir les replats agricoles des versants

Mettre en valeur le paysage perçu depuis les routes

- . Eviter la sensation de couloir lors des traversées forestières
- . Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grandes voies de transit
- . Soigner les aménagements des cols
- . Mettre en scène la découverte du territoire

Maîtriser le développement urbain

- . Maîtriser l'urbanisation linéaire discontinue dans les vallées
- . Mettre en scène le paysage urbain
- . Redonner aux usines des façades sur la ville
- . Valoriser les cours d'eau dans les bourgs et les villes
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises



Maîtriser l'urbanisation linéaire discontinue dans les vallées

Les vallées concentrent logiquement l'essentiel des secteurs d'habitation. Ceux-ci s'étendent, en périphérie de villes ou d'axes de circulation importants, le long des routes du fond de vallée et sur les versants ensoleillés. L'étalement de ce tissu bâti lâche est particulièrement sensible dans la vallée de la Meurthe autour de Saint-Dié, mais également dans la basse vallée du Rabodeau. Le risque, en fond de vallée, est de voir se développer des « conurbations » étirées, sans forme urbaine, qui banaliseraient le paysage tant à l'échelle des villes qu'à l'échelle de la vallée.



Maîtriser l'organisation de l'urbanisation dans les fonds de vallée. Taintrux



L'urbanisation non maîtrisée, des versants et du fond de vallée, provoque la disparition de la silhouette des bourgs au profit d'un paysage périurbain sans cachet. St Michel sur Meurthe

Mettre en valeur le paysage urbain

Les entités

Sur les versants les mieux exposés, l'urbanisation aboutit souvent à la juxtaposition de chalets isolés sur leur parcelle, créant par endroits des hameaux-dortoirs assez étendus comme en périphérie du bassin de Saint-Dié. La maîtrise de ces extensions est importante, car elle permet de conserver dans les vallées des coupures et des respirations qui rendent le paysage plus contrasté et lisible.

Redonner aux usines des façades sur la ville

De nombreuses usines se retrouvent dans le tissu urbain du fond de vallée, souvent implantées entre la route principale et la rivière. Leur façade sur la ville est rarement de grande qualité architecturale, surtout si elles tournent le dos à la ville, lui offrant une façade aveugle ou des aires de stockage. Leur emplacement est souvent stratégique en



Recomposer les façades des nombreuses usines, en activité ou non, implantées au cœur des bourgs. Fraize



Mettre en valeur la présence de l'eau pour animer les espaces publics. Aménagement des berges du Rabodeau à Moyenmoutier.

terme de développement ou d'image de marque. L'amélioration du lien entre les usines, le reste de la ville et la rivière doit être pris en compte pour leur requalification.

Valoriser les cours d'eau dans les bourgs et les villes

Les nombreux cours d'eau qui drainent cette entité sont peu mis en valeur lors de leur traversée des villes et des bourgs. La ville semble bien souvent les ignorer. Les secteurs où l'espace public permettrait une mise en scène de la rivière sont rarement aménagés... L'eau est, en revanche, bien présente à travers les nombreuses fontaines qui jalonnent le territoire. La mise en scène du passage de l'eau dans la ville constitue pourtant un atout important des espaces publics urbains.

Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usine, la maison ouvrière, la scierie, la fontaine.

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage des bourgs et des villages :
L'entrée. Moyenmoutier



L'usine. Fraize



La maison ouvrière. Fraize



La scierie. Moussey



La fontaine. Raon-l'Etape



Basses Vosges Gréseuses

Maintenir les ouvertures agricoles

Gérer les fonds de vallée en maintenant un paysage ouvert grâce aux prairies

Aujourd'hui, l'évolution pousse vers un abandon des prairies, accompagné soit d'un enrichissement, soit de plantations de conifères en timbre-poste. Le paysage se referme ainsi progressivement, enclavant les quelques parcelles agricoles toujours entretenues. Dans les vallées les plus forestières (vallées de la Plaine, du Rabodeau...), il est important de maintenir un paysage lisible et attractif par une gestion maîtrisée du fond de vallée.



Maintenir les ouvertures agricoles des fonds de vallées. Enrichissement de la vallée du Rabodeau à Moyenmoutier.

Contenir la progression des micro-boisements

Leur développement est surtout sensible dans les fonds de vallées et à proximité des secteurs habités. Ce phénomène se rencontre dans tous les types de vallées de l'entité. Au contact des grands massifs forestiers, de nombreux micro-boisements forment également une nouvelle lisière qui descend sur les versants et les prés d'altitude qui referment une à une les vues lointaines. Allié au maintien des prairies en fond de vallée, il est nécessaire de limiter fortement, voire d'éliminer totalement les boisements, surtout de conifères, en fond de vallée.



Maîtriser la descente des micro-boisements sur les pieds des versants. Bertrimoutier



Quelques micro-boisements suffisent à cloisonner le paysage du fond de vallée. Mandray

Maintenir les replats agricoles des versants

Le maintien des ouvertures agricoles sur les replats des versants boisés constitue un enjeu fondamental des paysages des Basses Vosges Gréseuses. Elles donnent aujourd'hui tout son cachet à un paysage qui, sans elles, se réduirait à des couloirs de fond de vallée isolés dans un océan forestier. Le maintien et la gestion de ces prairies est important pour apporter lumière et animation au fil des vallées.



Maintenir l'ouverture agricole des versants car elle conditionne l'équilibre du paysage. Ban-de-Laveline

Les entités

Mettre en Valeur le paysage forestier



Les versants forestiers forment l'horizon du paysage des vallées : il est important de prendre en compte leur impact paysager lors des opérations de gestion forestière. Wisembach



Reculer les lisières par rapport à la route afin d'éviter l'impression d'enfermement lors des traversées forestières. Denipaire

Maintenir la qualité paysagère des versants forestiers

Dans les vallées, les coteaux constituent la toile de fond et la limite visuelle de l'espace. Les forêts qui les recouvrent sont visibles de loin et leur gestion conditionne la qualité du paysage de la vallée.

L'équilibre entre espaces ouverts et forestiers, la souplesse des formes, la diversité des transitions entre peuplements, des lisières variées et entretenues, sont autant d'éléments qui permettent d'obtenir des versants attractifs. Une grande attention devra donc leur être portée lors des opérations de gestion forestière.

Éviter la sensation de couloir lors des traversées forestières

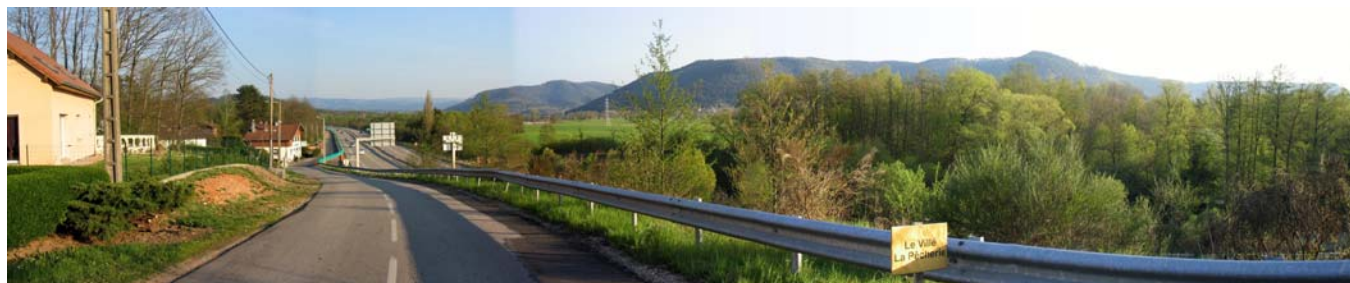
Les traversées de certains massifs forestiers peuvent s'avérer oppressantes, donnant parfois l'impression d'un couloir sombre ou d'un tunnel, notamment lors qu'il s'agit de traverser une jeune futaie régulière résineuse. Des mesures, comme le maintien d'un bas-côté large le long de certaines routes ou bien une diversification des essences des lisières, sont à instaurer pour permettre d'éviter cette sensation.

Basses Vosges Gréseuses

Valoriser le paysage perçu depuis les routes

Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grandes voies de transit

De grands axes de transit traversent cette entité, conférant ainsi à ses paysages un rôle de vitrine du département. La mise en scène du paysage perçu est particulièrement sensible aux alentours des échangeurs où se concentrent les projets de zones d'activités. La maîtrise des aménagements des abords directs de la voie, ainsi que des vues plus lointaines, est à considérer pour donner une image qualitative des paysages traversés, même à grande vitesse.



La RN 59 : une vitrine du département à mettre en valeur. La Voivre

Soigner l'aménagement des cols

Les cols constituent des lieux de découverte privilégiés du paysage, qu'il s'agisse des grands cols renommés permettant le passage vers l'Alsace, ou bien des cols plus modestes permettant de basculer d'une vallée à une autre. Lieux de passage fréquentés, mais également lieux de promenade, ils méritent que le plus grand soin soit porté à leur aménagement.



Soigner les aménagements des cols. Col du bonhomme. Plainfaing

Mettre en scène la découverte du territoire

Le charme de cette entité tient en grande partie à son réseau de petites routes qui en permet la découverte : routes de crête, routes de fond de vallée, routes en belvédère. Les nombreux petits événements ou aménagements, qui animent ces tracés méritent d'être entretenus et mis en valeur : franchissement de cours d'eau, murs de soutènement, calvaires, points de vue, traversées forestières.

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage de la route :
Les routes forestières. Ban-de-Sapt
Les routes belvédères. La-Croix-aux-Mines
Les points de vue. Saint-Rémy



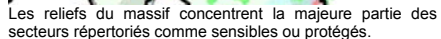
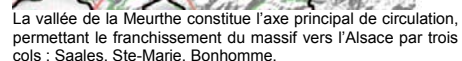
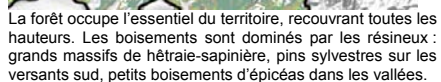
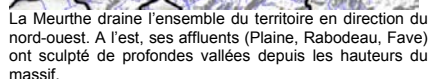
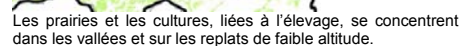
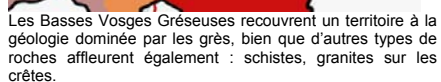
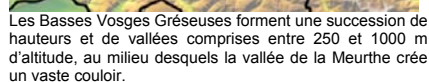
Les cols. Ban-de-Sapt



Les routes de fond de vallée. Fraize



4. Repères cartographiques



- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur feu
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Légende de la carte géologique

	calcaires jurassiques		alluvions fluviatiles		schistes et grès
	marnes du lias		grès bigarré		
	marnes irisées		grès vosgien et grès rouge		
	calcaires coquilliers		granite, granulite, gneiss schistes cristallins		

Basses Vosges Gréseuses

5. Repères bibliographiques

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Plan de paysage du val de Galilée

2002-2003. M. Verdier.

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations (tableau & carte).

Plan de paysage du pays de Senones

2002- Communauté de Communes du pays de Senones-DAT conseils

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions.

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations.

Vallée de la Haute- Meurthe- Diplôme de fin d'étude

2000- D. Montoya

Occupation du sol et urbanisme.

Plan de paysage de la vallée du Hure

1999- Communauté de communes de la vallée du Hure,

M. Verdier.

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions.

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations .

Points forts : diagnostic, expo, fiches action.

Fraize : étude de réhabilitation et d'aménagement des friches industrielles

1999-A.Thirion

Vallée de la Haute-Meurthe, étude de requalification spatiale et urbaine

1997-EPML

Ce plan initial a été complété de nombreuses études complémentaires thématiques.

Le catalogue d'actions est très large, formalisé en actions finançables / pilotables / évaluables (en général).

Les entités

Etude de gestion des paysages du canton de Fraize

1996- Association des communes de la Haute Meurthe - PNR des Ballons des Vosges- Chambre d'agriculture des Vosges

Plan de paysage de la Fave

1996- PNR des Ballons des Vosges- Chambre d'agriculture des Vosges

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions.

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations .

Points forts : La typologie des espaces agricoles par enjeu paysager, avec carte ; croquis de synthèse des évolutions & enjeux.

Réaménagement paysager de la haute vallée glaciaire de la Meurthe

1994- Région Lorraine- LEGTA de Mirecourt

Plan de paysage de la vallée de la Plaine

1991-EPCI des lacs - CAUE88. F. Bonneaud, V. Brunet, M. Verdier

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions.

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations .

Un bilan des actions 1991-95 existe, assorti d'un observatoire photographique comportant des fiches avant/après, des évolutions constatées ou simulées.

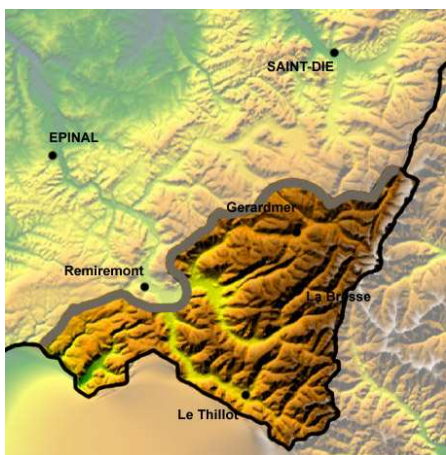
Etude paysagère de Provenchère-sur-Fave

1982- DDE des Vosges-GEP

Étude paysagère du bassin versant de la Haute-Meurthe

? –CAUE 88- Chambre d'agriculture des Vosges

Les entités



Communes concernées : Basse-sur-le-Rupt, Bussang, Cleurie, Cornimont, Dommartin-lès-Remiremont, Ferdrupt, Fresse-sur-Moselle, Gérardmer, Gerbamont, Girmont-Val-d'Ajol, La Bresse, La Forge, Le Ménil, Le Syndicat, Le Thillot, Le Tholy, Le Val-d'Ajol, Le Valtin, Liézey, Plombières-les-Bains, Ramonchamp, Rochesson, Rupt-sur-Moselle, Saint-Amé, Saint-Maurice-sur-Moselle, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Thiéfosse, Xonrupt-Longemer, Vagney, Vécoux, Ventron.



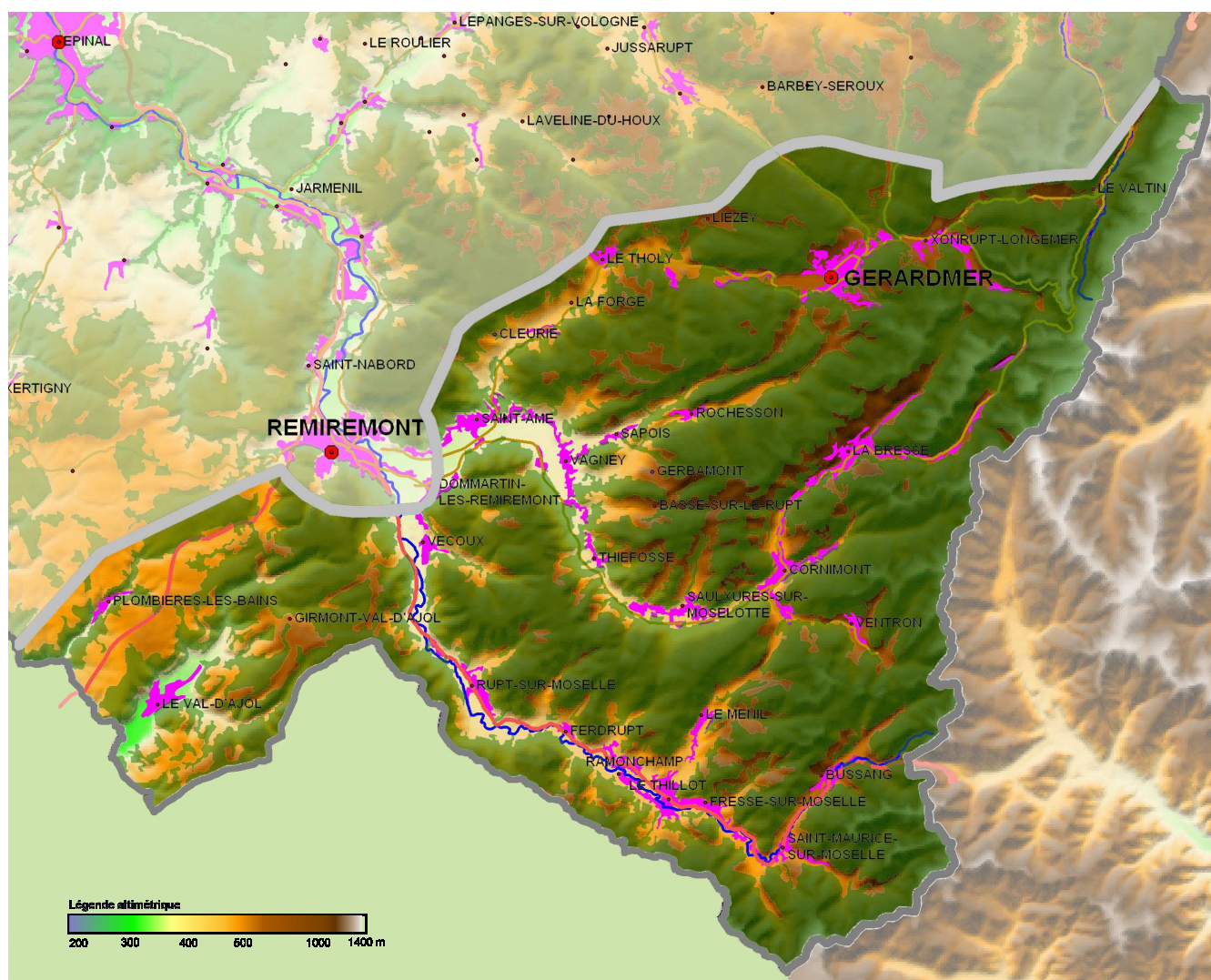
Les Hautes Vosges Granitiques

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



A l'est, la limite de l'entité des Hautes Vosges Granitiques est nette et franche, marquée par les hautes crêtes, en belvédère sur l'Alsace.

A l'ouest, la limite tient plus de la transition, matérialisée par des secteurs de piémont (Le Val de Vologne). Elle devient plus franche au niveau de la vallée de la Moselle et de la vallée de l'Augronne.

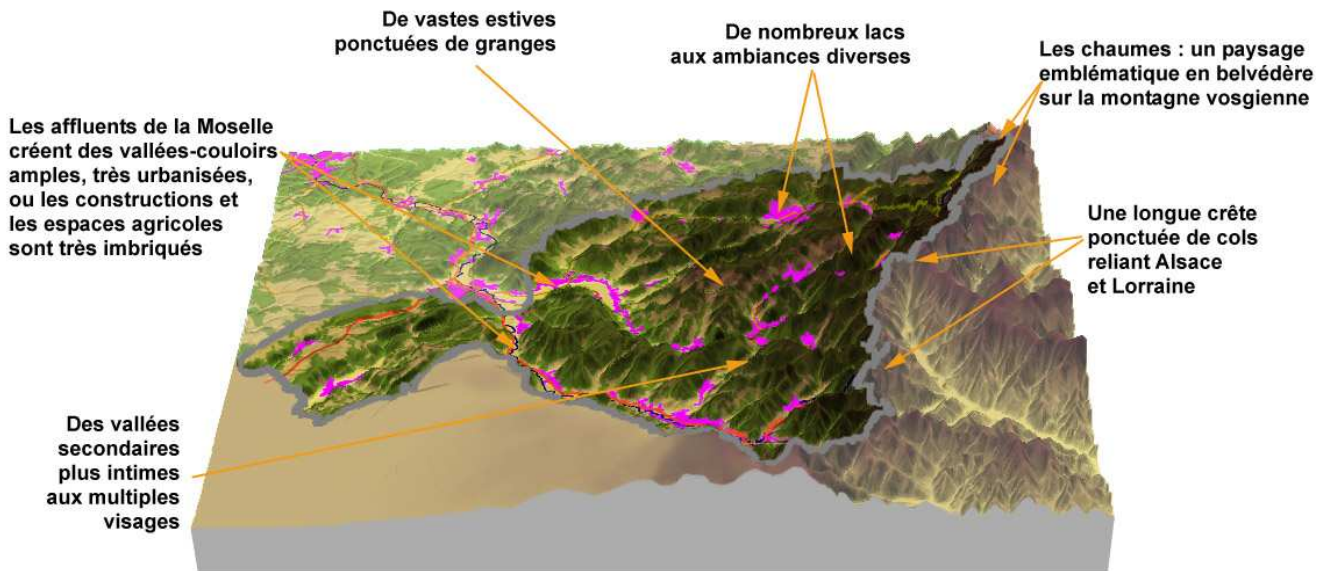
Au nord, les vastes cuvettes de Corcieux ou Fraize marquent un net changement : les reliefs densément boisés s'estompent au passage sur la roche gréseuse.

Au sud, les ballons d'Alsace étendent leurs ondulations souples.

Hautes Vosges Granitiques

Un paysage montagnard

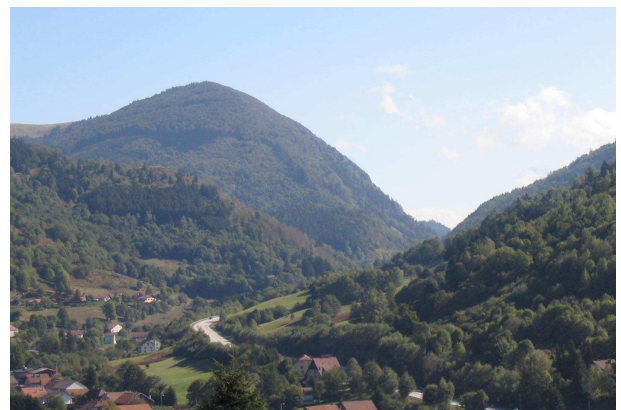
1. Portrait sensible



Un paysage montagnard organisé autour de vallées couloirs encaissées

Les hauts reliefs du département

Cette entité paysagère comprend les plus hauts sommets des Vosges, avoisinant les 1200 mètres. La partie montagneuse constitue à ce jour l'image emblématique du département. Les horizons sont majoritairement boisés mais l'échelle de perception varie au gré des déplacements : intime depuis les fonds de vallées, elle s'étend à l'infini depuis les hauteurs. La richesse des plans est exceptionnelle depuis les points hauts : la vue plonge sur la vallée proche et saute de plan en plan jusqu'à des horizons lointains.



Des sommets très marqués qui forment des repères. Une grande diversité de paysages aux perceptions multiples. Bussang



Des hauts sommets qui forment une ligne de crête en belvédère sur l'Alsace. Xonrupt-Longemer

Les entités



Communes concernées : Arrentès-de-Corcieux, Aumontzey, Barbey-Seroux, Beauménil, Belmont-sur-Buttant, Biffontaine, Brouvelieures, Bruyères, Champdray, Champ-le-Duc, Charmois-devant-Bruyères, Chéniménil, Corcieux, Deycimont, Docelles, Domfaing, Faucompière, Fays, Fiménil, Gerbéal, Granges-sur-Vologne, Herpelemont, Jussarupt, la Baffe, la Chapelle-devant-Bruyères, la Houssière, la Neuveville-devant-Lépanges, Laval-sur-Vologne, Laveline-devant-Bruyères, Laveline-du-Houx, le Roulier, le Tholy, Lépanges-sur-Volognes, les Poulières, Prey, Réhaupal, Tendon, Vervezelles, Vienville, Xamontarupt



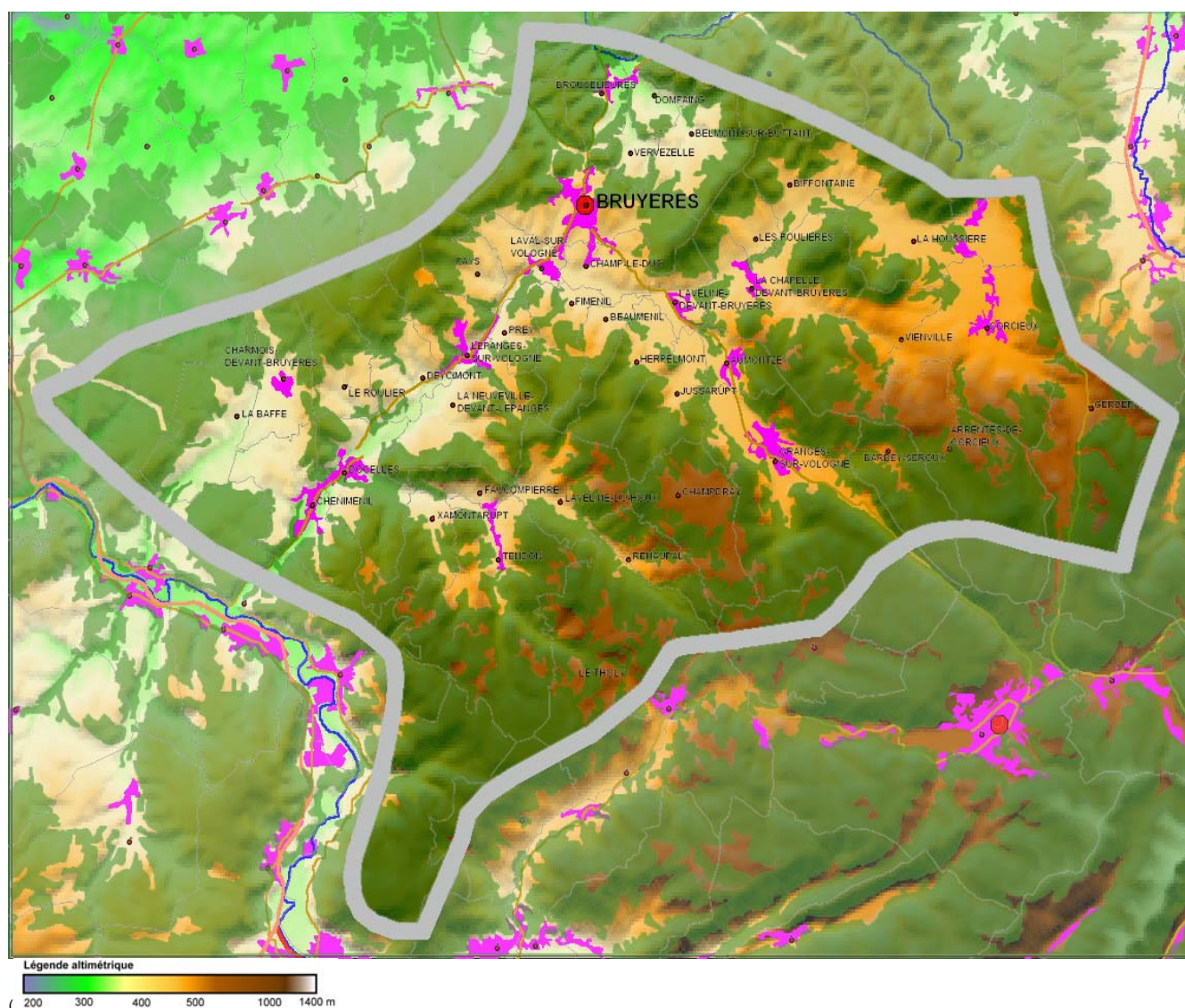
Le Val de Vologne

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



Situé au sud-est du département, le Val de Vologne effectue une transition entre :

- les paysages de plaine du côté de Rambervillers dont il est séparé par un important massif boisé,
- les paysages de la partie montagnarde granitique où le relief est plus accentué et boisé.

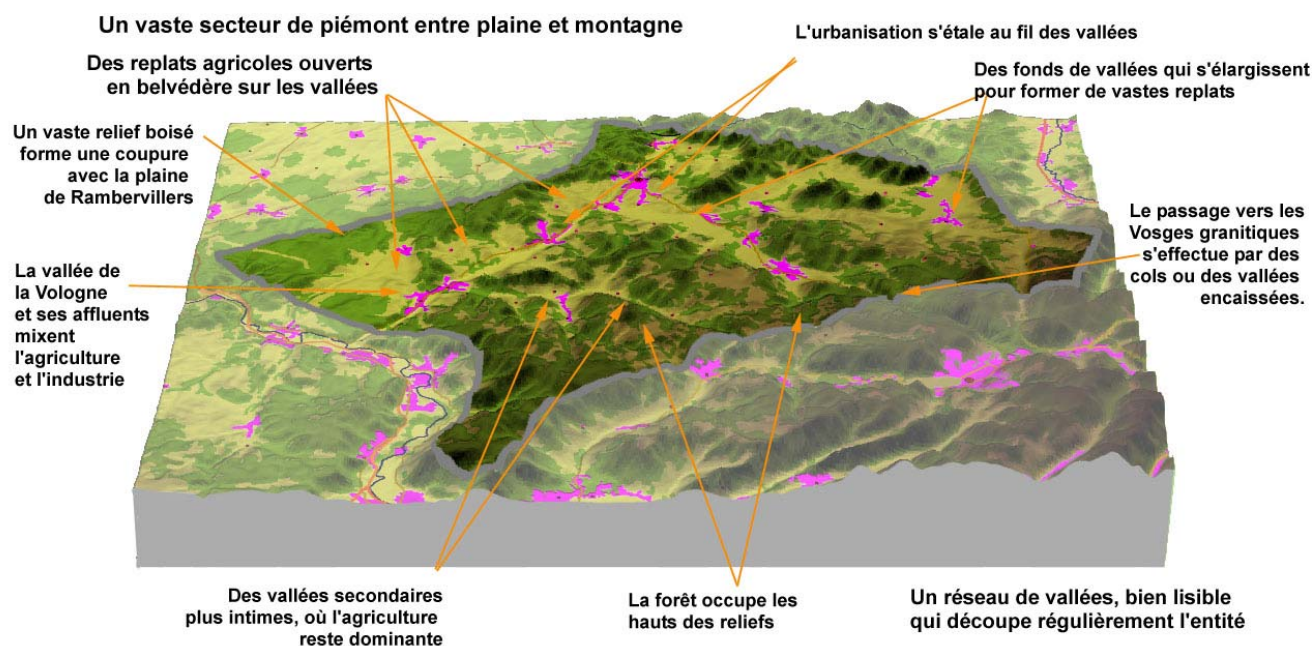
Vers l'ouest, la vallée de la Moselle forme une coupure franche.

Entaillée par la Vologne et ses affluents, cette entité est sillonnée par de nombreuses vallées.

Le Val de Vologne

Entre plaine et montagne

1. Portrait sensible



Entre plaine et montagne : un vaste secteur de piémont

Le Val de Vologne correspond à une transition entre des paysages de plaine ouverts à l'ouest, où les cultures sont bien représentées, et des paysages montagnards plus fermés, au relief boisé omniprésent à l'est. Ce paysage intermédiaire déconcerte dans un premier temps par sa structure qui emprunte tour à tour différentes ambiances aux entités adjacentes. Les reliefs sont doux et souples mais émergent par endroit des buttes-sommets plus prononcées, qui se détachent de la ligne d'horizon et focalisent le regard. Les variations du relief renouvellent les vues au gré des ouvertures, souvent en belvédère, tout en conservant en toile de fond un horizon boisé.



Des buttes boisées jalonnent les vallées et marquent l'horizon. Vienville



Un relief vallonné dont les horizons sont boisés. Vienville

Les entités

Des vallées ouvertes



Un dédale de larges vallées ouvertes, dont les fonds plats contrastent avec les coteaux majoritairement boisés. Docelles



Des vallées agricoles de moindre ampleur, plus intimes. Réhaupal



Les coteaux comportent encore, par endroit, des prés en banquette, dont le graphisme souligne les courbes de niveau. La Chapelle-devant-Bruyères

Un réseau de vallées bien lisible : un quadrillage régulier

Un quadrillage de vallées façonne les rondeurs granitiques. La Vologne, née dans le granite, commence par tracer son sillon vers le nord-ouest. Elle bifurque soudainement vers le sud au niveau de Bruyères pour contourner la barrière du grès à la recherche d'un exutoire qu'elle ne trouve qu'en rejoignant la Moselle à l'amont d'Épinal. Ce long couloir bien marqué en arc de cercle draine ainsi l'ensemble de l'entité. De cet effet de barrage, résultent de larges fonds inondables où elle divague et multiplie des bras secondaires, encadrée par le granite d'un côté, le grès de l'autre.

À l'est de l'entité, d'amples vallées secondaires sont ouvertes (entre la Chapelle-devant-Bruyères et Corcieux) et offrent de larges points de vues depuis les coteaux. Plus à l'ouest en revanche, au sud de la Vologne, (Réhaupal, Tendon), de petites vallées parallèles à fond plat, étroites et aux coteaux touffus, offrent un paysage plus intime.

Un paysage contrasté et composite : une succession de vues

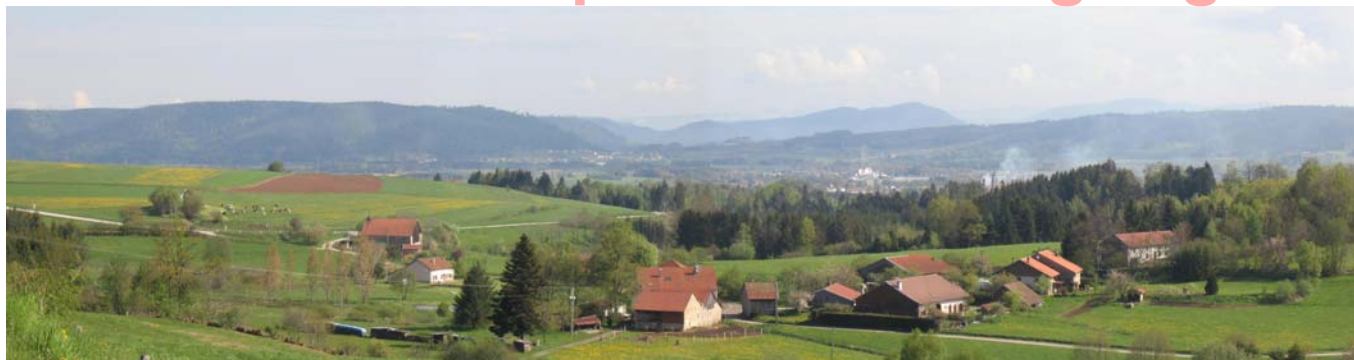
Les crêtes et le haut des coteaux, généralement boisés, ont un aspect sombre en raison de la présence de conifères. Ils contrastent avec le fond de la vallée et le bas des pentes, plus ouverts, où s'étendent des pâtures mêlées à des petits boisements épars. Ce dégagement des parties inférieures offre de confortables perspectives depuis les coteaux situés dans l'axe des vallées les plus importantes. Les buttes les plus prononcées se détachent de la ligne de crête. Depuis les fonds de vallées, plus hétérogènes, les vues restent souvent partielles, limitées par les bosquets.



Les bosquets animent les grandes perspectives limitées par les reliefs boisés. Herpelemont

Le Val de Vologne

Des replats dégagés



Des croupes de collines agricoles forment de vastes belvédères sur la cuvette de Corcieux. Arrentès-de-Corcieux

Des crêtes dégagées en belvédère

Quelques secteurs dégagés en hauteur rompent avec le dédale de vallées-couloir aux flancs boisés. Il peut s'agir de larges replats dans les coteaux dominés par des reliefs boisés (Fays), de croupes de collines sans arbres et cultivées (Renegoutte au-dessus de Corcieux), ou bien de larges crêtes ouvertes dominant le paysage, tel un petit plateau (Chamdray). Ces endroits atypiques offrent de larges vues à 180° sans obstacle, en position dominante.

Des replats en fond de vallée

Des replats importants en fond de vallée contrastent fortement avec les coteaux boisés.

En tête de bassin versant à Corcieux, le paysage s'ouvre ; les reliefs entourent une vaste cuvette à fond relativement plat où naissent de nombreux ruisseaux qui divaguent au milieu d'un vaste patchwork de petites parcelles cultivées, de pâtures, de micro-boisements et d'habitations.

Le long de la ligne du grès, les confluences des rivières et des vallées forment de vastes surfaces plates ponctuées de cours d'eau : entre Beauménil, Laveline-devant-Bruyères, Docelles. La perception de l'orientation du relief s'estompe, malgré le contraste des crêtes boisées.



De vastes fonds de cuvettes plats, parfois très ouverts. Corcieux



De larges crêtes ponctuées d'arbres isolés ou de bosquets. Vienville



Des fonds de vallées plats, parfois assez vastes, ponctués d'arbres isolés laissent voir les villages de loin. La Neuville-devant-Lépanges

Les entités

Des vallées agricoles et industrielles



Un contraste formé par l'industrie et l'agriculture qui s'entremêlent dans les vallées. Lépanges-sur-Vologne



Au sein des petites vallées, des petits villages proches du cours d'eau. Rehaupal



Un étalement de l'urbanisation sur l'ensemble du fond de la vallée. Granges-sur-Vologne

Un vaste patchwork de vallées industrielles et agricoles

Les parties inférieures des vallées présentent une grande diversité d'occupation du sol. Les vallées plus étroites au sud de l'entité, restent essentiellement agricoles et offrent un visage plus intime. Les villages ruraux s'y individualisent. Les boisements proches du fond de la vallée, l'envahissent par endroits, créant des coupures au sein de ces petits couloirs de prés.

Dans la vallée de la Vologne, les industries ont induit de nouveaux noyaux d'urbanisation et de développement au fil du temps, qui se mêlent aux exploitations agricoles. Les prairies, les usines, l'habitat ouvrier ancien, les maisons individuelles se succèdent et se côtoient, créant une certaine mixité des activités et de l'espace. De vastes coupures non urbanisées subsistent néanmoins.

Une urbanisation au fil des vallées

Les constructions sont majoritairement implantées dans les vallées, laissant aux boisements les reliefs plus prononcés. Les centres anciens construits le plus souvent en léger belvédère, restent à proximité de l'eau quand les vallées ont plus d'ampleur. Par contre les villages côtoient directement les cours d'eau plus en amont de la vallée. La progression de l'habitat individuel pavillonnaire et de l'industrie participe à la création de vastes secteurs d'urbanisation dont l'organisation semble plus aléatoire. En de nombreux lieux, les maisons se sont étalées le long des axes de communication ou bien à travers les vallées, entre le fond et le début du coteau.

Les routes suivent les axes des vallées dans la partie basse du coteau, reliant les villages et les bourgs tel un chapelet. Seul Corcieux bénéficie, par un réseau en étoile, de plusieurs approches.



Des villages en pied de coteau en léger belvédère sur la rivière, surplombés parfois de crêtes dégagées. La Neuville-devant-Lépanges

Le Val de Vologne

2. Evolutions et enjeux

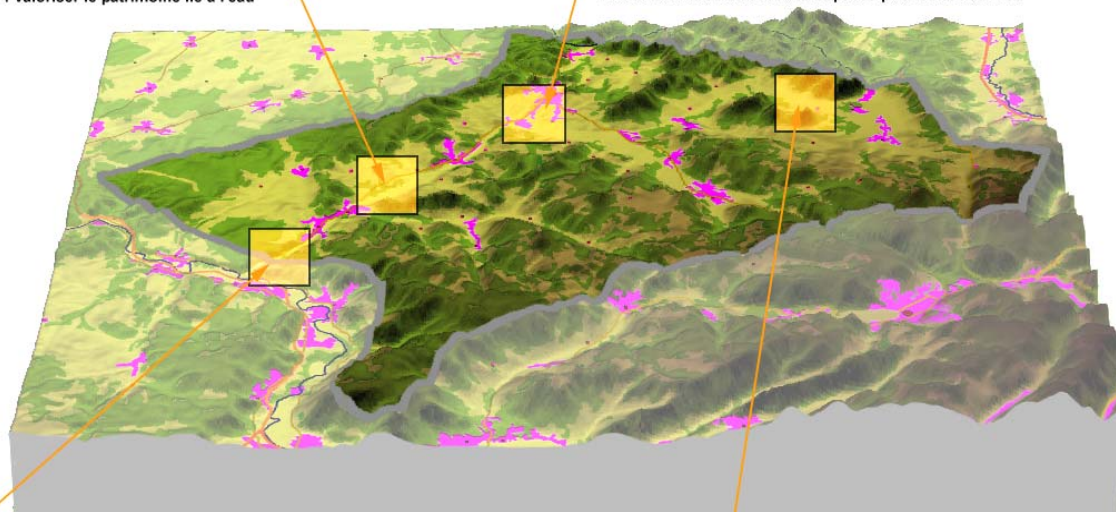
Maîtriser l'urbanisation

Valoriser les cours d'eau

- . Apporter une attention à la présence du cours d'eau
- . L'eau dans la composition urbaine
- . Valoriser le patrimoine lié à l'eau

Maîtriser l'urbanisation

- . Structurer l'urbanisation existante et maîtriser son développement
- . Accompagner la réhabilitation des ensembles industriels
- . Qualifier les parcs d'activités
- . Améliorer le traitement des espaces publics et des rues



Mettre en scène la découverte du territoire

Conserver des ouvertures

- . Maîtriser la progression des boisements, des micro-boisements et des friches
- . Gérer l'occupation des coteaux

Structurer l'urbanisation existante et maîtriser son développement

L'industrialisation des vallées a multiplié les secteurs construits et l'étalement urbain, jusqu'à estomper la notion de centre bourg. Cet étalement sans pôle affirmé se déroule de façon anarchique. Il laisse des dents creuses (mitage), se positionne en désaccord avec la silhouette du village ou l'organisation du centre ancien, progresse le long des axes routiers (urbanisation linéaire). Ce dernier phénomène homogénéise la perception du paysage, reléguant l'ouverture de l'espace rural derrière un premier front bâti.

La qualité urbaine et paysagère des vallées nécessiterait une maîtrise des secteurs à urbaniser, à positionner en recul des voies majeures, et un effort d'intégration de l'existant. L'enjeu est de ré-affirmer les grands équilibres entre secteurs d'orientation agricole et ceux plus urbains.



La silhouette initiale du village est transformée par les habitations qui gagnent petit à petit le coteau en prairie. Deycimont



L'urbanisation tend à s'étaler anarchiquement à travers la vallée, grimpant de façon éparse à l'assaut des coteaux. Granges-sur-Vologne

Les entités

A améliorer l'urbanisation existante



L'urbanisation progresse au coup par coup, laissant des « dents creuses ». Elle comble rapidement l'espace en le banalisant, sans le structurer. Les maisons ouvrières (en arrière plan) proposent à l'inverse un mode d'habitat plus dense et très structurant qui tranche avec les formes urbaines diluées et anarchiques des pavillons. Granges-sur-Vologne



De nombreux ensembles restent à réhabiliter, sans oublier l'espace de la rue. Laveline-devant-Bruyères



Les anciennes usines offrent des opportunités foncières pour des opérations de renouvellement urbain. Laveline-devant-Bruyères

Accompagner la réhabilitation des ensembles industriels

De nombreuses usines se sont implantées en marge des villages, généralement à proximité d'un cours d'eau. L'habitat ouvrier qui les accompagne crée une ambiance de rue urbaine avec ses longs alignements de maisons de ville mitoyennes dont les façades sont tournées sur la rue. Les jardins en lanière sont disposés sur l'arrière. Cette structure organisée de l'habitat est contrecarrée par les évolutions en cours. Certains bâtiments sont abandonnés, d'autres sont complétés ou transformés.

La forme urbaine de ces habitations ouvrières et le style de vie qui lui est associé constituent des alternatives intéressantes à l'étalement pavillonnaire. Ces cités souffrent certes de volumes sous-dimensionnés aujourd'hui, de standards architecturaux parfois désuets, mais ils mériteraient une réflexion urbaine qui, moyennant une restructuration, leur donnerait une nouvelle dynamique.



D'anciens pôles industriels occupent des situations à valoriser en bordure de rivière et à proximité du centre bourg. Granges-sur-Vologne



Le clocher. Deycimont



Le fruitier palissé. Champ-le-Duc



L'usine. Granges-sur-Vologne



La scierie. Domfaing



La maison ouvrière. Lépanges-sur-Vologne

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Le Val de Vologne

Qualifier les parcs d'activités



La zone d'activité, pourtant située en entrée de bourg, ne comporte pas de projet global d'aménagement. Celui-ci se résume, pour le moment, à l'implantation de bâtiments. Corcieux

Améliorer le paysage des zones commerciales et d'activités ainsi que les installations touristiques

Ces espaces sont les premiers perçus par les personnes en transit, mais aussi par les habitants au quotidien. Leur position en périphérie du bourg ou du village, parfois en entrée de bourg ou en ligne de mire d'un carrefour stratégique, leur donne une importance considérable. Les bâtiments sans qualité, implantés au coup par coup, créent un paysage hétéroclite et disparate, qui ne valorise pas l'image de la commune.

Seul un véritable projet d'ensemble permettrait à la fois de réhabiliter l'existant, d'organiser un plan masse, de réhabiliter les espaces publics, d'insérer les bâtiments dans leur site.



Veiller à la qualité des aménagements touristiques, à leur localisation et à leur insertion dans le paysage. Corcieux



Ces espaces délaissés mériteraient un aménagement pour améliorer la qualité du cadre de vie des habitants. Bruyères

Redéfinir le traitement des espaces publics et des voies habitées

L'étalement urbain ne favorise pas la qualité de l'aménagement des espaces publics et des espaces de proximité, car il ne permet pas de concentrer les moyens publics sur des pôles bien identifiés. L'identité des voies hésite entre rue et route ; les espaces adjacents font de même et génèrent de nombreux délaissés sans qualité. Les routes côtoient sans transition les habitations. D'autre part, les lotissements et l'implantation de maisons au coup par coup ne facilitent pas non plus une démarche urbaine soucieuse de valoriser des espaces communs.



Une requalification, même simple, permettrait de rendre à ces longues traversées urbaines un aspect plus attrayant. Chéniménil

Les entités Conserver des ouvertures



La progression des micro-boisements de conifères dans le fond de la vallée, ferme petit à petit l'espace par des écrans sombres. La gestion des coteaux en toile de fond a aussi un fort impact visuel. Les grands peuplements monospécifiques dessinent des ensembles très prégnants. Vienville



Un équilibre à trouver entre les boisements, les prairies et les secteurs naturels. Docelles



La maîtrise de la progression des boisements et la gestion de coteaux permettent de conserver des crêtes dégagées qui sont des points clés, reconnus et appréciés, du paysage du Val de Vologne. Vienville

Maîtriser la progression des boisements, des micro-boisements et des friches

Ce paysage intermédiaire repose sur un équilibre entre plateaux ouverts et montagne, entre secteurs boisés et agricoles (prairies, cultures). La lecture de ces ensembles bien distincts est brouillée dans certains secteurs par l'implantation de parcelles forestières de conifères au sein des prairies. Sur les marges de l'espace ouvert, les lisières boisées descendent vers le fond des vallées, par boisement ou par enrichissement (secteur de Corcieux). Le contrôle de ces phénomènes anarchiques est nécessaire afin d'éviter de brouiller la lecture du paysage, d'anéantir les vues lointaines, de resserrer l'espace autour des habitations et de maintenir des fonds de vallée ouverts.

Gérer l'occupation des coteaux

Les coteaux constituent la toile de fond des vues et forment les horizons majeurs. Ils sont donc très visibles et de très loin. Une certaine vigilance est nécessaire pour maîtriser la qualité des paysages : la composition des boisements (feuillus/conifères), leur gestion et les modes d'exploitations, le devenir des terrains touchés par les tempêtes, la présence des prairies...



La progression de la végétation du fond de la vallée et du bord de rivière, tout comme les micro-boisements, ont tendance à uniformiser les perceptions de la vallée et de ses caractéristiques paysagères initiales (fond agricole plat, coteaux boisés). Laveline-devant-Bruyères

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole ou forestier :



La coupe. Laveline-du-Houx



Bosquet et arbre isolé. Deycimont



La lisière. Granges-sur-Vologne



Le pré en banquette. Docelles



Sous-bois et chemin. Barbey-Seroux

Le Val de Vologne

Valoriser le patrimoine lié à l'eau



Le passage de l'eau dans la ville constitue un événement à mettre en valeur par le traitement de ses abords, des ponts, des espaces publics à proximité, des accès, et des vues. Granges-sur-Vologne

Apporter une attention à la présence du cours d'eau / L'eau dans la composition urbaine

Les cours d'eau, leur visibilité et la façon dont ils sont aménagés ont une grande importance dans la perception des paysages de vallée. Les villages et les industries ont établi des liens d'usage avec les rivières. La Vologne divague par de nombreux bras secondaires dans le fond de la vallée. Toutes ces manifestations de la présence de l'eau méritent donc d'être mises en valeur pour parfaire l'identité paysagère de cette entité.



La trop grande proximité entre les constructions et la rivière entraîne des conflits relatifs à l'érosion des berges. Le traitement de ces dernières reste souvent à améliorer. Lépages-sur-Vologne

Des composantes paysagères liées à l'eau à mettre en valeur



La rigole. Deycimont



Le canal. Lépages-sur-Vologne



Le ruisseau. Herpelemont



La rivière. La Neuville-devant-Lépages



Le ruisseau. La Houssière

Mettre en scène la découverte du territoire

Dans ce paysage composite, le paysage depuis les routes se renouvelle sans cesse dans une alternance de larges vues sur les vallées, de vues plus intimes, de traversées forestières. La gestion des ouvertures et des lisières forestières le long des axes routiers, conditionne la qualité des parcours et mérite donc d'être prise en compte. La dispersion de l'habitat ne rend également que plus sensible le traitement des abords directs de la voie, ses liens avec le bâti ou le traitement des entrées de bourgs



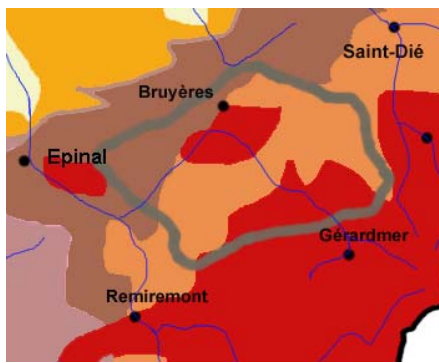
La gestion des lisières forestières le long de route (recul, composition du boisement, ouverture...) conditionne la qualité et la sécurité des itinéraires (vues, arrêts faciles, gel/ombre...). Granges-sur-Vologne

Les entités

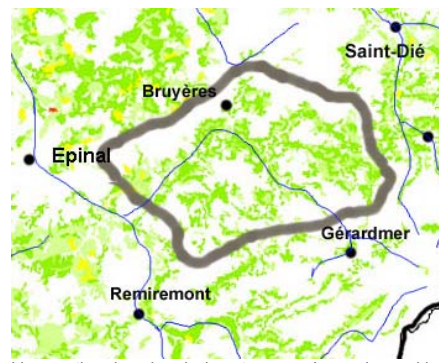
3. Repères cartographiques



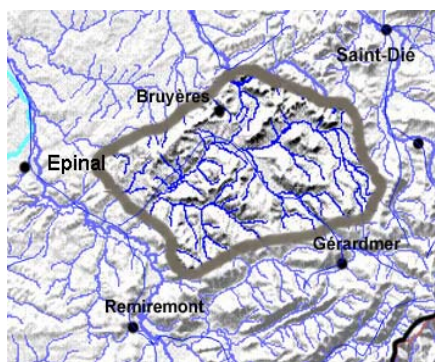
Le Val de Vologne est un secteur de piémont. Son relief bien marqué mais doux, qui annonce la montagne, est quadrillé par de longues vallées.



Le Val de Vologne est un secteur de transition entre le grès, où viennent buter les rivières, et le granite.



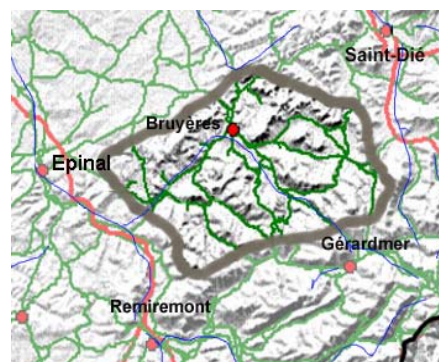
L'occupation du sol agricole est composée par les prairies entre lesquelles s'intercalent quelques parcelles de culture.



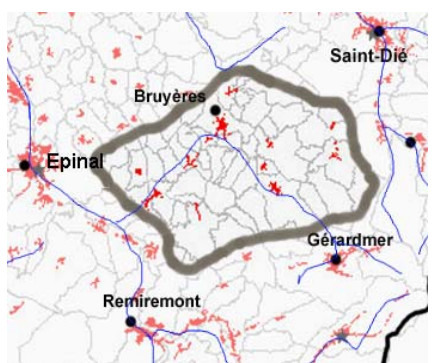
La Vologne et ses affluents drainent le territoire vers l'ouest pour se jeter dans la Moselle. Ils forment un petit bassin versant dont les limites sont globalement celles de l'entité paysagère.



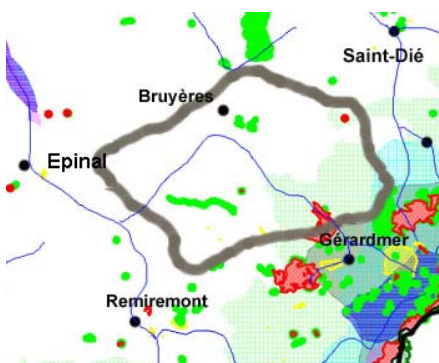
Les forêts sont situées sur les coteaux des vallées. Elles sont composées d'une grande proportion de conifères.



Un réseau, bien réparti et régulier de routes secondaire suit les vallées. Les axes majeurs du département passent à proximité de l'entité sans la traverser.



L'urbanisation est répartie sur l'ensemble du Val de Vologne en différents villages ou bourgs, installés au fil des vallées.



Deux Znieff de type 1 occupent des fonds de vallées humides. Une partie de l'entité est intégrée au PNR des Ballons des Vosges.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)



Sources : corine landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Le Val de Vologne

4. Repères bibliographiques

Etude paysagère de Grange-sur-Vologne

1979 – Atelier d'Environnement Thales, pour la Direction Départementale de l'Équipement.

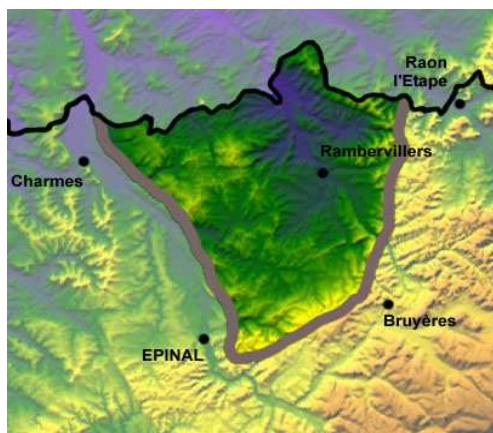
Analyse paysagère. Principe pour la gestion de l'espace et l'extension de l'urbanisation. Recommandations architecturales.

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les entités



Communes concernées : Anglemont, Autrey, Aydoilles, Badménil-aux-Bois, Bayecourt, Bazien, Brû, Bult, Clémentaine, Damas-aux-Bois, Chamagne, Charmes, Deinvillers, Destord, Deyvillers, Dignonville, Domèvre-sur-Durbion, Dompierre, Domptail, Doncières, Essegney, Fauconcourt, Fontenay, Frémifontaine, Girecourt-sur-Durbion, Granvillers, Gugnécourt, Hadigny-les-Verrières, Haillainville, Hardancourt, Housseras, Jeanménil, Langley, Longchamp, Méménil, Ménarmont, Ménil-sur-Belvitte, Morville, Mortagne, Moyemont, Nossencourt, Ortoncourt, Padoux, Pallegney, Pierrepont-sur-l'Arentèle, Portieux, Rambervillers, Rehaincourt, Romont, Roville-aux-Chênes, Saint-Benoît-la-Chipotte, Sainte-Barbe, Sainte-Hélène, Saint-Genest, Saint-Gorgon, Saint-Maurice-sur-Mortagne, Saint-Pierremont, Sercoeur, Vaudéville, Viménil, Villoncourt, Vomécourt, Xaffévillers, Zincourt.



Entre Moselle et Mortagne

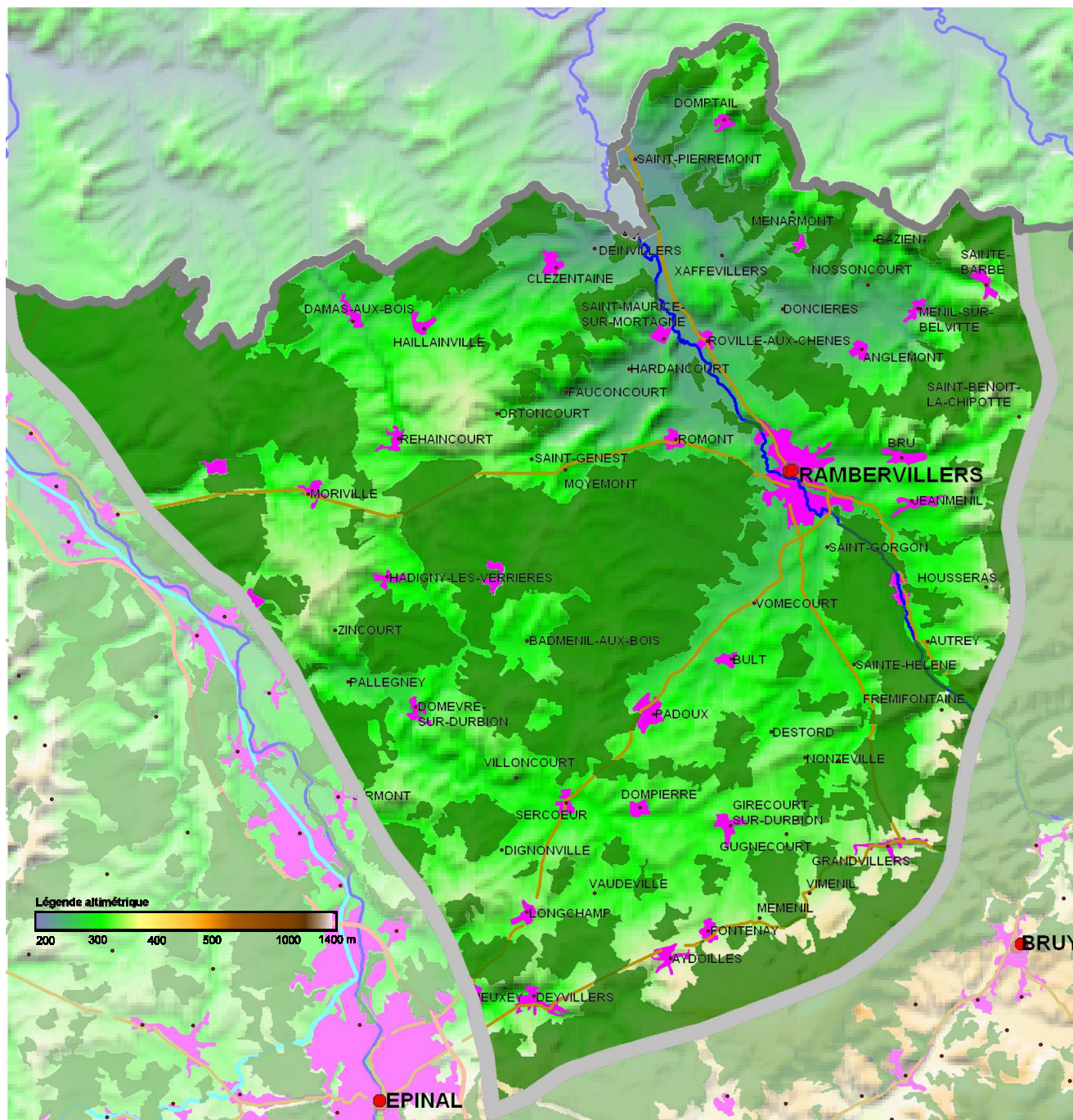
Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités

L'entité forme un plateau ondulé entre les deux vallées alluvionnaires de la Moselle et de la Mortagne, adossé, au sud et à l'est, sur de hauts reliefs forestiers qui referment



l'horizon, marquant l'entrée dans le massif gréseux vosgien.

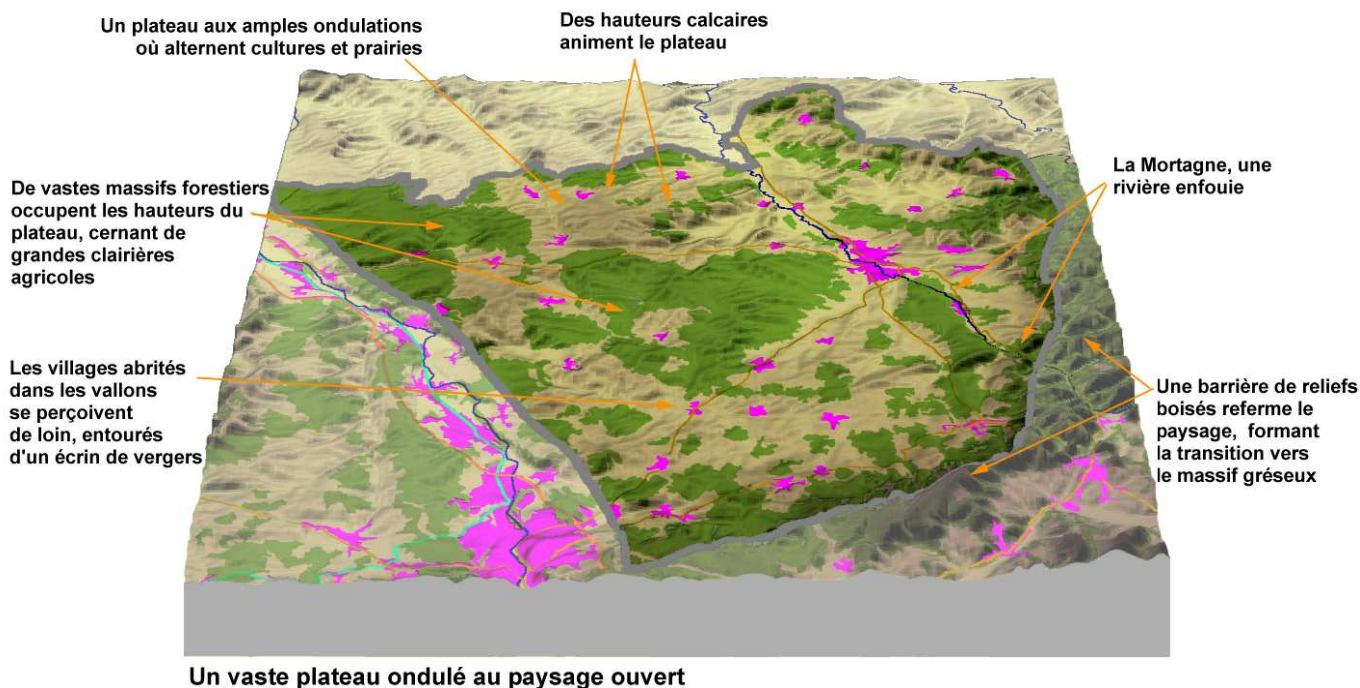
La géologie est ici contrastée avec au nord-ouest des paysages agricoles sur les calcaires et marnes « coquilliers » et au sud-est des reliefs où domine le grès bigarré.

La limite ouest de l'entité est matérialisée par le basculement vers la vallée de la Moselle.

Entre Moselle et Mortagne

Un plateau

1. Portrait ondulé au paysage sensible ouvert

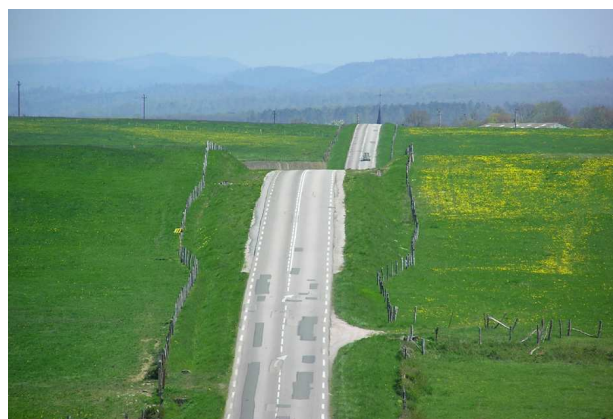


Un plateau aux amples ondulations

Le plateau offre un paysage agricole ouvert, amplement vallonné par les cours d'eau qui le traversent. Le paysage apparaît ouvert, parfois même très largement, malgré une forte présence forestière. Les parcelles agricoles sont vastes, essentiellement des prairies, et les arbres s'y font rares. Des cultures prennent place sur les terres les plus fertiles. Quelques rangées fruitières parsemées au sein des champs témoignent d'une présence arborée autrefois plus importante.

Le calcaire imprime sa marque

Le substrat calcaire est clairement perceptible dans le paysage par plusieurs indices : les formes du relief avec la présence de quelques buttes isolées, le sol blanc des chemins qui grimpent sur les hauteurs, la végétation spontanée dominée par des espèces calcicoles (cornouiller, aubépine, érable champêtre...), les cailloux blancs qui affleurent dans la terre ocre des champs et la nature des pierres des constructions.



Le plateau aux formes amplies a permis de tracer de grandes routes rectilignes qui filent droit à travers les ondulations du relief. Moyemont



Un paysage de plateau aux amples ondulations, ponctué de reliefs calcaires isolés. Damas-aux-Bois

Les entités

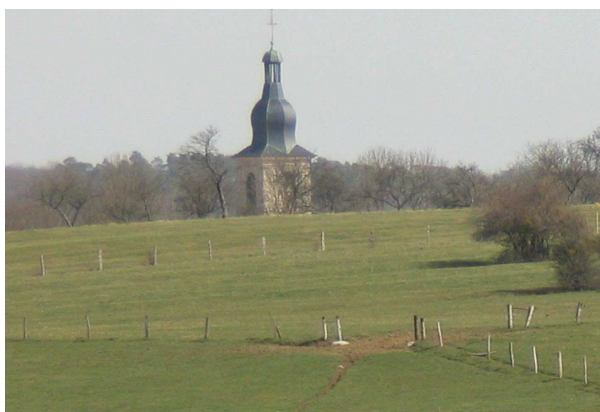
Des villages visibles de loin

De vastes massifs forestiers

L'arbre n'est jamais absent du paysage du plateau grâce aux vastes massifs forestiers qui occupent essentiellement les points hauts. Essentiellement composés de feuillus, ces amples massifs coupent l'étendue du plateau, le cloisonnant en secteurs plus ou moins vastes. Sur les sols de marnes, la forêt s'ouvre sur une succession de clairières centrées sur les villages, comme aux abords de Badmémil-aux-Bois. La traversée du plateau est ainsi ponctuée de traversées forestières s'étirant parfois sur plusieurs kilomètres.



De vastes massifs forestiers cloisonnent l'ouverture du plateau, créant par endroits un paysage de clairières plus ou moins vastes. Badmémil-aux-Bois



Le clocher de l'église de Damas-aux-Bois apparaît d'abord seul, avant que le reste du village ne se dévoile.



Les silhouettes des villages se perçoivent de loin. Bult

Des villages abrités dans les vallons

Sur le plateau, les installations villageoises sont toutes liées à la présence d'un cours d'eau. Bien que les silhouettes des villages se perçoivent souvent de loin, il est fréquent que le clocher émerge d'abord seul du vallon où le village est implanté, laissant ensuite le reste du village se découvrir.

Des villages qui se perçoivent de loin

Dans ces paysages relativement ouverts, les silhouettes des villages se perçoivent de loin, s'étalant sur un versant ou bien s'étirant dans le fond du vallon. L'organisation en village-rue traditionnelle des villages lorrains se dévoile à l'intérieur des villages.

Des écrans de vergers

Un petit parcellaire de vergers accompagne les abords des villages, créant un écran végétal autour du bâti et offrant ainsi une transition douce entre le village et les prés ou les cultures qui l'environnent. Ces lignes d'arbres accompagnent parfois les routes, créant ainsi une mise en valeur de l'entrée de qualité du village.



Vue de loin, la silhouette du village de Damas-aux-Bois est accompagnée d'un écran végétal formé par les vergers.

Entre Moselle et Mortagne

Une transition vers le massif

Une barrière de reliefs boisés referme le paysage

Le sud et l'est de l'entité empiètent sur le substrat gréseux du massif vosgien. Les espaces agricoles se resserrent progressivement à l'approche des reliefs, laissant la place à la forêt au fur et à mesure que le relief s'élève.

Une longue crête forestière barre alors l'horizon vers les entités paysagères voisines des Basses Vosges Gréseuses ou du Val de Vologne.

Les rivières ont du mal à se faufiler dans ces roches gréseuses et percent des vallées très encaissées et étroites où l'agriculture n'a pas réussi à se maintenir.

Les routes empruntent ces vallons forestiers pour pénétrer le relief. En direction de l'est, elles s'élèvent jusqu'à des cols forestiers, offrant parfois des points de vue sur le massif avant de basculer vers la vallée de la Meurthe.

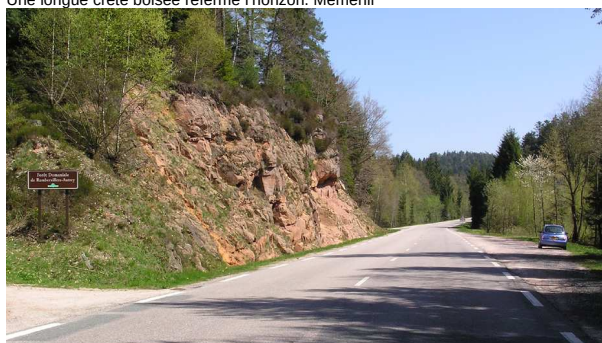
Ces reliefs ont pour la plupart constitué des lignes de front en 1914-18 ; ils sont jalonnés de cimetières militaires.

La Mortagne, une rivière enfouie

Au nord-ouest de Rambervillers, la Mortagne et deux de ses affluents sculptent une dépression assez large, dominée par des versants dégagés qui offrent de nombreux belvédères sur le massif vosgien. Au sud, au contraire, la vallée se rétrécit et se referme lorsqu'elle franchit le massif.



Une longue crête boisée referme l'horizon. Meménil



De longues traversées forestières font la transition avec les entités paysagères voisines. Jeanménil



Au nord-ouest de Rambervillers, la Mortagne a sculpté une dépression assez large, dont les versants offrent de nombreux belvédères sur le massif vosgien. Ortoncourt

La rivière reste discrète ; souvent enfouie sous une ripisylve importante ou masquée par des boisements, elle ne se laisse entrevoir qu'à l'occasion des franchissements.

La Mortagne est rarement mise en valeur dans les espaces publics des bourgs qu'elle traverse.



La Mortagne se perçoit peu dans le paysage sauf à l'occasion des franchissements ou au contact de l'urbanisation. Rambervillers

Les entités

2. Evolutions et enjeux

Maîtriser les évolutions de l'urbanisme

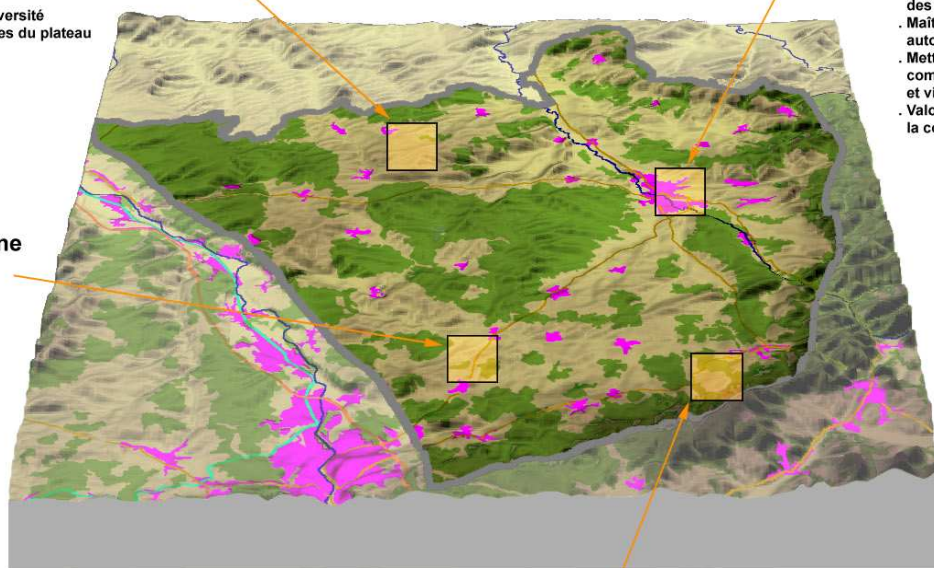
Maintenir la diversité des paysages ruraux

- . Valoriser l'eau dans le paysage
- . Maintenir une diversité dans les paysages du plateau

Mettre en scène la découverte du territoire

Maîtriser les évolutions de l'urbanisme

- . Maîtriser l'impact visuel des bâtiments d'activités
- . Maîtriser l'urbanisme linéaire autour de Rambervillers
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises
- . Valoriser l'eau dans la composition urbaine



Maîtriser la dynamique forestière sur les marges de l'entité

Maîtriser l'impact visuel des bâtiments d'activités



Veiller au bon positionnement des bâtiments d'activités et à l'aménagement de leurs abords. Dompierre

Dans le paysage ouvert du plateau, les silhouettes des villages se perçoivent de loin : il est donc important de bien positionner les nouvelles constructions envisagées et de veiller à leur bonne insertion dans le paysage. Cette attention est particulièrement nécessaire pour tout projet d'implantation de bâtiment d'activité, qu'il soit agricole, artisanal, industriel ou commercial.



Mettre en valeur les entrées de ville et les abords des zones d'activités. Rambervillers

Entre Moselle et Mortagne

Maîtriser l'urbanisme linéaire autour de Rambervillers

Certaines communes autour de Rambervillers ont vu se développer une urbanisation linéaire le long des routes qui conduit à un étalement important du bâti, parfois très éloigné du centre bourg. Cette évolution est à maîtriser afin de permettre un développement harmonieux qui préserve la silhouette des bourgs et favorise le dynamisme des centres.



Maîtriser l'urbanisation diffuse autour de Rambervillers.



Maîtriser les extensions bâties en périphérie, afin de préserver les silhouettes des bourgs. Saint-Genest

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :

La clocher. Bult



Le mur de pierre. Haillainville



L'usoir. Damas-aux-Bois



Le poirier palissé. Padoux



La fontaine. Fauconcourt



Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés, le mur de pierre, le cimetière, le calvaire.

Valoriser l'eau dans la composition urbaine

Dans la plaine, la plupart des villages et des bourgs sont implantés au bord d'un cours d'eau, mais la présence de la rivière est rarement mise en valeur. L'accès à l'eau est souvent privatisé. La présence de l'eau mérite donc d'être révélée afin de lui redonner une place dans le paysage des villages et des bourgs.



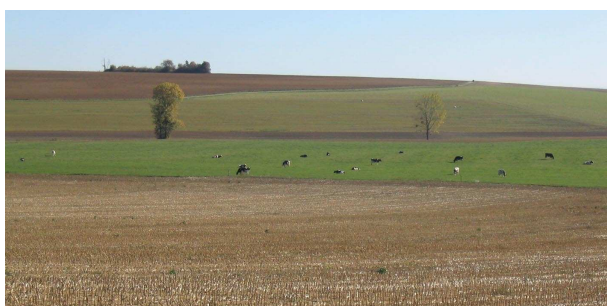
Les cours d'eau au cœur des villages mériteraient d'être mieux mis en valeur. Damas-aux-Bois



Valoriser la présence de l'eau dans les espaces publics des villes. Rambervillers

Les entités

Maintenir la diversité des paysages ruraux



Le maintien d'un minimum de diversité dans le paysage est indispensable pour préserver la qualité des paysages agricoles. Hardancourt

Maintenir une diversité dans les paysages du plateau

Le plateau offre parfois un paysage extrêmement dénudé. Les évolutions qui se font sentir vont vers une simplification du paysage par l'agrandissement des prairies. Certaines d'entre elles occupent d'ores et déjà tout un versant. L'absence de renouvellement des fruitiers laisse entrevoir leur disparition prochaine. Dans certains secteurs, il devient difficile d'évaluer les distances et de se repérer. Il est donc important de pérenniser et de renouveler dans le paysage tous les petits événements, ainsi que toutes les composantes qui permettent de lui donner une échelle : arbres isolés, rangées de fruitiers, éolienne, bosquets, ripisylve le long du cours d'eau... Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, l'éolienne, la lisière, la rivière.

Valoriser l'eau dans le paysage

Au sein des territoires agricoles, les rivières sont peu accessibles, les chemins le long des berges étant fort rares. Deux tendances d'évolution rendent ces rivières de moins en moins visibles dans le paysage. Tout d'abord, la disparition de la ripisylve dans les secteurs d'agriculture dynamique. Ou bien, à l'inverse, tout le fond de vallon

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage du plateau :

Le verger. Haillainville



La rangée de fruitiers. Ortoncourt



L'arbre isolé. Nossoncourt



La rivière. Fauconcourt



L'éolienne. Fauconcourt



L'importance visuelle de la ripisylve augmente avec l'ouverture du paysage. Badménil-aux-Bois

disparaît sous la friche ou sous les plantations résineuses, là où l'hydromorphie du sol est plus forte. La fréquentation des cours d'eau, l'entretien des abords, ainsi que leur visibilité dans le paysage sont donc autant de paramètres à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

Maîtriser la dynamique forestière sur les marges de l'entité

Le développement des micro-boisements est surtout sensible dans les fonds de vallées, car il contribue à une fermeture rapide du paysage.



Trouver un équilibre entre prés et plantations de conifères afin de préserver l'ouverture du fond de la vallée et de révéler la Montagne. Autrey

Entre Moselle et Mortagne

Maîtriser la dynamique forestière sur les marges de l'entité

Ce phénomène s'observe sur les marges de l'entité, à l'approche des sols marneux ou sur le grès.

Quelques micro-boisements viennent s'accoler aux lisières des grands massifs forestiers, contribuant ainsi à l'apparition de formes géométriques aux marges du manteau feuillu.

Les versants forestiers qui limitent cette entité sont pour certains visibles de loin et l'impact paysager de la gestion forestière qui y est menée peut alors être fort.

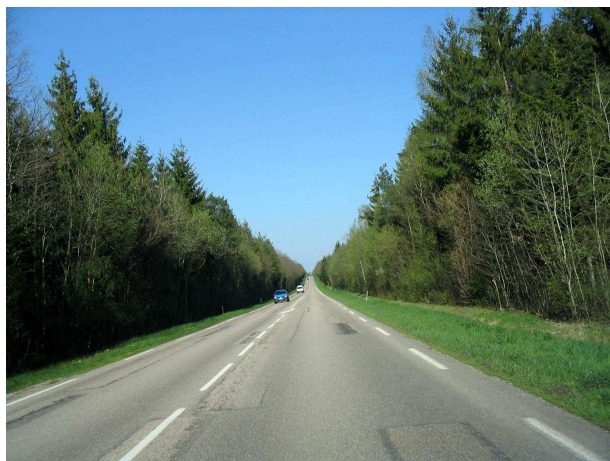
L'emplacement et la progression des nouveaux boisements a donc un fort impact paysager à maîtriser sur une grande partie de l'entité paysagère.



Attention à l'impact visuel parfois lointain de la gestion forestière des versants visuellement exposés. Mémenil

Mettre en scène la découverte du territoire

Les tronçons routiers caractéristiques sont ceux disposés en belvédère, ainsi que les fréquentes traversées de massifs forestiers. Cette typologie routière doit être prise en compte lors des travaux d'aménagement routiers, afin de valoriser les lieux stratégiques qui font le charme de la découverte du territoire : les points de vue, les entrées de villes, les routes forestières, les carrefours forestiers, les alignements d'arbres, les calvaires...



Mettre en scène les petits événements qui peuvent animer les longues traversées forestières, parfois monotones. Rehaincourt

Mettre en valeur les composantes qui animent la découverte du paysage :

La route belvédère. Romont



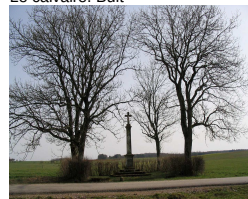
La route forestière. Langley



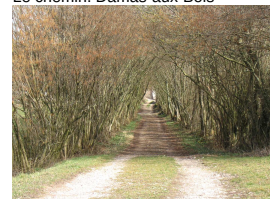
L'alignement d'arbres. Bult



Le calvaire. Bult

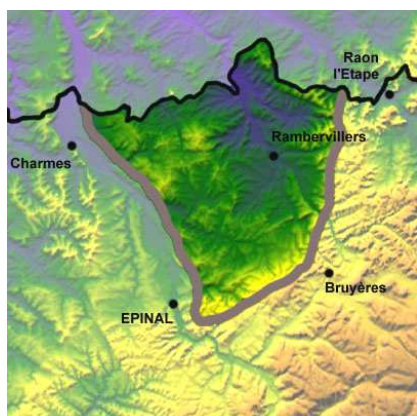


Le chemin. Damas-aux-Bois

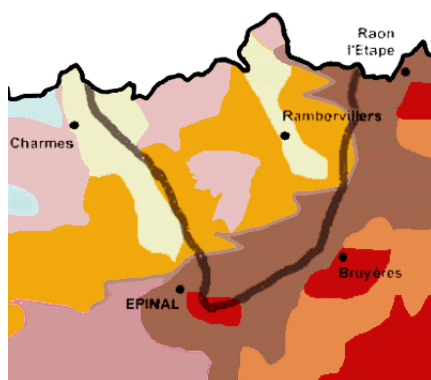


Les entités

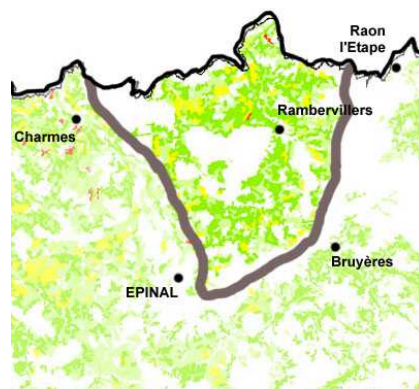
3. Repères cartographiques



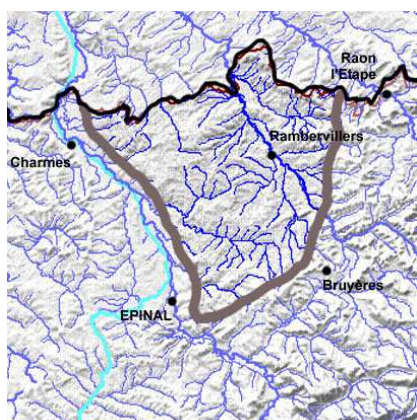
L'entité est formée d'un plateau ondulé entre les deux vallées, limité au sud et à l'est par de hauts reliefs.



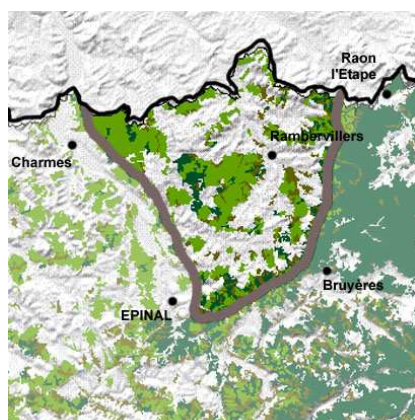
La géologie est ici contrastée. La « plaine » est faite de marnes irisées à l'approche de la Mortagne et de la Moselle, de calcaires et marnes au centre. La forêt de Charmes recouvre des alluvions, tandis que celle de Rambervillers recouvre un placage de marnes irisées. L'ensemble est coupé de vallées alluvionnaires tandis que les grès bigarrés forment les reliefs.



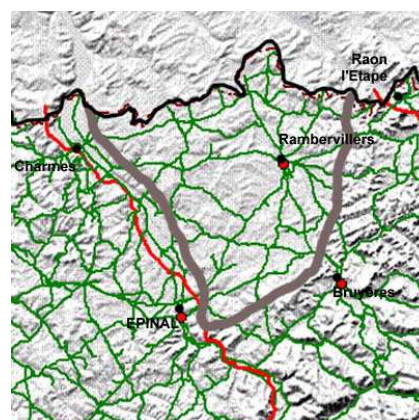
L'occupation du sol est dominée par les prairies et les cultures liées à l'élevage.



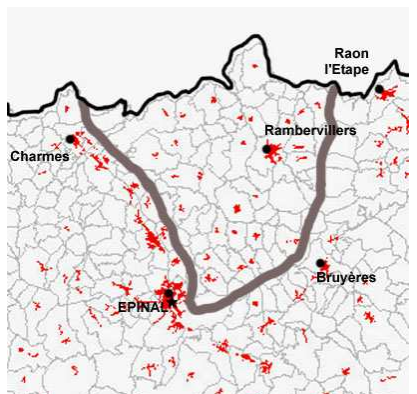
Le plateau forme une ligne de partage des eaux entre les bassins de la Moselle, alimentée par le Durbion et de la Mortagne.



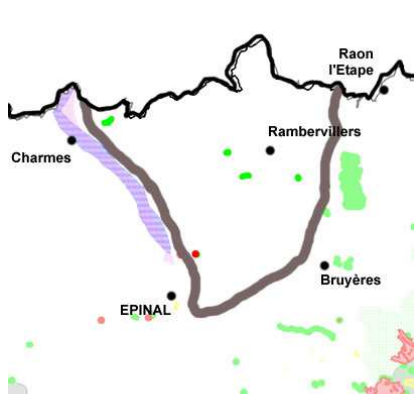
Les forêts occupent essentiellement les points hauts : tant sur le plateau avec de vastes massifs domaniaux que sur les reliefs gréseux limitant l'entité.



Le réseau routier forme une étoile centrée sur Rambervillers, aucun axe ne semblant particulièrement s'imposer.



Rambervillers s'impose comme ville-centre de cette entité, mais ne crée pas de dynamique d'urbanisation dans les communes voisines, contrairement à la vallée de la Moselle.



Peu de secteurs répertoriés comme sensibles ou protégés dans cette entité.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Trous et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- clacaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- granite, granulle, grès schistes cristallins, etc.
- schistes et t.

Entre Moselle et Mortagne

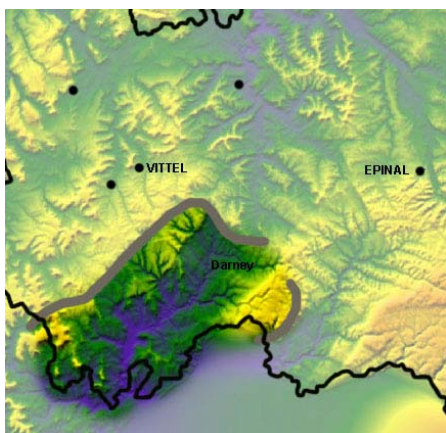
Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

4. Repères bibliographiques

Les entités



Communes concernées : Ainvelle, Ameuvelle, Attigny, Belmont-lès-Darney, Belrupt, Bleurville, Bonvillet, Châtillon-sur-Saône, Claudon, Darney, Fignéville, Fouchécourt, Godoncourt, Grandrupt-de-Bain, Grignoncourt, Gruey-lès-Surance, Hennezel, Isches, Les Thons, Lironcourt, Martinville, Monthureux-sur-Saône, Mont-lès-Lamarche, Nonville, Regnéville, Relanges, Saint-Julien, Senaide, Tignécourt, Vioménil.



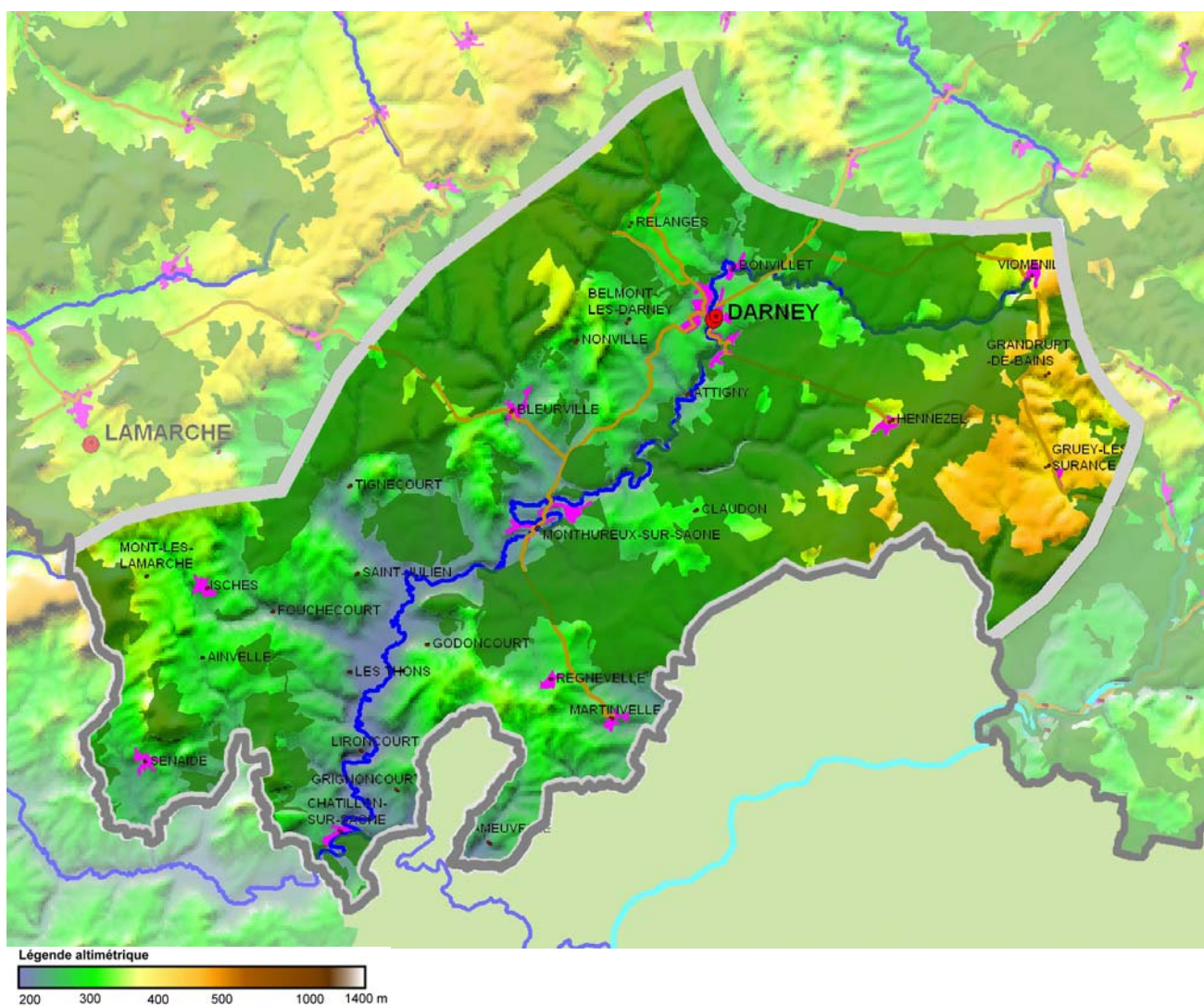
La Vôge Saônoise

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Sous-entité paysagère
3. Evolutions et enjeux
4. Repères cartographiques
5. Repères bibliographiques



Les entités



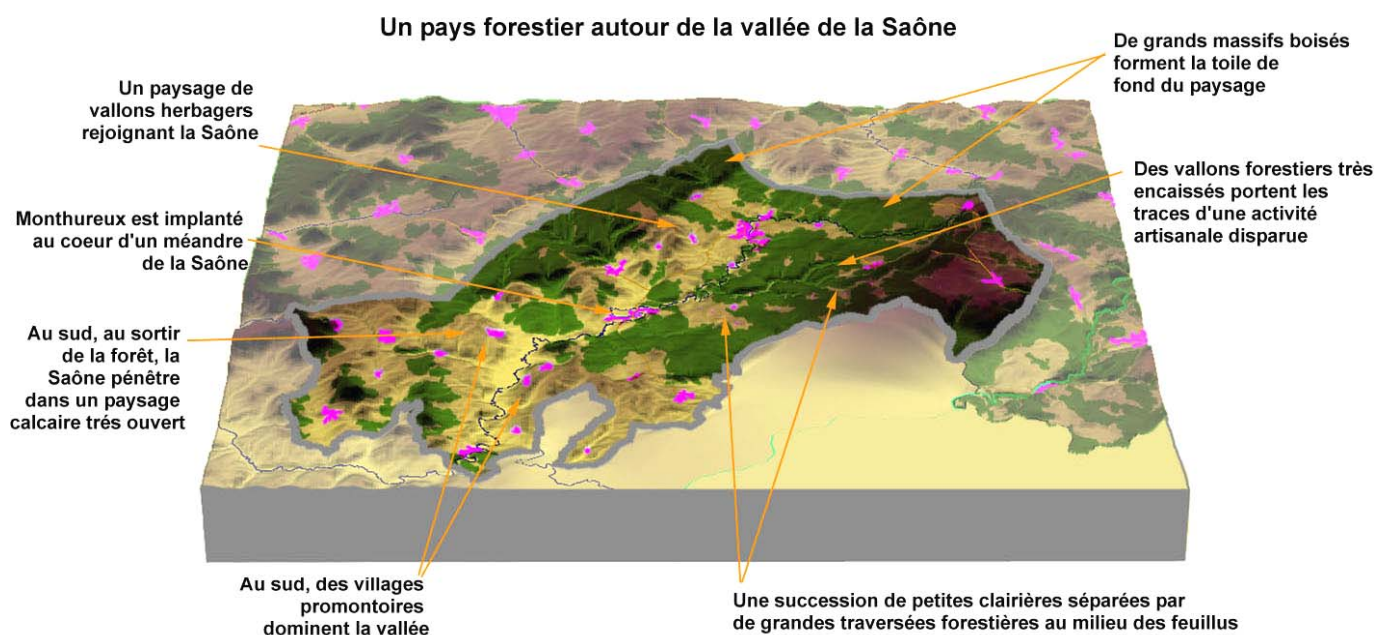
Au sud du département, la Vôge Saônoise compose une transition boisée entre Lorraine et Franche-Comté. Elle forme une vaste dépression drainée par la Saône, cernée de reliefs gréseux recouverts de forêts.

Vers le sud, la vallée de la Saône traverse une région calcaire aux paysages plus ouverts.

La Vôge Saônoise

Le pays forestier

1. Portrait sensible



De grands massifs boisés en toile de fond

De l'extérieur, la Vôge Saônoise forme une lisière boisée. La vaste nappe forestière est bien lisible depuis ses marges, comme implantée en léger contrebas dans une large cuvette. Les feuillus y dominent (hêtres, chênes), ponctués çà et là de résineux : épicéas, douglas. De l'intérieur, la forêt occupe la majeure partie du territoire, cernant les territoires agricoles de la vallée de la Saône.

De grandes traversées forestières au milieu des feuillus

Pénétrer dans la Vôge Saônoise, impose de traverser un massif forestier. Les traversées s'étirent parfois sur une dizaine de kilomètres, traçant de grandes lignes droites sur un plateau ou se faufilant dans le cours d'une vallée sinueuse.

Une succession de petites clairières

À l'est de Darney, plusieurs clairières ponctuent le paysage forestier. D'une taille inférieure au kilomètre carré, elles sont très lisibles autour d'un hameau ou d'un village (Hennezel) et témoignent de la présence d'anciennes verreries, forges et fonderies, activités fortes consommatrices de bois jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle.

Vers l'est, la large ouverture agricole autour de Gruey-lès-Surance forme une clairière trop vaste pour que ses contours restent bien lisibles, d'autant que le relief ondulé masque les lisères depuis le vallon dans lequel le village est implanté.



La forêt forme la toile de fond des paysages de la Vôge Saônoise. Claudon



De longues traversées forestières permettent de pénétrer dans la Vôge Saônoise. Darney



Clairière de la Grande Catherine. Claudon

Les entités

Des vallons forestiers

Des vallons forestiers très encaissés

De part et d'autre de la vallée de la Saône, les massifs forestiers sont entaillés de vallons encaissés et sinueux au paysage très boisé. Ces vallons ont souvent servi de voie de pénétration à travers les massifs forestiers et plusieurs sont ainsi empruntés par une route : vallons du ruisseau du Gras, gorges de la Gabionne, ruisseau des Aulnées, vallée de l'Ourche, vallée de la Saône en aval de Bonville.



Les routes empruntent le fond de vallée, souvent en contact avec le cour d'eau. Claudon



Vallée de l'Ouche : un paysage forestier où les ouvertures se font rares. Claudon

Des traces enfouies d'une activité disparue

Au détour d'une route, se rencontrent fréquemment des hameaux isolés, des bâtisses imposantes ainsi que de nombreux aménagements hydrauliques (bassins, prise d'eau, rigoles) qui témoignent de la mise en valeur passée de ces vallons aujourd'hui assoupis. Tous ces aménagements rappellent la présence des forges, verreries et des abbayes qui ont fondé autrefois des clairières prospères.



Abbaye de Droiteval dans le vallon forestier de l'Ourche. Claudon

La Vôge Saônoise

Des vallons herbagers

L'axe Monthureux- Darney : point de basculement entre deux paysages

La RD 460, reliant Monthureux à Darney, permet d'observer le basculement du paysage d'une rive à l'autre de la Saône. A l'est de la vallée, le paysage semble recouvert d'une nappe forestière dense qui contraste avec les paysages herbagers ouverts qui s'étendent vers l'ouest.

Un paysage de vallons herbagers

À l'ouest, au sortir de la forêt, les affluents de la Saône ont creusé des vallons aux pentes relativement douces, essentiellement occupés par des prairies où s'intercalent quelques cultures.

Les villages ont profité de l'abri des vallons pour s'y implanter, le plus souvent sur le pied des versants, dominant légèrement le cours d'eau : Nonville, Bleurville, Belmont. Ils offrent ainsi souvent de belles vues sur les vallons.

Dans les vallons, les traces d'un paysage bocager antérieur subsistent par endroits, fait assez rare dans le département.

Monthureux défendu par le méandre de la Saône

Monthureux-sur-Saône offre une organisation remarquable. Le bourg s'étire le long d'une rue principale, au cœur d'un long et étroit méandre de la Saône. Cette structure de village rue typiquement lorraine le démarque des villages voisins de la Vôge à l'ouest de la Coney.



A l'est de la vallée de la Saône, le paysage semble recouvert d'une nappe boisée. Attigny



Belvédère sur le vallon du Gras depuis Bleurville.



Les villages de la Vôge Saônoise possèdent une structure de village-rue typiquement lorraine. Monthureux-sur-Saône



A l'ouest de la vallée de la Saône, des vallons herbagers portent les traces d'un paysage bocager. Attigny

Les entités

2. Sous-entité paysagère

Le val de Saône calcaire

Au sortir de la forêt, un changement radical de paysage

En débouchant des forêts de Monthureux ou de Darney, en direction du sud, le paysage change radicalement d'ampleur. Les boisements s'éloignent et quittent leurs positions dominantes sur toutes les crêtes. Les couleurs ocres de la terre et les chemins au sol blanc révèlent le changement géologique vers un substrat calcaire.



De petites parcelles de fruitiers et quelques vignes s'intercalent sur les crêtes et autour des villages. Isches



La vallée de la Saône offre un paysage largement ouvert où les villages se perçoivent de loin. Fignéville

Une vallée largement ouverte

Le paysage s'ouvre assez radicalement et offre une alternance entre des fonds de vallées herbagers et des versants occupés par des cultures et des prairies. Dans les vallons, autour des villages et plus rarement sur quelques versants, apparaissent de petites parcelles de vergers et même quelques vignes.

Mis à part dans la vallée de la Saône, les routes empruntent les crêtes et les hauteurs des versants et offrent de très larges points de vue. Les villages se perçoivent de loin et sont souvent en covisibilité d'un versant à l'autre, donnant à ce territoire un caractère habité.

Des villages promontoires

Si quelques villages se sont implantés vers le fond de vallée (Isches, Lironcourt, Fouchécourt), la plupart ont choisi une situation en hauteur, à flanc de coteau ou sur la crête.



Godoncourt, implanté sur le flanc de coteau de la vallée de la Saône. Saint-Julien



La silhouette de Saint-Julien, implanté sur la crête, domine la vallée de la Saône. Godoncourt

La Vôge Saônoise

3. Evolutions et enjeux

Maîtriser le développement urbain

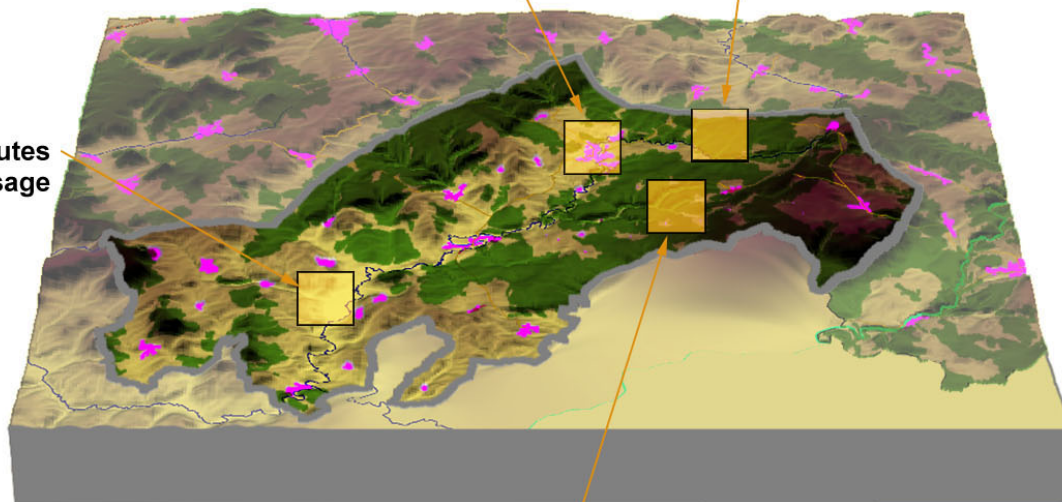
Maîtriser le développement urbain

- . Retrouver une dynamique urbaine et villageoise en réhabilitant l'habitat ancien
- . Darney : organiser l'urbanisation
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Favoriser la diversité des paysages forestiers

- . Briser la monotonie des peuplements homogènes

Inscrire les routes dans leur paysage



Maîtriser l'équilibre entre espace agricole et forestier

- . Maîtriser la progression des micro boisements en lisière des clairières
- . Préserver les couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés
- . Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Retrouver une dynamique urbaine et villageoise en réhabilitant l'habitat ancien

La pression urbaine dans les villages est faible, certains villages portent les signes d'une dévitalisation (ruines, nombreuses maisons fermées) qui menace un patrimoine bâti ancien de qualité. Malgré cela quelques constructions neuves apparaissent, mais celles-ci semblent trop souvent déconnectées du contexte du village : maison écartée du village, sans alignement de façade dans le prolongement de l'usoir... Il serait intéressant d'essayer de conjuguer l'accueil d'une nouvelle population avec la réhabilitation du bâti ancien afin d'animer et de préserver le patrimoine architectural villageois.

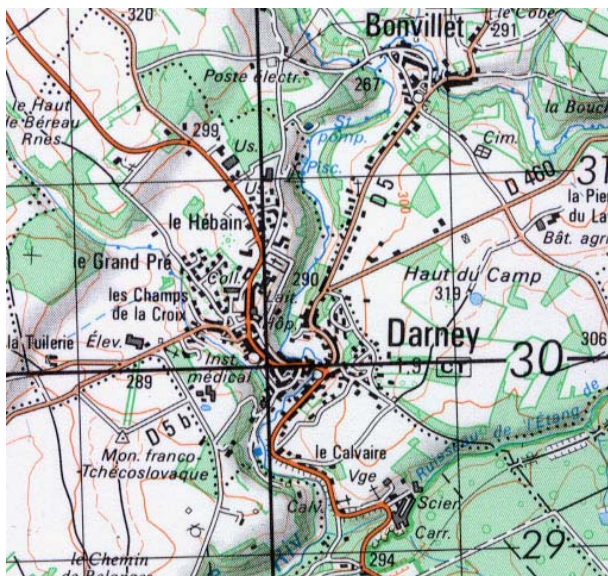


Au cœur des villages, il est fréquent de trouver des habitations fermées et parfois en ruine. Claudon



Concilier dynamique urbaine et identité, en s'inspirant du modèle du village-rue pour les lotissements et en promouvant la réhabilitation du bâti ancien. Ci-dessus un lotissement « standard » à Hennezel.

Les entités



Darney : comment retrouver une cohérence dans le développement urbain ?

Darney : organiser l'urbanisation

À Darney, l'urbanisation s'est étirée depuis la vallée dans plusieurs directions le long des routes qui mènent au bourg. Le bourg a ainsi perdu sa silhouette groupée aux dépens d'une périphérie étalée et sans cohérence. Cette évolution est particulièrement sensible le long de la RD 5 vers Bonvillet, où l'urbanisation linéaire contribue à banaliser le paysage.



Le long de la RD5 vers Bonvillet, l'urbanisation linéaire contribue à banaliser le paysage.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains peuvent être mises en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur :



La silhouette et l'entrée. Godoncourt



Les usoirs. Belmont-les-Darney



Les belvédères. Bleurville



Le petit patrimoine lié à l'eau. Figneville



Les poiriers palissés. Belmont-les-Darney

La Vôge Saônoise

Maîtriser l'équilibre entre espaces agricoles et forestiers

Préserver les couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés

Au sein des massifs forestiers, les fonds de vallons voient leur paysage se refermer suite aux plantations ou à l'enfrichement.

Le maintien des espaces ouverts de prés en fond de vallon est essentiel pour la qualité paysagère. L'ouverture du paysage qu'ils procurent offre de la lumière aux hameaux, elle permet de mettre en valeur le paysage perçu depuis la route et de mettre en valeur la présence de l'eau.

Maîtriser la progression des micro-boisements en lisière des clairières

En périphérie des massifs forestiers, de petites plantations de conifères se multiplient. Implantées soit directement en lisière des massifs, soit au sein du territoire agricole, elles témoignent d'une difficulté de gestion des terres agricoles, et contribuent à une fermeture progressive du paysage agricole.

Ce phénomène, qui peut paraître anodin lorsque les plantations sont réalisées aux lisières des massifs forestiers, peut au contraire être très rapide lorsque les micro-boisements sont implantés au sein du parcellaire agricole : en quelques années, la clairière est visuellement cloisonnée et l'espace se resserre autour des hameaux.



Eviter la fermeture des ouvertures en fond de vallée. Maintenir les ouvertures entre la route et le cours d'eau. Claudon



Maîtriser le cloisonnement du paysage agricole de la clairière par des micro-boisements. Gruy

Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Le paysage agricole de la Vôge Saônoise se simplifie au rythme de l'agrandissement des parcelles. Cette dynamique ne doit pas négliger pour autant tous les petits événements, toutes les composantes qui permettent de donner une échelle, des repères au paysage : arbres isolés, rangées de fruitiers, éoliennes, bosquets, ripisylve le long des cours d'eau...

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, l'éolienne, la lisière, la rivière.



Les haies apportent une grande finition à ce paysage herbager. Claudon

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :



Les arbres isolés. Ameuvelle



Les mares. Attigny



Les calvaires. Belmont-les-Darney



Les petites parcelles de fruitiers et de vignes. Figneville



Les éoliennes. Godoncourt

Les entités

Favoriser la diversité des paysages forestiers



Éviter la monotonie des lisières uniformes. Bonvillet

Briser la monotonie des peuplements homogènes

Le massif forestier de Darney a été en partie replanté après la tornade de 1984 et de grandes étendues de plantations homogènes étirent leurs lisières monotones le long des routes et des pistes forestières. Cette monotonie aurait pu être brisée grâce à quelques principes paysagers simples :

- Le maintien de quelques arbres remarquables afin de souligner les entrées de pistes forestières, les carrefours, les aires de stockage de grumes, de jalonner les chemins balisés.
- L'animation des grandes traversées forestières en mettant en valeur les carrefours, en travaillant les lisières : dégagement d'arbres remarquables, recul plus important des lisières sur les routes principales.



La monotonie de ces grandes plantations –qu'elles soient résineuses ou feuillues– pourrait être animée par la conservation de quelques arbres remarquables et par un recul des plantations autour des carrefours. Vioménil

Des composantes du paysage forestier à mettre en valeur



Les pistes forestières. Belmont-les-Darney



Les points de vue. Bonvillet



Les routes forestières. Claudon



Les carrefours forestiers. Hennezel



Les lisières. Vioménil

Inscrire les routes dans leur paysage

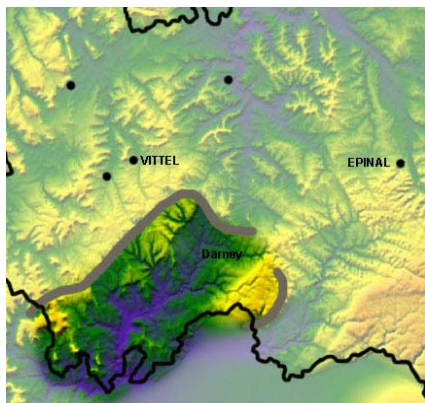
Quelques travaux routiers réalisés récemment marquent assez durement le paysage par leur talus en remblais-déblais présentant des pentes raides et par l'absence de lien avec le paysage traversé. Une meilleure insertion paysagère des infrastructures est à promouvoir et à intégrer dans les cahiers des charges des études routières.



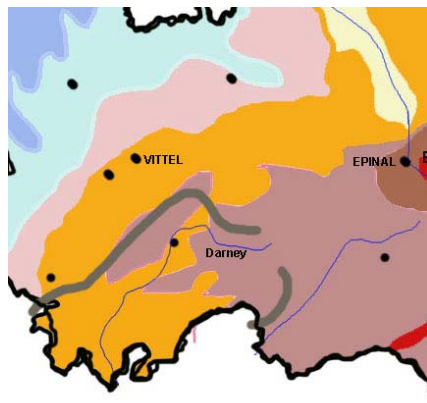
Une meilleure insertion paysagère des ouvrages routiers est à rechercher. RD 460. Attigny

La Vôge Saônoise

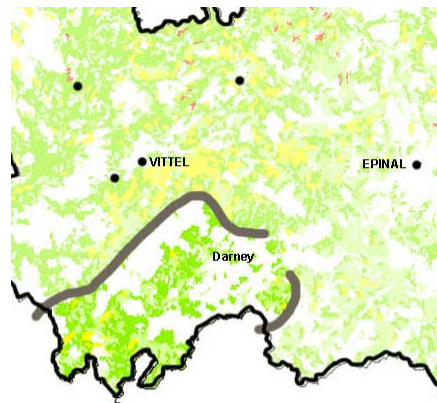
4. Repères cartographiques



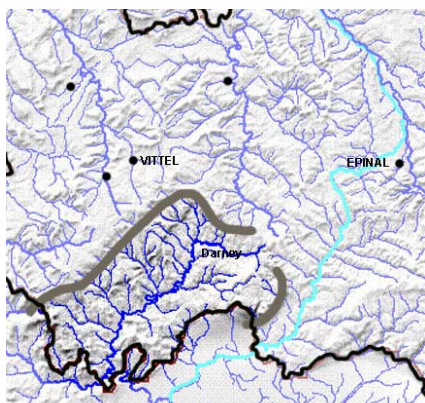
La Vôge Saônoise forme une large dépression drainée par la Saône. Les altitudes s'échelonnent entre 250 et 350 m, elles culminent vers Gruyère autour de 480m.



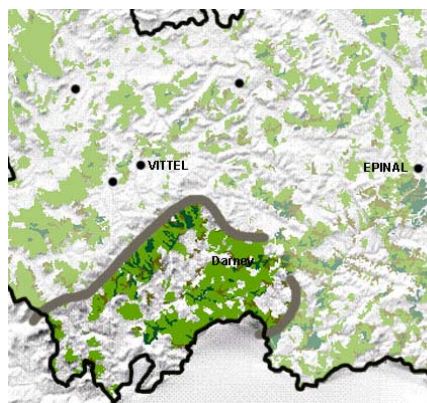
Les grès bigarrés au nord de l'entité s'enfoncent, vers le l'ouest, sous une petite côte du « calcaire coquillier » mis à nu plus à l'est dans toute la vallée de la Saône.



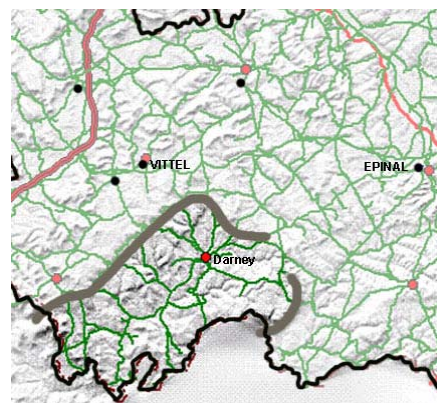
L'occupation du sol agricole est dominée par les prairies ; les cultures sont plus présentes dans le sud sur les sols calcaires.



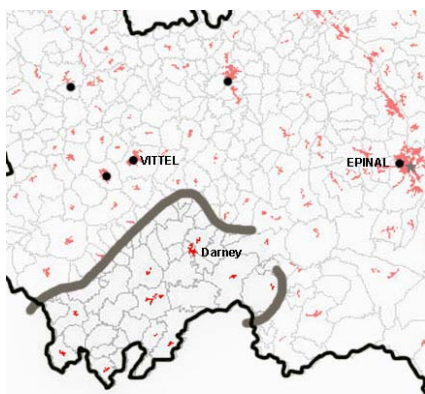
La Saône et ses affluents drainent le territoire en direction du sud. Les sommets dominants Darney marquent la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône.



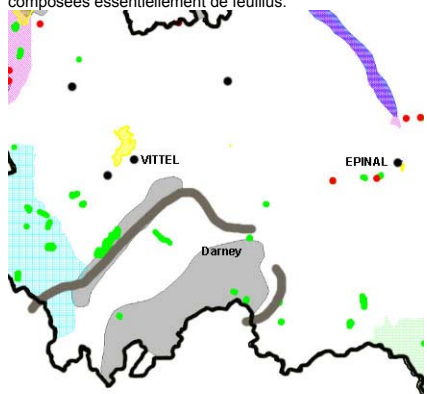
Les forêts prennent en écharpe le secteur agricole du nord de l'entité, recouvrant les roches gréseuses. Elles sont composées essentiellement de feuillus.



La Vôge Saônoise reste à l'écart des axes routiers principaux.



Darney et Monthureux-sur-Saône constituent les bourgs principaux, entourés d'un chapelet de villages et de hameaux.



Les secteurs boisés ont été répertoriés comme secteurs paysagers sensibles.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- alluvions fluviales
- schistes et grès
- marnes du lias
- grès bigarré
- marnes irisées
- grès voggien et grès rouge
- calcaires coquilliers
- grès de la Vôge

Les entités

5. Repères bibliographiques

Prédiagnostic du pays de Saône et Madon

Septembre 1998 - Diren Lorraine - Agence Régionale pour l'Environnement.

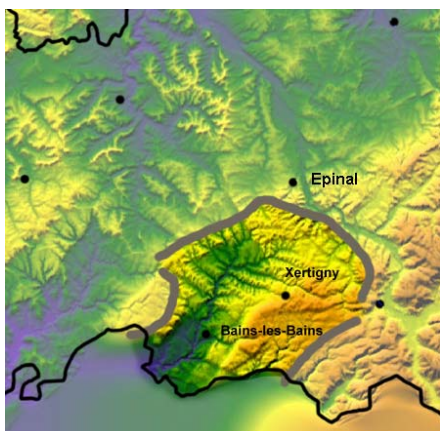
Résumé historique. Carte de progression des boisements. Premier avis sur les enjeux, les orientations d'une politique locale de paysage.

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les entités



Communes concernées : Bains-les-Bains, Bellefontaine, Charmois-l'Orgueilleux, Chaumoussey, Dommartin-aux-Bois, Dounoux, Fontenoy-le-Château, Girancourt, Hadol, Harsault, Hautmougey, La Chapelle-aux-Bois, La Haye, Le Clerjus, Le Magny, Les Forges, Les Voivres, Montmotier, Raon-aux-Bois, Renauvoid, Sanchev, Trémonzey, Uriménil, Uzemain, Xertigny.



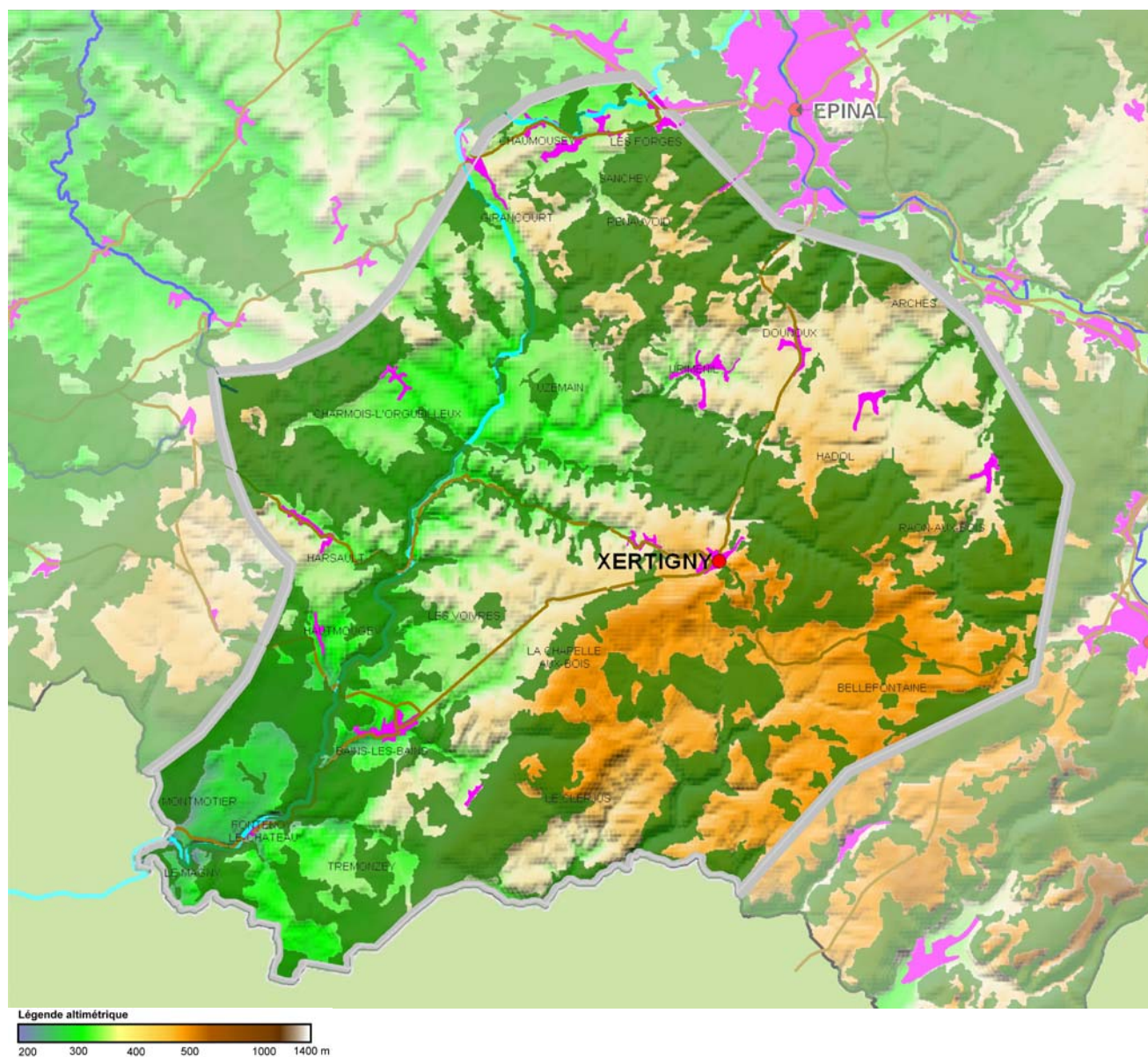
La Vôge

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



Au sud du département, la Vôge forme une transition entre la plaine et le massif vosgien. Drainée par le Coney, elle offre une succession de vallées boisées et de replats agricoles.

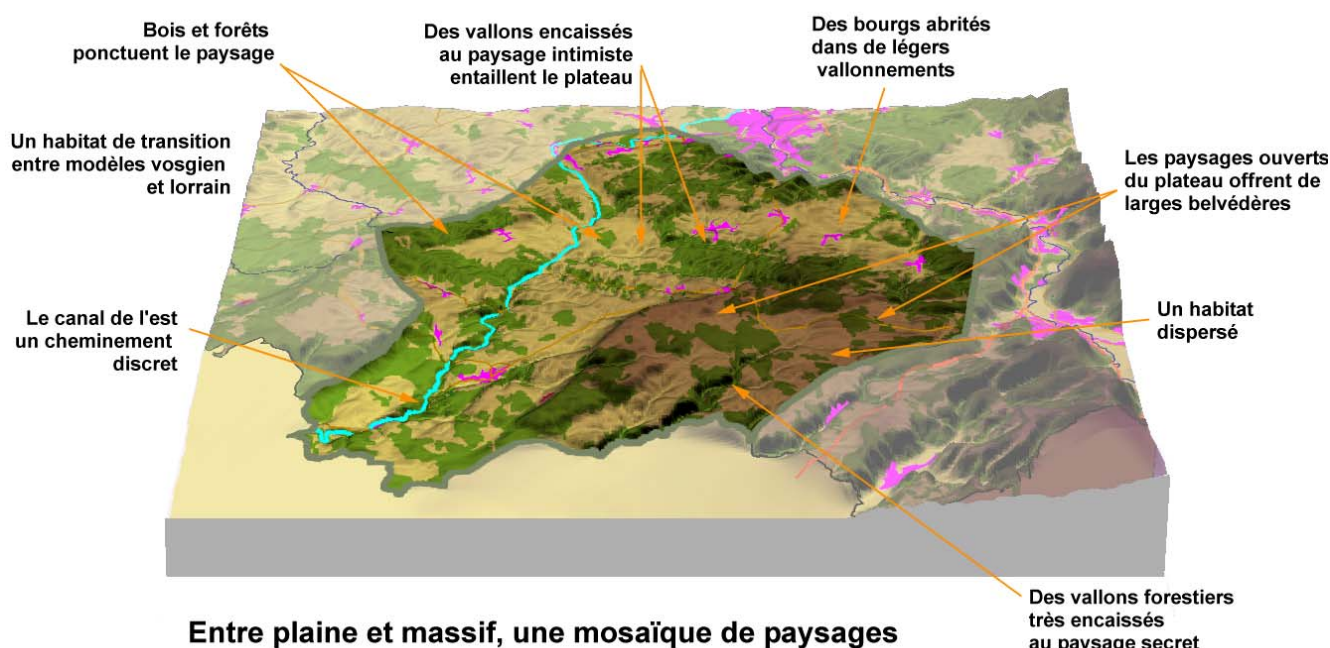
Vers l'est, la Vôge est dominée par le massif des Vosges dont elle est coupée par les vallées encaissées de la Moselle et de l'Augronne.

Ses limites sont soulignées par des massifs forestiers accrochés sur des reliefs plus prononcés.

La Vôge

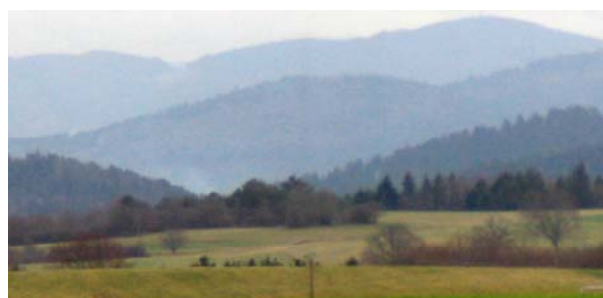
De larges belvédères

1. Portrait sensible



Entre plaine et massif, une mosaïque de paysages

Vers l'est, le massif des Vosges ferme l'horizon. Le paysage se perçoit comme une alternance de hauteurs dégagées, de vallons encaissés et de massifs forestiers : la Vôge offre un paysage complexe où il est difficile de déterminer ce qui domine, mais qui apparaît comme relativement équilibré entre espaces ouverts et forestiers. Les terroirs se décomposent en pentes multiples. Ponctués de fermes, ils rappellent bien souvent les « collines » de la montagne vosgienne.



Vers l'est, le massif des Vosges marque l'horizon. Bellefontaine



Les hauteurs dégagées des plateaux offrent de très larges belvédères. Uzemain

Sur le plateau, des paysages ouverts

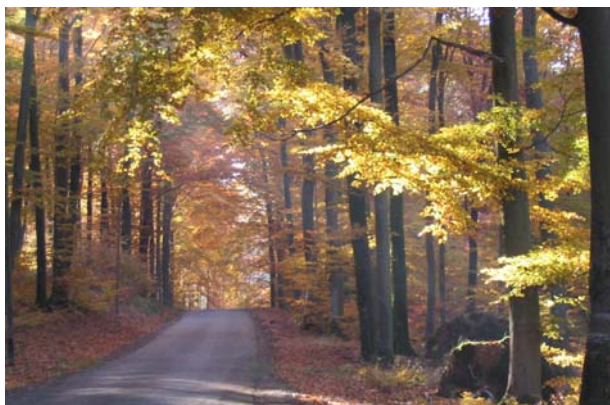
Les hauteurs agricoles offrent de larges belvédères : cultures et prés se partagent les terres peu pentues du plateau, ponctuées çà et là de bosquets. Les herbages ont succédé à la culture de la pomme de terre, qui couvrait 2/3 des terroirs au 19^{ème} siècle. La production de la féculé pour les besoins de l'industrie textile et



Alternance de paysages ouverts et de vallons boisés : le départ du vallon boisé du ruisseau de Buzegney, vu depuis le plateau agricole. Hadol

Les entités

Des vallons forestiers



De courtes traversées forestières rythment la découverte du paysage de la Vôge. Futaie de hêtres, Charmois-l'Orgueilleux



Hameau isolé dans le vallon boisé de la Semouse. Bellefontaine



La traversée de Fontenoy-le-Château : un des rares bourgs implanté de part et d'autre du canal.



Le canal de l'Est, enfoui dans les bois de la vallée du Coney. Fontenoy-le-Château

papetière avait fait la richesse des fermiers, dont l'opulence passée se perçoit encore dans l'architecture rurale souvent cossue.

Les routes principales empruntent majoritairement ces hauteurs, ce qui renforce l'impression d'un paysage relativement ouvert.

La forêt comme toile de fond

Forêts et herbages sont étroitement imbriqués dans le paysage. Si quelques massifs forestiers importants existent, ce sont surtout des bosquets et des bois qui marquent le paysage. Ils s'accrochent sur de petits reliefs du plateau ou à l'articulation entre le plateau et les vallons encaissés. De courtes traversées forestières ponctuent ainsi la découverte du paysage de la Vôge. Il s'agit pour l'essentiel de futaies de hêtres, parfois bordées de boisements de conifères.

Des vallons au paysage intimiste

Le plateau ouvert tranche avec les vallons encaissés avec leurs versants boisés : vallée de la Semouse, vallée du Coney et de ses affluents : l'Aitre, le Cône, le Buzegney... Le paysage change soudain d'échelle, les vues sont rapprochées, limitées par les bois des versants et par le cours généralement sinueux du vallon.

Au creux du vallon, une route serpente souvent en pied de versant, reliant quelques hameaux retirés implantés à proximité de l'eau, ou menant à une usine isolée. Au nord-est, les routes empruntent une succession de petits vallons forestiers très encaissés qui relient la Vôge à la vallée de la Moselle et à Epinal.

Seuls quelques rares bourgs se sont implantés dans ces vallons : Uzemain et Uriménil s'étirent dans la haute vallée du Coney autour de leur usine ; Fontenoy-le-Château plus en aval de la vallée du Coney, le long du canal de l'Est.

Le canal de l'est : un cheminement discret

Le canal de l'est, dans sa branche sud, offre un cheminement au fil de l'eau enfoui dans les bois. Relativement discret, il ne se révèle que grâce aux voies qui le traversent, souvent à proximité d'une écluse. Il a parfois structuré les bourgs (Fontenoy-le-Château), mais il ne fait souvent qu'effleurer hameaux et villages.

Empruntant la vallée du Coney sur l'essentiel de son parcours à travers la Vôge, il franchit, au nord, la ligne de partage des eaux entre Moselle et Coney, ce qui a nécessité la création du lac de Bouzey. Alimenté par un

La Vôge

réseau de rigoles, ce lac soutient son niveau d'eau dans la partie haute.

Une transition entre habitat vosgien et lorrain

Le modèle vosgien se rencontre sous la forme d'une dispersion de fermes isolées, hameaux, écarts -parfois jusqu'à 10 hameaux par commune-, et dans l'architecture des bâtiments : isolées, massives, avec une rampe d'accès à la grange. Les vrais bourgs sont rares.

A partir de la vallée du Coney, le modèle du plateau lorrain s'esquisse avec une certaine agglomération en bourg ; la formation en rues, avec maisons soudées selon le modèle lorrain, reste cependant embryonnaire. Les maisons restent séparées par des espaces de services : jardins potagers, vergers et poulaillers, souvent clos de murets de dalles de grès disposées verticalement.

Le substrat rocheux apparaît dans la construction dans les clôtures en dalles de grès qui cernent les jardins à proximité de l'habitation, et dans tous les petits édifices : ponts, calvaires...

Un habitat dispersé



De nombreuses fermes isolées ponctuent les paysages ouverts du plateau. La Chapelle-aux-Bois



Les hameaux, très nombreux, sont composés de maisons non mitoyennes séparées par de petits jardins. Le Clerjus

Des bourgs abrités dans de légers vallonnements

Quelques bourgs se sont implantés au fond des profonds vallons qui entaillent le plateau, mais la plupart ont préféré s'abriter au départ d'un léger vallonement, profitant ainsi de la présence de l'eau et d'une protection face aux vents. L'approche des bourgs est donc souvent marquée par la seule silhouette du clocher émergeant d'un léger relief, avant de découvrir l'ensemble du village lors du basculement dans le vallon.



Vu de loin, seule la silhouette du clocher émerge du vallon. Hadol



Le bourg se découvre lors du basculement dans le léger vallonement qui l'abrite. Hadol

Les entités

2. Evolutions et enjeux

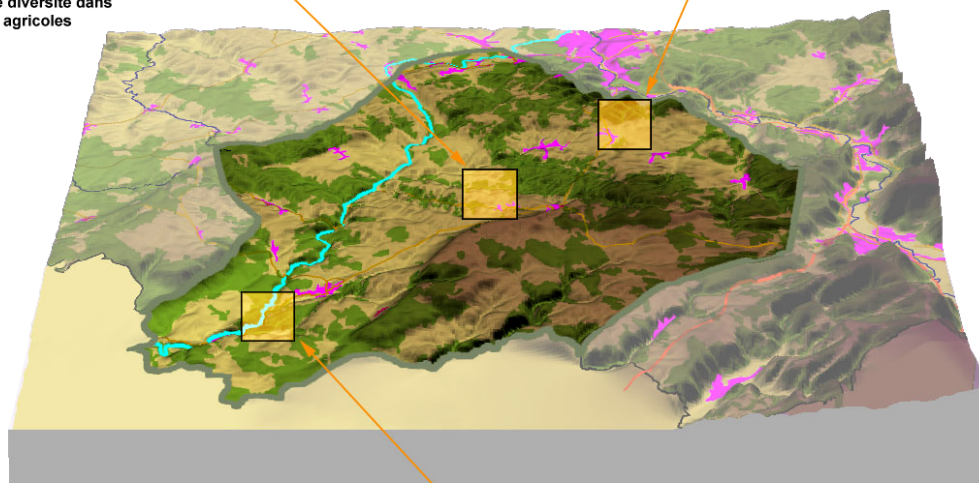
Maîtriser le développement urbain

Favoriser la diversité des paysages agricoles et forestiers

- . Maîtriser la progression des micro boisements en lisière des clairières
- . Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Maîtriser le développement urbain

- . Concilier habitat dispersé et pression bâtie périurbaine
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises



Valoriser le patrimoine lié à l'eau

- . Révéler le canal
- . Mettre en valeur la vallée de la Semouse et son patrimoine industriel lié à l'eau
- . Eviter la fermeture des couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés
- . Maîtriser les aménagements des étangs



Pavillon isolé. Girancourt



Mitage linéaire le long de la RD63. Plombières-les-Bains

Concilier habitat dispersé et pression bâtie péri-urbaine

Le nord et l'est de la Vôge subissent la pression bâtie liée à la proximité de la vallée de la Moselle et des agglomérations d'Epinal et de Remiremont. Cette évolution, si elle n'est pas maîtrisée, peut rapidement dégrader la qualité du paysage villageois par un mitage linéaire (Uriménil, Hadol, Dounoux...), des bâtiments agricoles ou artisanaux mal intégrés, des extensions urbaines basées sur des modèles d'architecture et de jardins standards et banaux, ou par une dispersion de chalets. Dans ce secteur traditionnel d'habitat dispersé, une pression de construction non maîtrisée entraîne rapidement le phénomène du mitage.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur :

La silhouette et l'entrée. Les murs de clôture en dalles de grès. Hadol



L'usine. Bellefontaine



Le petit patrimoine lié à l'eau. Les poiriers palissés. Trémonzey



La Vôge

Valoriser le patrimoine lié à l'eau

paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, les clôtures en dalles de grès, les fruitiers palissés.

Révéler le canal

Le canal offre une belle opportunité de développement autour de son patrimoine hydraulique et de son chemin d'eau. Ce dernier reste encore très discret, tant depuis les routes qui le traversent ou le longent parfois, que depuis les hameaux et les villages qu'il effleure. Révéler le canal



Le canal longe le hameau de Thiélose, mais celui-ci n'a pas mis en valeur sa façade sur le canal. Uzemain

nécessite de retisser un lien entre canal et villages en recréant une façade du village sur le canal et en valorisant les éléments de patrimoine architectural liés au canal : pont, écluses, rigoles, ouvrages hydrauliques, chemin de halage...

Afin que le canal soit considéré comme voie de découverte du paysage il est nécessaire de maintenir ou d'instaurer des points de vue depuis le canal ou depuis le chemin de halage.

Mettre en valeur la vallée de la Semouse et son patrimoine industriel lié à l'eau

La vallée de la Semouse offre des ambiances insolites. La solitude d'un vallon encaissé dans les bois est interrompue par plusieurs petites installations industrielles isolées implantées au bord de l'eau. Si certaines sont encore en activité, la plupart sont maintenant abandonnées ou reconverties en résidences ; leur patrimoine hydraulique pourrait être valorisé.



Donner à voir le patrimoine industriel et les ambiances intimistes de la vallée de la Semouse. Bellefontaine



Maîtriser l'enfrichement des fonds de vallées. Uriménil

Eviter la fermeture des couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés

Certains vallons les plus encaissés se referment progressivement suite aux plantations ou à l'enfrichement. Le maintien de ces prés en fond de vallon est essentiel pour préserver un minimum d'ouverture du paysage. Ils procurent de la lumière aux hameaux, mettent en valeur le paysage perçu depuis la route et révèlent la présence de l'eau.

Des composantes paysagères liées à l'eau à mettre en valeur :

Le chemin de halage. Les écluses. Fontenoy-le-Château Les rigoles. Sanchev

Le patrimoine industriel lié à l'eau. Bains-les-Bains

Les ponts et leurs abords. Uzemain



Les entités

Favoriser la diversité des paysages agricoles et forestiers

Maîtriser les aménagements des étangs

De nombreux étangs ponctuent le territoire de la Vôge, souvent en lisière de petits boisements. Il convient toutefois de faire attention à la qualité des aménagements de leurs berges afin d'éviter une banalisation du paysage. Il est donc nécessaire de maîtriser la multiplication des cabanes ou résidences secondaires au bord d'étangs entourés de haies taillées...



Quelques micro-boisements suffisent à cloisonner le paysage du vallon. Bellefontaine

Maîtriser la progression des micro boisements en lisière des clairières

En périphérie des massifs forestiers, de petites plantations de conifères se multiplient. Implantées soit directement en lisière des massifs, soit au sein du territoire agricole, elles témoignent d'une difficulté de gestion des terres agricoles et contribuent à une fermeture progressive du paysage agricole.



La progression des micro-boisements en lisière des massifs peut entraîner une fermeture relativement rapide du paysage agricole. Xertigny

Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Sur le plateau, le paysage agricole de la Vôge se simplifie au rythme de l'agrandissement des parcelles. Cette dynamique ne doit pas négliger pour autant tous les petits événements, toutes les composantes qui permettent de donner une échelle, ainsi que des repères au paysage, et contribuent à l'identité de cette région : arbres isolés, rangées de fruitiers, éoliennes agricoles, bosquets, ripisylves le long des cours d'eau...

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, le bâtiment agricole, la lisière, la rivière.



L'évolution du parcellaire agricole ne doit pas s'effectuer aux dépens de la diversité du paysage rural. Xertigny

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :

Les arbres isolés.
Charmoix-l'Orgueilleux



Les bâtiments agricoles.
Girancourt



Les calvaires. Hadol



Les chemins. Girancourt

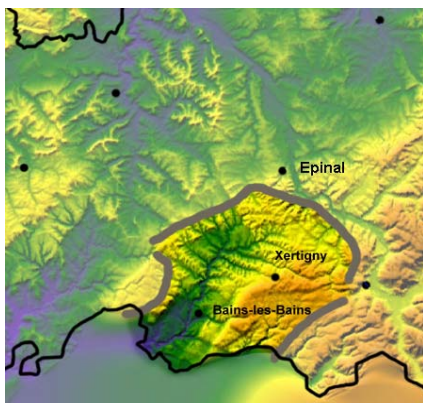


Les bosquets. Girancourt

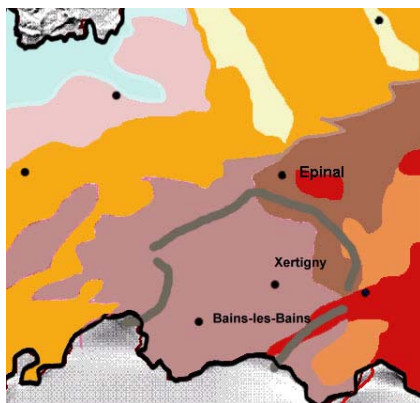


La Vôge

3. Repères cartographiques



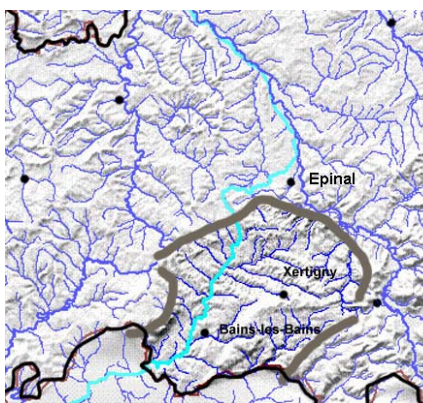
Vers l'ouest, la Vôge forme une large dépression drainée par le Coney, tandis qu'à l'est un plateau plus élevé forme la transition avec le massif vosgien. Les altitudes s'échelonnent entre 300 et 600 m.



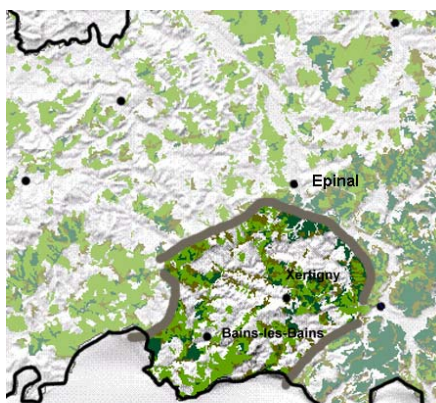
La Vôge recouvre un territoire à la géologie dominée par les grès bigarrés. Au nord-est, les grès vosgiens marquent le basculement vers la vallée de la Moselle.



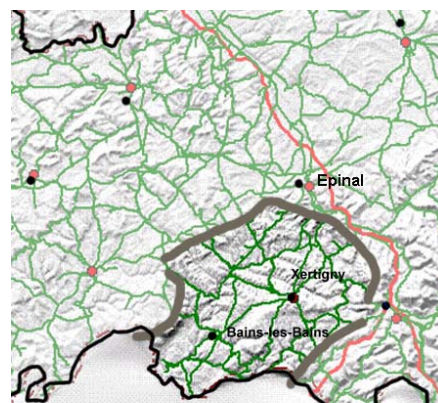
L'occupation du sol agricole est dominée par les prairies ; les cultures se maintenant sur les hauteurs aux sols plus profonds et aux faibles pentes.



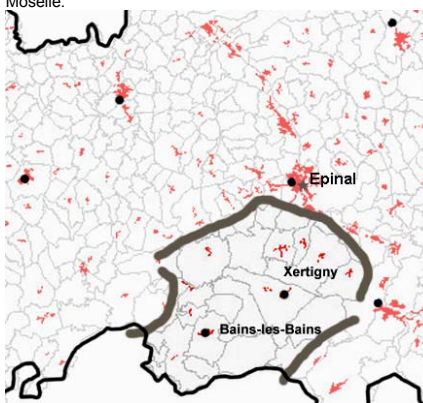
Les sommets boisés entre Hadol et Xertigny marquent la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône. Le Coney et ses affluents drainent le territoire en direction du sud, tandis qu'au nord-est, les ruisseaux affluent vers la Moselle.



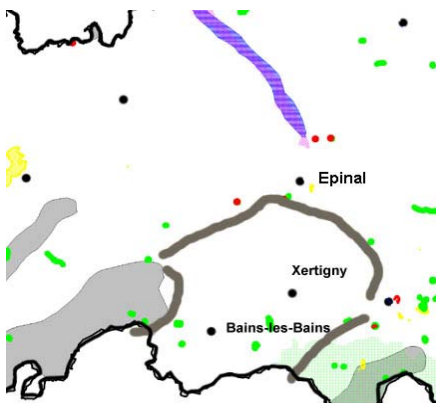
Les forêts se concentrent sur les hauteurs et les vallées, délimitant de larges espaces agricoles. Elles sont composées essentiellement de feuillus, parfois masqués par des boisements résineux périphériques.



La Vôge reste à l'écart des axes routiers principaux. Les voies principales sont implantées majoritairement sur les hauteurs et évitent les vallées.



Sur des territoires communaux très vastes, plusieurs communes dépassent le millier d'habitants, mais l'habitat très dispersé, ne favorise pas la constitution d'agglomérations importantes. Xertigny, Hadol et Bains-les-Bains constituent les bourgs principaux.



Quelques secteurs sont classés en Znieff de type 1 dans le sud de l'entité.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Llandcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- clacaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- grès, schistes, grès schistes cristallins, etc.
- schistes et grès

Les entités

4. Repères bibliographiques

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002 - CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Plan paysager du pays de la Vôge

2001- Syndicat intercommunal du pays de la Vôge

Ce plan n'est pas abouti dans sa forme. Nombreuses cartes d'analyse, peu de synthèse.

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations (tableau & carte très sommaire : 2 à 4 « idées » +/- localisées pour chaque commune.

Cahier de l'exposition « Le canal des Vosges ; un canal-territoire »

2001 – Ecole d'architecture de Nancy, Marc Verdier

Analyse des caractéristiques paysagères du canal et propositions de mises en valeur.

Etude paysagère de la commune de Hadol

1979 - DDE des Vosges

Géographie communale et évolution du Bâti.

Etude paysagère de la commune de Xertigny

1977 - DDE des Vosges

Géographie communale et évolution du Bâti.

Enjeux et objectifs de qualité paysagère dans le département des Vosges

- A propos des enjeux
- Les enjeux cités lors des ateliers d'échange local



L'urbanisme



La forêt



L'agriculture



L'eau



La route

Des enjeux paysagers pour qui, pour quoi ?

Sommaire

1. Dégager des enjeux sur l'ensemble du département
2. Un enjeu de sensibilité...pas si personnelle que cela ?
3. Tracer une direction commune
4. Quelques enjeux de bien commun
5. Les leviers d'action : quelques pistes
6. Pour en savoir plus

Les enjeux

1. Dégager des enjeux sur l'ensemble du département

Aujourd'hui, les enjeux sont essentiellement identifiés sur le massif

Jusqu'à ce jour, l'investissement autour des enjeux de paysage dans le département des Vosges s'est nettement concentré sur le secteur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges mais aussi dans toute la Déodat. En témoigne le nombre d'études, de plans de paysages mais aussi d'actions menées et de financement d'actions publiques spécifiques réalisés sur le massif.

Le besoin de ré-ouvrir des vallées en cours de fermeture a motivé les premières actions dès le début des années 1980. Des nombreux autres thèmes ont été identifiés depuis : l'aménagement des crêtes, les fermes-auberges, les équipements touristiques, les modèles architecturaux....

A la même période, quelques communes de la Vôge avaient fait l'objet de recommandations en matière d'urbanisme : Hadol, Xertigny...

Très peu d'études et d'actions spécifiquement paysagères ont été conduites sur l'ouest du département. Seule l'animation autour du projet « Vosges Itinérances » a esquissé une première approche des atouts paysagers de ce secteur.

Deux secteurs, enfin, ont été étudiés spécifiquement : la vallée de la Moselle dans les années 1995-2000, pour remettre en perspective les évolutions en cours ; le canal de l'est depuis 2000.

Quatre ateliers d'échange

Quatre ateliers d'échange local, en quatre points du département, nous ont permis d'avoir un échange que nous avons souhaité le plus ouvert possible : entre des personnes ressource et le bureau d'études, mais aussi entre personnes ressource d'un même secteur, entre usagers et gestionnaires.

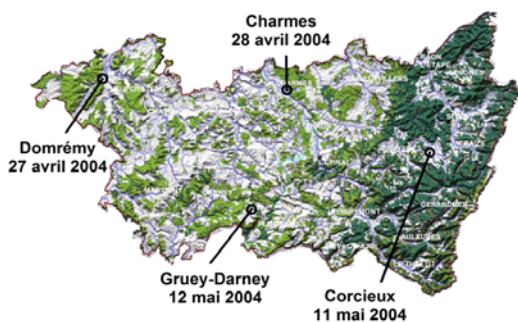
L'exercice n'avait pas pour objectif d'être exhaustif même si au final, le compte-rendu présenté dans l'atlas montre que la plupart des enjeux ont été évoqués. Il a ainsi apporté des éclairages, des confirmations ou des inflexions à l'analyse exhaustive du bureau d'études. Les paysagistes, par ailleurs, ont parcouru l'ensemble du département et rassemblé l'ensemble de la ressource documentaire.

La participation aux ateliers a été très active avec une douzaine de participants, en sus de l'équipe animatrice, à chaque rendez-vous. Les sites visités, les échanges ont été de grande qualité.

Les participants étaient souvent élus locaux, responsables associatifs, souvent « natifs », avec la participation systématique de quelques « nouveaux » résidents ayant tout de même plusieurs années de vie locale.

La dichotomie entre le massif et la « plaine » ne s'est pas retrouvée dans la dynamique des ateliers d'échange : dans l'ouest et dans la Vôge, en particulier, la participation s'est avérée à la fois nombreuse et passionnée.

L'échange autour des enjeux de paysage local semble mobilisateur, même dans les secteurs où les actions sont peu nombreuses. Faut-il y voir une attente sociale émergente, qui cherche encore ses leviers d'action pour mobiliser des actions plus concrètes ? L'un des objectifs du



Les 4 ateliers d'échange sur le paysage local

présent atlas est d'éclairer ces enjeux, en particulier dans la « plaine » du département.

Deux constantes : les enjeux de forme urbaine et de proximité avec l'eau

Deux types d'enjeux ont été exprimés de façon assez proche dans les quatre ateliers.

Pouvoir « lire » les contours de sa ville, son village a été partout cité comme appréciable.

« C'est vraiment un plaisir de pouvoir faire le tour du village en multipliant les points de vue. »

Certains efforts d'architecture ont été relevés ici ou là, mais paraissaient rarement adaptés à l'échelle de l'enjeu. Beaucoup de groupes ont relevé les risques d'une urbanisation diffuse, non maîtrisée.

« Certains bourgs n'ont pas de fin ; c'est dommage. Il faut maintenir des coupures (d'urbanisation) entre les bourgs. »

Beaucoup d'enjeux touchaient par ailleurs à l'eau : l'eau vive des ruisseaux, l'eau dormante des lacs et des canaux, l'eau domestique des lavoirs et des fontaines.

« Les vallées sont irriguées par les rivières. Irriguées, c'est tout un symbole : la rivière apporte le mouvement. Mais ces rivières sont souvent bien mal en point. »

Des enjeux plus spécifiques

Autour de Corcieux, tous les groupes ont relevé des enjeux de fermeture par les boisements et d'architecture particulièrement disparate.

Autour de Gruey, les enjeux exprimés avec le plus de force portaient sur les priorités de ré-ouverture d'espaces, mais aussi de cheminements.

Autour de Charmes, les préoccupations touchaient surtout à la juste place de l'urbanisation, lente mais inexorable, dans les vallées secondaires.

Autour de Domrémy, l'atelier a été l'occasion d'inventorier de nombreux « petits bijoux » paysagers dont la mise en valeur reste améliorable, y compris pour les populations locales : panoramas, points de vue plus modestes, villages pittoresques.

Quatre ateliers d'échange ont enrichi l'analyse paysagère dans le cadre de cet atlas des paysages du département



Corcieux le 11 mai 2004



Charmes le 28 avril 2004



Guey-Darney le 12 mai 2004



Domrémy le 27 avril 2004

Les enjeux

2. Un enjeu de sensibilité...pas si personnelle que cela ?



Est-ce que je me sens bien ici, moins bien là ? Pourquoi est-ce que je préfère emprunter tel itinéraire ? La question est philosophique, certes, mais elle est aussi la clef d'entrée de l'approche du paysage.

Chacun a pu exprimer d'abord sa sensibilité propre, puis s'apercevoir que, dans la plupart des cas, cette sensibilité était largement partagée. Les éléments sujets à débat ont été également relevés.

De la même façon, cet atlas résulte d'une immersion dans les paysages du département et de confrontations au sein d'une équipe.

Quels sont les paysages de « chez moi » que j'aime montrer à mes amis ?

Le paysage pèse, un peu, beaucoup, dans le sentiment intime d'habiter un endroit « de caractère », un endroit « où l'on se cause », un endroit « qui mérite de s'y arrêter ». Il ne fait évidemment pas tout.

La question est philosophique, certes, mais elle est aussi la clef d'entrée de l'approche du paysage ; c'était la première question des ateliers. Interroger son propre comportement amène rapidement à échanger sur ce qui conditionne nos perceptions : je me sens bien ici, moins bien là ; je préfère emprunter tel itinéraire ; j'aimerais plutôt habiter par ici.

Interroger les endroits où je me sens « chez moi » -hors de mon propre logement- amène rapidement à la question de se sentir « chez nous », de ce que certains appellent le « sentiment d'appartenance » que l'on partage plus ou moins avec ses voisins. Ces lieux sont souvent liés à des paysages communément appréciés, mais aussi à des lieux de chantiers, de fêtes partagées ensemble.

Ces questions, par nature, sont d'abord personnelles, mais l'expérience des ateliers d'échange montre, une fois de plus, que nombre de ces sentiments sont largement partagés et méritent attention dans le paysage commun.

Le paysage est-il vraiment un détail, et pour qui ?

Analyser ce qui nous attire ou nous repousse est un art redoutable : d'immenses efforts déployés pour nous attirer nous laissent parfois de marbre tandis que tel détail qui a pu échapper à l'aménageur peut nous faire basculer.

L'aménageur concentre ses efforts, à juste titre, sur les plus gros chantiers. Le paysagiste, lui, sera attentif à ce qui fera la qualité de signature finale : les grandes formes du projet, bien sûr, qui feront qu'il coule de source ou non dans son environnement : mais également les détails qui apportent leur finesse au projet.

C'est pourquoi les recommandations du paysagiste sont parfois déconcertantes pour le technicien : pourquoi donc est-ce si important de conserver les 5 derniers mirabelliers au bord du chemin ? De reculer une façade de 2 mètres ? Tant qu'il ne s'agit que de détails, après tout, pourquoi pas... Mais l'argumentation est plus difficile s'il s'agit, ailleurs, de déplacer tout un projet de zone d'activités.

A moins que ce ne soit l'inverse : qu'il le veuille ou non, tout aménageur –urbain, forestier, agricole- est aussi un poète. Un poète du meilleur ou du pire chaque fois que son travail est exposé au regard de tous.

Qui est mobilisable ?

Un enjeu de paysage n'a de valeur que s'il est partagé.

L'envie d'agir prend corps lorsqu'un acteur local, prend conscience que le paysage doit y être pour quelque chose, et qu'il y a peut-être quelque chose à faire.

Ce sentiment de paysage, aucune analyse ne peut l'inventer. Dans tout ce qui suit, et jusqu'aux recommandations qui évoquent des actions concrètes, l'analyse sensible reste le moteur et la finalité de l'action, à condition qu'elle soit communément partagée.

Certaines évolutions ne sont pas inéluctables

Lorsqu'il s'agit de grand paysage, l'ambition paysagère commence par un exercice d'humilité : relever les évolutions en cours qui redessinent les paysages, avec ou sans son intervention. Mais c'est pour mieux redéployer son ambition sur des enjeux sur lesquels « il y a quelque chose à faire ».

Raconter « vers où l'on va »

Les scénarios évoqués permettent à chacun de percevoir « vers où l'on va » : la fermeture de la vallée, l'effacement des ruisseaux, la dilution du bourg ; ou au contraire, l'émergence de nouveaux éléments structurants, de paysages grandioses, de nouveaux panoramas. L'exercice reste inévitablement réducteur à l'échelle d'un département. Chacun restera juge de leur pertinence, de leur poids respectif, dans chaque contexte local.

Prendre appui sur de vrais atouts et prendre parti

Les évolutions, comme les scénarios, sont parfois contradictoires ; les « attentes sociales » aussi, les élus le savent bien.

Leur interprétation reste donc une hypothèse, mais elle trace les contours des choix possibles : c'est bien là que rien n'est inéluctable, que l'on pourra prendre parti.

« Les montagnards savent bien qu'on ne remonte jamais une vallée : on la descend. Pour les touristes, c'est sans doute l'inverse : on remonte la vallée à la recherche de paysages, d'eau vive, de nature. »

« Longtemps, la perception du département, même pour nous vosgiens, s'est limitée à deux pôles : la montagne et le thermalisme. Nous, comme tous ces pays-là, on est entre les deux. »

« Ici il n'y a pas que Domrémy et Grand. On a beaucoup de choses à faire découvrir, et souvent encore à découvrir nous-mêmes : panoramas grandioses, éperons sur des vallées, fonds de vallée en contact direct avec l'eau, bâti traditionnel... mais comment relier tous ces sites, en faire une image pour nous, pour les visiteurs ? »

La distance entre les scénarios délimite l'espace d'un projet collectif, devient un enjeu, une partie à jouer : l'action paysagère s'enracine dans le choix d'un scénario, le refus d'un autre. Cette attitude volontariste a souvent besoin de se trouver des racines dans l'histoire locale.

« La résistance, elle est inscrite de longue date dans l'histoire locale du pays de Darney, de la vallée de l'Ourche. »

« Finalement on aura beaucoup parlé d'histoire locale ! »

Le parti pris de mise en valeur consistera souvent à tirer parti de ce que l'on considèrerait jusqu'à présent comme une contrainte, une contradiction. Il peut s'agir de tracer un lien entre l'espace domestiqué d'un canal et l'espace sauvage d'une Moselle capricieuse, entre une montagne à la notoriété quelque peu écrasante et sa « plaine » vosgienne, entre l'espace d'hier -ruines, friches- et l'espace de projet.

Dans le département des Vosges, ces paradoxes ne manquent pas. Reste à y prendre appui pour bâtir des projets ambitieux.

3. Tracer une direction commune

Dans l'atlas des paysages, chaque chapitre d'enjeux est introduit par

- un résumé des tendances observées,
- des atouts paysagers,
- une liste de « scénarios à éviter », en contrepoint.

Le projet de paysage, à l'échelle large dont il s'agit ici, naît forcément d'un coup de cœur, d'une intuition, d'un trait de caractère que l'on se toque de revendiquer.



La « Plaine » du département ne manque pas d'atouts paysagers.
Rouvres la Chétive

Les enjeux

4. Quelques enjeux de bien commun

Affirmer les limites des bourgs et des villages

La maîtrise de l'urbanisation, des « formes urbaines » est revenue comme un sentiment d'urgence au cours des ateliers, mais aussi lors du parcours du terrain et dans toutes les études consultées.

La question prend cependant un tour différent autour d'un village, d'un bourg, sur un versant « bien exposé » de côte ou de montagne.

« D'où que l'on vienne, ce bourg n'a pas de point d'accroche. On a une impression diffuse de plantations, d'habitations, avec 2 sites industriels, le tout écrasé par un massif d'épicéas. »

« On a des maisons qui s'étalent partout. »

Le défi est donc, sans renier l'histoire, de reconstruire des pôles de paysage dans lesquels l'on rentre et d'où l'on ressort autant que possible en continuité avec ceux d'hier. Il faut parfois renoncer à la référence historique : la confusion prolifique des 150 ans passés a pu opérer des basculements dont il est temps de prendre acte : tel ancien centre-bourg est devenu un quartier périphérique d'une cité plus récente en mal de centralité ; telle rive du canal qui centralisait tout le pôle industriel est retournée à la friche.

Retrouver une proximité avec l'eau domestiquée, l'eau sauvage

L'accessibilité au cours d'eau et la requalification de traces du passé lié à l'eau sont apparues symboliquement très importants. Dans le département, l'eau façonne aussi les identités locales.

« On la voit par endroits, mais surtout écoutez : on l'entend tout le temps »

« Pas étonnant qu'on parle chacun de notre rivière : l'eau est un symbole très fort. »

« On a envie de s'asseoir, de peindre. C'est vraiment l'image du cours d'eau au naturel »

« On ne voit plus la rivière ; elle est effacée sous la végétation »

« Cet agriculteur ne joue pas le jeu : il stocke des vieilles ferrailles, il laisse des parcelles en friche le long du cours d'eau. »



Ruisseau dans une vallée encaissée de la Vège avec berges aménagées. Xertigny

Tirer parti de la mixité des espaces quand c'est encore possible

Certains paysages vosgiens sont grandioses, archétypiques -pardonnez l'expression- comme des images d'Epinal. D'autres sont riches de leurs clins d'œil, et leur beauté est moins immédiate ; ils ont davantage besoin d'être racontés, révélés, « décodés » par des efforts communs de tous les aménageurs, mais aussi par des actions plus culturelles susceptibles de rénover leur perception par le grand public,

La force des premiers tient à la force « pittoresque » d'un trait dominant : ouvert ou intime, campagnard ou citadin. Ce sont les secteurs typiquement ruraux sur les plateaux barrois ou dans le Xaintois, les paysages sauvages des vallées forestières de la partie montagneuse.

Dans tout le reste du département, les paysages ne manquent pas de charme mais semblent résister à ces classifications trop faciles. La force d'un trait dominant est amoindrie par des juxtapositions disparates. Ici l'usine est

venue s'implanter dans les champs avec sa cité ouvrière et sa voie de chemin de fer, sans autre forme de transition. Les pavillons se sont ensuite dispersés dans les prés et 100 ans plus tard, le hangar d'un entrepreneur est venu s'intercaler. Les univers s'entremêlent et se touchent dans le paysage qui reflète, somme toute, la palette des activités au sein d'une même famille des Vosges : forêt, clairière, vallon, plateau agricole, mais aussi centre ancien, usine, cité ouvrière, quartier pavillonnaire, bâtiment d'activité.

Le défi est alors de dépasser ce paradoxe : les paysages, comme les mentalités, sont forgés par une mixité d'activités, un contact direct entre des univers habituellement éloignés.

Ce type de mixité est parfois volontairement ré-introduit dans l'urbanisme contemporain lorsque certains parlent par exemple de ville fractale : la mixité redevient un parti-pris paysager qui dessine des associations, des points de contact surprenants, des petits événements dans l'espace quotidien.

Redessiner un paysage consistera alors à rétablir des interfaces, des frontières d'usage, des transitions entre les différents types d'espaces. Rétablir ces lignes -parfois un simple changement de couleur sur une chaussée urbaine- c'est aussi tracer des lignes de dialogue entre ces composantes complémentaires du paysage et de la vie locale. Des lignes chargées d'histoire, parfois d'une forme d'humour, entre l'habitation et l'espace de travail, entre un bourg et sa campagne, entre l'espace public et l'espace privé.

Cette juxtaposition retrouve alors une force poétique. Elle multiplie des portes de communication entre l'ici et l'ailleurs. Le ruisseau immuable raconte l'usine éphémère ; le silence de l'usine abandonnée raconte le fracas du pont élévateur qui y trône encore ; la clairière souligne l'intimité du sous-bois ; le hangar de l'artisan propage l'esprit de la grange massive ; le silence d'une vallée remémore les clameurs d'une bataille passée.

Transformer l'espace délaissé en espace de projet

L'empreinte des « délaissés » industriels, routiers, ferroviaires, achève parfois de donner au tableau un air inachevé : les paysages du département semblent résulter d'une superposition de plusieurs vagues d'aménagement, réalisées dans une forme d'urgence, qui ont successivement créé puis délaissé quelques décennies plus tard de nouveaux axes, de nouveaux centres de travail et de vie. La vue de ces délaissés, logiquement placés en premier plan depuis les routes, affecte aux secteurs concernés une image d'abandon.

Ces bâtiments, outils, cheminées, ont longtemps fondé l'identité d'une population locale venue d'ailleurs. Ils méritent mieux qu'un simple abandon à la friche. La pression urbaine, restant faible à modérée selon les secteurs, n'a pas justifié une avalanche de réaménagements qui, ailleurs, aurait rétabli une cohérence.

Certaines de ces emprises disponibles offrent de belles opportunités pour recomposer un paysage dans des secteurs où l'urbanisation s'étale de façon anarchique.



Une place publique dessinée dans une ancienne « dent creuse » de village.
Gruy

Les enjeux

Retrouver le sens de la façade et de l'arrière-cour

La force de ces paysages s'appuie sur les qualités paysagères de chaque espace, et des contrastes -heureux, malheureux- avec ses voisins situés en « vis-à-vis ».

Dans le département, davantage qu'ailleurs, l'imbrication étroite des éléments impose souvent sa logique ; un exemple bien connu est celui des villages-rue lorrains où l'usoir reste encore parfois une « arrière-cour disposée en façade sur la rue ». Chacun de ces espaces, en effet, a son côté façade et son arrière-cour, ses lieux d'attrait et ses facettes repoussoir ; chacun perçoit en retour ceux que lui expose son voisinage. Quelle que soit l'échelle de perception, la force d'un paysage reste affaire d'impression générale, et c'est là que se situe le parti pris du paysagiste. Sur un site donné, cette impression reste, et doit rester, assez évidente à percevoir et à partager.



La forme générale d'un bourg, la qualité des éléments qui la composent, sont toujours perçus dans leur globalité comme une façade.

Dans les villes majeures et les couronnes péri-urbaines

Le paysage est l'un des ressorts sensibles de l'attractivité d'une ville et de la qualité de vie de ses habitants.

Les grandes occasions d'agir sont souvent les emplacements des extensions urbaines : zones d'activités, d'habitat. A ce stade, la collectivité n'acquiert du poids que si elle dispose d'un minimum de réserve foncière et d'un pôle de compétence sur lequel s'appuyer dans la durée.

Les leviers d'action publique plus habituels sont liés à l'aménagement de périmètres (ZAC ou pas), aux avis d'urbanisme, mais ces derniers ne sauraient occulter d'autres démarches possibles : l'action courante des services en régie ou en prestation, le soin apporté aux commandes publiques et à leur suivi. La collectivité dispose également d'importants moyens de communication et d'éducation des jeunes aux enjeux de leur paysage.

Dans les « arrière pays » de caractère

L'« arrière pays » d'un pôle urbain constitue de plus en plus souvent l'un de ses principaux atouts d'attractivité, de cadre de vie. La « campagne de proximité » devient une nouvelle richesse, tout particulièrement pour de nombreux européens du nord.

Se situer dans une perspective d'arrière pays n'a rien de péjoratif, bien au contraire. Cela nécessite par contre un effort d'attention particulier sur les évolutions en cours et sur les liens entre le pôle urbain et les « pôles secondaires » qui structurent cette couronne rurale.

Les liens entretenus entre les habitants de St Dié et leurs vallées proches sont emblématiques à ce titre, même s'ils ne sont pas extrapolables en l'état : l'effort de restauration des qualités paysagères prend une place importante dans la dynamique de développement local.

L'une des grandes opportunités d'agir est liée au renforcement des voiries. Ces opérations modifient les trajets, transpercent le paysage de communes périphériques et modifient à terme tout le rapport à l'espace ; le choix du tracé définitif, des aménagements périphériques méritent une grande attention.

Le financement d'études et d'actions ambitieuses était souvent réservé, jusqu'aux années 1980, aux communes disposant de bonnes taxes professionnelles. Les politiques européennes, l'intercommunalité apportent des leviers d'action, dont certains sont accessibles dans des territoires en ralentissement économique.

Des moyens modestes pour des projets modestes n'empêchent pas de rester ambitieux dans la façon de disposer une zone d'activités, un bâtiment agricole, un lotissement, un stationnement de centre bourg.

Dans les petites villes et les cités ouvrières

Ces espaces offrent un cadre de vie très spécifique entre urbain et rural. Elles donnent à l'espace rural alentour une armature de proximité, une palette de services, et une forme de point d'ancrage à la fois fonctionnel et symbolique.

A mesure que les habitants se renouvellent, que les enfants d'une même famille s'expatrient pour un temps ou pour toujours, la question de « se sentir bien ici » prend du

5. Les leviers d'action : quelques pistes

A l'échelle d'un grand paysage, la recherche des bonnes opportunités d'agir amène à composer avec l'initiative publique, l'initiative privée et le dynamisme associatif.

Les enjeux de paysage font rarement l'objet d'un « projet » en soi, et c'est généralement mieux ainsi. Ils sont plutôt appelés à se combiner de façon spécifique avec toutes sortes de projets locaux. Ils justifient une attention vigilante et volontaire dans les grandes décisions comme dans les décisions de détail.



Il est souvent possible avec des mesures simples de restaurer une meilleure lisibilité du caractère du bâti, de l'eau. Ici, il suffirait de supprimer quelques petites parcelles d'épicéas. Bellefontaine

Les enjeux

poids. Un travail reste à faire pour identifier les qualités et les limites du patrimoine bâti hérité de l'industrialisation qui commence tout juste à basculer dans l'histoire. Les questions d'intimité, de juste distance au voisin, de convivialité de l'espace, de repérage dans l'espace et dans le temps, sont typiquement des questions qui peuvent trouver des réponses dans le paysage.

Face à la construction de lotissements privatifs par les jeunes couples et les retraités, il revient à l'acteur public, en particulier, de (re)construire un espace public convivial. Cet espace a souvent vocation à rester sobre.

Dans les villages agricoles



Dans les villages ruraux, les meilleures occasions d'agir sur le paysage sont souvent les projets de développement agricole et d'aménagement de voirie. Moyemont

La qualité de signature visuelle de l'activité agricole tend à prendre de l'importance, y compris au sein d'un village agricole où les familles elles-mêmes diversifient leurs activités. Ce décroisement interroge la juste place de l'activité agricole dans l'espace urbain et dans l'espace rural. Le paysage ne fait pas tout mais il offre de réelles opportunités d'agir et de renouveler le pacte social entre des voisins dont les trajectoires personnelles diffèrent : « natif », « néorural », « retour au pays ».

Les petites occasions sont, elles, innombrables et relativement aisées à réaliser lorsque la commune possède l'emprise ou connaît le propriétaire : masquer ici un point noir, souligner un « coup d'œil » sympathique, habiller un pignon de ferme disposé en ligne de mire de la rue centrale. Chaque agriculteur, par ailleurs, a toujours sa propre façon d'entretenir la berge du cours d'eau, la relique de verger, de lutter contre l'enfrichement de ses parcelles délaissées.

Dans les espaces touristiques

La qualité paysagère d'un grand site touristique est parfois considérée comme allant de soi. Le caractère intime ou sauvage d'un versant de montagne ou d'un bord de lac, reste pourtant vulnérable face à la construction de quelques chalets mal disposés.

L'initiative est à dominante privée, tant en matière d'équipements de loisirs que de maisons.

Les leviers d'action sont nombreux et ont fait l'objet, dans le département, de nombreux programmes emblématiques à l'échelle nationale, mobilisant l'ensemble des acteurs.



Le projet de paysage ne vise pas à geler les évolutions mais repérer ce qui fait le caractère local pour renforcer sa bonne perception : ici la silhouette du village dominée par le clocher, les petites parcelles de prés autour du village, le cimetière isolé à l'entrée... Gugnecourt

Les études existantes sont regroupées par grand secteur du département, des plus récentes aux plus anciennes. Nous avons regroupé ici celles qui nous ont paru apporter une contribution aux enjeux de paysage, même lorsque leur libellé n'est pas spécifiquement paysager.

Le massif vosgien

- Bâtir en Haute Meurthe : comprendre et mettre en valeur nos paysages. ADVHM & Frank Besançon. 2003
- Guide de bonnes pratiques : Un plan de paysage pour la vallée de la Haute-Meurthe. ADVHM, CAUE des Vosges, Franck BESANCON. 2003
- Paysage construit de la Vallée de la Fave : valoriser les patrimoines. Marc VERDIER, Corine MANGIN, Communauté de Communes de la Vallée de la Fave. 2001
- Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières, Éliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000.
- Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Marc VERDIER. 1999
- Entretenir les paysages et les milieux naturels dans les vallées vosgiennes. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin. 1997
- Étude DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996
- Étude de gestion des paysages du canton de Provençères sur Fave. Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996
- Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud : les pratiques agricoles et la transformation de l'espace. INRA. 1995
- Le Plan de paysage de la vallée de la Plaine : bilan de l'opération 1991-1995 ; programme d'activité pour la poursuite de l'action ; repères méthodologiques. CAUE des Vosges, Marc VERDIER, ADPP, Jean-François HESSEL. 1995
- Restauration de la rivière la Plaine du Massif du Donon à Raon l'Étape - 1986-1994. CAUE des Vosges, Laurence BARES. 1995
- La vallée retrouvée : arbres et paysages forestiers de la vallée de la Plaine. CRPF. 1995
- Paysages et zones d'activités dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : recommandations paysagères. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Jean-Frédéric WEICK. 1995
- Hautes chaumes. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. 1994
- Éléments de réflexion pour un projet global de paysage sur un morceau de territoire : le bassin versant de la Haute-Meurthe. CAUE des Vosges, Agence Pole Sud. 1993
- Les plans locaux de gestion de l'espace : une réponse aux problèmes de fermetures des paysages. Conseil Général des Vosges. 1993
- Des opérations d'utilité collective : gérer l'espace rural dans le massif vosgien. CEMAGREFF, Eric PERRET, François VERON, Commissariat à l'Aménagement des Vosges. 1993

6. Pour en savoir plus

Les enjeux

- Plan de paysage de la Vallée de la Plaine : mise en place d'un observatoire des paysages. CAUE des Vosges, Marc VERDIER, ADPP, Jean-François HESSEL. 1993
- Diagnostic paysager : canton de Senones : volumes 1 à 3. CAUE des Vosges, Frédéric GOLTL. 1992
- Le paysage, un indicateur de qualité de l'environnement ? Analyse d'une démarche paysagère globale élaborée au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, et mise en application dans une vallée rural des Vosges du Sud. Anita THORND AHL, Institut Eco-Conseil, ENSAIS, Parc Naturel Régional des ballons des Vosges. 1992
- La vallée de la Plaine : analyse paysagère. François BONNEAUD, Véronique BRUNET. 1990
- Plan de protection et de mise en valeur des Hautes Vosges. Bernard AVRIL, AERU, Direction Régionale de l'Environnement. 1990
- Espaces fourragers et aménagement : le cas des Hautes Vosges. INRA. 1986
- Une vallée sud-vosgienne : la vallée de la Haute-Moselle de Rupt sur Moselle à Bussang. Françoise GEORGES. 1983
- Les paysages dans l'aménagement du massif vosgien : schéma d'orientation et d'aménagement du massif vosgien. Jacques SGARD, OEDA Alsace, OREAM Lorraine. 1976
- Gestion de l'espace : commune de Ban de Sapt : étude préalable à l'élaboration d'un contrat local. Conseil Général des Vosges, DDAF des Vosges, AVEM, Catherine GRANDJEAN, Christian LELIEVRE.
- Schéma d'aménagement de la grande crête.

Vôge

- Plan paysager du pays de la Vôge : Syndicat intercommunal du pays de la Vôge. 2001
- Etude paysagère de la commune de Hadol : DDE des Vosges. 1979
- Etude paysagère de la commune de Xertigny : DDE des Vosges. 1977
- Commune du Clerjus : étude paysagère. DDE des Vosges. 1979
- Étude de cours d'eau : la Saône.

Vallée de la Moselle

- Étude paysagère des vallées de la Meurthe et de la Moselle préalable à l'élaboration d'un schéma d'orientation des carrières. DAT Conseils, Direction Régionale de l'Environnement. 2002
- Paysages et organisation de l'espace en Lorraine : la vallée de la Moselle d'Epinal à Neuves-Maisons. Simon EDELBLUTTE. 1997
- L'évolution du territoire de la Moyenne Vallée de la Moselle d'Epinal à Socourt. CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, DDE des Vosges . 1995
- Étude de cours d'eau: reculées de la Moselle entre Epinal et Chamagne.

Canal de l'Est

- Schéma de développement touristique du canal des Vosges. 2003
- Projets autour du canal des Vosges. École d'Architecture de Nancy, Marc VERDIER. 2002

- L'exposition est sur le canal - Le canal des Vosges, un canal-territoire. École d'Architecture de Nancy, Marc VERDIER. 2001

Plaine & Ouest vosgien

- Les paysages perçus depuis l'autoroute A31. Marc VERDIER, Direction Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine. 1998
- Schéma de développement touristique de l'ouest vosgien. 2003
- " Les Vosges, la nature vivante " : présentation générale. 2003
- Guide thématique pour la valorisation du cadre de vie de la Communauté de Commune de Mirecourt et de huit communes voisines. CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, Emmanuelle LIMARE. 2002
- Charte communautaire d'environnement de la Plaine des Vosges - Etude préalable : propositions d'objectifs et d'actions. Diagnostic (Synthèse). Adage Environnement. 1998

Département des Vosges

- Charte départementale pour l'environnement des Vosges : Bilan de deux années de fonctionnement. Conseil Général des Vosges, Préfecture des Vosges 2002
- Étude préalable à un centre d'enfouissement technique dans le département des Vosges. DAT Conseils . 2001
- Charte départementale pour l'environnement : Tomes 1 (Diagnostic) et 2 (Objectifs et projets). Annuaire des acteurs. 2000
- Espaces Naturels Remarquables - Vosges. Préfecture de la Région Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseil Général des Vosges, Conseil Général de la Moselle . 1999
- Réussir un plan de paysage. Parc Naturel Régional des ballons des Vosges. 1998
- Paysage : étude de faisabilité pour une politique des paysages dans le département des Vosges. Laurence BONNEAUD. 1994
- Paysage : étude de faisabilité pour une politique des paysages dans les Vosges. Violette MONTEMONT. 1994

Région Lorraine

- Les plans de paysage en Lorraine : bilan de la politique régionale. Nos paysages 1997-2002. Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine. 2003
- Le plan de paysage en Lorraine : comment financer les actions ? - Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine. 2003
- Forêt et paysages en Lorraine : Cahiers de lecture. Office National des Forêts, CRPF de Lorraine-Alsace. 2002
- Bilan des actions paysage en Lorraine - Colloque auprès des élus - Guide des aides pour les élus. 2002
- Objectif 2 Lorraine 2000-2006 : document unique de programmation. Préfecture de la Région Lorraine, Région Lorraine. 2001
- L'environnement en Lorraine. Article de synthèse. INSEE. 2000

Les enjeux

- Schéma des services collectifs, DIREN Lorraine. 1999
- La lorraine et ses paysages : quelles actions, quels auteurs. Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine . DAT Conseils. 1997
- Rapport d'orientation pour une politique régionale des paysages : conseil économique et social du 22 Mars 1996, conseil régional des 28 et 29 Mars 1996. Conseil Régional de Lorraine. 1996
- Tableau de bord de l'environnement en Lorraine : édition 1996. Direction Régionale de l'Environnement. 1996
- Atlas régional des paysages de Lorraine. DATconseils. 1996
- Carte du patrimoine naturel et paysager de Lorraine. Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement, Institut Géographique National. 1996

***Les enjeux
paysagers
cités lors des
ateliers
d'échange
local sur le
paysage***

lors des ateliers locaux

1. Déroulement

Nous avons souhaité réunir dans ce cadre de la réalisation de cet atlas, **quatre ateliers d'échange local**. Ces rencontres en quatre points du département ont permis d'avoir un échange que nous avons souhaité le plus ouvert possible : entre des personnes « ressource » et le bureau d'études, mais aussi entre personnes « ressource » d'un même secteur, entre usagers et gestionnaires.

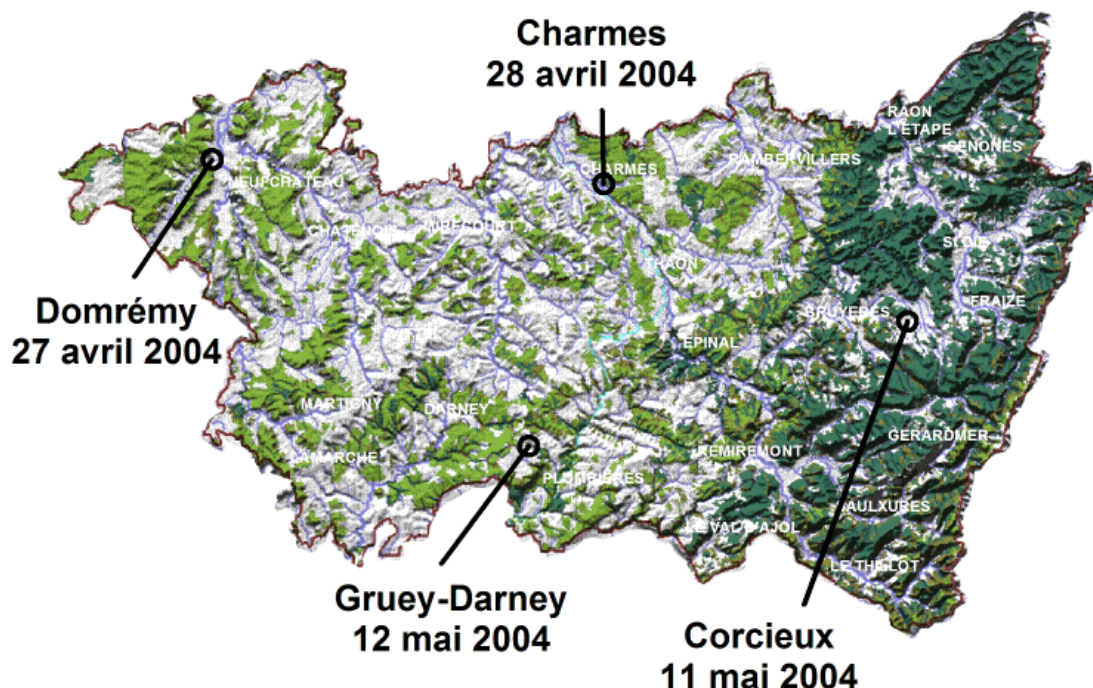
Les participants

46 personnes ont participé aux ateliers : élus, techniciens, responsables associatifs, habitants, gestionnaires... 26 personnes ont, en outre, rédigé une réponse écrite au questionnaire joint à l'invitation. La plupart ont participé ensuite à un atelier.

Les mises en commun

D'une durée de 1h30 environ, elles ont toujours été... trop brèves, mais elles ont soulevé beaucoup de questions, d'enjeux locaux.

	Déroulement	Questions clefs des échanges	Principaux apports à l'atlas
09h30 9h45-11h00	Accueil. Présentation sommaire du futur atlas Parcours libre par groupes de 3-4 d'un petit itinéraire à pied avec des arrêts.	• Notre perception du paysage. • Les points forts, faibles du paysage que l'on perçoit. • Les évolutions perçues. • Les souhaits et les craintes dans l'évolution d'ici 10 ans.	• Les caractères du paysage local. • Les évolutions en cours.
11h00 - 12h30	Mise en commun et conclusion.		La caractérisation des entités, les enjeux paysagers par grand secteur.
12h45	repas en commun		



Les 4 ateliers d'échange sur le paysage local

Enjeux et évolutions cités

2. Les enjeux exprimés par thème

La participation aux ateliers a été très active et sur chacun des sites visités, les échanges ont été de grande qualité.

Les participants étaient élus locaux, responsables associatifs, souvent « natifs », avec la participation systématique de quelques « nouveaux » résidents ayant tout de même plusieurs années de vie locale.

Chacun a pu exprimer d'abord sa sensibilité propre, puis s'apercevoir que, dans la plupart des cas, cette sensibilité était largement partagée. Les éléments sujets à débat ont été également relevés.

A noter que par choix, aucun atelier ne s'est tenu dans le secteur spécifique des hautes Vosges, même si certains participants de ce secteur se sont déplacés à Corcieux.

L'exercice n'avait pas pour objectif de couvrir tous les thèmes, ni tout le périmètre du département.

Les enjeux exprimés de façon assez proche dans les quatre ateliers sont surtout liés :

- à la maîtrise de l'urbanisation, des « formes urbaines » ; ces enjeux prennent des formes différentes mais se retrouvent sur un sentiment d'urgence, que ce soit autour des villages, des bourgs, et sur les versants « bien exposés » des côtes et de la montagne.
- à l'eau : l'accessibilité au cours d'eau, et la requalification de traces du passé sont apparus symboliquement très importants. Dans le département, l'eau façonne aussi les identités locales.

Des enjeux plus spécifiques apparaissent dans chaque type de territoire.

Autour de Corcieux, tous les groupes ont relevé des enjeux de fermeture par les boisements et d'architecture particulièrement disparate.

Autour de Gruey-les-Surance, les enjeux exprimés avec le plus de force portaient sur les priorités de réouverture d'espaces, mais aussi de cheminements.

Autour de Charmes, les préoccupations touchaient surtout à la juste place de l'urbanisation, lente mais inexorable, dans les vallées secondaires.

Autour de Domrémy, l'atelier a été l'occasion d'inventorier de nombreux « petits bijoux » paysagers -panoramas, points de vue plus modestes, villages pittoresques- dont la mise en valeur reste améliorable, y compris pour les populations locales.

lors des ateliers locaux

Paysage & traits généraux

Les points forts exprimés

1 Corcieux	L'horizon bien tracé, mais pas écrasant, qui offre des vues générales sympathiques.	<i>« Le trajet vers la Houssière offre une belle image de Corcieux. » « Dès qu'on monte un peu à flanc, le village du col du Plafond semble moins disparate : on voit que les maisons s'abritent des vents d'ouest qui balayent le col. » « A Viainville, depuis la côte des Gouttes, c'est pourtant le même paysage que tout à l'heure, mais c'est bien plus sympathique. »</i>
2 Gruery-les-Surance	Des contrastes entre paysages ouverts et fermés. Le vallonnement.	<i>« Cette diversité sur un tout petit secteur, c'est notre richesse. Déboucher sur l'ouverture de lumière d'un plateau agricole, d'une grande clairière est saisissant après un long parcours forestier. »</i>
3 Charmes	L'ouverture du Xaintois, plus à l'ouest.	<i>« Là-bas ce sont d'énormes plateaux en creux, peu vallonnés. C'est là que se situe l'aéroport. »</i>
4 Domrémy	Le relief de côte qui offre de larges panoramas exempts de grandes infrastructures, où les repères se voient de loin. Le point de vue sur le village depuis une « roche ».	<i>« La première fois que j'ai vu la vallée de la Meuse j'ai compris pourquoi Jeanne d'Arc était d'ici ! » « C'est vraiment un plaisir de pouvoir faire le tour du village en multipliant les points de vue. »</i>

Les enjeux de paysage débattus

2 Gruery-les-Surance	Comment aménager en favorisant la réouverture visuelle ?	<i>« Les thuyas, est-ce vraiment indispensable quand on habite au milieu d'une clairière ? » « Il faudrait dégager les ruisseaux là où c'est trop refermé. »</i>
4 Domrémy	Où disposera-t-on des éoliennes ?	<i>« Elles pourraient s'inscrire comme un point de repère lointain de plus ; mais sont-elles compatibles avec un site historique ? »</i>



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Urbanisme

Les points forts exprimés

1 Corcieux	Le village bien lisible à flanc de coteau.	« D'ici, la perspective est très lisible sur la route menant au col, la rivière. »
2 Gruy-les-Surance	Le bourg préservé qui embellit.	« Plusieurs bourgs sont des villages lorrains typiques, groupés autour de leur église, assez dynamique encore pour ne pas comporter trop de ruines. Leur aménagement est assez réussi quand il a préservé la sobriété, l'ouverture des espaces. » « Les gens font plus attention qu'avant. Le fleurissement explose dans nos villages ! »
	L'architecture rurale.	« On voit partout l'importance de l'eau, de la pierre, du végétal » « Ici c'est rural, et les voisins se connaissent entre eux. » « On sent une certaine pauvreté économique dans les matériaux ; aujourd'hui cela implique aussi des cabanes en tôle. »
3 Charmes	Des repères bien lisibles : la clairière, le plan d'eau, le ruisseau.	« Dans la vallée, la progression est rythmée par des clairières dont le caractère est toujours très marqué : Briseverre, Planchotte, Droiteval. »
	Le village dans un creux, formant un tableau dans les petites vallées affluentes à la Moselle.	« Il apparaît entouré de ses champs sur des versants ondoyants, couronné de bois qui referment l'horizon lointain. Mais pour cela il faut s'écarter des grands axes. »
	La vue sur la vallée, sur les méandres.	
	L'accès au point haut qui traverse de beaux vergers de mirabelliers et quelques rangs de vigne.	« c'est la quiétude, c'est tranquille. Ces petits chemins mènent toujours quelque part. »
4 Domrémy	La forme très lisible des villages.	« Sur la côte du Xaintois, les gens ont rénové leurs maisons ». « Il y a pas mal d'enseignants. »

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	L'absence de limite du bourg.	« Certains bourgs n'ont pas de fin ; c'est dommage. Il faut maintenir des coupures (d'urbanisation) entre les bourgs. » « On a des maisons partout. »
	L'absence de point d'accroche du bourg.	« D'où que l'on vienne, certains bourgs n'ont pas de point d'accroche. On a une impression diffuse de plantations, d'habitations, avec 2 sites industriels, le tout écrasé par un massif d'épicéas. Le regard s'échappe vers la ligne de crêtes. »
	Le bâtiment qui « dénote » fortement à l'approche du village.	« C'est vrai que cette maison anachronique est placée pile dans l'axe de la descente vers le bourg. » « Le regard bute sur ce bâtiment agricole. C'est inévitable au vu de sa position. »
	Les chalets épars sur les versants.	« Ça dénote avec les corps de ferme traditionnels massifs » « Certains coteaux sont très bouchés. Sur le sommet on voit des chalets plantés dans l'herbe. »
	L'aménagement des cols.	« Les constructions sur les cols et leurs abords ne sont pas terribles ; ce sont pourtant des lieux de découverte de nos paysages, qu'il s'agisse de cols réputés ou non. »
	L'aspect disparate des maisons, des clôtures.	« Regardez : on trouve pèle mêle des colonnes, des huisseries PVC, des orientations de faitage, des couleurs de toits, et même des toits à 4 pentes. Et cette haie d'épicéas à demi abandonnée : elle monte déjà à 6 m de hauteur, et elle n'a pas fini de grandir ! »

lors des ateliers locaux

2 Gruy-
les-
Surance

Les usoirs sont traités de façon disparate.	« Il sont de plus en plus souvent appropriés, ceinturés d'un muret. »
Des hameaux sont abandonnés.	« Il y a 40 ans, il y avait 400 habitants dans la vallée de l'Ourche) qui entretenaient des petites parcelles de prés dans le fond de vallée. Aujourd'hui tout s'est refermé, et il ne reste que quelques clairières autour des hameaux. »

3 Charmes

Quelques façades sont en mauvais état.	
Le bâtiment qui « dénote » fortement à l'approche du village.	« Plusieurs maisons particulières « flashent » au premier plan -en particulier, une de couleur bleue- et perturbent la lecture du bourg. 3 maisons mitoyennes récentes en entrée de bourg brisent la direction générale. »
L'absence de caractère de la rue centrale du village.	« Vu de l'intérieur, ce bourg n'a plus le caractère que l'on attendrait au vu de son aspect extérieur. »

Les enjeux de paysage débattus

1 Corcieux

Attention à la maîtrise de l'urbanisation (note de l'équipe réalisatrice de l'atlas).	L'échelle assez ample du relief a limité jusqu'à présent la détérioration des paysages par la dispersion des maisons. A l'approche des bourgs, la perte de qualité est déjà fortement perçue par les habitants. Une maîtrise de l'urbanisation semble indispensable pour renforcer les points forts et limiter l'impact des dérives d'ores et déjà engagées.
---	--

2 Gruy-
les-
Surance

Comment concilier qualité paysagère et construction bois ?	« Le bardage bois de certains bâtiments agricoles dénote un véritable effort mais dites-moi ce que vous pensez de celui-ci : au final, le regard bute dessus. La couleur bois verni est anachronique ici, et elle ne rattrape pas une erreur de forme, de disposition. »
Comment rénover les façades : de façon austère ou pas ?	« On pourrait encourager les habitants à supprimer leurs cabanes en ferraille et à apporter de la couleur, de la gaieté. » Un élu. « Oui mais cette sobriété, et même l'aspect négligé de certains bâtiments, cela fait partie du caractère local, ça nous change des univers urbains trop bien léchés ! » Une résidente installée il y a 3 ans.

3 Charmes

Comment gérer l'urbanisation des vallons tout autour de Charmes, avec une population qui part travailler quotidiennement sur Nancy ?	« L'arrivée du TGV à Nancy va sans doute renforcer la circulation depuis les villages alentour, pour rejoindre la gare de Charmes. Cette petite ville, de par sa gare, est aussi le centre d'un pays. »
Comment gérer l'urbanisation des côtes ?	« Les constructions, vues d'en face, dénaturent le versant. »



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Route

Les points forts exprimés

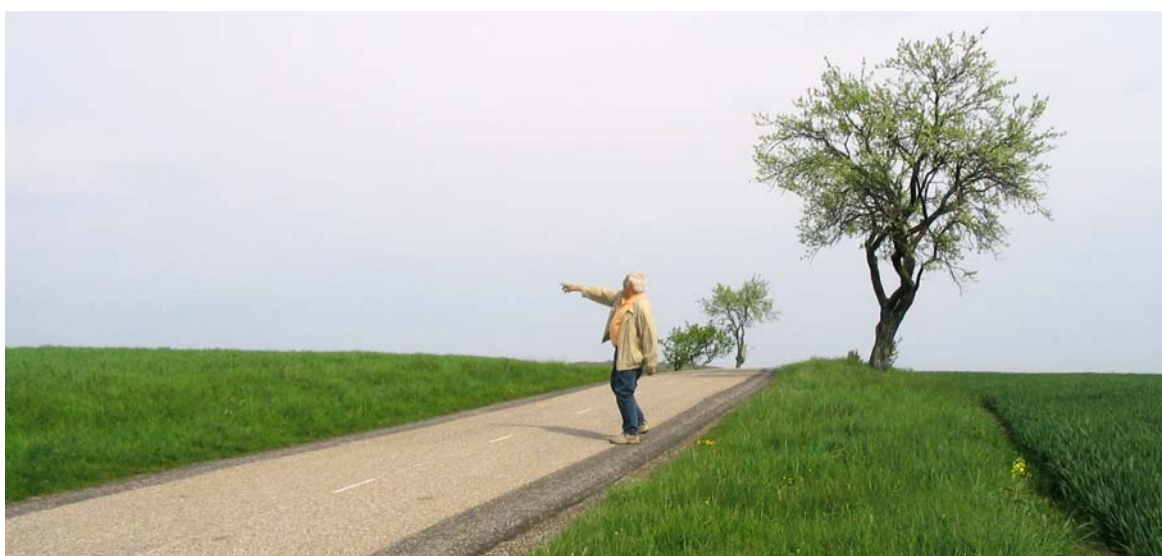
1 Corcieux	Les cols comme objectifs de promenade.	« Les cols, on y monte pour voir ce qu'il y a à voir ; on cherche le contraste entre les deux côtés. »
3 Charmes	Le panorama depuis une route champêtre. Les points de repère depuis les points hauts.	« Quand on arrive au-dessus de Socourt, on voit notre territoire, ça fait plaisir. » « Regardez jusqu'où on voit : la butte de Sion d'un côté, là le Donon, derrière nous la ligne bleue des Vosges au sud. Et au-delà, jusqu'à la forêt noire. » Un animateur de tourisme local. Tous les belvédères, ici, ont été des sites stratégiques lors des grandes batailles de la poche de Charmes. »

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	Le rideau d'arbres sur le talus aval qui bouche la vue.	« On ne voit plus la rivière en contrebas. »
2 Gruy-les-Surance	Les points de vue sont peu affirmés, non signalés.	« On a eu du mal à trouver le point de vue. Ici on n'a pas de « roche » proéminente comme dans la Plaine. Il ne se situe pas tout en haut mais grossièrement aux 2/3 de la pente en raison du relief en croupe arrondie. Rien ne le signale comme « remarquable » : ni calvaire, ni site historique, ni carrefour de routes. »

Les enjeux de paysage débattus

4 Domrémy	Qui replantera des arbres « structurants » autour des ponts, de certaines routes ?	« Les tilleuls anciens qui encadraient le pont vieillissaient ; ils ont été abattus pour motif de sécurité. »
-----------	--	---



lors des ateliers locaux

Paysage & Eau

Les points forts exprimés

1 Corcieux	La rivière très présente pour le promeneur.	« On la voit par endroits, mais surtout écoutez : on l'entend tout le temps. »
3 Charmes	Les rivières comme repères identitaires, même si elles sont souvent masquées par la végétation.	« Pas étonnant qu'on parle chacun de notre rivière : l'eau est un symbole très fort. »
4 Domrémy	La rivière comme principe unificateur de la vallée, du village. Le petit patrimoine lié à l'eau, inséré dans son site « naturel » : lavoirs, mais aussi arbres têtards.	« Les vallées sont irriguées par les rivières. Irriguées, c'est tout un symbole : c'est la rivière qui unifie, apporte le mouvement. Mais ces rivières sont souvent bien mal en point. » « On a envie de s'asseoir, de peindre. » « C'est vraiment l'image du cours d'eau au naturel. »

Les points faibles exprimés

2 Gruy-les-Surance	L'enfrichement efface la rivière.	« On ne voit plus la rivière ; elle est effacée sous la végétation. »
4 Domrémy	Les berges sont de plus en plus privatisées, et deviennent trop souvent un « envers du décor ».	« Cet agriculteur ne joue pas le jeu : il stocke des vieilles ferrailles, il laisse des parcelles en friche le long du cours d'eau. »
	Les ripisylves ne sont plus gérées, et les berges s'érodent.	« Le long de la Meuse, il y avait auparavant des peupliers sur la berge, ils sont tombés et n'ont pas été remplacés, maintenant les berges s'érodent. »

Les enjeux de paysage débattus

3 Charmes	Que penser des contours rectilignes des étangs de ballastières ?	« Ils marquent fortement le paysage de la vallée. »
4 Domrémy	Comment pérenniser l'accessibilité à l'eau, aux berges de ruisseau, aux « roches » en belvédère ?	« Ponctuellement, des arrêtés de biotope pérennisent des sites. La tempête de 1999 a ouvert des secteurs aujourd'hui gérés en pelouse pâturée par des moutons. »



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Agriculture

Les points forts exprimés

1 Corcieux	Des bâtiments agricoles bien disposés.	« Vus depuis l'église de St Jacques à Viainville, les bâtiments agricoles apparaissent bien disposés à Corcieux. »
2 Gruey-les-Surance	Les vergers.	« C'est beau ça, on est tous d'accord. »

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	Les talus dans les prés ne sont plus entretenus. Comment préserver des espaces cohérents pour l'agriculture ?	« Sur Gérardmer, c'étaient des petites fermes d'ouvriers paysans. Ils n'ont pas été remplacés et le paysage s'est refermé. » « Il faut aider l'agriculture, l'agriculteur a un rôle primordial pour la gestion de l'espace et des ouvertures du paysage. Dès que l'on propose des terres, ils sont preneurs. »
2 Gruey-les-Surance	La construction de hangars agricoles dénature certains bourgs. Comment préserver quelques vergers, et leur usage ?	« L'évolution des modes de production a occasionné de grands hangars de 2000m2, souvent disposés en entrée de bourg. Et même si des efforts ont pu être fait sur les couleurs de façades, ça ne suffit pas ! » Un élu. « Les derniers vergers sont petit à petit moins bien entretenus ou s'enfrichent. Les jeunes ne s'y intéressent pas, dans l'association des croqueurs de pommes, il n'y a presque pas de jeunes. » « C'est beau mais regardez : pour passer entre les rangs, il faut un petit tracteur. Ce travail assez dangereux en raison des risques de blessures de branches à la figure, n'est plus « aux normes ». L'autre solution, c'est d'y mettre des moutons. Mais là aussi, il faut le faire dans les normes aujourd'hui. Tous les petits propriétaires ne peuvent pas s'adapter à ces normes qui nécessitent des coûts et beaucoup de paperasse. » Un agriculteur. « On a proposé des aides à l'entretien ; on est débordé de demandes. » Une chargée de mission locale. « On soutient une petite filière de cidre « maison », qui remporte pas mal d'adhésion. » Un maire.
3 Charmes	Comment empêcher la disparition des derniers repères sur les versants agricoles ?	« On arrive à un stade où il ne faut pas aller plus loin. »
4 Domrémy	Restera-t-il des haies et bosquets dans les champs ?	« Beaucoup d'agriculteurs prennent conscience de ces enjeux mais dans les champs, il y a de moins en moins d'arbres, de haies, de bois. »



lors des ateliers locaux

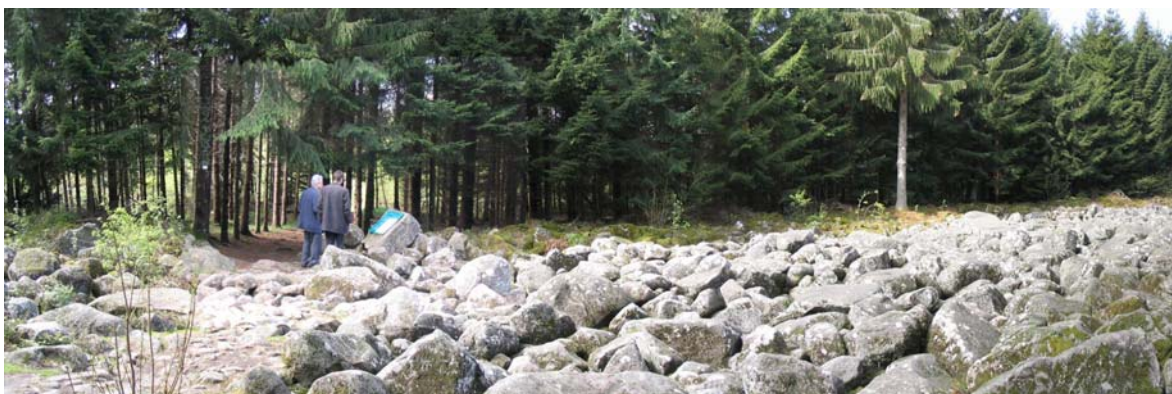
Paysage & Forêt

Les points forts exprimés

1 Corcieux	L'ouverture provoquée par la tornade.	<i>« La tempête, pour nous, a été bénéfique. Elle a fait tomber quelques beaux bois, mais elle a surtout fait tomber ce qui était planté là où on aurait jamais du le faire : on avait planté parfois n'importe où. »</i>
2 Gruery-les-Surance	La masse forestière animée de beaux contrastes de couleurs feuillus-résineux.	
3 Charmes	La forêt diversifiée.	<i>« La tempête, qui a mis à terre une grande part des épicéas, aura offert une occasion de les re-basculer vers du feuillu : hêtre, merisier, érable ; et quelques épicéas dont le rôle se réduit aujourd'hui à apporter... des taches de couleur. »</i>
4 Domrémy	La palette diversifiée des couleurs de la forêt.	

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	Les micro boisements referment les vues.	<i>« Le paysage, en fait, je ne l'imaginai pas si fermé. » « Les arbres épars referment la vue lentement mais sûrement. »</i>
2 Gruery-les-Surance	Les résineux progressent, et la forêt en général.	<i>« Les propriétaires sont « revenus » du résineux, avec une tempête tous les 15 ans ! » « Beaucoup de bosquets d'épicéa sont attaqués par le scolyte. Le propriétaire ne replantera pas derrière. » Un maire.</i>
	Certains chemins sont refermés.	<i>« Quand un chemin est barré, on ne peut plus accéder à la forêt ; certains hameaux sont devenus très isolés. »</i>
3 Charmes	Les rebords de côte, très boisés, offrent peu de fenêtres de vue.	



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Développement local

Les enjeux de paysage débattus

2 Gruy-
les-
Surance

Sur quoi concentrer les efforts face à une telle mosaïque d'espaces contrastés ?

« La difficulté, c'est l'éclatement en autant de hameaux, de vallées : comment arriver à gérer tout ça ? On ne peut pas tout tenir, ou agir partout. »

« Si tous les hameaux étaient dans une seule vallée, on pourrait se mettre d'accord pour la rouvrir tous ensemble, mais là... »

Comment attirer des jeunes en activité ?

« On soutient des projets de réinstallation par des couples en activité. Sinon il arrive que la commune rachète et entretienne. » Un maire.

« Certains secteurs se sont réouverts. Beaucoup d'étrangers ont acheté et retapé des maisons. »

Comment renouveler l'esprit d'initiative local ?

« La résistance, elle est inscrite de longue date dans l'histoire locale du pays de Darney, de la vallée de l'Ourche. »

« Finalement on aura beaucoup parlé d'histoire locale ! »

3 Charmes

Comment retisser des liens avec la haute vallée de la Moselle, avec le pôle de St Dié ?

« Longtemps, la perception du département, même pour nous vosgiens, s'est limitée à deux pôles : la montagne et le thermalisme. Nous, comme tous ces pays-là, on est entre les deux. La haute vallée est tournée vers Épinal tandis que la basse, à partir de Charmes, est tournée vers la Meurthe et Moselle, vers le Saintois. »

« Les montagnards savent bien qu'on ne remonte jamais une vallée : on la descend. Pour les touristes, c'est sans doute l'inverse : on remonte la vallée à la recherche de paysages, d'eau vive, de nature. »

4 Domrémy

Comment « faire exister » ce patrimoine paysager ?

« Ici il n'y a pas que Domrémy et Grand. On a beaucoup de choses à faire découvrir, et souvent encore à découvrir nous-mêmes : panoramas grandioses, éperons sur des vallées ; fonds de vallée en contact direct avec l'eau, bâti traditionnel... mais comment relier tous ces sites, en faire une image pour nous, pour les visiteurs ? »

Attention à différencier le paysage et l'environnement ; les enjeux et les actions ne sont pas forcément les mêmes.

Les actions environnementales -arrêtés de biotope, réhabilitation d'un lavoir- pourraient constituer une première pierre à une politique plus vaste de valorisation du paysage : signaler le cours d'eau, la roche en belvédère depuis le centre-ville ; connecter ces sites aux espaces publics du centre bourg.

Attention aux aménagements « environnementaux » très perceptibles qui, inévitablement, renforcent ou altèrent l'esprit du lieu : enrochements répétitifs, destruction d'un beau mur de pierre pour « voir la rivière »



lors des ateliers locaux

Annexes

Enjeux et évolutions cités

Les participants et les stations visitées dans chaque atelier

	Corcieux	Gruey- les- Surance- Darney	Charmes	Domrémy	Total
<i>Animateurs (bureau d'études, comité de pilotage)</i>	4	5	3	5	5
<i>Participants</i>	6	19	7	14	46
Total animateurs & participants	10	24	10	19	51

Chaque atelier a permis de visiter 6 à 9 stations, toujours choisies par les participants.

Corcieux - le 11 mai 2004



- ☐ Col des Arrentesses - Belvédère de Corcieux
- ☐ Chaneroches
- ☐ La Houssière
- ☐ Bourg de Bellegoutte
- ☐ Montée de Bellegoutte à Gerbépal
- ☐ Col du plafond depuis le col lui-même
- ☐ Col du plafond depuis la route qui monte
- ☐ Viainville, surplomb de l'église St Jacques
- ☐ Viainville, la côte des gouttes

lors des ateliers locaux

Gruey-les-Surance / Darney - le 12 mai 2004



- ☐ Circuit de la vallée de l'Ourche (2 groupes)
- ☐ Le Hatrey
- ☐ Bourg de Gruey-les-Surance, face à la mairie
- ☐ Bourg de Gruey-les-Surance, depuis un point haut
- ☐ Clairière « La citadelle » en forêt de Darney
- ☐ Le bourg de la Haye depuis le haut ; depuis le bas

Charmes - le 28 avril 2004



- ☐ Socourt depuis un point haut
- ☐ Griport depuis un point haut
- ☐ La Moselle sauvage qui longe le canal de l'est
- ☐ Evaux et Ménil vu depuis le versant ouest ; depuis le versant est
- ☐ Evaux et Ménil vu depuis la rue du village

Domrémy - le 27 avril 2004



Enjeux et évolutions cités

- ❑ Le lavoir réhabilité du ruisseau de l'abreuvoir
- ❑ Circourt depuis une « roche »
- ❑ Circourt, point bas près du pont
- ❑ Le bourg de Gironcourt
- ❑ Maxey sur Meuse, depuis une « roche »
- ❑ Le plateau de Chernisey, un site peu connu, et entre Coussey et Soulosse, un site emblématique

lors des ateliers locaux

Les enjeux paysagers liés à l'urbanisation

Villages, bourgs et villes des Vosges reflètent des situations très diverses. L'industrialisation des vallées vosgiennes et ses multiples mutations ont entraîné la construction de vastes quartiers composés d'usines et de maisons ouvrières, de lotissements pavillonnaires, parfois assez éloignés du bourg et de son centre. Certaines villes s'étirent ainsi sur plusieurs kilomètres en fond de vallée, sans que leur début ou leur fin ne soit clairement lisible. Dans la plaine, certains villages voient leur centre se vider de leurs habitants, tandis que des maisons neuves se construisent ailleurs en entrée de village.

Certains bourgs ont su évoluer tout en organisant leur agrandissement autour de nouvelles rues bien reliées au centre. Car l'enjeu est là : comment accueillir de nouveaux habitants, de nouvelles activités en les intégrant au bourg existant et à ses habitants. Quelles règles se donner pour composer un paysage urbain, un cadre de vie de qualité ?

1. Définir les limites de la ville
2. Recomposer l'urbanisation existante
3. Mettre en valeur l'héritage industriel
4. Préserver le caractère des villages
5. Aménager les espaces publics
6. Bâtir des aménagements touristiques en respectant le site
7. Accueillir les éoliennes
8. Quelques fiches-action sur le paysage dans l'urbanisme

Pistes d'action

Définir les limites de la ville



*Recomposer l'urbanisation
existante*



*Mettre en valeur l'héritage
industriel*



Préserver le caractère des villages



Aménager les espaces publics



*Bâtir des aménagements
touristiques en respectant le site*



Accueillir les éoliennes



Enjeux et évolutions

1. Définir les limites de la ville



Les scénarios à éviter :

Brouiller progressivement le contraste entre bourg et campagne par des habitations éparses, l'urbanisation linéaire, la création de lotissements isolés.

Laisser un cordon lâche de pavillons se construire le long des routes.

Installer des bâtiments de service collectif en entrée de bourg, loin du centre.

Lotir en impasse en générant une poche enclavée.

Perdre l'usage du centre bourg comme pôle structurant de la vie économique et sociale.

Planter les zones d'activités en entrée de ville, sans recherche d'une qualité paysagère.

Étaler les bourgs, sans rechercher à les densifier.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LES BOURGS VISIBLES DE LOIN
- ❑ DES SITES REMARQUABLES ENCORE BIEN LISIBLES : VALLEE, COTEAU, BELVEDERE
- ❑ DES COUPURES VERTES ENCORE EN PLACE
- ❑ DES ESPACES RURAUX AUX PORTES DES BOURGS

Les évolutions :

De nouveaux sites industriels et commerciaux s'étalent le long des axes routiers.

Dans les vallées larges, les constructions se dispersent en laissant des enclaves de prés et de friches.

Le long des axes routiers, l'urbanisation dessine un cordon continu, parfois lâche, de pavillons récents (urbanisation linéaire).

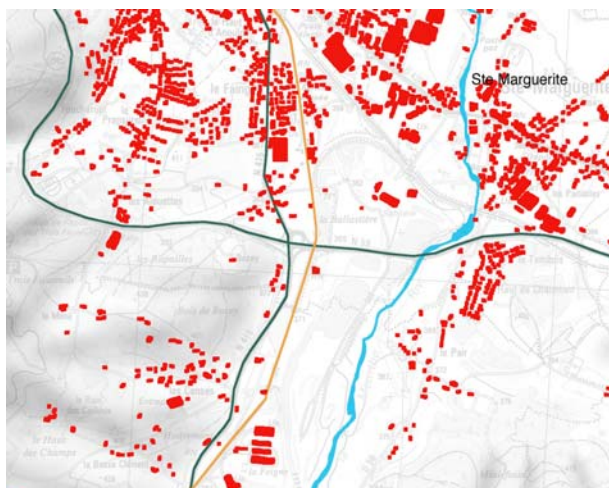
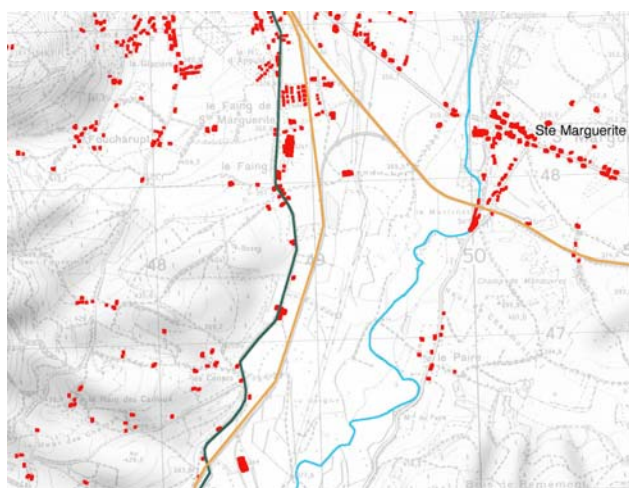
Dans les vallées, les limites entre les bourgs, les cités ouvrières s'estompent en un continuum d'habitations qui s'étale parfois sur les coteaux.

Dans les secteurs où l'habitat était traditionnellement déjà dispersé, cet étalement est très marqué.

Dans les secteurs touristiques, les chalets remontent sur les versants.

Certaines limites de bourg sont très affirmées, par exemple en bordure d'une zone inondable.

D'autres lisières se brouillent dès que quelques maisons se construisent en avant-plan.



Evolution de l'urbanisation de Ste-Marguerite à proximité de Saint-Dié entre 1936 et 2004

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Une urbanisation qui s'étire le long des divers axes routiers.



La limite de la ville n'est pas composée et laisse de nombreux espaces libres enclavés.



Les zones commerciales ou d'activités, aux abords dégradés, marquent le paysage des entrées de ville.



Les chalets mitent le coteau.



L'urbanisation s'étire dans le fond de vallée.



L'entrée de ville n'est pas aménagée.

Enjeux et évolutions



Caler les limites d'extension de la ville sur les points forts du site : à Plombières-les-Bains, les versants boisés enserrent la ville dans le bas de la vallée.



A Charmes, la zone inondable de la vallée de la Moselle a imposé une limite franche à l'extension urbaine, qui met en valeur la silhouette de la ville et la rupture entre urbain et rural.

Définir les limites de la ville, positionner la ville dans son site

Le sentiment d'appartenance à une communauté, à une ville passe également par l'affirmation de ses limites. La détermination des limites urbaines doit s'appuyer sur l'histoire de la ville, sur les potentialités du site dans lequel elle s'implante et sur les dynamiques de développement prévisibles. Quand le territoire alentour devient la clef d'entrée pour réfléchir à l'implantation du bâti, chaque ville peut alors affirmer son identité propre.

La définition des limites du développement souhaitable de la ville sur son territoire impose une anticipation sur son avenir et la définition du projet urbain dans lequel elle va s'inscrire.

Contenir la ville et le bourg dans des limites nettes permet d'éviter l'impression de conurbation généralisée. La perception des coupures est importante, en particulier depuis les principales voies d'accès. Ces réflexions doivent s'inscrire dans les documents d'urbanisme tels Scot, PLU et cartes communales.

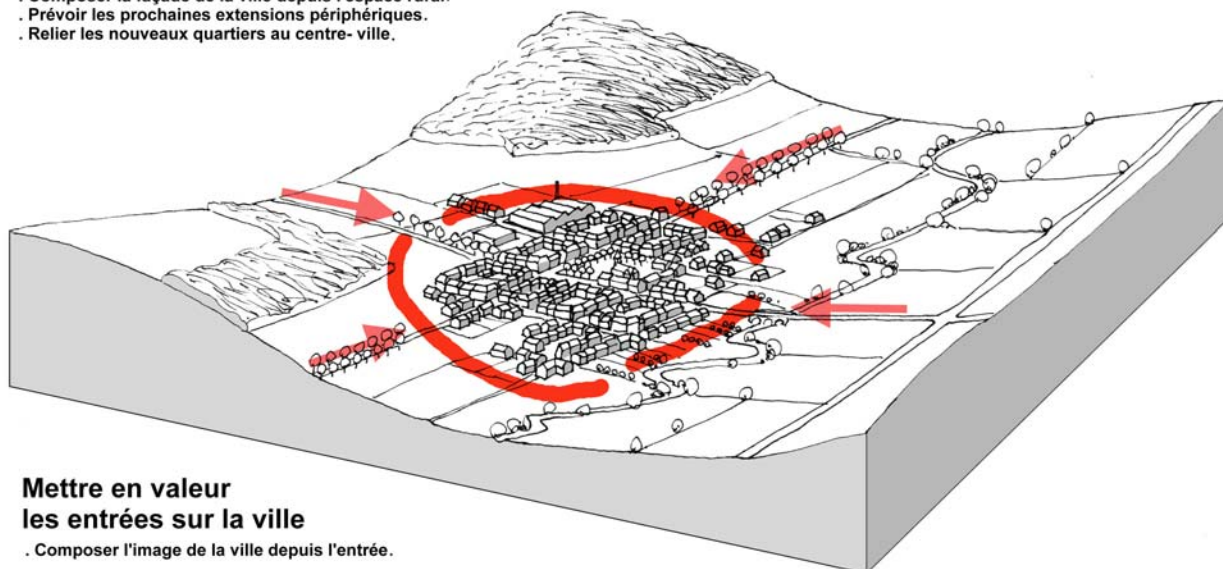
- ☐ **Lutter contre le mitage et l'urbanisation linéaire le long des routes.**
- ☐ **Maintenir des coupures non bâties.**
- ☐ **Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site.**
- ☐ **Anticiper les futurs secteurs d'expansion urbaine.**
- ☐ **Disposer les périmètres constructibles en cohérence avec les quartiers existants.**
- ☐ **Densifier dans des emplacements bien choisis.**
- ☐ **Penser à densifier ou à recomposer les quartiers du centre plutôt que de s'étendre.**

Définir les limites de la ville

- . Affirmer la rupture ville/campagne.
- . Caler les limites de la ville sur les points forts du site : reliefs, rivière, zone inondable.
- . Maintenir des coupures d'urbanisation perceptibles depuis les routes d'accès.

Composer la périphérie urbaine

- . Composer la façade de la ville depuis l'espace rural.
- . Prévoir les prochaines extensions périphériques.
- . Relier les nouveaux quartiers au centre-ville.



Mettre en valeur les entrées sur la ville

- . Composer l'image de la ville depuis l'entrée.

Pistes d'action

Composer la périphérie et la transition ville-campagne

La forme des limites de la ville relève d'un contrôle de l'urbanisme. La composition urbaine et paysagère des quartiers périphériques va permettre de créer une transition harmonieuse entre la ville et son environnement rural. Le traitement des arrières des parcelles, des jardins en périphérie de ville est très sensible : type de haies et de clôtures, présence ou non de fruitiers.

Valoriser l'entrée dans la ville

L'entrée dans la ville se perçoit comme une séquence d'approche plus ou moins longue, depuis la perception de la silhouette urbaine, jusqu'à l'accès au cœur de la ville. La qualité de l'entrée participe à l'image plus ou moins positive de la ville : elle reflète la façon dont la ville se présente au visiteur : abords dégradés, espaces sans âme, ou au contraire aménagement de qualité, mise en valeur de la rue, des perspectives...

- ❑ **Composer la perception externe de la ville :**
 - Prendre en compte la perception de la silhouette et les points de vue sur le bourg.
 - Aménager des espaces de transitions avec l'espace rural : jardins, vergers, chemin...
- ❑ **Mettre en valeur les entrées de ville dans la composition des nouveaux quartiers. Soigner la façade des nouveaux quartiers disposés en entrée de ville.**
- ❑ **Anticiper la composition des futurs quartiers :**
 - Densifier la ville plutôt que de l'étendre.
 - Prendre en compte la structure de la ville et de son site lors des extensions bâties.
 - Acquérir des réserves foncières pour les futurs équipements de quartier. Anticiper leur aménagement (pré-verdissement).
 - Créer des voies nouvelles qui remaillent de nouveaux quartiers périphériques.
 - Prévoir l'articulation des nouveaux quartiers, à terme, avec le centre.

Prendre en compte le paysage lors de l'implantation d'une zone d'activités

En l'absence de volonté urbanistique, les zones d'activités s'implantent par défaut le long des voies d'accès, en entrée de bourg et autour des échangeurs des voies rapides.

La zone d'activités devient un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg. L'objectif sera d'affirmer le dynamisme économique de la commune tout en préservant une diversité d'usages et de cheminements au travers de ce nouveau quartier ; concilier effet de vitrine pour l'entreprise et image de la ville.



Mise en valeur de l'entrée de ville par un aménagement de qualité des espaces publics, qui donne une unité à une rue bordée de constructions disparates. Moyennoutier



Un exemple de composition de la périphérie d'un quartier d'habitation : une voie plantée d'arbres organise la transition entre urbain et rural et constituera ultérieurement une rue si l'extension du bourg se poursuit. Lamarche



Un aménagement de qualité des espaces publics d'une zone commerciale qui met en valeur l'entrée de la ville. Contrexéville



Un traitement soigné des arrières des parcelles et des voiries de desserte secondaire. Remiremont

Enjeux et évolutions



Un exemple de recherche architecturale pour un bâtiment d'activité. Nomexy



La plantation de la voirie primaire de la zone commerciale permet d'assurer la hiérarchie des circulations et d'offrir une unité au paysage souvent hétéroclite de ces quartiers. Saint-Dié-des-Vosges

- ❑ **Maîtriser le lieu d'implantation des zones d'activités : acquérir des réserves foncières et imposer un plan masse. Éviter les positions dominantes très visibles.**
- ❑ **Aménager les zones d'activités par un projet paysager de qualité :**
 - Quand la ZA se situe en périphérie du bourg, penser son aménagement comme un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg.
 - Disposer les aires de stockage et les larges zones bétonnées en retrait des vues.
 - Soigner les limites de la zone d'activités.
 - Disposer les nouveaux bâtiments en retrait des axes principaux.
 - Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.

Pistes d'action

Enjeux et évolutions

2. Recomposer l'urbanisation existante



Les scénarios à éviter :

Continuer d'étaler les bourgs, sans rechercher à les densifier.

Ne construire que de l'habitat individuel

Accepter toutes les constructions sans projet urbain.

Diluer les moyens de l'acteur public par un saupoudrage d'actions éparpillées.

Multiplier des « hameaux-dortoirs » sans vie ni espace public.

Lotir en impasse en générant une poche enclavée.

Multiplier les voies qui ne sont ni vraiment des routes, ni vraiment des rues.

Soigner le bourg centre historique et oublier les petits « centres périphériques ».

Soigner des espaces verts et oublier la mise en valeur par des moyens légers d'un site « sauvage » ou d'un simple point de vue.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LE CENTRE COMME POLE MULTIFONCTIONNEL
- ❑ DES ESPACES LIBRES A INVESTIR EN CŒUR DE BOURG
- ❑ DES COUPURES VERTES ENCORE EN PLACE
- ❑ DES ESPACES « NATURELS » AUX PORTES DES BOURGS
- ❑ DES COURS D'EAU AU CŒUR DES VILLES
- ❑ DE NOUVEAUX POLES D'HABITAT ET D'ACTIVITES
- ❑ DES VERSANTS ENSOLEILLES EN BELVEDERE

Les évolutions :

De nombreuses communes ont vu leur urbanisation s'étaler au coup par coup sans plan de composition préalable. Les bourgs ont souvent connu plusieurs pôles qui ont successivement pu dominer les autres. L'ancien village rural est devenu un quartier périphérique de la cité ouvrière jusqu'à ce qu'un nouveau pôle émerge autour d'un nœud routier.

L'urbanisation comporte de nombreuses dents creuses et des délaissés non bâtis intercalés.

Dans les vallées ou autour des grandes agglomérations, des conurbations très étalées ont créé des quartiers sans âme.

Le long des axes routiers, l'urbanisation dessine un cordon continu, parfois lâche, de pavillons récents.

Les routes, bien que bordées de maisons, ne deviennent pas des rues pour autant : elles restent surdimensionnées et peu adaptées à un usage de proximité pour les habitants.

Au cœur même du bourg, des espaces se juxtaposent sans liaison dans de nombreuses communes : centre ancien, usine, cité ouvrière, quartier pavillonnaire, bâtiment d'activité.

De nouveaux sites industriels et commerciaux s'étalent le long des axes routiers et dessinent leur propre réseau routier secondaire.

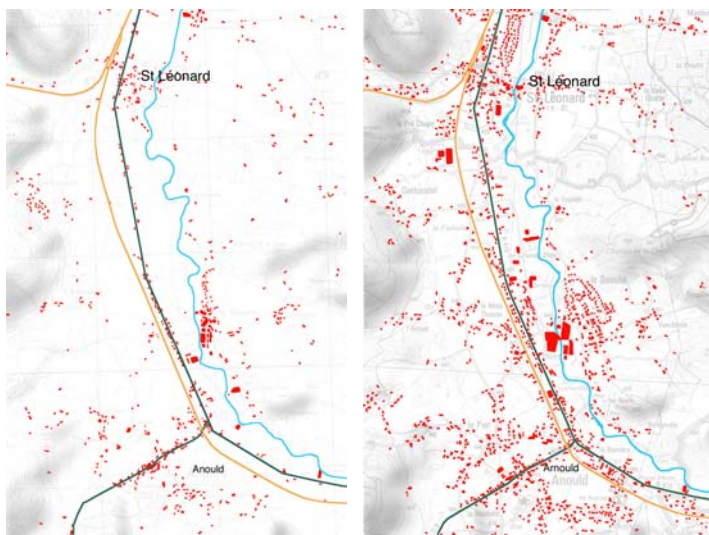
Dans les secteurs où l'habitat était traditionnellement déjà dispersé, cet étalement est très marqué.

Le centre-ville est parfois déconnecté des quartiers récents.

Dans les vallées, les limites entre les bourgs, les cités ouvrières s'estompent en un continuum d'habitations qui s'étale parfois sur les coteaux.

Dans les vallées-couloir et autour des grandes agglomérations, l'urbanisation s'est faite par tache et aboutit à une mosaïque de maisons, d'usines, de prairies encore agricoles, de friches en attente de projet, de micro-boisements.

Dans les vallées urbanisées, quelques coupures vertes perdurent et deviennent des pôles de promenade.



Evolution de l'urbanisme dans le fond de la vallée de la Meurthe entre 1936 et 2004.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Des conurbations diffuses qui s'étalent sur de vastes territoires.



De nombreuses « dents creuses », non bâties, enclavées entre les constructions.



Des voies bordées d'habitations, mais qui ne deviennent pas des rues pour autant.



L'habitat individuel devient le seul modèle.



Un étalement urbain qui se poursuit, y compris sur des emplacements très pentus, peu favorables.



Des centres-villes qui peinent à se développer.

Enjeux et évolutions



Favoriser la densité afin de recréer des centralités dans les conurbations. Plainfaing



Encourager les opérations de rénovation du bâti en centre-ville. Raon-l'Étape

Densifier la ville

L'étalement de maisons individuelles sur un large périmètre provoque une grande consommation d'espace qui banalise le paysage.

D'un point de vue fonctionnel, ce mode de développement entraîne un engorgement progressif des voiries ainsi qu'une augmentation du coût des services collectifs tels que la desserte et l'entretien des réseaux d'eau ou d'électricité, des routes ou la collecte des déchets ménagers.

Le défi est alors de repérer des lieux de densification susceptibles de cristalliser un début de centralité. La densification est un enjeu de paysage, mais aussi de maîtrise des dépenses publiques qu'entraîne la dispersion de l'habitat.

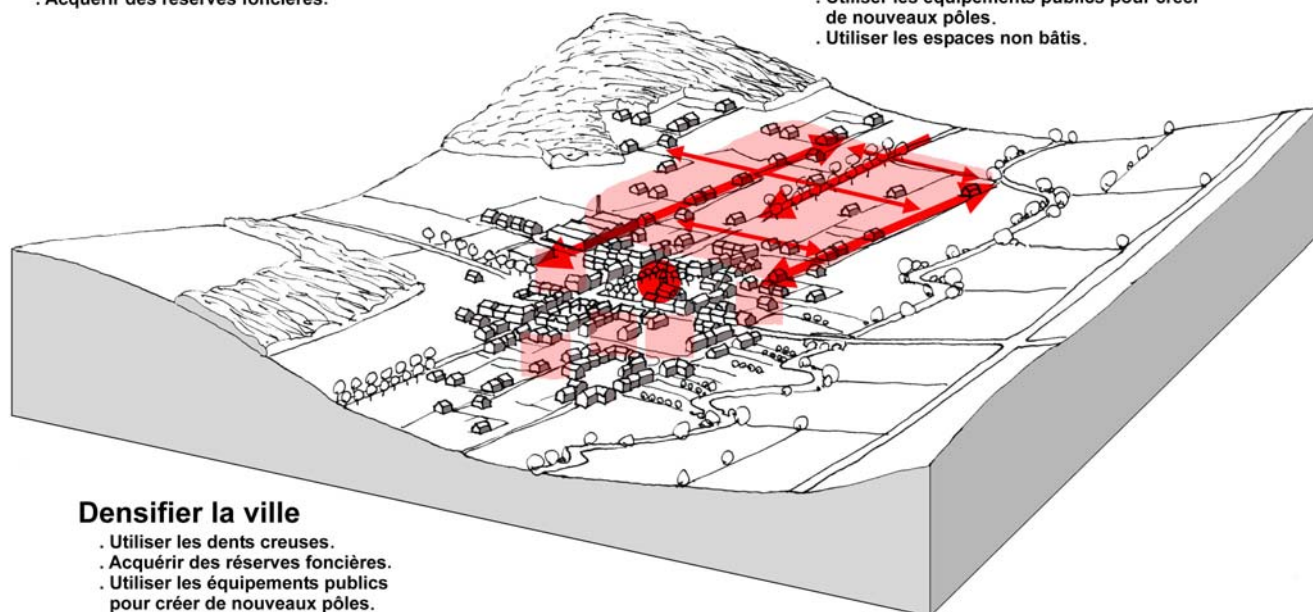
- ❑ **Acquérir des réserves foncières pour amorcer la densification dans des lieux stratégiques.**
- ❑ **Utiliser les dents creuses pour construire du bâti ou établir des liaisons.**
- ❑ **Définir un projet urbain à long terme.**
- ❑ **Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul moyen de développement du bourg, promouvoir de nouvelles formes urbaines et architecturales.**

Prévoir les futures extensions urbaines

- . Définir un projet urbain à long terme.
- . Anticiper les futurs secteurs d'expansion urbaine et l'ordonnancement des parcelles pour la vie d'un futur quartier.
- . Acquérir des réserves foncières.

Recomposer pour retrouver une organisation urbaine

- . Créer des voies nouvelles qui remaillent de nouveaux quartiers périphériques.
- . Hiérarchiser les quartiers, les voies et les espaces publics.
- . Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.
- . Utiliser les espaces non bâtis.



Densifier la ville

- . Utiliser les dents creuses.
- . Acquérir des réserves foncières.
- . Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.

Pistes d'action

Recomposer pour retrouver une organisation

Les différents quartiers se sont constitués au fil du temps sans prévision globale. Il en résulte des dysfonctionnements et des confrontations qui ne permettent pas de constituer un véritable tissu urbain. Pour y remédier, l'acteur public gagne à avoir une vision à long terme des directions à prendre. Cette longueur d'avance permet de mieux articuler le développement de la ville.

Toute intervention devient ainsi une occasion de recomposer la ville en hiérarchisant les différents éléments la constituant afin de retrouver des repères dans le paysage urbain.

- ☐ **Affirmer ou créer des centres.**
- ☐ **Renforcer l'identité des quartiers.**
- ☐ **Hiérarchiser les voies et les espaces publics.**
- ☐ **Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.**
- ☐ **Identifier et renforcer les « centres périphériques » : densification du bâti, disposition des espaces publics et des services, voirie.**
- ☐ **Favoriser une certaine mixité des constructions et des usages.**
- ☐ **Redonner une affectation aux secteurs en déshérence.**
- ☐ **Envisager les opérations de démolition-reconstruction.**

Relier les quartiers éclatés

Les espaces intercalaires peuvent être utilisés de différentes façons selon les projets : constructions, circulations douces, voiries, équipements publics, espaces de détente...

Disposer de quelques réserves foncières est un préalable nécessaire pour concrétiser ces orientations et réinvestir des quartiers ou des lieux enclavés en déclin.

- ☐ **Créer des voies nouvelles qui remaillent les nouveaux quartiers périphériques entre eux et avec le centre.**
- ☐ **Utiliser les espaces non bâtis pour créer des liaisons douces.**
- ☐ **Mettre en valeur la présence de l'eau dans la ville comme élément fédérateur.**



Restructurer les espaces publics afin de redonner une unité et un caractère urbain à la rue. Moyenmoutier



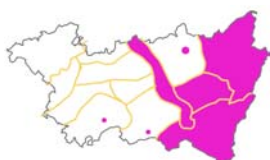
Positionner les équipements publics pour créer de nouveaux pôles et aménager les espaces publics environnants. Le Thillot



Utiliser les espaces intercalaires pour restructurer ou hiérarchiser les quartiers. Contrexéville

Enjeux et évolutions

3. Mettre en valeur l'héritage industriel



Les scénarios à éviter :

Ne pas intervenir et laisser tout tomber en ruine et en friche.

Détruire les bâtiments ayant une valeur patrimoniale et culturelle.

Laisser se dégrader une usine désaffectée disposée en cœur de bourg.

Laisser des lieux dégradés au cœur des bourgs industriels.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES SITES INDUSTRIELS, MEMOIRE D'UN QUARTIER ENTIER : FILATURES
- ❑ DES FORMES D'HABITAT TRES TYPEES QUI GARDENT DES ATOUTS
- ❑ DES ESPACES LIBRES A INVESTIR EN CŒUR DE BOURG, A PROXIMITE DE L'EAU
- ❑ DES SITES SEMI-SAUVAGES AUX PORTES DU BOURG : MINES ABANDONNEES
- ❑ DES FRAGMENTS D'ESPACES IMBRIQUES : LOGEMENTS, USINES, CHAMPS
- ❑ DE NOMBREUX LIEUX ORIGINAUX, EMPRUNTS DE MIXITE

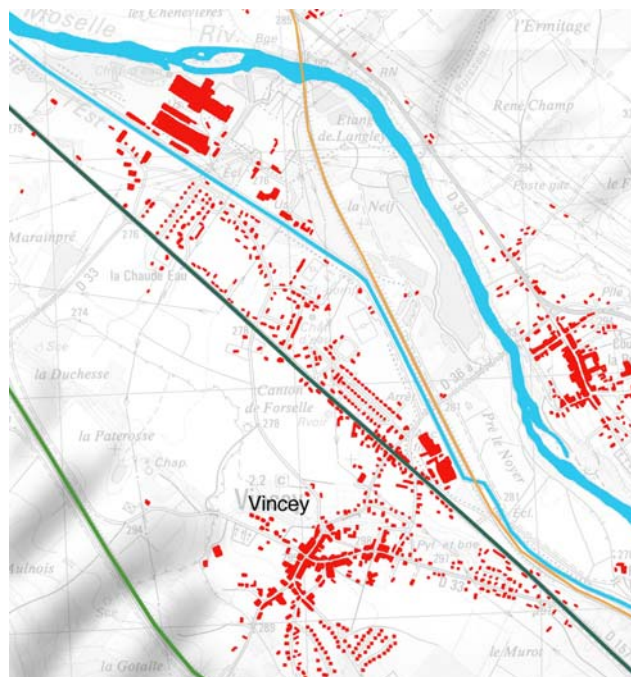
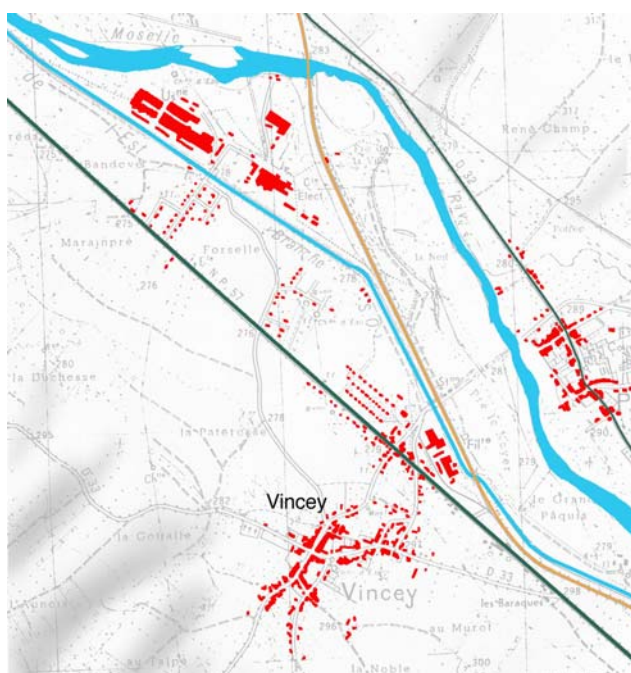
Les évolutions :

Les anciens sites industriels, généralement en bord de rivière ou du canal de l'Est, sont abandonnés au cœur des villes.

Les petits sites industriels isolés dans les communes rurales tombent en ruine ou sont parfois valorisés par des particuliers.

Les maisons ouvrières ne sont pas entretenues bien qu'elles composent parfois des quartiers importants.

Certains sites industriels sont réaffectés à d'autres utilisations.



Évolution de l'urbanisme dans la vallée de la Moselle : le bourg est maintenant éclaté entre le centre ancien, l'ancien pôle de l'usine et la route. Usines et maisons ouvrières constituent aujourd'hui un héritage à valoriser, en tant qu'emprise foncière et que patrimoine bâti.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



De vastes quartiers enclavés dans le tissu de la ville.



De larges emprises entre ville et rivière.



Des friches industrielles parfois au cœur des villes.



Des emprises au contact des rivières.



Des rues en attente de réaménagement.



Des espaces publics en déshérence.



Un patrimoine menacé de disparaître.



Un patrimoine à évaluer.

Enjeux et évolutions



Mise en valeur de maisons ouvrières par un aménagement de qualité des espaces publics qui redonne une souplesse à la rue dans un espace très cadré par le bâti. Vincennes

Restaurer l'image des maisons groupées

Dans le département, certaines communes portent la signature évidente de l'ère industrielle, marquée par la présence des cités ouvrières.

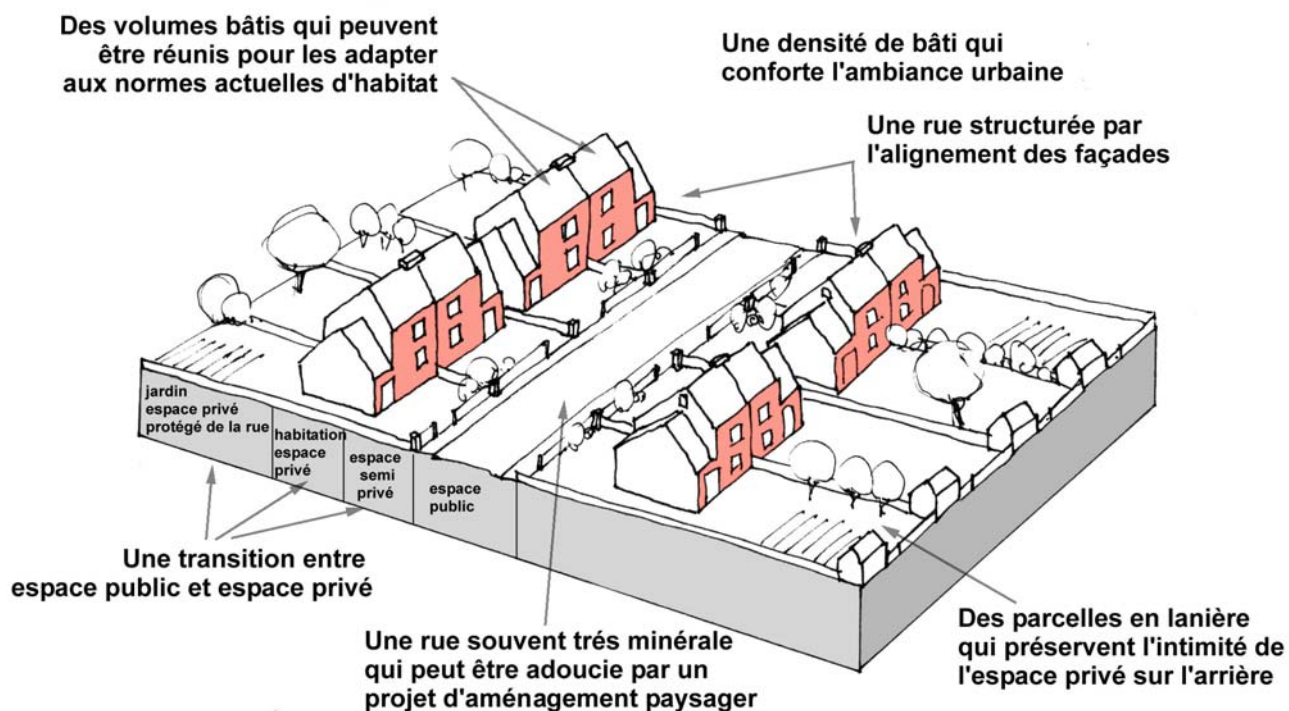
Ces formes urbaines, synonymes de progrès aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, tendent à être boudées aujourd'hui. La question devient alors celle de la relecture historique, du regard porté sur cette période de l'histoire.

Ces ensembles ont certaines faiblesses comme, par exemple, le volume des logements, petit au vu des normes actuelles de confort.

Ils ont cependant de réelles qualités qui peuvent inspirer des constructions contemporaines ou des programmes de réhabilitation : l'unité donnée par la densité des maisons jointives sur la rue, la répétition à l'identique du gabarit des habitations, l'alignement des façades et la présence systématique de jardins cultivés en arrière des maisons.

Leur structure offre une alternative intéressante à l'étalement pavillonnaire.

- ❑ **Rénover l'habitat ouvrier, si nécessaire en regroupant les maisons par deux.**
- ❑ **Concevoir le développement urbain en intégrant comme valeur positive la maison jointive.**
- ❑ **Aménager l'espace de transition entre les rangées de maisons et la rue.**



Pistes d'action

Tirer parti des emprises des friches industrielles insérées dans la ville

Dans les bourgs touchés par l'industrialisation, l'assemblage des quartiers ne s'est pas effectué par agrégation autour d'un centre historique mais par la conurbation progressive de quartiers.

Dans nombre de bourgs, l'usine avait sa propre école, sa salle et son club de sports ; cette juxtaposition a souvent alimenté la chronique locale. Pour l'urbaniste comme pour le paysagiste, effacer ces fractures n'est ni possible, ni souhaitable ; le défi est d'en tirer parti. L'héritage comporte des atouts et des défis à relever.

Les terrains de l'usine peuvent donner corps à un projet urbain mettant en valeur, par exemple, leur proximité avec l'eau, souvent au cœur de la ville.

- ❑ **Acquérir et réaménager, même sommairement, les friches industrielles et les ruines de centre bourg.**
- ❑ **Rétablir les connections du site avec la route, le bourg, le cours d'eau.**
- ❑ **Solliciter de nouveaux projets sur ces emprises.**
- ❑ **Etudier l'implantation d'équipements publics à l'emplacement des anciennes usines.**

Requalifier les bâtiments d'usine abandonnés

Le devenir sur ces ruines occupe fréquemment de longs débats : Peut-on exiger leur démolition ? Qui pourrait en acquérir tout ou partie ?

Tout effacer serait généralement une perte d'âme pour la ville, tout garder est généralement impossible.

Il est inévitable qu'après la fermeture d'une usine advienne une longue période d'attente. Il est souhaitable que passé ce délai, un parti puisse être pris : démolir, conserver tout ou partie comme patrimoine ou, idéalement, en lui trouvant une nouvelle vocation.

Ces pôles situés près des bourgs et le long de la rivière offrent un patrimoine témoignant de l'histoire urbaine et sociale. Certains seraient susceptibles d'apporter un supplément d'âme à la ville par une remise en valeur des bâtiments, des aménagements hydrauliques, de l'accès à l'eau...

- ❑ **Acquérir, protéger les bâtiments ayant une valeur patrimoniale.**
- ❑ **Envisager quelques démolitions et reconstructions.**



La démolition d'anciens bâtiments d'usine est un préalable parfois nécessaire pour pouvoir tirer parti de certaines emprises. Rupt-sur-Moselle



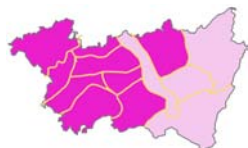
Certains bâtiments méritent que leur reconversion soit envisagée, afin de valoriser le patrimoine architectural et mémorial qu'ils représentent. Vincey



Un exemple de reconversion d'ancien bâtiments d'industrie : la qualité architecturale et urbanistique de cette cour d'usine méritait cette seconde chance. Rambervillers

Enjeux et évolutions

4. Préserver le caractère des villages



Les scénarios à éviter :

Masquer l'entrée du village par un bâtiment

Disperser quelques maisons neuves – inévitablement très visibles – déconnectées du village.

Lotir sans souci de formes, de couleurs, de clôtures lorsque le lotissement est particulièrement exposé aux regards.

Laisser des maisons en ruine en centre bourg, qui donnent une image d'abandon.

Brouiller le caractère villageois en multipliant des vocabulaires incohérents : bordures de trottoir, mobilier urbain anachronique.

Transformer les usoirs en de simples parkings, ou en trottoirs bordurés classiques.

Bitumer l'usoir : la rue devient alors une route sur-dimensionnée.

Déconnecter le petit patrimoine de son environnement.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES MODELES TRES AFFIRMES : LORRAIN, VOSGIEN
- ❑ UNE SILHOUETTE GROUPEE AUTOUR DU CLOCHER, SOUVENT BIEN LISIBLE
- ❑ UNE TRADITION D'USOIRS SEMI-PRIVATIFS
- ❑ UN RICHE PATRIMOINE « BANAL » DE FONTAINES, LAVOIRS, CALVAIRES
- ❑ DES REGLES D'IMPLANTATION ASSEZ SIMPLES A RESPECTER
- ❑ DES VOLUMES IMPOSANTS DE PLUS EN PLUS ATTRACTIFS
- ❑ UNE CEINTURE VEGETALE ASSEZ AISEE A RENOUVELER
- ❑ DES LIMITES DE JARDINS BIEN TRACEES MAIS SANS BORDURE

Les évolutions :

Des maisons anciennes sont abandonnées dans les centres bourgs tandis que des constructions nouvelles se développent alentour.

Les lotissements s'implantent en périphérie du bourg, sans composer de nouveaux quartiers.

Ils recouvrent d'anciens vergers péri-villageois et englobent parfois le cimetière, traditionnellement à l'écart.

La première perception à l'approche d'un village est souvent un hangar artisanal ou agricole ou une zone pavillonnaire.

La silhouette des villages est particulièrement sensible lorsqu'ils sont implantés en hauteur.

Les composantes patrimoniales sont souvent marginalisées dans une prolifération de stationnements, de panneaux de signalisation, d'espaces publicitaires, de réseaux aériens.



La place de l'église à Dombrot-le-Sec au début du 20^{ème} siècle (Cliché Archives départementales) et en 2004 : le bel arbre a disparu, laissant la place à un enrobé noir.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Quelques maisons récentes mal positionnées sur la hauteur altèrent la silhouette groupée du village rue.



Les hangars agricoles s'imposent visuellement en entrée de village.



Les nouvelles constructions s'implantent...



sans lien avec le caractère villageois.



Le centre bourg n'est plus attractif.



L'usoir sert de dépôt, sans respect de l'intérêt général.



L'usoir transformé en parking.



L'usoir privatisé par une clôture.



Les poiriers palissés disparaissent.



La place n'est plus qu'un parking.



Les réseaux occupent l'espace public.

Enjeux et évolutions



Bourgs et villages se perçoivent souvent entièrement d'un seul coup d'oeil. Le maintien de l'harmonie de leur silhouette groupée est un enjeu paysager important. Aulnois ci-dessus, Gugney-aux-Aulx ci-dessous



Promouvoir un aménagement simple de l'usoir, dans le respect du caractère rural. Damas-aux-Bois

Respecter la forme des bourgs groupés

Les formes urbaines constituent un patrimoine en soi. Ils racontent l'histoire des origines même lorsque leur qualité architecturale paraît peu « patrimoniale ». Certains centres bourgs, en particulier, sont très anciens. Leur tracé est beaucoup plus ancien que les bâtiments qui ont souvent déjà été remaniés à plusieurs reprises depuis la création du site. Ceci est d'autant plus vrai, bien sûr, dans les vallées dévastées par les guerres.

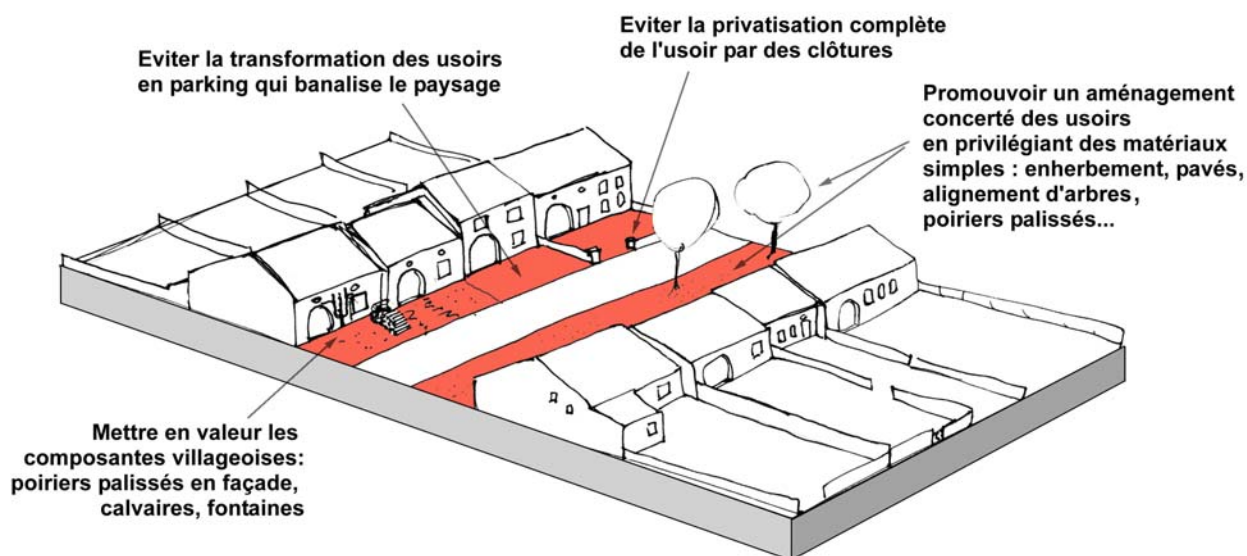
Dans l'ouest du département où les constructions neuves restent peu nombreuses, le bourg a généralement conservé sa silhouette groupée autour de son église. La structure de village-rue cerné d'un écrien de vergers reste très lisible en plaine, où les villages se voient de loin.

La silhouette n'est pas toujours lisible si elle masquée par un lotissement, un bâtiment agricole, un pavillon, un micro-boisement.

- ❑ **Préserver la silhouette groupée des villages.**
- ❑ **Agrandir le bourg en prolongeant la logique de son plan de composition. Le village-rue constitue un modèle de composition qui pourrait inspirer des projets de lotissement.**
- ❑ **Préserver ou restaurer une ceinture de jardins et de vergers autour des bâtiments et des lotissements.**
- ❑ **Mettre en scène les entrées de bourg.**
- ❑ **Veiller à l'impact paysager des bâtiments agricoles en périphérie.**

Redonner sens à l'usoir

Dans les villages lorrains, c'est l'ensemble de la rue qui était autrefois un espace mixte d'usage public et privé. Aujourd'hui, l'usoir perd son caractère : il est soit privatisé et clos, soit assimilé à la voirie. Ces diverses évolutions se côtoient sans cohérence, brisant l'unité de la rue, enlevant un lieu d'usage domestique et de relation avec le voisinage.



Pistes d'action

Lorsque le bourg grossit, le gabarit très large des rues hérité des usoirs est une chance exceptionnelle pour la recomposition d'espaces publics.

- ❑ **Affirmer une politique de mise en valeur collective de l'usoir.**
- ❑ **Bâtir des lotissements inspirés du village-rue**

Reconvertir en habitation les gros volumes aveugles des fermes

La réorganisation des fermes lorraines et vosgiennes en pièces d'habitation n'est pas aisée. Les volumes sont vastes, mais tout en profondeur et sans entrée de lumière. Dans les villages-rue, les constructions sont en outre jointives et encore plus profondes. Dans les plaines du nord du département, les pignons massifs dépassent couramment 20 m de largeur.

Ces maisons-grange ont pourtant une cohérence de style exceptionnelle et font partie du paysage local.

Les réhabilitations se font donc au gré des solutions disparates que trouvent propriétaires et artisans locaux. Dans l'ouest du département, ces maisons sont parfois en ruine au milieu du village. En 1995, une enquête révélait déjà qu'un tiers des groupements de communes considérait ce problème comme un enjeu majeur.

Dans les villages, la présence d'une ruine offre une opportunité de créer une placette conviviale, un bâtiment de commerces ou de services, un parking en cœur de bourg mais en retrait de la rue principale, et parfois masqué par un mur providentiellement conservé.

- ❑ **Identifier et promouvoir les bonnes solutions de rénovation : percer des ouvertures, redistribuer l'espace, rénover la toiture ; associer matériaux traditionnels et modernes...**
- ❑ **Utiliser les ruines pour un projet de cœur de village : acquisition foncière, opération de logement social, installation de services...**

Mettre en scène les composantes villageoises et les formes qui les entourent

De nombreuses composantes apportent une qualité au paysage des bourgs :

- Le clocher est l'élément le plus évident qui signale le village ; sa mise en valeur passe par le repérage des tronçons et des points de vue d'où il est perçu. Il constitue parfois la ligne de mire d'une route ; dans les bourgs nichés au creux d'un vallon ou d'une combe, sa flèche est le seul élément perceptible à l'approche du village.
- L'alignement de fruitiers souligne une entrée du bourg.
- Le cimetière est traditionnellement disposé à un « jet de pierre » du bourg.
- Le calvaire borne l'espace villageois et marque le carrefour.
- La fontaine marque le centre d'une place parfois large, parfois plus intime ; le lavoir souligne l'accès au ruisseau.
- Le poirier palissé souligne une façade par ailleurs très sobre.



Un simple alignement d'arbres donne une unité à l'usoir. Monthureux-sur-Saône



Un aménagement plus minéral de l'usoir pour une commune périurbaine proche d'Épinal. Dogneville



Une ferme remise en état en cœur de village. Derbamont

Enjeux et évolutions

- Le passage de la rivière est un point structurant par définition, dont l'évidence a souvent été brouillée.

Ces composantes souffrent parfois de délabrement ou d'opérations d'aménagement qui annihilent leur identité.

- ☐ **Préserver ces objets patrimoniaux, mais aussi leur contexte.**
- ☐ **Continuer à utiliser ces composantes en accord avec le paysage et l'architecture contemporains.**
- ☐ **Valoriser le petit patrimoine tout en préservant sa sobriété.**

Pistes d'action

Enjeux et évolutions

5. Aménager les espaces publics



Les scénarios à éviter :

Brouiller le caractère villageois en multipliant des vocabulaires incohérents : bordures de trottoir, mobilier urbain anachronique.

Transformer les usoirs en de simples parkings, ou en trottoirs bordurés classiques.

Bitumer l'usoir : la rue devient alors une route sur-dimensionnée.

Déconnecter le petit patrimoine de son environnement.

Lotir autour d'une voirie en impasse.

Multiplier les voies qui ne sont ni vraiment des routes, ni vraiment des rues.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES MODELES TRES AFFIRMES : LORRAIN, VOSGIEN
- ❑ UNE TRADITION D'USOIRS SEMI-PRIVATIFS
- ❑ UN RICHE PATRIMOINE « BANAL » DE FONTAINES, LAVOIRS, CALVAIRES
- ❑ DES COURS D'EAU AU CŒUR DES VILLES

Les évolutions :

Plusieurs types d'espace se juxtaposent sans liaison dans de nombreuses communes : centre ancien, usine, cité ouvrière, quartier pavillonnaire, bâtiment d'activité.

Dans les vallées urbanisées, quelques coupures vertes perdurent et deviennent des pôles de promenade.

La voirie et les espaces publics sont régulièrement réaménagés.

Dans les villages, l'usoir évolue en tant que transition entre espace public et espace privé : il est soit privatisé et clos, soit assimilé à la voirie.

Les composantes patrimoniales sont souvent marginalisées dans une prolifération de parkings, de panneaux de signalisation, d'espaces publicitaires, de réseaux aériens.

Les quartiers pavillonnaires n'offrent aucune hiérarchie dans l'aménagement de leurs rues.



La rue de la Gare à Charmes, au début du 20^{ème} siècle (Cliché Archives départementales) et de nos jours. La présence des arbres permet d'offrir une unité à la rue malgré des constructions de styles différents.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



De vastes espaces qui mériteraient un aménagement plus soigné.



Des cours d'eau aux abords dégradés.



Des espaces publics dévolus au stationnement.



Des routes qui ne se transforment pas en rue.



L'omniprésence des réseaux.



L'éclairage suffit-il à l'aménagement d'une rue ?



La standardisation du paysage rural.



Quelle mise en valeur des éléments de patrimoine ?

Enjeux et évolutions



Mettre en valeur les espaces publics du centre-ville. Saint-Dié-des-Vosges



Affirmer la monumentalité de certains édifices par des espaces publics épurés. Senones



Mise en valeur de la présence de l'eau par un vaste mail dominant la Moselle. Epinal

Réhabiliter le centre ancien et ses espaces publics

Dans les bourgs, la notion de place centrale s'exprime parfois succinctement à l'occasion d'un croisement, ou devant la mairie. Le gabarit très large des rues, hérité des usoirs, est une opportunité à saisir pour l'aménagement d'espaces publics.

Dans les conurbations, l'étalement de l'urbanisation enlève toute notion d'espace public. Le centre urbain reste peu identifiable en raison d'une faible densité du bâti. Les dents creuses sont autant d'opportunités de constituer un véritable centre et d'aménager les espaces publics qui vont avec.

- ❑ **Mettre en valeur les points forts identitaires du paysage (rivière, belvédère...) au cœur du projet de l'espace public.**
- ❑ **Restaurer un espace public convivial et bien identifiable en centre-bourg et aux endroits stratégiques.**
- ❑ **Acquérir, le cas échéant, des « dents creuses » au centre du bourg pour accueillir des espaces publics.**

Définir des espaces publics différenciés et structurants

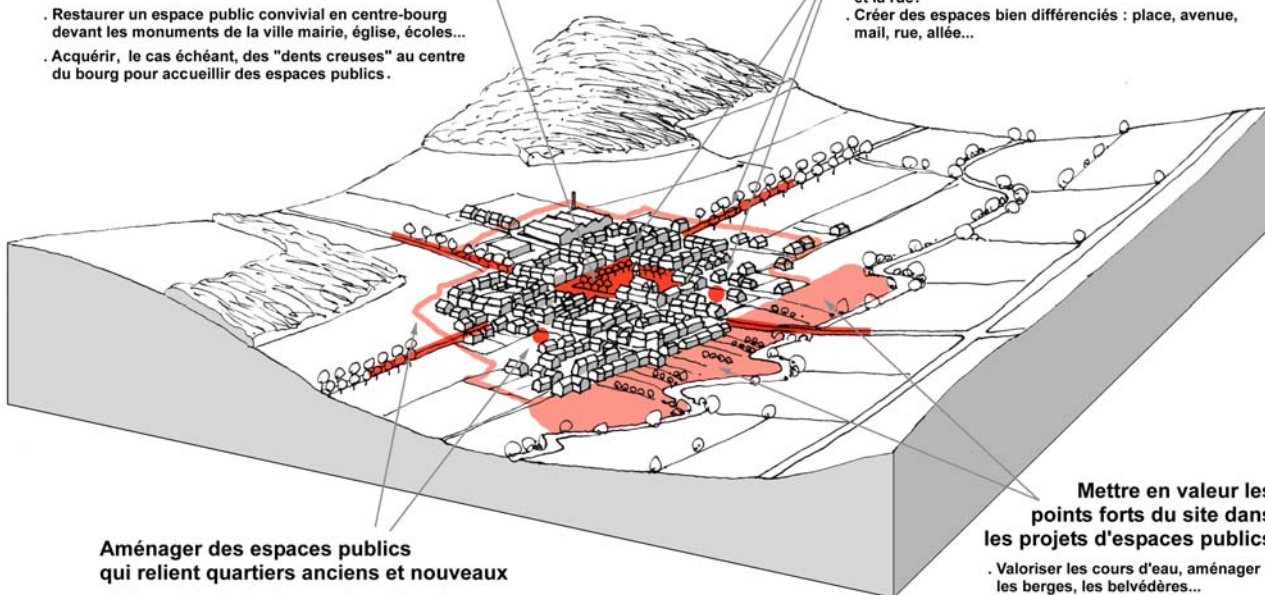
La structuration des espaces publics passe par l'affirmation de leur différence. Chaque espace demande un traitement adapté en fonction de son positionnement et de son usage dans la ville. Une place, une avenue, un boulevard, une rue, une ruelle, une allée, un mail... doivent être traités de façon différenciée et non comme des « espaces verts » indistincts et uniformes.

Réhabiliter le centre ancien et ses espaces publics

- . Restaurer un espace public convivial en centre-bourg devant les monuments de la ville mairie, église, écoles...
- . Acquérir, le cas échéant, des "dents creuses" au centre du bourg pour accueillir des espaces publics.

Définir des espaces publics différenciés et structurants

- . En entrée de ville, affirmer la transition entre la route et la rue.
- . Créer des espaces bien différenciés : place, avenue, mail, rue, allée...



Aménager des espaces publics qui relient quartiers anciens et nouveaux

- . Créer un chemin de ceinture qui constituera à terme une nouvelle rue lorsque le bourg se sera développé.
- . Aménager des espaces publics qui recréent une centralité à l'échelle du quartier.

Mettre en valeur les points forts du site dans les projets d'espaces publics

- . Valoriser les cours d'eau, aménager les berges, les belvédères...

Pistes d'action

Le projet d'espace public demande donc un parti pris de composition qui doit être rappelé au fil des années à ses multiples aménageurs et usagers.

- ❑ **Affirmer la transition entre la route et la rue en entrée de bourg.**
- ❑ **Eviter de privilégier la fonction de stationnement dans l'aménagement des espaces publics.**
- ❑ **Affirmer les différences entre les espaces publics.**
- ❑ **Adapter l'aménagement de la rue en fonction de sa composition urbaine.**

Aménager de petits espaces publics de qualité

Dans les hameaux, les micro-quartiers, penser au « micro-espace public » qui recrée une centralité et revalorise tout l'alentour.

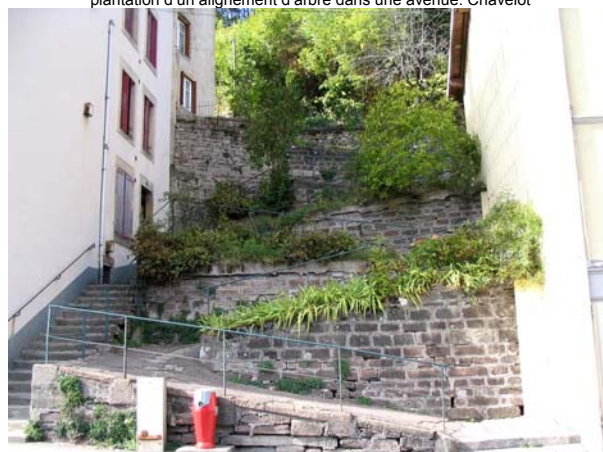
- ❑ **Disposer habilement un maillage de micro-espaces publics.**
- ❑ **Marquer la vocation des espaces, même sur un petit espace.**



Mettre en valeur les perspectives sur les points de repère. Belmont-les-Darney



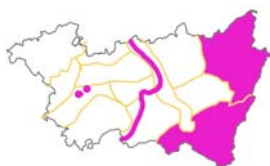
Hiérarchiser les voies par des aménagements d'espaces publics diversifiés : plantation d'un alignement d'arbre dans une avenue. Chavelot



Mettre en valeur la diversité des petits espaces publics : escaliers, venelles, allées... Plombières-les-Bains

Enjeux et évolutions

6. Bâtir des aménagements touristiques en respectant le site



Les scénarios à éviter :

Miter entièrement le versant de la station par des chalets épars.

Planter des stationnements surdimensionnés et sans qualité.

Découper le versant forestier par des pistes de ski en ligne droite.

Urbaniser tous les bords du lac.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES VERSANTS PRESERVES
- ❑ DES COLS ENCORE PEU AMENAGES
- ❑ UNE VOGUE DE LA CONSTRUCTION BOIS QUI OUVRIRAIT DES POSSIBILITES
- ❑ UN MANTEAU FORESTIER EN TOILE DE FOND

Les évolutions :

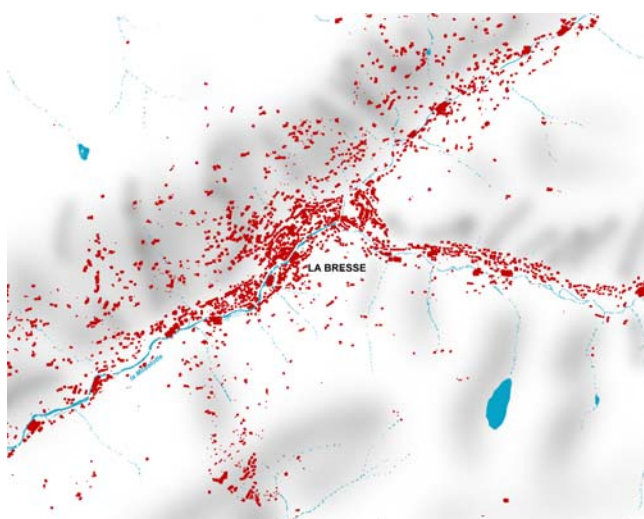
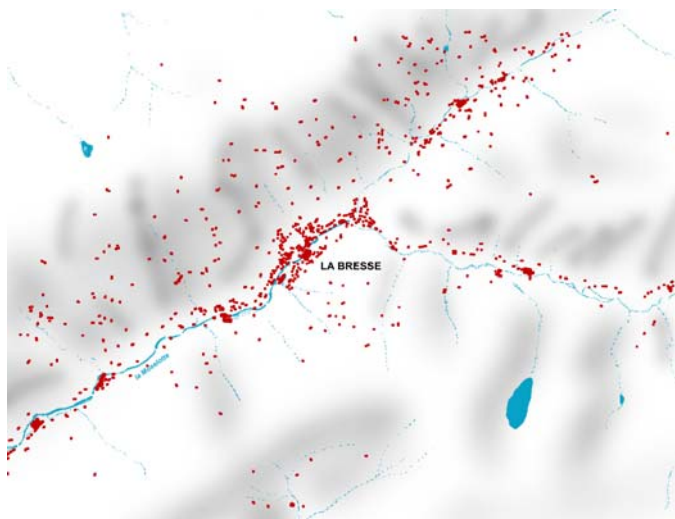
Les résidences et les constructions colonisent les coteaux ensoleillés des stations et des villages de montagne pour bénéficier des vues en belvédère.

Résidences et pistes de ski s'implantent par définition dans des sites initialement de haute qualité naturelle, qu'ils peuvent rapidement dégrader.

Le modèle du chalet en bois se développe dans le massif.

Les cols sont particulièrement prisés pour les installations touristiques : magasins, auberges, aires de loisir.

La fréquentation hivernale du massif se traduit par la réalisation d'équipements ayant un fort impact visuel : vastes parkings bétonnés, pistes de ski, remontées mécaniques, bâtiments d'accueil.



Évolution de l'urbanisation sur la commune de la Bresse entre 1948 et 1984 : après s'être étendue dans le fond de vallée, l'urbanisation colonise les versants ensoleillés : les lotissements de chalets remplacent les granges qui punctuaient le versant en 1948. Le bourg s'étend sans se structurer.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Chalets résidentiels ou touristiques mitent les coteaux des stations touristiques.



Les cols sont aménagés de façon disparate, au coup par coup.



Les remontées mécaniques sont très visibles depuis les routes en été.



La piste de ski s'impose dans le paysage.



Les parkings des cols semblent surdimensionnés en été.



L'urbanisation des versants impose de lourds terrassements.

Enjeux et évolutions



Maîtriser la colonisation des versants ensoleillés par les chalets en favorisant une occupation dense du pied de versant et en préservant les espaces agricoles et forestiers des hauteurs. Gérardmer



Préserver les points de vue sur le paysage depuis les cols. Arrentes-de-Corcieux

Maîtriser la colonisation des versants par les chalets

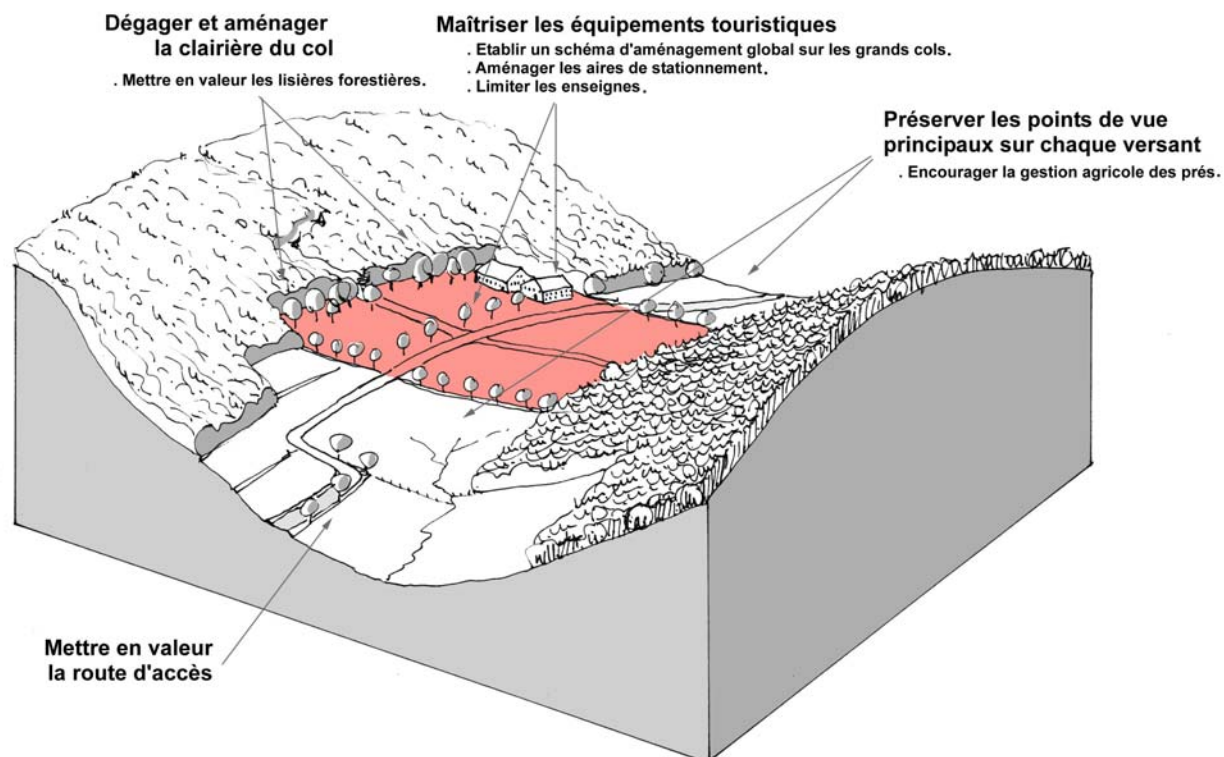
En montagne, la recherche de la « belle vue » génère une forte pression de constructions dispersées sur les versants les plus ensoleillés placés au-dessus des bourgs touristiques.

- ❑ Densifier les centres villes des stations touristiques.
- ❑ Organiser l'urbanisation de chalets sur les versants des stations touristiques et limiter son extension.
- ❑ Préserver les points de vue et les ouvertures agricoles sur les versants.

Mettre en valeur l'aménagement des grands cols

Les cols drainent une forte fréquentation et servent de point de stationnement pour accéder aux crêtes. Ils sont souvent le lieu d'aménagements sommaires. Cette disparité crée un paysage de médiocre qualité dans ces lieux emblématiques.

- ❑ Créer un schéma d'aménagement global pour chaque grand col dont la fréquentation est importante.
- ❑ Mettre en valeur les itinéraires d'arrivée.
- ❑ Préserver et valoriser les points de vue sur les différents versants.



Pistes d'action

Limiter l'impact visuel des aménagements touristiques inesthétiques

Dans la montagne, la fréquentation de loisirs multiplie les aménagements très visibles : aires de stationnement, pistes de ski, infrastructures d'accueil, pistes de motocross.

Certains d'entre eux dégradent le site dont ils se revendiquent ; leur insertion dans le site est parfois problématique en soi, mais elle est aussi souvent affaire de détails.

Attention en particulier à l'implantation des équipements dans les sites qui se perçoivent de haut, comme les fonds de vallées touristiques ou les sites à flanc de versant.

- ❑ **Penser à la perception estivale lors de la réalisation des équipements de sports d'hiver : tracé des pistes de ski, abords des remontées mécaniques, aires de stationnement sur les cols.**
- ❑ **Etudier l'insertion paysagère des bâtiments touristiques dans les sites sensibles.**

Valoriser le tracé du canal

Le canal constitue un trait d'union entre les différents paysages du département. Le développement de cette voie de découverte touristique passe par la mise en valeur de son tracé et de son accessibilité.

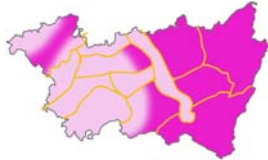
- ❑ **Mettre en valeur les ports de plaisance et les écluses.**
- ❑ **Traiter l'articulation entre les villages et le canal.**
- ❑ **Préserver les points de vue sur le paysage depuis le canal.**
- ❑ **Valoriser le linéaire du chemin de halage : traitement des berges, entretien et plantation d'alignements d'arbres...**



Mettre en valeur les ouvrages du canal en s'appuyant sur le vocabulaire spécifique de cet ouvrage : alignement d'arbres, maçonnerie de pierre, enherbement.
Girancourt

Enjeux et évolutions

7. Accueillir les éoliennes



Les scénarios à éviter :

Miter les crêtes par plusieurs petits parcs éoliens.

Planter des éoliennes de façon éparse.

Concurrencer la silhouette du village par la présence d'éoliennes.

Disposer les éoliennes en désaccord avec les lignes de force du paysage.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES LIGNES DE FORCES PAYSAGERES TRES MARQUEES : CRETES, VALLEES
- ❑ DES AXES ROUTIERS STRUCTURANTS
- ❑ LA VASTE OUVERTURE DE LA PLAINE

Les évolutions :

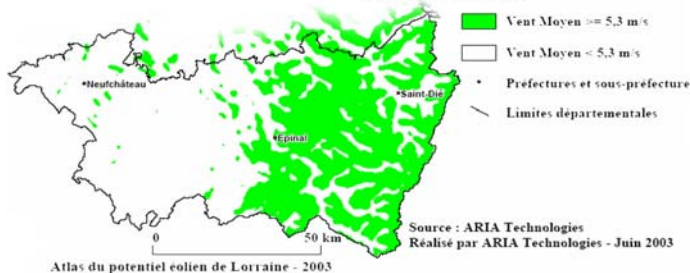
Les éoliennes constituent des unités de production d'électricité s'inscrivant pleinement dans une démarche de développement durable (diversification énergétique, production décentralisée et sans rejet, réponse aux engagements pris par la France à Kyoto pour la réduction des gaz à effet de serre, etc.). Ces aménagements ne sont pas neutres sur l'espace visuel environnant.

A ce jour, l'éolienne reste une inconnue dans le paysage du département. Cependant, plusieurs projets sont à l'étude en divers points du territoire, tant dans le massif où la ressource éolienne est forte, que dans les plaines ou dans la vallée de la Meuse.

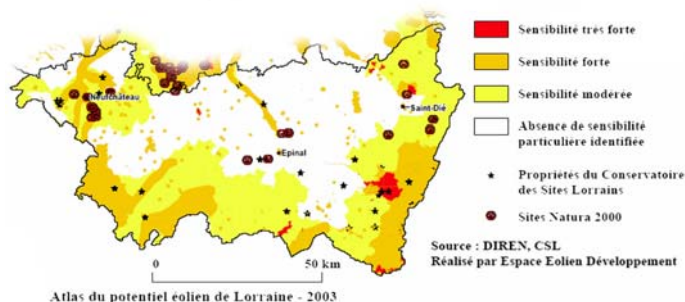
La recherche d'une ressource éolienne optimale impose des implantations sur des sites dégagés des obstacles au vent, soit au sein de paysages ouverts de plaine, soit sur des points hauts du territoire.

Les éoliennes de dernière génération sont des structures de grande dimension dont le point haut des pales peut culminer entre 100 et 140 mètres de hauteur. Ces installations ont un fort impact visuel dans le paysage, sur un vaste périmètre : en plaine, il a été estimé qu'un parc éolien pouvait se percevoir dans un rayon de 20 kilomètres.

Zones favorables à l'implantation d'éoliennes au regard du vent moyen à 40 mètres de hauteur par rapport au sol



Sensibilité environnementale, paysagère et architecturale de la région Lorraine



La confrontation des cartes du gisement éolien et de la sensibilité des paysages permet de situer les secteurs à enjeux. Cartes issues de l'atlas du potentiel éolien de Lorraine.

Pistes d'action

Appuyer le projet éolien sur les lignes de force du paysage

Aujourd'hui, la prospection des sites d'implantation ne se fait pas en fonction du paysage, ce sont d'abord les éléments techniques qui orientent les choix (vent, contraintes aéronautique et hertzienne, distance de raccordement, volonté locale, distance aux habitations). Le positionnement des éoliennes n'est la résultante que de la carte des contraintes associée à la négociation foncière. Cette approche ne peut suffire vu l'impact visuel important d'un parc éolien : éoliennes de 100 à 140m de hauteur dont l'impact visuel est perceptible dans un rayon de 20 km.

Le positionnement des éoliennes ne peut pas se contenter d'être déduit de la carte des contraintes, il doit au contraire être calé dans le paysage afin de participer à une composition du paysage à grande échelle.

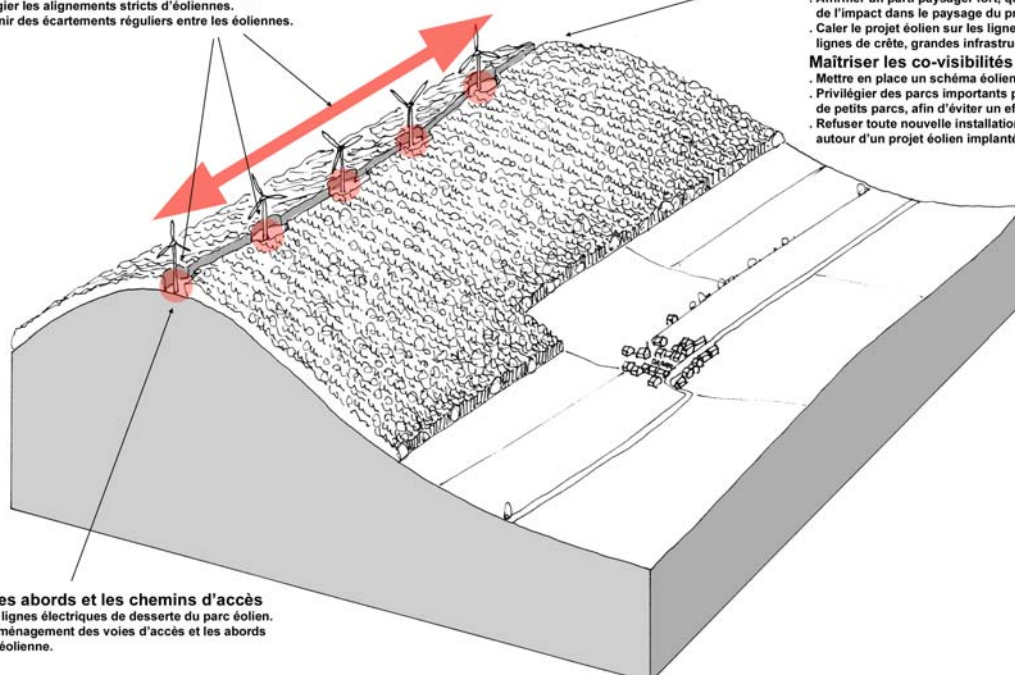
L'implantation doit donc être réfléchie et argumentée dans ce sens : l'alignement des éoliennes devrait voir son orientation définie par rapport aux points forts du paysage : lignes de crête, routes ou chemins, points de vue depuis les villes et les bourgs... Les responsables du projet doivent prendre un parti paysager argumenté qui justifie le positionnement des alignements d'éoliennes dans le paysage.

- ❑ **Affirmer un parti paysager fort, qui soit à l'échelle de l'impact dans le paysage du projet éolien.**
- ❑ **Caler le projet éolien sur les lignes de force du paysage : lignes de crête, grandes infrastructures routières...**



Un exemple de projet éolien calé sur les lignes de force d'un paysage montagnard en Navarre espagnole.

Choisir des implantations dont la logique est clairement lisible
· Privilégier les alignements stricts d'éoliennes.
· Maintenir des écartements réguliers entre les éoliennes.



Soigner les abords et les chemins d'accès
· Enfourer les lignes électriques de desserte du parc éolien.
· Soigner l'aménagement des voies d'accès et les abords de chaque éolienne.

Appuyer le projet éolien sur les lignes de force du paysage

· Affirmer un parti paysager fort, qui soit à l'échelle de l'impact dans le paysage du projet éolien.
· Caler le projet éolien sur les lignes de force du paysage : lignes de crête, grandes infrastructures routières...

Maîtriser les co-visibilités entre les parcs

· Mettre en place un schéma éolien départemental.
· Privilégier des parcs importants plutôt qu'une multitude de petits parcs, afin d'éviter un effet de mitage du paysage.
· Refuser toute nouvelle installation dans un rayon de 10 km autour d'un projet éolien implanté.

Enjeux et évolutions

Choisir des implantations dont la logique est clairement lisible

Les positionnements plus ou moins aléatoires des éoliennes, ne peuvent être admis : il s'agit d'objets ayant un tel impact visuel dans le paysage.

L'expérience montre que l'organisation du paysage est brouillée par l'accumulation des éoliennes lorsque leur disposition n'est pas clairement lisible dans le paysage. Les projets où les éoliennes sont disposées en ligne sont de ce point de vue beaucoup moins perturbants dans le paysage et doivent donc être privilégiés.

- ❑ **Privilégier les alignements stricts d'éoliennes.**

Maîtriser les co-visibilités entre les parcs

La concentration des projets éoliens à proximité des postes de raccordement au réseau électrique entraînera des co-visibilités entre les parcs éoliens. La multiplication de ces parcs pourrait entraîner un effet de mitage du paysage. Il est important d'anticiper ce phénomène afin de maîtriser l'impact visuel lointain de sites éoliens en co-visibilité.

Certains départements où l'éolien est déjà plus implanté ont ainsi établi des schémas éoliens : recommandations et carte de sensibilités paysagères vis à vis de l'éolien (paysage emblématique, paysage identitaire...).

- ❑ **Mettre en place un schéma éolien départemental.**
- ❑ **Privilégier des parcs importants plutôt qu'une multitude de petits parcs, afin d'éviter un effet de mitage du paysage.**
- ❑ **Refuser toute nouvelle installation dans un rayon de 10 km autour d'un projet éolien implanté.**

Soigner les abords et les chemins d'accès

L'implantation d'éoliennes nécessite lors du chantier l'intervention de gros engins et la viabilisation de chemins d'accès adaptés. Il convient d'être particulièrement vigilant sur l'aménagement de ces voies, en particulier dans les secteurs de montagne. De même, l'aménagement des abords de chaque éolienne (massif de fondation, plate-forme, poste électrique, clôtures...) doit être particulièrement soigné.

- ❑ **Enfouir les lignes électriques de desserte du parc éolien.**
- ❑ **Soigner l'aménagement des voies d'accès et les abords de chaque éolienne.**



Soigner les abords et les voies d'accès de chaque éolienne. Vendée

Pistes d'action

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir en matière d'urbanisme. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Plusieurs fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

8. Quelques fiches-action sur le paysage dans l'urbanisme

Atlas régional des paysages

- La dégradation du bâti villageois ancien et le développement des ruines villageoises.
- Bien choisir le lieu d'implantation des zones d'activités et bâtiments artisanaux.
- Concevoir un bâtiment d'activité et ses abords.
- Réunifier les extensions aux bourgs anciens dans les sites à fort caractère patrimonial.
- Reconquérir la qualité urbaine dans les régions plus banalisées.
- Favoriser la rénovation et la réutilisation de l'habitat traditionnel.

DAT Conseils. Atlas régional des paysages de Lorraine, 1995

Guide de l'urbanisme de la communauté de communes de Mirecourt

- Valoriser les espaces publics : Aménager le bourg.
- Gérer l'urbanisation : Gérer l'urbanisation dans la zone « urbaine » ; Gérer l'urbanisation dans les villages.
- Faire vivre le patrimoine bâti : Entretenir l'habitat traditionnel dans le respect de ses caractères ; Valoriser les édifices publics ; Requalifier le bâti dégradé ou en ruine.
- Aménager et préserver les rives du Madon et des ruisseaux : Protéger les berges de la rivière et des ruisseaux ; Développer ces atouts touristiques en les reliant.
- Valoriser le petit patrimoine .
- Maintenir une végétation de qualité dans le grand paysage : Entretenir et planter haies, bosquets, vergers.
- Maintenir une végétation de qualité dans le bourg : Utiliser l'accompagnement végétal au service des espaces publics.
- Préserver et reconquérir l'usoir.
- Intégrer l'espace de propreté dans le village : Choisir le mobilier, la signalétique ; Aménager l'espace de tri sélectif.

CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, Emmanuelle LIMARE, 2002, Guide thématique pour la valorisation du cadre de vie de la Communauté de Communes de Mirecourt et de huit communes voisines. LIVRE / Guide, 73 p.

Schéma des services collectifs

- Pérenniser une trame verte structurante : DIREN Lorraine, 1999

Enjeux et évolutions

coupures vertes, zones naturelles ouvertes au public.

- Maîtriser l'étalement urbain.
- Positionner les ZA sur des critères paysagers.
- Veiller à la bonne insertion des bâtiments : disposition, couleurs, végétalisation des abords.
- Constituer des pôles récréatifs complémentaires de ceux existants.
- Conforter la vocation d'accueil des espaces péri-urbains.
- Développer tout en préservant le patrimoine.
- Requalifier des friches industrielles de vallées.
- Favoriser sentiers, circuits de loisirs péri-urbains.
- Intégrer les grandes infrastructures projetées dans le paysage : TGV.
- Développer les sites secondaires en s'appuyant sur la notoriété des sites majeurs.
- Développer les complémentarités entre sites.

Paysage et zones d'activités dans le PNR des Ballons des Vosges

- Se fondre dans le milieu rural : diminuer l'impact lointain ; Valoriser les perceptions proches.
- Faire de la ZA un espace de transition : Quand la ZA est en front urbain ; Quand la ZA est à l'écart du centre urbain.
- Raccrocher la ZA à son environnement : relier, repérer.
- Affirmer l'image industrielle : Implanter ; Traiter le paysage de la ZA.
- Traiter les détails : Parkings, limites de parcelle, aires de stockage et de livraison, locaux divers, enseignes et signalisation, cheminements piétons et cyclistes, espaces de loisirs, dessertes.

Bâtir en Haute Meurthe : comprendre et mettre en valeur nos paysages

- Les styles de construction en Haute Meurthe.
- Observer la situation du terrain : village, hameau, lotissement, isolé.
- Accorder la maison avec le terrain
- Organiser sa maison selon les orientations.
- Colorer la maison.
- Choisir le bois : la maison bois n'est pas forcément un chalet.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Jean-Frédéric WEICK. 1995
Paysages et zones d'activités dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : tome 1 recommandations paysagères LIVRE / Document de sensibilisation 22 p.

CAUE des Vosges, ADVHM & Frank Besançon. Bâtir en Haute Meurthe : comprendre et mettre en valeur nos paysages. , 2003, ADVHM, Fraize. Plaquette de sensibilisation, 16 p

Pistes d'action

Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

- • Intégrer des éléments du plan de paysage dans les documents d'urbanisme.
- Intégrer les constructions nouvelles.
- Intégrer les bâtiments agricoles.
- Sensibiliser sur les plantations d'accompagnement.
- Conserver le patrimoine.
- Aménager entrées et traversées de villages.
- Mettre en valeur les jardins en terrasses de Plombières.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000.
Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

Plan de paysage de la Vallée du Hure

- Adapter les modes d'extension urbaine.
- Élaborer une charte d'intégration de la construction neuve.
- Inciter à la réhabilitation du patrimoine.
- Encourager l'hébergement touristique de caractère.
- Aménager l'entrée et la traversée des villages.
- Intégrer les réseaux.
- Éliminer les points noirs paysagers.
- Réussir l'intégration des bâtiments industriels et commerciaux.

Marc VERDIER, 1999. Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude 119 p.

Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave

- Préserver l'identité architecturale du canton.
- Mettre en valeur les espaces bâtis.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Étude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

Paysage construit de la Vallée de la Fave : valoriser les patrimoines

- « Les modèles de bâti hier et aujourd'hui » : La maison de manouvrier, la maison d'habitation...
- « Construire et transformer » : Les volumes ; Lumière et percements ; Modernité et identité ; les abords.

Marc VERDIER, Corine MANGIN, Communauté de Communes de la Vallée de la Fave, 2001.. Paysage construit de la Vallée de la Fave : valoriser les patrimoines. Fiches pratiques & Document de sensibilisation

Les enjeux paysagers liés à la forêt

La forêt joue un rôle contrasté dans le département des Vosges. Omniprésente dans le massif, elle contribue à une fermeture des paysages sur les espaces délaissés suite au recul de l'agriculture. Dans le massif, les principaux enjeux paysagers de la présence de la forêt sont liés au maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et fermés et à l'impact visuel fort des versants boisés dans le paysage des vallées.

Dans la plaine, l'importance des lisières des massifs forestiers est forte.

L'enjeu est de trouver l'équilibre entre les logiques de l'exploitation sylvicole et le rôle d'espace de loisir que joue également la forêt.

1. Assurer la qualité paysagère des versants forestiers
2. Maîtriser l'extension des boisements dans la vallée
3. Animer les lisières et les accès
4. Atténuer l'impact paysager des chantiers forestiers
5. Quelques fiches-action sur le paysage forestier

Pistes d'action

Assurer la qualité paysagère des versants forestiers



Maîtriser l'extension des boisements dans la vallée



Animer les lisières et les voies d'accès



Atténuer l'impact paysager des chantiers forestiers



Enjeux et évolutions

1. Assurer la qualité paysagère des versants forestiers



Les scénarios à éviter :

Encadrer la vallée de murs sombres et homogènes.

Supprimer l'accès à tout un versant suite à une coupe rase à grande échelle dont les mises en andains forment des cloisonnements infranchissables.

Rendre impénétrable tout un versant pour 30 ans en rajeunissant d'un coup tout un massif.

Systématiser les plantations mono spécifiques et alignées de conifères.

Imposer la géométrie de la parcelle foncière pour plusieurs années dans le paysage.

Traverser pendant des kilomètres un massif homogène et sans « respiration ».

Passer à-côté de sites naturels ou de points de vue remarquables sans les repérer.

Laisser les arbres en contrebas d'un point de vue refermer les perspectives.

☺ LES ATOUTS

- ❑ UN JEU DE COULEURS DES FORETS MIXTES AU FIL DES SAISONS
- ❑ DES SOUS-BOIS INTIMES, PARFOIS MAJESTUEUX
- ❑ DES SOUS-BOIS DE CUEILLETTE : MYRTILLES, CHAMPIGNONS, FRAMBOISES, FLEURS
- ❑ LES CONTRASTES D'AMBIANCE ENTRE DES PARCELLES JEUNES ET ADULTES
- ❑ LA LUMINOSITE FEUTREE DES SOUS-BOIS APRES LES ECLAIRCIES
- ❑ L'OUVERTURE PROVISOIRE APRES COUPE RASE DE POINTS DE VUE, DE CLAIRIERES
- ❑ DES SITES NATURELS PONCTUELS EXCEPTIONNELS
- ❑ UN JEU D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU PAYSAGE
- ❑ LES VUES D'UNE VALLEE A L'AUTRE DEPUIS LES HAUTEURS, LES COLS

Les évolutions :

Les versants des vallées les plus habitées ont toujours été recouverts d'un manteau de forêt mixte. Depuis 1950, le gestionnaire donnait priorité aux résineux car les conditions leur sont particulièrement favorables. Ce mouvement, qui a généré les premiers massifs sombres, impénétrables, entraînera les premières prises de conscience sur l'enjeu de la lumière dans les vallées.

Les tempêtes successives de 1984 et 1999 ont mis à terre des couloirs entiers de forêt en particulier sur les versants de montagne tournés vers le sud et l'ouest. Ces couloirs « tornadés » ouvrent d'éphémères fenêtres depuis les hauteurs.

Les tempêtes ont brutalement fait basculer l'économie forestière : pour les communes, la forêt n'est plus un revenu mais une charge. Même l'affouage a du mal à trouver preneur.

Certaines communes, suite aux désastres des tempêtes, ont pris résolument le virage vers des reboisements mixtes feuillus-résineux et, en particulier quand le hêtre domine, vers une gestion en futaie irrégulière.

Les forêts jeunes, généralement inhospitalières, se multiplieront d'ici 2030 : de nombreux résineux arrivent à maturité et vont boucler leur cycle coupe rase-replantation ; dans les secteurs de chablis, même lorsque est mise en place une régénération naturelle, la forêt va repasser également par ces stades jeunes de fermeture visuelle.

Le profil des vallées glaciaires, autrefois mis en valeur par l'agriculture, est aujourd'hui effacé par des masses boisées. Les vues depuis les hauteurs disparaissent.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Le manteau forestier du versant semble rapiécé et a perdu son homogénéité.



La géométrie des parcelles marque durablement le paysage en artificialisant les limites du massif.



Le renouvellement des boisements du versant a un très fort impact sur le paysage des vallées.



Le contraste feuillu/conifère accentue l'impact visuel d'une trop petite parcelle.



Les limites rectilignes et verticales ont un très fort impact visuel.



L'artificialité des formes focalise le regard.

Enjeux et évolutions



La forêt participe à la composition du paysage de la vallée : la recherche d'un équilibre est nécessaire entre espaces agricole, forestier et habitat. Le Syndicat

Maintenir la qualité paysagère des versants forestiers

Dans les vallées, les coteaux constituent la toile de fond et la limite visuelle de l'espace. Les forêts qui les recouvrent sont visibles de loin et leur gestion conditionne la qualité du paysage de la vallée.

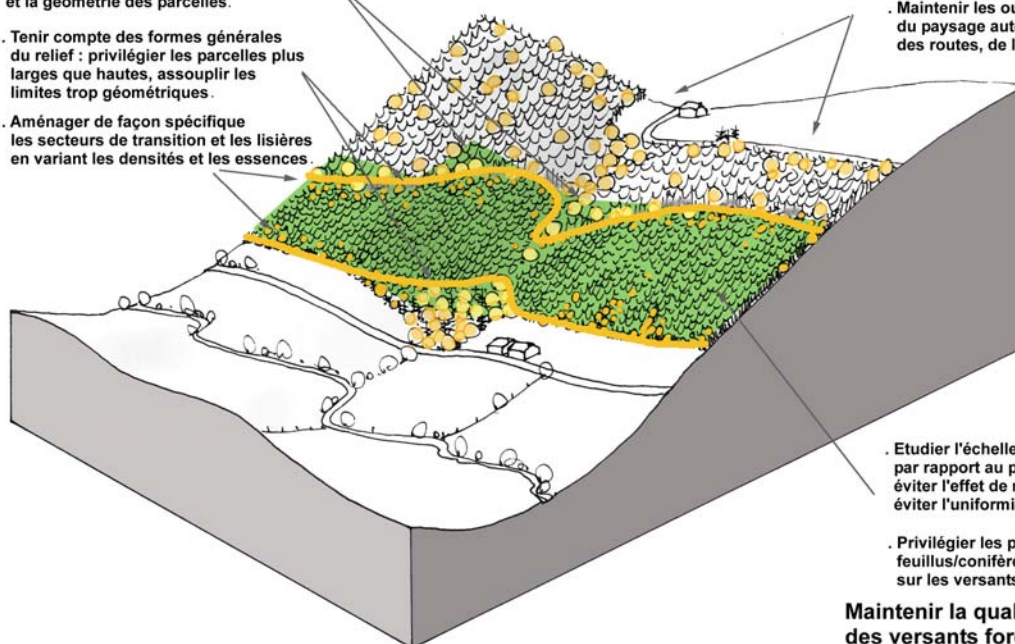
Les boisements doivent souligner le coteau et l'animer, offrir des tableaux variés au fil du temps et des saisons, sans contraste brutal qui viendrait brouiller la hiérarchie des formes du paysage. L'équilibre entre espaces ouverts et forestiers, la souplesse des formes, la diversité des transitions entre peuplements, des lisières variées et entretenues, sont autant d'éléments qui permettent d'obtenir des versants attractifs, tant du point de vue visuel qu'au niveau de la fréquentation.

Car l'agencement forestier du coteau détermine aussi sa fréquentation : certains versants paraissent plus attractifs que d'autres en raison de modes de gestion forestière différents.

- ❑ Planter et gérer en tenant compte des formes générales du paysage et du relief.
- ❑ Composer le paysage du versant, en conservant des ouvertures agricoles en alternance avec la forêt sur des points stratégiques : crête, abords de hameaux, promontoires, cols...
- ❑ Imposer des limites de développement des boisements sur les versants.
- ❑ Raisonner le plan de régénération à une échelle suffisante. Eviter les trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.

Eviter l'irruption de la géométrie dans le paysage

- . Maintenir des bosquets lors de la coupe afin d'atténuer l'impact de la régénération et la géométrie des parcelles.
- . Tenir compte des formes générales du relief : privilégier les parcelles plus larges que hautes, assouplir les limites trop géométriques.
- . Aménager de façon spécifique les secteurs de transition et les lisières en variant les densités et les essences.



Préserver l'équilibre du versant entre espaces forestiers et agricoles

- . Maintenir les ouvertures essentielles du paysage autour des hameaux, des routes, de la rivière, des cols.

- . Etudier l'échelle de la parcelle d'intervention par rapport au paysage : ni trop petite pour éviter l'effet de mitage, ni trop vaste pour éviter l'uniformisation du versant.

- . Privilégier les plantations mixtes feuillus/conifères ou la gestion jardinée sur les versants les plus visibles.

Maintenir la qualité paysagère des versants forestiers

Pistes d'action

- ❑ Favoriser le reboisement mixte feuillus-conifères sur les coteaux les plus exposés aux regards.

Eviter l'irruption de la géométrie dans le paysage

Bien qu'elle soit liée à une gestion humaine, la forêt véhicule également l'image d'un milieu considéré comme naturel. Ceci explique les critiques souvent formulées lorsque les modes de gestion forestière provoquent une artificialisation trop perceptible du paysage forestier.

Les paysages forestiers sont marqués par l'étendue des massifs résineux monospécifiques qui contribuent à l'artificialisation du paysage (lignes géométriques, confrontation brutale des lisières, coupes rases...). Cela est particulièrement perceptible sur les versants des grandes vallées, où l'ouverture du paysage permet d'englober de larges vues.

Les formes dressées des conifères, leur coloration sombre en toutes saisons, créent un contraste fort avec les boisements mixtes ou feuillus, ce qui renforce leur présence et focalise les regards sur les formes de parcellaire géométriques, les rangées de plantation ou d'éclaircie.

Sur les versants très exposés aux regards, une adaptation plus pertinente des surfaces de résineux à leur contexte s'impose. Les formes du parcellaire forestier, devraient s'appuyer sur les lignes de force du paysage. Les limites de parcelles étirées dans le sens de la vallée ont tendance à mieux s'harmoniser : les lignes horizontales, plus proches des lignes de force du paysage attirent en effet moins l'attention que les lignes verticales.

La taille des parcelles doit également être étudiée afin d'éviter l'uniformisation de tout un versant : une plantation moins étendue a plus de chances de s'adapter au contexte. A contrario, il convient d'éviter les parcelles trop petites qui entraînent un effet de mitage des versants boisés.

Les problèmes s'estompent dès lors que le peuplement retrouve une diversité, soit par des parcelles mixtes feuillus et conifères, soit par une gestion jardinée. La plupart des forêts de la montagne se prêtent assez bien à ce type de gestion : hêtraies, pinèdes, sapinières, parcelles mixtes de ces essences. Ce mode de gestion devrait être privilégié aux abords des sites les plus visibles : versants dominants les principales villes, sites touristiques, cols.

- ❑ Éviter l'uniformisation d'un versant par une trop grande parcelle d'une même essence, de même classe d'âge.
- ❑ Adapter les surfaces des parcelles de gestion au terrain, en préférant des formes de parcelle plus larges que hautes.
- ❑ Créer des secteurs de transition (peuplement mixtes, essences variées) en limite des parcelles afin d'atténuer l'impact visuel.
- ❑ Préserver des bosquets afin d'amoinrir l'impact visuel de la coupe et d'assouplir la forme géométrique de la parcelle exploitée.
- ❑ Encourager le mélange feuillus-résineux et la gestion irrégulière.



Eviter l'irruption de la géométrie des parcelles dans le paysage, en privilégiant les boisements mixtes, ou des peuplements de transition en lisière des parcelles. Plainfaing



Un versant forestier au paysage varié, une cohabitation harmonieuse entre conifères et feuillus. Le Ménil



Les boisements aux formes étirées plus larges que hautes, s'insèrent mieux que ceux aux formes plus verticales. Le Ménil

Enjeux et évolutions

2. Maîtriser l'extension des boisements dans la vallée



Les scénarios à éviter :

Conserver des écrans boisés qui « étouffent » le paysage et qui n'ont même plus de valeur économique pour leur propriétaire.

Enfermer un village, un hameau par une plantation trop proche ou qui referme un cône de vue.

Effacer la lecture de la vallée et de son cordon de lumière.

Supprimer les vues lointaines.

Effacer le cours d'eau sous la végétation.

Enfermer les habitations dans un océan forestier.

☺ LES ATOUTS

- ☐ UNE FORÊT QUI DESSINE CLAIREMENT LE CONTOUR DE L'ESPACE OUVERT
- ☐ UNE VALLEE BIEN LISIBLE CADREE PAR UN MANTEAU FORESTIER CLAIREMENT ASSIGNE AUX VERSANTS
- ☐ UN VILLAGE QUI RESPIRE AU MILIEU DE SA CLAIRIERE
- ☐ LE JEU D'OUVERTURE SUR LES VERSANTS AU LOIN ET DE FERMETURE SUR DES ESPACES PLUS INTIMES

Les évolutions :

Un peu partout, des parcelles agricoles se boisent par enrichissement ou par plantation de résineux.

Des carrés de résineux apparaissent sur les pentes des coteaux. Leur damier géométrique dessine l'ancien cadastre de prés.

Au contact des grands massifs feuillus, des micro-boisements résineux viennent s'accoler. Ces « pavés » noirs et géométriques occultent la lisière feuillue.

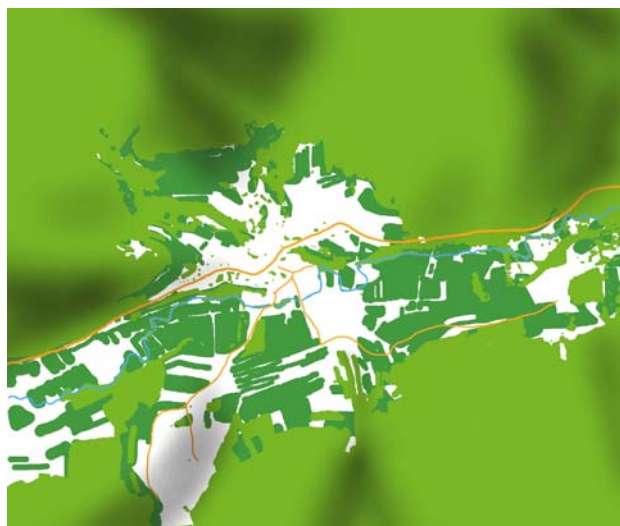
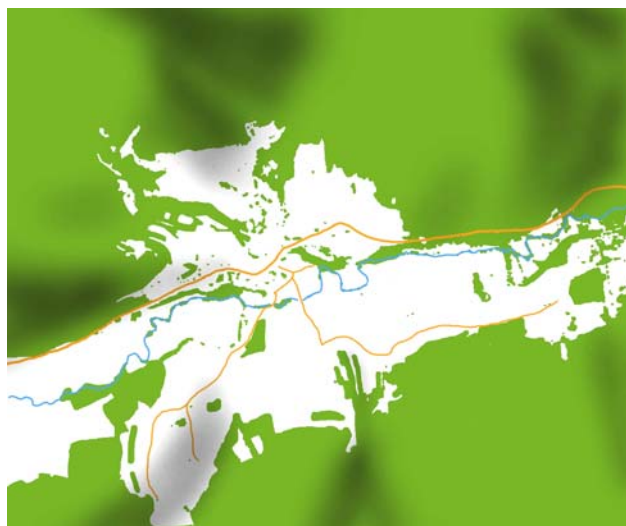
Cette nouvelle lisière descend sur les versants et les prés d'altitude, contribuant à une fermeture progressive du paysage et enclavant les dernières parcelles agricoles entretenues.

De nombreux carrés d'épicéa épars ont été très abîmés par la tempête et sont de surcroît attaqués par les scolytes ; leur avenir est en suspens.

Ici et là, quelques peupleraies malencontreuses ont déjà effacé la lecture de la vallée.

L'échelle de perception se resserre. Ces boisements ferment rapidement les vues autour des hameaux. Les habitations qui hier dominaient le fond de vallée se retrouvent face à un mur végétal.

En fond de vallée, l'écran sombre des micro-boisements de résineux cloisonne les vues.



Évolution de l'occupation du sol dans le fond de la vallée de la Plaine entre 1950 et 1990 : l'abandon des petites parcelles agricoles des ouvriers-paysans du textile après la fermeture des usines, a entraîné la fermeture du fond de vallée par des micro-plantations d'épicéas.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Quelques rangées d'épicéas suffisent à barrer le paysage du vallon.



Les micro-boisements referment le paysage et enclavent les prairies du fond de vallée.



Les petites parcelles de bois cloisonnent le paysage au sein même des villages.



Les rangées d'épicéas font perdre toute cohérence au paysage du fond de vallée.



Les boisements descendent vers le fond de vallée.



Les peupleraies ferment les vues entre les versants de la vallée.

Enjeux et évolutions



Le maintien d'un paysage ouvert en fond de vallée passe par la mise en place d'un projet collectif partagé. Le-Val-d'Ajol

Boiser sans fermer le paysage. Contenir la progression des micro-boisements

Les vallées comportent déjà une forte proportion de boisements implantés sur les pentes des coteaux. L'extension de ces boisements, que ce soit sur les versants ou dans le fond de la vallée tend à diminuer l'ensemble des vues sur la vallée. Les micro-boisements d'épicéas, plantés sur l'ancien parcellaire agricole, prennent l'aspect de bataillons serrés qui envahissent et referment peu à peu le fond des vallées. Cette évolution très rapide est perceptible à l'échelle d'une génération.

La vallée perd alors toute lisibilité, seules quelques clairières se maintenant autour des villages. Il est donc nécessaire de réfléchir à l'équilibre souhaitable entre boisement et paysage ouvert.

- ❑ Etablir un document de référence sur la répartition des espaces boisés et ouverts dans la vallée.
- ❑ Définir les principaux cônes de vue à maintenir depuis les bourgs, les hameaux, les routes ou les points de vue.
- ❑ Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- ❑ Abattre les carrés de bois gênants.
- ❑ Reconquérir des friches agricoles qui risqueraient d'évoluer vers des boisements.
- ❑ Soutenir l'usage de pâture agricole.

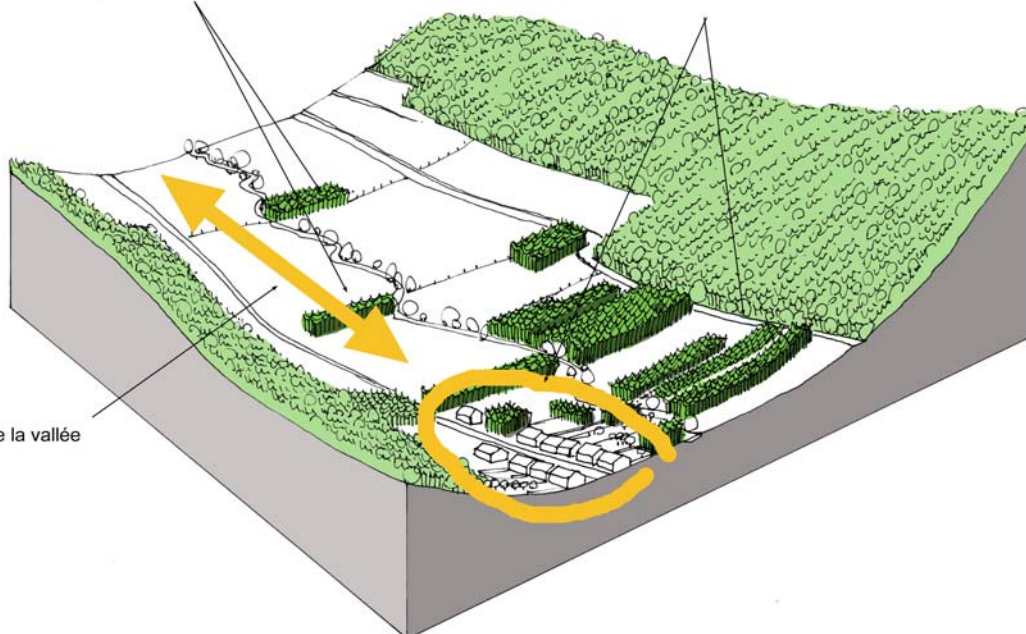
Eviter les micro boisements isolés au sein des espaces ouverts

- Mettre en place une Réglementation des boisements.
- Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- Abattre les carrés de bois gênants avec compensation de perte d'avenir si nécessaire.
- Remise en état agricole des parcelles.

Boiser sans fermer le paysage. Contenir la progression des micro-boisements

- Etablir un document de référence sur la répartition des espaces boisés et ouverts dans la vallée.
- Définir les principaux cônes de vue à maintenir depuis les bourgs, les hameaux, les routes ou les points de vue.
- Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- Abattre les carrés de bois gênants.
- Reconquérir des friches agricoles qui risqueraient d'évoluer vers des boisements.
- Soutenir l'usage de pâture agricole.

Préserver l'axe visuel de la vallée



Pistes d'action

Eviter les micro-boisements isolés au sein des espaces ouverts

Les espaces ouverts homogènes fournissent de vastes respirations au sein des vallées, et permettent des communications visuelles entre les différents espaces en prairies. Cette continuité est parfois remise en cause par un ou quelques micro-boisements de conifères qui viennent s'intercaler entre les habitations ou les prés. Le paysage peut être alors rapidement cloisonné, ce qui réduit la lisibilité de la vallée.

- ❑ Mettre en place une Réglementation des boisements.
- ❑ Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- ❑ Abattre les carrés de bois gênants avec compensation de perte d'avenir si nécessaire.
- ❑ Remise en état agricole des parcelles.

Limiter les peupleraies dans les vallées de l'ouest du département

Dans les grandes vallées de l'ouest, quelques peupleraies ont été plantées sur des prairies inondables. Ce phénomène, encore marginal aujourd'hui, doit être encadré car il pourrait avoir un impact paysager très fort s'il se généralisait : la croissance forte des arbres menaçant de refermer la covisibilité entre les différents versants de la vallée. Cette fermeture est particulièrement sensible dans les vallées plus étroites comme celle du Mouzon.

- ❑ Éviter la plantation de peupliers dans les vallées étroites.



La tempête a permis dans certains secteurs une réouverture du paysage en fond de vallée, qu'il peut être intéressant de pérenniser. Bois-de-Champ

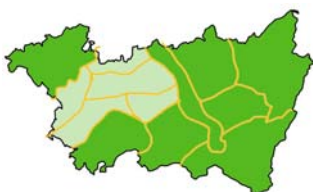


Un exemple de réouverture du paysage suite à la mise en place d'un plan de paysage : coupe d'un micro-boisement avec compensation de perte d'avenir des bois afin de rouvrir les vues sur Bionville depuis Allarmont (ci-dessus : état initial, ci-dessous : après la coupe)



Enjeux et évolutions

3. Animer les lisières et les accès



Les scénarios à éviter :

La route-tunnel sous les résineux sans respiration sur des kilomètres.

La route ou le chemin-couloir entre deux lisières monotones sans repère et sans rythme d'un taillis ou d'un jeune gaulis de feuillus.

Le passage sur un axe « historique » dont le passé est totalement effacé et imperceptible.

Longer une lisière impénétrable dont les premiers mètres de fourré masquent de belles ambiances de sous-bois.

Supprimer l'accès à tout un versant suite à une coupe rase à grande échelle dont les mises en andains forment des cloisonnements infranchissables.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LA PLONGÉE DANS UN OCEAN DE VERDURE
- ❑ LE TRACÉ DU CHEMIN, HERITAGE D'UNE RESERVE DE CHASSE, D'UNE FORGE, D'UNE SCIERIE
- ❑ LA CLAIRIÈRE AUTOUR DES SITES PATRIMONIAUX AU CŒUR DE LA FORÊT : ABBAYES, ANCIENNES INDUSTRIES
- ❑ LE CHEMIN DE RANDONNÉE BALISE QUI EMPRUNTE UNE PISTE FORESTIÈRE
- ❑ L'OURLET SOMBRE DES LISIÈRES ABROUTIES DANS LA PATURE
- ❑ LE SOUS-BOIS DÉGAGÉ ENTREVU DEPUIS LA LISIÈRE
- ❑ LES LISIÈRES IRRÉGULIÈRES ET ANIMÉES DES FORÊTS MIXTES

Les évolutions :

La lisière relie deux mondes. Celui de la forêt et celui du pré ou de la route qui la jouxte.

La plantation de grands massifs de résineux a généré quelques routes en tunnel dans les vallées de la montagne et de la Vôge, ce qui rend les sentiers inhospitaliers.

Les grands massifs de la plaine ont été massivement replantés après la tempête de 1984. Les boisements encore jeunes forment des écrans épais et monotones qui encadrent les routes et les cheminements.

Certaines lisières ont un aspect immuable ; leur ligne est soigneusement tracée par le bord de la route, par un chemin de bordure ou par une clôture de pré.

D'autres sont ostensiblement récentes, comme les carrés de résineux à demi encastrés dans une lisière feuillue plus ancienne.

D'autres enfin semblent retrouver leur état sauvage. Lorsque le paysan jette l'éponge, la lisière reprend sa dynamique colonisatrice et prend pied dans les parcelles voisines, bardée d'un fourré d'épines et d'arbustes à son pied.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Les boisements de conifère créent des lisières opaques, sombres et uniformes.



Les micro-boisements viennent créneler la lisière feuillue.



Les jeunes taillis forment des paysages impénétrables, peu attractifs.



La lisière forestière ne structure plus le paysage.



L'accès aux forêts est limité.



L'accès à la forêt est peu attractif.

Enjeux et évolutions



Le tracé de la lisière, bien tenu, donne une grande force au paysage. Badménéil-aux-Bois



Un chemin ou une bande enherbée assure la transition entre le champ et la lisière. Fauconcourt

Tenir le tracé de la lisière

L'aspect visuel d'une lisière résulte de la gestion forestière de la parcelle, mais en amont, du tracé de la limite forestière, en particulier lorsqu'il s'agit de résineux.

Tracer une belle lisière est un acte forestier simple et efficace : respecter le tracé au sol, élaguer les premiers rangs si l'on recherche un effet de profondeur, de mystère.

Dans les secteurs de recul de la gestion agricole, il convient d'être vigilant sur l'implantation des petits boisements de conifères accolés aux grands massifs, qui semblent créneler le tracé de la lisière.

- ❑ Tracer de belles lisières autour des sites historiques, des grands carrefours.
- ❑ Prévoir un chemin ou une bande enherbée en lisière dans les paysages de culture de la plaine.
- ❑ Éviter les petits boisements disposés en saillie sur une lisière.

Éviter la gestion homogène d'une longue parcelle en bordure de route

Conséquence de la tempête ou du renouvellement sylvicole, de vastes parcelles sont coupées et replantées, créant le long des voies des linéaires longs et monotones, bordés d'une lisière homogène. Lors des phases jeunes, les peuplements, qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, créent des fourrés impénétrables et peu attractifs.

Éviter la gestion homogène d'une longue parcelle en bordure de route

- . Éviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle bordant une voie.
- . Fractionner les interventions.

Mettre en valeur les carrefours forestiers

- . Dégager une clairière autour du carrefour.
- . Planter et mettre en valeur un ou plusieurs arbres remarquables, signalant l'intersection.
- . Planter une ligne d'arbres d'alignement formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.

Animer les lisières autour de petits événements le long des voies

- . Conserver et dégager lors des coupes quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- . Favoriser une mixité feuillus-résineux sur les rangs de bordure.
- . Augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.
- . Mettre en valeur des petits événements.

Tenir le tracé de la lisière

- . Tracer de belles lisières autour des sites historiques, des grands carrefours.
- . Prévoir un chemin ou une bande enherbée en lisière dans les paysages de culture de la plaine.
- . Éviter les petits boisements disposés en saillie sur une lisière.

Pistes d'action

Ce phénomène peut être atténué par divers moyens :

- la préservation d'arbres ou de bosquets lors de la coupe afin d'amoindrir son impact visuel et de créer une diversité d'essences et d'âges pouvant être mises en scène le long de la voie.

- un traitement spécifique des premières rangées de plantation le long des voies avec des densités de plantation plus faibles, un mélange d'essences, une éclaircie et un élagage plus suivi afin d'éviter la constitution d'un mur végétal obstruant toute vue.

- ❑ Éviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle bordant une voie. Fractionner les interventions.
- ❑ Conserver lors des coupes quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- ❑ Favoriser une mixité feuillus-résineux sur les rangs de bordure.
- ❑ Augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.

Animer les lisières autour de petits événements le long des voies

Lors des longues traversées forestières, l'horizon se limite souvent à la perception de la lisière : le soin apporté à leur gestion et la mise en valeur de leur variété prennent donc une grande importance.

Élargir un bas-côté donne un peu de recul visuel et réduit le caractère oppressant d'une lisière sombre.

Un carrefour, une aire de stockage, un croisement de chemin, un gué ou un franchissement de ruisseau sont autant de petits événements pouvant être valorisés par un élargissement ponctuel, créant une respiration et incitant à un arrêt.

- ❑ Abattre quelques arbres pour mettre en valeur des petits événements.
- ❑ Conserver quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- ❑ Elaguer et éclaircir les premiers rangs, au moins par places.
- ❑ Varier les essences sur les premiers rangs.

Mettre en valeur les carrefours forestiers

Dans les massifs forestiers importants, les traversées forestières peuvent être animées par la mise en valeur des carrefours, qu'il s'agisse de simples croisements, d'entrée de pistes forestières ou de grands carrefours en étoile. Cette mise en valeur passe par une ouverture du paysage créant un contraste au niveau du carrefour, ce qui rejoint des préoccupations de sécurité routière et passe également par la mise en valeur de beaux arbres.

- ❑ Dégager une clairière autour du carrefour.
- ❑ Planter et mettre en valeur un ou plusieurs arbres remarquables, signalant l'intersection.



Végétation mixte conifères/feuillus en lisière de boisement. Hadigny-les-Verrières



L'éclaircie et l'élagage permettent de mettre en valeur quelques arbres remarquables qui animent le tracé des routes forestières. Badménil-aux-Bois



Animer les longues traversées en mettant en valeur les événements du parcours : blocs rocheux, virage, crête, cours d'eau... Martinville



Mise en valeur d'un arbre en lisière d'un jeune taillis. Girancourt



La mise en valeur des carrefours forestiers permettrait d'animer les traversées forestières tout en améliorant la sécurité. Hennezel

Enjeux et évolutions

- ❑ Planter une ligne d'arbres d'alignement formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.

Valoriser des points de vue depuis les routes forestières du coteau

L'attrait paysager des coteaux est fortement accru lorsque ceux-ci offrent des points de vue sur le paysage de la vallée. Afin de préserver ou d'ouvrir des points de vue, il peut être envisagé de réaliser des coupes ou des éclaircies sélectives en bordure de routes et d'aires d'arrêt. Préserver quelques cônes de vue en contrebas des routes principales ne devrait pas occasionner une perte économique majeure pour le gestionnaire forestier.

- ❑ Composer le paysage du versant, en conservant des ouvertures agricoles en alternance avec la forêt sur des points stratégiques : crêtes, abords de hameaux, promontoires, cols...
- ❑ Définir les principaux cônes de vue depuis les bourgs, les hameaux, les cols, les routes.
- ❑ Conserver des points de vue depuis les routes forestières des versants.
- ❑ Aménager des aires d'arrêt sur les points de vue les plus intéressants.



Les points de vue sont un des attraits majeurs du paysage des coteaux. Saint-Jean-d'Ormont

Pistes d'action

Enjeux et évolutions

4. Atténuer l'impact paysager des chantiers forestiers



Les scénarios à éviter :

Supprimer l'accès à tout un versant suite à une coupe rase à grande échelle dont les mises en andains forment des cloisonnements infranchissables.

Rendre impénétrable tout un versant pour 30 ans en rajeunissant d'un coup tout un massif.

Systématiser les plantations monospécifiques et alignées de conifères.

Après une coupe rase, multiplier les andains, ornières le long des voies.

☺ LES ATOUTS

- ❑ L'OUVERTURE DU PAYSAGE APRES LA COUPE
- ❑ LES GRUMES ET LES PILES DE BOIS QUI ACCOMPAGNENT LE CHEMIN
- ❑ LA LUMIERE DU SOUS-BOIS APRES LA COUPE D'ECLAIRCIE

Les évolutions :

Avant la tempête de 1999, le virage s'amorçait vers des boisements mixtes feuillus-résineux, vers le contrôle du gibier pour favoriser la régénération naturelle des sapins et du hêtre. En plaine, la priorité restait souvent de convertir des taillis en futaie, par sélection ou par enrichissement.

Les tempêtes successives de 1984 et 1999 ont d'abord créé de nombreuses fenêtres de vue, mettant à terre des couloirs entiers de forêt en particulier sur les versants de montagne tournés vers le sud et l'ouest.

Des pistes de débardage et de desserte ont été tracées à la hâte pour évacuer le bois, et plusieurs immenses sites de stockage marquent des vallées vosgiennes.

Quelques années plus tard, les repousses de mort-bois, souvent accompagnées d'une régénération naturelle d'essences forestières, ont refermé la plupart de ces vues.

Les forêts jeunes inhospitalières se multiplient. Ce stade qui suit la coupe rase se développera encore d'ici 30 ans dans les secteurs de chablis, qu'il s'agisse de replantations ou de régénérations naturelles.

Les résineux ont montré leur vulnérabilité face aux coups de vent. En plaine, leur replantation semble marquer le pas chez les propriétaires privés et dans les communes forestières. En montagne d'importantes replantations sont en cours.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



La coupe crée un traumatisme dans le paysage qui reste très long à cicatriser.



Les andains, les silhouettes dégingandées des arbres donnent l'impression d'un paysage en chantier.



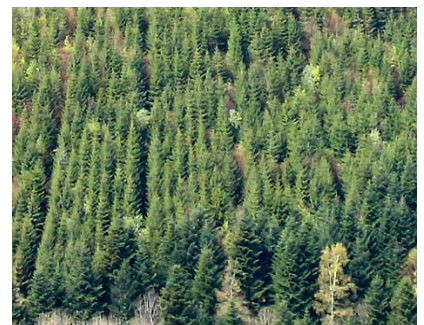
La tempête a clairsemé les crêtes abandonnant des arbres enchevêtrés.



Les chemins bourbeux après débardage.



Les andains forment des barricades.



Les éclaircies systématiques forment des lignes très visibles.

Enjeux et évolutions



La préservation de quelques arbres ou bosquets au milieu et en périphérie de la parcelle permet d'amoindrir la perception de la coupe. Damas-aux-Bois



Andains parallèles à la pente. Moussey

Atténuer le traumatisme du chantier

La perception traumatisante de la coupe rase résulte pour partie des traces du chantier qui perdurent longtemps après la coupe : les lignes d'andains, les rangées de plantation ou d'éclaircies, les formes du parcellaire, les ornières, les lisières dépenaillées des boisements contigus, témoignent du bouleversement du paysage.

Il est toutefois possible d'atténuer l'impact des travaux forestiers, y compris dans le cas d'une coupe rase, en prenant en compte la perception du chantier par les autres usagers de la forêt.

- ❑ Communiquer autour de l'événement d'une grande coupe rase.
- ❑ Préserver des arbres, des bosquets jalons.
- ❑ Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés.
- ❑ Eloigner les andains des voies de communication et disposer le premier andain parallèlement à la voie.
- ❑ Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente.
- ❑ Éviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement.
- ❑ Le long des routes et des chemins, réaliser les éclaircies systématiques en arrière d'une bande de lisière, éclaircie de manière sélective.
- ❑ En fin de chantier forestier, effacer les ornières.

Atténuer les traces du chantier

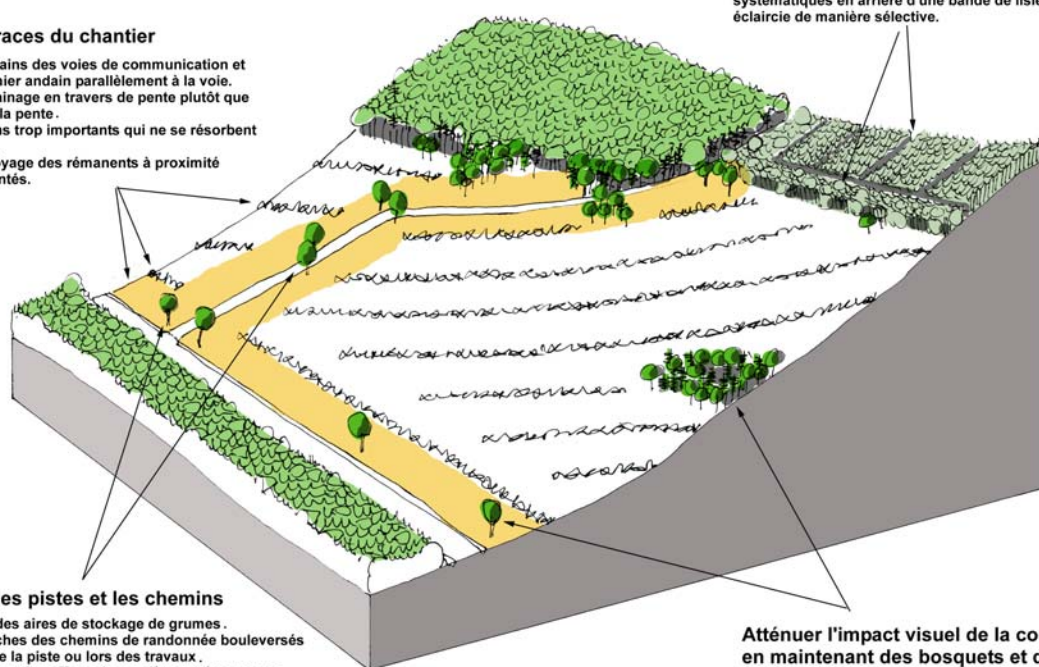
- . Eloigner les andains des voies de communication et disposer le premier andain parallèlement à la voie.
- . Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente.
- . Éviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement.
- . Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés.

Remettre en état les pistes et les chemins

- . Soigner les abords des aires de stockage de grumes.
- . Restaurer les accroches des chemins de randonnée bouleversés lors du percement de la piste ou lors des travaux.
- . En fin de chantier forestier, effacer les ornières, ménager une distance de recul des andains.
- . Conservation d'arbres marquant le départ du chemin ou de la piste.

Limitier l'impact visuel des éclaircies

- . Le long des routes et des chemins, réaliser les éclaircies systématiques en arrière d'une bande de lisière, éclaircie de manière sélective.



Atténuer l'impact visuel de la coupe en maintenant des bosquets et des arbres

- . Maintien de bosquet au coeur des grandes parcelles pour fractionner les vues.
- . Maintien de quelques beaux arbres le long des routes et des chemins.

Pistes d'action

Routes, pistes, chemins : les vitrines de l'activité forestière

Routes, pistes, chemins, accueillent engins et grumiers le temps d'un hiver, et restent en place pendant 50 ans pour accueillir véhicules, VTT, chevaux, piétons. A la fois outil de travail et voie de promenade, ils peuvent être une vitrine de l'activité forestière, moyennant une meilleure gestion des accès et l'atténuation de l'impact des chantiers. Ainsi, la cicatrisation des nouvelles pistes pourrait être plus rapide avec la mise en œuvre des techniques de végétalisation utilisées lors des aménagements routiers.

Le tracé de la desserte entraîne un tracé secondaire de pistes de débardage, d'andains. Sa disposition mérite donc attention.

De même la remise en état des chemins serait souhaitable à la fin des chantiers de débardage, transformant les chemins en piste boueuse aux ornières profondes. La tempête de 1999 a amplifié le nombre des pistes de débardage et de desserte tracées à la hâte pour évacuer le bois, créant ornières et tassement à travers de nombreux milieux sensibles, sans remise en état ultérieure.

- ❑ **Soumettre le plan des voies de desserte à un regard sur le paysage. Explorer des alternatives de tracé et leur impact sur le paysage.**
- ❑ **Eviter les prouesses techniques qui renforcent l'artificialité du tracé de la piste : profil en long exagérément régulier sur de trop longues distances, remblais et déblais trop importants, plateforme de la voie surdimensionnée.**
- ❑ **Définir les usages des pistes autorisés ou tolérés, en dehors de ceux de la gestion forestière.**
- ❑ **Soigner les abords des aires de stockage de grumes.**
- ❑ **Restaurer les accroches des chemins de randonnée bouleversés lors du percement de la piste.**
- ❑ **En fin de chantier forestier, effacer les ornières, ménager une distance de recul des andains.**

Préserver des fenêtres de vue imposées par la tempête

Les versants les plus touchés sont, pour partie, des secteurs où le revenu forestier est très faible : certains secteurs de sol peu profond et séchant, souvent sur grès, exposés vers l'ouest ou le sud, ont été littéralement balayés par la tempête.

Dans les secteurs les plus touchés, ce traumatisme est néanmoins une occasion unique de s'interroger sur la gestion des paysages et sur l'équilibre souhaitable entre espaces ouverts et forestiers. Certains points de vues ont été redécouverts après la tempête, qu'il peut être intéressant de conserver.

- ❑ **Restaurer certaines parcelles stratégiques pour une remise en état agricole.**
- ❑ **Conserver quelques cônes de vue depuis le haut de ces versants.**



Broyage des rémanents en bord de route. Raon-sur-Plaine



Privilégier les éclaircies sélectives le long des routes et des chemins. Laveline-du-Houx



Concilier sylviculture et loisir dans l'aménagement des voies forestières. Damas-aux-Bois



Préserver les beaux points de vue rouverte depuis la tempête. Raon-sur-Plaine

Enjeux et évolutions

5. Quelques fiches-action sur le paysage forestier

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans des contextes forestiers. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Certaines fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

DIREN Lorraine, 1999

Schéma des services collectifs

- conversion en futaies et multiplication de dessertes.
- conversion plus rapide des taillis sous futaie.
- amélioration des dessertes pour l'exploitation.
- accélération de la purge du bois mitraillé.
- développement de la communication en direction du public.
- restauration d'un équilibre forêt - gibier nécessaire à la régénération de la forêt.
- développement de pratiques sylvicoles favorables à l'environnement et soutien à la transformation locale du bois.
- Davantage de futaies, meilleure répartition, écocertification.
- dessertes, bois énergie, régénération naturelle, purge des bois mitraillés.
- Soutenir l'utilisation du bois dans la construction.
- Couvrir l'ensemble de la Lorraine par des schémas directeurs de desserte.
- Atteindre un équilibre forêt-gibier permettant la régénération naturelle des peuplements sans protection.
- Dynamiser la conversion des taillis sous futaie en diversifiant les itinéraires et les techniques sylvicoles.
- Regrouper la propriété foncière.
- Reconquérir des paysages de vallée
- Concilier exploitation forestière et harmonie des paysages.
- Ouvrir des paysages de vallée.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000.
Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières

- Maintenir les lisières.
- Limiter et supprimer des micro-boisements.
- Gérer la forêt.
- Protéger et valoriser des arbres remarquables.
- Entretenir des friches arborées.

Pistes d'action

Plan de paysage de la Vallée du Hure

- Gestion adaptée de la forêt soumise
- Réouverture des fonds de vallée.
- Améliorer les paysages de lisière.
- Inventorier et valoriser les arbres remarquables.

Marc VERDIER, 1999 . Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude 119 p.

Plan de paysage de la Haute Meurthe

- Préserver des ouvertures à proximité des villages, hameaux et fermes de versants : Établir un schéma de boisement précisant des périmètres de non boisement.
- Favoriser les futaies jardinées ou les futaies irrégulières.
- Préférer l'implantation de futaies feuillues ou mixtes.

Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996. ÉTUDE DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Rapport d'étude, 87 p.

Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave

- Rationaliser l'exploitation forestière.

Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Étude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

Cahier de recommandations à l'usage des sylviculteurs pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle

- Approche visuelle des paysages.
- Recommandations paysagères spécifiques pour les actions forestières : formes des parcelles, traitements des lisières, coupes, cloisonnements, éclaircies, réseau de desserte...

Office National des Forêts, Préfecture de la région de Bourgogne. 1997, 104 p.

Les enjeux paysagers liés à l'agriculture

L'agriculture a façonné une grande partie des paysages vosgiens. Après une phase d'occupation maximale des terroirs au 19^{ème} siècle, elle a amorcé un repli libérant les terres les plus difficiles à exploiter. La montagne a vécu de plein fouet cette évolution et ses paysages en portent encore les traces : estives, fonds de vallées, versants se sont couverts de friches ou de forêts. Les quelques prés encore fauchés jouent alors un grand rôle dans le paysage en ouvrant des points de vue, ou en offrant une respiration autour des hameaux.

Dans la plaine, le regroupement des exploitations et l'agrandissement des parcelles ont provoqué une simplification des paysages ruraux. La place de l'arbre notamment s'est considérablement réduite dans le paysage. De nouveaux bâtiments sont apparus en périphérie des villages.

L'enjeu aujourd'hui est de concilier le maintien d'un paysage rural de qualité avec les moyens d'une gestion agricole qui dispose de moins de bras pour entretenir le territoire.

1. Préserver des repères dans les grands paysages ouverts
2. Maintenir un petit parcellaire varié sur les pentes des côtes
3. Maintenir les prairies sur les versants de la montagne
4. Pérenniser l'ouverture agricole du fond de vallée
5. Insérer les nouveaux bâtiments agricoles
6. Quelques fiches-action sur le paysage agricole

Enjeux et évolutions

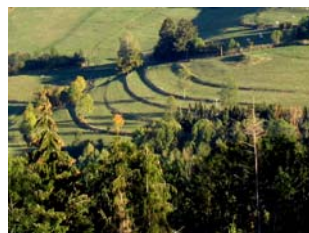
Préserver des repères dans les grands espaces ouverts



Maintenir un petit parcellaire varié sur les pentes des côtes



Maintenir les prés sur les versants de montagne



Pérenniser l'ouverture agricole du fond de vallée



Insérer les nouveaux bâtiments agricoles



Enjeux & pistes d'action

1. Préserver des repères dans les grands paysages ouverts



Les scénarios à éviter :

Supprimer les derniers repères visuels. Lorsqu'ils disparaissent, l'ampleur de ces grands paysages bascule vers un espace uniforme et ennuyeux. Il devient difficile d'évaluer les distances, de se repérer.

Marquer les bords de parcelles en y plantant des haies anachroniques, qui semblent artificielles, dans ce paysage aux lignes épurées.

Artificialiser les abords des calvaires disséminés le long des chemins, ce qui a tendance à les déconnecter de leur contexte emprunt d'une grande simplicité.

Laisser disparaître les derniers arbres isolés, sans prévoir leur renouvellement.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES OBJETS-REPERES MAJESTUEUX, ET D'AUTRES HUMBLÉS ET FONCTIONNELS
- ❑ LE BEL ARBRE ISOLÉ ERIGE DANS UN PAYSAGE SOBRE AUXQUEL LA « SOLITUDE » OCTROIE UNE AME
- ❑ UNE PONCTUATION QUI DONNE UNE ECHELLE AU PAYSAGE
- ❑ DES TEMOINS DE L'HISTOIRE RAPPELANT UNE AUTRE UTILISATION DU TERRITOIRE
- ❑ DES POINTS DE MIRE, BUTS DE PROMENADE
- ❑ LA PERSPECTIVE SUR UN CLOCHER QUI SIGNALE LA PRESENCE AU LOIN D'UN VILLAGE

Les évolutions :

Ces grands paysages ouverts sont en partie l'héritage de la gestion communautaire en openfield. La privatisation du foncier au 19^{ème} siècle a tracé au sol un premier damier de champs et de prés sans bordures, qui a souvent été complanté de vergers.

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, le nombre d'exploitants diminue. Les exploitations s'agrandissent à grands pas, les parcelles se regroupent, l'exploitant s'éloigne de ses terres. La suppression des vergers a remis en évidence le tracé au sol des parcelles. Les derniers repères érigés se détachent sur les lignes épurées et horizontales du damier.

Dans les secteurs de sol sain, les prairies ont été massivement retournées et remises en céréaliculture jusqu'aux années 1990. Ce mouvement semble atteindre un nouveau point d'équilibre ; il se ralentit.

Dans les secteurs les plus ouverts, cette simplification a mis en scène les derniers repères visuels épars : arbres isolés, éoliennes, bâtiments agricoles, bosquets, vergers, ripisylve traçant la ligne du cours d'eau.

Des secteurs totalement dénudés apparaissent sur les plateaux cultivés.



Les petites parcelles en lanières du début du 20^{ème} siècle ont disparu et avec elles la place de l'arbre dans le paysage rural a considérablement diminué. Clichés Archives départementales

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Les riches terres du fond de vallée voient leur paysage se simplifier. L'arbre y devient rare.



Il existe de moins en moins de ceintures arborées autour des villages. Les habitations sont directement en contact avec les champs cultivés.



La clôture devient par endroits le seul élément donnant une échelle aux vastes étendues qui ont tendance à se dénuder.



Les chemins perdent leur attrait et leur diversité.



Les arbres vieillissent et disparaissent, sans que d'autres soient plantés.



Parfois, il n'y a plus que les vaches pour ponctuer et animer les paysages.

Pistes d'action



Certains arbres remarquables centenaires méritent une protection adaptée et un renouvellement à effectuer. Bainville-aux-Saules



La présence des ruisseaux au sein des vastes étendues est signalée par une ripisylve d'aulnes. Escles



Maintenir des lignes de fruitiers sur des bandes enherbées au sein des cultures. Esley

Recomposer les paysages trop simplifiés au fil du temps

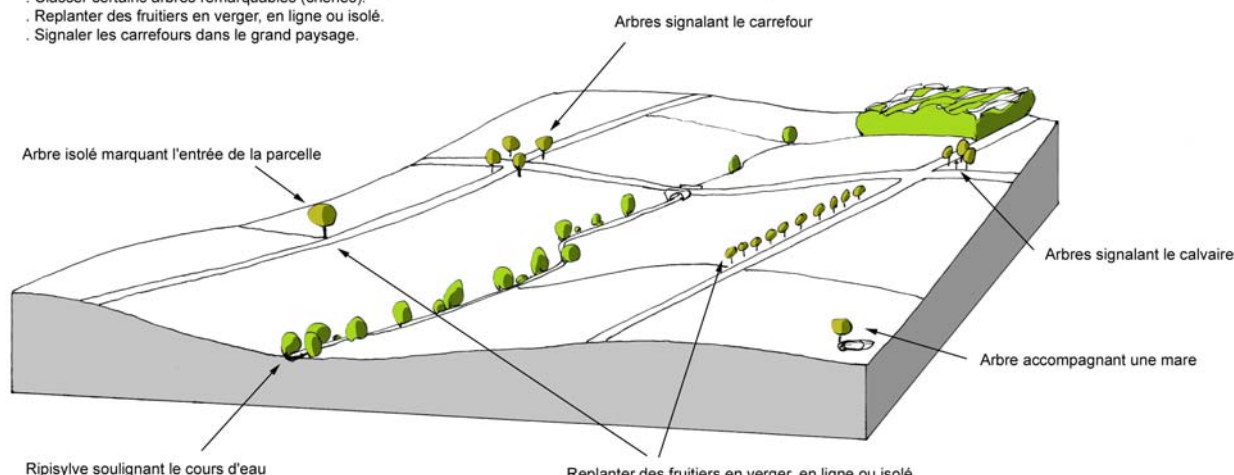
Les paysages des plaines, à l'ouest du département des Vosges, se caractérisent par de vastes ouvertures, dont l'horizon lointain est animé de boisements ou de reliefs. Chaque élément qui vient ponctuer l'espace prend alors une grande importance visuelle. Il focalise le regard, anime l'étendue nue, ponctue les déplacements. Ces éléments de diversité, le plus souvent des végétaux (arbres isolés, fruitiers groupés ou en ligne, bosquets) mais pas seulement (calvaire), sont les reliques d'un autre mode d'usage du territoire agricole. Ils ont parfois perdu leur utilité et ne sont plus renouvelés ou entretenus dans le raisonnement de l'intensification des cultures.

Pourtant, paradoxalement, de nombreuses prairies sont situées dans des secteurs ouverts qui pourraient inclure ce type de composantes associées souvent à l'élevage (ombre, protection contre le vent). Une ligne de phragmites le long d'un fossé, associée à quelques saules suffit à animer une prairie uniforme. Entre passé et modernité, de nouvelles compositions du paysage pourraient apparaître.

- ❑ **Préserver les quelques repères visuels existants qui animent le paysage : un bosquet, un buisson, un arbre isolé.**
- ❑ **Promouvoir le rôle de l'arbre isolé et du bosquet sur les terres d'élevage.**
- ❑ **Classer certains arbres remarquables impressionnants (chênes).**
- ❑ **Maîtriser les emprises les plus menacées, notamment concernant les arbres remarquables.**

Recomposer les paysages trop simplifiés au fil du temps

- . Préserver les quelques repères visuels existants qui animent le paysage : bosquets, arbres isolés, fruitiers...
- . Promouvoir le rôle de l'arbre isolé et du bosquet sur les terres d'élevage.
- . Classer certains arbres remarquables (chênes).
- . Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolé.
- . Signaler les carrefours dans le grand paysage.



- . Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolé, à des carrefours ou des entrées de champ.
- . Maintenir la qualité des chemins agricoles et de leurs abords. Planter le long des chemins.
- . Baliser les entrées de champs et de prés par des arbres repères.
- . Planter des arbres jalons en limite des parcelles le long des axes.

Maîtriser les parcelles agricoles aux abords des routes et des chemins

Enjeux et évolutions

- ❑ Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolé.
- ❑ Encourager l'implantation d'éoliennes agricoles pour alimenter les abreuvoirs.

Maîtriser les parcelles agricoles aux abords des routes et des chemins

Le réseau viaire qui quadrille le territoire est le premier vecteur de découverte de l'identité des paysages. Les terres à proximité directe de la route jouent donc un rôle particulier dans l'animation des parcours et conditionnent les premiers rapports au paysage. Elles participent également à la qualité de l'insertion de la route dans son contexte.

A l'échelle du piéton et de l'exploitant agricole, le chemin joue également un rôle dans la composition des ouvertures, visible parfois de loin et donnant un aspect graphique au paysage. Ces chemins permettent une découverte plus intime du territoire. Leur facture, leur accessibilité, leurs abords sont donc des éléments à valoriser.

- ❑ Veiller à la qualité des rétrocessions foncières aux agriculteurs après les travaux routiers.
- ❑ Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolés, à des carrefours ou des entrées de champ. Maintenir ceux déjà présents.
- ❑ Maintenir la qualité des chemins agricoles communaux et de leurs abords. Planter le long des chemins.
- ❑ Baliser les entrées de champs et de prés par des arbres repères.
- ❑ Planter des arbres jalons en limite des parcelles le long des axes.
- ❑ Signaler les carrefours dans le grand paysage.



Mettre en valeur les vues sur les villages par la présence des fruitiers. Haillainville



Maintenir la présence de vergers à proximité des routes anime les parcours, leur apportant une certaine diversité des vues. Ménil-en-Xaintois



A l'échelle du piéton, la présence d'arbres (fruitiers, arbres isolés) apporte un attrait supplémentaire à la promenade. Bouxières-aux-Bois



Des chemins agricoles communaux, bien entretenus, font l'objet de plantations de nouveaux vergers à proximité. Dombrot-le-Sec

Pistes d'action

2. Maintenir un petit parcellaire varié sur les pentes des côtes



Les scénarios à éviter :

Laisser s'enfricher les parcelles, ce qui tend à uniformiser le coteau.

Diminuer l'accès aux belvédères par la suppression de chemin ou la plantation de boisement.

Augmenter la taille des parcelles pour créer de grandes surfaces uniformes.

Laisser disparaître les derniers fruitiers. Lorsqu'ils sont coupés, rien ne fixe plus le regard et le paysage se banalise en deux grandes masses -bois, pré- sans transition.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES LIGNES D'ARBRES QUI RYTHMENT LE PAYSAGE
- ❑ DES VERGERS EN ECRIN AUTOUR DES VILLAGES
- ❑ DES BELVEDERES DIVERSIFIES
- ❑ UNE TOILE DE FOND ANIMEE ET VARIEE
- ❑ DES AMBIANCES PLUS INTIMES, A L'ECHELLE DU PROMENEUR
- ❑ DES FRUITIERS QUI ANIMENT LES PENTES ET LES SAISONS

Les évolutions :

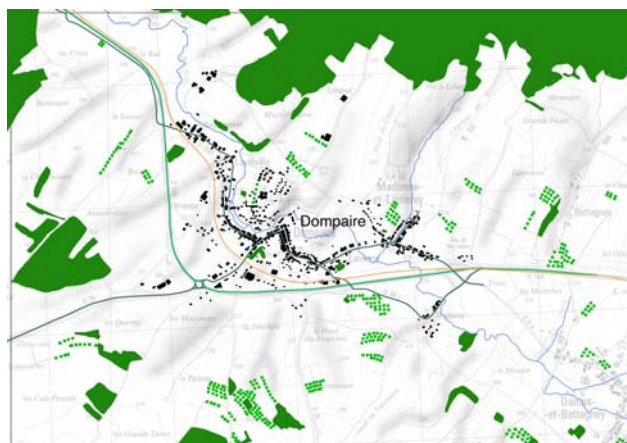
L'agriculture a dessiné, dans le passé, sur les côtes des formes souvent formidables où se combinent lignes, traits, objets ponctuels, qui ont tendance à disparaître.

Sur les versants pentus, l'ancien parcellaire de petits champs reste très lisible dans le tracé des clôtures et dans la diversité des formes arborées : rangées de fruitiers, parfois de vignes, restes de haies, arbres isolés.

Ces versants s'enfrichent ou se boisent, effaçant les prés en banquette, les lisières feuillues aux couleurs et aux formes diversifiés, et surtout les points de vue.

Ailleurs, l'usage agricole est maintenu par le regroupement des parcelles en une grande prairie, mais les vergers sont supprimés.

De nombreux prés-vergers semblent aujourd'hui menacés de disparition, par vieillissement des arbres, enfrichement des parcelles et spécialisation des productions : les vergers de production contemporains privilégient les terrains moins pentus et ne partagent plus l'espace avec l'élevage.



Evolution du parcellaire de vergers entre 1954 et 2004. Dompaire

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Une fermeture par enrichissement des anciens vergers sur les coteaux.



Un vieillissement des vergers.



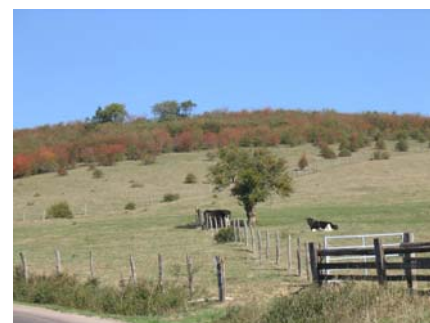
Des versants au dessus des villages colonisés par les aubépines.



Les arbres disparaissent du parcellaire des prairies.



Des lisières géométriques.



Des prairies qui se ferment petit à petit.

Pistes d'action



Trouver un équilibre harmonieux entre les prés, les boisements et les vergers.
Avillers



La discontinuité des boisements donne quelques percées visuelles. Xaronval



Générer des contrastes : la floraison des fruitiers est mise en valeur par une lisière plus sombre qui contraste avec la prairie rase. Landaville

Conserver un équilibre dans le degré d'ouverture des pentes

Une simplification du paysage s'observe sur les pentes des vallons et des côtes par l'agrandissement des prairies. Cette évolution peut aller jusqu'à l'apparition de grandes parcelles couvrant la majeure partie d'un versant. Cela s'accompagne de la disparition des fruitiers, des arbres isolés, des quelques bosquets ou lignes de taillis.

En parallèle, certaines parcelles pentues ont tendance à s'enfricher. La pente rend ces terres difficiles à gérer pour les agriculteurs. Il est fréquent que les refus ne soient plus fauchés ; la parcelle évolue vers un taillis impénétrable, à moins qu'elle ne soit finalement boisée.

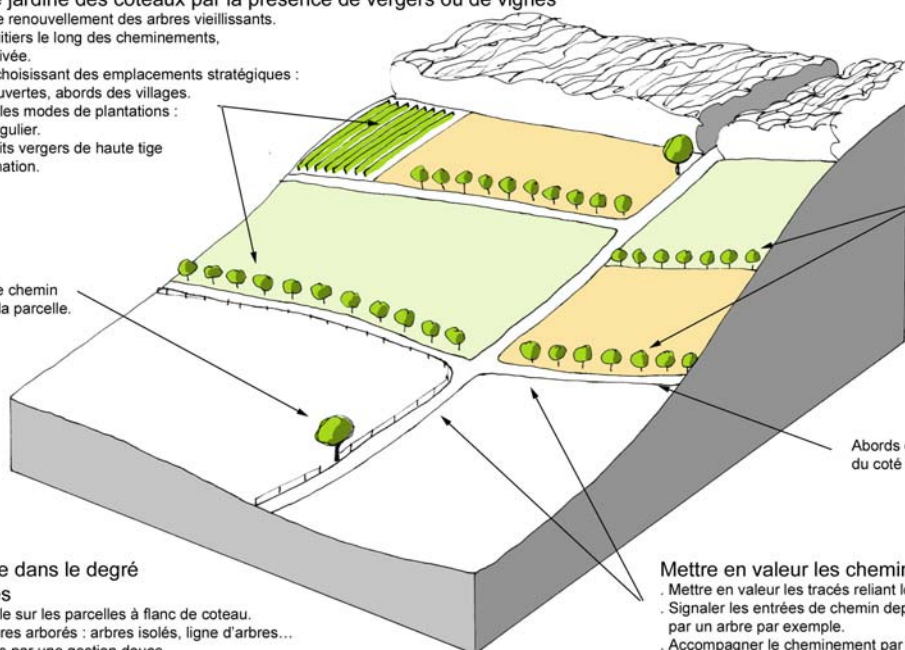
L'intensification de l'agriculture ou au contraire la moindre gestion des terres tendent donc à uniformiser le paysage. Entre ces deux tendances, un équilibre est à trouver.

- ❑ **Pérenniser l'usage agricole des parcelles à flanc de coteau : pâturage de génisses ou d'ovins.**
- ❑ **Maintenir les éléments repères arborés : arbres isolés, ligne d'arbres...**
- ❑ **Ouvrir les terrains enfrichés par une gestion mécanique puis installer une gestion douce mettant en valeur les milieux naturels.**

Préserver le paysage jardiné des coteaux par la présence de vergers ou de vignes

- . Soutenir le ravalement et le renouvellement des arbres vieillissants.
- . Replanter des lignes de fruitiers le long des cheminements, sur emprise publique ou privée.
- . Replanter des vergers en choisissant des emplacements stratégiques : lignes de crêtes, prairies ouvertes, abords des villages.
- . Diversifier les essences et les modes de plantations : arbre isolé, ligne, verger régulier.
- . Soutenir la gestion des petits vergers de haute tige et les ateliers de transformation.

Arbre isolé en bord de chemin marquant l'entrée de la parcelle.



Rangées de fruitiers accompagnant les chemins et soulignant les courbes de niveau.

Abords de chemins dégagés du côté de la vue.

Conserver un équilibre dans le degré d'ouverture des pentes

- . Pérenniser un usage agricole sur les parcelles à flanc de coteau.
- . Maintenir les éléments repères arborés : arbres isolés, ligne d'arbres...
- . Rouvrir les terrains enfrichés par une gestion douce mettant en valeur les milieux naturels.

Mettre en valeur les chemins ruraux des coteaux

- . Mettre en valeur les tracés reliant les coteaux aux villages.
- . Signaler les entrées de chemin depuis les routes, par un arbre par exemple.
- . Accompagner le cheminement par des plantations de fruitiers.
- . Conserver des vues depuis les chemins en gérant la végétation.
- . Mettre en valeur les points de vue au bout du chemin.

Enjeux et évolutions

Préserver le paysage jardiné des coteaux par la présence des vergers

Verge de Lorraine, Mirabelle de Nancy ou de Metz... la présence des fruitiers fait partie du paysage identitaire lorrain. Au sein des reliefs étendus des vallons ou des côtes, les arbres fruitiers apportent une touche singulière. Leur présence semble finalement incontournable, une fois que des secteurs en comportant ont été vus. Leur taille permet à l'œil de changer d'échelle, de s'arrêter sur cette diversité qui anime les pentes. Et en même temps la répétition de leurs formes semblables, s'accorde bien avec les vastes étendues. Formant des lignes, soulignant les courbes du relief, dessinant un damier régulier à mi-pente, se détachant sur une ligne de crête dégagée, entourant les villages ou bien accompagnant routes et chemins, les vergers impriment leur graphisme sur les terres. En un demi siècle, de nombreuses plantations ont disparu, simplifiant le paysage.

- ❑ **Soutenir la remise en état et le renouvellement des arbres vieillissants.**
- ❑ **Replanter des lignes de fruitiers le long des cheminements, sur emprise publique ou privée.**
- ❑ **Replanter des vergers en choisissant des emplacements stratégiques : ligne de crête, prairie ouverte, abords de village.**
- ❑ **Diversifier les essences et les modes de plantations : arbre isolé, ligne, verger régulier.**
- ❑ **Soutenir la gestion des petits vergers de haute tige et les ateliers de transformation.**

Mettre en valeur les chemins ruraux publics des coteaux

Au sein des paysages ouverts des plaines, les chemins agricoles dessinent de grandes lignes blanches, parfois perpendiculaires à la pente. Ils donnent également accès aux points hauts en traversant la diversité paysagère des pentes des coteaux. S'élever constitue toujours un but de promenade recherché, leur usage est donc important, en permettant une découverte des vastes horizons dégagés.

- ❑ **Mettre en valeur les tracés reliant les coteaux aux villages.**
- ❑ **Signaler les entrées de chemin depuis les routes, par un arbre par exemple.**
- ❑ **Accompagner le cheminement par des plantations de fruitiers, par exemple.**
- ❑ **Conserver des vues depuis les chemins en gérant la végétation.**
- ❑ **Mettre en valeur les points de vue au bout du chemin.**



Maintenir la qualité paysagère des coteaux jardinés. Gugney-aux-Aulx



Diversifier l'occupation des coteaux par d'autres types de culture fruitière ou viticole, autrefois beaucoup plus présentes dans le paysage. Isches



Entretien et pérenniser l'écran formé par les vergers autour des villages. . Rouvres-la-Chétive



Animer les crêtes dégagées : une rangée de fruitiers alignés rigoureusement. Sérécourt



Conserver et entretenir les chemins donnant à voir les coteaux. Brantigny

Pistes d'action

3. Maintenir les prairies sur les versants de la montagne



Les scénarios à éviter :

Laisser la forêt ou la friche gagner le pied des versants et parfois le milieu de la vallée.

Laisser disparaître les dernières clairières dans le manteau forestier de la montagne et avec elles, les points de vue, les espaces de respiration.

Supprimer les panoramas exceptionnels et les points de vue sur le fond de la vallée en contrebas.

Effacer de quelques coups de charrue le modelé d'anciens champs en banquette.

Comblir une grande partie des clairières par l'urbanisation.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES CHAUMES CÉLÈBRES
- ❑ DE VASTES ESTIVES PONCTUÉES DE GRANGES, EN BELVEDÈRE LES UNES SUR LES AUTRES
- ❑ UN PAYSAGE D'AGRICULTURE DE MONTAGNE TRÈS LISIBLE
- ❑ DES PAYSAGES EXCEPTIONNELS À PROXIMITÉ DES MÉGAPOLES D'EUROPE DU NORD
- ❑ DES RÉSEAUX DE TERRASSES, DE MURS DE PIERRE SÈCHE ENCORE TRÈS LISIBLES
- ❑ DES RESPIRATIONS VITALES AUTOUR DES HABITATIONS
- ❑ DES POINTS DE VUE SUR LA TOTALITÉ DE LA VALLÉE
- ❑ DES TOUCHES LUMINEUSES DANS LE PAYSAGE

Les évolutions :

Dans la montagne, la surface agricole régresse au profit de la forêt et de l'urbanisation. Les communes sans exploitant à titre principal sont apparues dès les années 1990. Le circuit de collecte du lait est interrompu dans des vallées secondaires.

L'abandon de l'usage agricole aboutit, par endroit, à un enrésinement. Sur les crêtes dégagées, l'enfrichement semble davantage contenu.

Dans tout l'est du département apparaît une nouvelle catégorie : les exploitants à titre secondaire qui possèdent des moutons, des bovins à viande, ou des chevaux de loisir. Leurs parcelles sont souvent situées en périphérie des bourgs et sur les coteaux.

Sur les anciens parcours, l'enfrichement prend la forme de taillis et de landes à fougère.

Ces anciens parcours concentrent les points de vue et les sentiers de randonnée.



En un siècle, les ouvertures créées par les prairies sur les versants ont très fortement diminué au profit d'une reconquête forestière. La Croix-aux-Mines au début du 20^{ème} siècle (Cliché Archives départementales) et en 2004

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Des micro-boisements de conifères s'intercalent dans les prairies des versants.



Des versants d'estive sont colonisés petit à petit par les arbres.



Les prairies disparaissent à certains endroits des périphéries de villages.



Des conifères colonisent les prairies des hauts sommets.



Les versants montagneux perdent leur unité, produisant un paysage peu structuré.



Les micro-boisements de conifères occultent les vues des versants dégagés.

Pistes d'action



Des ouvertures dans le coteau, dont la diversité (bosquet, prés en banquette, fermes) animent le paysage de la montagne. La Croix-aux-Mines



Des ouvertures qui offrent de larges belvédères. La Croix-aux-Mines

Conserver les ouvertures agricoles des versants

Dans la partie montagnarde des Vosges, la perception du paysage est fortement conditionnée par le jeu des ouvertures des prairies et des fermetures de la forêt. La perception diffère totalement si les coteaux sont couverts de forêts sombres ou bien s'ils sont ponctués, voire totalement occupés par les étendues lumineuses des prés. Celles-ci apportent une diversité : les détails du relief apparaissent et le paysage y gagne une plus grande profondeur. Des respirations s'offrent au visiteur aussi bien visuellement que physiquement et produisent autant de points d'appel. Les prairies animent le coteau depuis les fonds et elles offrent également de nombreux points en belvédère permettant la découverte du corridor de la vallée, et parfois du cours d'eau. L'équilibre et la pérennité des prés des versants reste donc un point d'actualité incontournable pour maintenir un paysage plus vivant.

- ❑ **Pérenniser l'ouverture des parcours de montagne.**
- ❑ **Déterminer à l'échelle de la vallée les lieux stratégiques permettant les points de vue.**
- ❑ **Maîtriser le foncier des endroits les plus sensibles en terme d'ouverture.**
- ❑ **Ouvrir de nouvelles percées le long des routes.**
- ❑ **Maintenir des points de vue ouverts lors des coupes forestières.**
- ❑ **Éliminer les micro-boisements de conifères sur les versants ouverts.**

Conserver les ouvertures agricoles des versants

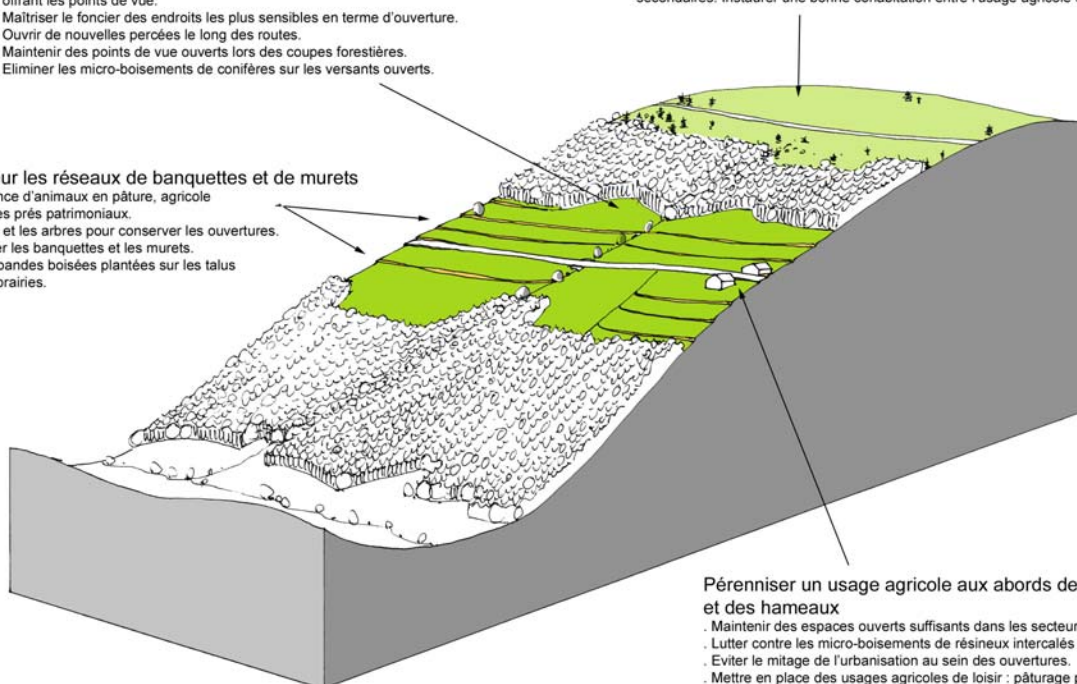
- . Pérenniser l'ouverture des parcours de montagne.
- . Déterminer à l'échelle de la vallée les lieux stratégiques offrant les points de vue.
- . Maîtriser le foncier des endroits les plus sensibles en terme d'ouverture.
- . Ouvrir de nouvelles percées le long des routes.
- . Maintenir des points de vue ouverts lors des coupes forestières.
- . Éliminer les micro-boisements de conifères sur les versants ouverts.

Pérenniser les paysages ouverts emblématiques des Vosges

- . Maintenir l'ouverture des prés en belvédère.
- . Maîtriser la gestion des prairies en bordure de la route des crêtes.
- . Conserver des arbres isolés qui animent les prairies.
- . Surveiller la progression des friches et des micro-boisements.
- . Maîtriser les extensions des bâtiments agricoles et des résidences secondaires. Instaurer une bonne cohabitation entre l'usage agricole et le tourisme.

Mettre en valeur les réseaux de banquettes et de murets

- . Soutenir la présence d'animaux en pâture, agricole ou de loisir, sur ces prés patrimoniaux.
- . Limiter les friches et les arbres pour conserver les ouvertures.
- . Conserver et gérer les banquettes et les murets.
- . Gérer les petites bandes boisées plantées sur les talus ou au milieu des prairies.



Pérenniser un usage agricole aux abords des villages et des hameaux

- . Maintenir des espaces ouverts suffisants dans les secteurs bâtis.
- . Lutter contre les micro-boisements de résineux intercalés entre les habitations.
- . Éviter le mitage de l'urbanisation au sein des ouvertures.
- . Mettre en place des usages agricoles de loisir : pâturage par des ovins, des chevaux.

Enjeux et évolutions

Pérenniser les paysages ouverts emblématiques des Vosges

Les chaumes et les estives constituent des paysages reconnus, fortement visités, et dont l'image est médiatisée. Les étendues de crêtes dégagées couvertes de graminées, ou bien les prairies ponctuées de granges, constituent des paysages emblématiques incontournables. La qualité de ces endroits est liée à la présence des espaces ouverts. Leur gestion agricole par le pâturage ou la fauche est un des garants de leur maintien. La route des Crêtes, issue des épisodes guerriers, constitue un des vecteurs de découverte du massif. La maîtrise des terres agricoles à proximité ou plus lointaines mais visibles depuis l'axe constitue aussi une orientation pour les actions à venir.

- ❑ **Maintenir l'ouverture des prés en belvédère.**
- ❑ **Maîtriser la gestion des prairies en bordure de la route des crêtes.**
- ❑ **Surveiller la progression des friches et des micro-boisements, vecteurs de fermeture du paysage.**
- ❑ **Maîtriser les extensions des bâtiments agricoles et des résidences secondaires. Instaurer une bonne cohabitation entre l'usage agricole et le tourisme.**
- ❑ **Conserver des arbres isolés qui animent les prairies.**

Mettre en valeur les réseaux de banquettes et de murets

Les ouvertures des versants sont parfois animées de microreliefs qui marquent l'emprise de l'homme sur le territoire. Ces structures attirent l'œil par leur répétition et leur tracé, qui contrastent avec les grandes étendues forestières. Ces éléments de diversité ont un charme incontestable, invitent à la promenade et donnent une échelle plus intime aux paysages.

Sur certains secteurs des hautes vallées des Vosges, la végétation regagne ses droits, brouillant la lecture de ces éléments du patrimoine. A d'autres endroits leur disparition banalise le paysage, créant de vastes surfaces uniformes.

Vestiges du passé, ces murets dessinent encore de vastes linéaires par endroits. Ces prés en pente striés de banquettes, vestiges d'anciens champs, se prêtent bien aujourd'hui à du pâturage. Leur valorisation permet de conserver un aspect jardiné des versants.

- ❑ **Soutenir la présence d'animaux en pâture, agricole ou de loisir, sur ces prés patrimoniaux.**
- ❑ **Limitier les friches et les arbres pour conserver les ouvertures.**
- ❑ **Conserver et gérer les banquettes et les murets qui suivent les courbes de niveau des prés.**
- ❑ **Gérer les petites bandes boisées plantées sur les talus ou au milieu des prairies des coteaux.**
- ❑ **Mettre en place des usages agricoles de loisir : pâturage par des ovins, des chevaux.**



Pérenniser les ouvertures en prairie sur les versants d'estive. Ventron



Conserver de vastes versants entièrement ouverts. Basse-sur-le-Rupt



Maintenir les landes d'altitude face à la progression des conifères. Le Valtin



Maîtriser les parcelles aux abords de la route des crêtes. Xonrupt-Longemer



Gérer et respecter les versants en banquette. Beauménil



Mettre en valeur les réseaux de murets de pierre sèche. La Bresse

Pistes d'action



Maintenir les prairies en périphérie des villages afin de conserver des respirations et des espaces de vue.

Pérenniser un usage agricole aux abords des villages, des hameaux et des fermes

Les abords des habitations constituent des lieux stratégiques pour la conservation des ouvertures des versants. Ce sont les endroits qui sont le plus directement sensibles à la fermeture, notamment par les micro-boisements. Ils participent directement à la qualité de vie au quotidien, traversés et vus de près tous les jours par les habitants. Les prairies jouent dans la montagne un rôle de transition avec les boisements et de respiration autour de l'habitat.

- ☐ **Maintenir des espaces ouverts suffisants dans les secteurs bâtis.**
- ☐ **Lutter contre les micro-boisements de résineux plantés sur des petites parcelles intercalées entre les habitations.**
- ☐ **Eviter le mitage de l'urbanisation au sein des ouvertures.**
- ☐ **Réglementer la nature des plantations en limite des terrains qui peuvent avoir tendance à casser l'unité des ouvertures.**
- ☐ **Mettre en place des usages agricoles de loisir : pâturage par des ovins, des chevaux.**

Enjeux et évolutions

Pistes d'action

4. Pérenniser l'ouverture agricole du fond de vallée



Les scénarios à éviter :

Effacer la lecture des fonds plats et les divagations du ruisseau.

Anéantir la ripisylve des cours d'eau.

Laisser se refermer, en 10 ans environ, toutes les vues lointaines depuis les fonds de vallée.

Boiser les fonds de la vallée surtout à proximité du cours d'eau.

Laisser l'urbanisation se diffuser au sein de l'espace agricole, en mitant les séparations entre les villages.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES RELIEFS DE VALLEE TRES LISIBLES
- ❑ UN CONTACT VISUEL AVEC L'EAU
- ❑ DES CHEMINS, AGRICOLES OU PEDESTRES, MENANT A L'EAU
- ❑ DES COUPURES DE PRAIRIES OFFRANT UNE RESPIRATION ENTRE LES ZONES URBANISEES
- ❑ DES VILLAGES BIEN IDENTIFIABLES AU FIL DES VALLEES
- ❑ DES PRAIRIES EN CONTACT AVEC LE COURS D'EAU
- ❑ DES VALLEES SECONDAIRES INTIMES ACCESSIBLES ET LUMINEUSES
- ❑ DES PARCELLES DE PRAIRIE QUI ACCOMPAGNENT LES ROUTES
- ❑ DES VUES LOINTAINES POSSIBLES DANS LA PERSPECTIVE DU COULOIR DE LA VALLEE DEPUIS LES FONDS

Les évolutions :

Les prairies de fond de vallon s'enfrichent.

Dans tout l'ouest du département apparaît une nouvelle catégorie : les exploitants à titre secondaire qui possèdent des moutons, des bovins à viande, ou des chevaux de loisir. Leurs parcelles sont souvent situées en périphérie des bourgs et sur les coteaux.

Un morcellement des unités prairiales du fond de la vallée sous la pression de l'extension des constructions et de l'exploitation pour les carrières.

Les boisements volontaires des fonds avec des conifères. Certaines vallées secondaires se sont totalement fermées depuis 50 ans.

La tempête de 1999 a laissé beaucoup de terrains en friche, qui risquent de devenir incontrôlables dans les fonds de la vallée et de refermer le paysage.



Un exemple de fermeture du fond de vallée dans la vallée de la Plaine entre 1960 et 1990.



Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Des fonds de vallées qui s'enrichissent et perdent de la profondeur de champ visuel.



Des verrous de conifères apparaissent au fil des vallées, bouchant les perspectives plus lointaines.



L'enrésinement touche aussi les fonds de vallée, ce qui a tendance à rendre le paysage monotone et sombre.



La fermeture des fonds par les plantations de résineux aux lisières raides.



Des rivières parfois invisibles enfouies sous la végétation.



Des fronts boisés qui descendent des coteaux.

Pistes d'action



Un contraste net entre un fond de vallée en prairie et des coteaux boisés. La Bresse



Un enchaînement d'ouverture en fond de vallées. Taintrux



Des ouvertures qui apportent des respirations au sein d'un paysage forestier. Taintrux

Maintenir l'ouverture des prairies du corridor de la vallée

Le fond de vallée gagne à avoir une certaine continuité des ouvertures. La lecture et la perception de la vallée entière en dépendent, que cela soit depuis les coteaux ou les fonds. L'effet donné par les grands mouvements des coteaux est considérablement amoindri s'il est impossible de les voir de façon continue et de loin. L'ampleur de la vallée perd alors sa force. Il est préférable qu'une certaine hiérarchie s'établisse. Si les points bas sont colonisés par la forêt (par exemple), le cheminement dans les fonds reste pauvre en perception, tout de suite limité par un écran. Il est intéressant dans tous les cas de maintenir un équilibre et un contraste entre un fond de vallée ouvert et les coteaux.

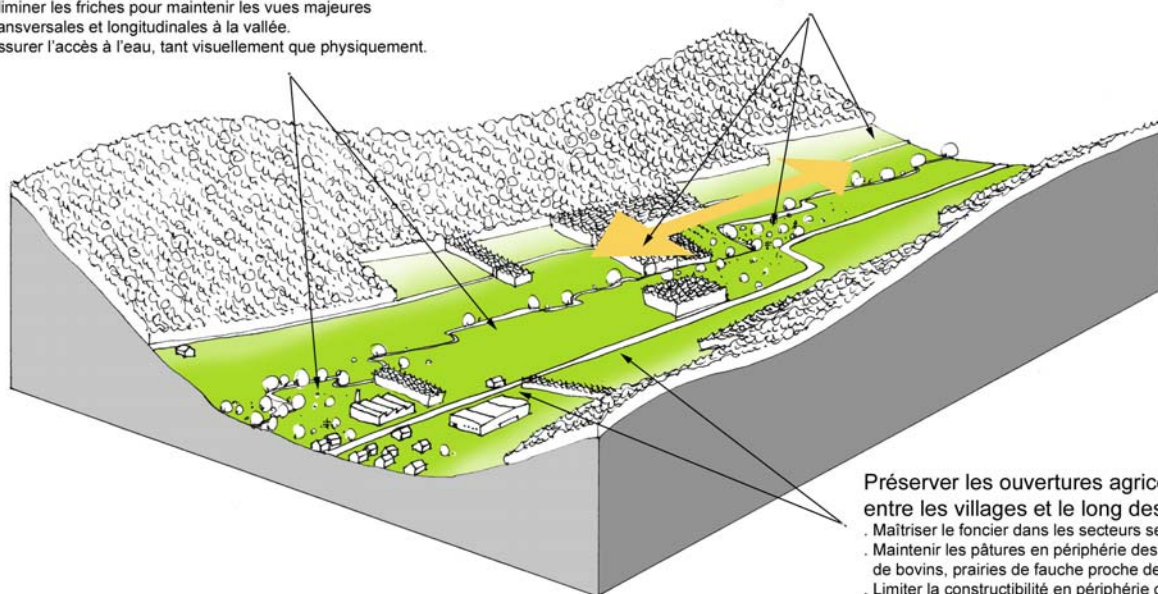
- ❑ Conserver de grandes unités de prairies en fond de vallée.
- ❑ Mettre en évidence les couloirs de la vallée par l'enchaînement des prairies sur de longs linéaires.
- ❑ Maintenir des grandes coupures prairiales entre les villages.
- ❑ Limiter les micro-boisements qui coupent les perspectives.
- ❑ Eviter la descente des boisements dans les prairies du pied de coteau et du fond de la vallée.

Mettre en valeur les espaces agricoles aux abords des cours d'eau

- . Maintenir un cordon de prairies le long des cours d'eau.
- . Gérer les prés humides et assurer leur conservation.
- . Eliminer les friches pour maintenir les vues majeures transversales et longitudinales à la vallée.
- . Assurer l'accès à l'eau, tant visuellement que physiquement.

Maintenir l'ouverture des prairies du corridor de la vallée

- . Conserver de grandes unités de prairie en fond de vallée.
- . Mettre en évidence les couloirs de la vallée par l'enchaînement des prairies sur de longs linéaires.
- . Maintenir des grandes coupures prairiales entre les villages.
- . Limiter les micro-boisements qui coupent les perspectives.
- . Eviter la descente des boisements dans les prairies du pied de coteau et du fond de la vallée.



Préserver les ouvertures agricoles stratégiques entre les villages et le long des routes

- . Maîtriser le foncier dans les secteurs sensibles.
- . Maintenir les pâtures en périphérie des villages : pâturage de bovins, prairies de fauche proche des habitations.
- . Limiter la constructibilité en périphérie des dernières coupures vertes, où le foncier prend de la valeur.

Enjeux et évolutions

Mettre en valeur les espaces agricoles aux abords des cours d'eau

Malgré la présence de quelques micro-boisements, le fond de vallée fortement urbanisé conserve des ouvertures en prairies entre les habitations. Le cours d'eau est l'un des événements majeurs du fond de vallée. Le fait de le voir, de le côtoyer, de le traverser ou de le suivre sur une longue distance contribue à enrichir la diversité des perceptions du paysage. Outre la présence d'une ripisylve qui le signale de loin, c'est l'ouverture des fonds qui permet de le mettre en valeur. Mais ces prés humides sont souvent les premiers endroits qui évoluent vers la friche, car leur sol instable et leur forte dynamique végétale rendent leur gestion plus aléatoire. Ils sont pourtant importants au regard du paysage (et souvent de l'écologie) de la vallée, créant une transition entre l'exploitation des terres plus intensives et le monde aquatique. Ils ont donc à la fois un aspect stratégique et sensible qui doit guider la maîtrise de leurs abords.

- ❑ **Maintenir un cordon de prairie le long des cours d'eau.**
- ❑ **Gérer les prés humides et assurer leur conservation.**
- ❑ **Éliminer les friches pour maintenir les vues majeures transversales et longitudinales dans la vallée.**
- ❑ **Assurer l'accès à l'eau, tant visuellement que physiquement.**

Préserver les ouvertures agricoles stratégiques entre les villages et le long des routes

Les routes et les constructions s'étalent principalement dans la partie basse des vallées, le long des corridors limités par les coteaux. Certaines parties de vallée mixent plusieurs types d'occupations du sol, parfois très imbriquées, comme par exemple des prés, un bâtiment d'usine imposant, un long cordon de pavillons étiré le long de la route. L'évolution des parcelles, dans les secteurs construits, tend vers une fragmentation de l'espace qui banalise le paysage.

Le long des routes qui donnent la première image du territoire la présence des prairies permet ou non des vues sur la vallée. La maîtrise des prairies périphériques conditionne donc le paysage des secteurs les plus fréquentés, donc les plus vus.

Les prairies périurbaines fournissent des ouvertures visuelles qui structurent fortement l'espace, offrent des respirations tout en mettant en valeur les périphéries urbaines. Garder des contrastes et un certain équilibre au fil de la vallée constitue un objectif à atteindre.

- ❑ **Maintenir les pâtures en périphérie des villages : pâturage de bovins, prairies de fauche proche des habitations.**
- ❑ **Limiter la constructibilité en périphérie des dernières coupures vertes, où le foncier prend de la valeur.**
- ❑ **Maîtriser le foncier dans les secteurs sensibles.**



Des actions de déboisement en fond de vallée permettent de voir les réseaux de royes (fossés). La Neuveville-devant-Lépanges



Des prairies en fond de vallée mettent en valeur la ripisylve qui indique le tracé de la rivière dans le paysage. Laval-sur-Vologne



Un fond de vallée ouvert, laissant le cours d'eau bien visible. Le Valtin



Instaurer la gestion des abords de la route par la maîtrise des prairies humides. Claudon



Ouvrir le paysage aux abords des habitations en fond de vallée. Le Valtin



Malgré la présence de quelques micro-boisements, le fond de vallée fortement urbanisé conserve des ouvertures en prairies entre les habitations. Le Thillot

Pistes d'action

5. Insérer les nouveaux bâtiments agricoles



Les scénarios à éviter :

Implanter un hangar agricole imposant en entrée de bourg, sans réfléchir sur les volumes et l'aménagement de ses abords.

Disposer les aires de stockage en façade du bâtiment.

Imposer un hangar volumineux en haut d'une colline.

Entourer le village d'une ceinture de bâtiments très visibles.

Utiliser une architecture standard, aux volumes unitaires et massifs et aux couleurs dissonantes.

Utiliser systématiquement des structures métalliques.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DE BELLES FERMES TRADITIONNELLES
- ❑ DES GROUPES BATIS VISIBLES DE LOIN QUI STRUCTURENT LA LECTURE DU PAYSAGE
- ❑ DES SILHOUETTES DE VILLAGES LORRAINS UNITAIRES
- ❑ LA CEINTURE DE VERGERS QUI UNIFIE LA SILHOUETTE DU VILLAGE
- ❑ DES RESTAURATIONS REUSSIES
- ❑ L'IMAGE DE L'AGRICULTURE À LA FOIS DYNAMIQUE ET ENRACINÉE AUTOUR D'UN BÂTI PLUS ANCIEN
- ❑ DES BATIMENTS MODERNES À L'ARCHITECTURE SIMPLE ET ADAPTÉE AU PAYSAGE

Les évolutions :

Les bâtiments agricoles récents sont nombreux et marquent de leurs imposantes silhouettes les paysages de la plaine.

Ils sont construits en périphérie des bourgs et des fermes isolées : hangars, stabulations, silos.

Ils sont souvent disposés, pour des raisons pratiques, au contact immédiat de la voie d'accès principale.

Ces bâtiments sont généralement visibles de très loin : stabulations, hangars à matériel, silos à grains. Leur impact visuel est d'autant plus fort, que leurs volumes sont importants, que leurs couleurs sont claires et également que leur site d'implantation est isolé ou en hauteur.

Les abords des bâtiments ne font souvent l'objet d'aucun aménagement spécifique pour mieux les intégrer.

Des aires de stockage et des silos verticaux accompagnent les stabulations.

Les volumes sont rarement en adéquation avec le reste des bâtiments plus anciens.

Les bâtiments se parent de bandes de couleur très voyantes et artificielles dans le paysage.



Les bâtiments agricoles étaient initialement intégrés à la structure villageoise, le rythme agricole participant alors à la vie du bourg. Aujourd'hui la déconnexion entre le village et les bâtiments d'activité agricole pose le problème de leur insertion dans le paysage. Cliché Archives départementales

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Des bâtiments imposants qui changent considérablement la silhouette du village.



Une architecture bariolée et des abords désordonnés fortement visibles dans le paysage ouvert.



Des hauteurs de silo qui agissent comme de nouveaux points de mire.



Des volumes et des couleurs dissonants.



Des arrières-cours en façade.



Des terrassements qui rendent l'aménagement plus prégnant dans le paysage.

Pistes d'action



Respecter la hiérarchie des volumes en périphérie des villages. Ici, même si l'architecture du hangar reste banale, son positionnement et ses volumes ne s'imposent pas. Vouxei



Trouver un emplacement qui s'harmonise avec le relief existant ou la silhouette du village. Escles



Harmoniser les volumes avec ceux déjà existants. Chamagne

Choisir le bon emplacement

De nombreux villages voient leur périphérie entourée d'un ou plusieurs bâtiments agricoles relativement récents. Ces volumes imposants s'installent à proximité des sièges d'exploitation plus anciens ou s'en démarquent totalement. Dans les deux cas, cette évolution est fortement visible dans le paysage et modifie considérablement la perception des villages. Isolés ils constituent d'autant plus des points de mire.

Le choix de l'emplacement est toujours délicat, et n'obéit souvent uniquement qu'à des logiques fonctionnelles ou normatives. L'impact paysager de ces constructions devrait être mieux anticipé lors de l'étude du projet. Si celui-ci s'inscrit dans une démarche de qualité architecturale, son insertion dans le paysage ne devrait pas poser de problème. En l'absence d'une telle démarche, il convient de rechercher la plus grande discrétion possible en accord avec le paysage environnant.

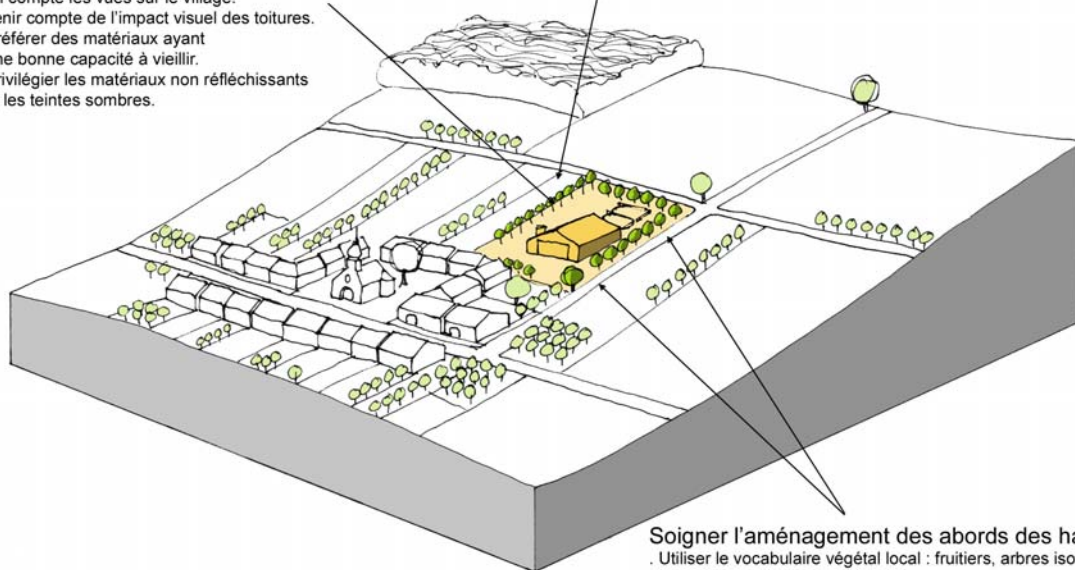
- ❑ **Préférer les positions hors des principales perspectives sur le village.**
- ❑ **Disposer le nouveau hangar en retrait de l'axe routier.**
- ❑ **Éviter les emplacements dominants comme les hauts de colline.**
- ❑ **Composer les volumes en tenant compte de la silhouette du village.**

Réfléchir l'architecture des hangars

- . Choisir une architecture sobre et discrète.
- . Penser aux grands rapports de volume avec les bâtiments existants et le reste du village.
- . Orienter les bâtiments en prenant également en compte les vues sur le village.
- . Tenir compte de l'impact visuel des toitures.
- . Préférer des matériaux ayant une bonne capacité à vieillir.
- . Privilégier les matériaux non réfléchissants et les teintes sombres.

Choisir le bon emplacement

- . Préférer les positions hors des principales perspectives sur le village.
- . Disposer le nouveau hangar en retrait de l'axe routier.
- . Éviter les emplacements dominants comme les hauts de colline.
- . Composer les volumes en tenant compte de la silhouette du village.



Soigner l'aménagement des abords des hangars

- . Utiliser le vocabulaire végétal local : fruitiers, arbres isolés.
- . Proscrire les écrans de résineux.
- . Maintenir une grande simplicité du terrain autour du bâtiment, sans installation disparate.
- . Disposer les sites de stockage de préférence à l'arrière du bâtiment.
- . Disposer les aires de stabulation extérieures en arrière plan par rapport aux voies.

Enjeux et évolutions

Réfléchir l'architecture des hangars

L'architecture des bâtiments agricoles récents est très disparate sur l'ensemble du département. Leurs volumes sont bien supérieurs à ceux des bâtiments plus anciens ce qui contribue à les rendre très visibles. Leur architecture utilise souvent un vocabulaire proche du bâtiment industriel des zones d'activités : bardage métallique, couleurs très visibles ou bariolées. Leur facture paraît souvent brutale. Ces bâtiments, véhiculent une image peu flatteuse de la profession agricole.

Certains s'en sont rendu compte et ont réfléchi leur projet, intégrant la recherche d'une architecture simple de qualité. L'élevage bovin est celui qui a le plus progressé dans la conception des bâtiments de stabulation notamment. Cette démarche, lorsqu'elle est prise en compte dès la conception, suscite des alternatives, mais pas forcément des surcoûts. Elle permet d'éviter les options les plus malencontreuses trop fréquentes avec des bâtiments standardisés, clef en main.

- ❑ Choisir une architecture sobre et discrète.
- ❑ Penser aux grands rapports de volume avec le reste des bâtiments d'exploitations existants et le reste du village.
- ❑ Orienter les bâtiments en prenant également en compte les vues sur le village.
- ❑ Tenir compte de l'impact visuel des toitures.
- ❑ Préférer des matériaux ayant une bonne capacité à vieillir.
- ❑ Privilégier les matériaux non réfléchissants et les teintes sombres.

Soigner l'aménagement des abords des hangars

Le bâtiment est lui-même toujours accompagné d'aires de stockage extérieures dont la localisation a un très fort impact visuel : ensilages, dépôts de matériels divers. La maîtrise de l'aménagement des abords des hangars conditionne également la qualité de son insertion dans le site. L'objectif n'est pas de masquer le bâtiment artificiellement par des écrans, mais de créer une transition adéquate avec les champs ou les constructions aux alentours. Une grande attention devra notamment être portée à l'aménagement des abords du bâtiment le long de la route d'accès au village.

- ❑ Utiliser le vocabulaire végétal local : fruitiers, arbres isolés. Proscrire les écrans de résineux.
- ❑ Maintenir une grande simplicité du terrain autour du bâtiment, sans installation disparate.
- ❑ Disposer les sites de stockage de préférence à l'arrière du bâtiment.
- ❑ Disposer les aires de stabulation extérieures en arrière-plan par rapport aux voies.



Privilégier une architecture discrète. Pompiere



Eviter les positions en belvédère, le long des axes d'entrée dans le village. Gorhey



Prévoir des stockages intégrés avec l'architecture globale du bâtiment. Damas-aux-Bois



Composer avec le paysage existant en reprenant son vocabulaire végétal. Parey-sous-Montfort

Pistes d'action

6. Quelques fiches-action sur le paysage agricole

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans des contextes agricoles. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Beaucoup de fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

DIREN Lorraine, 1999

Schéma des services collectifs

- Soutenir l'arboriculture et la viticulture sur les côtes de Meuse et de Moselle.
- Favoriser la reconquête des paysages et la préservation du patrimoine naturel.
- Maintien d'une polyculture élevage.
- Petites structures isolées : maintien de la collecte du lait, et/ou transformation sur place, lutte contre l'enfrichement.
- Conforter une agriculture ménageant des espaces ouverts.
- Ouvrir des paysages de vallée.
- Préserver les caractères majeurs : vergers, prairies, notamment lors des remembrements.

DAT Conseils. Atlas régional des paysages de Lorraine, 1995

Atlas régional des paysages

- Conserver des vergers : Les vergers familiaux situés en pourtour des villages - les vergers de production - les rangées de vergers dispersées.
- Améliorer l'insertion paysagère des hangars agricoles.
- Rétablir des repères visuels dans les espaces agricoles entièrement dénudés - Mettre en place des recherches historiques dans les communes fortement remembrées - Entretenir ces éléments - Maintenir des espaces ouverts dans des paysages stratégiques - Supprimer des micro-boisements gênants.
- Les solutions non agricoles pour l'entretien des espaces ouverts.
- Valoriser les paysages des côtes lorraines - Définir les sites d'intérêt paysager majeur - Conserver les éléments agraires patrimoniaux (muret, vergers) - Mettre en place des procédures similaires à celles de la montagne vosgienne.

Eliane Houillon, Lionel Jacquy, 2000.
Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières

- Maintenir des espaces agricoles ouverts à long terme.
- Reconquérir des friches agricoles.

Enjeux et évolutions

- Préserver, valoriser les vergers et fruitiers
- Protéger le patrimoine végétal agricole.

Plan de paysage de la Vallée du Hure

- Gestion et valorisation de espaces ouverts des coteaux.
- Aider l'agriculture.
- Intégrer le bâti agricole dans le paysage.
- Mise en valeur du fond humide du Hure.
- Préserver et redynamiser les vergers.

Marc VERDIER, 1999 . Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude 119 p.

Plan de paysage de la Haute Meurthe

- Définir des projets de paysage en collaboration avec les autres usagers du territoire.
- Mettre en place ou modifier les outils qui permettent de gérer les sols, leur vocation et leur affectation.
- Favoriser les pratiques qui permettent d'entretenir un paysage plus important, ou de reconquérir des terres abandonnées : Extensification- Ensilage préfané- Reprise d'estives- Maintien de prairies permanentes- Respect des zones humides.
- Encourager les aides prévues par les différents programmes agri environnementaux intégrant la notion d'entretien du paysage.
- Encourager les aides d'accompagnement à l'agriculture extensive.

Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996. ETUDE DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Rapport d'étude, 87 p.

Plan de Développement Durable de St Dié : diagnostic de territoire

- Regrouper des parcelles.
- Entretenir prioritairement les fonds de vallée et les espaces continus.
- Maîtriser le foncier.
- Répartir les activités entre forêt, agriculture, maintien d'espaces ouverts.

Chambre d'agriculture des Vosges. Christian Caël. Dominique Labaye. 1993. Plan de développement durable. Petite région montagne nord- St Dié. Rapport

Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave

- Maintenir ouvert ou reconquérir les espaces sensibles : fonds de vallée, espaces péri-villageois.
- Soutenir l'activité agricole en recherche de nouvelles surfaces.
- Veiller à l'équilibre de l'occupation du sol entre agriculture, forêt, urbanisation
- Sauvegarder et valoriser les vergers traditionnels.
- Valoriser les richesses naturelles et culturelles

Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Etude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

Les enjeux paysagers liés à l'eau

L'eau est au cœur des paysages vosgiens. Elle a sculpté les reliefs, formant des vallées amples à travers la plaine ou encaissées dans le massif. Son abondance a permis surtout aux habitants de s'implanter facilement, de se déplacer ou de transporter les marchandises par flottage et grâce à la navigation. Enfin elle a longtemps fourni l'énergie animant moulins, scieries et usines qui ponctuent le paysage vosgien.

Longtemps valorisée, car indispensable aux activités humaines, l'eau a ces derniers temps été délaissée. Ne jouant plus de rôle économique majeur, les abords des rivières, des canaux n'ont plus été entretenus.

Mais aujourd'hui la présence de l'eau est de nouveau vécue comme un atout : pour le cadre de vie des habitants, pour les loisirs et les activités touristiques qui lui sont associées. Mettre en valeur la présence de l'eau dans le paysage relève de nouveau des logiques de développement économique d'un territoire.

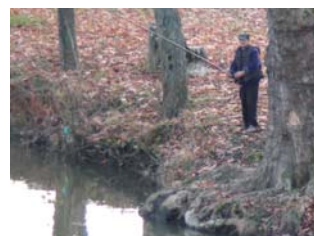
1. Révéler la rivière et son couloir de prairies
2. Ouvrir des accès à l'eau
3. Composer la ville autour de l'eau
4. Valoriser les ouvrages d'art
5. Reconvertir les gravières
6. Quelques fiches-action sur le paysage lié à l'eau

Enjeux et évolutions

Révéler la rivière et son couloir de prairies



Ouvrir des accès à l'eau



Composer la ville autour de l'eau



Valoriser les ouvrages d'art



Reconvertir les gravières



Pistes d'action

1. Révéler la rivière et son couloir de prairies



Les scénarios à éviter :

Longer un cours d'eau sans s'en apercevoir.

Laisser les berges du lit majeur se couvrir d'un rideau boisé qui ferme le fond de vallée (ex : Moselle).

Laisser un rideau végétal couper le lien entre une lisière urbaine et une rivière ou un vallon inondable.

Laisser l'enfrichement refermer une clairière au bord de l'eau.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LA RIVIERE COMME REPERE IDENTITAIRE DANS UNE LARGE PARTIE DU DEPARTEMENT
- ❑ LE CONTACT INTIME AVEC L'EAU DANS LES VALLEES ENCAISSEES
- ❑ DE BELLES RIVIERES EN PLAINE AVEC LEURS MEANDRES
- ❑ LA LECTURE LOINTAINE DE LA VALLEE LARGE
- ❑ LE CORDON DE PRAIRIES INONDABLES DU FOND DE VALLEE
- ❑ LE TRONÇON DE ROUTE AU CONTACT DIRECT DE L'EAU
- ❑ LE MIROIR DU LAC AU CREUX D'UN ECRIN BOISE
- ❑ LA LIGNE BOISEE DE LA RIPISYLVE QUI SERPENTE DANS LA VALLEE

Les évolutions :

Dans les régions de marne, le lit mineur est parfois très discret, encaissé entre deux berges nues. Il n'est alors repérable que lorsqu'il est ici et là souligné par les arbres épars de la ripisylve.

Certaines rivières se rappellent au souvenir des résidents chaque printemps au moment des crues. Ces grandes rivières déplacent leur lit mineur, charrient de la grave et redessinent chaque année les berges, les îlots.

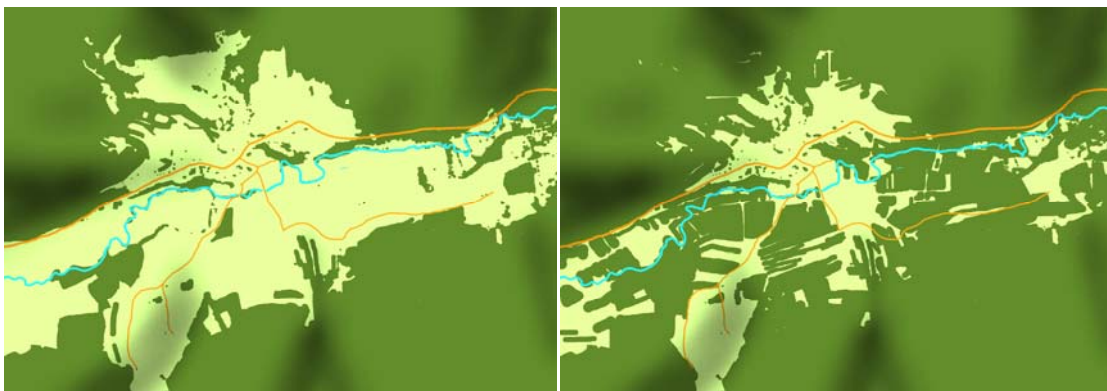
Par segments de vallée, berges et îles se couvrent de renouée du japon qui dépasse la hauteur d'homme et ferme les vues sur l'eau.

Les paysages des vallons encaissés se sont refermés considérablement depuis 30 ans.

Le lit majeur tend à s'enfricher de saule blanc qui referme les vues avant l'été.

Dans le massif, des micro-boisements d'épicéas ferment le paysage du fond de vallée.

La route longe souvent la rivière mais reste à une bonne distance car elle repose souvent sur la berge du lit majeur. Les anciennes prairies inondables qui la séparent du cours d'eau se sont enfrichées ou ont été boisées récemment.



Dans le massif, la fermeture des fonds de vallée entraîne la disparition de la rivière dans le paysage. Vallée de la Plaine entre 1950 et 1998.

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Les riches terres du fond de vallée voient leur paysage se simplifier. L'arbre y devient rare.



La suppression radicale de la ripisylve le long du cours d'eau dans les paysages ouverts de la plaine. Le ruisseau se transforme en un fossé invisible dans le paysage.



L'enrichissement des prairies humides referme le paysage du fond de vallée.



L'entretien de la ripisylve n'est pas assez régulier.



L'érosion des berges en l'absence de ripisylve.



Les vallées encaissées s'enrichissent.

Pistes d'action



Dans les paysages ouverts, le cours d'eau ne se signale que grâce à sa ripisylve. Badménéil-aux-Bois



Promouvoir un entretien régulier des ripisylves en évitant le recépage complet de la végétation. Neufchâteau



Maintenir une alternance de berges boisées et enherbées. Saint-Ouen-les-Parey

Révéler le cours d'eau dans les paysages ouverts

Dans les vallées et les plaines agricoles, le cours d'eau coule souvent à une distance respectable des routes et des chemins. Il est parfois peu repérable au milieu d'une large prairie pâturée au milieu de sa zone inondable.

Pourtant la perception du linéaire du cours d'eau permet de donner une orientation au paysage parfois doux des plaines.

Seule la présence de sa ripisylve permet d'en suivre le cours. Le maintien de quelques frênes ou saules le long du cours d'eau est indispensable pour signaler la présence de cet élément identitaire du paysage.

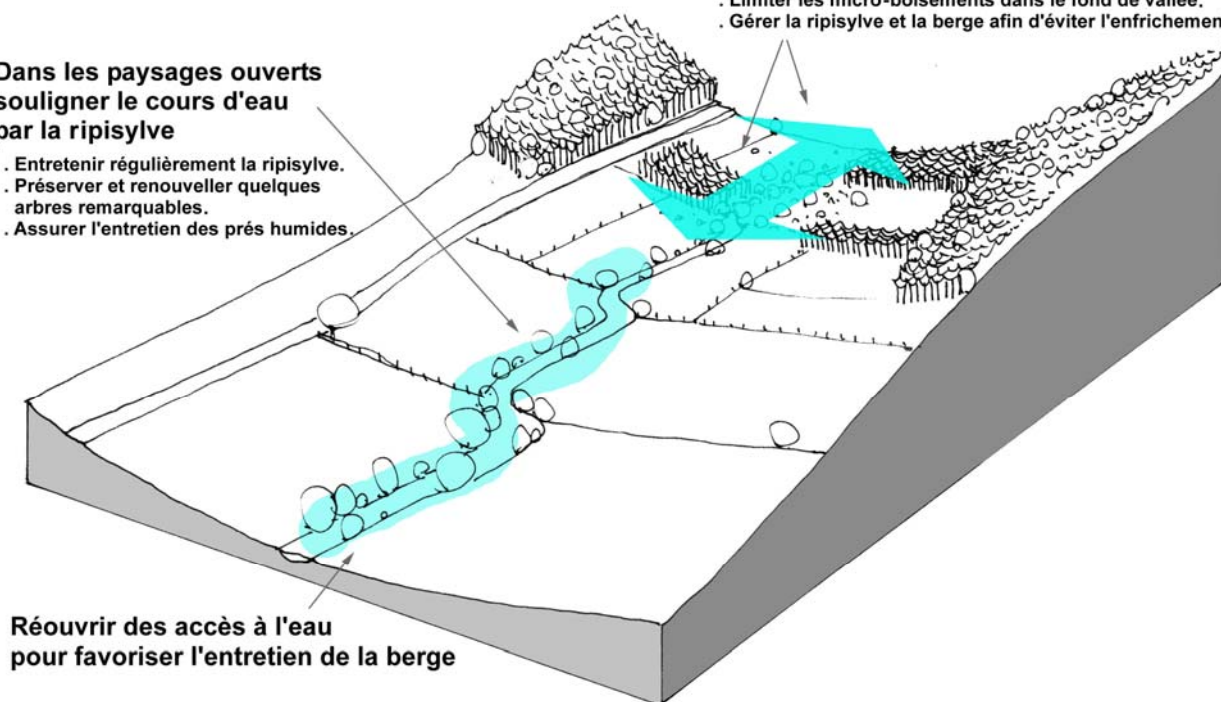
- ❑ **Entretien régulièrement et étendre les ripisylves existantes.**
- ❑ **Préserver et renouveler quelques arbres remarquables éparés le long du lit mineur.**
- ❑ **Assurer l'entretien des prairies humides.**
- ❑ **Préserver des accès au cours d'eau.**

Dans les vallées en voie de fermeture maintenir l'ouverture des prés humides

- . Reconquérir les friches grâce au pâturage.
- . Limiter les micro-boisements dans le fond de vallée.
- . Gérer la ripisylve et la berge afin d'éviter l'enfrichement.

Dans les paysages ouverts souligner le cours d'eau par la ripisylve

- . Entretien régulièrement la ripisylve.
- . Préserver et renouveler quelques arbres remarquables.
- . Assurer l'entretien des prés humides.



Réouvrir des accès à l'eau pour favoriser l'entretien de la berge

Enjeux et évolutions

Maintenir des ouvertures au contact du cours d'eau

Dans les vallées étroites qui se referment, le maintien des prairies au contact de l'eau, permet la lecture du cours d'eau. Ces ouvertures sont très appréciables, en particulier à proximité des hameaux. Sans le pâturage, les prés de fond s'enrichissent particulièrement rapidement car la proximité de l'eau apporte la fertilité. L'enfrichement des prés masque le ruisseau.

- ❑ Pérenniser ou rétablir l'usage des prairies au contact de l'eau.
- ❑ Mettre en place une gestion collective grâce à des races rustiques adaptées aux fonds humides.
- ❑ Entretenir le réseau de rigoles de drainage des prés humides.
- ❑ Gérer la ripisylve et la berge afin d'éviter l'enfrichement.
- ❑ Ouvrir des fenêtres sur l'eau depuis les routes et les hameaux.
- ❑ Limiter les peupleraies et les micro-boisements en fond de vallée.

Maintenir les petites clairières des vallées boisées

Ces clairières offrent des ambiances intimes, au contact direct de l'eau, de la forêt et parfois en présence d'un bâtiment (usine, ancien moulin, abbaye...). L'ouverture de la clairière du fond de vallon offre un refuge dans un environnement forestier.

Le charme de ces clairières nécessiterait un projet local de mise en valeur de ces petits espaces au bord de l'eau.

- ❑ Soutenir des porteurs de projet de mise en valeur des sites au contact de l'eau.
- ❑ Étudier la possibilité de mobiliser des usagers locaux pour entretenir un chapelet de petites clairières au bord de l'eau.



Entretien le réseau de rigoles qui draine les prés de fond de vallée. Uriménil



Promouvoir un pâturage extensif qui limite l'extension des friches ligneuses. La-Petite-Raon



Mettre en place une gestion collective grâce à des races rustiques adaptées aux fonds humides.

Pistes d'action

2. Ouvrir des accès à l'eau



Les scénarios à éviter :

Supprimer l'attrait du cours d'eau.

Supprimer les accès à la rivière pour la balade, la pêche.

Refermer par enfrichement des « clairières au bord de l'eau » isolées, ouvertes hier par des scieries, forges, minoteries, verreries.

☺ LES ATOUTS

- ❑ L'ATTRAIT DE L'EAU VIVE
- ❑ LES BERGES SAUVAGES CHAHUTEES PAR LES CRUES
- ❑ LE PETIT PATRIMOINE D'HIER
- ❑ L'ATTRAIT DE L'EAU DORMANTE DES LACS
- ❑ LE CHEMIN DE HALAGE DU CANAL

Les évolutions :

Les chemins qui longent une berge sont rares, même à proximité des bourgs.

Dans les secteurs inondables, les accès sont à rouvrir après chaque crue.

L'enfrichement des prairies de fond de vallée et des berges restreint les accès. Un écran boisé isole souvent l'eau dans les vallées encaissées de la montagne et de la Vôge.

Sur les berges ensoleillées, un massif de renouée du japon bloque souvent l'accès à l'eau.

Parallèlement, des étangs privés se multiplient jusqu'à jalonner le territoire, en particulier dans la Vôge. Leur ambiance est très fermée, cernée d'un écran opaque de clôtures et de haies de conifères taillés.



Le canal offre un accès privilégié au bord de l'eau. Le long des rivières et des ruisseaux, l'accès à l'eau se faisait traditionnellement par les prés, ce qui était normal dans une époque où nombreux étaient ceux qui entretenaient un terrain agricole. Aujourd'hui l'eau est de fait devenue inaccessible à la plupart des habitants, hormis agriculteurs. Cliché Archives départementales.

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



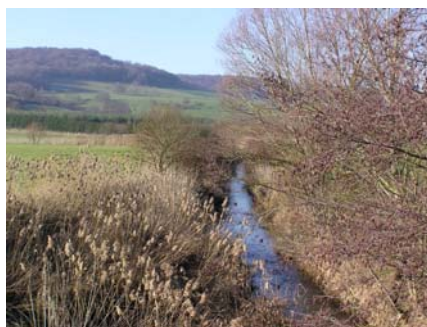
L'accès à la rivière n'est possible qu'à travers des propriétés privées. Aucun chemin ne longe le cours d'eau.



L'étang privé est cerné d'une haute haie d'épicéas qui le masque tout en barrant le paysage de la vallée.



La haie masque l'étang.



L'enfrichement des berges réduit les accès au cours d'eau.



Les berges sont entièrement privatisées dans le bourg.

Pistes d'action



Un exemple rare d'aménagement de chemin le long d'un cours d'eau. Les berges de l'Anger à Mattaincourt



Aménagement d'une promenade publique le long du ruisseau de l'Etang dans le respect du milieu et des ambiances rivulaires. Neufchâteau



Les berges de l'Anger accessibles aux pêcheurs au cœur du bourg. Mattaincourt

Retrouver des accès publics à l'eau

Aujourd'hui, l'accès au cours d'eau n'est souvent possible qu'à partir des propriétés privées ou à proximité des ponts. Les itinéraires longeant la berge sont rares à l'exception du chemin de halage le long du canal et des abords des plus grands lacs (Gérardmer...). L'eau exerce pourtant un pouvoir d'attraction fort qui reste sous-valorisé actuellement.

Dans les secteurs de grandes cultures, des cheminements à proximité du cours d'eau pourraient s'insérer dans un programme de bandes enherbées pour la protection de l'eau. Ces chemins peuvent également permettre de faciliter l'entretien des berges et de la ripisylve.

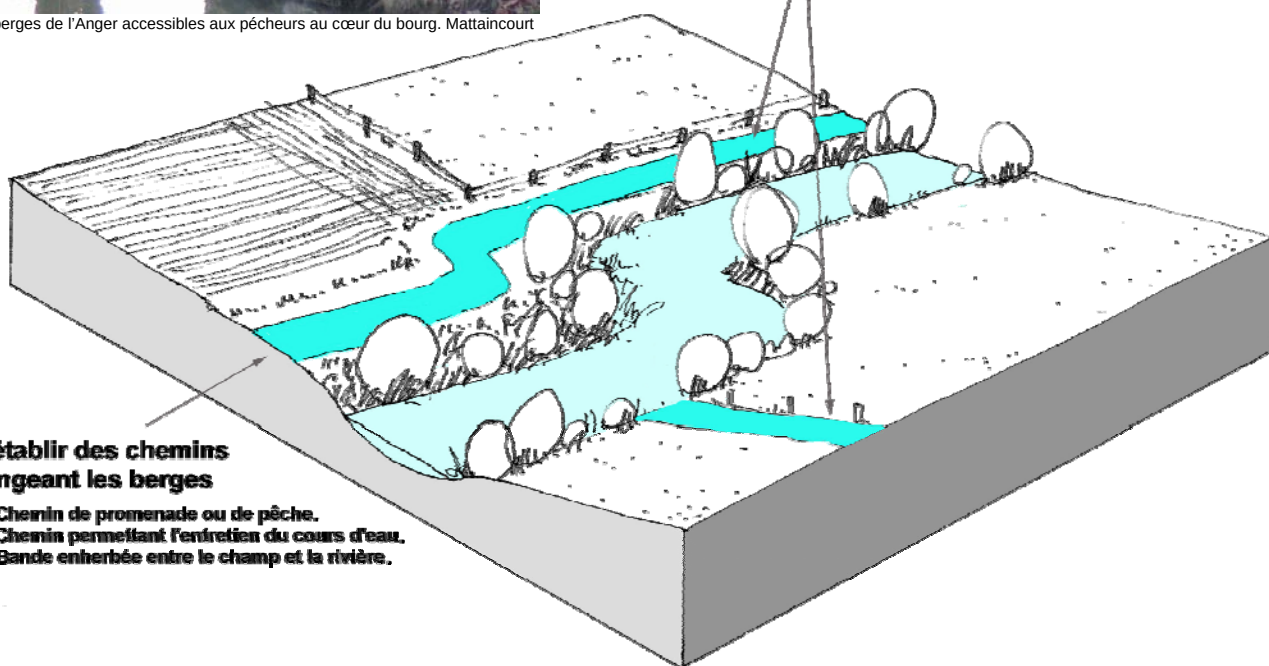
- ☐ Mettre en place des conventions de passage avec les gestionnaires des prés et des bois jouxtant l'eau.
- ☐ Ouvrir et entretenir des accès ponctuels sur l'eau.
- ☐ Rétablir des chemins longeant les berges.
- ☐ Acquérir des emprises foncières par les collectivités publiques.
- ☐ Entretenir la ripisylve.

Retrouver des accès publics à l'eau

- . Rétablir des chemins longeant les berges.
- . Ouvrir des accès ponctuels sur l'eau.

Rétablir des chemins longeant les berges

- . Chemin de promenade ou de pêche.
- . Chemin permettant l'entretien du cours d'eau.
- . Bande enherbée entre le champ et la rivière.



Enjeux et évolutions

Eviter la fermeture du paysage autour des petits étangs

Les petits étangs privatifs aménagés par des pêcheurs et des habitants des alentours sont souvent dotés d'une cabane-résidence secondaire. Ils referment le paysage par la plantation d'un entourage de conifères qui cerne le terrain. Ce phénomène, souvent implanté en fond de vallon, tend à réduire la perception du cours d'eau et du vallon.

- ❑ **Maintenir des vues sur les étangs depuis l'espace public.**
- ❑ **Aménager les limites en accord avec le paysage environnant.**
- ❑ **Eviter les cloisonnements opaques.**



Un étang privatif qui reste ouvert sur le paysage environnant. La différence de fauchage marque la séparation entre espaces public et privé. Claudon



Les grands étangs sont souvent bordés d'un chemin de berge qui permet le « tour de lac ». Lac des Corbeaux. La Bresse



Un exemple de promenade aménagée et plantée sur les bords du réservoir de Bouzey. Sanchey

Pistes d'action

3. Composer la ville autour de l'eau



Les scénarios à éviter :

Effacer ce patrimoine « banal » qui a longtemps structuré la vie villageoise.

Laisser la privatisation supprimer les derniers accès à l'eau pour la majeure partie des riverains.

La ville qui tourne le dos à sa rivière.

Buser ou canaliser le cours d'eau, ou le masquer derrière des immeubles.

Laisser les friches industrielles en bord de rivière.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LA RIVIERE QUI TRAVERSE LE BOURG
- ❑ DES MAISONS EN CONTACT DIRECT AVEC L'EAU
- ❑ LE PETIT PATRIMOINE DE L'EAU QUOTIDIENNE
- ❑ LES FONTAINES ET LES LAVOIRS SITUÉS SUR L'ESPACE PUBLIC

Les évolutions :

Les villages sont implantés au contact de l'eau et tissent un lien étroit avec elle ; les bâtiments jouxtent des lavoirs, puits, fontaines abreuvoirs, et même des gués. Ces liens ont tendance à se dégrader au fil du temps.

De nombreuses usines se sont implantées en bord de rivière. Ces sites industriels sont souvent abandonnés aujourd'hui et nécessiteraient une réhabilitation.

Les activités industrielles et artisanales ont délaissé l'usage de l'eau comme force motrice.

Dans les bourgs, l'accès direct à l'eau est souvent privatisé.

La présence des cours d'eau est peu prise en compte dans la composition des espaces publics des villages et des bourgs.

Des aménagements ont tendance à durcir le traitement des berges par des enrochements et la suppression de la ripisylve.

Le petit patrimoine lié à l'eau a perdu son usage.



La présence de l'eau a été recherchée lors de l'édification des bourgs. Au 19^{ème} siècle la mise en valeur des berges par des quais plantés d'arbres alignés était chose courante dans les villes. De nos jours cette tradition de mise en valeur de l'eau a trop souvent été oubliée. La présence de l'eau reste pourtant un formidable élément d'animation des espaces publics. Cliché Archives départementales

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Le cours d'eau traverse le bourg sans être mis en valeur.



La ville s'étend vers la rivière en remblayant et en enrochant les berges.



Le cours d'eau longe le bourg sans lien avec celui-ci.



La rivière est canalisée et masquée par les constructions.



Les berges et les quais ne sont pas valorisés.

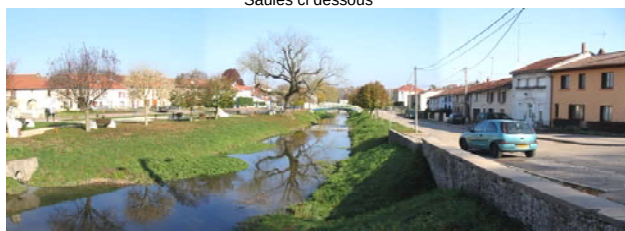


La ville tourne le dos au cours d'eau.

Pistes d'action



Deux exemples de mise en valeur des berges dans le bourg : un aménagement simple pouvant être recouvert lors des crues. Mirecourt ci-dessus et Valleroy-aux-Saules ci-dessous



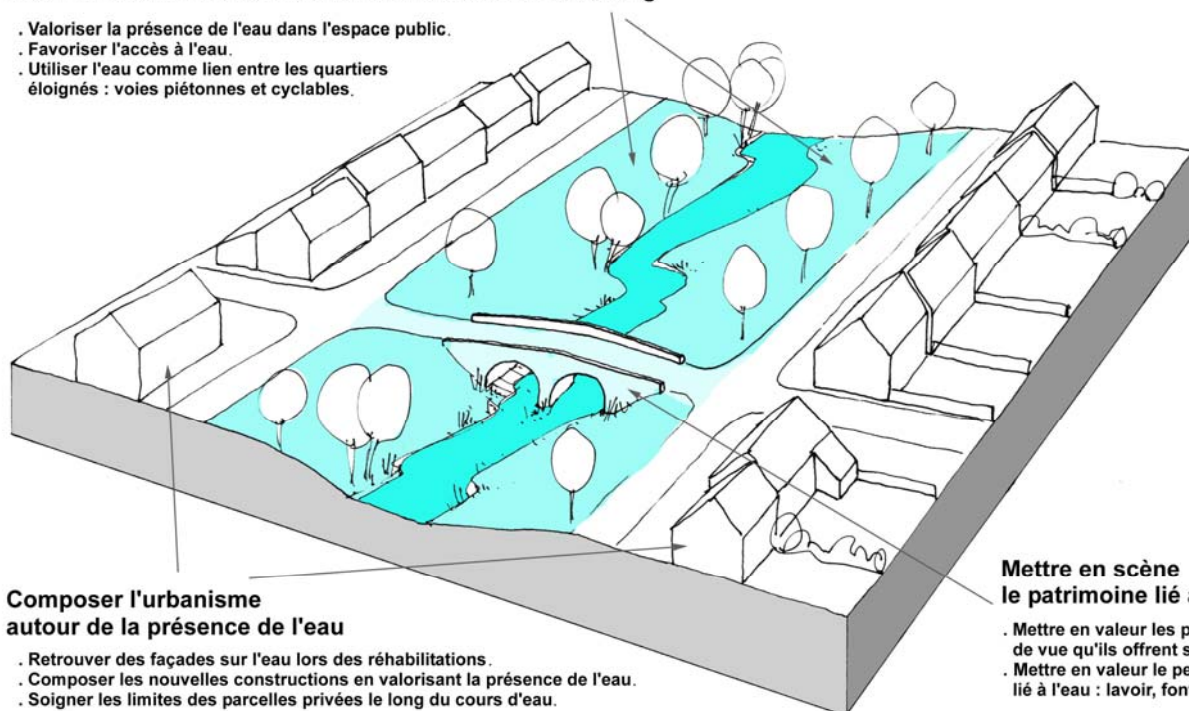
Mettre en scène le cours d'eau dans la traversée du bourg

Le passage de la rivière est un point structurant par définition, dont l'évidence a souvent été brouillée. Les maisons ne sont pas forcément tournées vers l'eau. La rivière passe parfois entre deux fonds de parcelle. De nombreux espaces laissés libres autour des cours d'eau en raison des crues potentielles ne sont actuellement pas valorisés.

- ❑ Aménager l'espace public autour des cours d'eau.
- ❑ Acquérir des emprises foncières sur les berges.
- ❑ Favoriser l'accès à l'eau.
- ❑ Utiliser l'eau comme un lien entre les quartiers éloignés (voies piétonnes et cyclables).

Mettre en scène le cours d'eau dans la traversée du bourg

- . Valoriser la présence de l'eau dans l'espace public.
- . Favoriser l'accès à l'eau.
- . Utiliser l'eau comme lien entre les quartiers éloignés : voies piétonnes et cyclables.



Composer l'urbanisme autour de la présence de l'eau

- . Retrouver des façades sur l'eau lors des réhabilitations.
- . Composer les nouvelles constructions en valorisant la présence de l'eau.
- . Soigner les limites des parcelles privées le long du cours d'eau.

Mettre en scène le patrimoine lié à l'eau

- . Mettre en valeur les ponts et le point de vue qu'ils offrent sur le cours d'eau.
- . Mettre en valeur le petit patrimoine lié à l'eau : lavoir, fontaine...



Mise en valeur des espaces publics en bord de rivière : création d'une place en centre bourg. Moyennemoutiers

Recomposer l'urbanisme autour de la présence de l'eau

De nombreuses usines se retrouvent dans le tissu urbain du fond de vallée, souvent implantées à proximité de la route principale et de la rivière. Mais il est fréquent que leur façade sur la route ou la rivière ne soit pas de très grande qualité architecturale, voire même qu'elles tournent le dos à la ville, s'ouvrant sur une façade aveugle ou des aires de stockage.

Des sites industriels désaffectés sont implantés sur des

Enjeux et évolutions

emplacements stratégiques, à proximité du centre ville, en contact direct avec l'eau. Ils fournissent de formidables opportunités pour une requalification urbaine qui compose avec la rivière.

- ❑ **Orienter les opérations de réhabilitation en tournant des façades sur le cours d'eau.**
- ❑ **Composer les nouvelles constructions en contact avec la rivière.**
- ❑ **Soigner les limites des parcelles privées en contact avec les cours d'eau.**

Mettre en scène le patrimoine lié à l'eau

De nombreuses composantes, liées à la présence de l'eau, apportent une qualité au paysage des bourgs et méritent d'être mis en valeur dans la composition de l'espace public : fontaine, lavoir, abreuvoir, petits ouvrages d'art...

Ces composantes souffrent parfois de délabrement ou d'opération d'aménagement qui annihilent leur identité.

- ❑ **Préserver ces objets patrimoniaux, mais aussi leur contexte.**
- ❑ **Valoriser le petit patrimoine tout en préservant sa sobriété.**



Passage aménagé en bord de rivière malgré l'exigüité des lieux. Martigny-les-Bains



Un espace public rouvert et mis en valeur fait la transition entre les parcelles privées et la rivière. Neufchâteau



Le département est riche de très nombreuses fontaines qui méritent d'être mises en valeur par des aménagements : ici un pavage simple mais soigné. Houecourt

Pistes d'action

4. Valoriser les ouvrages d'art



Les scénarios à éviter :

Masquer presque entièrement l'ouvrage d'art, le canal de l'est, les ponts, derrière un rideau d'épicéas et de friches.

Laisser voir des aménagements durs et « sortant de nulle part » : busages, enrochements, palplanches...

Généraliser le busage au lieu des petits ouvrages d'art.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LES AMÉNAGEMENTS TRES TYPES
- ❑ LE LIEN TRACE PAR LE CANAL DE L'EST ET SON CHEMIN DE HALAGE
- ❑ L'INDUSTRIE AU CONTACT DE L'EAU
- ❑ LES VUES SUR LES OUVRAGES D'ART ET LES NOMBREUX AMÉNAGEMENTS D'HIER : RIGOLLES, MOULINS

Les évolutions :

Le long des voies navigables, les anciens sites d'usage - ports, quais - sont abandonnés. L'enfrichement des berges les coupe visuellement de la rivière.

Le canal de l'Est reste très discret dans les paysages de la Vôge, tapi au cœur d'un écrin de forêts. La fermeture des fonds de vallée lui fait perdre une bonne part de son intérêt paysager. Ses ouvrages d'art sont accessibles par le chemin de halage.

La navigation de plaisance a doublé en 10 ans sur le canal de l'Est et atteignait 1646 passages en 1998.

Les ouvrages d'art jalonnent également les rivières qui dévalent de la montagne. Dans le secteur aval des vallons de montagne, les berges s'érodent ; d'autres s'enfrichent.

La modification et le rehaussement du parapet du pont pour des raisons de sécurité altèrent l'intégrité de l'ouvrage ancien.



Les siècles précédents ont laissé à travers le paysage vosgien nombre d'ouvrages liés au franchissement ou à la maîtrise de l'écoulement de l'eau, qu'il s'agisse d'ouvrages d'art monumentaux pour traverser la Moselle, ou d'ouvrages plus modestes. Force est de constater qu'aujourd'hui, la qualité architecturale des ouvrages contemporains est souvent médiocre, de même que l'aménagement de leurs abords. Clichés Archives départementales.

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



Des ouvrages de médiocre qualité architecturale, aux abords dégradés.



Le long du canal, des aménagements de berges à l'impact paysager discutable.



Des écluses dont les abords nécessitent une remise en valeur.



Des ponts qui sont masqués par la végétation.



Des buses comme « ouvrage d'art ».



Les anciens ouvrages hydrauliques ne sont plus entretenus.

Pistes d'action



Mettre en valeur l'ouvrage et le paysage en dégagant les vues sur les ponts et la rivière. Hagecourt



S'inspirer de la tradition des gués. Rollainville

Mettre en valeur les ponts

Les ponts permettent la découverte du cours d'eau. Le franchissement du pont constitue un événement, dont l'intérêt dépend de la qualité architecturale et de l'aménagement des abords de l'ouvrage. La grande diversité des ouvrages mérite d'être mise en valeur au fil des itinéraires.

La rivière reste parfois peu perceptible depuis les routes.

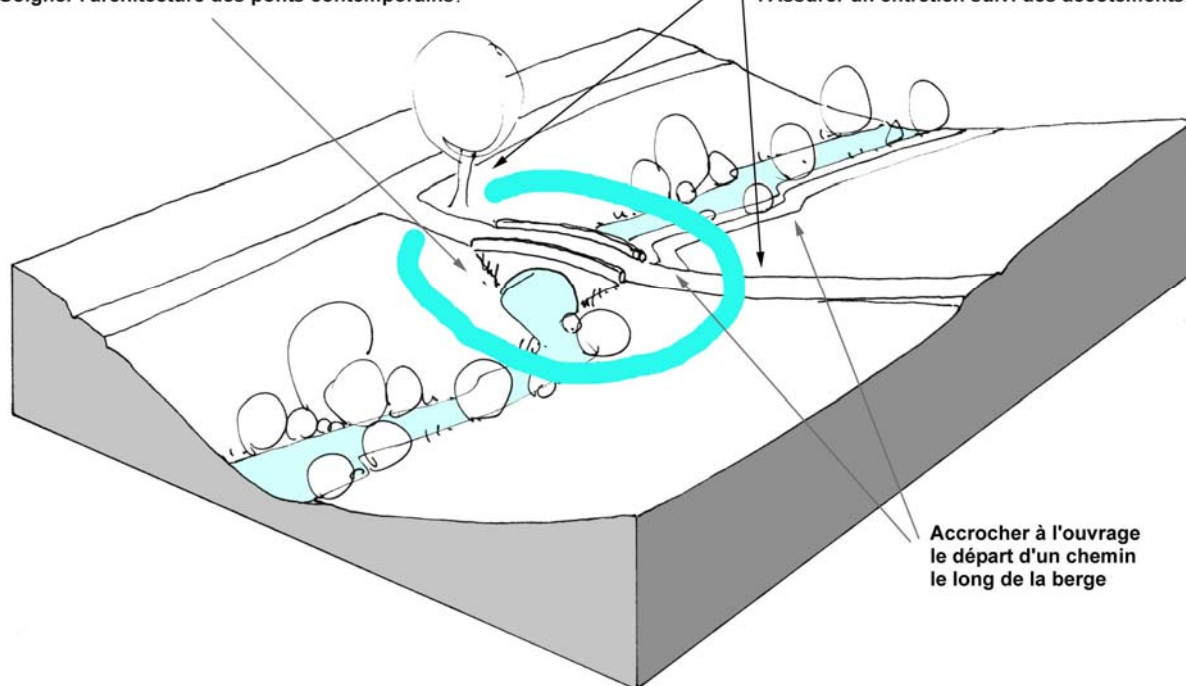
- ❑ Dégager les vues sur les ponts et la rivière depuis les routes.
- ❑ Défricher et entretenir une végétation basse à l'abord des ponts ; conserver des arbres épars.
- ❑ Soigner l'aménagement des abords de l'ouvrage : maintien d'un arbre signal, plantation d'un alignement d'arbres entre le pont et le village ...
- ❑ S'inspirer de la tradition du gué, dont certains sont actuellement restaurés.
- ❑ Créer le patrimoine de demain : soigner l'architecture des ponts contemporains.

Mettre en valeur les ponts

- . Dégager la silhouette du pont.
- . Mettre en valeur les vues sur la rivière depuis l'ouvrage.
- . Soigner l'architecture des ponts contemporains.

Soigner l'aménagement des abords de l'ouvrage

- . Soigner l'aménagement des voies d'accès au pont.
- . Assurer un entretien suivi des accotements.



Enjeux et évolutions

Valoriser les ouvrages hydrauliques

La force hydraulique des cours d'eau a été domestiquée par d'imposants ouvrages d'art qui sont à l'origine de l'activité industrielle de la vallée : prise d'eau, barrage, canaux. Mais il s'agit également d'ouvrages plus modestes liés à l'implantation d'activités artisanales utilisant l'eau : moulin, scierie. Ce patrimoine tombant en désuétude constitue encore un point d'intérêt pouvant être mis en valeur, pour animer le tracé du cours d'eau.

La présence du canal représente une belle opportunité de développement autour de son patrimoine hydraulique et du chemin d'eau qu'il propose. Valoriser le canal nécessite de mettre en valeur les éléments de patrimoine architectural liés au canal : ponts, écluses, rigoles, ouvrages hydrauliques, chemins de halage...

- ❑ **Mettre en valeur les ouvrages et les sites autour du canal et des rivières : quais, parapets, constructions alignées le long de la berge.**
- ❑ **Adoucir les lignes les plus dures –palplanches de berges, quais de déchargement.**
- ❑ **Réhabiliter le patrimoine industriel : vannes, prises d'eau, canaux...**



Un alignement d'arbres met en valeur l'accès entre le pont et le village. Médonville



Mettre en valeur les ports, écluses et chemins de halage, en utilisant la forme paysagère traditionnellement associée aux canaux : les alignements d'arbres. Plantation le long du port à Charmes, chemin le long de la rigole à Sanchey.



Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit la taille des ouvrages. Passerelle à Domrémy, pont à La Bresse.



Pistes d'action

5. Reconvertir les gravières



Les scénarios à éviter :

Perturber la lecture du tracé du cours d'eau

Briser la lecture des lignes de force de la vallée

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES SITES INONDABLES, DONC PRESERVES
- ❑ DE GRANDES SURFACES RESTITUEES, ESPACES DE PROJET POTENTIEL
- ❑ DES AMBIANCES ATYPIQUES

Les carrières s'installent au cœur des espaces les plus « naturels » au départ.

Le temps de l'exploitation, ces espaces sont privatisés, ce qui supprime à la fois des vues sur la rivière et des accès à l'eau.

Les terrains sont libérés à mesure de l'épuisement des ressources en granulat. Après une période d'attente plus ou moins longue, le site retourne souvent à une gestion d'espace naturel.

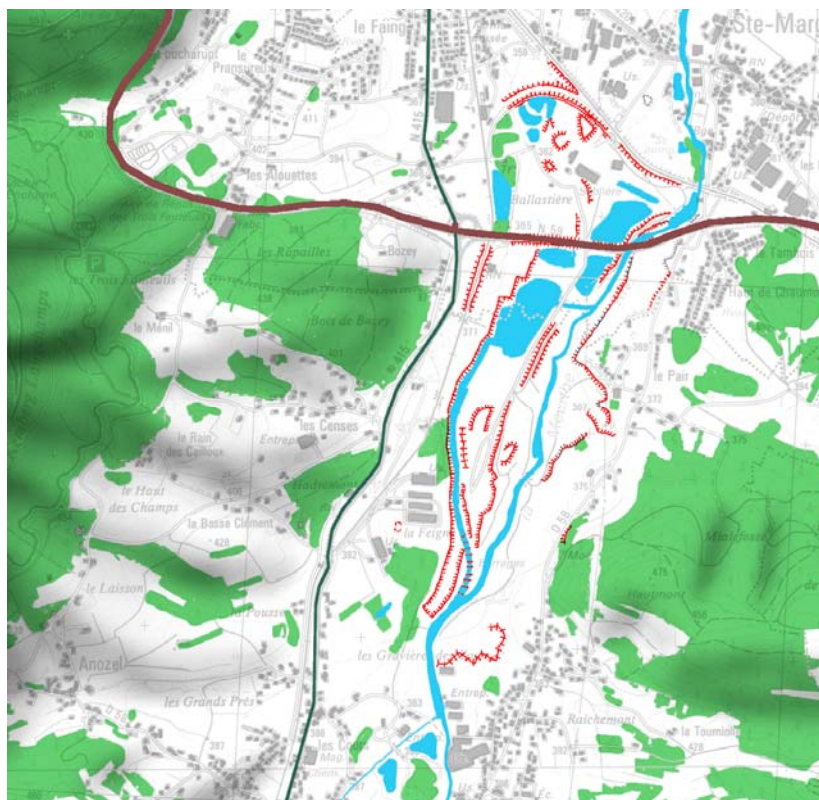
Sa gestion, souvent confiée à une association de pêcheurs, est généralement minimaliste.

Le paysage reprend rapidement certains caractères sauvages : les berges s'enrichissent et encadrent le miroitement d'une eau « loin de tout ».

Certains cheminements entre les bassins offrent des ambiances inhabituelles, entourées d'eau.

Les formes géométriques des berges restent très lisibles depuis le sol mais aussi depuis les coteaux qui encadrent la vallée.

Les projets de remise en état se limitent souvent à la réalisation d'une plate-forme nue destinée à l'accueil d'une activité.



Extension des sablières dans l'agglomération de Saint-Dié : un espace qui aujourd'hui privatise le fond de vallée, mais qui demain pourrait redevenir un espace public ouvert sur la rivière.

Enjeux et évolutions

Des évolutions à maîtriser :



De vastes emprises qui s'enrichissent en fond de vallée.



Des emprises à reconquérir aux portes de la ville.



Une topographie bouleversée où terre et eau s'entremêlent.



Une végétation implantée afin de masquer, qui renforce la coupure dans le paysage du fond de vallée.



Des talutages très raides qui n'anticipent pas la requalification du site.



Un espace clos, même lorsqu'il n'est plus exploité.

Pistes d'action



Intégrer la libération des terrains de la gravière dans les projets d'évolution à long terme de la commune. Remiremont

Anticiper la fin de l'exploitation par un projet global

L'exploitation des fonds libère les terrains au fur et à mesure de l'épuisement des ressources en granulat. Ces lieux restent souvent longtemps sans gestion et sans projet.

Il est intéressant d'avoir une prédéfinition du projet de réhabilitation pour influencer le déroulement de l'exploitation et gagner du temps dans la remise en état future.

- ❑ **Intégrer la gravière dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune.**
- ❑ **Négocier le projet de remise en état avec les collectivités limitrophes.**
- ❑ **Faire concorder le projet futur d'utilisation du lieu avec la remise en état effectuée par l'exploitant.**
- ❑ **Rétablir des liaisons transversales à la vallée.**
- ❑ **Pré-verdir et réfléchir l'installation des activités à venir.**

Valoriser les différentes ambiances héritées de l'exploitation, selon le contexte

. Valoriser les mouvements de sols plus marqués en transition avec les zones urbanisées.

. Adoucir certaines berges afin de retrouver des ambiances où s'épanouissent les milieux aquatiques et rivulaires.

Décloisonner ces emprises en les réinsérant dans un projet d'aménagement local

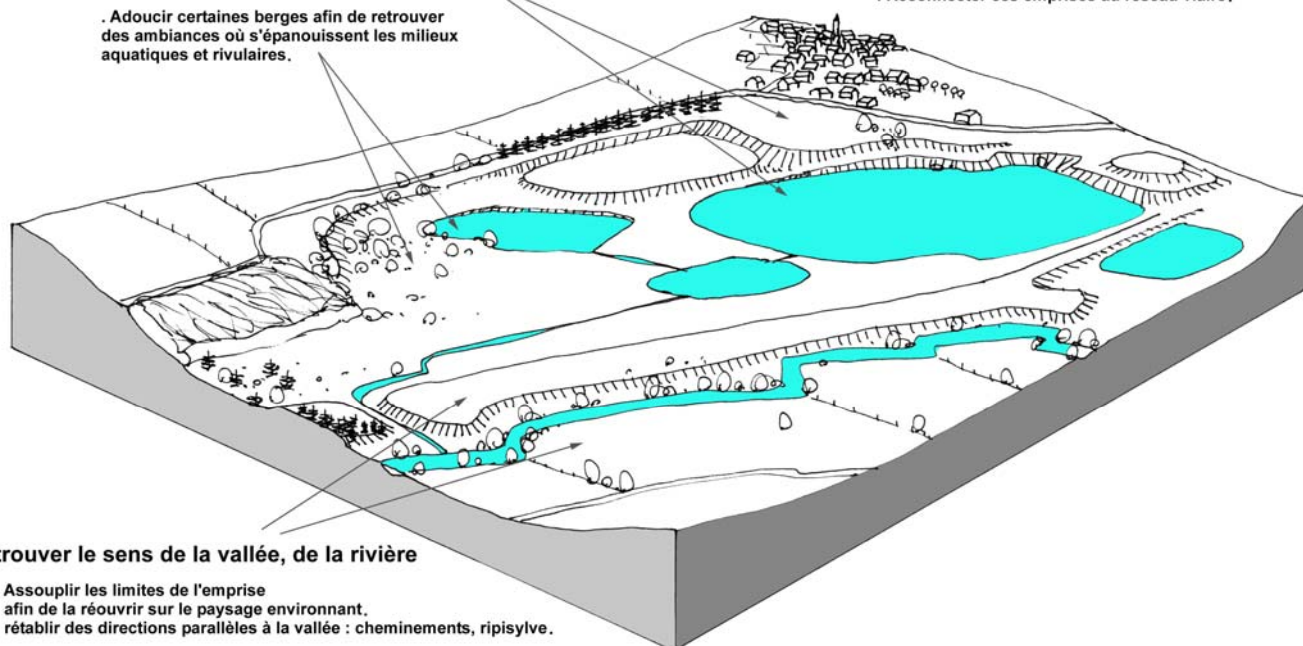
. Intégrer la gravière dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune.

. Reconnecter ces emprises au réseau viaire.

Retrouver le sens de la vallée, de la rivière

. Assouplir les limites de l'emprise afin de la réouvrir sur le paysage environnant.

. rétablir des directions parallèles à la vallée : cheminements, ripisylve.



Tirer parti des ambiances liées à l'eau héritées de l'exploitation

L'exploitation des carrières en fond de vallée a entraîné des modifications originales du site qu'il peut être intéressant de conserver. Souvent les travaux ont révélé de nouveaux aspects du site ou ont créé d'amples mouvements de terrain pouvant être mis en valeur. Les ambiances créées étonnent et sont uniques. La mise en valeur du site passe par un projet d'ensemble qui allie mise en scène de l'existant et accessibilité pour les usagers.

Enjeux et évolutions

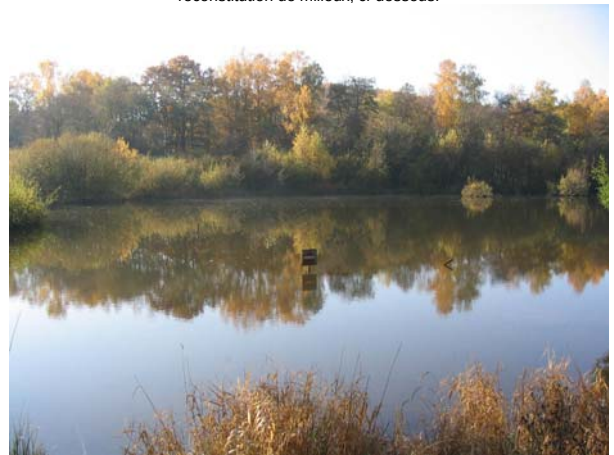
Certains cheminements entre les bassins offrent des ambiances inhabituelles, entourées d'eau.

Les contraintes techniques de l'exploitation et de la sécurisation du site après travaux entraînent souvent des aménagements sans qualité : rampe d'accès poids lourds, talus périphérique, stockage divers, multiplication des trous d'eau et des rigoles.

- ❑ **Rendre accessibles les ambiances « entourées d'eau ».**
- ❑ **Pérenniser l'aspect minéral de certaines berges.**
- ❑ **Reprofiler les berges trop raides.**
- ❑ **Rétablir des directions parallèles à la vallée : cheminements, berges, haies.**



Décliner toutes les possibilités d'aménagement autour des ambiances liées à l'eau en fonction des différents contextes : contexte de base de loisir ci-dessus, ou de reconstitution de milieux, ci-dessous.



Pistes d'action

6. Quelques fiches-action sur le paysage lié à l'eau

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans des contextes de bord de l'eau. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Beaucoup de fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

École d'Architecture de Nancy, Marc VERDIER. 2001. L'exposition est sur le canal - Le canal des Vosges, un canal-territoire. Rapport d'étude, Catalogue d'exposition

Le canal des Vosges, un canal-territoire

- Améliorer le fonctionnement du canal.
- Ouvrir au public le chemin de halage.
- Faire exister le canal dans le territoire.
- Structurer le canal en un axe ludique continu.

DIREN Lorraine, 1999

Schéma des services collectifs

- Valoriser le patrimoine fluvial.
- Maîtriser l'implantation des carrières en nappe alluviale et en front de côte.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000. Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières

Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières

- Valoriser et entretenir les berges.
- Restaurer et entretenir le patrimoine.
- Lutter contre la renouée du japon.
- Aménager les rivières pour le tourisme et la pêche.
- Initier un parc d'aventure et de découverte dans la vallée de la Semouse.

Marc VERDIER, 1999. Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude, 119 p.

Plan de paysage de la Vallée du Hure

- Gérer la rivière "Hure".
- Valoriser et entretenir les ouvrages.
- Réussir l'aménagement de l'étang de St Jean d'Ormont.

Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996. ÉTUDE DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Rapport d'étude, 87 p.

Plan de paysage de la Haute Meurthe

- Affirmer et conforter la vocation des vallées (industrielle, touristique ou agricole) et pour certaines favoriser la mixité des activités.
- Intégrer les grands projets d'infrastructures ou d'urbanisation dans une cohérence d'aménagement respectueuse des autres occupations du sol, et notamment de l'agriculture.
- Affirmer la géographie de la vallée de la Meurthe, de son bassin versant, de ses affluents.
- Conforter la lecture de ces vallées adjacentes, de leur entrée, de leur spécificité.

Enjeux et évolutions

Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave

- Entretien et restauration des cours d'eau.

Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Étude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

Schéma départemental des carrières des Vosges

- Réaménager des carrières sèches, en fosse ou à flanc de relief.
- Tour d'horizon d'exemples dans le département : étangs de loisirs (Elmont, Saulxures/Moselotte) – Znieff (Gérardmer) – Déchetterie – Plate-forme de stockage de bois – Reboisement – Réserve halieutique (Autrey) – etc...

BRGM. 1991

Les enjeux paysagers liés à la route

La route irrigue le territoire. Elle permet de s'y déplacer, d'y vivre. Souvent, la première perception du paysage d'une région est celle de l'automobiliste qui découvre le territoire traversé. C'est pourquoi un des enjeux du paysage routier réside dans la maîtrise du paysage perçu depuis la voie : c'est l'image de la région qui en dépend.

Mais la route et son aménagement sont porteur d'autres enjeux en matière de paysage, notamment aux entrées des bourgs : une transition bien aménagée entre la route de campagne, l'entrée du bourg et la rue permet ainsi d'affirmer la rupture entre ville et campagne et d'annoncer le partage de l'espace inhérent à l'entrée dans le bourg : sécurité routière, image de la ville et cadre de vie sont ainsi concernés par l'aménagement routier.

1. Valoriser les itinéraires majeurs de découverte
2. Mettre en valeur les itinéraires en belvédère
3. Insérer la route dans le fond de la vallée
4. Affirmer les traversées et les entrées de bourg
5. Valoriser les événements du paysage routier
6. Quelques fiches-action sur le paysage de la route

Enjeux & pistes d'action

Valoriser les itinéraires majeurs de découverte



Mettre en valeur les itinéraires en belvédère



Insérer la route dans le fond de la vallée



Affirmer les traversées et les entrées de bourg

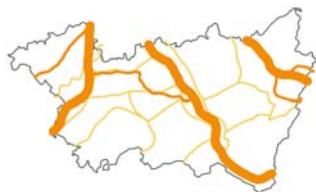


Valoriser les événements du paysage routier



Pistes d'action

1. Valoriser les itinéraires majeurs de découverte



Les scénarios à éviter :

Isoler la route de son paysage vallonné par de hauts talus de déblai.

Concevoir des formes dures, non cicatrisées, aux abords des gros ouvrages routiers parcourus quotidiennement.

Laisser un cordon lâche de bâtiments d'activité s'installer le long de la voie à proximité des échangeurs.

Laisser des zones d'activité s'implanter le long de l'ouvrage.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES VOIES DE TRANSIT A TRAVERS LES VALLEES
- ❑ UNE AUTOROUTE VITRINE DU PAYSAGE DU DEPARTEMENT
- ❑ UN ACCES AISE AUX SITES TOURISTIQUES

Les évolutions :

Donnant accès aux sites touristiques, les routes les plus fréquentées traversent des paysages variés dont la diversité sur quelques kilomètres est souvent exceptionnelle.

Les axes majeurs ont fait l'objet d'attentions paysagères, comme la voie Vittel - Épinal, qui constitue une vitrine majeure du département.

Plusieurs échangeurs sont aménagés ou en cours d'aménagement : Dompierre, Bocquegney, etc.

Les talus de déblai encadrent durement les routes requalifiées récemment, en particulier dans les entités au relief chahuté.

Dans les vallées l'axe majeur ne laisse pas toujours deviner le charme des voies secondaires qui se faufilent à travers bois, franchissent les rivières, font découvrir des panoramas inattendus et des hameaux isolés.

Dans les vallées la dilution de l'urbanisation le long de l'axe oblitère la qualité du paysage traversé.

Le Châtenois est devenu une vitrine majeure du département à l'échelle européenne depuis que l'autoroute A 31, orientée nord-sud, longe sa côte sur plus de 30 km.

Enjeux & pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Les premiers plans le long de la route ne donnent pas une image attractive du territoire.



La route circule parfois entre des talus végétalisés qui l'isolent du paysage traversé.



La périphérie des grandes agglomérations offre un paysage de médiocre qualité.



La route s'impose dans un tissu périurbain.



Certains ouvrages sont de mauvaise qualité architecturale.



La signalisation est parfois en décalage avec le paysage traversé.

Pistes d'action



Les grandes voies de transit méritent d'être accompagnées d'un projet paysager conséquent. Plantation d'alignement et voies dénivelées assurent ici une belle insertion de la voie. Damas-et-Bettegney



Les ouvrages d'art forment des événements et des repères dans le parcours. La silhouette est mise en valeur par le traitement sobre du sous-bassement en gabion. Uxegney

Utiliser l'effet de vitrine des grandes voies de transit

Quelques grands axes concentrent l'essentiel du trafic de transit dans le département, que se soit en direction de l'Alsace par les vallées et les cols vosgiens, ou de la Haute Marne par l'A 31. D'autres axes assurent des liaisons est-ouest importantes à l'échelle du département.

Ces axes constituent autant de vitrines du département. La mise en scène du paysage perçu par l'utilisateur revêt une importance pour l'image du département. Il convient donc d'être particulièrement vigilant sur l'évolution des paysages perçus et notamment aux alentours des échangeurs où se concentrent souvent les projets d'extension urbaine.

- ❑ **Accompagner les projets d'infrastructures d'un projet paysager conséquent.**
- ❑ **Mettre en place des plans de paysage le long des axes principaux.**
- ❑ **Maîtriser les projets d'urbanisation autour des échangeurs.**

Intégrer l'identité paysagère dans la conception de la route

Trop souvent aujourd'hui les grands axes de transit nous proposent des aménagements standardisés, qui contribuent à banaliser les parcours en les rendant similaires : terrassements standards des talus, plantations en masse d'arbustes qui comblent l'espace...

Valoriser l'identité paysagère dans la conception de la route

- . Accompagner les projets d'infrastructures d'un projet paysager conséquent.
- . Raisonner les emprises et les modelés en fonction du projet paysager.
- . Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères.
- . Adapter les choix de plantation à l'identité des paysages traversés.
- . Mettre en place des chartes d'itinéraires, application du % paysage et développement.
- . Elaboration de plan de gestion des dépendances vertes.

Inscrire la voie dans son site

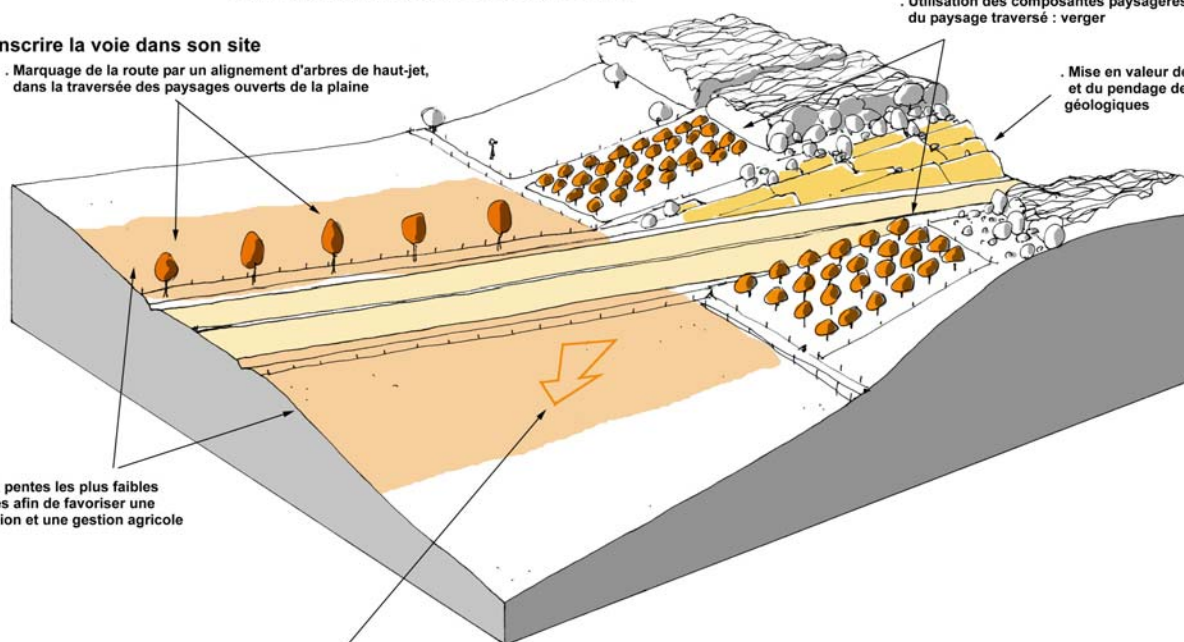
- . Marquage de la route par un alignement d'arbres de haut-jet, dans la traversée des paysages ouverts de la plaine

- . Utilisation des composantes paysagères du paysage traversé : verger

- . Mise en valeur de la roche et du pendage des couches géologiques

- . Talus aux pentes les plus faibles possibles afin de favoriser une rétrocession et une gestion agricole

- . Maintien des ouvertures vers le paysage



Enjeux & pistes d'action

La route peut devenir un vecteur de découverte des paysages à condition que sa conception s'attache à valoriser l'identité des territoires traversés : calage des modelés et des plantations afin de valoriser les ouvertures sur le paysage et les points de vue intéressants, prise en compte des contrastes du paysage dans les ambiances routières, mise en valeur des composantes paysagères.

Le projet routier est également une opportunité de création de paysage aussi bien à l'échelle de l'ouvrage que du territoire traversé : création de nouveaux événements majeurs (ouverture de points de vue, franchissements de vallée, mise à nu des couches de roches...), composition d'un nouveau paysage par le projet routier (ouvrages d'art magnifiant la traversée de la vallée, grands alignements d'arbres signalant le tracé dans la plaine...).

- ❑ **Accompagner les projets d'infrastructure d'un projet paysager conséquent.**
- ❑ **Raisonner les emprises et les modelés en fonction du projet paysager.**
- ❑ **Mettre en scène des itinéraires en fonction des séquences paysagères.**
- ❑ **Adapter les choix de plantation à l'identité des paysages traversés.**
- ❑ **Mettre en place des chartes d'itinéraires, application du 1% paysage et développement**
- ❑ **Elaborer des plans de gestion des dépendances vertes.**



La route permet une découverte du territoire, qu'il reste à mettre en scène : ici la vue sur la Moselle pourrait être « habillée » par quelques arbres afin de préserver l'ambiance de la rivière. Archettes



Un exemple de parti paysager fort : les alignements d'arbre accompagnant la route vont structurer à terme le paysage traversé. Dompierre

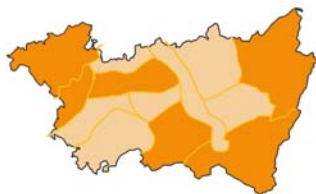
Mettre en scène l'accès aux sites touristiques

Le premier contact avec les sites visités du département s'effectue par la route. La perception de ces lieux débute souvent bien avant le point d'arrêt, aussi la mise en valeur touristique doit-elle intégrer la maîtrise des approches : perception lointaine du site ou du monument, mise en scène des points de vue, aménagement et gestion des abords des voies d'accès et des aires de stationnement...

- ❑ **Valoriser les paysages les plus fréquentés par un plan de paysage : basilique du Bois-Chenu, Grand, côte du Châtenois...**
- ❑ **Etudier l'insertion paysagère des bâtiments touristiques.**
- ❑ **Lorsque le site est approché de loin, renforcer la découverte progressive à travers les vues lointaines.**
- ❑ **Lorsque le site est découvert au dernier moment, renforcer le contraste qui provoque l'effet de surprise.**

Pistes d'action

2. Mettre en valeur les itinéraires en belvédère



Le belvédère du monument aux passeurs sur la route du Donon, dans la vallée de la Plaine, en 1975, 1992 et 2003. La dernière tempête a permis de redécouvrir la vue sur la vallée, qu'il faut maintenant pérenniser.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES PANORAMAS EMBLEMATIQUES
- ❑ UNE SEQUENCE DE PAYSAGES TRÈS LISIBLES
- ❑ DE BEAUX COUPS D'ŒIL PONCTUELS
- ❑ LE POINT DE VUE QUI PERMET D'EMBRASSER LE BOURG ET SON SITE
- ❑ DES COLS, LIEUX DE PASSAGE FRÉQUENTES, DÉPARTS DE PROMENADES

Les scénarios à éviter :

Laisser se refermer les vues du côté aval de la route

Des constructions viennent s'implanter le long des axes

La forêt referme le point de vue

L'impossibilité de s'arrêter devant le beau point de vue

Les évolutions :

Les hauteurs de la plaine vosgienne sont fréquemment sillonnées de voies implantées en crête, qui offrent des points de vue panoramiques sur de très larges portions du territoire, renforçant l'impression d'ouverture du paysage. Ces routes révèlent la simplification du paysage de la plaine.

Dans la Vôge, les vues sont plus furtives, souvent à flanc des collines.

Les routes secondaires de la montagne offrent de beaux points de vue. Dans le massif, les routes en belvédère permettent de se situer dans le paysage, de découvrir une clairière, une vallée et elles constituent souvent de très bons points d'observation et de compréhension du paysage. Mais la fermeture par la végétation menace certaines sections en belvédère.

Une aire d'arrêt permet parfois aux automobilistes de se stationner pour apprécier le point de vue. De nombreux belvédères ont ainsi été aménagés, offrant une table d'orientation ou accueillant un monument commémoratif.

Divers équipements altèrent la qualité du premier plan : glissières, talus, panneaux, poteaux électriques ou de téléphone...

Enjeux & pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



La vue depuis la route belvédère sur la vallée se referme par une plantation forestière ou par enfrichement.



L'aire d'arrêt aménagée dans un délaissé ne permet aucune découverte du paysage.



Les plus beaux points de vue sur la vallée sont petit à petit privatisés dans les secteurs touristiques.



La forêt oblitère toute vue depuis la route du versant.



Une plantation referme la vue dans l'axe de la route.



Le col n'offre plus aucune vue sur la vallée.

Pistes d'action



Le maintien des prés sur les versants en contrebas de la route est le garant d'un beau belvédère sur la vallée. La-Croix-aux-Mines



Positionnement judicieux d'une aire d'arrêt face à un large belvédère. Regneville

Mettre en valeur les panoramas majestueux le long des itinéraires

L'intérêt des routes-belvédère réside dans les vues lointaines qu'elles procurent. Cela reste toujours un moment fort lors d'un déplacement. La qualité de l'itinéraire tient à la fois à la vision de vastes panoramas, tout autant qu'à l'alternance de fermetures et d'ouvertures qui anime le parcours.

Ces itinéraires par les vues globales et plongeantes, révèlent de nombreux aspects d'un territoire. Ces larges vues doivent inciter à maîtriser la gestion du paysage découvert de haut.

- ❑ **Entretien la végétation des abords de la route pour conserver les vues.**
- ❑ **Aménager des points d'arrêt au niveau des panoramas qui s'y prêtent.**
- ❑ **Agir sur la résorption des points négatifs perçus dans le paysage depuis les belvédères.**

Soigner les abords de la route du côté du point de vue

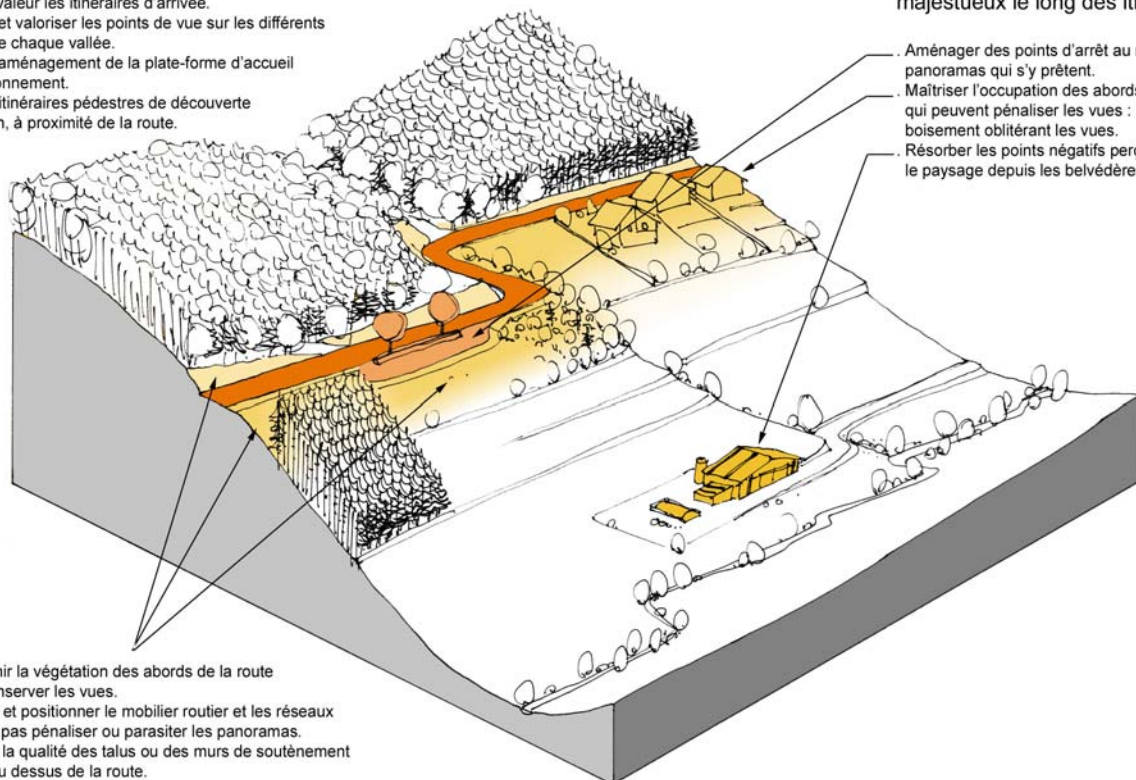
La qualité des vues dépend de l'aménagement de leurs abords qui constituent le premier plan. Dans le massif, la fermeture par la végétation menace certaines sections de route en belvédère. Certains tracés mériteraient des aménagements plus soignés afin de mettre en valeur les vues qu'ils proposent.

Valoriser les points de vue depuis les cols

- . Mettre en valeur les itinéraires d'arrivée.
- . Préserver et valoriser les points de vue sur les différents versants de chaque vallée.
- . Maîtriser l'aménagement de la plate-forme d'accueil et de stationnement.
- . Créer des itinéraires pédestres de découverte et de vision, à proximité de la route.

Mettre en valeur les panoramas majestueux le long des itinéraires

- . Aménager des points d'arrêt au niveau des panoramas qui s'y prêtent.
- . Maîtriser l'occupation des abords de la route qui peuvent pénaliser les vues : bâtiment ou boisement oblitérant les vues.
- . Résorber les points négatifs perçus dans le paysage depuis les belvédères.



- . Entretien la végétation des abords de la route pour conserver les vues.
- . Adapter et positionner le mobilier routier et les réseaux pour ne pas pénaliser ou parasiter les panoramas.
- . Soigner la qualité des talus ou des murs de soutènement situés au dessus de la route.

Soigner les abords de la route du côté du point de vue

Enjeux & pistes d'action

Il convient aussi de faire attention à la qualité des aménagements disposés sur le bas-côté : glissières, panneaux, mais aussi poteaux électriques ou de téléphone...

- ❑ Soigner la gestion du bas-côté de la route du côté du point de vue : contrôle de la végétation afin de pérenniser les vues.
- ❑ Adapter et positionner le mobilier routier et les réseaux pour ne pas pénaliser ou parasiter les panoramas.
- ❑ Maîtriser l'occupation des abords de la route qui peuvent pénaliser les vues : bâtiment ou boisements oblitérant les vues.
- ❑ Soigner la qualité des talus ou des murs de soutènement situés au dessus de la route.
- ❑ Utiliser le vocabulaire routier local : murets...

Valoriser les points de vue depuis les cols

Les cols sont caractérisés par une situation entre deux vallées ainsi que par des routes d'accès en belvédère. Le fait de monter jusqu'au col a souvent pour but de percevoir le basculement du paysage sur l'un ou l'autre versant.

Depuis les hauts ils offrent souvent des vues panoramiques sur les territoires qu'ils dominent. Toutefois ces vues ne sont pas toujours bien mises en valeur.

- ❑ Mettre en valeur les itinéraires d'arrivée.
- ❑ Préserver et valoriser les points de vue sur les différents versants de chaque vallée. (dégagement de cônes de vue, défrichage...)
- ❑ Maîtrise de l'aménagement de la plate-forme d'accueil et de stationnement.
- ❑ Création d'itinéraires pédestres de découverte et de vision, à proximité de la route.



Dans les paysages ouverts de l'ouest du département, l'attrait des routes en belvédère est renforcé grâce au maintien de petits événements qui ponctuent le bas-côté : arbre isolé, rangée de fruitiers. Moncel-sur-Vair



Le soin apporté à l'entretien de l'accotement et du haut du talus valorise le point de vue. Le Valtin



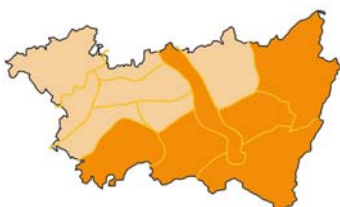
Un mobilier routier de qualité et un premier plan bien tenu, mettent en valeur le belvédère. Arrentes-de-Corcieux



Un exemple de mise en valeur des points de vue sur les vallées et d'aménagement des accès : le col des Bagenelles. Le Bonhomme

Pistes d'action

3. Insérer la route dans le fond de la vallée



Les scénarios à éviter :

Longer un cours d'eau dans une vallée pendant des kilomètres en l'oubliant progressivement faute d'événement notable.

Multiplier les délaissés enfrichés qui occultent les vues.

Laisser un rideau boisé masquer la zone inondable en contrebas.

Laisser une urbanisation linéaire s'étirer le long des voies.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES ITINERAIRES ENCAISSES INTIMES
- ❑ RELIER LES NOMBREUX BOURGS ET VILLAGES
- ❑ LA PROXIMITE DU COURS D'EAU ET DE LA ZONE INONDABLE
- ❑ LE PATRIMOINE LIE A L'EAU
- ❑ LES GRANDES OUVERTURES DES PRAIRIES HUMIDES

Les évolutions :

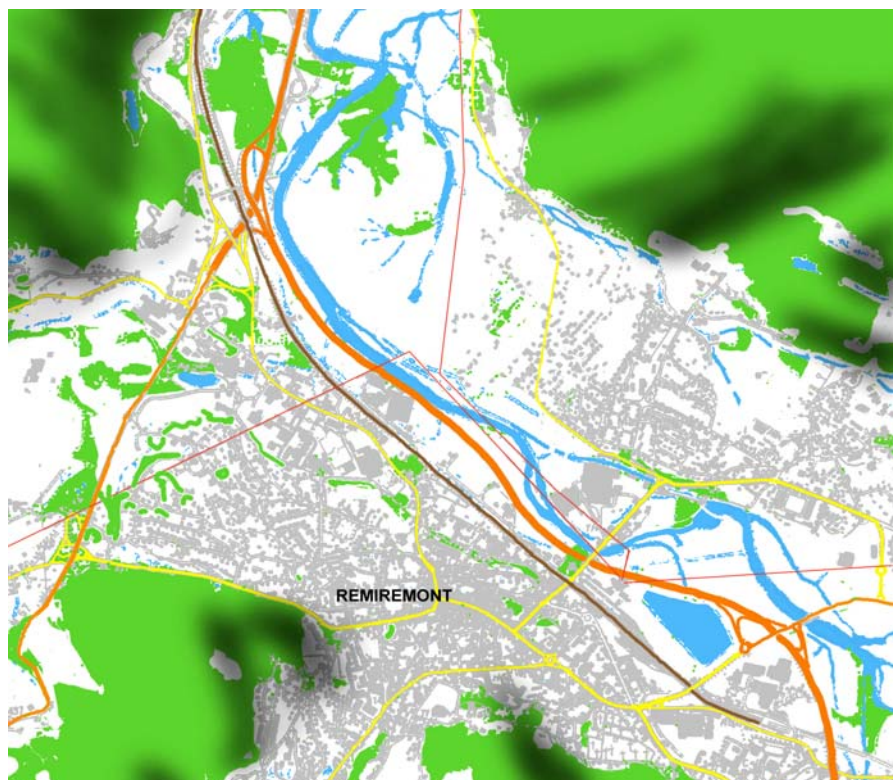
Dans les vallées alluviales, la route en léger surplomb qui évite la zone inondable suffit à ouvrir de beaux points de vue sur la vallée et sur les villages du versant d'en face, mais ceux-ci ne sont pas toujours mis en valeur.

Quand la vallée se resserre, la route entre en contact avec le cours d'eau, la ligne de chemin de fer, le canal. Les délaissés étroits, souvent mal aménagés forment alors les premiers plans.

Le recalibrage en voie rapide fait de la route une barrière longitudinale qui coupe la vallée, et les barrières de sécurité brisent son lien avec le paysage.

Le long des axes routiers, l'urbanisation dessine un cordon continu, parfois lâche, de pavillons récents.

Les routes, bien que bordées de maisons, ne deviennent pas des rues pour autant : elles restent surdimensionnées et peu adaptées à un usage de proximité pour les habitants.



La concentration de plusieurs infrastructures parallèles dans le fond de la vallée de la Moselle, crée des espaces interstitiels souvent mal aménagés, alors qu'ils constituent la vitrine sur le paysage pour l'utilisateur de ces voies

Enjeux & pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Le rapprochement des voies de communication dans les vallées génère de nombreux espaces interstitiels, souvent mal aménagés.



La route traverse une urbanisation linéaire étirée.



L'entrée de ville n'est plus perceptible.



La route s'impose à travers les agglomérations.



Les fonds de vallées se referment sous la végétation.



Les abords du cours d'eau ne sont pas mis en valeur.

Pistes d'action



Les quelques arbres maintenus le long de la rivière préservent l'ambiance du cours d'eau tout en le laissant visible depuis la route. Le Clerjus



L'ouverture des prés aux abords de la route de fond de vallée et du pont met en valeur l'ouvrage d'art et son site. Circourt-sur-Mouzon

Révéler la présence du cours d'eau depuis la route

Reliant les bourgs implantés en pied de coteau, la route emprunte le fond de vallée, le plus souvent en léger surplomb des secteurs humides et du cours d'eau.

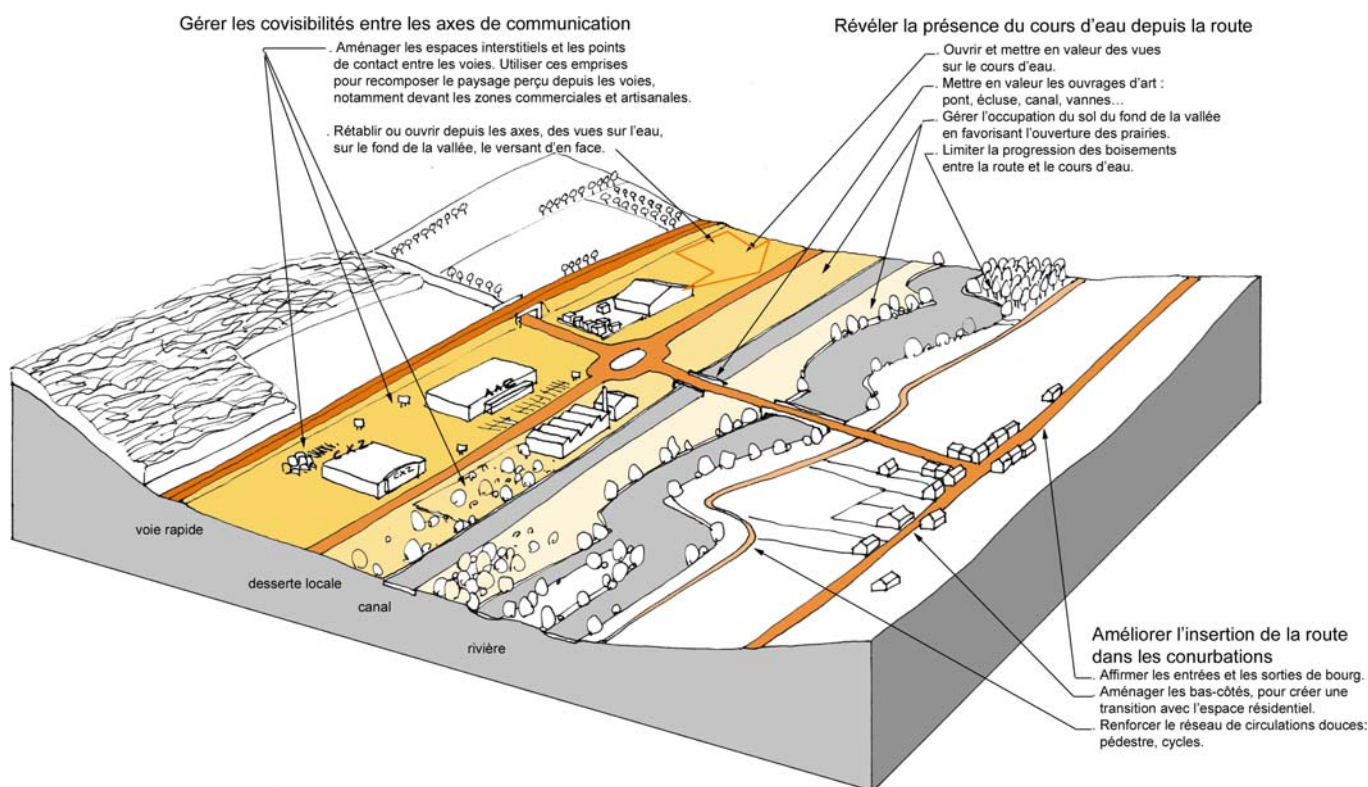
Dans le massif, de nombreux fonds de vallée ont tendance à se refermer suite à une déprise agricole dans les fonds humides : la friche ou les micro-boisements referment le paysage entre la route et la rivière, contribuant ainsi à une fermeture générale du paysage des vallées.

Ces vues sont souvent furtives et donnent rarement une sensation de contact avec l'eau.

- ❑ **Limitier la progression des boisements entre la route et le cours d'eau.**
- ❑ **Ouvrir et mettre en valeur des vues sur le cours d'eau.**
- ❑ **Mettre en valeur les ouvrages d'art : pont, écluse, canal, vannes...**
- ❑ **Gérer l'occupation du sol du fond de la vallée en favorisant l'ouverture des prairies.**

Gérer les covisibilités entre les axes de communication

Dans les vallées du massif, les différentes voies de communication parallèles (route nationale, voie locale, voie ferrée, canal, cours d'eau) entrent parfois en contact proche. Cette coexistence entraîne des covisibilités et des confrontations qui ne sont pas toujours traitées.



Enjeux & pistes d'action

Entre ces différentes voies, de nombreux espaces interstitiels se retrouvent enclavés, n'ayant bien souvent pas fait l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble.

L'aménagement de ces espaces et des abords immédiats des voies constitue pourtant le premier contact avec le paysage alentour. Ils conditionnent également les vues lointaines dans les paysages du fond de la vallée.

- ❑ **Aménager les espaces interstitiels et les points de contact entre les voies.**
- ❑ **Rétablir des cônes de vue sur la vallée depuis les axes.**
- ❑ **Préserver ou ouvrir des vues sur l'eau, le fond de la vallée, le versant d'en face.**

Améliorer l'insertion de la route dans les conurbations

Les grandes vallées industrielles se caractérisent par un étalement de l'urbanisation le long des axes routiers reliant les centres anciens, installés en pied de coteau. Les routes se retrouvent alors bordées d'un tissu bâti distendu et hétéroclite, où alternent habitations et activités.

La conception routière initiale de la voie n'est pas en adéquation avec ce nouveau contexte bâti, où se confrontent différents usages conflictuels.

Un réaménagement s'impose afin de prendre en compte la présence de ces riverains en rééquilibrant la répartition des espaces entre transit et vie locale.

- ❑ **Affirmer les entrées et les sorties de bourg.**
- ❑ **Aménager des bas-côtés, pour créer une transition avec l'espace résidentiel.**
- ❑ **Traiter les carrefours en privilégiant les dessertes locales.**
- ❑ **Renforcer le réseau de circulations douces : pédestre, cycles.**



Aménagement de l'emprise entre RN 57 et RD 157 : un traitement judicieux est possible lorsque les emprises sont suffisantes. Nomexy



Mise en place d'un réseau de pistes cyclables en parallèle des grands axes. Dommartin-les-Remiremont

Pistes d'action

4. Affirmer les traversées et les entrées de bourg



Les scénarios à éviter :

Traverser le village par une route surdimensionnée, sans âme et sans espace public perceptible.

Traverser le bourg sans s'en apercevoir, sans y être ni « entré » ni « sorti ».

Réduire la rue centrale à un simple tuyau à voiture et à réseaux.

Multiplier les voies qui ne sont ni vraiment des routes, ni vraiment des rues.

Planter un bâtiment d'activité qui masque la silhouette du village.

Développer une zone d'activités le long de la voie principale d'accès.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LE BOURG VISIBLE DE LOIN
- ❑ LES QUARTIERS BIEN DIFFERENCIÉS
- ❑ L'EMPRISE GÉNÉREUSE DE L'USOIR DANS LA TRAVERSEE DU VILLAGE
- ❑ LE CLOCHER COMME REPERE, DANS L'AXE DE LA ROUTE
- ❑ L'ALIGNEMENT D'ARBRES QUI ACCOMPAGNE L'ENTREE
- ❑ L'ECRIN DE VERGERS ANNONÇANT LE VILLAGE

Les évolutions :

L'approche du bourg est de plus en plus souvent marquée par les bâtiments d'activités industriels, artisanaux ou agricoles.

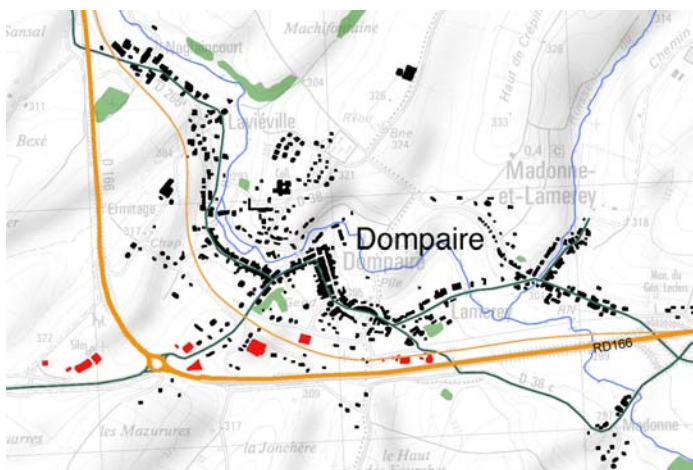
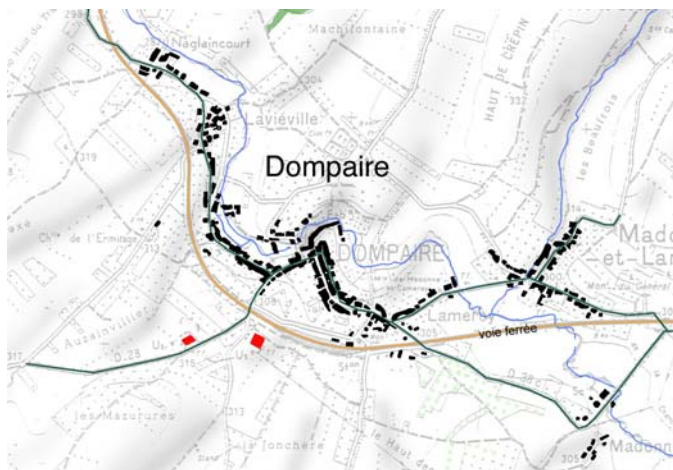
La route principale contourne le bourg, révélant ainsi les arrières des parcelles.

Les anciennes voies déqualifiées se retrouvent surdimensionnées, accompagnées de délaissés sans qualité.

L'urbanisation s'étire le long des axes d'accès au bourg.

La transition entre la route et la rue n'est pas affirmée. Les espaces publics liés à la route ne sont pas aménagés.

Les traversées de bourg sont marquées par la présence des réseaux.



Evolution des entrées de ville à Dompaire : en 1954, les entrées se font par la rue principale tandis que la voie ferrée attire les activités. En 2004, les activités se retrouvent en façade de la ville sur la rocade et marquent le paysage de l'entrée de ville.

Enjeux & pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



La voie au statut indistinct : est-ce une route ou une rue ?



Le contournement met au premier plan ce qui était auparavant sur les arrières du bourg.



Les abords dégradés et mal aménagés des bas-côtés des zones artisanales ou commerciales des entrées de ville.



Les aménagements qui ne marquent pas la transition entre voirie routière et urbaine.



La rue surdimensionnée qui coupe le bourg.



L'aménagement « routier » de l'accotement à travers le bourg.

Pistes d'action



Mettre en valeur la perspective de la route qui pique sur le bourg. Chamagne



Mettre en scène l'entrée dans le bourg : une voûte d'arbre ombragée marque la transition entre la route et la rue. Ménil-en-Xaintois

Valoriser la route qui pique sur le bourg

Une route amène souvent jusqu'au cœur de bourg aperçu de loin en ligne de mire. Le bourg est alors annoncé par le clocher positionné dans l'axe visuel de la route. Cette situation offre une lecture anticipée de la ville dans laquelle la route va pénétrer : le centre bourg est localisable immédiatement, avant même l'entrée dans le bourg.

- ❑ Dans les aménagements, mettre en valeur chaque fois que possible cette forme repérable.
- ❑ Mise en scène du clocher, du bâti en ligne de mire.

Mettre en scène les voies d'entrée dans le bourg.

La sensation de « rentrer » dans le bourg n'est pas seulement liée au rond-point d'entrée. L'entrée dans la ville se perçoit comme une séquence d'approche plus ou moins longue, depuis la perception de la silhouette urbaine, jusqu'à l'accès au cœur de la ville.

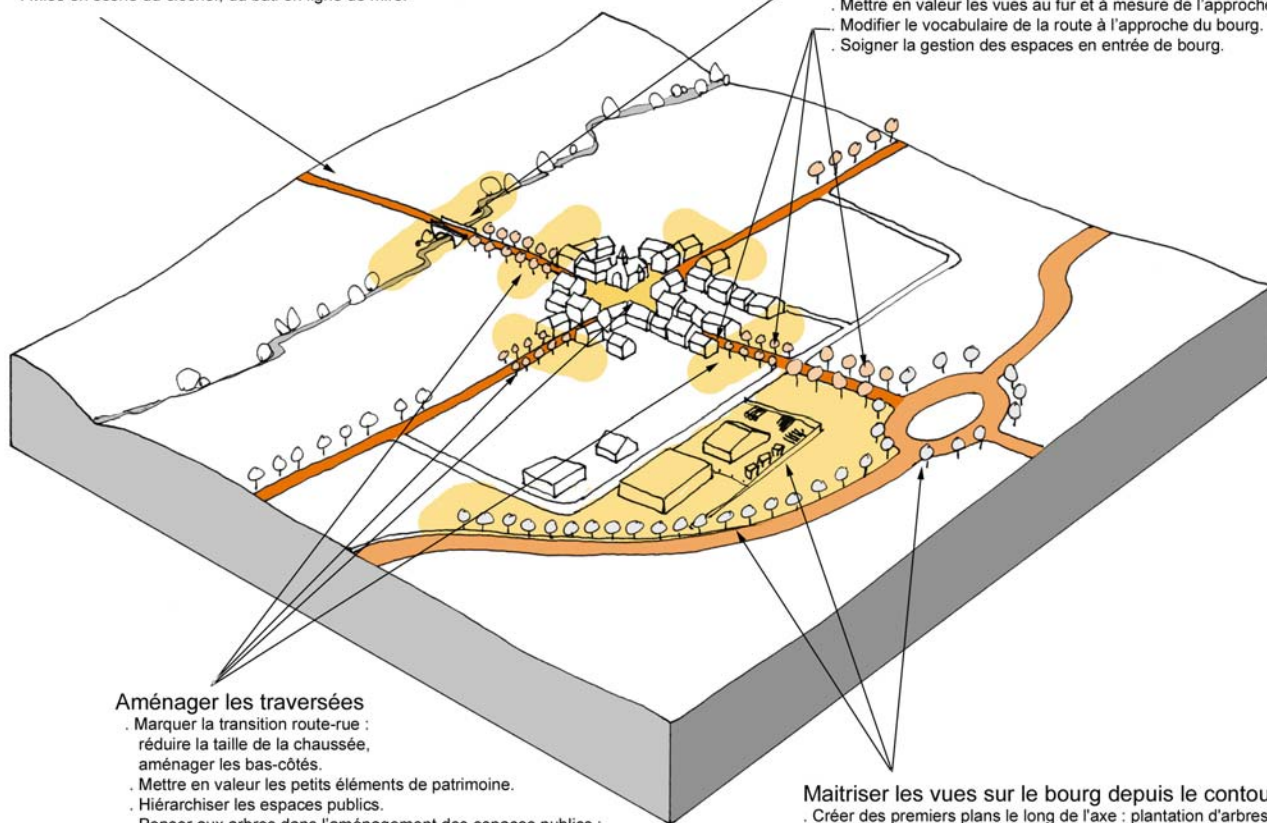
L'aménagement des abords de la voie participe à la qualité de cette progression en marquant la transition vers le caractère urbain de la voie : maîtrise des vues et des perspectives, mise en scène par des aménagements structurants l'espace (alignements d'arbre, haies basses...).

Valoriser la route qui pique sur le bourg

- Mise en scène du clocher, du bâti en ligne de mire.

Mettre en scène les voies d'entrées dans le bourg.

- Créer un événement marquant l'entrée : mise en valeur d'un élément repère (pont, rivière, cimetière, arbres...)
- Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg.
- Modifier le vocabulaire de la route à l'approche du bourg.
- Soigner la gestion des espaces en entrée de bourg.



Aménager les traversées

- Marquer la transition route-rue : réduire la taille de la chaussée, aménager les bas-côtés.
- Mettre en valeur les petits éléments de patrimoine.
- Hiérarchiser les espaces publics.
- Penser aux arbres dans l'aménagement des espaces publics : arbre isolé sur une place, alignement le long des voies.

Maîtriser les vues sur le bourg depuis le contournement

- Créer des premiers plans le long de l'axe : plantation d'arbres...
- Imposer un traitement soigné des arrières de parcelles dans le règlement de la zone d'activités.

Enjeux & pistes d'action

L'aménagement de la voie et de ses abords permet également de redonner une unité au tissu urbain disparate des périphéries.

- ❑ **Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg.**
- ❑ **Modifier le vocabulaire de la route à l'approche du bourg.**
- ❑ **Soigner la gestion des espaces en entrée de bourg.**
- ❑ **Créer un événement marquant l'entrée : mise en valeur d'un élément repère (pont, rivière, cimetière, arbres...).**

Aménager les traversées

Dans les bourgs peu structurés, la route ne semble pas évoluer lors de la traversée de l'agglomération. L'aménagement des bas-côtés n'offre pas un cadre de vie valorisant pour les habitants. La chaussée reste prépondérante dans la perception de l'espace, aux dépens de l'existence d'espaces publics identifiables et hiérarchisés : place, espace piéton, mail, allée... La route devient rue habitée, boulevard urbain, place centrale. Un vocabulaire adapté au contexte rural ou urbain doit être utilisé afin de respecter l'identité du bourg.

- ❑ **Marquer la transition route-rue : réduire la taille de la chaussée, aménagements des bas-côtés.**
- ❑ **Mettre en valeur les petits éléments de patrimoine.**
- ❑ **Hiérarchiser les espaces publics.**
- ❑ **Penser aux arbres dans l'aménagement des espaces publics (arbre isolé sur une place, alignement le long des voies).**



Mise en valeur de la perspective sur le bourg par un alignement d'arbres. Medonville



L'aménagement des abords de la voie permet d'affirmer le caractère de la rue. Moyenmoutier



Quelques arbres forment une porte végétale entre le pont et le bourg. Monthureux-le-Sec

Pistes d'action

5. Valoriser les événements du paysage routier



Les scénarios à éviter :

Franchir des « petits événements » masqués par des friches, sans s'en apercevoir.

Réserver un maillage de chemins à la desserte agricole sans accès pour les riverains

Couper le bel alignement le long de la nationale sans le renouveler

☺ LES ATOUTS

- ❑ LE BELVEDERE SUR LE BOURG
- ❑ LA TRAVERSEE DES VILLAGES
- ❑ LA PORTE FORESTIERE SUR LE PLATEAU OUVERT
- ❑ LE CALVAIRE A LA CROISEE DES ROUTES
- ❑ LE FRANCHISSEMENT DU COURS D'EAU
- ❑ LA TRAVERSEE DU PETIT BOIS DANS LA PLAINE
- ❑ LE BEL ALIGNEMENT D'ARBRES

Les évolutions :

Le vieillissement et la raréfaction des alignements d'arbre routiers laissent présager leur disparition dans le paysage.

Dans le massif, la végétation menace de refermer certaines sections de routes en belvédère.

Les arbres qui accompagnaient fréquemment les calvaires sont coupés.

Les petits ouvrages d'art deviennent de médiocre qualité architecturale.

Les alignements de fruitier se raréfient le long des petites routes de la plaine ou des côtes.

Les traces de l'histoire locale sont délaissées : le croisement avec la voie romaine n'est pas mis en valeur.



Les virages en épingles constituent des événements lors de la montée vers les cols. Mais trop souvent, les vues créées lors du tracé de la route se referment ultérieurement par manque d'entretien de la végétation.

Enjeux & pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



La banalisation du paysage routier.



L'aménagement artificiel, sans rapport avec l'esprit des lieux.



Le vieillissement et la raréfaction des arbres d'alignement le long des routes.



Le sur-aménagement du centre du giratoire, au milieu d'un paysage dégradé.



La standardisation des aménagements des talus.



L'abus des remblais-déblais qui masquent les vues sur le paysage.

Pistes d'action



Mettre en valeur les événements du parcours : la roche qui affleure. Archettes



En collant au terrain, la route génère des surprises : la découverte du paysage après la crête, par exemple. Parey-sous-Montfort

Accentuer les événements qui créent la surprise

La route est un médiateur entre l'utilisateur et le paysage. Le charme de l'itinéraire tient à la présence d'événements qui animent le parcours et créent de nombreux effets de surprise. Ces derniers s'illustrent par exemple par :

- le basculement dans la vallée : les vues lointaines se découvrent soudainement à chaque fois que la route franchit la crête du coteau.
- la porte forestière : elle attire l'œil de loin et constitue une porte ombragée qui contraste avec l'ouverture du plateau.
- le virage en épingle de la montagne : il force à ralentir ce qui donne encore plus d'importance aux abords de la route, établit un fort contact avec la roche mise à nue, et révèle la force du relief.
- le franchissement de la rivière : le passage sur le pont donne un point de vue sur le cours d'eau, et permet de découvrir l'autre versant de la vallée masqué par la ripisylve.
- la fenêtre sur le paysage : elle attire le regard vers des éléments ayant sens, et vers le grand paysage environnant.

Accentuer les événements qui créent la surprise

- . Mettre en valeur les points de basculement : ouvrir les vues, renforcer l'effet de surprise en créant des contrastes.
- . Gérer et créer des portes boisées.
- . Soigner les abords des virages en épingle, créer des points d'arrêt, entretenir les points de vue.
- . Mettre en valeur le pont et la ripisylve.

Créer des aires d'arrêt attractives

- . Créer des aires donnant un aperçu du paysage.
- . Soigner l'aménagement des aires existantes.

Promouvoir les alignements d'arbre le long des routes

- . Établir un plan de gestion départemental.
- . Promouvoir une politique de plantation tenant compte des nouvelles recommandations de sécurité.
- . Acquérir des emprises suffisantes dans les projets d'infrastructure.

Valoriser les jalons qui balisent le parcours

- . Préserver des arbres-repères, des bosquets jalons, des rangées de fruitiers.
- . Remettre en valeur les calvaires de carrefour.
- . Défricher annuellement et entretenir les murs de soutènement les plus en vue.

Mettre en scène le paysage des carrefours

- . Éviter une trop grande artificialisation des aménagements des gasettes centrales des giratoires.
- . Conserver un vocabulaire simple évoquant la route et non le jardin : engazonnement, plantation d'arbres, de haies...
- . Utiliser les arbres de haut-jet qui laissent passer le regard et signalent le carrefour de loin.
- . Ne pas déconnecter le carrefour de son site par des talus ou des plantations.
- . Étudier les profils des talus afin de mieux les raccorder au relief existant.
- . Mettre en valeur l'organisation « en étoile » des grands carrefours de la plaine.

Enjeux & pistes d'action

- ❑ Mettre en valeur les points de basculement : ouvrir les vues, renforcer l'effet de surprise en créant des contrastes.
- ❑ Créer et gérer des portes boisées.
- ❑ Soigner les abords des virages en épingle, créer des points d'arrêts, entretenir les points de vue.
- ❑ Mettre en valeur le pont et la ripisylve.

Promouvoir les alignements d'arbre le long des routes

Les alignements d'arbre mettent en scène le tracé de la route, en la cadrant et en créant des perspectives. Depuis les alentours, ils signalent le passage de la route et participent fortement à la définition de l'identité des itinéraires. Leur présence a aussi pour effet de créer des liens, tel un trait d'union entre différents endroits (villages, champs). Leur attrait tient à l'étendue de leur implantation qui s'accorde à l'échelle de la route et du paysage traversé. Aujourd'hui ils sont fortement menacés par des abattages et l'absence de nouvelles plantations conséquentes.

- ❑ Etablir un plan de gestion départemental.
- ❑ Promouvoir une politique de plantation tenant compte des nouvelles recommandations de sécurité.
- ❑ Acquérir des emprises suffisantes dans les projets d'infrastructure.

Valoriser les jalons qui balisent le parcours

En complément des événements majeurs, il existe à une autre échelle, de nombreux petits éléments qui complètent l'animation des parcours. Ce sont par exemple :

- le calvaire ou l'arbre signal à la croisée des routes.
- la rangée de fruitiers qui accompagne la petite route sur la côte.
- les divers éléments que côtoie la route : l'étang, l'éolienne, le mur de soutènement en pierre, le bosquet...

Toutes ces petites composantes paysagères méritent d'être préservées et mises en valeur.

- ❑ Préserver les arbres-repères, les bosquets jalons, les rangées de fruitiers.
- ❑ Remettre en valeur les calvaires de carrefour.
- ❑ Défricher annuellement et entretenir les murs de soutènement les plus en vue.

Créer des aires d'arrêt attractives

Les aires d'arrêt sont positionnées sur des délaissés routiers sans intérêt paysager. Ils ne permettent que rarement une découverte des lieux et des vues lointaines. Ces aires constituent pourtant un vecteur potentiel de valorisation des itinéraires et des territoires traversés.

Dans de nombreux lieux attractifs (belvédères, traversées forestières...) il n'est pas possible de s'arrêter, faute d'aire aménagée.



Défricher et entretenir les murs de soutènement qui accompagnent les routes. La Croix-aux-Mines



Promouvoir les alignements d'arbre pour mettre en scène le tracé de la route et structurer le paysage. Brechainville



Recréer ou préserver des éléments qui jalonnent le parcours : deux arbres formant une porte sur le paysage. Grand



Animer le parcours en mettant en valeur les effets de surprise, ici une porte boisée laisse entrevoir le paysage. Brantigny

Pistes d'action



Remettre en valeur les calvaires de carrefour, en les dégageant et en replantant un à trois arbres pour les signaler dans le paysage. Beaufremont

- ❑ Créer des aires donnant un aperçu du paysage.
- ❑ Soigner l'aménagement des aires existantes.

Mettre en scène le paysage des carrefours

Ces points d'échange provoquent un ralentissement des usagers. La perception de la route et du paysage change alors au profit d'une focalisation sur les abords directs de la route. D'autre part, la perception lointaine des carrefours permet d'anticiper cet événement sur le parcours.

Les giratoires forment souvent un écran visuel fort, en raison de la surélévation de la galette centrale et de la plantation de végétaux buissonnants. Cela ne compose pas avec le paysage alentour et empêche les visions plus larges nécessaires à l'anticipation d'une réorientation. Plutôt que de réduire l'aménagement aux abords du carrefour, il serait plus judicieux de l'élargir aux voies d'accès du giratoire.

- ❑ Éviter une trop grande artificialisation des aménagements des galettes centrales des giratoires.
- ❑ Conserver un vocabulaire simple évoquant la route et non le jardin (engazonnement, plantation d'arbres, de haies...).
- ❑ Utiliser les arbres de haut-jet qui laissent passer le regard et signalent le carrefour de loin.
- ❑ Ne pas déconnecter le carrefour de son site par des talus ou des plantations.
- ❑ Étudier les profils des talus afin de mieux les raccorder au relief existant.
- ❑ Mettre en valeur l'organisation « en étoile » des grands carrefours de la plaine.

Enjeux & pistes d'action

6. Quelques fiches-action sur le paysage de la route

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans l'aménagement routier. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Beaucoup de fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

Étude préalable dans le département des Vosges

- Les routes 2x2 voies, dont le trafic est supérieur à 15 000 véhicules par jour.
- Les routes dont le trafic est supérieur à 4 000 véhicules par jour.
- Le canal de l'Est Branche Sud : 1646 passages annuels.
- La Route Thermale dans le Sud du département.
- Les routes « pittoresques » indiquées sur les cartes Michelin.
- Les chemins de Grande Randonnée et les itinéraires Européens.

Étude préalable à un centre d'enfouissement technique dans le département des Vosges. DAT Conseils, 2001. DIREN Lorraine, Rapport

Schéma des services collectifs

- Intégrer l'autoroute A31.
- Valoriser les paysages perçus depuis les autoroutes A31.

DIREN Lorraine, 1999

Plan de paysages de la Vallée du Hure

- Améliorer la visibilité et les accès à la vallée.
- Mettre en place un schéma signalétique "Vallée du Hure".
- Faire de la rivière un "signal".
- Améliorer les cols et l'accès à la RD 32.
- Intervenir sur le paysage routier.
- Mieux intégrer les réseaux.
- Imaginer une route des paysages de la vallée du Hure.
- Charte des sentiers et chemins.

Marc VERDIER, 1999 . Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude, 119 p.

Pistes d'action

Les paysages perçus depuis l'autoroute
A 31. DIREN, RÉGION. 1998

Les paysages perçus depuis l'autoroute A31

- De Toul-péage de Gye à Damblain : une promenade dans la lorraine rurale – révéler l'identité agricole.
- Maintenir la logique d'occupation du territoire : maîtriser l'urbanisation – bien insérer les bâtiments agricoles – préserver des mirabelliers.
- Assurer la continuité de l'alignement d'arbres le long de la N74.
- Respecter les premiers plans : champs, haies, arbres isolés.
- Intégrer les réseaux aériens.
- Bien disposer les zones d'activité de Bulgnéville et Châtenois.
- Maîtriser l'aspect des zones commerciales.
- Entretenir les lisières boisées aux abords de l'autoroute.

Glossaire

Ambiance
Bocage
Bourg
Butte
Clairière
Colline
Composante paysagère
Conurbation
Covisibilité
Cuvette
Enjeu paysager
Entité paysagère
Espace de respiration
Hameau
Horizon
Limite entre deux entités paysagères
Lisière
Mitage
Panorama
Paysage
Pelouse
Petit patrimoine lié à l'eau
Piedmont
Piste / chemin
Plateau
Point de vue remarquable
Qualité paysagère
Ripisylve
Rupture
Sous-entité paysagère
Transition
Vallée
Vallon

Lisière

Ambiance
Bocage
Bourg
Butte
Clairière
Colline
Composante paysagère
Conurbation
Covisibilité
Cuvette
Enjeu paysager
Entité paysagère
Espace de respiration
Hameau
Horizon
Limite entre deux entités paysagères
Lisière
Mitage
Panorama
Paysage
Pelouse
Petit patrimoine lié à l'eau
Piedmont
Piste / chemin
Plateau
Point de vue remarquable
Qualité paysagère
Ripisylve
Rupture
Sous-entité paysagère
Transition
Vallée
Vallon

Glossaire

Ambiance

(Du latin ambiens, de ambire « entourer ») Ce qui environne quelqu'un ou quelque chose ; ce qui constitue le milieu où l'on se trouve. Synonyme : atmosphère, climat. Larousse, Petit Robert.

Bocage

Espace fortement cloisonné par des haies denses d'arbustes et d'arbres, éventuellement édifiées sur des talus de terre. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Système agraire formé d'un maillage continu de parcelles closes par des haies vives. Extrait de « L'entretien courant des haies » IDF.

Bourg

Entre ville et village, le bourg est une petite agglomération qui se distingue des villages voisins et plus petits par la tenue régulière d'un marché, par des magasins et des services élémentaires (...). Si le rayonnement commercial est le trait principal du bourg, son origine est militaire, ou du moins défensive : même si les connotations d'argent sont fortes et l'ont fait oublier, l'origine du mot est le germanique « Burg », château fort ou ville close, dérivé de loin du « Bherg », hauteur (...). D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Butte

Forme de relief érigée et isolée, de taille très variable. Butte-témoin : butte dégagée en avant d'un plateau et « témoin » d'une ancienne extension de ce plateau. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

1°Tertre naturel ou artificiel que l'on adosse à la cible. « Être en butte à » : être exposé à (comme si l'on servait de cible).

2°Petite éminence de terre. Synonymes : colline, hauteur, monticule, tertre. Petit Robert.

Clairière

(De clair) Endroit dégarni d'arbres dans un bois, une forêt. Synonymes : échappée, trouée. Petit Robert.

Espace ouvert au sein d'un bois, d'une forêt. La partie « claire » de la forêt quand elle est naturelle, et éclaircie quand on l'a dégarnie. Une clairière est ensoleillée et propre à l'habitat, à la culture, lieu de vie par opposition au sous-bois, lieu de mystère et de crainte : l'ogre ne connaît ni l'essartage ni l'écobuage, (...). Image de l'îlot de connaissance au milieu de la forêt des ténèbres. La clairière, y compris par son étymologie, joue un grand rôle dans l'imaginaire et la symbolique des lieux. Elle est apparition de la lumière, espace libre, communiquant « directement » avec le ciel, et toutefois protégée, inaccessible (...). D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Colline

Relief de dimension modérée, plus ou moins allongé, se présentant généralement en famille (sinon on parle plutôt de butte). L'altitude relative est assez faible : 50 à 500 m environ. Les collines se développent surtout dans des roches relativement imperméables et tendres, propices à la multiplication des vallons, et notamment dans les dépôts de piedmonts.

L'ensemble du relief évoque l'idée de vagues, de moutonnements. Le mot colline attire les images élysées et dionysiaques et des comparaisons anthropomorphiques où il est question de flancs, de croupes, de mamelons. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Composante paysagère

Élément simple du paysage participant à la composition de tous les paysages vosgiens. Les composantes peuvent être de nature agricole (le verger, l'arbre isolé, la rangée de fruitiers...), bâtie (l'usine, l'usoir, le mur de pierre...), hydraulique (le ruisseau...), forestière (le petit bois, la coupe...) ou liées aux circulations (la route en belvédère, la piste forestière, le sentier...).

Composante : élément d'un ensemble complexe. Petit Robert.

Conurbation

Mot à mot et étymologiquement, conurbation signifie « plusieurs villes ensemble ». Le mot évoque la réunion de plusieurs villes, distinctes à l'origine. Les conurbations sont des agglomérations multipolaires. Elles sont fréquentes sur des « gisements » de ressources : bassins miniers, régions touristiques. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Covisibilité

Une aire de covisibilité est une portion de paysage que le regard peut découvrir dans son ensemble depuis plusieurs points répartis de part et d'autre de l'aire.

La présence d'une telle aire permet de lire et de comprendre aisément l'organisation du paysage, ce qui donne souvent une grande force au paysage ainsi perçu. Mais elle implique aussi la nécessité d'une vigilance accrue, car le paysage étant vu depuis plusieurs endroits de façon globale, il devient très sensible à tout changement d'affectation du sol (culture, boisement, construction), ou à toute modification dans la gestion du territoire.

Cuvette

En géographie : on nomme ainsi une dépression plus ou moins circulaire, dont les bords sont en pente plutôt faible ou très faible, quelles qu'en soient la taille et l'origine. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Enjeu paysager

Éléments du paysage dont la prise en compte est nécessaire pour préserver et développer l'identité des lieux dans les aménagements futurs ou le développement d'un secteur. L'identification d'un enjeu cadrera et fédérera les interventions sur l'ensemble du territoire, d'une entité ou d'un lieu.

Enjeu : par extension « ce que l'on peut gagner ou perdre, dans une entreprise », Petit Robert.

Entité paysagère

À une échelle d'analyse donnée (ici, l'échelle du département des Vosges), portion d'un territoire présentant des caractéristiques paysagères distinctes découlant de la perception, de l'organisation et de l'évolution des éléments suivants : morphologie, relief, occupation des sols, organisation du bâti, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique... Celles-ci l'identifient et le différencient des entités paysagères contiguës.

À l'intérieur d'une entité, des territoires hétérogènes peuvent être réunis, tant qu'ils respectent les caractéristiques principales de l'entité.

Cette portion d'un territoire distinct correspond à un premier niveau de subdivision d'un territoire d'étude.

Entité : 1° « Ce qui constitue l'essence d'un genre ou d'un individu ».

2° « Objet considéré comme un être doué d'unité matérielle, alors que son existence objective n'est fondée que sur des rapports. » Petit Robert.

Espace de respiration

Surface ouverte visuellement, située entre des espaces plus fermés. Opposition entre des modes d'occupation du sol qui alternent : espace agricole au sein de l'urbanisation dense d'une ville, clairière au sein de la forêt, prairies entre les villages et la forêt....

Hameau

Petit groupe d'habitations (origine ham, comme home et heim, à la fois foyer et lieu habité, demeure et monde) le terme s'applique parfois à des constructions non habitées (un hameau de granges en montagne). Le hameau est généralement un groupement de fermes. En France, le hameau n'a pas de statut juridique et relève des écarts. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Horizon

(Du grec horos, signifiant borne, limite) Limite du visible. Endroit où le ciel et la terre semblent se joindre. La ligne d'horizon : la ligne qui semble séparer le ciel de la terre à l'horizon. L'horizon peut être proche, lointain, large ou limité, ce qui influence la perception des paysages (grands horizons : vastes plateaux ou plaines à vues dégagées). La nature de la ligne d'horizon a également une grande importance : ligne de crête boisée ou occupée par des prairies, col... Les points hauts dégagés constituent des points forts dans la découverte des paysages : points d'appels visuels, belvédères ...

Glossaire

Limite entre deux entités paysagères

Frontière entre deux entités. On peut distinguer deux types de limites : les [ruptures](#) et les [transitions](#).

Limite : « Ligne qui sépare deux terrains ou territoires contigus » Petit Robert.

Lisière

(Du latin *list*, bordure, bande) Bordure. S'emploie surtout pour les forêts (Synonyme : orée), et pour les champs. Cependant on évoque parfois les lisières d'un pays, d'une ville. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Mitage

Évoque les trous aléatoires provoqués par les mites dans un tissu (racine indo-européenne « mai », idée de ronger, couper en très petits morceaux). D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Mitage du territoire : par analogie, évoque la consommation de l'espace et la dégradation du « tissu » agricole, forestier, naturel ou urbain.

Mitage bâti ou urbain : éparpillement de constructions dans un territoire rural, sans recherche d'une cohérence de développement du bourg ou du hameau proche. Ce mode d'extension s'effectue aux dépens du territoire agricole et il entraîne souvent une banalisation des paysages.

Mitage forestier : La présence de nombreux micro-boisements (ou boisements en « timbre-poste ») peut entraîner, au même titre que les constructions, un mitage du territoire agricole. Ils ont tendance à fragmenter le paysage et à amoindrir sa lisibilité ainsi que sa cohérence. Cela complique aussi la gestion des terres adjacentes à ces boisements.

On peut également parler de mitage forestier lorsque le couvert forestier apparaît mité par la juxtaposition de petites coupes à blanc.

Panorama

En grec : qui montre tout (de Pan, tout et horama, vue) ; désigne une vue circulaire. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Paysage

Étymologie : ce que l'on voit du pays, d'après le mot italien *paesaggio*, apparu à propos de peinture pendant la Renaissance ; ce que l'œil embrasse... d'un seul coup d'œil, le champ du regard. Le paysage est donc une apparence et une représentation : un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins (...). Il n'est de paysage que *perçu*. Certains de ses éléments n'ont pas attendu l'humanité pour exister ; mais s'ils composent un paysage, c'est à la condition qu'on les regarde. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et ou humains et de leurs interrelations. Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social (...). Il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion, et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emploi (...).

Le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales (...). Il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne (...). Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien. D'après la Convention européenne du paysage, Florence, octobre 2000.

Pelouse

Formation végétale basse, courte, parfois serrée.

Petit patrimoine lié à l'eau

Lavoirs, fontaines, vannes... Ils sont le témoin d'une utilisation ou d'une maîtrise hydraulique (parfois abandonnée) du secteur : abreuvement des animaux, flottage, industrie... Ils permettent de rendre visible la présence de l'eau et constituent des éléments attractifs de découverte du territoire.

Piedmont

Espace de plaine situé au pied d'une montagne et qui entretient des rapports géographiques avec celle-ci. Il est fréquent qu'une ligne de ville se développe au contact des deux mondes, au pied de la montagne, en site de débouché de vallée. Il est également commun qu'au sein du piedmont, à bonne distance de la montagne, apparaissent des villes plus grandes, coordonnant le développement et le service de l'ensemble. La topographie du piedmont peut être accidentée par des déformations (...) des terrains, et par l'enfoncement des rivières issues de la montagne. D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

Piste / chemin

Piste : trace de cheminement, chemin mal établi, non revêtu. Etymologie de même sens que « brisée » : ce qui est pilé, broyé, foulé. D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

Chemin : voie qui permet d'aller d'un lieu à un autre ; bande déblayée assez étroite qui suit les accidents du terrain (côte, grimpette, montée, raidillon, rampe, descente, sente, sentier, cavée, laie, layon, lé, chemin sinueux, tortueux, en zigzags). Petit Robert.

Plateau

Forme de relief tabulaire. Il peut être « éventré » ou « incisé » par des vallées encaissées, et porter des reliefs résiduels. Le plateau domine la plaine d'un ou plusieurs côtés. D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

Etendue de pays assez plate et dominant les environs. Plateau calcaire. Petit Robert.

Point de vue remarquable

Point de vue aisément accessible, permettant d'embrasser un large paysage. Situés en hauteur, les points de vue ont un rôle essentiel de « respiration » dans la perception du paysage ; ils permettent également de saisir les logiques d'organisation d'un territoire et de ses paysages. Reste ensuite à découvrir ceux-ci de l'intérieur...

Qualité paysagère

Point fort du paysage. Caractéristique du paysage à la fois communément lisible et ressentie positivement, à l'échelle du périmètre décrit : on pourra parler des qualités paysagères d'une grande région, d'un site. Cette qualité résulte d'une rencontre entre un état de fait (l'état des lieux objectif du site) et les valeurs que l'observateur y projette. Une qualité paysagère peut être une qualité d'ambiance globale (ex : la mosaïque de couleurs à perte de vue, le silence...) comme une composante ou un assemblage d'éléments significatifs (ex : le chemin-couloir et ses fenêtres). Une qualité paysagère est donc une valeur à la fois matérielle, liée à un objet physique (ex : présence ou non d'arbres isolés au premier plan) et culturelle (dans ce lieu, à cette date, tel observateur apprécie la profondeur de champ qui en résulte ; tel autre apprécie l'arbre comme rappel visuel de « la nature », de l'aléatoire). Les qualités paysagères d'un site fondent les enjeux paysagers sur un site donné ; à ce titre, elles forment les points d'appui d'une action sur le paysage. Leur origine, réelle ou supposée, n'est pas neutre : souvent héritées du passé -auquel cas elles bénéficient fréquemment des privilèges de l'ancienneté- elles peuvent aussi caractériser l'émergence d'un nouveau paysage ou être issues d'un grand aménagement.

Ripisylve

Formation végétale composée d'arbres et d'arbustes installée le long d'un cours d'eau.

Rupture

Dans le cadre de cet atlas : surface réduite formant une frontière brusque entre deux entités paysagères. Passage très soudain d'une entité paysagère à une autre.

Sous-entité paysagère

Sous-division d'une entité paysagère, présentant des caractéristiques paysagères propres qui l'individualisent au sein d'un ensemble reconnu constitué par l'entité.

Transition

Portion de territoire mettant en relation plusieurs entités paysagères. Une transition, à une échelle donnée, est caractérisée par une modification progressive des caractéristiques des deux entités paysagères, au fur et à mesure que l'on progresse vers l'une ou l'autre.

Glossaire

Vallée

Espace allongé entre deux zones plus élevées (plis concaves ou espace situé de part et d'autre du lit d'un cours d'eau). Petit Robert.

Dépression allongée creusée par un cours d'eau. Une vallée a des versants, un fond plus ou moins plat ; elle est ample ou encaissée, parfois en gorge (...). D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

Vallon

Petite dépression allongée entre deux collines, deux coteaux. Petit Robert.

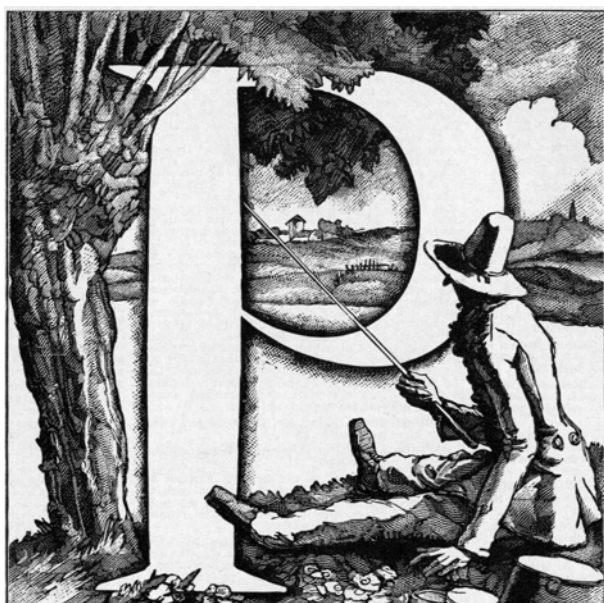
Autrefois grande vallée, selon l'étymologie ; de nos jours, petit val. Le vallon est à la fois un nid et un giron. Une très large utilisation en a été faite par les Romantiques. On s'y réfugie, c'est ombreux, humide, profond, mystérieux, secret, dominé, bref féminin, évoquant l'entre seins (la vallée et la gorge ont fourni ici de nombreuses images) et l'entre cuisses, avec une notion de paradis (...). D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

La méthode d'élaboration de cet atlas

1. L'analyse paysagère par le croisement de regards
464
2. Cartographier le paysage au 1/100 000467
3. Les enjeux paysagers469
4. Quelques textes de référence470

Méthodologie

1. L'analyse paysagère par le croisement de regards



Le paysage n'est pas un lieu, mais un regard sur un lieu (Larrère).

Cet atlas a mis en œuvre une méthode de « regards croisés » entre quatre types d'approches sur un même paysage. Tous sont légitimes, mais n'ont pas la même place dans la démarche.

Ces regards s'entrecroisent de façon plus ou moins marquée au sein d'une même personne quelle qu'elle soit, depuis l'universitaire jusqu'au résident.

Les deux premiers (regard esthétique, regard projeté) contribuent principalement à élaborer des enjeux dans une approche technique. Les deux autres sont nécessaires à la compréhension générale du paysage au moment d'engager des actions mieux acceptées par le plus grand nombre et de les accompagner d'actions de sensibilisation et d'animation.

Le regard esthétique

Synonyme : regard du paysagiste.

Ce regard formé dépend des références culturelles. C'est lui qui justifie, par exemple, que l'on classe des sites. Nos critères de jugement des beaux paysages sont fortement influencés par toutes les représentations : peinture, cinéma, littérature.

Concrètement, ces regards sont construits lors des tournées de terrain des paysagistes de l'équipe, et par le recueil auprès des références bibliographiques de paysagistes.

Le regard de l'acteur local

Synonymes : regard intéressé ; regard lié au projet.

Il est élaboré par un porteur de projet forcément « intéressé », amené à prendre parti sur le devenir du territoire concerné, dont le regard s'affine et s'oriente autour du projet concerné : aménageur, forestier, élu local responsable associatif défendant un point de vue, etc.

Concrètement, ces regards sont recueillis lors des ateliers transversaux, ainsi que dans les documents de référence des acteurs agricoles, forestiers, environnementaux.

Le regard de l'utilisateur

Synonymes : regard initié (Larrère) ; regard vernaculaire.

C'est le regard d'une personne qui connaît les lieux, les fréquente. Endogènes, intérieurs aux territoires, ces regards sont liés aux usages : usages exceptionnels et patrimoniaux comme la recherche d'un lieu d'habitation, d'un outil de travail (parcelles agricoles) ; usages rituels comme les grands déplacements pour entrer ou sortir des Vosges, faire découvrir la région à des proches ; usages courants de la vie de travail, la vie domestique comme les déplacements quotidiens, mensuels, et la « vue de sa fenêtre ».

Concrètement, ces regards sont recueillis par entretiens individuels, assortis d'une tournée de terrain, et par des échanges en groupe lors d'ateliers transversaux.

Le regard scientifique

Synonymes : regard informé (Larrère) ; regard de technicien.

Il dépend d'un savoir. Il permet de repérer les signes perceptibles du socle géographique et de l'histoire locale de la mise en valeur par l'homme, de l'évolution de la nature.

Concrètement, ces regards sont élaborés par quelques entretiens avec des personnes ressources, et recueillis par recherches bibliographiques auprès d'auteurs universitaires : géographes, historiens, géologues, agronomes.

Le terrain : nécessaire pour une approche sensible des paysages

UNE VASTE AIRE D'ETUDE

L'aire d'étude contractuelle concerne le département des Vosges dans son ensemble, soit 515 communes. Mais le paysage ne s'arrêtant pas aux limites administratives, le territoire réellement étudié est de fait un peu plus vaste.

UN INVESTISSEMENT NECESSAIRE

Les paysages des Vosges sont, pour l'essentiel, relativement ouverts, ce qui facilite une découverte ou une lecture rapide des paysages. Néanmoins, une forte présence sur le terrain s'est avérée indispensable pour en faire le tour et pour les appréhender plus en finesse.

Les tournées de terrain ont été effectuées chaque fois par deux paysagistes, et sont essentiellement basées sur la perception depuis les routes, complétée par quelques itinéraires à pied. Comme le sait tout cartographe, les notes sont prises au 1/50 000 sur le terrain, pour effectuer un rendu final au 1/100 000.

La prise en compte du paysage vécu des habitants et des acteurs locaux

Deux types d'approches ont été utilisés :

DES QUESTIONNAIRES LORS DES COMITES TECHNIQUES

Des questionnaires ont été distribués lors des comités de pilotage (et par courrier avec les comptes-rendus des comités) portant sur les attendus de l'atlas, sur les contenus, sur les personnes ressources à contacter...

DES ATELIERS D'ECHANGES TRANSVERSAUX

Il s'agit de groupes de travail, sous forme de demi-journées de terrain réunissant plusieurs participants : habitants, élus, gestionnaires, associations.

Deux séries de 2 demi-journées ont été animées conjointement par le bureau d'étude (un paysagiste + un animateur) et par le comité technique (paysagistes).

Supports d'enregistrement : Prise de notes, photos.

Compte-rendu des ateliers transversaux

Quelques éléments de bilan de ces ateliers, autour des trois objectifs définis.

L'investissement de terrain en quelques chiffres	
Journées sur le terrain	70 jours dont : 50 pour l'analyse 6 pour les ateliers 14 pour les réunions.
Km parcourus	10 000 km
Photographies	11 000 clichés

La concertation



Méthodologie

FAIRE CONNAITRE LE FUTUR OUTIL « ATLAS DES PAYSAGES » ET SA DEMARCHE

Une centaine de personnes a reçu l'invitation et, en annexe, une brève présentation de l'atlas.

Une quarantaine de personnes au total s'est confronté à l'analyse sensible des paysages autour des trois questions-clefs.

CREER DES OCCASIONS D'ÉCHANGES AUTOUR DES ENJEUX DE PAYSAGE

Certaines personnes avaient simultanément plusieurs casquettes, par exemple élu local et habitant. Seule l'identité principale est reportée ici.

Les échanges avaient lieu d'abord par petits groupes de 2 à 4, suivis d'une mise en commun. Cette formule a permis de récolter un matériau abondant.

APPORTER UNE CONTRIBUTION AU CONTENU DE L'ATLAS

Trouver un point de vue est facile lorsqu'on dispose d'un belvédère dominant, parfois plus difficile car le site dont on se souvient a été à demi masqué par la pousse récente des arbres, parfois difficile, même pour les locaux, car rien ne « s'impose », même si beaucoup de « coins » sont beaux.

L'échelle d'approche, sur un rayon de 1 à 10 kilomètres, s'avère pertinente. Au sein d'un même site, les 3 à 4 groupes ont dégagé à chaque fois de nombreux caractères communs, mais aussi de nombreuses différences entre les sites choisis.

A l'échelle de l'ensemble du département des Vosges, localiser différentes entités paysagères s'est avéré laborieux, même avec le support des cartes. Si l'on excepte quelques grands constats consensuels comme l'opposition massif/plaine, les barrières calcaires, le recoupement des approches et des termes utilisés par les uns et les autres est resté difficile. Ce constat confirme à la fois la difficulté et l'intérêt de cet atlas.

Groupes de travail transversaux :

L'idée principale était de réunir autour d'un même paysage un groupe de personnalités d'horizons professionnels différents et donc d'approches de l'aménagement du territoire différentes. Le croisement de ces regards et de ces expériences a permis d'enrichir les échanges et peut-être de faire émerger des consensus favorables entre divers aménageurs et usagers du territoire, déterminants dans l'évolution des paysages des Vosges.

30 à 40 personnes ont été invitées par le Conseil Général des Vosges à chacun des 4 ateliers d'une demi-journée chacun.

Composition :

2 membres du Bureau d'étude (animation)

2 membres (minimum) du comité de pilotage

3 à 10 personnes-ressources locales, gestionnaires ou usagers (forestiers, agriculteurs, collectivités, routiers, comités de tourisme, élus, associations...)

Programme :

Chaque demi-journée, consacrée à un secteur du territoire, s'est déroulée en deux phases :

1 h d'observation de terrain, par groupe de deux ou trois personnes mixant si possible les origines professionnelles, puis mise en commun : prise de notes écrites, sur les fonds de cartes fournis, croquis rapides.

Les degrés de liberté : chaque groupe a décidé de l'endroit où il est allé. Une totale liberté a été laissée dans le contenu des réponses.

Mise en commun de ces observations : 1h à 1h30 de réflexion commune sur les paysages du secteur plus particulièrement étudié et enfin sur les paysages du département en général. Restitution par un rapporteur.

Quelques questions-clefs autour desquelles ont eu lieu les échanges dans l'atelier :

-Vous avez envie de faire apprécier ce paysage à un ami de passage dans ce secteur. Que lui montrez-vous ? Ce secteur vous fait-il penser à un autre par des ressemblances ? Par des différences ?

-Vous avez découvert ce paysage il y a des années (combien ?). Voyez-vous des traces d'évolutions en cours ?

-Vous revenez ici dans 10 ans. Y a-t-il des éléments que vous craignez de ne pas retrouver, et lesquels ?

Qu'est-ce qu'une carte des paysages ?

- « Le paysage et la carte.
- Il existe de grandes différences entre cartes et paysages.
- La première différence est que la carte représente l'espace à une certaine échelle et que cette échelle est la même sur toute l'étendue de la carte. En revanche, le paysage, tel qu'il est vu et tel qu'il est représenté par la photographie ou par le dessin, se caractérise par un glissement d'échelles, depuis la grande échelle au tout premier plan jusqu'à des échelles de plus en plus petites vers l'horizon.
- La deuxième différence est que la carte est une représentation de l'espace à deux dimensions, la troisième, la hauteur, étant représentée de façon conventionnelle par des courbes de niveau. En revanche, le paysage est une vision de l'espace à trois dimensions. Alors que la carte est une vue verticale (aérienne), le paysage est une vision horizontale ou oblique de l'espace (l'angle dépendant alors de la dénivellation entre le point d'observation et l'étendue observée).
- La troisième différence (conséquence de la précédente) est que la carte représente de façon homogène une portion d'espace dans sa totalité alors que la vision (ou la représentation) d'un paysage est incomplète, des étendues plus ou moins considérables n'étant pas visibles de l'endroit d'où l'on observe. Ces espaces masqués sont une différence essentielle entre le paysage et la carte. » Yves Lacoste, géographe, « Lectures du paysage » INRAP, 1986.

Au 1/100 000ème, 1 cm sur la carte représente 1 km sur le terrain. Difficile dans ces conditions de « représenter le paysage » sur la carte : il suffit d'imaginer tout ce qui peut se passer dans un kilomètre de promenade. Nous avons opté pour une carte de « localisation des paysages ».

RENDRE LA CARTE LISIBLE

Au final, pour être utilisée, la carte doit être compréhensible par tous (et pas seulement par des « initiés »), cela impose :

- La nécessité de représenter les repères habituels de la cartographie : les routes, le bâti avec la toponymie, exprimés par un code classique.
- La nécessité d'éviter une surcharge graphique : le fond blanc des cartes IGN pour les terres agricoles est un non-sens en terme de paysage, mais il est très pratique en terme de clarté et de lisibilité du document : il y a donc un compromis à trouver entre sens et lisibilité.

La carte d'analyse des paysages

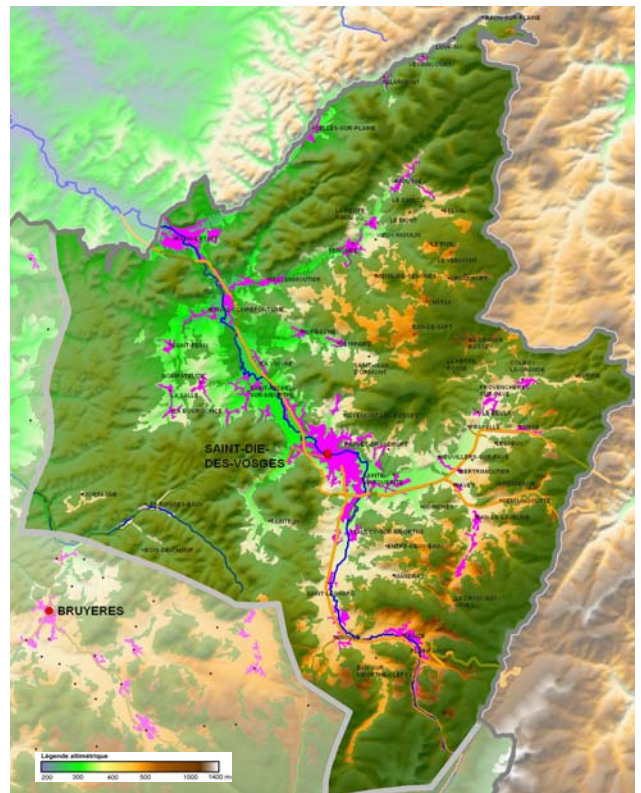
Cette carte est constituée d'un fond de carte supportant des couches d'information issues de l'analyse paysagère sensible. Elle a pour objectif de faciliter la compréhension et la réappropriation de l'analyse paysagère par des personnes n'ayant pas ou peu de culture générale en la matière, de façon à :

- percevoir d'emblée quelques-uns des contrastes entre deux entités voisines. Il est impossible à cette échelle de prétendre restituer tous les contrastes perçus sur le terrain.
- localiser d'un coup d'œil les entités citées dans l'atlas.

Cartes thématiques

Pour chaque entité paysagère, une série de petites cartes thématiques permettent d'apporter un complément d'information qui surchargerait la carte de synthèse.

2. Cartographier le paysage au 1/100 000

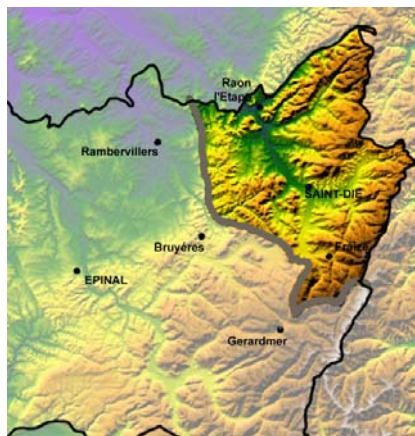


Le travail graphique a cherché à restituer la hiérarchie suivante, issue de l'analyse paysagère :	
Au 1er coup d'œil	-Localisation globale : Grandes zones boisées, Grands lacs -Grands contrastes : Relief général : encaissé, de plateau, de collines, de cuvettes -Ruptures franches et transitions progressives -Entités paysagères
Vue plus approfondie	-Contraste entre zones ouvertes et boisées : sombre /clair -Relief local et position respective des boisements et clairières en crêtes, sur les flancs ou en fonds de vallons -Densité des cours d'eau, orientés ou non. -Exposition des versants -Type d'implantation des villages par rapport au relief, aux cours d'eau -Disposition des routes principales

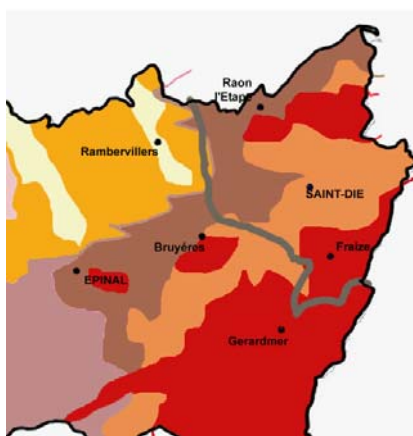
Méthodologie

Les thèmes abordés sont : le relief, la géologie, l'eau, l'agriculture, la forêt, les routes, l'urbanisme.

Exemple de série de cartes thématiques :



Les Basse-Vosges Gréseuses forment une succession de hauteurs et de vallées comprises entre 250 et 1000 m d'altitude, au milieu desquelles la vallée de la Meurthe crée un vaste couloir.



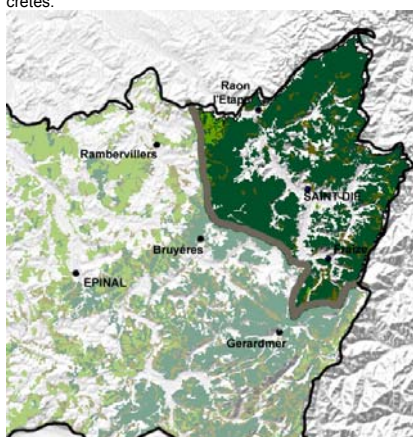
Les Basse-Vosges Gréseuses recouvrent un territoire à la géologie dominée par les grès, bien que d'autres types de roches affleurent également : schistes, granites sur les crêtes.



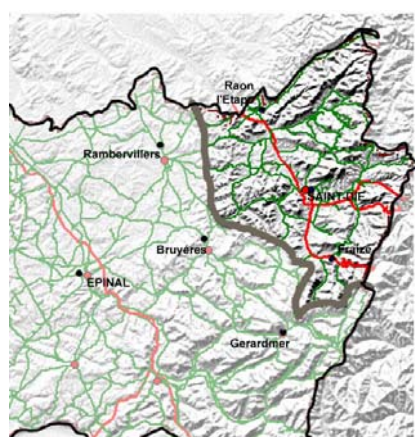
Les prairies et les cultures, liées à l'élevage, se concentrent dans les vallées et sur les replats de faible altitude.



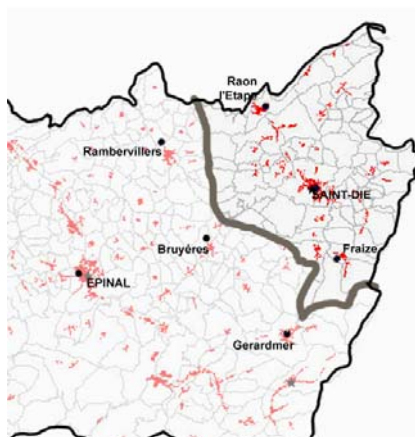
La Meurthe draine l'ensemble du territoire en direction du nord-ouest. A l'est, ses affluents (Plaine, Rabodeau, Fave) ont sculpté de profondes vallées depuis les hauteurs du massif.



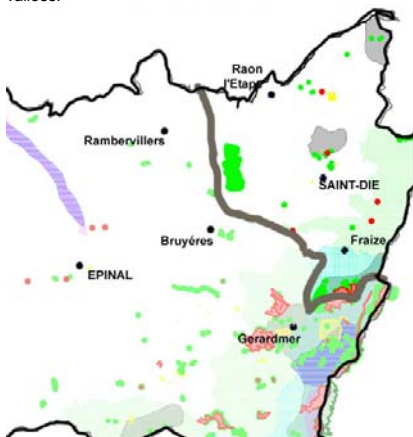
La forêt occupe l'essentiel du territoire, recouvrant toutes les hauteurs. Les boisements sont dominés par les résineux : grands massifs de hêtraies-sapinières, pins sylvestres sur les versants sud, petits boisements d'épicéas dans les vallées.



La vallée de la Meurthe constitue l'axe principal de circulation, permettant le franchissement du massif vers l'Alsace par trois cols : Saales, Ste-Marie, Bonhomme.



L'urbanisation s'est concentrée dans les vallées. Les communes de plus de 1000 habitants se situent essentiellement dans la vallée de la Meurthe. Saint-Dié constituant le cœur urbain de cette entité.



Les reliefs du massif concentrent la majeure partie des secteurs répertoriés comme sensibles ou protégés.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover, géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- alluvions fluviales
- schistes et grès
- marnes du lias
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- marnes irisées
- grès de Châtelain, etc.
- calcaires coquilliers

3. Les enjeux paysagers

Atlas de paysage/plan de paysage

Dès que l'on aborde la notion d'enjeux, on touche un point sensible, car chacun a des attentes et des espérances différentes (voire divergentes) sur ce sujet. Un atlas n'est pas un plan de paysage : il ne comprend pas un plan d'action validé par des décideurs politiques ou des acteurs locaux.

Il n'est pas là pour résoudre des problèmes, mais pour améliorer la connaissance et pour alerter : la notion d'enjeux est donc abordée comme un clignotant indiquant la nécessité de faire « attention à ».

Dynamique du territoire et identité paysagère

Les atlas de paysages produits à ce jour en France divergent énormément sur la détermination des enjeux paysagers.

Dans certains atlas, que l'on pourrait qualifier « d'atlas pour les aménageurs », les enjeux paysagers sont décrits uniquement par rapport aux dynamiques de l'occupation du territoire.

Dans d'autres se trouvent non seulement des enjeux paysagers liés aux dynamiques de l'occupation du territoire, mais aussi des enjeux liés à la préservation de l'identité paysagère des lieux. Dans cet atlas, nous nous sommes placés dans ce deuxième cas de figure.

Deux familles d'enjeux

Clarifier les enjeux, ce n'est pas seulement les décrire. Le but est d'éveiller l'attention, de poser des questions qui, à terme, susciteront une prise de position par les acteurs territoriaux.

Deux critères déterminent la notion d'enjeux paysagers et les choix qui en découlent :

L'IDENTITE PAYSAGERE : LES PRECAUTIONS A PRENDRE

Certains paysages ont des caractéristiques fortes, dont la prise en compte est nécessaire pour préserver et développer l'identité des lieux dans les aménagements futurs ou le développement d'un secteur.

Le but n'est pas ici de figer le paysage, mais, grâce à une reconnaissance de ses caractéristiques, d'être vigilant afin que les évolutions à venir se fassent en cohérence avec l'identité paysagère du site.

LES EVOLUTIONS A ACCOMPAGNER

Les paysages évoluent, ils ne sont jamais figés. Les changements qui s'opèrent au fil du temps ont parfois permis l'émergence de nouveaux paysages de qualité, mais force est de constater que cela n'est pas toujours le cas. Bien souvent les évolutions sont insidieuses, non concertées et elles finissent par générer des paysages sans grand cachet.

Il est donc nécessaire de repérer les paysages en évolution afin que tous les acteurs concernés prennent conscience de ces mutations et puissent se concerter sur un projet commun de paysage de qualité.



Méthodologie

4. Quelques textes de référence

Le regard sur le paysage n'est ni unique, ni homogène...

- « Le paysage n'est pas un lieu, mais un regard sur un lieu. Or il y a trois grands types de regards, tous trois légitimes, mais ne conduisant pas aux mêmes appréciations. Les regards esthétiques, regards formés, ceux qui ont justifié que l'on classe des sites. Ces regards dépendent des références culturelles. Les regards informés, qui dépendent d'un savoir. L'agronome ne voit pas le même paysage que l'écologue ou le géomorphologue. Les regards initiés ceux des personnes qui connaissent les lieux, les fréquentent. Ce sont des regards endogènes, intérieurs aux territoires. »
- Raphaël Larrère, Catherine Larrère - Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement - Alto Aubier, 1997

Mais les subjectivités peuvent se rejoindre, s'enrichir, parfois s'opposer

- « Chacun apprécie ou non un paysage en fonction de ses critères personnels, liés à son histoire, à sa sensibilité, à son mode de vie, à ses propres repères. Mais nos regards sont aussi façonnés par des éléments communs à l'époque et à la société où nous vivons. Ainsi, la haute montagne ou les paysages de marais, qui ont longtemps gardé une image très négative, sont aujourd'hui très valorisés et protégés par la loi. La peinture et le cinéma ont une influence très importante sur nos critères de jugement des beaux paysages. »
- Extrait d'un document Mairie Conseils Caisse des dépôts et consignations – CNFPT – Urbanis, 2000.

Agir en faveur du paysage nécessite de travailler à la fois sur l'espace physique et sur le regard

- « Prendre en compte les perceptions des habitants, apprendre à regarder et à comprendre les évolutions d'un paysage, sont essentiels dans toute politique en faveur du paysage. Approche technique et sensible, sensibilisation et animation, doivent être menées de concert. La diversité des points de vue améliore la compréhension générale du paysage et permet d'engager des actions mieux acceptées par le plus grand nombre. »
- Extrait d'un document Mairie Conseils-Caisse des dépôts et consignations – CNFPT – Urbanis, 2000.

Du bon usage de la photographie de paysage

- « Les paysans, avec leurs tracteurs, semblent manier un grand pinceau. Leur travail quotidien crée, vu du ciel, de gigantesques tableaux abstraits. Yann est un photographe de l'esthétique, mais aussi du sens. A une belle photo, il préférera toujours une bonne photo : une photo qui émeut, qui interpelle et qui instruit. D'où l'importance du texte qui accompagne chaque image. Les photographies doivent faire plaisir mais, en même temps, avoir un sens fort et une vertu pédagogique. Le travail de Yann s'inscrit dans la perspective d'un témoignage pour l'avenir et d'un constat qui sera complété par d'autres. » Extrait du site internet de Yann Arthus Bertrand.

Ont participé à cet atlas

L'équipe de réalisation de cet atlas

Sommaire

1. Le maître d'ouvrage
2. Les financeurs
3. Les auteurs
4. Le comité de suivi
5. Le comité de pilotage
6. Les personnes ressources et les participants aux ateliers d'échange

Ont participé à cet atlas

1. Le maître d'ouvrage



Conseil général des Vosges

8, rue de la Préfecture 88088 EPINAL Cedex 9,
Direction vosgienne de l'aménagement
03 29 29 88 88 télécopieur : 03 29 29 89 85
www.vosges.fr

2. Les financeurs



Conseil général des Vosges

8, rue de la préfecture
88088 EPINAL cedex9
www.vosges.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat français

FNADT

Ont participé à cet atlas

3. Les auteurs

François BONNEAUD, paysagiste dplg

Mandataire de l'équipe, analyse paysagère et conception graphique.

12 rue de Rennes, 35130 La Guerche de Bretagne
Tel et Fax : 02 99 96 49 26 ; francois.bonneaud@free.fr



Stéphane BERTIN, paysagiste dplg

Analyse paysagère et interface environnementale et urbanistique.

36 rue Boissonade, 75014 PARIS

Tel et Fax : 01 43 21 49 89 ; Stephane.bertin@free.fr



Jacques VERTES, ingénieur agronome INA-PG.

Conception des documents informatiques.

Le Maizerais, 14310 VILLY-BOCAGE

Tel : 02 31 25 27 89 Fax : 02 31 25 27 88
verakis@wanadoo.fr



Thomas SCHMUTZ, ingénieur agronome INA-PG

Analyse du territoire, enquêtes interviews ; conception graphique et cartographique.

Le Sémiramis 1, allée du Communal, 35770 VERN SUR SEICHE

Tel : 02 23 30 43 44 Fax : 02 23 30 43 45
aubepine@aubepine.fr



Ont participé à cet atlas

4. Le comité de suivi

Conseil général des Vosges

François SCHRICKE : 03 29 29 89 70

Stéphanie GYSIN

Christelle DUC

8 rue de la préfecture

88088 EPINAL cedex 9

03 29 29 88 88 fax : 03 29 29 86 37

www.vosges.fr

Direction régionale de l'environnement Lorraine

Muriel BOUDARD : 03 87 39 97 85 fax : 03 87 39 99 50

19 avenue Foch

BP 60223

57005 METZ cedex1

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Frédéric SCHALLER : 03 89 77 90 20

1 cours de l'Abbaye

68140 MUNSTER

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges

Géraldine SEROT : 03 29 2 89 40 Fax : 03 29 29 89 40

Conseil Général

17 rue Gambetta

88088 EPINAL cedex 09

Ont participé à cet atlas

5. Le comité de pilotage

Ont été invitées à participer les personnes suivantes :

Alain ROUSSEL	Vice-président du Conseil Général des Vosges
François SCHRICKE	Conseil Général des Vosges
Christelle DUC	Conseil Général des Vosges
Stéphanie GYSIN	Conseil Général des Vosges
Eric EGLER	CCI des Vosges
Nicolas BAUER	CCI des Vosges
Denis DAGNEAUX	DDAF 88 - service Environnement Forêt
Géraldine LEMARCHANT	ONF Lorraine
Marilyne HOUSSIN	ONF Lorraine
Nathalie BAUDRIER	ONF Vosges
Véronique GODEY	DDE 88 -SUH
Jean-François CULOT	UNICEM
Anne MADESCLAIRE	CRPF - LA
Jean-Marie GROSJEAN	CAUE 88
Géraldine SEROT	CAUE 88
Bernard MAETZ	Président de communauté de communes de la Fave
Frédéric SCHALLER	PNR des Ballons des Vosges
Virginie LEDERMANN	AREL
Mme HENNETON	E.P.F.L.
M. PHILIPPE-JANON	Chambre d'Agriculture des Vosges
Damien PENETRAT	Chambre d'Agriculture des Vosges

Ont participé à cet atlas

6. Les personnes ressources et les participants aux ateliers d'échange

De nombreuses personnes nous ont guidés ou ont accepté de se prêter à cet exercice quelque peu inhabituel qu'est l'analyse de son propre paysage. Ces regards ont considérablement enrichi notre analyse.

Nous espérons que ces rencontres, souvent passionnantes, ont été aussi enrichissantes pour elles qu'elles l'ont été pour nous, et que chacun aura le plaisir de retrouver trace dans l'atlas de ce qu'il nous a confié.

Que tous en soient sincèrement remerciés. A titre non exhaustif, nos remerciements vont à :



Domrémy, 27 avril 2004



Charmes, 28 avril 2004



Corcieux, 11 mai 2004



Gruey-Darney, 12 mai 2004

MOREL	Village 1900- Xaronnal
Alain ROUSSEL	Vice Président du Conseil Général des Vosges
François REMOVILLE	
Ph. JACQUEMIN	Mairie de Rehaupal
Géraldine LEMARCHANT	ONF Lorraine
Hubert THIERY	Mairie de Relanges
Céline BREGIER	Communauté de communes de Moyenne Moselle
Chantal DEBRY	Association Rempart du Vieux Châtel
Jean-Luc LELIEVRE	Office du Tourisme du Pays de Charmes
Henri MENTRE	Office du Tourisme du Pays de Charmes
	Udods- Vosges
Gérard PACHOT	Maire de Chamagne
Géraldine SEROT	CAUE 88
Gilbert POIROT	Conseiller général, élu chargé de l'environnement de Gérardmer
Frank DECULTOT	Mairie de Xonrupt
Philippe GÉORGEL	Vice président environnement de la Communauté de communes du canton de Brouvelieures
Cyrille SAYER	Communauté de communes du canton de Brouvelieures
Armelle BRIANÇON	PNR BV
Bernard ADAM	Coussey
J Marie ADAM	Soulosse
Dominique BARRET	Adjoint à la commune de Neufchâteau association Action Rivière Ranure
Laurette BOURDACHE	Chermisey
Chantal HAMPAGNE	Conseillère municipale de Gironcourt/Vraine
Denis COIFFIN	Communauté de communes du Pays de Jeanne
Pierre FAUVET	CSL Maxey/Meuse
Laura GIRODET	Communauté de communes du Pays de Jeanne

Ont participé à cet atlas

Gérard HUMBLLOT	Communauté de communes du Châtenois
Michel JOANNES	association « Action-Rivière-Nature »
J Paul MAURICE	CSRPN
Anne MUNDING	Communauté de communes du pays de Neufchâteau
J Marie PETECOT	Circourt/Mouzon
Albert ROLLAND	Action Rivière Nanure
Serge ROUSSE	Circourt/Mouzon
Gérard THOUVENIN	Mairie Gironcourt / Vraine
André VEBERT	Mairie Michevaux
Christiane BOIVINET	Hennezel
Gaby BONTEMPS	Club de la vallée de l'Ourche
Julien CHERY	Chambre d'agriculture – SUAForêt. Conseiller forestier sur le secteur de la Vôge
Denise CHOFFEL	Association des croqueurs de pommes Association poiriers de façade
Jacques CUEFF	Lerrain
Mathieu CURE	Communauté de communes du pays de Saône et Madon
Bernard DELEMONTEY	Musée du verre et des activités anciennes de la forêt Hennezel
Hugues DEVAUX	Atelier de développement du pays de Saône et Madon
Claire DUPRE	Syndicat mixte de développement de la Saône Vosgienne
Roger JEANMAIRE	Coelvecourt et Adompt
Gérard KISLIG	Esley
MATRY	Claudon
Emile MONTEMONT	Association des croqueurs de pommes - Monthureux sur Saône
PRUNEAUX	Mairie Darney
Jean-Marie RIAT	Mairie Escles
Yves VAILLANT	Mairie Saint Baslemont
Jennifer CASINI	Diren Lorraine